Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/essaisurlamusiqu02labo

ESSAI
SUR LA MUSIQUE.

TOME SECOND.

ArtM.H
L1235es

laborde, Jean Benjamin de

ESSAI
SUR
LA MUSIQUE
ANCIENNE ET MODERNE.

TOME SECOND.

556574
2 2 53

A PARIS,

De l'Imprimerie de PH.-D. PIERRES, Imprimeur ordinaire du Roi;
Et se vend
Chez EUGENE ONFROY, Libraire, rue du Hurepoix.

M. DCC. LXXX.
Avec Approbation, & Privilege du Roi.

ESSAI SUR LA MUSIQUE.

LIVRE TROISIEME.

Abrégé d'un Traité de Compoſition.

CHAPITRE PREMIER.

De la Muſique.

Le grand Rameau nous dit que la Muſique étant la ſcience des ſons, le ſon eſt le principal objet de la Muſique.

Mais il n'en eſt que l'objet phyſique, & les raports trouvés entre différens ſons, en font l'objet mathématique. Sa fin doit toujours être de plaire, & de faire naître en nous différentes paſſions.

CHAPITRE II.

Du Son.

Les Anciens ont cru que le ſon était produit par le corps ſonore de la même maniere que l'odeur eſt produite par la fleur, c'eſt-à-dire, en répandant dans l'air des petits corps capables d'affecter nos organes. On eſt convaincu maintenant que le corps qui réſone ne perd rien de ſa ſubſtance, & qu'il n'en ſort rien du tout qui ſoit tranſporté dans les organes de notre ouïe.

Qu'eſt-ce donc que le ſon, & comment ſe produit-il à nos ſens?

On ſait qu'il s'écoule toujours quelque tems avant que le ſon ne parvienne à nos oreilles, & que ce tems eſt d'autant plus long, que le lieu où le ſon eſt produit, eſt éloigné de nous; en ſorte que pour ſe communiquer à une diſtance de 1000 pieds, il lui faut environ une ſeconde de tems (*a*). En obſervant une cloche, lorſqu'elle eſt frapée, ou une corde, lorſqu'elle eſt pincée, on s'apercevra facilement que le corps ſe trouve alors dans un tremblement ou ébranlement, dont toutes ſes parties ſont agitées; ces vibrations mettent l'air voiſin dans une ſemblable vibration, qui ſe communique ſucceſſivement aux parties plus éloignées de l'air, juſqu'à ce qu'elles vienent fraper l'organe de l'ouïe. C'eſt donc l'air qui, recevant de telles vibrations, tranſporte le ſon juſqu'à nos oreilles, & il en réſulte que la perception d'un ſon n'eſt autre choſe que la communication intime de l'air ébranlé à notre organe de l'ouïe; & quand nous entendons le ſon d'une corde pincée, nos oreilles en reçoivent autant de coups que la corde a fait de vibrations. Mais il y a des ſons de différentes

(*a*) Quand on tire un canon, ceux qui en ſont éloignés n'entendent le bruit que quelque tems après qu'ils ont vu la flâme de la poudre. Ceux qui ſont éloignés de vingt-quatre mille pieds (un peu plus d'une lieue & demie de France ou un mille d'Allemagne) n'entendent le bruit que vingt-quatre ſecondes après la vue du feu. Le bruit du tonerre ne parvient auſſi à nos oreilles que quelque tems après l'éclair, & ſi nous obſervons qu'il s'écoule vingt ſecondes entre l'éclair & le tonerre, nous pouvons en conclure que le ſiége du tonerre eſt éloigné de nous de vingt mille pas.

eſpeces : où rechercher les cauſes de ces différences? Ce ne peut être que dans la relation des vibrations.

Lorſqu'une corde acheve 100 vibrations dans une ſeconde, & qu'une autre en acheve 200, le ſon de la premiere ſera plus grave, ou plus bas, & l'autre plus aigu, ou plus haut.

Voilà la différence des ſons graves & aigus, ſur laquelle roule toute la ſcience de la Muſique, dont tout le mérite conſiſte à ſavoir mêler des ſons qui diffèrent entr'eux par raport au grave & à l'aigu (*a*), mais unis tellement enſemble, qu'il en réſulte une agréable harmonie. Le célebre Euler, d'après lequel nous avons donné la définition du ſon, a remarqué que nous ne pourions pas entendre un ſon qui ferait moins de vingt vibrations dans une ſeconde, parce qu'il ſerait trop bas; ni un ſon qui ferait dans une ſeconde plus de quatre mille vibrations, à cauſe de ſa trop grande hauteur.

CHAPITRE III.

Des Intervalles.

On nomme ainſi la diſtance qu'il y a d'un ſon grave à un ſon aigu (*b*). Cette diſtance ſe diviſe en degrés, dont le premier s'appelle *uniſſon*. C'eſt lorſque deux voix ou deux inſtrumens, ou une voix & un inſtrument, forment le même ſon.

(*a*) Les anciens ayant conſacré le grave aux cérémonies religieuſes, majeſtueuſes, douloureuſes, & l'aigu à la gaîté, à l'impétuoſité & même à la fureur, ne pouvaient ſouffrir le mélange du grave & de l'aigu. Ignorant l'art de les unir ſans rudeſſe, & d'en faire réſulter cette harmonie, tantôt terrible & entraînante, tantôt douce & perſuaſive, ils regardaient comme un attentat de les mêler enſemble. C'eſt une preuve inconteſtable qu'ils n'ont jamais connu la Muſique à pluſieurs parties; ou du moins, que s'ils en ont eu quelque idée, ils l'ont condamnée à ne jamais exiſter, parce qu'en ſouffrant ſeulement le deſſus & la baſſe, ils auraient uni le grave à l'aigu. Ils n'ont donc jamais connu l'harmonie.

(*b*) On ſuppoſe qu'on eſt parti du ton le plus grave ou le plus bas, & que les autres ſe forment en élevant la voix ſucceſſivement ſelon ſes degrés naturels.

Le 2e degré s'appele . . . . . *ſeconde.*
Le 3e. . . . . *tierce.*
Le 4e. . . . . *quarte.*
Le 5e. . . . . *quinte.*
Le 6e. . . . . *ſixte.*
Le 7e. . . . . *ſeptieme.*
Le 8e. . . . . *octave.*
Le 9e. . . . . *neuvieme.*
&c. &c. &c. &c. &c. . . . . .
Le 15e. . . . . *double-octave.*
Le 22e. . . . . *triple-octave.*
&c. &c. &c. &c. &c. . . . . .

CHAPITRE IV.

Ce que c'eſt que les Conſonances ; pourquoi elles ſont parfaites. Ce que c'eſt que les Diſſonances ; pourquoi elles ſont imparfaites.

On appele parfait ce qui eſt ſoumis aux proportions rationelles, c'eſt-à-dire, quand une choſe, par exemple, fait deux fois, dans un tems égal, ce qu'une autre ne fait qu'une fois ; alors il y a proportion entre ces deux choſes.

Une corde qui dans une ſeconde forme ſix vibrations, étant pincée en même tems qu'une corde qui en forme douze, il en réſulte deux ſons, qui forment une *Conſonance*, parcequ'alors il exiſte un raport entre ces deux ſons ; au lieu que dans deux cordes, dont l'une ferait dix-neuf vibrations, pendant que l'autre en formerait douze, il n'exiſte point de raport, ou s'il en exiſte un, il eſt impoſſible que l'oreille le découvre. Donc la plus ſimple Conſonance eſt celle où le ſon aigu acheve préciſément deux fois plus de vibrations que le ſon grave. Cette Conſonance eſt appelée *octave ;* & l'octave aiguë eſt au ſon grave dans la proportion de 2 à 1, puiſqu'elle forme deux fois plus de vibrations que lui.

La double octave formera quatre vibrations pendant que le ſon grave

en forme une ; la triple en formera huit ; la quadruple, ſeize ; la quintuple, trente-deux. Voilà donc cette proportion établie :

1, 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, 256, &c.

Ainſi la proportion de . . .	
L'uniſſon eſt de	1 à 1.
L'octave de	1 à 2.
La double octave de	1 à 4.
La triple octave de	1 à 8.
La quadruple octave de . . .	1 à 16.
La quintuple octave de . . .	1 à 32.
La ſextuple octave de . . .	1 à 64.
La ſeptuple octave de	1 à 128.
L'octuple octave de	1 à 256.
&c.	&c. . .

Toutes les proportions que nous venons de voir, tirent leur origine du nombre 2 ; puiſque que 4 vient de deux fois deux, 8 de deux fois quatre, &c. Ainſi en n'admétant que le nombre 2 dans la Muſique, on ne parvient qu'à la connaiſſance des Conſonances appelées *octaves*.

En y introduiſant le nombre 3 ; voyons ce qu'il en réſultera.

La proportion de 1 à 3 nous préſente deux ſons, dont l'un rend trois fois plus de vibrations que l'autre dans le même tems.

Suppoſons donc que, dans la proportion de 1 à 3, le nombre 1 réponde au ſon *ut* : puiſque le ſon ^{8e}*ut* eſt exprimé par le nombre 2 ; le nombre 3 nous donne un ſon plus haut que ^{8e}*ut*, mais plus bas que $^{2e\ 8e}$*ut*, qui répond au nombre 4, puiſque le nombre 4, ainſi que tous ceux engendrés du nombre 2, apartienent aux octaves. Or le ſon exprimé par 3 eſt celui que les Muſiciens marquent par la note *ſol* ; & ils nomment l'intervalle d'*ut* à *ſol*, une *quinte*, parce que dans la ſucceſſion des notes de la Gamme, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, *ſi*, *ut*, &c. la note *ſol* eſt la cinquieme depuis *ut*.

Donc ſi le nombre 1 donne le ſon *ut* ; le nombre 2, le ſon ^{8e}*ut* ; le nombre 3, le ſon ^{8e}*ſol* ; & le nombre 4, le ſon $^{2e\ 8e}$*ut* : le ſon $^{2e\ 8e}$*ſol*, qui eſt l'octave du nombre 3, donnera 6 ; en montant encore d'une octave, il donnera 12 ; à la triple octave, 24, &c.

EXEMPLE.

8e 8e 1e 8e 2e 8e 3e 8e 3e 8e 4e 8e 4e 8e 5e octave.
ut, ut, sol, ut, sol, ut, sol, ut, sol, ut,
1. 2. 3. 4. 6. 8. 12. 16. 24. 32.

Il réſulte delà, que la proportion de 1 à 3 exprime un intervalle compoſé d'une octave & d'une quinte; & qui, à cauſe de la ſimplicité de ſes nombres, doit former, après l'octave, la Conſonance la plus ſenſible à l'oreille. C'eſt auſſi celle qui, ſur un inſtrument, s'acorde le plus facilement après l'octave.

Si l'unité nous avait marqué le ſon *fa*, le nombre 3 marquerait le ſon 8e *ut*, en ſorte que les ſons ſuivans répondraient à ces nombres :

8e 8e 1e 8e 2e 8e 3e 8e 3e 8e.
fa, fa, ut, fa, ut, fa, ut.
1. 2. 3. 4. 6. 8. 12.

De 8e *fa* à 8e *ut* l'intervalle eſt une quinte, contenue dans une proportion de 2 à 3; de même de 1e 8e *fa* à 1e 8e *ut*, de 3e 8e *fa* à 3e 8e *ut*, &c. il y a auſſi l'intervalle d'une quinte, puiſque la proportion de 4 à 6 & de 8 à 12, eſt la même que celle de 2 à 3.

Delà nous arrivons à la connaiſſance d'un autre intervalle contenu dans la proportion de 3 à 4, qui eſt d'8e *ut* à 1e 8e *fa*, & pareillement d'2e 8e *ut* à 3e 8e *fa*, ou ſimplement d'*ut* à *fa*. C'eſt ce que les Muſiciens appelent *quarte;* Conſonance qui n'eſt pas auſſi agréable que la quinte, parceque ſa proportion étant de 3 à 4, commence à être plus compliquée que celle de la quinte, qui eſt de 2 à 3.

C'eſt donc le nombre 3 qui nous a fourni les Conſonances de la quinte & de la quarte.

Prenons maintenant trois fois le nombre 3, pour avoir le nombre 9, il nous donnera un ſon plus haut que le ſon 1e 8e *fa*; donc le nombre 9 donne le ſon 3e 8e *ſol;* en ſorte que 2e 8e *ut*, 3e 8e *fa*, 3e 8e *ſol*, 3e 8e *ut*, ſeront marqués par 6, 8, 9, 12 : d'où, prenant ces ſons dans les octaves inférieures, les proportions demeurant les mêmes, on aura :

8e 1e 8e 3e 8e 4e 8e
ut, fa, ſol, ut, fa, ſol, ut, fa, ſol, ut, fa, ſol, ut,
6. 8. 9. 12. 16. 18. 24. 32. 36. 48. 64. 72. 96.

proportions qui nous procurent la connaiſſance de nouveaux intervalles; le premier eſt celui de *fa* à *ſol*, dans la proportion de 8 à 9 : c'eſt ce que les Muſiciens appelent *ſeconde* & auſſi *ton entier*. Le ſecond eſt celui de *ſol* à ^{8e} *fa*, contenu dans la proportion de 9 à 16; c'eſt ce qu'on appele *ſeptieme*, intervalle qui eſt d'un ton entier ou d'une ſeconde plus petit que l'octave. Ces proportions de 8 à 9 & de 9 à 16, n'étant plus exprimées par les petits nombres 1, 2, 3, 4, 6, ne ſont plus dans la claſſe des *Conſonances*, mais commencent celle des *Diſſonances*.

Prenons le nombre 9 trois fois, pour avoir 27, ce nombre marquera un ton plus haut que $^{2e\ 8e}$ *ut*, & préciſément d'une quinte plus haut que ^{8e} *ſol*. Ce ſera donc $^{2e\ 8e}$ *re*, & ſon octave $^{3e\ 8e}$ *re* répondra au nombre 54, & $^{4e\ 8e}$ *re* au nombre 108, &c. Repréſentons ces tons de quelques octaves plus bas, nous aurons les proportions ſuivantes :

ut, re, fa, ſol, ^{8e} ut, re, fa, ſol, $^{2e\ 8e}$ ut, re, fa, ſol, $^{3e\ 8e}$ ut, re, fa, ſol, $^{4e\ 8e}$ ut,
24. 27. 32. 36. 48. 54. 64. 72. 96. 108. 128. 144. 192. 216. 256. 288. 384.

Nous y découvrons que l'intervalle de *re* à *fa* eſt contenu dans la proportion de 27 à 32, & celui de *fa* à ^{8e} *re*, dans la proportion de 32 à 54. Ce premier intervalle nous donne la *tierce mineure*, & le ſecond la *ſixte majeure*.

On pourait encore tripler le nombre 27; mais les Théoriciens modernes, que nous ſuivons ici, prenent le nombre 5 & ſes multiples pour avoir les autres tons (*a*).

Nous avons vu juſqu'ici que le nombre 2 fourniſſait les *octaves*, le nombre 3 la *quinte* & la *quarte*; 3 multiplié par 3, la *ſeconde* & la *ſeptième*; & 9 multiplié par 9, la *tierce mineure* & la *ſixte majeure*. Introduiſons maintenant le nombre 5, & voyons quel ſera le ſon qui fait cinq vibrations, pendant que le ſon *fa* n'en fait qu'une.

Dans le même tems ^{8e} *fa* en fait deux, $^{2e\ 8e}$ *fa* en fait quatre, $^{2e\ 8e}$ *ut* ſix : le ton

(*a*) En triplant 27 on aurait 81. Les octaves ſupérieures de 5, ſont 10, 20, 40 & 80; les Théoriciens modernes emploient 80, au lieu de 81, & ils appelent *comma* la différence entre ces deux nombres. Voyez la note de la page 10.

que nous cherchons eſt donc entre $fa^{2^e\ 8^e}_{4}$ & $ut^{2^e\ 8^e}_{6}$. C'eſt celui qu'on a nommé $la^{2^e\ 8^e}_{5}$, dont l'acord avec $fa^{2^e\ 8^e}$ fait ce qu'on nomme une *tierce majeure*, & forme une Conſonance agréable, puiſqu'elle eſt contenue dans la proportion de ces petits nombres 4 à 5. De plus ce ton $la^{2^e\ 8^e}_{5}$ fait avec $ut^{2^e\ 8^e}_{6}$ un acord contenu dans la proportion de 5 à 6, qu'on nomme *tierce mineure*, comme celle dont nous avons déja parlé, contenue entre les nombres 27 & 32, parceque la différence eſt preſque imperceptible à l'oreille. Ce même nombre 5 étant appliqué aux autres tons; *ſol*, *ut*, *re*, nous donneront de la même maniere leurs tierces majeures, priſes dans la ſeconde octave au deſſus; c'eſt-à-dire les ſons $ſi^{2^e\ 8^e}$, $mi^{3^e\ 8^e}$, $fa\ ※^{3^e\ 8^e}$, qui, étant tranſportés dans la premiere octave, donneront maintenant ces tons avec leurs nombres :

fa,	fa ※,	ſol,	la,	ſi,	ut,	re,	mi,	fa^{8^e},
128.	135.	144.	160.	180.	192.	216.	240.	256.

En ôtant le ton de *fa* ※, on aura le genre *diatonique*, qui par conſéquent réſulte des nombres

2.
3.
3 × 3.
5.

En appliquant une ſeconde fois le nombre 5, il fournira les tierces majeures des quatre tons *la*, *mi*, *ſi*, *fa* ※, qui ſont *ut* ※, *ſol* ※, *re* ※, *la* ※.

De ſorte qu'à préſent voilà l'octave remplie des douze ſons :

ut, *ut* ※, *re*, *re* ※, *mi*, *fa*, *fa* ※, *ſol*, *ſol* ※, *la*, *la* ※, *ſi*.

Et tous ces tons tirent leur origine des nombres

2.
3.
3 × 3.
5.
5 × 5.

Ainſi pendant que le ſon *ut* rend 384 vibrations, les autres ſons en rendent les nombres ſuivans :

Nombre

Nombres dont la multiplication donne la ſomme des vibrations de chaque ſon de la Gamme.	*Somme des vibrations.*	*Différences entre ces vibrations.*
ut	384	
ut ♯	400	16.
re	432	32.
re ♯	450	18.
mi	480	30.
fa	512	32.
fa ♯	540	28.
ſol	576	36.
ſol ♯	600	24.
la	640	40.
la ♯	675	35.
ſi	720	45.
^{8e} ut	768	48.

Pendant que le ſon *ut* rend trois cent quatre-vingt-quatre vibrations, on voit que ſon octave ^{8e} *ut* en rend ſept cent ſoixante-huit; ce qui fait préciſément le double. Pour trouver le nombre des vibrations des octaves ſuivantes, on n'a qu'à multiplier 384 par 4, ou 768 par 2; & on trouvera que $^{2e\ 8e}$ *ut* rendra mille cinq cent trente-ſix vibrations: enſuite multiplier 384 par 8, ou 768 par 4, ou 1536 par 2; on trouvera que $^{3e\ 8e}$ *ut* rendra trois mille ſoixante-douze vibrations. Et ainſi des autres.

Pour comprendre la formation des ſons de ces trois nombres 2, 3, 5, il faut remarquer que le ſigne mis entre chaque chiffre veut dire *multiplier*.

Ainſi la premiere rangée de chiffres ſignifie: deux multipliés par deux, font quatre; multipliés par deux, font huit; multipliés par deux, font ſeize; multipliés par deux, font trente-deux; multipliés par deux, font

ſoixante-quatre; multipliés par deux, font cent vingt-huit; multipliés par trois, font trois cent quatre-vingt-quatre. Et ainſi des autres.

On voit par-là, que les différences entre ces tons ne ſont pas égales entr'elles, que les unes ſont plus grandes & les autres plus petites. C'eſt ce qui fait que les tons ne ſont pas égaux entr'eux; qu'il y a quelques *commas* (*a*) de différence entre certains tons; que quelques quintes ne ſont pas juſtes; que les deux tierces mineures, dont nous avons parlé, ne ſont pas égales; que le *la* ♯ n'eſt pas la même choſe que le *ſi* ♭, le *ſi* que l'*ut* ♭, le *ſi* ♯ que l'*ut*, l'*ut* ♯ que le *re* ♭, le *re* ♯ que le *mi* ♭, le *mi* que le *fa* ♭, le *mi* ♯ que le *fa*, le *fa* ♯ que le *ſol* ♭, & le *ſol* ♯ que le *la* ♭. Mais comme ces différences ne ſont pas conſidérables, on les néglige ſur les inſtrumens à touches, tels que le clavecin, l'orgue, &c.

On nomme *demi-tons* les deux intervalles qui ſéparent la diſtance d'un ton à un autre; ainſi, ſur ces inſtrumens l'octave étant partagée en douze demi-tons à-peu-près égaux entr'eux, il en réſulte qu'aucunes quintes ni tierces, &c. ne ſont parfaitement juſtes; mais cette différence eſt ſi petite, que l'oreille ne peut l'apercevoir.

C'eſt encore cette différence qui fait qu'on éprouve dans un Ton une ſenſation que l'on n'éprouve pas dans un autre; & comme les quintes & les tierces ſont différentes dans chaque Ton, cette différence procure à chaque Ton un caractere qui lui eſt propre, & qui fait que l'un nous invite à la gaité, tandis que l'autre nous porte à la triſteſſe : telle eſt, à notre avis, l'origine de ces fameux *Modes* des Anciens, dont chacun avait un caractere différent, & qui étaient chez eux ce que ſont parmi nous les *Tons*, comme nous eſpérons de le prouver bientôt.

La véritable origine des tons qui ſont aujourd'hui en uſage, eſt donc tirée des nombres 2, 3 & 5. Si nous voulions y introduire le nombre 7,

---

(*a*) Le *comma* eſt le petit intervalle qui fait la différence du ton majeur au ton mineur; ſa raiſon eſt de 80 à 81. On l'appele *comma-majeur*; c'eſt le *comma* ordinaire.

On diſtingue auſſi deux autres eſpeces de *commas*. 1°. Celui que l'on appele *mineur*, dont la raiſon eſt de 2025 à 2048, il eſt la différence du demi-ton majeur au demi-ton moyen. 2°. Celui qu'on appele *maxime* ou *comma de Pythagore*, il eſt dans le rapport de 524288 à 531441; c'eſt la différence, dont la douzieme quinte d'un ſon ſurpaſſe la dix-neuvieme octave de ce même ſon.

le nombre des tons de l'octave deviendrait plus grand, & nous donnerait les *quarts de ton*, que les Anciens connaiſſaient, & dont ils formaient ce qu'ils appelaient *l'enharmonique ;* mais ces quarts de tons étant bannis de notre Muſique, nous ne pouſſerons pas plus loin nos recherches en ce genre. C'eſt à M. Eulet que nous devons la démonſtration que nous venons de donner ; nous avons ſeulement tâché de la rendre plus claire pour les Muſiciens qui ne ſont pas Géometres.

Les Conſonances conſiſtent donc dans l'uniſſon (*a*), l'octave, la quinte, la quarte, la tierce & la ſixte.

Et les Diſſonances ſont formées par la ſeconde & par la ſeptieme. La ſeptieme majeure, ou note ſenſible, eſt l'origine des Diſſonances majeures ; la ſeptieme mineure, ou ſimplement la ſeptieme, eſt l'origine de toutes les Diſſonances mineures.

Nous établiſſons donc que tout intervalle commenſurable forme une Conſonance, c'eſt pourquoi on dit *Conſonances parfaites ;* & qu'il n'y a de Diſſonances que les intervalles dont les raports ſont irrationels, voilà pourquoi l'on dit *Diſſonances imparfaites.*

(*a*) La différence des ſons, à l'égard du grave & de l'aigu, étant ce qui conſtitue la conſonance, l'uniſſon ne devrait pas en être une. Cependant on le compte dans le nombre des conſonances.

L'unité étant le principe des nombres, & 2 en étant le premier, l'octave (qui répond au nombre 2) eſt naturelement la premiere conſonance, & en terme de Compoſition, on l'apele *replique*, parcequ'elle ſe confond avec ſon principe. Une preuve que l'octave eſt une partie de ſon principe, c'eſt que ſur un inſtrument, lorſqu'on fait réſoner une corde avec un peu de violence, une autre corde, montée à une autre octave plus aiguë ou plus grave, frémira ; au lieu que ſi on acorde trois cordes de cette maniere,

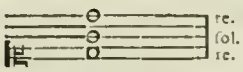

& que l'on faſſe réſoner la corde *ſol*, il n'y aura que la quinte *re* qui frémira, la quarte *re* en deſſous ne remuera point. Cette corde ne fait donc pas partie du ſon que l'on fait réſoner, puiſqu'elle ne frémit pas.

Une autre preuve que l'octave fait partie de ſon principe, c'eſt que ſur la flûte, plus ou moins de ſoufle fait un ſon plus haut ou plus bas d'une octave.

Zarlin dit que l'octave eſt la mere, la ſource & l'origine de tous les intervalles ; c'eſt par la diviſion de ſes deux termes, que s'engendrent tous les acords de l'harmonie.

CHAPITRE V.

De la Compoſition.

Ce qu'on appele *Compoſition*, ne conſiſte qu'en deux choſes.

La premiere, à ranger & diſpoſer pluſieurs ſons, ou ſemblables ou différens, les uns après les autres, de maniere que cette ſuite de ſons n'ait rien de déſagréable & faſſe plaiſir à l'oreille; c'eſt ce que les Anciens ont appelé *mélodie*, & ce que nous nommons *chant*.

La ſeconde, conſiſte à faire entendre deux ou pluſieurs ſons enſemble, de maniere que ce mélange ſoit agréable, c'eſt-à-dire, à inventer pluſieurs chants différens entr'eux, mais qui puiſſent aller enſemble, & tels que le mélange ou la réunion des ſons différens qui les compoſent, n'ait rien qui choque l'oreille (*a*); c'eſt ce que nous nommons *harmonie*, & ce qui ſeul mériterait le nom de *Compoſition:* mais l'uſage a prévalu; on entend également par ce mot la *mélodie* & l'*harmonie*. Ainſi, former une agréable ſuite de ſons, qui produiſent un beau chant, y joindre d'autres ſons, pour former un tout harmonique; voilà toute la Compoſition.

Elle ſe réduit donc à deux choſes: donner des regles ſûres pour aranger tellement les ſons les uns après les autres, qu'il en réſulte une mélodie agréable (*b*), & donner les moyens d'acompagner cette mélodie d'une bonne harmonie, c'eſt-à-dire, de faire entendre à la fois pluſieurs chants différens, ſans que ce mélange ait rien de déſagréable.

(*a*) Athénée, liv. 3, dit qu'un Cuiſinier Épicurien employait dans ſon art toutes les loix de la Muſique, & mélait ſes viandes, tantôt ſelon la proportion de la quarte, tantôt ſuivant celles de la quinte ou de l'octave, c'eſt-à-dire, comme de 3 à 4, ou de 3 à 2, ou de 2 à 4.

(*b*) Il faut auſſi qu'un Compoſiteur connaiſſe la portée & le caractere des voix & des inſtrumens, la facilité ou la difficulté de l'exécution; qu'il ſache les regles particulieres établies par la convention, par le goût, le caprice (ou la pédanterie, dit Rouſſeau, parcequ'il ne ſavait pas en faire uſage) comme les fugues, le contre-point, l'imitation, &c.

CHAPITRE VI.

De la Mélodie.

LA *Mélodie* conſiſte dans une agréable ſucceſſion de ſons ſimples (*a*).

C'eſt au goût du Compoſiteur à choiſir ſes ſons, & à s'en ſervir de maniere à créer des chants, qui flatent l'oreille, comme dans nos bouquets, le mélange heureux des couleurs parvient à flater la vue. C'eſt là que nous devons borner le pouvoir de la mélodie; tout ce que la mauvaiſe foi ou l'ignorance y ajoute de merveilleux, eſt auſſi faux qu'impoſſible; & ſi ceux qui la mettent ſi fort au deſſus de l'harmonie, voulaient être de bonne foi, ils conviendraient aiſément qu'au Théâtre ou dans les Concerts, la Muſique ne leur a jamais fait éprouver de ſenſations délicieuſes que par l'harmonie, ſoit douce & ſenſible, ſoit bruyante & terrible. Que deviendraient en effet, ſans l'harmonie, ces ſuperbes récits obligés, ces morceaux d'expreſſion, où l'ame déchirée partage les feintes douleurs d'un Acteur, ſouvent froid, & qui ne doit ſes ſuccès qu'à la préciſion avec laquelle il rend ce qu'un habile Compoſiteur, moyénant de riches acompagnemens & la force du rhythme, lui ordone d'exécuter? Abandonez-le ſur la ſcène ſans orcheſtre, laiſſez-le chanter un récitatif, quel qu'il ſoit, dénué d'acompagnement: comparez ce morceau avec un autre ſoutenu par l'harmonie; & prononcez enſuite.

Rouſſeau, au mot *mélodie* de ſon Dictionaire, dit *que la Muſique ne peint que par la mélodie, & que les acords, laſſant bientôt les oreilles, laiſſent toujours le cœur froid.* Cette propoſition eſt au moins très haſardée: il ne faut, pour s'en aſſurer, qu'entendre les Opéra que l'on nous donne depuis quelques années, & s'interroger ſur la cauſe du plaiſir qu'on y reſſent; on avoûra que ce plaiſir vient de la beauté d'une expreſſion imitative, que

(*a*) M. Algarotti dit que la mélodie eſt comme la vertu, qui conſiſte dans un point de perfection, hors duquel le trop & le trop peu vienent échouer.

l'harmonie ſeule peut faire naître. Qu'on exécute, ſans inſtrumens, *Roland*, *Iphigénie*, *Orphée*, &c. & l'on verra ſi la *mélodie* peut ſuffire.

Si Rouſſeau avait eu plus de connaiſſances qu'il n'en avait en harmonie, il n'aurait donné la préférence, ni à la mélodie ni à l'harmonie ſéparées l'une de l'autre, mais certainement à leur union, de laquelle il réſulte un charme inexprimable, que l'on peut appeler la *mélodie de l'harmonie*, & qui a lieu lorſque l'harmonie ne fait pas un vain bruit, mais lorſqu'elle chante ou qu'elle exprime.

C'eſt avec la même légereté qu'il critique l'uſage où l'on eſt quelquefois, de faire ſervir un air d'acompagnement à un chœur : ce qui eſt, dit-il, (croyant faire une épigramme) « *comme ſi on s'aviſait de réciter* » *deux diſcours à la fois* ». Nous nous contenterons de répondre : malheur à celui qui n'aura pas entendu avec plaiſir l'*air des Sauvages* ſervir d'acompagnement au chœur *Forêts paiſibles*, dans l'Opéra des Indes Galantes! Cet air ſublime nous ramene à la mélodie, acompagnée de l'harmonie, plus naturelement que tous les paradoxes de Rouſſeau ne pouraient faire.

On ſait qu'un ſon quelconque eſt compoſé de deux autres, qui ſont l'octave de ſa quinte (ou *la douzieme*), & la double octave de ſa tierce majeure (ou *la dix-ſeptieme*). Des oreilles bien fines & bien exercées entendent même quelquefois les octaves aiguës de ces intervalles. On appele ces ſons *les harmoniques du ſon principal* : & comme ils portent toujours chacun l'acord parfait, c'eſt fort heureuſement qu'ils ſont ſi faibles de leur nature ; car s'ils étaient plus forts, il en réſulterait une cacophonie continuelle. Dans l'acord parfait d'*ut*, par exemple, on entendrait toujours enſemble :

ut, mi, ſol, ſi, re.

acord d'ut.
acord de mi.
acord de ſol.

Et dans l'acord de ſeptieme de *ſol*, on entendrait :

ſol, ſi, re, fa, la, ut.

acord de ſol.
acord de ſi.
acord de re.
acord de fa.

C'eſt par ces harmoniques que Rameau & Tartini, par un chemin abſolument oppoſé, ont cherché le principe de l'harmonie, ſans pouvoir le trouver ni l'un ni l'autre.

Les inſtrumens nous aſſignent les bornes des ſons praticables, au grave & à l'aigu; lorſqu'ils ſont trop élevés ou trop bas, ils ne peuvent plus ſe diſtinguer. Il ne faut pas croire pour cela, que l'étendue des tons ſoit l'intervalle qu'il y a entre le plus grave & le plus aigu. Dans cet intervalle les tons ſont répétés à chaque octave; c'eſt donc l'octave ſeule qui ſert de bornes à l'étendue des tons, & tous ceux qu'on peut former dans la nature ſont compris dans l'octave.

Quoique la nature ne diviſe pas cette octave en parties égales, & qu'il y ait entr'elles des différences que le calcul fait développer, ces differences étant preſque inappréciables à l'oreille, on eſt convenu de les regarder comme égales; & comme on a adopté que chacune de ces parties aurait un demi-ton, il en réſulte que l'octave entiere eſt compoſée de ſix tons ou de douze demi-tons. Toutes les voix peuvent former ces douze ſons, dont ſept ſont naturels & cinq artificiels. On appele les ſept premiers, *diatoniques*, & les cinq derniers, *chromatiques :*

Sons naturels, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, *ſi*.

Sons artificiels, *ut*𝄪, *re*𝄪, *fa*𝄪, *ſol*𝄪, *la*𝄪. ou *re*♭, *mi*♭, *ſol*♭, *la*♭, *ſi*♭.

Les Anciens admétaient encore une troiſieme eſpece de ſons, qu'ils appelaient *enharmoniques*, dont nous parlerons dans un chapitre deſtiné particuliérement à cet objet; mais ils ſont preſque impraticables, & quand il ſerait poſſible de s'en ſervir, il n'y a point aujourd'hui d'oreilles aſſez délicates pour en ſentir le mérite. Ces ſons enharmoniques étaient formés d'un ſon coupé en pluſieurs parties.

Ce que nous appelons aujourd'hui *enharmonique*, eſt abſolument différent de la ſignification que les Anciens donnaient à ce mot, & ne conſiſte qu'à faire changer de nom à un acord, lorſqu'on peut donner deux noms à une des notes qui le compoſent. Par exemple, l'acord *ſi*, *re*, *fa*, *la* ♭, qu'on appele ſeptieme diminuée, eſt un acord dans le Ton d'*ut*, & doit naturelement être ſuivi de l'acord parfait *ut*, *mi*♭, *ſol*. Si, au lieu de lui faire prendre cette route, on change le *la*♭ en *ſol*𝄪, cet acord de ſeptieme diminuée, *ſi*, *re*, *fa*, *la*♭, ſe change en un acord de ſixte majeure avec la

fauſſe quinte *ſi, re, fa, ſol*𝄪, & eſt ſuivi de l'acord de ſixte *ut, mi, la*; ou de l'accord parfait *la, ut, mi*, qui tous deux conſtituent le Ton de *la*. Ainſi, au lieu d'avoir été en *ut*, comme il ſemble que l'oreille devait y conduire : par ce changement de nom de *la* b en *ſol*𝄪, on ſe trouve en *la*; & c'eſt ce que nous appelons *enharmonique*. Il y a bien quelque analogie entre notre enharmonique & celui des Anciens, en ce que, quoique nous nous permétions d'appeler à notre gré le même ton *la* b & *ſol*𝄪, il y a effectivement entre ces deux tons une différence. Nous avons déja dit que c'eſt cette différence qui empêche que nos quintes & nos tierces ne ſoient parfaitement juſtes; c'eſt ce qu'il eſt aiſé de conſtater par le calcul.

Les douze ſons, dont nous venons de parler, peuvent ſe recommencer pluſieurs fois en deſcendant & en remontant; c'eſt ce qu'on appele les différentes octaves : mais toute notre Muſique eſt renfermée dans l'eſpace de ſept octaves & demie, comme on le verra bientôt; c'eſt-à-dire, que depuis le ſon le plus grave ou le plus bas de la contre-baſſe, juſqu'au ſon le plus aigu ou le plus élevé de la flûte du tambourin, il y a ſept octaves & demie.

Les Anciens avaient diviſé leurs ſons diatoniques en quinze degrés, qu'ils rangeaient en quatre claſſes, appelées *tétracordes*, parcequ'elles contenaient chacune quatre ſons ou cordes.

Le ſyſtême des Anciens commençait par le ſon le plus grave, & deſcendait à l'aigu, comme dans le tableau ſuivant.

Noms des Cordes des Anciens, en lettres latines.

	Proſlambanomenos.		
1er Tétracorde *hypatôn.*	Hypatè-hypatôn.		
	Parhypatè-hypatôn.		
	Lichanos-hypatôn.		
2e Tétracorde *meſôn.*	Hypatè-meſôn.		
	Parhypatè-meſôn.		
	Lichanos-meſôn.		
3e Tétracorde *diezeugmenôn.*	Meſè.	Meſè.	3e Tétracorde *ſynèmmenôn.*
	Parameſè.	Tritè-ſynèmmenôn.	
	Tritè-diezeugmenôn.	Paranètè-ſynèmmenôn.	
	Paranètè-diezeugmenôn.	Nètè-ſynèmmenôn.	
	Nètè-diezeugmenôn.		
4e Tétracorde *hyperbolæôn.*	Tritè-hyperbolæôn.		
	Paranètè hyberbolæôn.		
	Nètè-hyberbolæôn.		

Notes

Notes de notre Muſique qui répondent aux Cordes des Anciens.			*Noms de leurs Cordes en lettres Greques.*	*Tétracordes.*		*Noms des Cordes en Français.*
En Enharmonique.	En Chromatique.	En Diatonique.				
la	la	la	Προσλαμβανόμενος.			L'ajoutée.
ſi	ſi	ſi	Υπάτη-ὑπατῶν.			La principale des principales.
ſi ×	ut	ut	Παρυπάτη-ὑπατῶν.	1er Tétracorde *hypatôn* ou *des principales.*	Ces deux tétracordes étaient toujours joints enſemble.	La ſous-principale des principales.
ut	ut ♭	re	Λιχανὸς-ὑπατῶν.			Celle des principales qui ſe touchait de l'indeх.
mi	mi	mi	Υπάτη-μέσων.			La principale des moyenes.
mi ×	fa	fa	Παρυπάτη-μέσων.	2e Tétracorde *meſôn* ou *des moyenes.*		La ſous-principale des moyenes.
fa	fa ♭	ſol	Λιχανὸς-μέσων.			Celle des moyenes qui ſe touchait de l'index.
la	la	la	Μέση.			La moyene.
ſi	ſi	ſi *b* | ſi	Παραμέση.	1e Tétracorde *ſynèmmenôn* ou *des conjointes.*	Quand il était joint au 3me.	Celle d'après la moyene.
ſi ×	ut	ut	Τρίτη-διεζευγμένων.	3e Tétracorde *diezeugmenôn* ou *des ſéparées.*	Quand il était joint au 4me.	La troiſieme des ſéparées.
ut	ut ♭	re	Παρανήτη-διεζευγμένων.			La pénultieme des ſéparées.
mi	mi	mi	Νήτη-διεζευγμένων.			La derniere des ſeparees.
mi ×	fa	fa	Τρίτη-ὑπερβολαίων.	4e Tétracorde *hyberbolæôn* ou *des aiguës.*	Séparé ou uni avec le 3me.	La troiſieme des aiguës.
fa	fa ♭	ſol	Παρανήτη-ὑπερβολαίων.			La pénultieme des aiguës.
la	la	la	Νήτη-ὑπερβολαίων.			La derniere des aiguës.

Leur ſyſtême était donc compoſé de quatre Tétracordes, ainſi nommés :

En Grec.	*En Latin.*	*En Français.*
1. Τετράχορδον-ὑπατῶν.	1. Tetrachordon-hypatôn. . . .	1. Tétracorde des *principales.*
2. Τετράχορδον-μέσων	2. Tetrachordon-meſôn.	2. Tétracorde des *moyenes.*
3. Τετράχορδον-διεζευγμένων. .	3. Tetrachordon-diezeugmenôn.	3. Tétracorde des *ſéparées*, quand ſa premiere corde commençait à la *paramèſe ;*
. . . . . -συνημμένων.	-ſynèmmenôn. .	Et tétracorde des *conjointes*, quand ſa premiere corde commençait à la *mèſe*, & lui était commune avec le ſecond tétracorde, auquel alors il était joint.
4e Τετράχορδον-ὑπερβολαίων. . .	4. Tetrachordôn-hyperbolæon. .	4. Tétracorde des *aiguës.*

Chaque tétracorde s'acordait de trois façons, ſelon les trois genres *diatonique*, *chromatique* & *enharmonique.*

Dans le diatonique, un demi-ton, un ton, un ton :

ſi, ut, re, mi; ou *mi, fa, ſol, la;* ou *la, ſi*♭, *ut, re.*

Dans le chromatique, un demi-ton, un demi-ton, un ton $\frac{1}{2}$, ou tierce mineure :

ſi, ut, ut 𝄪, *mi;* ou *mi, fa, fa* 𝄪, *la.*

Dans l'enharmonique, un quart de ton, un quart de ton, deux tons, ou tierce majeure,

ſi; ſi ×, *ut, mi;* ou *mi, mi* ×, *fa, la.*

L'enharmonique conſiſtait dans la différence de *mi*, hauſſé d'un quart de ton, à *fa;* ce qui n'eſt pas aiſé à ſentir, ſur-tout dans des mouvemens vifs.

On voit par le tableau ci-deſſus, que dans l'acord des tétracordes, pour les genres chromatique & enharmonique, la premiere & derniere corde ne changeaient point, auſſi les appelait-on cordes *fixes* ou *immobiles;* il n'y avait que la ſeconde & la troiſieme, qui, prenant tantôt une intonation, tantôt une autre, ſe nommaient, à cauſe de cela, les *muables* ou *mobiles.*

Les Ariſtoxéniens prétendaient avoir ſix changemens d'acords pour leurs tétracordes; deux pour le diatonique, trois pour le chromatique, & un pour l'enharmonique. Ptolomée les réduiſit à cinq : comme les Auteurs de ce tems-là ſe contrediſent preſque tous, on s'eſt arêté à ce qu'il y a de plus général.

Rouſſeau, au mot *tétracorde* de ſon Dictionaire, prétend *qu'un tétracorde formait, pour les Anciens, un tout auſſi complet, que le forme pour nous une octave.* C'eſt un paradoxe qui ne peut pas même être diſcuté ſérieuſement, parceque, dans tous les tems, il n'eſt pas poſſible que l'oreille ne ſe ſoit aperçue que la *paramèſe* (octave de l'hypate-hypaton) & l'hypate-hypaton formaient, pour ainſi dire, le même ſon, avec la ſeule différence de l'aigu au grave, & avaient ainſi entr'elles une analogie qu'elles n'avaient avec aucune autre corde. La preuve en eſt, que les Grecs, qui ne pouvaient ſouffrir deux ſons différens frapés enſemble, chantaient à l'octave ou à la double octave, & croyaient chanter la même choſe; ils ſentaient donc que l'octave & le ſon principal ne faiſaient qu'un; ils ne croyaient donc pas qu'un tétracorde, une quarte pût jamais former *un tout complet.*

Si leur premiere Muſique était contenue dans un ſimple tétracorde, &

s'il eſt vrai que leur premiere lyre n'ait eu que trois ou quatre cordes, c'eſt qu'alors leur Muſique n'en était point une, mais ſimplement une déclamation; & l'étendue de ce tétracorde prouve ſeulement que la voix, dans la déclamation, ne pouvait paſſer les bornes de ce tétracorde, & par conſéquent ne pouvait s'abaiſſer au deſſous de l'*hypate-hypaton*, ni s'élever au deſſus de l'*hypate-meſon*.

Comme leur premiere Muſique (ou plutôt Plain-chant) fut conſacrée à la religion, ils ſe bornerent au tétracorde *hypaton*, qui était le plus grave, & qui s'acordait mieux avec la majeſté des Dieux. Quand ils introduiſirent la Muſique dans les harangues & dans les tragédies, pour acompagner ce qui devait être entendu diſtinctement par le Peuple, ils trouverent que le premier tétracorde était trop bas & trop ſourd pour cet uſage, & ils inventerent le ſecond tétracorde, appelé *meſon*, qui fut compoſé de la derniere corde du premier tétracorde, & de trois nouvelles cordes plus aiguës: (voilà les trois cordes ajoutées à la lyre par Terpandre, *ſelon Pline*). La Muſique ne ſe contentant pas alors d'être conſacrée aux cérémonies religieuſes & aux inſtitutions morales, voulut s'introduire dans les choſes de ſimple amuſement, & ſervir d'encouragement à la gaité. Les ſons des deux premiers tétracordes n'étant pas aſſez aigus pour opérer cet effet, il fallut inventer le troiſieme tétracorde, *ſynemmenon* & *diezeugmenon*; & l'abus de la gaité, comme les bacchanales, les orgies, les myſteres de la bonne Déeſſe, &c. auront fait inventer le quatriemé tétracorde, *hyperboleon*, parceque plus les ſons devenaient perçans, plus ils animaient des eſprits déja échaufés par le vin & par la débauche.

Il nous parait que voilà la marche la plus naturelle de l'invention des tétracordes. Jamais nous ne croirons que les Grecs aient été aſſez bornés, pour penſer avoir un ſyſtême complet de Muſique dans l'intervalle d'une quarte; & que leurs oreilles, ſi délicates en poéſie & en proſe, n'aient pas ſenti en Muſique, que cette étendue, pour être complete, devait aller juſqu'à l'octave. La preuve qu'ils l'ont ſenti, c'eſt qu'après avoir inventé les deux premiers tétracordes, dont le premier faiſait *ſi*, *ut*, *ré*, *mi*, & le ſecond *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, voyant qu'il leur manquait quelque choſe avec ces deux intervalles de quarte, ils ajouterent une corde au deſſous de la plus grave de celles qu'ils avaient, & ils la nommerent *proſlambanomenos* ou *ajoutée*, ce qui leur donna le *la*; & alors, en partant de cette *proſlamba-*

nomenos ou *la*, & montant juſqu'à la fin de leur ſecond tétracorde, ils eurent *la, ſi, ut, re, mi, fa, ſol, la*, ce qui leur fit une octave complete; & les deux derniers tétracordes ajoutés depuis, firent entr'eux une ſeconde octave. Le premier tétracorde *ne formait donc point pour les Anciens un tout auſſi complet, que le forme pour nous une octave.*

Nous venons de voir les noms que les Anciens donnerent à leurs ſons; mais ces noms étaient plutôt les noms des cordes de leur lyre ou de leur cithare, qui répondent aux différens noms que nous donnons à nos cordes, comme *bourdon, chanterelle, ſeconde, troiſieme, quatrieme*, &c. Ainſi ces noms étaient plus propres pour la pratique des inſtrumens, que pour celle du chant; car comment pouvoir prononcer *proſlambanomenos* ſous une ſeule note? Auſſi ils ne tarderent pas à y ſubſtituer d'autres noms plus courts.

Noms Grecs, té, ta, tè, tô, ta, tè, tô.

Noms modernes, ſi, ut, re, mi, fa, ſol, la.

Les Romains, en adoptant la Muſique des Grecs, changerent les noms des quinze ſons des quatre tétracordes, & leur donnerent ceux des quinze premieres lettres de leur alphaber: A, B, C, D, E, F, G, H, I, K, L, M, N, O, P; ce qui dura juſqu'au Pape Saint Grégoire: car alors ce Pape ayant trouvé que le nombre en était trop conſidérable, les réduiſit à ſept.

A.	. . . . .	A mi la.
B.	. . . . .	B fa ſi.
C.	*D'où nous eſt venu*	C ſol ut.
D.	*l'uſage de dire:*	D la re.
E.	. . . . .	E ſi mi.
F.	. . . . .	F ut fa.
G.	. . . . .	G re ſol.

Cet uſage ſubſiſta juſqu'au milieu du onzieme ſiecle, que Gui d'Arezzo, appelé vulgairement *Gui Arétin*, ſe ſervit des ſix ſyllabes *ut, re, mi, fa, ſol, la*, qu'il prit de l'hymne de Saint Jean, comme nous l'avons déja dit; & l'uſage de les nommer ainſi, s'eſt univerſelement établi. Cependant, comme les ſons ſe réproduiſent de ſept en ſept, & que Gui

n'avait donné que ſix noms, il fallait à tous momens muer ou plutôt *muancer*, c'eſt-à-dire, nommer toujours *mi* chaque demi-ton qui ſe trouvait dans la meſure. Ce qui a beſoin d'être un peu détaillé pour être compris.

Nos peres ne connaiſſant point le *ſi*, & n'ayant pour nommer leurs notes que *ut* (ou *do* (*a*)), *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, nommoient *mi*, ce que nous appelons aujourd'hui *ſi*, & s'y préparaient une note d'avance; ainſi, au lieu de dire comme nous,

ut, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, demi-ton(*ſi*, *ut*),

ils diſaient, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, muance(*re*, *mi*, *fa*).

Ainſi la muance commençait après *ſol*, en diſant *re*, *mi*, *fa*, au lieu de *la*, *ſi*, *ut*.

S'il y avait un *b mol* dans la meſure, la muance commençait deux notes d'avance; ainſi, au lieu de dire,

ut, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, demi-ton(*la*, *ſi* b), *ut*,

ils diſaient, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, muance(*re*, *mi*, *fa*, *ſol*).

Par ce moyen, les deux demi-tons de cette meſure, *mi fa* & *la ſi b*, ſe trouvaient *mi fa* & *mi fa*; & la muance commençait après le premier *fa*, en diſant *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, au lieu de *ſol*, *la*, *ſi* b, *ut*.

Si le chant commençait deux notes avant le demi-ton, la muance commençait alors comme dans cet exemple :

demi-ton(*ſol*, *la*, *ſi*, *ut*), *re*, *mi*, *fa*, *ſol*; au lieu de ſolfier ainſi, on diſait, muance(*ut*, *re*, *mi*, *fa*), *re*, *mi*, *fa*, *ſol*.

Si le chant deſcendait après le *b mol* accidentel, la muance deſcendait auſſi, comme dans cet exemple :

re, *mi*, *fa*, *ſol*, demi-ton(*la*, *ſi* b), *la*,

on diſait alors; *re*, *mi*, *fa*, muance(*re*, *mi*, *fa*), *mi*.

(*a*) Les Italiens diſent *do*, pour ne pas dire *out*, qui ſerait dur à prononcer.

L'exemple ſuivant donne deux muances dans un trait de chant montant :

demi-ton demi-ton
ut, re, mi, fa, ſol, la, ſi, ut, re, mi, fa ※, ſol,

1re muance 2e muance
ut, re, mi, fa, ſol, re, mi, fa, ſol, re, mi, fa.

On ſolfiait ainſi le chant ſuivant :

demi-ton demi-ton demi-ton demi-ton demi-ton demi-ton
mi, fa, ſi, ut, fa ※, ſol, ut ※, re, ſol ※, la, re ※, mi,

1re muance 2e muance 3e muance 4e muance 5e muance
mi, fa, mi, fa, mi, fa, mi, fa, mi, fa, mi, fa.

On voit aiſément la difficulté qu'il y a de ſolfier ainſi, & combien de tems il faut étudier pour ſe la rendre familiere ; il eſt auſſi à préſumer que c'eſt cette longue étude, & cette fatigante méthode, qui donnent aux Muſiciens Italiens la grande ſupériorité qu'ils ont de lire la Muſique, & la préciſion avec laquelle ils l'exécutent. Nous croyons cependant que depuis quelques années ils ont abandonné la méthode des muances, pour prendre la nôtre, quoique le P. Martini faſſe encore mention de l'ancienne, dans ſon Livre qui a paru en 1774 ; mais ce ſavant Théoriſte laiſſe voir clairement qu'il n'eſt pas ataché à celle de ſon pays, & qu'il en connaît mieux que perſonne tous les inconvéniens.

Il eſt bien ſingulier qu'un homme auſſi habile que Gui, ne ſe ſoit pas aviſé de nommer le ſeptieme ſon, ne pouvant douter que le huitieme ne fût l'octave juſte du premier, & par conſéquent le même ; & qu'il ait préféré cette ſuite ſi compliquée des *muances*, à une opération auſſi aiſée que l'eſt celle d'un ſeptieme nom.

On fut cependant pluſieurs ſiecles ſans en détruire l'inconvénient ; & M. l'Abbé Broſſard prétend, dans un manuſcrit dépoſé à la bibliotheque du Roi, qu'en 1501 Balthaſar *Praſperg*, de Merſpurg en Allemagne, fit imprimer à Bâle un Traité de Muſique chorale, au commencement duquel il y a une planche en bois, où l'on voit gravé très-diſtinctement, quoiqu'en lettres gothiques :

ut, re, mi, fa, ſol, la, ſi.

Et il ajoute que ce Traité eſt dans la bibliotheque du Collége des quatre Nations ; mais malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu l'y voir, & il nous ſemble qu'on s'acorde généralement à convenir que le *ſi* fut ainſi nommé par un Muſicien du dernier ſiecle, nommé *le Maire ;*

peut-être cependant la premiere idée n'eſt-elle pas de lui. Car vers la fin du dernier ſiecle, un Flamand, nommé *David Moſtard*, donna un petit Traité *De Inſtitutione Muſices*, dans lequel il ſubſtitue aux ſix ſyllabes de Gui :

muance

ut, re, mi, fa, ſol, re, mi, fa.
bo, ce, di, ga, lo, ma, ni, bo.

où, par le moyen de cette nouvelle ſyllabe, il détruit toutes les muances, en nommant tous les tons de l'octave. Cette nouveauté fit du bruit, & eut des partiſans, ainſi que des critiques; mais pour avoir voulu trop changer, on s'en tint à l'uſage qui ſubſiſtait depuis ſix ſiecles. Peut-être que s'il n'eût propoſé que d'ajouter la ſyllabe *ni*, cette nouveauté ſi ſimplifiante eût alors réuſſi comme elle le devait. Il eſt poſſible que *le Maire* ait connu l'Ouvrage de *David Moſtard*, qu'il en ait ſenti l'utilité, & qu'ayant ſeulement changé le nom de *ni* en celui *ſi*, il ait beaucoup contribué à en introduire la pratique, ce qui l'en aura fait paſſer pour l'inventeur.

Jean Rouſſeau eſt le premier qui ait fait imprimer une méthode de Muſique, ſelon le ſyſtême du *ſi*. Les Allemands eurent de la peine à s'y acoutumer. Ce ne fut qu'en 1697 que *Spceren* fit imprimer une méthode ſelon ce ſyſtême, & les Italiens commencent à l'adopter. *Le Maire* avait propoſé de changer les noms des notes, il voulait qu'on les nommât :

ta, ra, ma, fa, ſa, la, za, ta,
ut, re, mi, fa, ſol, la, ſi, ut.

En 1685, un nommé *Lancelot* avait auſſi propoſé de les nommer :

ta, la, mi, da, ſe, re, ni, ta,
ut, re, mi, fa, ſol, la, ſi, ut.

Mais ces changemens n'ayant aucune utilité réelle, ne furent point adoptés & ne devaient pas l'être.

CHAPITRE VII.

Figures ou Caracteres dont on s'eſt ſervi en différens tems pour noter la Muſique des Anciens.

On ne ſe contenta pas d'avoir inventé des noms pour les ſons : on crut néceſſaire de les peindre aux yeux, pour ſoulager la mémoire ; & on convint pour cela de différens caracteres ou figures plus ou moins faciles à comprendre & à retenir, ſelon le génie des Nations qui s'en ſont ſervies, ou plutôt ſelon les degrés de perfection que l'art de la Muſique a reçus de tems en tems.

Les Grecs ſe ſervirent des lettres de leur alphabet. Ces lettres étaient entieres, coupées, droites, renverſées, &c. & ſe marquaient ſur une même ligne, au deſſus de chaque ſyllabe du texte qu'ils voulaient chanter. Nous en avons tiré les figures exactes du Recueil précieux du Savant *Meibomius* (*a*). *Athénée*, d'après *Phémius*, nous anonce, dans ſon Livre 8, chap. 2, que *Stratonique*, Athénien, inventa les acords, ainſi que le moyen de les noter. Nous parlerons de cette découverte dans notre Livre 5, article, *Stratonique ;* on peut y voir l'importance dont eſt cette phraſe d'Athénée, & combien elle confirme notre façon de penſer.

Un manuſcrit, que l'on peut voir à Saint-Sauveur de Meſſine, & qui a plus de huit cent ans d'ancieneté, prouve que l'on chercha à ſimplifier l'ancienne méthode, en tirant huit lignes paralleles à une diſtance égale, & à la tête deſquelles on mettait une de ces lettres, propres à marquer les ſons ; au deſſous de ces huit lignes on écrivait le texte, & au deſſus de chaque ſyllabe, on mettait un point ſur la ligne du ſon qu'on voulait donner à cette ſyllabe.

EXEMPLE.

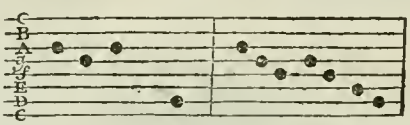

Sal — ve, Re—gi—na.

(*a*) Voyez ces figures à la fin de ce Livre.

Cette

Tableau General des Unissons,
et Etendue de tous les Instrumens, et de tous les genres de voix.

Instrumens à vent

- *Flûte du Tambourin.* A
- *Petite Flûte.* B
- *Grande Flûte.*
- *Hautbois.*
- *Clarinette en C-sol-ut.*
- *Trompette en C-sol-ut.*
- *Cor tel qu'il est pour la vérité du Son.* B
- *Cor tel qu'on le copie ordinairement.*
- *Basson.*
- *Serpent Instrum.t d'Eglise.*

Voix humaines.

- *Premier Dessus chantant.*
- *Second Dessus chantant.*
- *Haute contre chantante.*
- *Taille chantante*
- *Basse taille chantante.*
- *Basse contre chantante*

Instrum.s à cordes.

- *Violon* — Cordes à vide
- *Alto* — Cordes à vide
- *Basse ou Violoncelle.* — Cordes à vide
- *Contre basse.* — Cordes à vide

Double Clef d'Octave montante cet Instrum.t etant a 2 Octaves au dessus de la note copiée

Petite Clef d'Octave montante, cet Instrum.t etant à une Oct.ve au dessus de la note copiée

Petite Clef d'Octave renversée
Cor en C-sol-ut

il faut démancher p.r les notes au dessus

il faut démancher p.r les notes au dessous

1re Octave. 2e Octave. 3me Octave. 4me Octave 5me Octave

A *Double Clef d'Octave renversée cet Instrument etant à deux Octaves au dessous de la note copiée,*

Essay sur la Musique
Tome II *page 25.*

D'après l'adoption de la petite Clef de Fa *sur la quatrieme ligne et qui est de deux Octaves plus basse que la Clef de* Fa *ordinaire, M.r* Francœur *Le Neveu Maitre de la Musique de la chambre du Roy et de l'Orchestre* [illegible] *marquées* A *et* B, *ces deux Clefs sont faites pour eviter la multiplicité des lignes qu'on est souvent obligé d'ajouter au dessus, ou au dessous des cinq portées. Elles ne peuvent se poser que sur la seconde et troisieme lignes, et leur position* [illegible] *faire connaitre plus aisément les sons qu'elles désignent. la Clef* A *nommée double Clef d'Octave en montant ou en descendant, est designée par les chiffres 15. pour faire connaitre que les sons qu'elle indique sont à deux Octaves* [illegible] *montant ou en descendant, est désignée par le chiffre 8 pour n'indiquer qu'une Octave. Comme ce Tableau représente à la vue les Unissons, on connaitra aisément par les Clefs ordinaires qui se trouvent soit au dessus soit au*
Diapason general de tous les instrumens à vent, *par M.r* Francœur *le Neveu, qu'il a fait paroitre en 1772.*

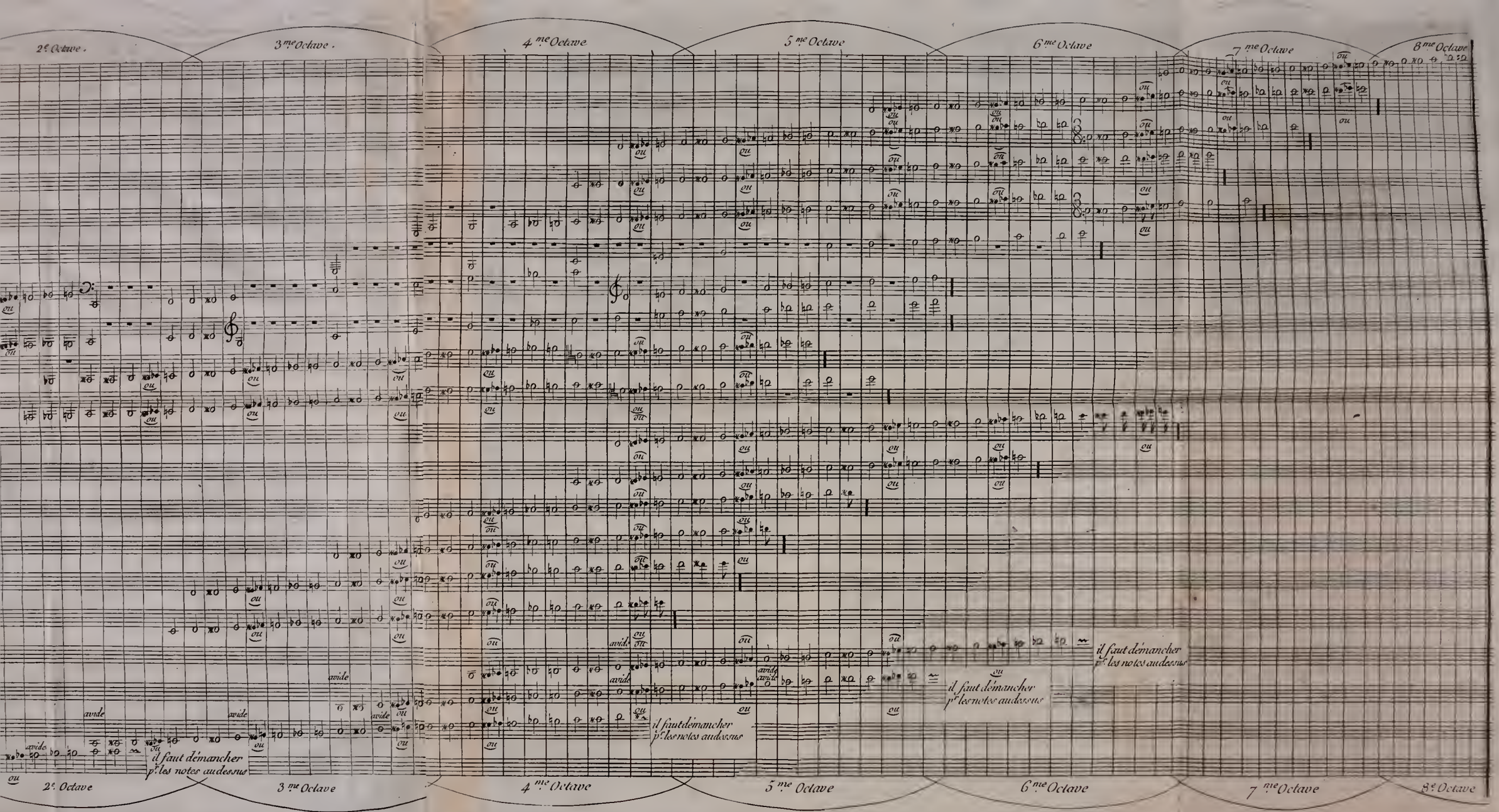

igne et qui est de deux Octaves plus basse que la Clef de Fa ordinaire, M. rancœur Le Neveu Maître de la Musique de la chambre du Roy et de l'Orchestre de l'Opera a inventé les deux Clef de Si que nous employons dans ce Tableau, et que l'on verra
ltiplicité des lignes qu'on est souvent oblige d'ajouter au dessus, ou au dessous des cinq portées. Elles ne peuvent se poser que sur la seconde et troisieme lignes, et leur guidon au dessus ou au dessous de la Clef indique les octaves qu'elles supposent. on leur a donné des formes Arithmetiques pour
" A nommée double Clef d'Octave en montant ou en descendant, est designée par les chiffres 15. pour faire connaitre que les sons qu'elle indique sont à deux Octaves soit au dessus soit au dessous selon que le guidon le marque ; et la Clef B. nommée petite Clef d'Octave en
'indiquer qu'une Octave. Comme ce Tableau représente à la vue les Unissons, on connaitra aisément par les Clefs ordinaires qui se trouvent soit au dessus soit au dessous de ces nouvelles clefs, les sons qu'elles indiquent. on peut voir un détail plus étendu sur cet objet dans le
veur le Neveu, qu'il a fait paroitre en 1772.

Essay sur la Musique
Tome II *page 25.*

our éviter la multiplicité de
lésignent. la Clef A nomme
iffre B pour n'indiquer qu'
t, par Mr Francœur *le Neve*

Cette méthode avait cela de bon, qu'elle marquait distinctement les sons aigus & les sons graves.

Vers l'an 1024, Gui d'Arezzo réduisit ces huit lignes à quatre, & se servit des interlignes, aussi bien que des lignes; & par ce moyen il eut autant d'étendue en quatre lignes, qu'on en avait alors en huit. Il est constant qu'il ne se servit que de *points*, pour représenter ce que nous appelons aujourd'hui des *notes*; parceque la Musique n'étant alors que le *plain-chant*, dont toutes les notes sont égales, on n'avait pas besoin de signes pour marquer la différence de leur durée. C'est de-là que nous est venu le nom de *contre-point*. Cette méthode pouvait suffire, lorsque les systêmes n'étaient tout au plus que de quinze sons en deux octaves; mais depuis que leur quantité s'est si fort accrue, il a fallu trouver des moyens de les distinguer.

D'abord on a ajouté une ligne aux quatre de Gui; puis on a imaginé des clefs, qui élevent les sons d'une octave. On peut voir dans la table, que l'on trouvera à la fin de ce Livre, & qui est tirée du diapason général des instrumens à vent par M. Francœur le neveu, Maître de Musique de la Chambre du Roi, le tableau général des unissons, qui compose sept octaves & demie. On peut voir aussi le chapitre de notre premier Livre, où nous avons indiqué la maniere de déchifrer la Musique des XIIe, XIIIe & XIVe siecles.

Nous n'entrons point dans le détail des clefs, ni des valeurs des notes; nous supposons nos Lecteurs assez Musiciens pour en être instruits.

CHAPITRE VIII.

Étendue des Voix.

Comme toutes les Voix ne se ressemblent pas, & qu'elles ont, outre un caractere particulier, plus ou moins d'étendue, on les a distinguées en sept classes.

1°. *Premiers-Dessus*, en Italie *Soprano*, autrefois en France *Superius*. Ce sont les voix de femmes & d'enfans qui forment les sons les plus aigus. Quelques hommes ont cette voix, ou naturelement, ou par une opération contre nature.

ÉTENDUE.

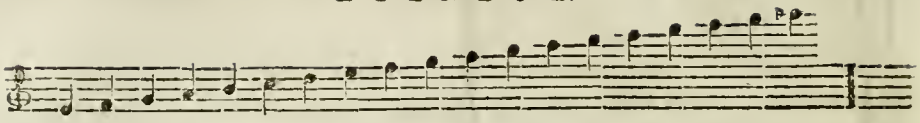

2°. *Seconds-Deſſus* ou *Bas-Deſſus*, en Italie *Diſcanto*.

ÉTENDUE.

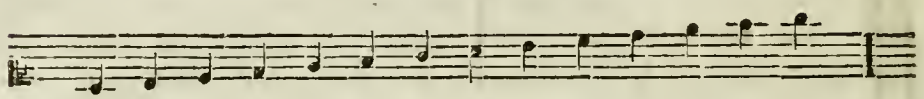

3°. *Hautes-Contres*, en Italie *Alto-Tenore*, formẽt les ſons les plus élevés du *medium*.

ÉTENDUE.

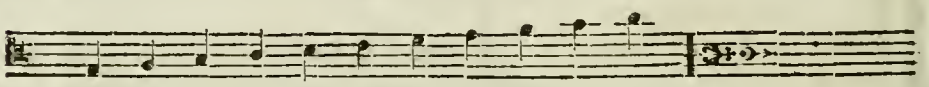

4°. *Tailles*, en Italie *Tenore*, forment les ſons du milieu du *medium*.

ÉTENDUE.

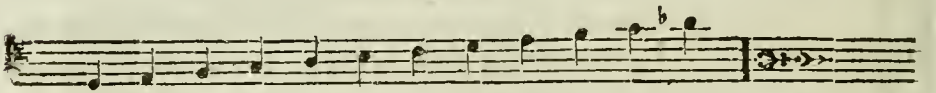

5°. *Concordant* ou *Baryton*, entre la Baſſe & la Taille : on ne s'en ſert plus.

ÉTENDUE.

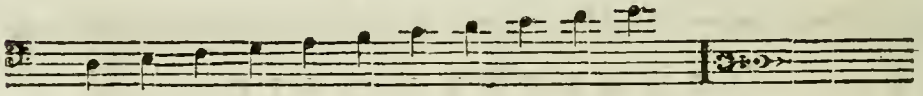

6°. *Baſſes-Tailles*, forment les ſons les plus bas du *medium*.

ÉTENDUE.

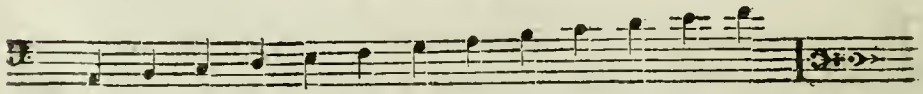

7°. *Baſſes-Contres*, forment les ſons les plus graves.

ÉTENDUE.

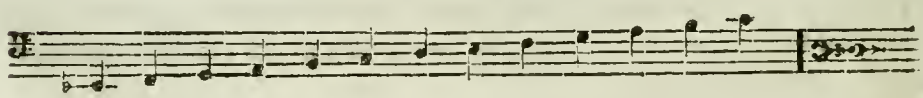

CHAPITRE IX.

Des Modes ou Tons.

Le nom de *Mode*, parmi nous, n'a pas la même ſignification qu'il avait chez les Anciens.

Nous ne connaiſſons actuelement que deux modes, le majeur & le mineur ; c'eſt-à-dire, que toute Muſique en Ton majeur eſt dans le *mode majeur*, & que toute Muſique en Ton mineur eſt dans le *mode mineur*. C'eſt la tierce qui conſtitue le mode, puiſque c'eſt la tierce qui conſtitue le Ton majeur ou le Ton mineur.

Le mode majeur eſt dans la nature, puiſqu'il eſt engendré par la réſonance du corps ſonore, qui rend la dix-ſeprieme majeure, double octave de la tierce majeure, ainſi que la douzieme, octave de la quinte du ſon fondamental.

Le mode mineur n'eſt pas donné par la nature ; il ne s'y trouve que par un renverſement expliqué par Rameau, & mieux encore par M. d'Alembert, dans ſes excellens *Élémens de Muſique théorique & pratique*, pag. 22.

Dans le mode majeur, la tierce, la ſixte & la ſeptieme doivent toujours être majeures.

Dans le mode mineur, les mêmes intervalles doivent toujours être mineurs ; cependant on rend preſque toujours majeure la ſeptieme : c'eſt ce qu'on appele la *note ſenſible*.

Quoiqu'il n'y ait effectivement que ces deux modes, on ſe ſert de ce terme dans un autre ſens ; & nous diſons qu'un air eſt dans le mode de *re*, quand il eſt dans le Ton de *re* majeur ou mineur, & alors il devient ſynonyme de Ton.

Ainſi, dans cette acception, on compte trente-quatre modes.

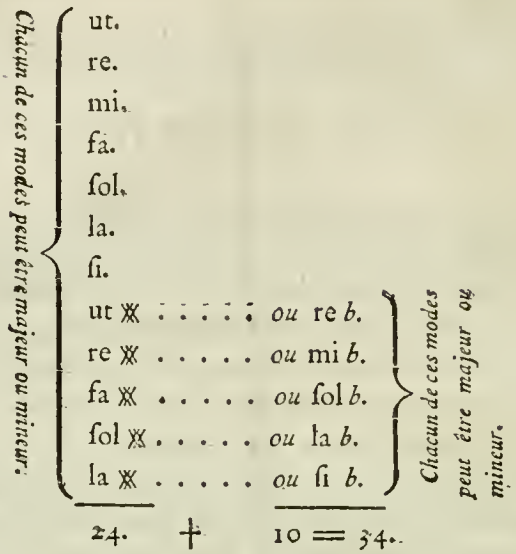

Ces trente-quatre modes ſe réduiſent à vingt-quatre, puiſqu'il y en a dix qui ne ſont que la répétition des autres, comme *ut* 𝄪 & *re* b, &c.

Paſſer d'un mode, ou d'un Ton, dans un autre, s'appele *moduler*. De-là vient la diſtinction du mode *principal* & du mode *relatif*. Le principal, eſt celui dans lequel commence & finit ordinairement le morceau; & les modes relatifs, ſont ceux dans leſquels on paſſe dans le cours du morceau.

Chez les Anciens (*a*) le mode n'était que l'étendue d'un tel ſon à tel autre ſon.

(*a*) Les Anciens diffèrent beaucoup entr'eux ſur les définitions, les diviſions & les noms de leurs modes. Tous s'acordent à dire, que c'eſt une conſtitution de ſons, c'eſt-à-dire, l'eſpace d'une octave ou de deux tétracordes diſjoints, remplis de tous les ſons intermédiaires ſelon le genre; & ce qui conſtatait chaque mode, c'était la maniere dont les deux demi-tons étaient placés dans l'octave : ainſi, comme il n'y a que ſept manieres de les placer, il n'y avait donc que ſept modes. Cependant les Anciens en ont admis ou rejeté un grand nombre en différens tems. (*Voyez le Dictionaire de Rouſſeau, art.* Mode).

L'idée que les Anciens atachaient à ce terme *mode* ou *ton*, était bien différente de celle que nous en avons. Ils n'entendaient par-là, qu'un certain degré d'élévation, dans le ſyſtême total de leur harmonie, dont les ſons ſe ſuivaient toujours ſelon le même ordre. Au lieu que, parmi nous, les modes ſont diſtingués l'un de l'autre, non-ſeulement par le

TABLEAU des *Modes* de la Musique des Grecs, comparés avec les *Tons* de la Musique Moderne.

Noms des Tons Modernes.	*Genre des Tons.*	*Caracteres des Tons prouvés par des Exemples.*	*Nombre des Modes Anciens.*	*Noms des Modes Anciens.*	*Situation respective de la Corde fondamentale de chaque Mode, d'après les Anciens.*	*Caracteres des Modes, selon les Écrits des Anciens : ils correspondent aux Caracteres de nos Tons.*	*Ce qu'en disent les Auteurs Anciens.*	*Division des Modes suivant leur genre d'élévation dans le Système général.*
La	Majeur / Mineur	*Ouverture du* Carnaval du Parnasse. — *Air d'*Armide. — Les Oi-seaux de ces bo-ca-ges N'y res-pirent que l'A-mour.	XVe.	Hyper-Lydien.	Ce *Mode*, le plus *aigu* des Quinze de la Musique des Grecs, avait sa *Corde fondamentale* une Quarte au-dessus de celle du Mode *Lydien*; & faisait le Diapason, ou l'Octave avec le Mode III *Hypo-Phrygien*. Il était probablement inconu à *Aristoxène*, qui n'en parle pas.	Ce *Mode* avait probablement le même caractère, mais plus brillant, que l'*Hypo-Phrygien*.	*Nous n'avons pu découvrir la façon de penser des Anciens sur ces trois* Modes.	*Modes aigus.*
La♭ ou Sol♯	Majeur / Mineur	ou — ou — Ces Tons ne sont guère employés, tant au Majeur qu'au Mineur.	XIV.	Hyper-Éolien.	Ce Mode, qui n'était vraisemblablement pas conu d'*Aristoxène*, avait sa Corde fondamentale à la Quarte au-dessus de celle du Mode *Éolien*, & à l'octave de celle de l'*Hypo-Ionien*.	Il avait probablement le même caractere, mais plus brillant, que le Mode *Hypo-Ionien*.		
Sol	Majeur / Mineur	*Ouverture de* Pigmalinn. — *Air des Prêtresses d'*Hippolyte & Aricie. *Acte I, Scène 3.*	XIII.	Hyper-Phrygien, appelé par *Euclide*, &c. Hyper-Mixo-Lydien. Il semble que ce dernier nom conviendrait mieux à un Mode qui serait à un demi-ton au-dessus de l'*Hyper-Lydien*, à la Quarte au-dessus de l'*Hyper-Dorien*, & à l'Octave de l'*Hypo-Dorien*.	Ce Mode, le plus aigu des Treize conus d'*Aristoxène* avait sa Corde fondamentale une Quarte au-dessus de celle du Mode *Phrygien*, & faisait l'octave avec l'*Hypo-Dorien*, le plus grave de tous.	Il avait probablement le même caractere, mais plus brillant, que le Mode *Hypo-Dorien*.		
Sol♭ ou Fa♯	Majeur / Mineur	ou — ou — Ces deux Tons ne sont guère en usage. Le Ton de *Sol♭* Mineur n'est jamais employé.	XII.	Hyper-Ionien, *ou* Hyper-Iastien, *ou* Mixo-Lydien *aigu*.	Sa Corde fondamentale était à la Quarte au-dessus de celle du Mode *Ionien*.	Sombre & Tranquille.	*Lucien* le dit Triste, & propre aux Cérémonies Religieuses.	
Fa	Majeur / Mineur	*Chasse de* Zaïde, *Acte II, Scène 5.* — *Monologue de* Dardanus. — Lieux funestes, où tout res-pire	XI.	Hyper-Dorien, *ou* Mixo-Lydien.	Ce Mode, le plus aigu & le dernier des Sept reconus par *Ptolémée*, qui l'appele *Mixo-Lydien*, avait sa Corde fondamentale à la Quarte au-dessus de celle du Mode *Dorien*.	Bruyant; mais quelfois, Melancolique & Pathétique.	*Plutarque* le dit propre aux Tragédies; *Aristote*, aux cœurs Tristes; *Platon*, aux Larmes; *Athénée*, tantôt à émouvoir, tantôt à calmer les Passions.	
Mi	Majeur / Mineur	*Air gai, du 3e Acte de* Castor & Pollux. — *Sarabande de* Castor.	X.	Lydien, *ou* Mode *Barbare*, parcequ'il portait le nom d'un Peuple de l'Asie.	Ce Mode, le plus aigu des cinq *Moyens*, occupait le milieu entre l'*Hyper-Dorien* & l'*Éolien*; & sa Corde fondamentale était à un ton au-dessus de celle du Mode *Phrygien*. Il est le Sixieme des Sept reconus par *Ptolémée*.	Animé, Éclatant; quelquefois Pathétique, & propre à la Mollesse.	*Platon* le défend, comme propre à rendre Mou & Efféminé. *Athénée*, dit que quelquefois il est propre aux Plaintes. *Aristote*, l'appele *Plaintif*.	
Mi♭ ou Re♯	Majeur / Mineur	*Monologue de* Castor. — ou — Ce Ton Majeur de *Re♯* n'est jamais employé. Tristes a-prêts, pâles flambeaux. — Ces Tons Mineurs de *Mi♭* & de *Re♯* sont peu usités.	IX.	Éolien, *ou* Lydien *grave*.	Il occupait le milieu entre le Mode *Lydien* & le *Phrygien*; & avait sa Corde fondamentale à un demi-ton au-dessus de ce dernier.	Grave & très-Sombre.	*Lasus* en parle comme d'un Mode Grave & Sombre. *Athénée* dit qu'il était Simple & Mystérieux. *Pratines*, raporté par *Athénée*, dit que l'Harmonie Ioniene convenait aux Jeunes Gens avides de Chansons Tristes; & il lui donne le premier rang.	
Re	Majeur / Mineur	*Chasse d'*Églé. — *La* Générale.	VIII.	Phrygien.	Ce Mode, le Cinquieme des Sept reconus par *Ptolémée*, occupait le milieu entre le *Lydien* & le *Dorien*; & avait sa Corde fondamentale à un ton de distance de celles de l'un & de l'autre.	Ardent, Fier, Impétueux, Véhément, Terrible; quelquefois plus Doux.	*Athénée* dit, que c'est le Mode sur lequel on sonoit des Trompetes & des Instrumens Militaires. *Platon* dit, que c'est le plus Fier & le plus Impétueux de tous les Modes.	*Modes M*

Mi♭ *ou* Re♯ — Mineur	Tristes a-prêts, pâles flambeaux. Ces Tons Mineurs de *Mi b* & de *Re* ♯ sont peu usités.	IX.	*ou* Lydien *grave.*	*Lydien* & le *Phrygien* ; & avait sa Corde fondamentale à un demi-ton au-dessus de ce dernier.	Grave & très-Sombre.	rieux. *Pratines*, rapporté par *Athénée*, dit que l'Harmonie Ionienne convenait aux Jeunes Gens avides de Chansons Tristes ; & il lui donne le premier rang.
Re — Majeur / Mineur	*Chasse d'Églé.* *La* Générale.	VIII.	Phrygien.	Ce Mode, le Cinquieme des Sept reconus par *Ptolemée*, occupait le milieu entre le *Lydien* & le *Dorien* ; & avait sa Corde fondamentale à un ton de distance de celles de l'un & de l'autre.	Ardent, Fier, Impétueux, Véhément, Terrible ; quelquefois plus Doux.	*Athénée* dit, que c'est le Mode sur lequel on sonoit des Trompetes & des Instrumens Militaires. *Platon* dit, que c'est le plus Fier & le plus Impétueux de tous les Modes. *Plutarque* l'appele *le Véhement.*
Re♭ *ou* Ut♯ — Majeur / Mineur	Les Tons de *Re b* Majeur & d'*Ut* ♯ Mineur sont peu usités. Les Tons d'*Ut* ♯ Majeur, & sur-tout de *Re b* Mineur, ne le sont point du tout.	VII.	Ionien, *ou* Iastien, *ou* Phrygien *grave.*	Il occupait le milieu entre le Mode *Phrygien* & le *Dorien* ; & avait sa Corde fondamentale à un demi-ton au-dessus de ce dernier.	Mou & consacré à la Compassion, ainsi qu'à ce qui rendait Efféminé.	*Platon* le défend, dans sa *République*, comme propre à rendre Mou & Efféminé. *Plutarque* le dit Mou, & *Athénée*, Voluptueux.
Ut — Majeur / Mineur	*Marche de* Castor. Venite, exultemus, *par Mondonville.* Ve-ni-te, ve-ni-te, ado-re-mus.	VI.	Dorien, *ou* Hypo-Mixo-Lydien.	Ce Mode, le Quatrieme des Sept reconus par *Ptolémée*, etait le premier & le plus grave des cinq principaux & plus anciens de la Musique Greque ; appeles aussi *Moyens*, parcequ'ils tenaient le milieu entre les dix ajoutes depuis, & placés à la Quarte de chacun d'eux ; savoir, cinq à l'*aigu*, distingués des cinq *Moyens* par l'addition de la préposition *hyper*, & cinq au *grave*, distingués par l'addition de la préposition *hypo.*	Sérieux, Grave, Majestueux, propre pour la Guerre ; quelquefois propreaux Sujets Religieux.	*Platon* le regarde comme propre à conserver les Bonnes Mœurs. *Plutarque* dit qu'il est distingué par sa Gravité. *Athénée* dit que quelquefois il est Tendre.
Si — Majeur / Mineur	*Duo de* Titon & l'Aurore. Rè - - - - - - - - - - - - gne, règne, Amour. *Prière de Thésée à Neptune dans* Hippolyte & Aricie. *Acte III, Scène 9.*	V.	Hypo-Lydien.	Sa Corde fondamentale était à une Quarte au-dessous de celle du Mode *Lydien.* Il est le Troisieme des Sept reconus par *Ptolémée.*	Animé & Brillant : quelquefois Agréable & Doux, d'autres fois consacré aux Chants Funebres & aux Méditations sublimes.	*Platon* le dit Brillant. *Aristote* veut qu'il soit consacré aux choses Tristes & Lentes. *Athénée* le consacre aux Chants Funebres, & aux Méditations sublimes.
Si♭ *ou* La♯ — Majeur / Mineur	*Marche des* Gardes Françaises. Le Ton de *La* ♯ Majeur n'est jamais employé. Le Ton de *Si b* Mineur est peu usité. Le Ton de *La* ♯ Mineur n'est presque jamais employé.	IV.	Hypo-Éolien, *ou* Hypo-Lydien *grave.*	Sa Corde fondamentale était à une Quarte au-dessous de celle du Mode *Éolien.*	Imposant, quoique Triste.	*Aristote* le dit d'une douce Gravité. *Athénée* dit qu'il est Imposant.
La — Majeur / Mineur	*Air des* Indes Galantes, *Acte des* Sauvages. Clair flambeau du monde, L'air, la terre & l'onde. *Monologue d'*Ismène. Zé-phirs, aimables fleurs, & vous, claires fon-taines.	III.	Hypo-Phrygien.	Sa Corde fondamentale était à la Quarte au-dessous de celle du Mode *Phrygien*, & à l'Octave au-dessous de celle de l'*Hyper-Lydien.* Il est le Second des Sept reconus par *Ptolémée.*	Brillant ; & quelquefois Calme & Paisible.	*Aristote*, au IXe Livre de ses *Problèmes*, nous apprend que les Grecs chanterent sur ce Mode des Monologues passionés de leurs Tragédies, & les appelaient *Cantiques.* *Athenee* dit, que quelquefois il est Calme.
La♭ *ou* Sol♯ — Majeur / Mineur	Les Tons de *La b* Majeur & de *Sol* ♯ Mineur sont peu usités. Les Tons de *La b* Mineur & de *Sol* ♯ Majeur ne le sont point du tout.	II.	Hypo-Ionien, *ou* Hypo-Iastien, *ou* Hypo-Phrygien *grave.*	Sa Corde fondamentale était à la Quarte au-dessous de celle du Mode *Ionien*, & à l'Octave au-dessous de celle de l'*Hyper-Éolien.*	Grave & Majestueux ; quelquefois très Triste.	*Lucien* dit qu'on l'employait aux Sérénades amoureuses, pour procurer de doux réveils.
Sol — Majeur / Mineur	*Monologue d'*Églé. Paisibles bois, ver-gers dé-li-cieux. *Air des* Indes Galantes, *Acte des* Sauvages. Forêts pai-sibles, forêts pai-sibles.	Ier.	Hypo-Dorien. Commun. Locrien.	Ce *Mode*, le premier & le plus *grave* des Quinze de la Musique des Grecs, avait sa Corde fondamentale à la Quarte au-dessous de celle du Mode *Dorien*, & à l'Octave au-dessous de celle de l'*Hyper-Phrygien.* Il est aussi le plus grave des Treize conus d'*Aristoxène*, & des Sept reconus par *Ptolémée.*	Affectueux, mais Gai ; souvent Doux & Majestueux.	*Aristote* lui donne le même usage qu'à l'*Hyper-Phrygien.* *Lucien* l'appele *le Majestueux.*

TABLEAU des *Modes* de l

Les Anciens n'ayant dans leur Muſique qu'une étendue très-bornée, n'en admirent d'abord que trois, dont les Toniques avaient entr'elles un ton de diſtance; le *Dorien* au grave, le *Phrygien* au milieu, & le *Lydien* à l'aigu. Ils partagerent enſuite ces tons en deux intervalles, & augmenterent de deux le nombre de leurs modes, l'*Ionien* & l'*Éolien :* le premier fut inſéré entre le Dorien & le Phrygien, & le ſecond entre le Phrygien & le Lydien.

Le ſyſtême s'étant enſuite étendu à l'aigu & au grave, on établit de nouveaux modes, qui tirerent leur dénomination des cinq premiers, en y joignant la prépoſition *hyper* (*ſur*) pour ceux d'en haut, & la prépoſition *hypo* (*ſous*) pour ceux d'en bas. Ainſi le mode *Lydien* était ſuivi de l'*Hyper-Dorien*, de l'*Hyper-Ionien*, de l'*Hyper-Phrygien*, de l'*Hyper-Éolien* & de l'*Hyper-Lydien*, en montant; comme, après le mode *Dorien*, venaient l'*Hypo-Lydien*, l'*Hypo-Éolien*, l'*Hypo-Phrygien*, l'*Hypo-Ionien* & l'*Hypo-Dorien*, en deſcendant. Mais l'*Hypo-Dorien* était le ſeul qu'on exécutât dans toute ſon étendue; à meſure que les autres s'élevaient, on en retranchait des ſons à l'aigu, pour ne pas excéder la portée de la voix.

Nous ſommes perſuadés que ce que les Anciens appelaient *mode*, n'eſt que ce que nous appelons aujourd'hui *ton*, à l'exception que, dans chaque Mode, on ne parcourait que l'octave; au lieu qu'aujourd'hui, dans nos Tons, nous parcourons une bien plus grande étendue. Nous allons donner, dans la planche qui regarde cette page, un Tableau de tous les Modes, avec celui de nos Tons; & on ſera en état de juger des raports qui ſont entr'eux.

---

degré d'élévation, mais encore par le différent arangement ou la différente progreſſion des ſons (ce qui conſtitue la modulation majeure & mineure) : & outre cela, par les diverſes modifications que reçoivent ces mêmes ſons, à cauſe du défaut de juſteſſe, inſéparable de la maniere d'acorder les inſtrumens de Muſique; modifications qui diverſifient, au jugement de l'oreille, les modulations tant majeures que mineures, quoique toutes les majeures ſoient eſſentielement les mêmes, auſſi bien que toutes les mineures. (*Voyez* le Mémoire de M. Burette, tom. 5 de l'Académie des Belles-Lettres, pag. 196).

On a pu voir dans le Tableau précédent, que ce que les Anciens appelaient *modes*, eſt en effet ce qu'aujourd'hui nous appelons *tons*, puiſque les genres des uns & des autres ſe ſont conſervés ſemblables depuis plus de deux mille ans. Mais les Modes pouvaient être caractériſés plus particulierement que nos Tons, par le genre de poéſies qu'on mettait en muſique ſur ces Modes, par l'eſpece d'inſtrumens qui acompagnaient les voix dans ces Modes, & par la meſure qu'on y employait.

Voilà à peu près tout ce qu'il eſt poſſible de conjecturer ſur ces fameux *modes* qui ont donné lieu à tant de contes, dont pluſieurs cependant pouraient s'expliquer aſſez naturelement. Ce qui nous ſemble le plus ſurprenant, c'eſt que la Muſique ait un caractere aſſez diſtinct, pour que les Tons aient un caractere invariable depuis tant de ſiecles.

Les Grecs avaient encore d'autres *modes* improprement nommés; car ce n'étaient que des genres de compoſition; tels étaient le *mode tragique* deſtiné pour le Théâtre, le *nomique* conſacré à Apollon, le *dithyrambique* conſacré à Bacchus, le *ſyntonolydien*, dont parle Platon, & dont nous n'avons aucune connaiſſance, &c.

Il y avait auſſi pluſieurs des Modes, que nous venons de nommer, qui, ſelon divers Auteurs, portaient des noms différens : on peut conſulter à ce ſujet le Dictionaire de Rouſſeau, *art.* Mode.

CHAPITRE X.

Des Cadences.

Le mot *Cadence* eſt formé du verbe latin *cadere*, qui veut dire *tomber*, parce qu'une cadence eſt proprement une chute du chant ou de l'harmonie, d'un Ton à un autre, ſur lequel on peut ſe repoſer & déterminer tout à fait un morceau.

Il faut au moins trois ſons pour former une véritable cadence; celui d'où l'on part, celui par lequel on paſſe, & celui ſur lequel on ſe repoſe.

Il y a trois ſortes de cadences :

La cadence parfaite,
La cadence imparfaite,
Et la cadence détournée.

Les cadences parfaites ſont de trois ſortes, comme dans ce *canon*, où elles ſont toutes trois raſſemblées.

Canon à trois.

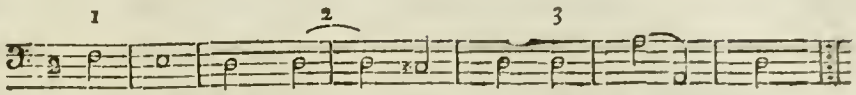

O Je - ſu, mi- - - ſe- - re- re me- - - î.

Les cadences imparfaites ſont auſſi de trois ſortes :

Deſcendre d'un demi ton à la finale, ſoit naturel, ſoit accidentel.

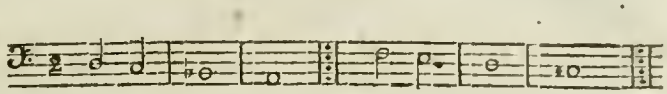

Monter d'un ton plein depuis la pénultieme juſqu'à la finale.

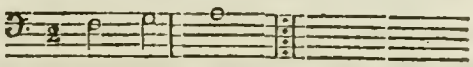

Monter de quinte ou deſcendre de quarte.

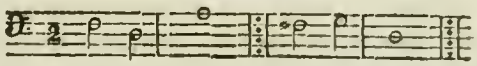

Les cadences détournées ne ſont que de ſimples repos.

La finale ſur le même ton que la pénultieme.

La finale deſcendant de la pénultieme par tierce majeure ou mineure.

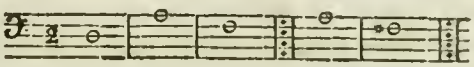

La finale montant de la pénultieme par tierce majeure ou mineure.

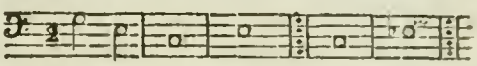

CHAPITRE XI.

De l'Harmonie.

L'HARMONIE eſt une ſuite d'acords qui plaît plus ou moins à l'oreille. La nature nous donne *l'acord parfait*, compoſé d'un ſon, de ſa tierce, & de ſa quinte ; l'art nous a donné les autres acords, qui ſont tous dérivés de la *ſeptieme* & de la *ſixte*.

Les Anciens, dit-on, connaiſſaient l'harmonie. Nous n'en avons aucune preuve, & celles qu'on veut tirer de quelques paſſages de Séneque, paraiſſent au moins douteuſes (*a*) : mais ce qui nous fait croire qu'ils ne la

(*a*) Voici le fameux paſſage de Séneque, épitre 84, qui prouve, dit-on, que les Anciens connaiſſaient l'harmonie : *Non vides quàm multorum vocibus chorus conſtet? Unus tamen ex omnibus ſonus redditur. Aliqua illic aucta eſt, aliqua gravis, aliqua media. Accedunt viris fœminæ, interponuntur tibiæ, ſingulorum ibi latent voces, omnium apparent.*

« Ne voyez-vous pas de combien de voix différentes un chœur eſt compoſé? Cependant » de tous ces ſons divers, il n'en réſulte qu'un ſeul. Il y a des Hautes-Contres (*aucta*), » des Baſſes (*gravis*), des Tailles (*media*). Les voix des hommes ſe marient à celles des » femmes, les accens de la flûte s'incorporent avec elles; on ne diſtingue aucun ſon parti- » culier, mais on recueille *une harmonie générale*». Cela ſignifie ſeulement, ou peut ſignifier, que les voix des hommes ſont graves & aiguës, ainſi que ſont les Baſſes, les Tailles & les Hautes-Contres; que les voix des femmes ſont à une octave au deſſus des voix aiguës des hommes; que les flûtes ſont à une octave au deſſus des voix de femmes, & que tous ces ſons à des octaves différentes ne font qu'un ſon unique; mais cela ne prouve pas que les Anciens compoſaſſent *à pluſieurs parties*. Ariſtide Quintilien définit la Muſique, *l'art qui apprend à bien chanter, & l'art qui apprend à compoſer un beau chant*, & Bacchius la définit *la connaiſſance du chant & de ce qui lui apartient*. Ariſtide, livre premier, dit qu'on entend par harmonie, *l'ordre de pluſieurs ſons qui ſe ſuivent*, mais il ne dit pas *le mêlange de pluſieurs ſons*. Quelle preuve plus convaincante que les Anciens n'ont jamais connu ce que nous appelons harmonie? Caſſiodore définit l'harmonie (qu'on appelait alors *ſymphonie*) d'une maniere qui prouve qu'il ne la connaiſſait pas; car il dit que c'eſt aſſez que pluſieurs ſons ſe rencontrent agréablement, pour ſatisfaire à toutes les conditions de cette définition, ſuivant laquelle il n'eſt point néceſſaire de changer l'acord, ni de varier par les différentes modulations, des parties qui chantent chacune leur ſujet. Cependant Caſſiodore étant l'un des derniers Auteurs anciens qui aient écrit ſur la Muſique, devait ſavoir tout ce que ſavaient ſes prédéceſſeurs.

Leur ignorance ſur l'harmonie eſt donc prouvée par celle de Caſſiodore, & il en réſulte que l'harmonie des Anciens était ſemblable à celle que les Iroquois, amenés à Louis XIV vers la fin du ſiecle dernier, lui firent entendre, pour lui donner une idée de leur Muſique. Pluſieurs d'entr'eux chantaient à l'uniſſon ou à l'octave, & les autres acompagnaient ce chant, en grondant comme des pourceaux, avec des ſecouſſes marquées par un mouvement bien réglé; & voilà comment on tempérait l'aigu des voix, par le mélange de la gravité du *grondement rhythmique* des autres Chanteurs, ainſi que le dit Caſſiodore. (*Voyez* la Muſique des Anciens par Perrault).

Toutes les fois que Platon parle d'harmonie, il lui donne la ſignification que nous donnons aux Modes : il dit que les harmonies *Ioniene* & *Lydiene*, ſont molles & efféminées, &c. que

connaiſſaient

connaiſſaient pas, c'eſt la préférence qu'ils donnaient à la *mélodie* ſur la *ſymphonie;* c'eſt ainſi qu'ils appelaient alors leur prétendue *harmonie.*

Ils faiſaient ordinairement jouer leurs inſtrumens à l'octave ou à l'uniſſon, quelquefois, dit-on, *à la tierce ou à la ſixte, & rarement en trio.* Ainſi ils étaient bien loin de ſe douter des beautés d'un art, qui, quoique encore dans ſon enfance, eſt infiniment ſupérieur à ce qu'il était de leur tems.

Les Anciens donnaient quelquefois le nom d'*harmonie* à l'octave, c'eſt-à-dire, aux concerts de voix qui s'exécutaient à l'octave, & qui s'appelaient plus communément *antiphonie.*

Dans les premiers tems, les regles de l'harmonie ne furent fondées que ſur l'approbation de l'oreille. Mais le Pere Merſenne, M. Sauveur, Rameau & Tartini ont enfin fixé des loix invariables, qui ſont démontrées à ceux qui veulent prendre la peine de les étudier. Cette matiere, ſi ſeche par elle-même, traitée par des Muſiciens qui n'étaient pas aſſez Géometres & par des Géometres qui n'étaient pas aſſez Muſiciens, eſt devenue enfin ſi obſcure & ſi rebutante, qu'il eſt peu de perſones qui aient la conſtance d'étudier ces préceptes volumineux noyés dans des raiſonemens qui n'ont jamais été entendus, même par leurs Auteurs.

Sans le courage de M. d'Alembert, les Ouvrages de notre grand Rameau, remplis de choſes utiles, ingénieuſes & neuves, ne ſeraient lus que par peu de perſones, étant preſque inintelligibles & dénués de cette méthode ſi néceſſaire pour inſtruire par gradation. M. d'Alembert, fâché de voir tant de travaux inutiles, a voulu les mettre en valeur : il nous a donné ſes *Élémens théoriques & pratiques,* qui ſont, pour ainſi dire, l'élixir de tout ce qu'a écrit Rameau. La clarté, la juſteſſe, la préciſion, voilà ce qui caractériſe cet Ouvrage précieux, le ſeul, peut-être, utile aux jeunes

---

l'harmonie *Doriene* eſt propre à conſerver les bonnes mœurs, &c. M. l'Abbé Fraguier, Savant illuſtre de l'Académie des Belles-Lettres, & admirateur des Anciens, s'étant aviſé, quoique vieux, de s'inſtruire des premiers élémens de la Muſique, prit quelques leçons d'acompagnement ſur le clavecin. Charmé de la douceur de cette harmonie, qui ſe mariant aux ſons mélodieux de la voix, flatait agréablement ſon oreille, il ſe ſentit indigné contre ceux qui refuſaient aux Anciens la connaiſſance d'une eſpece de concert ſi harmonieux. Il aurait dû plutôt s'indigner contre les Anciens, ou de leur ignorance en Muſique, s'ils n'ont pas connu cette douce harmonie, ou de leur mauvais goût, ſi l'ayant connue, ils l'ont dédaignée.

Muſiciens, & dont nous ne ſaurions trop leur conſeiller la lecture répétée & la plus réfléchie.

Rouſſeau compare les acords aux mots dont les Dictionaires ſont compoſés. Il ne s'agit plus, pour faire un beau morceau de Muſique, ainſi qu'une belle piece d'éloquence, que de trouver la liaiſon néceſſaire; & voilà ce qu'on n'apprend jamais, à moins que la nature n'y ait diſpoſé nos organes. Pour faire un tout raiſonable, il faut que quelque choſe de ce qui précede, ſe tranſmete à ce qui ſuit; & c'eſt cette ſucceſſion plus ou moins agréable, qui forme une harmonie & une mélodie plus ou moins bonne.

Une des plus ingénieuſes découvertes de Rameau, eſt ſon principe de l'acord parfait mineur, dont la vérité lui eſt conteſtée par Rouſſeau (*art.* Harmonie), ſans qu'il en aporte d'autre raiſon, que de dire : *l'expérience eſt fauſſe.* Nous pouvons dire avec plus de vérité : *la réfutation n'eſt pas vraie.*

Rameau a dit : qu'une corde ſonore faiſait vibrer, ſans les faire réſoner, deux cordes plus graves, l'une à ſa douzieme & l'autre à ſa dix-ſeptieme majeure. Il en a conclu, par un procédé trop long à raporter, que la tierce mineure était dans la nature, & que le grave la donnait, comme l'aigu donne la tierce majeure. Rouſſeau prétend qu'*il eſt reconnu, que les cordes acordées au deſſous du Son fondamental, ne frémiſſent point en entier à ce Son fondamental; mais qu'elles ſe diviſent pour en rendre ſeulement l'uniſſon, lequel conſéquemment n'a point d'Harmoniques en deſſous. Il eſt reconnu de plus, que la propriété qu'ont les cordes de ſe diviſer, n'eſt point particuliere à celles qui ſont acordées à la douzieme & à la dix-ſeptieme en deſſous du Son principal, mais qu'elle eſt commune à tous ſes multiples; d'où il ſuit, que les intervalles de douzieme & de dix-ſeptieme en deſſous, n'étant pas uniques en leur maniere, on ne peut rien conclure en faveur de l'acord parfait mineur qu'ils repréſentent.*

Voilà l'opinion de Rouſſeau. Mais depuis quand une opinion eſt-elle une preuve? Qu'eſt-ce que c'eſt qu'*une corde qui ne frémit pas en entier, mais qui ſe diviſe pour rendre ſeulement l'uniſſon?* Si elle ne réſone point, & que par conſéquent on ne puiſſe l'entendre, comment ſait-on qu'elle rend l'uniſſon? Si *c'eſt une étrange théorie de tirer de ce qui ne réſone pas, les principes de l'harmonie*, c'eſt un étrange raiſonement que d'aſſurer comme certain, qu'*une corde qui ne réſone point, donne l'uniſſon.* Quand bien

même Rameau aurait établi un principe faux, Rouſſeau n'en aurait pas moins dit une choſe abſurde; mais pluſieurs expériences, faites avec grand ſoin, nous ont déterminés à croire que Rameau ne s'eſt point trompé dans cette occaſion.

Nous avons vu très-diſtinctement vibrer les cordes plus graves que la corde principale, & nous n'avons pu diſtinguer aucun ſon; comme le ſon n'eſt autre choſe que l'air ébranlé par les vibrations, il nous ſemble poſſible que quelquefois les vibrations n'aient pas aſſez de force pour faire réſoner diſtinctement l'air qu'elles ébranlent. Si cela eſt, Rameau a raiſon; & ſi cela n'eſt pas, il n'eſt pas prouvé qu'il ait torr, puiſqu'alors il pourait avoir raiſon par une autre cauſe, & que certainement, en faiſant ſoner une corde, on n'entend jamais réſoner les plus graves pour former l'uniſſon, ainſi que le prétend Rouſſeau.

Une autre de ſes erreurs, eſt que *le corps ſonore ne donne pas ſeulement, outre le ſon principal, les ſons qui compoſent avec lui l'acord parfait, mais une infinité d'autres ſons formés par toutes les aliquotes du corps ſonore, leſquels n'entrent point dans cet acord parfait.*

Nous ne ſavons pas par quelle expérience il a entendu ou cru entendre d'autres ſons que la tierce & la quinte, mais nous déclarons formelement que nous n'en avons jamais entendu d'autres; il ne faut que lire ce que nous allons rapporter de Rouſſeau, pour ne plus douter de ſon erreur.

Tout ſon donne un acord vraiment parfait, puiſqu'il eſt formé de tous ſes harmoniques, & que c'eſt par eux qu'il eſt un ſon. Cependant ces harmoniques ne s'entendent pas, & l'on ne diſtingue qu'un ſon ſimple, à moins qu'il ne ſoit extrêmement fort; d'où il ſuit que la ſeule bonne harmonie eſt l'uniſſon, & qu'auſſi-tôt qu'on diſtingue les conſonances, la proportion naturele étant altérée, l'harmonie a perdu ſa pureté.

D'abord il n'eſt pas vrai qu'un ſon ne ſoit tel que par ſes harmoniques; car, puiſque, lorſqu'on fait réſoner une corde qui forme un ſon, on en entend trois, il en faut conclure que le ſon qu'on entend, eſt la réunion de trois ſons, dont deux ſont ſi faibles qu'on ne peut que difficilement les diſtinguer; mais il n'en eſt pas moins vrai que chacun de ces ſons eſt un ſon particulier : donc il n'en faut pas trois pour en faire un, parceque, s'il était néceſſaire, pour l'eſſence du ſon, qu'il fût un compoſé de trois, chacun de ces trois principes ne ſeroit rien ſéparément, & ne

deviendrait quelque chose, que par sa réunion avec les deux autres; à moins que Rousseau n'ait voulu nous faire croire, que chacun de ces harmoniques est composé de trois sons, & cela jusqu'à l'infini. Rameau, que la profondeur de ses idées a quelquefois égaré, a bien voulu prouver aussi la Trinité par le son; assurément nous n'avions pas besoin d'une preuve aussi singuliere, mais cette preuve est aussi claire en son genre, que celle que Rousseau nous donne de la formation du son.

Mais quand il serait vrai que le son n'existe que par ses harmoniques, faudrait-il en conclure *que la seule bonne harmonie est l'unisson?*

Peut-on appeler harmonie l'unisson & même l'octave? Et parceque le corps sonore ne nous donne, ni la septieme, ni tous les acords qui en dérivent, peut-on nier que ce ne soit l'heureux mélange de ces acords qui fait la bonne harmonie, & même l'harmonie proprement dite?

Il semble que Rousseau ait pris à tâche de dire le contraire de ce qu'avait dit Rameau, uniquement pour le contredire; car il n'apuie son sentiment par aucune raison même plausible. Rameau a dit, que les *dessus* d'une certaine simplicité suggerent naturelement leur *basse*, & qu'un homme ayant l'oreille juste, quoique non-exercée, entonera naturelement cette basse. Rameau a dit vrai, & on en voit chaque jour des exemples frapans. Cependant Rousseau ne craint pas de répondre, que *c'est-là un préjugé de Musicien, démenti par toute expérience;* & que *non-seulement celui qui n'aura jamais entendu ni basse ni harmonie, ne trouvera de lui-même ni cette harmonie ni cette basse, mais* qu'*elles lui déplairont, si on les lui fait entendre*, & qu'*il aimera beaucoup mieux le simple unisson.* Nous convenons de ce fait, mais en le restraignant aux personnes qui sont nées avec l'oreille fausse, ou avec une insensibilité totale aux charmes de la Musique.

Rameau a eu aussi raison de dire que *l'harmonie est la source des plus grandes beautés de la Musique;* & les savans & les ignorans ne peuvent également juger de la Musique, ainsi que Rousseau le prétend, pas plus qu'ils ne peuvent également être juges d'un tableau, d'une statue ou d'un monument. L'ignorant peut dire, cela me plaît, ou me déplaît; mais, dans aucun genre, il n'aura le droit de prononcer, d'après son sentiment, qu'une chose est belle ou ne l'est pas. Il est bien juste que ce soit le droit de ceux qui ont passé leur vie à s'instruire, & à distinguer la vraie

beauté, qui, dans tous les genres, ne conſiſte que dans les proportions; il faut donc les connaître pour pouvoir en juger.

Rouſſeau dit à la fin du mot *Harmonie*, que *le phyſique des ſons eſt très borné dans le plaiſir qu'il nous donne, & n'a que très peu de pouvoir ſur le cœur humain.* Nous abandonons cette aſſertion au jugement de ceux qui éprouvent les ſenſations les plus vives, lorſqu'ils entendent de la Muſique inſtrumentale parfaitement exécutée par un orcheſtre ſemblable à celui de l'Opéra, du Concert-ſpirituel, ou de Meſſieurs les Amateurs.

CHAPITRE XII.

[*De l'Échele des Grecs & de la nôtre.*

UNE *Échele* eſt, en Muſique, la ſucceſſion diatonique des notes.

Celle des Grecs était compoſée de deux téttacordes conjoints,

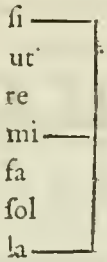

qui, comme l'a ingénieuſement prouvé M. d'Alembert, était plus ſimple que la nôtre, puiſqu'elle était formée du ſeul Mode d'*ut*.

ſi, ut, re, mi, fa, ſol, la.

Baſſe fondamentale, *ſol, ut, ſol, ut, fa, ut, fa.*

Au lieu que notre échele *ut, re, mi, fa, ſol, la, ſi, ut,* eſt formée du Mode d'*ut* & de celui de *ſol*.

ut, re, mi, fa, ſol, la, ſi, ut.

Baſſe fondam. *ut, ſol, ut, fa, ut, re, ſol, ut.*

Dans la Baſſe de la premiere échele, on ne trouve que *ut, ſol, fa*, qui

apartienent au Mode d'*ut ;* & dans la Baſſe de la ſeconde, on trouve *ut, ſol, fa,* qui apartienent au Mode d'*ut*, & *ſol, re,* qui apartienent au Mode de *ſol.* L'échele des Anciens était donc plus ſimple que la nôtre : auſſi on la diſait de ſuite, ſans avoir beſoin de repos, & ſans que l'oreille en demandât ; au lieu que quand nous chantons *ut, re, mi, fa, ſol, la, ſi, ut,* il n'y a point d'oreille un peu exercée, qui ne ſente un repos forcé après avoir dit *fa ;* & la raiſon en eſt, que juſque-là on a été dans le Mode d'*ut ;* mais qu'alors on en ſort pour entrer dans celui de *ſol,* où l'on acheve *ſol, la, ſi, ut.*

Ce fut Saint-Grégoire qui changea les *tétracordes* des Anciens en un *heptacorde* ou ſyſtême de ſept notes, & exprima ces notes avec les ſept premieres lettres de l'alphabet. Gui d'Arezzo leur donna des noms, excepté à la ſeptieme note, qui ne porte celui de *ſi* que depuis la fin du dernier ſiecle. On ne conçoit pas que les Anciens n'aient pas eu la même échele que la nôtre ; on peut voir dans M. Sauveur la raiſon ingénieuſe qu'il en donne, & qui ne peut être ſentie que par les Géometres. Rouſſeau la critique : mais il nous ſemble, qu'avant d'accuſer M. Sauveur de s'être trompé dans ſes calculs, il aurait mieux valu donner un calcul plus juſte que le ſien ; & c'eſt ce qu'il n'a pas fait.

CHAPITRE XIII.

Du Chromatique.

Le *Chromatique* eſt un chant compoſé d'une ſucceſſion de ſons, en montant ou en deſcendant par demi-tons.

Athénée en donne l'invention à Epigone, & Boëce à Timothée de Milet.

On s'en ſert dans le genre triſte, pour exprimer la douleur. En montant il eſt déchirant, quand il eſt bien employé ; & en deſcendant il eſt plus ſombre, quoiqu'un peu moins expreſſif.

Nous verrons bientôt que la marche fondamentale par quintes donne le genre diatonique, & celle par tierces majeures, le genre chromatique.

CHAPITRE XIV.

De l'Enharmonique.

ARISTOXÈNE & pluſieurs autres Anciens ont appelé ce genre, *harmonie.*

Il conſiſte dans la différence qui eſt entre le *ſi* 𝄪 & l'*ut*, le *mi* 𝄪 & le *fa*, &c.

En général, c'eſt un chant où les quarts de ton ſont admis. Ces quarts de ton ne peuvent guere ſe diſtinguer à l'oreille, & il faut y être fort exercé pour les ſentir. On appele avec raiſon *quarts de ton* ces intervalles; le calcul prouvant, par exemple, que la différence du *ſi* 𝄪 (tierce majeure de *ſol* 𝄪) à l'*ut*, eſt de $\frac{1}{128}$ ou de $\frac{1}{43}$ environ.

Or on diſtingue quatre eſpeces différentes de quarts de ton,

	Différence avec l'unité ſelon M. d'Alembert.
Le quart du ton majeur. . . .	$\frac{1}{32}$
Le quart du ton mineur. . . .	$\frac{1}{36}$
La moitié du demi-ton majeur.	$\frac{1}{50}$
La moitié du demi-ton mineur.	$\frac{1}{42}$

C'eſt pour cela que l'intervalle entre le *ſi* 𝄪 & l'*ut*, eſt appelé quart de ton; ſa différence avec l'unité étant de $\frac{1}{43}$, il en differe moins que le plus grand des quarts de ton, & plus que le plus petit.

Ariſtide Quintilien nous aſſure que ce genre était le plus doux des trois; cependant les Anciens ne le conſerverent pas long-tems, parcequ'on commença à ne plus calculer le plaiſir (*a*), & que ces diviſions de fractions n'en produiſaient qu'à l'eſprit, & jamais au cœur. Plutarque reproche aux Muſiciens de ſon tems, d'avoir perdu le plus beau des trois genres, & d'oſer dire que les intervalles n'en ſont pas aſſez ſenſibles, comme ſi, ajoute ce Philoſophe, tout ce qui échape à leurs ſens groſſiers ceſſait d'être dans la nature.

(*a*) M. d'Alembert, dans ſa réponſe à une lettre de M. Rameau, qu'il faut lire à la fin de ſes Élémens, dit expreſſément : *que la conſidération des rapports eſt illuſoire pour rendre raiſon du plaiſir que la Muſique nous cauſe.*

Ce que nous appelons aujourd'hui *Enharmonique*, ne reſſemble point à celui des Anciens. Nous l'employons quelquefois pour paſſer d'un Ton dans un autre, en faiſant changer de nom à un acord. Par exemple, les ſons, *fa* 𝄪, *la*, *ut*, *mi* b, forment un acord que l'on appele *ſeptieme diminuée*, & cet acord doit conduire ordinairement à l'acord parfait mineur de *ſol* : *ſol*, *ſi* b, *re*.

Si, au lieu d'aller en *ſol*, on veut paſſer dans le Ton de *mi*, on ne fait que changer le nom de *mi* b; on l'appele *re* 𝄪. Dans l'exécution on ne s'aperçoit point, ou fort peu, de ce changement, quoiqu'il y ait entre ces ſons une différence d'un quart de ton enharmonique, différence preſque inapréciable à l'oreille. Alors, *fa* 𝄪, *la*, *ut*, *re* 𝄪, devient une *ſixte majeure avec fauſſe quinte*, qui conduit à l'acord parfait ſur *mi* : *mi*, *ſol*, *ſi*; ou à celui de *ſixte* ſur *ſol* : *ſol*, *ſi*, *mi*; & l'un ou l'autre de ces acords conſtate que l'on vient d'entrer dans le Ton de *mi*.

On peut, avec le même acord, *fa* 𝄪, *la*, *ut*, *mi* b, paſſer dans le Ton de *ſi* b, en changeant de même le *fa* 𝄪 en *ſol* b : *ſol* b, *la*, *ut*, *mi* b. Alors cet acord de ſeptieme diminuée devient une *ſeconde-ſuperflue*, qui conduit à la *ſixte-quarte*, *fa*, *ſi* b, *re* b, & qui conſtate que l'on eſt dans le Ton de *ſi* b.

On peut auſſi paſſer, toujours avec le même acord, *fa* 𝄪, *la*, *ut*, *mi* b, dans le Ton d'*ut* 𝄪 : alors l'*ut* devient *ſi* 𝄪, & le *mi* b devient *re* 𝄪; & l'acord de ſeptieme diminuée ſe change en acord de *triton* (ou *quarte-ſuperflue*) *avec tierce mineure*, *fa* 𝄪, *la*, *ſi* 𝄪, *re* 𝄪, & doit être ſuivi de l'acord de *ſixte* ſur le *mi* : *mi*, *ſol* 𝄪, *ut* 𝄪, qui conſtate que l'on eſt entré dans le Ton d'*ut* 𝄪.

Voilà donc quatre marches enharmoniques différentes, qui procedent de la ſeptieme diminuée, & dans leſquelles chacune des quatre notes de cet acord devient note ſenſible du Ton dans lequel on paſſe. Cet exemple ſuffira pour fixer les idées ſur ce que nous appelons aujourd'hui l'*Enharmonique*; & nous ne raporterons pas les huit autres manieres de changer les quatre marches dont nous venons de parler, en ſe ſervant de la tierce majeure ou mineure.

Quoique l'oreille ne puiſſe guere ſentir ce quart de ton enharmonique, lorſqu'il eſt iſolé, elle s'aperçoit fort bien de la bruſquerie qu'il cauſe dans ces différens paſſages; & bientôt elle eſt forcée d'admirer la maniere dont elle

elle ſe voit tranſportée dans un Ton, dont elle ſe croyait bien éloignée.

C'eſt l'acord qui ſuit cette ſeptieme diminuée, qui prouve ſi on a ſuivi le genre chromatique, ou ſi on s'eſt ſervi de l'enharmonique.

Rameau a diviſé l'enharmonique en deux genres, l'*enharmonique diatonique* & l'*enharmonique chromatique*; il a même eſſayé de faire des morceaux preſqu'entiers dans l'un & l'autre de ces genres. Son fameux *trio* des Parques, d'Hippolyte & Aricie, eſt en grande partie dans le genre *enharmonique diatonique*, qui conſiſte à faire deſcendre de quarte la baſſe, & à la faire monter de tierce majeure, alternativement. Dans l'acte des Incas, des Indes galantes, il avait eſſayé de faire un tremblement de terre dans le genre *enharmonique chromatique*, qui conſiſte à faire deſcendre de tierce mineure la baſſe fondamentale, & la faire monter de tierce majeure, alternativement. Ces deux morceaux n'ont jamais pu être exécutés. Quand ils le feraient, nous oſons aſſurer que l'effet en ſerait dur & mal ſonant, & nous exhortons les jeunes Compoſiteurs à uſer de l'enharmonique rarement & avec la plus grande modération, & de ne jamais s'en ſervir que dans les endroits où il faut qu'ils ſurprenent l'oreille des Auditeurs; ce genre ne pourait que très rarement ne pas nuire à la mélodie, qui doit être la baſe de la compoſition.

Voici un exemple des deux eſpeces d'enharmonique.

ENHARMONIQUE DIATONIQUE.

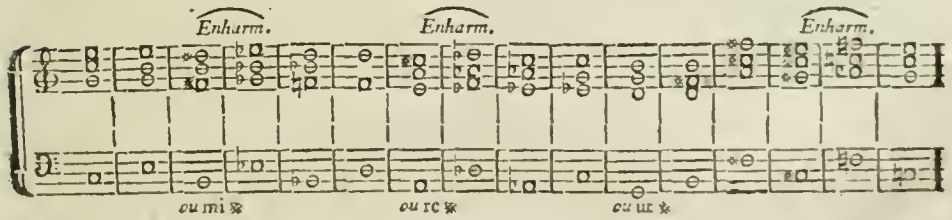

ENHARMONIQUE CHROMATIQUE.

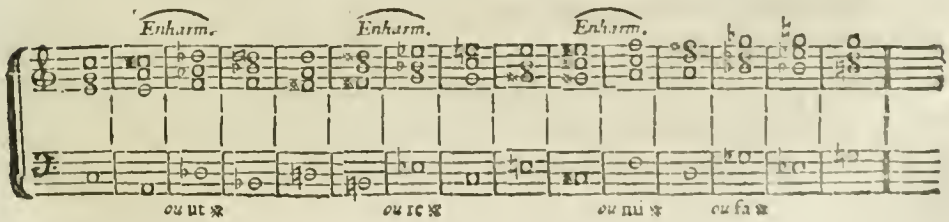

C'eſt une obſervation lumineuſe de Rouſſeau dans ſon Dictionaire (*art.* Enharmonique), que Rameau s'eſt trop occupé de calculs, & que le feu naturel de ce ſavant Artiſte eût produit des prodiges dont le germe était dans ſon génie, mais que ſes préjugés ont toujours étouffé. Sans doute toutes les fois que l'on voudra ſoumetre à la preuve du calcul tous les effets de Muſique que l'on trouve en préludant, & qui ſe ſuccedent rapidement chez un Compoſiteur de génie, il ne ſe peut que la verve ne ſe refroidiſſe par la ſéparation que l'on met entre les idées en les calculant. D'ailleurs il peut arriver que, pour une erreur de calcul, on rejete ce qui n'en fait pas moins un excellent effet au jugement de l'oreille. C'eſt au goût ſeul à conſerver ou à rejeter les productions du génie, & nous avons pour principe immuable que tout ce qui plaît à l'oreille eſt bon, mais que tout ce qui lui déplaît eſt mauvais, le vrai calcul, en Muſique, n'étant fondé que ſur le ſentiment de l'oreille.

Rouſſeau conſeille auſſi, avec la plus grande raiſon, d'employer ordinairement l'*enharmonique* dans le *récit obligé*.

Dans ces morceaux d'expreſſion, l'ame éprouvant ſans ceſſe des ſentimens oppoſés les uns aux autres, on ne peut mieux peindre le choc des paſſions & des idées que par ce genre de Muſique, qui eſt incohérent, & qui briſe le ſens de la phraſe muſicale, ainſi qu'une idée en vient briſer une autre.

Une preuve que l'enharmonique, tel que le calcul le donne, ne peut être employé dans notre genre de compoſition, c'eſt que pluſieurs de nos inſtrumens à cordes, & tous ceux à vent, ne peuvent faire la différence de *mi* 𝄪 au *fa*, du *fa* 𝄪 au *ſol* ♭, &c. C'eſt ce qui fait que ſur le clavecin, par exemple, ces deux ſons n'étant exprimés que par une même touche, les paſſages enharmoniques paraiſſent plus durs; au lieu que ſur le violon, le violoncelle, &c. le doigt pouvant être gliſſé un peu plus ou un peu moins, exécute ces différens ſons, & diminue ainſi la dureté qui réſulte du paſſage de l'un à l'autre. Il y a cependant des clavecins où les touches des dièſes & des bémols ſont coupées en deux, & où par conſéquent le *fa* 𝄪 & le *ſol* ♭, le *mi* ♭ & le *re* 𝄪, &c. ne ſont pas la même choſe; mais outre que cette diviſion augmente de beaucoup la difficulté de jouer de cet inſtrument, il y a bien peu d'oreilles capables de la diſcerner, & aſſez délicates pour ſavoir gré à celui qui joue, de ce qu'il lui en a coûté de peine pour y parvenir.

On eſt donc convenu de forcer un peu les tierces majeures, en acordant le clavecin, & de diminuer auſſi un peu les tierces mineures; ce qui fait qu'il n'y a guere que l'octave qui ſoit parfaitement juſte. Car, ſi on acordait les tierces comme elles doivent l'être, trois tierces majeures ou quatre tierces mineures devant faire l'étendue d'une octave, il ariverait que les quatre tierces mineures étant juſtes, paſſeraient l'octave de près de $\frac{1}{73}$ (*a*), & que les trois tierces majeures n'ariveraient à l'octave juſte que moins $\frac{1}{41}$ à peu près. C'eſt cette méthode, dont on eſt convenu de forcer un intervalle & d'en diminuer un autre, que l'on nomme *tempérament*. *Pythagore*, qui, le premier, trouva les intervalles, voulait qu'on ſuivît le calcul à toute rigueur. *Ariſtoxène*, qui trouvait avec raiſon combien cette rigueur reculait les progrès de l'Art, voulait que l'on ne conſultât que ſon oreille. Telle fut l'origine de la ſecte des *Pythagoriciens* & de celle des *Ariſtoxéniens*. Les premiers n'enſeignaient que la théorie, & les ſeconds la pratique. L'Antiquité a été long-tems diviſée par ces deux ſectes.

Rouſſeau donne (*art.* Tempérament), comme la meilleure maniere d'acorder le clavecin, celle qui ſuit.

1°. On commence par l'*ut* du milieu du clavier, & l'on afaiblit les quatre premieres quintes en montant, juſqu'à ce que la quatrieme *mi* faſſe la tierce majeure bien juſte avec le premier ſon *ut*; ce qu'on appele la *premiere preuve*. 2°. En continuant d'acorder par quintes, dès qu'on eſt arrivé ſur les dièſes, on renforce un peu les quintes, quoique les tierces en ſouffrent, & quand on eſt arrivé au *ſol* ♯, on s'arête. Ce *ſol* ♯ doit faire, avec le *mi*, une tierce majeure juſte, ou du moins ſouffrable; c'eſt la *ſeconde preuve*. 3°. On reprend l'*ut*, & l'on acorde les quintes au grave, ſavoir, *fa*, *ſi* ♭, *mi* ♭, & *la* ♭, faibles d'abord, puis les renforçant par dégrés, c'eſt-à-dire, afaibliſſant les ſons juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu au *re* ♭, lequel, pris comme *ut* ♯, doit ſe trouver d'acord & faire quinte avec le *ſol* ♯, auquel on s'était ci-devant arêté; c'eſt la *troiſieme preuve*.

(*a*) C'eſt cette différence que l'on appele le comma de Pythagore.

Voici le Tableau de cette maniere d'acorder.

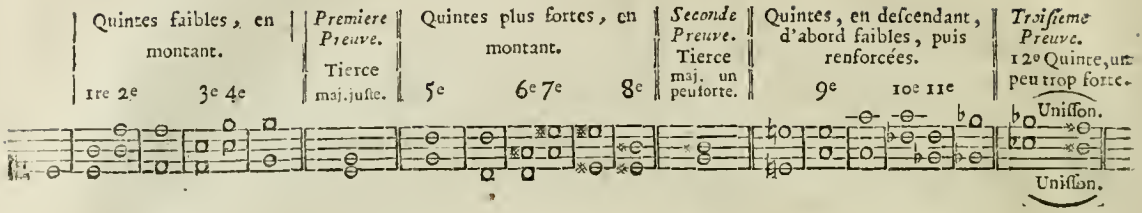

Nous croyons qu'il eſt une méthode plus ſimple, & nous nous en ſommes toujours bien trouvés : la voici en peu de mots.

C'eſt de commencer par *mi* b, & d'acorder enſuite par quintes juſtes & par octaves juſtes, comme dans le Tableau ſuivant.

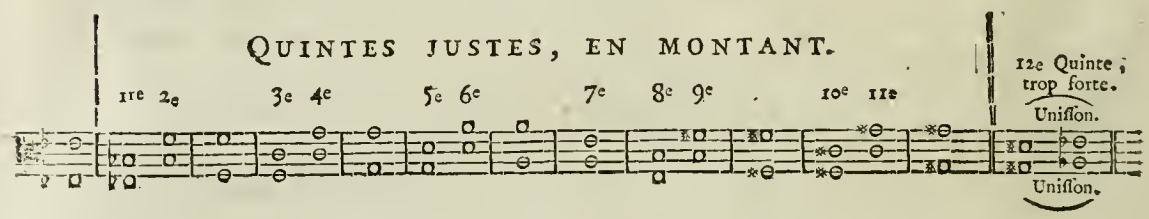

Alors, ſi l'on fait ſoner l'octave au deſſous de *ſol* ※, avec le *mi* b par lequ'on a commencé, on trouvera que ce *ſol* ※, devenu *la* b, ne fera pas une quinte juſte avec le *mi* b ; mais on la laiſſera telle qu'on la trouvera, parcequ'il n'eſt pas poſſible qu'elle ſoit autrement. De cette maniere il n'y aura qu'une quinte fauſſe dans tout le clavier, & les autres ſe trouveront juſtes. Alors il faudra ſeulement éviter de jouer des morceaux de Muſique dans le Ton de *la* b ; parceque ſa quinte n'étant pas juſte à toutes les octaves, il ne peut en réſulter qu'un effet déſagréable, pour peu qu'on ait de la délicateſſe dans les organes. Il pourra très bien arriver que cette maniere ne paraiſſe pas bonne à pluſieurs Muſiciens ; mais comme ils ne pouront prouver que celle qu'ils préferent ſoit meilleure, il nous eſt permis, comme à eux, de donner la préférence à la nôtre : au moins ne pouront-ils nier que celle-ci ne paraiſſe la plus ſimple.

CHAPITRE XV.

De la Baſſe fondamentale.

Ce fameux ſyſtême, inventé & calculé par le grand Rameau, doit ſe lire dans les excelens *Élémens de Muſique* de M. d'Alembert, qui l'a perfectioné : nous nous contenterons d'en donner ici une légere idée.

Elle ne peut exiſter, ſi elle ne règne toujours au deſſous des autres parties.

Toutes les notes de la baſſe fondamentale ne peuvent porter que l'*acord-parfait*, celui de *ſeptieme*, ou celui de *ſixte & quinte* (*a*).

Dans toute ſucceſſion d'acords-parfaits, il faut qu'au moins une des notes de l'acord où l'on paſſe, ſe trouve dans celui d'où l'on veut ſortir. Ainſi, lorſque de l'acord-parfait d'*ut*, par exemple, l'on veut paſſer à un autre acord-parfait, il faut que l'un des ſons de l'acord d'*ut*, c'eſt-à-dire, ou *ut*, ou *mi*, ou *ſol*, ſe trouve dans l'acord ſuivant.

Dans tout acord de ſixte & quinte, ou de ſous-dominante, c'eſt-à-dire, de quarte qui aille à la tonique, il faut qu'au moins une des conſonances de l'acord ſe trouve dans l'acord précédent. Ainſi dans l'acord *fa*, *la*, *ut*, *re*, il faut que *fa*, ou *la*, ou *ut*, ſe rencontrent dans l'acord précédent : *re*, qui eſt une diſſonance, peut s'y rencontrer ou non.

Toute dominante, ſimple ou tonique, doit deſcendre de quinte.

Toute ſous-dominante doit monter de quinte.

Le paſſage d'une dominante-tonique à une tonique, s'appele *repos abſolu*, ou *cadence parfaite*, comme nous avons déja vu; & le paſſage d'une ſous-dominante à une tonique, s'appele *cadence imparfaite ou irréguliere*.

(*a*) M. d'Alembert dit, que la Baſſe fondamentale eſt le principe de l'harmonie & de la mélodie, comme le ſyſtême de la gravitation eſt le principe de l'Aſtronomie phyſique; c'eſt-à-dire, que ces deux ſyſtêmes ne rendent pas raiſon de tout ce qui s'obſerve en Muſique ou en Aſtronomie.

C'eſt une choſe bien étonante, qu'on ait pu pouſſer la pratique de la Muſique au point où elle était parvenue, ſans en connaître le fondement; & qu'on ait exactement trouvé toutes les regles, avant que d'avoir découvert le principe qui les donne.

Quand la baſſe fondamentale ſyncope, c'eſt une licence qu'il ne faut ſe permetre que rarement. Le *Deſſus* eſt un chant ſupérieur à la baſſe fondamentale, & donne les notes de cette baſſe, qui lui répondent. Les autres parties ſont priſes dans le reſte des notes des acords, lorſque le deſſus & la baſſe en ſont ôtés.

Elle ne peut marcher régulierement que de trois manieres.

1°. Monter ou deſcendre de tierce ou de ſixte.

2°. Monter de quarte ou de quinte.

3°. Monter diatoniquement ſur un acord parfait.

La baſſe fondamentale n'eſt pas une partie de Muſique qui puiſſe être exécutée, elle eſt ſeulement la preuve de la compoſition ; comme, en Arithmétique, l'addition eſt la preuve de la ſouſtraction.

Toute harmonie ne peut être bonne, quand elle n'eſt pas ſoumiſe à la baſſe fondamentale.

Voilà à-peu-près les principales regles de ce ſyſtême, qui a tant fait de bruit dans ſon origine. Nous ne ſaurions trop conſeiller de l'étudier avec le plus grand ſoin, & de ſe familiariſer le plus que l'on poura avec ſes regles & leurs exceptions. Il ne faut parvenir à les connaître ſi bien, que pour ne plus s'en occuper lorſqu'on compoſe.

Ceci a l'air d'un paradoxe, ce n'en eſt pourtant pas un.

Un Compoſiteur qui s'amuſerait à tirer la baſſe fondamentale de tout ce qu'il fait, outre qu'il perdrait un tems conſidérable, reſſerrerait, par cette contrainte, les bornes de ſon génie ; mais quand il eſt parvenu à un certain point de connaiſſance de la baſſe fondamentale, il contracte une habitude, qu'il ne peut plus perdre, de compoſer ſelon les regles de cette baſſe, & il ne dépend plus de lui, de rien faire qui ne ſoit ſoumis à ſa marche.

CHAPITRE XVI.

De la Baſſe continue.

On lui a donné ce nom, parcequ'elle dure pendant tout le morceau qu'on exécute.

Ce n'eſt qu'une baſſe fondamentale, dont les acords ſont renverſés

pour la rendre plus chantante; ainſi elle n'eſt, pour ainſi dire, qu'un chant intermédiaire entre le deſſus, ou chant principal, & la baſſe fondamentale.

Il y a quelques regles principales, pour faire une bonne baſſe continue, comme d'éviter qu'elle faſſe, avec le chant, deux octaves ou deux quintes de ſuite; mais ces regles ont quelques exceptions, & l'oreille ſeule nous apprend à perfectioner les baſſes continues.

La baſſe continue fut miſe en uſage en 1600, par un Italien nommé *Ludovic Viadana*. Dumont, Maître de la Chapelle du Roi, mort en 1682, en a établi l'uſage en France. Avant lui, c'étaient les *hautes-contres* & les *tenore* qui faiſaient les baſſes.

Une regle invariable de cette baſſe, pour qu'elle ſoit bonne, c'eſt qu'elle faſſe la partie la plus baſſe des morceaux où elle ſe trouve, & que dans les repos & cadences, elle préſente les mêmes notes que la Baſſe fondamentale.

CHAPITRE XVII.

De la Baſſe contrainte.

AUTREFOIS les Compoſiteurs regardaient comme un tour de force, de faire des paſſacailles, des chaconnes, &c. ſur quatre ou huit meſures de baſſe qui ſe répétaient ſans ceſſe, comme celle-ci :

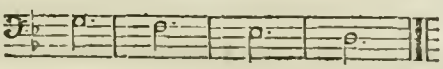

Les Compoſiteurs modernes ont reconu l'abus de pareilles miſeres, & ne cherchent plus à donner des entraves à un Art, qui a par lui-même aſſez de difficultés, ſans lui en procurer de nouveles.

CHAPITRE XVIII.

Des Parties ſupérieures.

Les *parties ſupérieures* doivent obſerver, chacune en particulier, à l'égard de la baſſe, les regles de l'harmonie, comme s'il n'y avait qu'une partie; & il faut qu'elles procedent avec elle, le plus qu'il eſt poſſible, en mouvement contraire.

Les acords étant compoſés de trois, quatre ou cinq ſons, il faut donc pluſieurs voix ou inſtrumens pour les rendre; & ce ſont les différentes manieres de faire chanter ces différentes parties, qui conſtituent la bonne ou la mauvaiſe harmonie.

La façon la plus ſimple de compoſer, eſt à quatre parties : *deſſus*, *haute-contre* ou *quinte*, *taille*, & *baſſe*. Cependant, comme tous les acords ne portent pas quatre notes, & que pluſieurs n'en ont que trois, il n'eſt guere poſſible, lorſqu'on compoſe à trois parties, qu'il n'y ait jamais dans aucune les mêmes notes qui ſont dans les deux autres.

La premiere regle du *Trio*, ou de la Muſique à trois parties, eſt qu'il faut qu'on entende la tierce dans tous les tems de la meſure, parcequ'elle eſt comme l'ame de l'harmonie. La ſixte étant proprement une tierce renverſée, peut très bien ſuppléer la tierce. Ainſi il ſuffit qu'une des parties faſſe la ſixte contre la baſſe, ou que les parties ſupérieures la faſſent entr'elles.

Il faut que les trois parties du Trio ſoient le plus près poſſible les unes des autres, & ſur-tout de la baſſe, parceque plus l'harmonie eſt ſerrée, plus l'oreille en eſt ſatisfaite.

Quand, dans une des parties, pluſieurs diſſonances paſſent *par ſuppoſition* (*a*) contre une ſeule note de la baſſe, l'autre partie peut marcher auſſi

(*a*) Dans les parties ſupérieures, on appele notes *par ſuppoſition* ou notes *de paſſage*, celles qui ne portent point d'harmonie, & qui ne ſont proprement que pour conduire d'une note d'harmonie à une autre note d'harmonie. Si l'on a, par exemple, les trois notes d'harmonie *ut*, *mi*, *ſol*, & que pour remplir les interſtices d'*ut* à *mi* & de *mi* à *ſol*, on forme le chant *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, en notes de moindre valeur; le *re* & le *fa* ſeront des notes *par ſuppoſition* ou *de paſſage*.

par

par ſuppoſition, ou tenir contre la baſſe. Toute partie qui ſyncope, doit toujours deſcendre d'un degré. Il ne faut preſque jamais faire ſyncoper les trois parties enſemble, mais les deux ſupérieures le peuvent très bien.

En général les meilleures regles de compoſition que l'on puiſſe donner, ſont les partitions des grands Maîtres.

CHAPITRE XIX.

Du Deſſein.

Le *Deſſein* eſt un chant que l'on veut faire régner dans le morceau que l'on fait, & qu'on a ſoin de rappeler dans les parties, & dans les différentes modulations où l'on paſſe. Rouſſeau le définit : *l'invention & la conduite du ſujet, la diſpoſition de chaque partie, & l'ordonance générale du tout.*

Les Modernes lui ont fait quitter ſon nom, pour lui donner celui de *motif*, pris des Italiens, qui l'appelent *motivo*, & le cultivent avec ſoin dans leur Muſique.

Le grand art du Compoſiteur conſiſte à deſſiner d'abord en grand, à bien établir ſon motif, & à le repréſenter de tems en tems à ſes Auditeurs, de maniere que ce ſoit toujours avec un nouveau plaiſir qu'on le voie revenir.

Rouſſeau dit avec grande raiſon, que c'eſt une faute de *deſſein*, de laiſſer oublier ſon ſujet; mais que c'en eſt une plus grande, de le pourſuivre juſqu'à l'ennui.

CHAPITRE XX.

De l'Imitation.

L'imitation conſiſte à faire répéter le chant d'une ou de pluſieurs meſures, dans une ſeule partie, ou dans toutes, & ſur les différens modes que l'on veut parcourir.

On ne demande point à l'*imitation*, la ſévérité qu'on exige pour la *fugue*.

On quite la premiere, on la prend, on l'abandone à volonté. C'eſt ce qui fait que les grands Maîtres la dédaignent; mais nous la croyons bien plus ſuſceptible que la *fugue*, d'être agréable.

CHAPITRE XXI.

Du Canon.

Le *Canon* eſt une fugue perpétuele, ou une imitation dans toutes les parties, qui répetent abſolument le même chant.

L'empereur Charles VI, qui était grand Muſicien, compoſait ſouvent des Canons, & en a fait faire de toutes les façons par les plus habiles Muſiciens Italiens & Allemands.

Nous en donnerons pluſieurs, faits en France, pour faire connaître les différentes manieres de les compoſer.

Les plus ſimples ſont à l'uniſſon ou à l'octave; c'eſt-à-dire, que chaque partie répete ſur le même ton le chant de celle qui la précede.

Telle eſt à-peu-près la maniere de compoſer des Canons de ce genre :

On écrit une ou pluſieurs meſures d'un chant à volonté; on met ſous ce chant autant de parties que l'on veut, enſuite on fait un ſeul chant de toutes ces parties; & le Canon eſt fait, en faiſant commencer les diférentes parties à une meſure l'une de l'autre.

EXEMPLE.

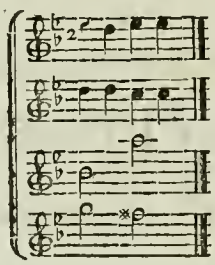

Ces quatre parties ſe chantant de ſuite forment ce chant

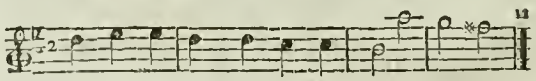

Ma-man, je veux fai-re do-do, do-do, dodo.

Cadran Harmonique

Canon a six parties de Rameau

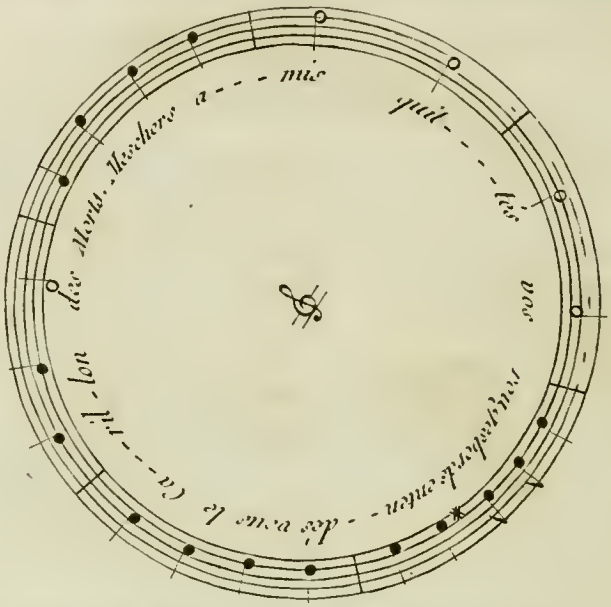

La Tête de la Clef marque le commencement du Canon.

Le même Canon à une autre maniere

La tête du C barré marque le commencement du Canon, et le C barré marque qu'il doit être chanté a deux tems, ce que le premier Cadran ne marque pas

On trouvera à la fin de ce Livre plusieurs Canons, dont quelques-uns sont fort compliqués. Nous ne les avons raportés que pour prouver combien il est inutile de perdre du tems à de pareilles recherches.

CHAPITRE XXII.

De la Fugue.

La *Fugue* consiste à faire répérer le *dessein* alternativement dans le dessus, dans la basse, & dans les parties.

Toute fugue a sa réponse dans la partie qui suit immédiatement celle qui a commencé. Cette réponse se rend à la quinte ou à la quarte, selon la fantaisie de nos Compositeurs.

La fugue est *authentique*, quand les notes du sujet vont en montant; & elle est *plagale*, lorsqu'elles vont en descendant. Il y en a à un, à deux & à trois desseins; d'autres qu'on appele *renversees*, & dont la réponse se fait par un mouvement contraire à celui du sujet.

Comme c'est le morceau le plus difficile à faire, & qu'il varie de toutes les manieres, nous renvoyons aux traités de Composition, pour aprendre à les connaître.

CHAPITRE XXIII.

Du Contrepoint.

On appelait autrefois *Composition*, l'invention des chants, & *Contrepoint*, la composition de l'harmonie. Mais aujourd'hui on donne le nom de *Contrepoint* aux parties ajoutées à un sujet donné; & ce qui n'était alors qu'une partie de plain-chant, est devenu maintenant ce qu'il y a de plus difficile à faire en Musique, par les fugues à plusieurs desseins qu'on y insere.

On définit aussi le Contrepoint, *l'harmonie simultanée de différentes parties.*

L'origine de ce nom vient de ce qu'anciennement les notes étaient des points, & qu'en composant, il fallait placer ces points l'un contre l'autre.

Le *Contrepoint double*, eſt proprement un chant compoſé ſur quelque ſujet donné; lequel ſujet ſert d'abord de baſſe ou de fondement à la compoſition de ce chant, de maniere cependant, que ce chant étant mis au-deſſous du ſujet, & lui ſervant de baſſe à ſon tour, le renverſement de ces deux parties n'empêche pas que l'harmonie ne ſoit auſſi bonne & auſſi correcte entr'elles, que lorſqu'elles étaient dans leur premiere ſituation; enſorte qu'ils ſont, chacun à leur tour, & ſujet & contrepoint; ce qui a fait donner le nom de contrepoint *double* à cette eſpece de compoſition.

EXEMPLE.

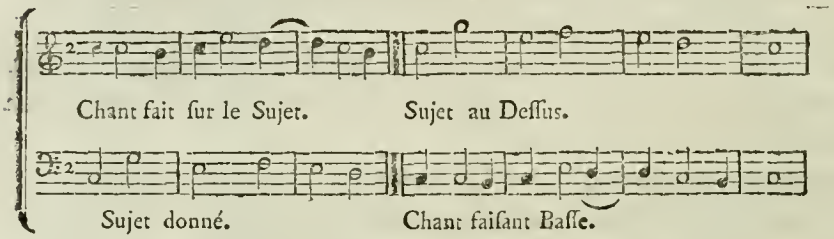

Le ſujet peut être pris du plain-chant, ou inventé; mais il faut obſerver qu'il ne doit pas être trop long. Le meilleur, eſt celui qui n'excede pas quatre meſures; & la premiere note doit être la finale ou la dominante, ou au moins la médiante.

On peut voir dans les Traités de Compoſition, ce que c'eſt que le contrepoint à la tierce *ou* dixieme.

à la quarte *ou* onzieme.
à la quinte *ou* douzieme.
à la ſixte *ou* treizieme.
à la ſeptieme *ou* quatorzieme.
à l'octave *ou* quinzieme.

La ſeptieme ſuperflue, ſauvée & préparée par l'octave, fait un bon effet, quand la replique eſt à la quinte au-deſſous.

EXEMPLE.

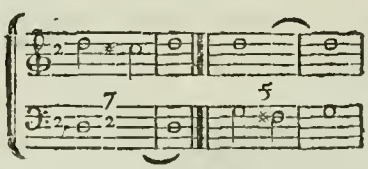

Replique une quinte au deſſous.

Nous ſommes perſuadés, que la replique du contrepoint a donné naiſſance à la ſixte ſuperflue :

EXEMPLE.

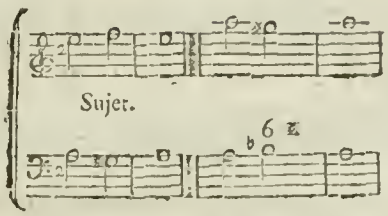

On peut ſyncoper au Deſſus, la ſeconde ou neuvieme, & à la Baſſe, la quarte, pourvu qu'elles ſoient ſauvées par la tierce.

EXEMPLE.

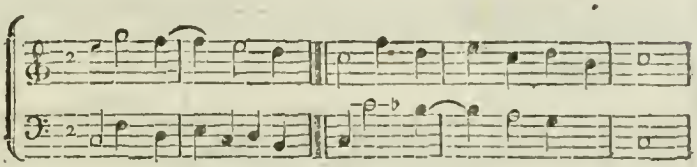

Exemple des Diſſonances praticables dans le Contrepoint.

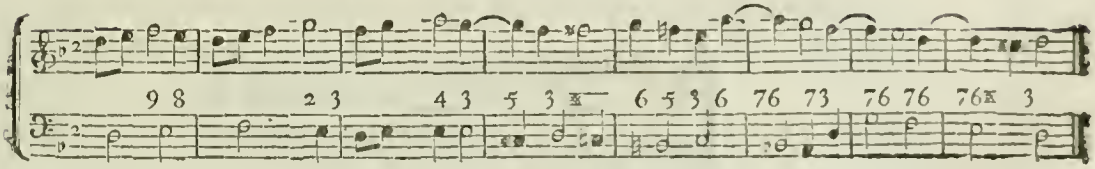

A. Neuvieme ſyncopée au Deſſus & ſauvée par l'octave.
B. Seconde ſyncopée à la Baſſe & ſauvée par la tierce.
C. Quarte ſyncopée au Deſſus & ſauvée par la tierce.
D. Fauſſe quinte ſyncopée au Deſſus & ſauvée de la tierce.
E. Triton ſauvé de la ſixte.
F. Fauſſe quinte non ſyncopée.
G. Septieme ſyncopée au Deſſus & ſauvée de la tierce.
H. Septieme ſauvée de la tierce.
I. K. L. } Septiemes ſauvées de ſixtes.

On peut auſſi ſe ſervir de la ſeconde ſuperflue, de la ſeptieme ſuperflue, & de la quinte ſuperflue, de cette maniere :

EXEMPLE.

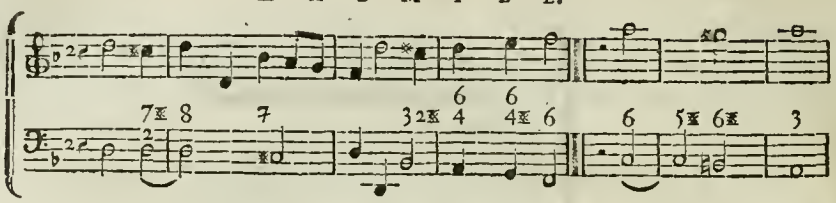

Le Contrepoint à la quinte doit commencer par la quinte dans le deſſus, & la baſſe répond une quinte en deſſous.

EXEMPLE.

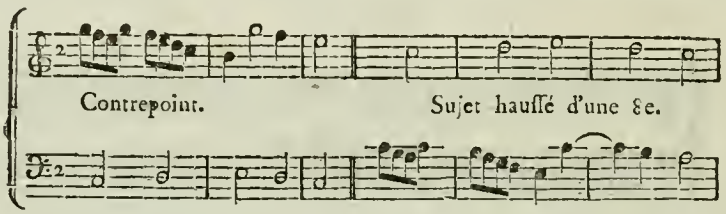

Exemple d'un Contrepoint dont le ſujet commence par la Médiante.

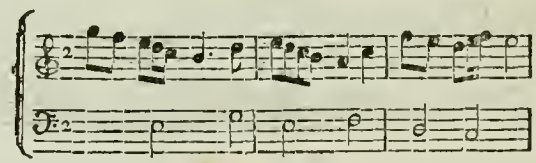

Contrepoint finiſſant par la Médiante.

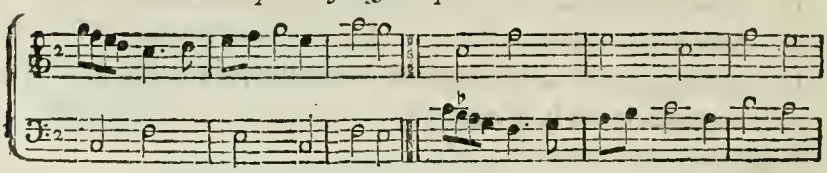

Contrepoint finiſſant par la Dominante.

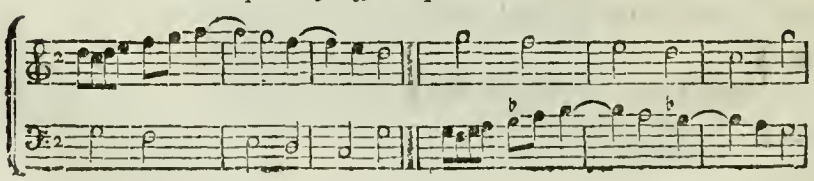

Dans la meſure à quatre tems, on ne doit jamais ſe ſervir, ſur le premier & le troiſieme tems, qui ſont les bons tems de cette meſure, de la ſixte majeure ou mineure; on la peut ſeulement faire par ſuppoſition, ſoit pour l'ornement du chant, ſoit dans le deuxieme & quatrieme tems, ou après une note pointée, & tout cela par dégrés conjoints.

EXEMPLE.

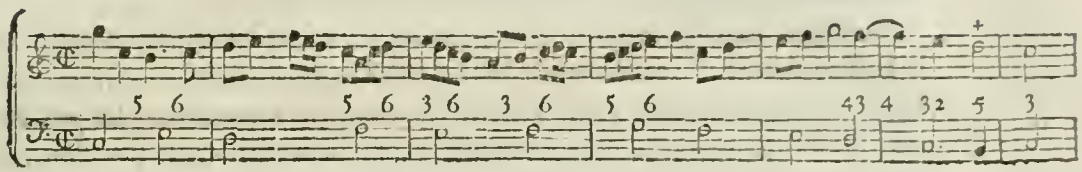

Le Contrepoint, fait ſur le champ, & exécuré ſans aucune préparation, ſur un ſujet donné, s'appele *Chant ſur le Livre* (*a*).

CHAPITRE XXIV.

Du Chant ſur le Livre.

C'EST prendre un ſujet ou un chant tour fait, & compoſer & chanter, dans le même inſtant, au-deſſus de ce ſujet, un chant qui ſoit différent & qui faſſe une bonne harmonie.

Ordinairement les ſujets que l'on prend, ſont des *Hymnes*, des *Proſes*, des *Répons*, des *Antienes* ou des *Introïts*. La *Proſe* eſt un chant rimé qu'on dit avant l'Évangile aux Fêtes ſolemneles ſeulement: il y en a quatre principales:

Pour *Pâque*, *Victimæ Paſchali*: on en ignore l'Auteur.

Pour la *Pentecôte*, *Veni Sancte Spiritus*, par le roi Robert.

Pour la *Fête-Dieu*, *Lauda Sion*, par Saint Thomas d'Aquin.

Pour les *Morts*, *Dies iræ*, par le Cardinal Frangipani, dit *Malabranca*.

(*a*) Rouſſeau a raiſon de dire (art. *Contrepoint*), « qu'on a long-tems diſputé pour ſavoir » ſi les Anciens avaient connu le contrepoint; mais que, par tout ce qui nous reſte de leur » Muſique, & ſur-tout par les regles de pratique d'Ariſtoxène, on voit clairement qu'ils » n'en eurent jamais la moindre notion ». Comment l'auraient-ils connu, puiſqu'ils ignoraient ce que nous appelons *acords*, c'eſt-à-dire, l'enſemble de pluſieurs ſons différens?

Ce fut saint Ignace, évêque d'Antioche & disciple de saint Jean l'Évangéliste, qui institua le Chant alternatif des Psaumes & des Hymnes. Saint Hilaire, évêque de Poitiers, composa plusieurs Hymnes qu'on chanta alors en Occident. C'est de ce Chant simple que saint Ignace a pris une comparaison, dans sa Lettre aux Éphésiens, lorsque, exhortant les Prêtres à la concorde, il demande qu'on soit semblable à la symphonie (harmonie) & qu'elle soit si juste qu'ils ne fassent tous qu'une voix (*a*).

Lorsqu'Horace dit: *Ut gratas inter mensas symphonia discors... Offendit, &c.* « La symphonie mal acordée offense les oreilles, &c. » *Art. poétiq.* v. 373. il entend simplement les voix à l'unisson qui ne chantent pas juste. La preuve que le mot *symphonie*, ou celui *d'harmonie*, ne signifiait que l'unisson ou l'octave, c'est qu'Aristote dit, dans son Problème 16, sect. 19, que *dans la symphonie, l'une de voix étant tout-à-fait semblable à l'autre, il arive nécessairement qu'il y en a une qui obscurcit l'autre*, c'est-à-dire, qu'il semble qu'il n'y en ait qu'une, *au lieu que dans l'antiphonie, les voix chantant à l'octave, on le distingue agréablement.* Si ce passage n'est pas concluant, nous ignorons de quelle nature doivent être les preuves qu'on exige de nous (*b*).

CHAPITRE XXV.

Du Plain-chant.

Le *Plain-chant* n'a pris la forme qu'il a aujourd'hui, que depuis que Guî d'Arezzo eut inventé les notes, & les eut placées sur quatre lignes. Avant ce tems, le plain-chant n'était que les débris de la Musique Greque, & pro-

(*a*) Nouvele preuve que l'harmonie de ce tems n'était que l'unisson, & que les Anciens n'en ont jamais connu d'autre, à moins que ce ne fut l'octave.

(*b*) Plutarque, dans son Traité *de l'inscription du temple de Delphes*, distingue les cordes de deux manieres. 1°. Plusieurs cordes ne faisant qu'un ton (ainsi que les cordes de Luth ou de Guitare montées à l'unisson ou à l'octave), il les appele alors *polychordia*. 2°. Comme faisant chacune un ton différent, il appele celles-là *pœcilia*.

bablement

bablement qui nous en a conſervé quelques chants que nous poſſédons ſans le ſavoir. Avant le onzieme ſiecle, chez les Grecs comme chez les Latins, chaque ſon avait un nom & un caractere particulier, & on ſe contentait alors de mettre au-deſſus de chaque ſyllabe du texte le caractere des ſons qui convenaient à ces ſyllabes; ainſi les caracteres ſe trouvaient écrits avec le texte ſur une même ligne. Mais le nombre des caracteres grecs qu'il fallait graver dans ſa mémoire, montait à mille ſix cent vingt; ce qui était prodigieux, & bien difficile à retenir par cœur. Gui ſimplifia extrêmement l'art d'écrire la Muſique, en imaginant les lignes, & y plaçant des points: mais comme ces points étaient tous égaux, ils ne pouvaient ſervir qu'au plain-chant, dont les notes ſont égales. Ce fut en 1330, que Jean de Muris, Docteur & Chanoine de Paris, donna des valeurs aux notes, & inventa des ſignes qui indiquaient ces valeurs, & par conſéquent les mouvemens. Pluſieurs de ces ſignes ne ſubſiſtent plus, & on leur en a ſubſtitué d'autres. Cet art ſe perfectionne tous les jours.

On ne ſe ſert que de deux clefs dans le plain-chant: la premiere, que l'on nomme clef d'*ut*, & la ſeconde, clef de *fa*. La clef d'*ut* ſe poſe ſur les quatre lignes, de cette maniere.

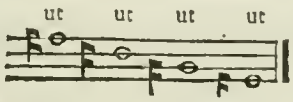

La clef de *fa* ſert au chant grave, étant d'une quinte plus baſſe que la clef d'*ut*, & ſe poſe rarement ſur la ſeconde ligne, quelquefois ſur la quatrieme, & preſque toujours ſur la troiſieme, de cette maniere.

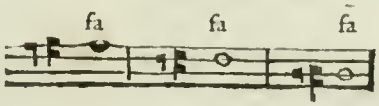

Voici quelques régles principales pour chanter ſur le Livre, nous nous ſommes étendus ſur cette partie, parce qu'elle eſt moins connue, que les autres parties de la Compoſition.

Il ne faut jamais faire deux octaves de ſuite, tant en deſcendant qu'en montant, tant par degrés conjoints que disjoints.

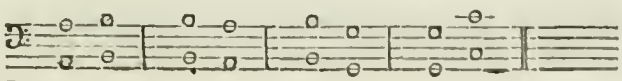

Il ne faut ni monter ni deſcendre, avec la baſſe, ſur l'octave.

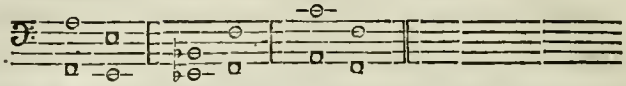

Quand la baſſe monte d'une quarte, il ne faut pas mettre l'octave ſur ſur la ſeconde note.

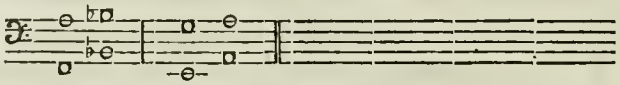

Quand la baſſe deſcend d'une quinte, il ne faut pas mettre l'octave ſur la ſeconde note.

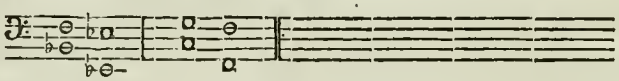

Il ne faut pas mettre l'octave après la ſixte, à moins que la baſſe ne deſcende d'un ton par degrés conjoints, & que la ſixte ne ſoit majeure.

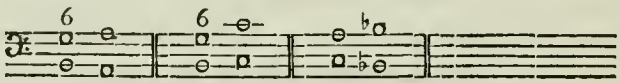

Il ne faut jamais mettre l'octave après la ſixte mineure.

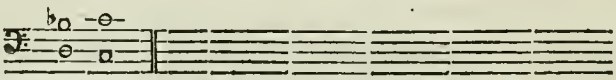

Quand on eſt monté à l'octave, il ne faut point monter de quarte.

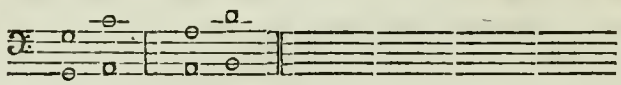

Il ne faut jamais faire deux quintes de ſuite, excepté en mouvement contraire :

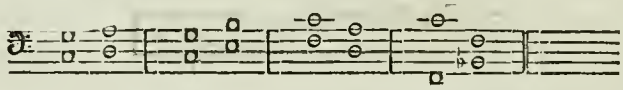

On ne doit point deſcendre ni monter avec la baſſe ſur la quinte.

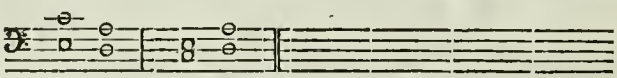

Quand on eſt à la quinte, il ne faut pas deſcendre de quarte ſur la tierce.

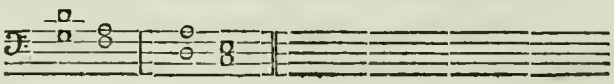

Il ne faut jamais finir par une tierce mineure, mais toujours par la majeure; & avant l'octave la tierce doit toujours être majeure.

Quand la baſſe monte d'une tierce, il ne faut pas deſcendre d'une tierce majeure ou mineure.

Quand la baſſe deſcend d'une tierce, il ne faut pas monter d'une tierce.

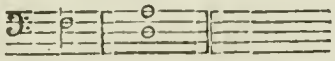

Il ne faut jamais commencer ni finir par la ſixte majeure ou mineure, & devant l'octave la ſixte doit être toujours majeure.

Après la ſixte mineure il faut deſcendre, & après la ſixte majeure il faut monter.

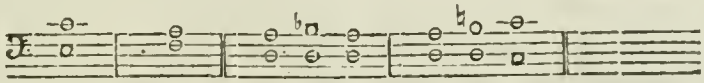

Le plain-chant était autrefois ſi eſtimé, que pluſieurs Papes & Souverains en ont fait une étude particuliere. Charlemagne rétablit dans les Égliſes d'Occident, le chant Grégorien, que la ſucceſſion des tems avait corrompu. Le roi Robert, fils de Hugues Capet, compoſa le chant de pluſieurs répons & antienes, qui ſont encore aujourd'hui les plus beaux morceaux de la Muſique d'égliſe.

Il y eut même des regles, des ſtatuts & des loix, pour obliger ceux qui jouiraient des fondations, faites pour entretenir le chant dans les cérémonies religieuſes, à cultiver ce précieux talent. Delà vient que la pratique du chant dans les égliſes, loin d'avilir ceux qui en faiſaient profeſſion, les faiſait honorer.

En 1431, peu de tems après l'extinction du ſchiſme d'Occident, un commiſſaire du Pape ayant été député pour régler quantité de points qui intéreſſaient la diſcipline de l'égliſe de Siſteron, égliſe alors fort conſidérable, il fut indigné que la plupart de ceux qui deſſervaient cette égliſe, n'euſſent aucune teinture de l'art de la Muſique, *ſans lequel*, dit-il, dans une lettre, *il eſt impoſſible que l'office divin ſe faſſe avec décence.*

Il ordonna, par l'article 69 de ſes ſtatuts, que ceux qui ne ſauraient point les regles de cet art, auraient ſoin de s'en faire inſtruire dans un

tems limité, ſous telle peine que l'Evêque du lieu voudrait leur impoſer, s'ils ne le faiſaient pas. En 1661, les Bénéficiers de cette égliſe s'aviſerent de conteſter cette obligation, en diſant que les ſtatuts ne parlaient point d'une Muſique travaillée à pluſieurs parties, mais ſeulement de ce qu'on appele *plain-chant* ou *chant Grégorien*. Sur cette conteſtation, qui alla en juſtice réglée, il intervint deux Arrêts du Parlement d'Aix; l'un du 5 Mars 1664; & le ſecond confirmatif, du premier Janvier 1667, qui ne permet aux Bénéficiers de réſigner leurs bénéfices, qu'à condition *que les reſignataires ſeront en état de pratiquer l'art de la Muſique, dans l'année de leur reception*. Et comme cet Arrêt fut rendu pour ordonner l'exécution de ce qui ſe pratiquait en France depuis pluſieurs ſiecles, il ſert à prouver qu'avant 1481, on compoſait à pluſieurs parties, & que la Muſique n'était pas ſeulement du plain-chant, puiſque les Bénéficiers de Siſteron, qui ſe ſoumétaient à ſavoir le *plain-chant*, furent déclarés, par l'Arrêt du Parlement, dans l'obligation de ſavoir la *Muſique*.

Cette digreſſion nous a paru curieuſe & néceſſaire pour établir l'ancieneté de la Muſique travaillée en France.

Il y a encore une eſpece de plaint-chant, qu'on nomme *faux-bourdon*: c'eſt de la Muſique ſyllabique non méſurée. On peut le définir une pſalmodie, à pluſieurs parties, de nos hymnes, pſeaumes & cantiques.

CHAPITRE XXVI.

De l'Accompagnement & des Accords.

L'ACOMPAGNEMENT eſt l'action de fraper, avec chaque note de baſſe, les acords qu'elle doit porter.

Pour apprendre en peu de tems à acompagner, il faut étudier le quatrieme livre du traité de l'Harmonie de Rameau. Il nous a paru que ſa maniere eſt la plus ſimple. Il en exiſte cependant pluſieurs autres qui ſont bonnes auſſi, & en général l'acompagnement eſt devenu une choſe ſi ſimple, qu'en trois ou quatre mois, on peut ſe flatter (lorſque l'on étudie ſérieuſement) d'être en état de ſe paſſer de Maître.

Autrefois l'acompagnement était fondé ſur une ſeule regle, qu'on ap-

pelait *regle de l'octave*, & qui avait été publiée, dit-on, en 1700 par le ſieur Delaire (*a*).

La voici en majeur & en mineur.

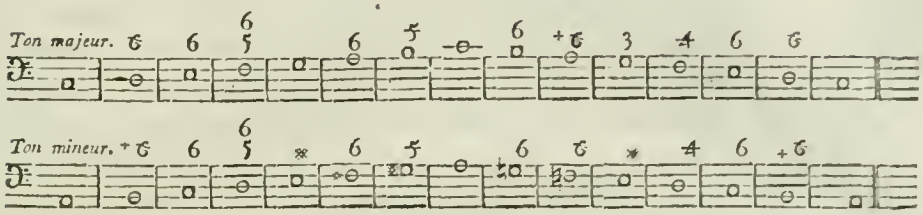

Cette regle était ſufiſante pour acompagner, tant qu'on ne ſortait pas du même ton & de celui de ſa dominante; mais du moment qu'on en ſortait, elle ne donnait point les moyens de s'en apercevoir : il falut donc perfectioner cette méthode; c'eſt ce que Rameau a fait avec ſuccès.

Rouſſeau prétend, dans ſon article *regle de l'octave*, qu'il eſt fâcheux qu'une formule deſtinée à la pratique des regles élémentaires de l'harmonie, contienne une faute contre ces mêmes regles, parcequ'il n'y a pas de liaiſon entre l'acord de la cinquieme note & celui de la ſixieme. Nous n'entendons pas ce qu'il veut dire, ni où eſt la faute qu'il prétend être ſur la ſixieme note de l'octave; car dans cette manière de chifrer l'octave :

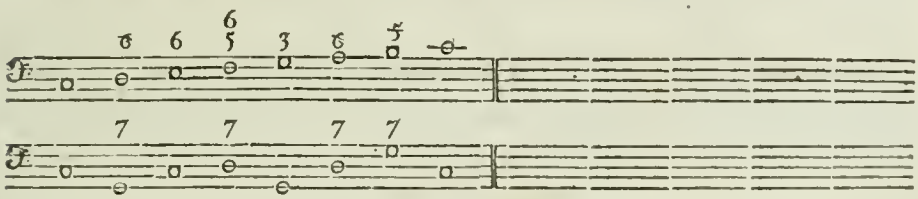

La tierce marquée ſur la cinquieme note faiſant *ſol*, *ſi*, *re*, acord parfait du *ſol* fondamental; & la petite ſixte (*b*) marquée ſur la ſixieme note, faiſant *la*, *ut*, *re*, *fa*, acord de ſeptieme du *re* fondamental, *re* eſt donc commun aux acords, & ſert par conſéquent de liaiſon.

Mais quand cette liaiſon n'exiſterait pas, où Rouſſeau a-t-il trouvé qu'il

(*a*) Campion a dit l'avoir publiée le premier en 1716. Rameau, & Rouſſeau d'après lui, prétendent que c'eſt Delaire.

(*b*) L'erreur de Rouſſeau eſt d'avoir regardé comme une ſixte ſimple l'acord, de petite ſixte.

faut qu'elle exiſte toujours? Dès que l'on eſt arrivé à la cinquieme note du ton (*a*), n'eſt-on pas maître d'aller où l'on veut?

C'eſt une autre erreur du même Écrivain, dans ſon article *acompagnement*, de combatre avec dériſion ceux qui prétendent qu'il eſt plus aiſé d'aprendre à acompagner, lorſqu'on commence par aprendre la compoſition; *c'eſt*, ajoute-t-il, *comme ſi l'on propoſait de commencer par ſe faire Orateur, pour aprendre à lire* (*b*); mais il aurait dû ſonger qu'on aprend deux choſes, en aprenant l'acompagnement; la ſcience & la maniere. Un écolier eſt déja aſſez embaraſſé, & de cette longue ſuite d'acords, qu'il faut ſe mettre dans la tête, & de lire la Muſique, que peut-être il ne lit qu'avec difficulté, & des changemens de ton, qui ne ſont point marqués par les chifres, &c. ſans avoir à ſonger au méchaniſme des doigts & à la maniere de renverſer les acords dans les doigts; ce qui fait une grande partie de la ſcience de l'acompagnateur. Ce n'eſt donc point une choſe abſurde de propoſer aux jeunes gens de commencer par aprendre la compoſition, ce qui doit être pour eux une affaire de quatre ou cinq mois tout au plus, & enſuite de ſe livrer entiérement au méchaniſme de l'acompagnement, qui ne leur paraît alors qu'un jeu; n'étant plus embaraſſés par les différentes combinaiſons qui ſe brouillent dans leur tête, quand ils aprenent en même tems l'*acompagnement* & à *acompagner*. Nous perſiſtons donc à croire qu'il vaut mieux commencer par aprendre la compoſition, & nous le conſeillons à tous ceux qui ſeraient arrêtés par cet article du Dictionaire de Muſique. Nous leur conſeillons encore, lorſqu'ils ſeront en état de ſe paſſer de maîtres, de ne pas employer, dans leur acompagnement, toutes les notes de l'har-

---

(*a*) La cinquieme note du ton s'appelle ainſi, quand elle ne porte qu'accord parfait; elle s'apelle dominante, dès qu'on y ajoute la ſeptieme. On verra dans notre troiſieme volume, à l'article *Blainville*, quelles ſont les fautes que l'on trouve dans la regle de l'octave, & comment Rouſſeau en a ſuppoſé dans un endroit une, qui n'y eſt pas, tandis que dans ce même endroit, il n'a pas vu celle qui y eſt; non plus que les autres dont nous parlons dans le même article.

(*b*) Il eſt à remarquer que Rouſſeau, dans la même page, dit qu'*il faut qu'un acompagnateur ſoit grand Muſicien, qu'il ſache à fond l'harmonie, qu'il connaiſſe bien ſon clavier, &c.* (Voyez la page 6 de ſon Dictionaire). Comment cet acompagnateur ſera-t-il grand harmoniſte, s'il n'a pas apris la Compoſition? Il faut que Rouſſeau ait tort au commencement de ſa page ou à la fin.

monie ; c'eſt une richeſſe dont il faut uſer ſobrement. On doit faire chanter les acords le plus que l'on peut ; ce qui eſt impoſſible, lorſque l'harmonie eſt toujours complete. Les Italiens poſſedent ſupérieurement cette maniere agréable, de n'employer, dans leur acompagnement, que les notes néceſſaires, ſans faire parler les autres ; c'eſt ce que l'habitude d'entendre d'habiles gens, & le goût naturel, aprenent bien mieux que toutes les regles que l'on pourait donner.

On peut lire, dans le Dictionaire de Rouſſeau, à l'article *acords*, le détail qu'il en donne, d'après le traité de l'harmonie de Rameau ; ainſi que l'article *chiffres*, où l'on verra la maniere dont s'écrivent les acords.

CHAPITRE XXVII.

De la Tablature.

On appelle ainſi la maniere dont on note la Muſique pour certains inſtrumens, comme la guittare, le luth, le théorbe, &c.

On ſe ſert pour cela des premieres lettres de l'alphabet ; & cette méthode eſt d'autant plus commode, qu'en liſant la Muſique, on l'exécute en même tems.

On tire autant de lignes paraleles, qu'il y a de cordes à l'inſtrument ; comme les manches ſont diviſés en touches, les *a* ſignifient les *à vide*, les *b*, la premiere touche, les *c*, la ſeconde, &c.

EXEMPLE.

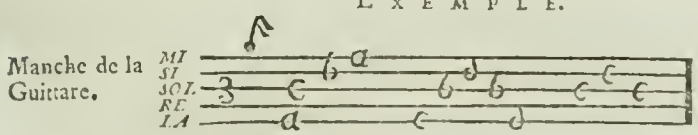

Ainſi cet exemple, noté à l'ordinaire, ſe lirait ainſi :

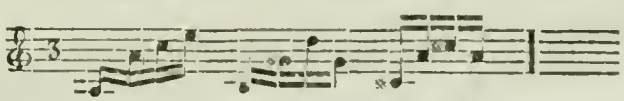

La petite double croche, qui eſt au-deſſus de la ligne de l'exemple, marque que toutes les lettres de cette meſure ſont des doubles croches. On écrit les

valeurs des notes toujours ſur cette ligne, & on n'eſt obligé de mettre une note que quand la valeur des lettres change. Lorſque toute la meſure eſt de noires, croches ou doubles croches, une noire, croche ou double croche, ſuffit; mais quand les valeurs ſont mêlées, on les marque ainſi,

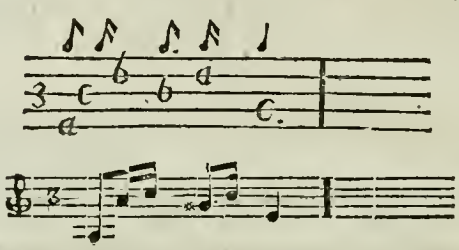

Dans cet exemple, on a été obligé de mettre, ſur la ligne d'en haut, la valeur de preſque toutes les lettres, excepté celle du premier *b*, parce qu'elle eſt la même que celle du *c* qui le précede. Ainſi, s'il y avait cent lettres de ſuite qui euſſent la même valeur, on ne marquerait cette valeur que ſur la premiere.

On voit combien cette méthode ſimplifie l'action de lire la Muſique, on n'a plus beſoin de dièſes ni de bémols, & tous les tons ſont égaux. Il en réſulte auſſi que l'on fait deux opérations en même tems, puiſque le moment où on lit, eſt celui où l'on exécute. Mais comme la tablature change ſelon les différens inſtrumens qui ont plus ou moins de cordes, & ont un acord différent, on ne peut ſe mettre dans la tête ces différentes tablatures, de maniere à lire ſans inſtrumens la Muſique qu'elles repréſentent, & à la chanter comme on ferait avec des notes. Nous n'avons vu que Madeſelle *Genti* poſſéder les Tablatures au point de s'en ſervir comme de la Muſique. Cette célebre Virtuoſe eſt aſſez connue pour n'avoir pas beſoin de nos éloges; mais nous ſaiſiſſons avec plaiſir l'occaſion de la remercier des inſtructions qu'elle a bien voulu nous donner, pour nous aprendre à connaître la guittare, le luth & le théorbe, trois inſtrumens dont elle joue également bien, & pour leſquels elle a compoſé pluſieurs acompagnemens des plus jolies chanſons.

Les Grecs avaient auſſi une double *tablature*, l'une pour les inſtrumens, & l'autre pour la voix. C'eſt Philochore qui nous le dit, dans le troiſieme livre de ſon Atthis; mais il ne nous dit point leur maniere de l'écrire.

Fin du troiſieme Livre.

CANON A 3. VOIX ÉGALES.

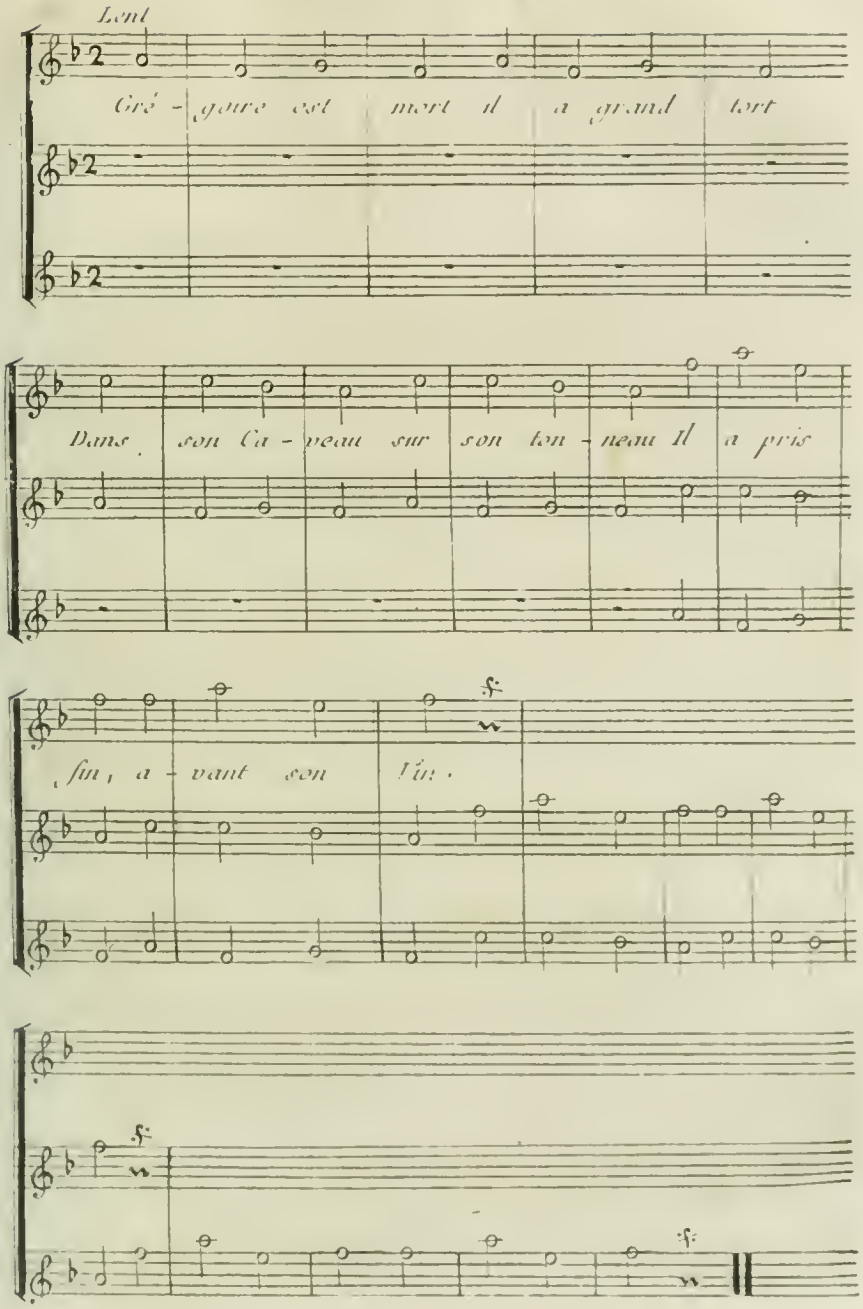

CANON À TROIS, À L'UNISSON.

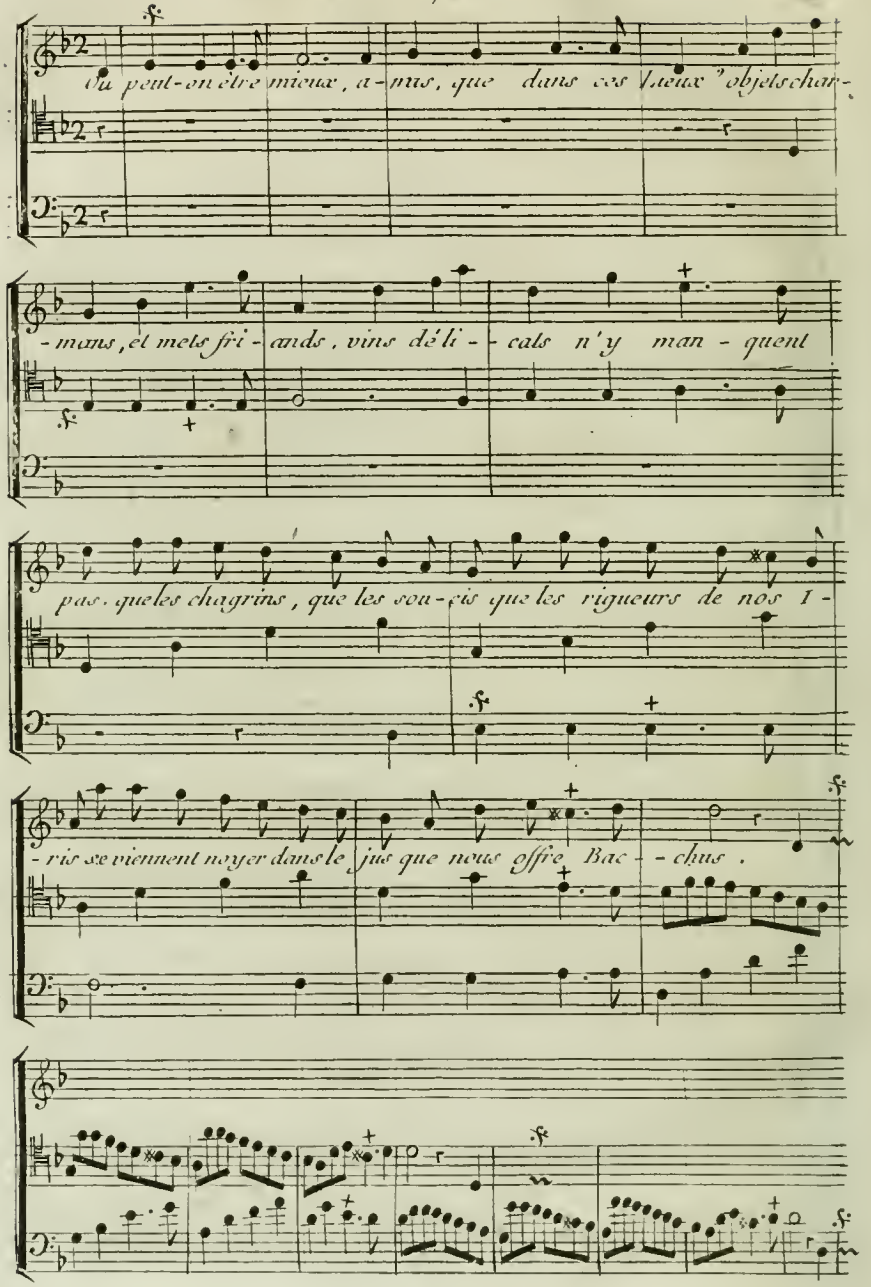

CANON SIMPLE A 3 VOIX.

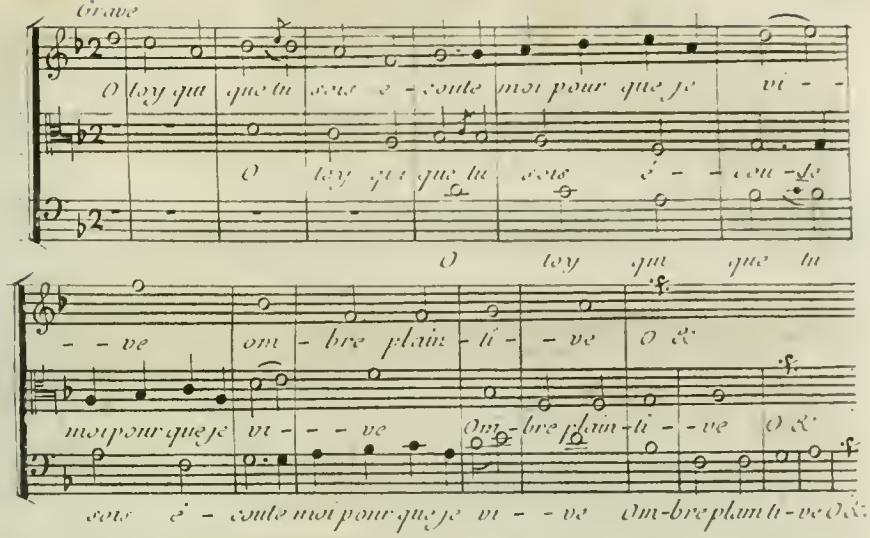

CANON SIMPLE A 4 VOIX

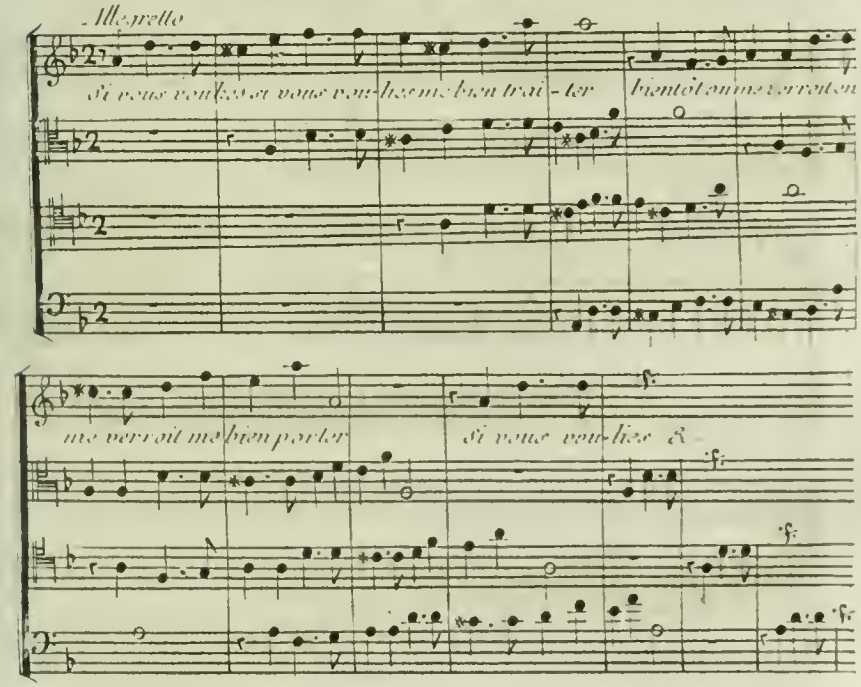

CANON A 3 VOIX A LA QUINTE ET A LA QUARTE

Gay

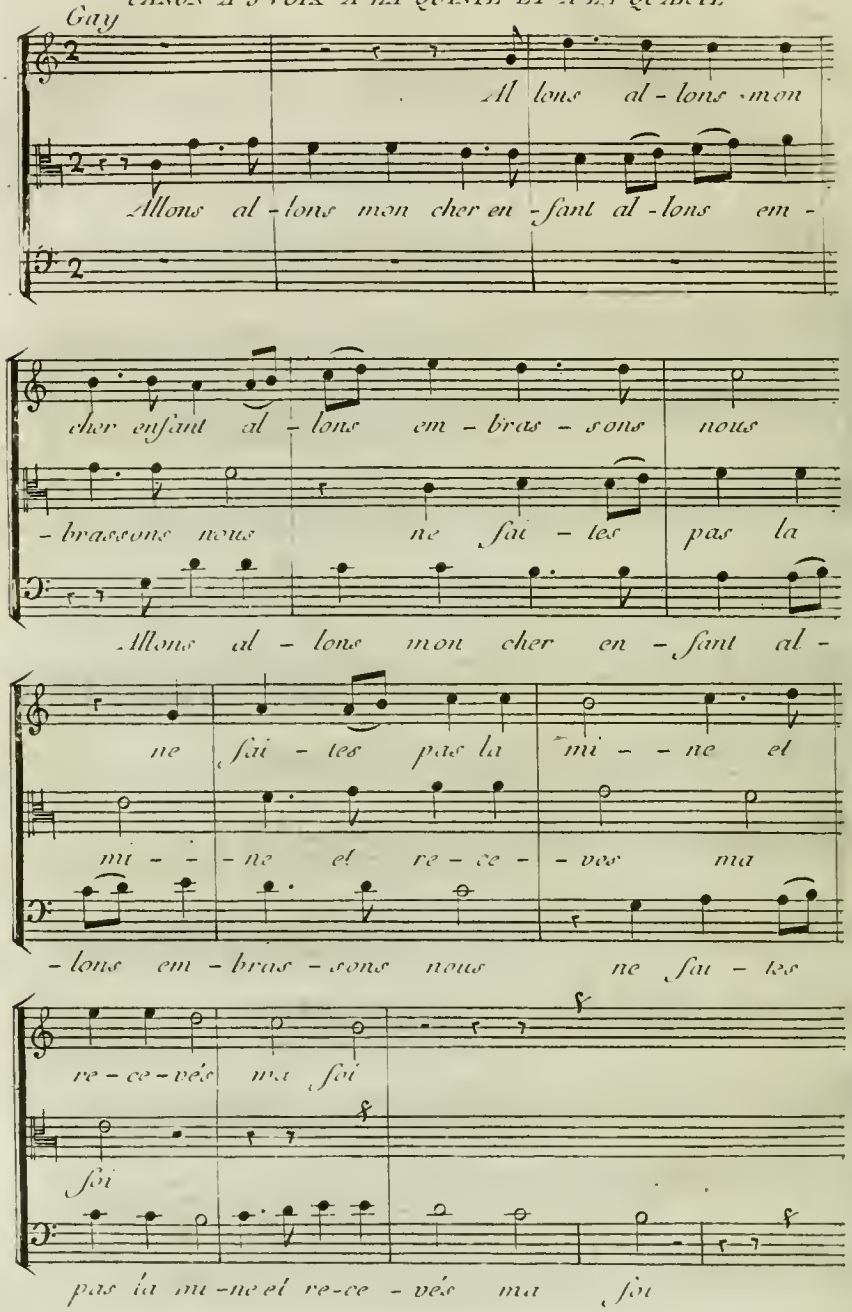

CANON A 3. VOIX A L'OCTAVE ET A LA QUINTE

Allegretto

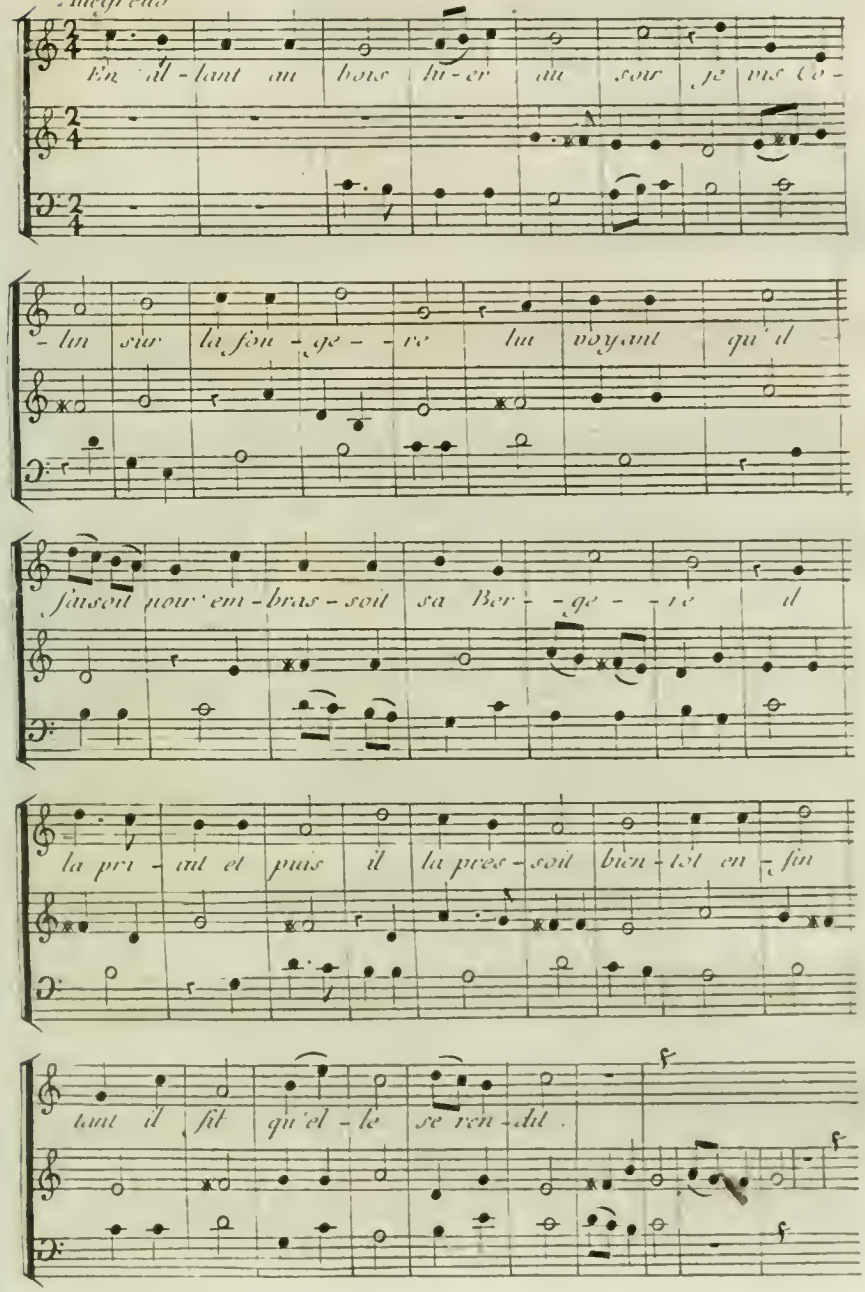

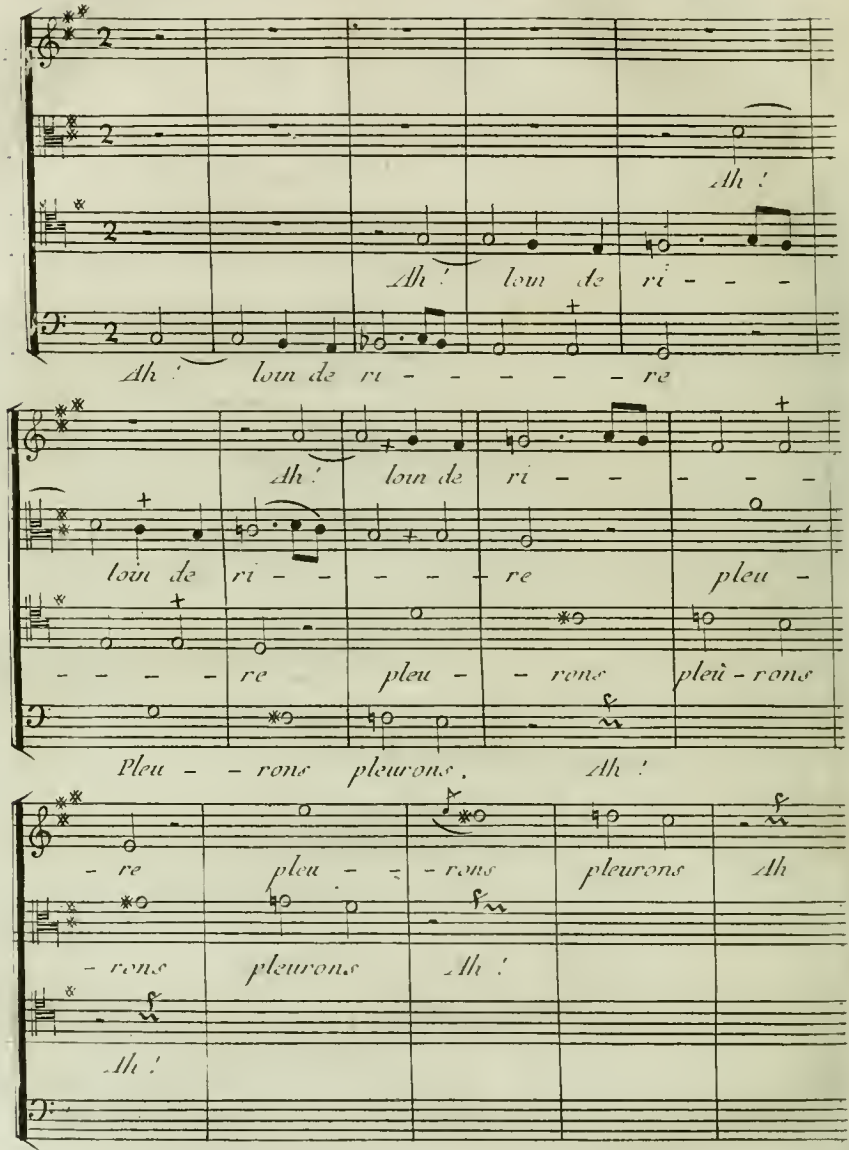

Nous croyons pouvoir assurer que ce Canon est un Chef d'œuvre, et jamais nous n'en avons vu qui puisse lui être comparé.

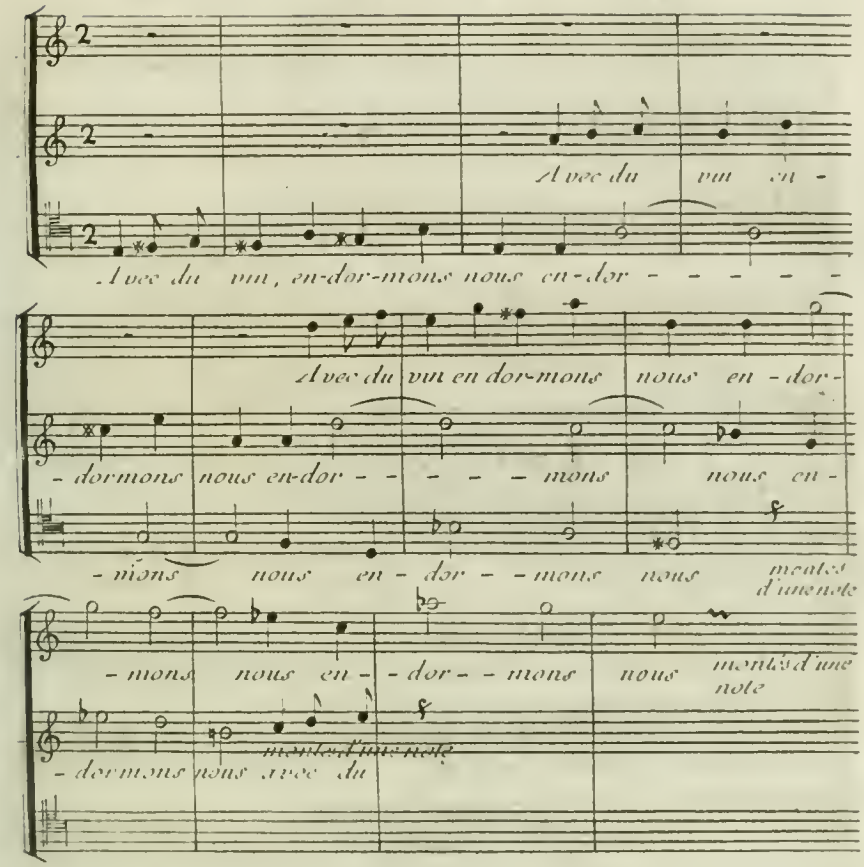

CANON A 3 VOIX A LA QUINTE

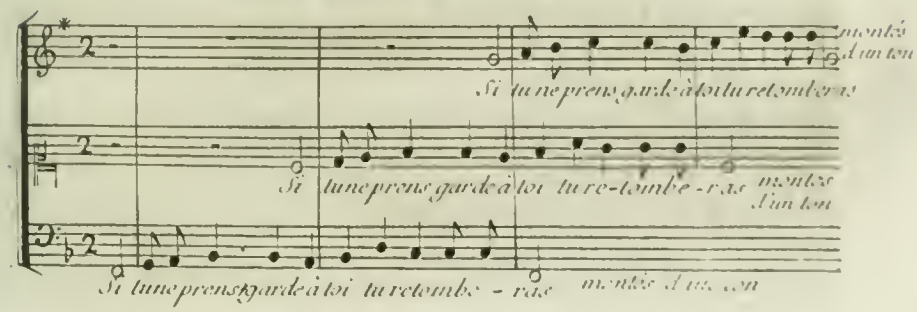

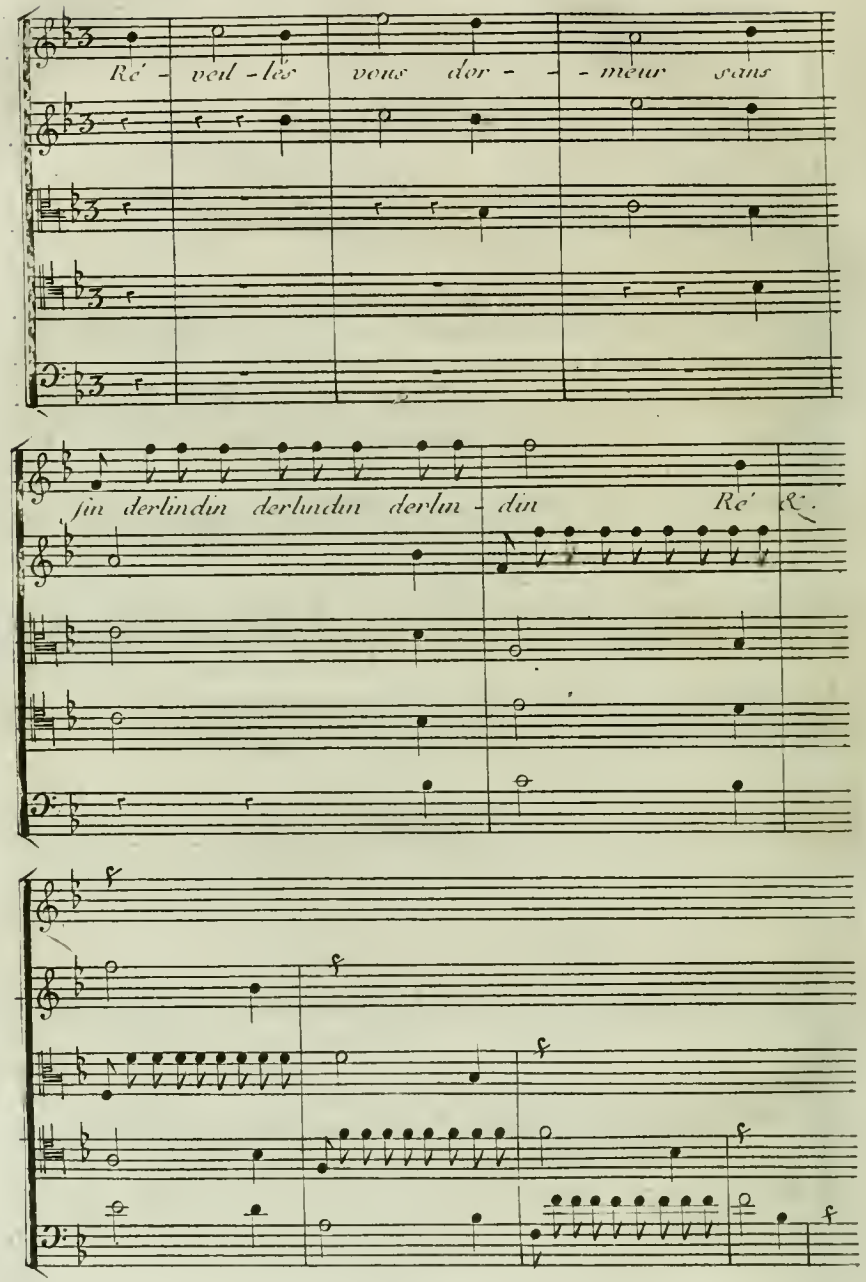
Ré - veil - lés vous dor - - - meur sans
fin derlindin derlindin derlin - din Ré Ré.

DOUBLE CANON RENVERSÉ A QUATRE DESSINS A LA QUINTE AU DESSUS

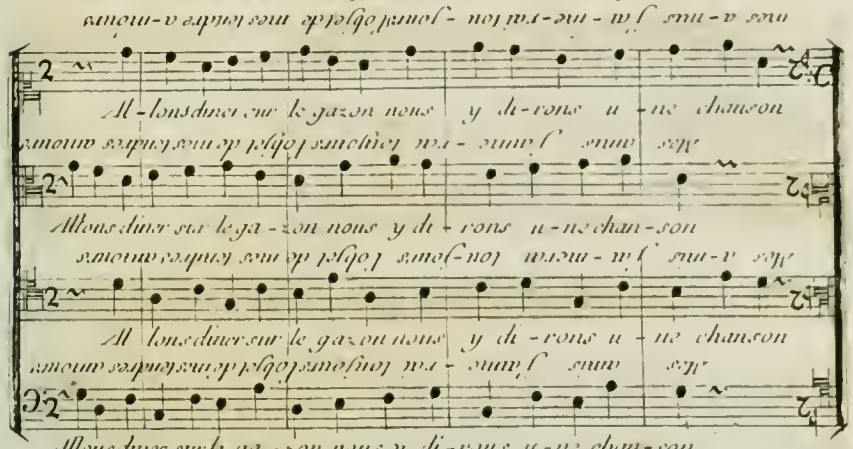

AUTRE DOUBLE CANON RENVERSÉ A DEUX DESSINS A LA QUINTE AU DESSUS

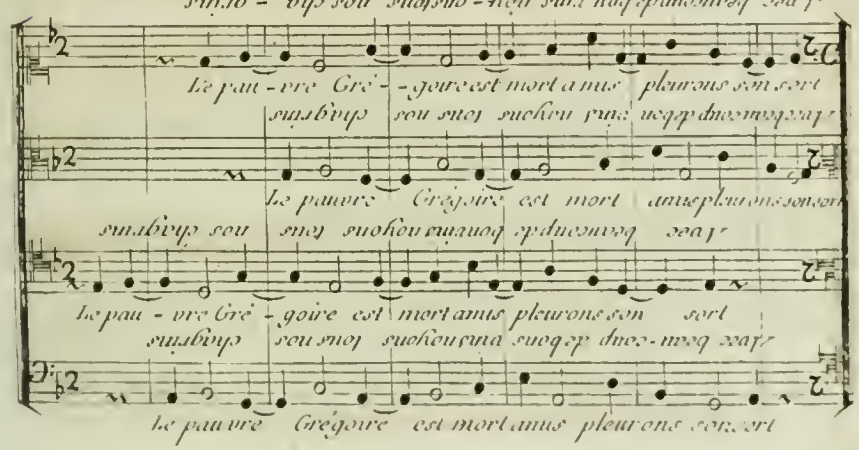

Nous ne raportons ces derniers Canons, que pour montrer l'abus que l'on peut faire du talent et du calcul: nous ne saurions trop engager les jeunes Compositeurs à mieux employer leur tems

CANON A 10. PARTIES

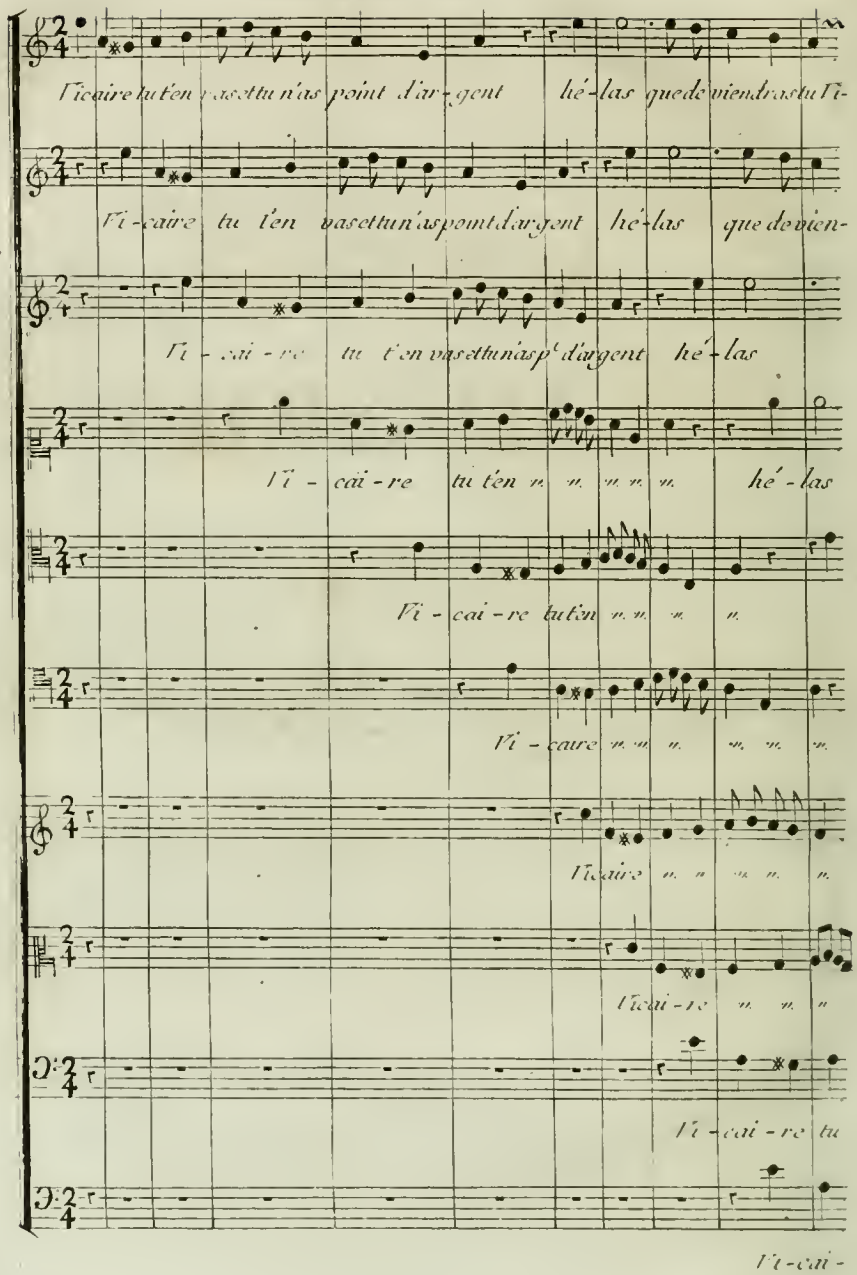

MORCEAUX
DE MUSIQUE
DU
16.e & 17.e Siecle.

MELANGES DE MORCEAUX DE MUSIQUE, APPELLÉS OCTONAIRES,
SUR DIFFERENTS SUJETS MORAUX &c.
PAR CLAUDE LE JEUNE NATIF DE VALENCIENNE,
COMPOSIT.R DE LA MUSIQUE DE LA CHAMB.RE DU ROY HENRY III.

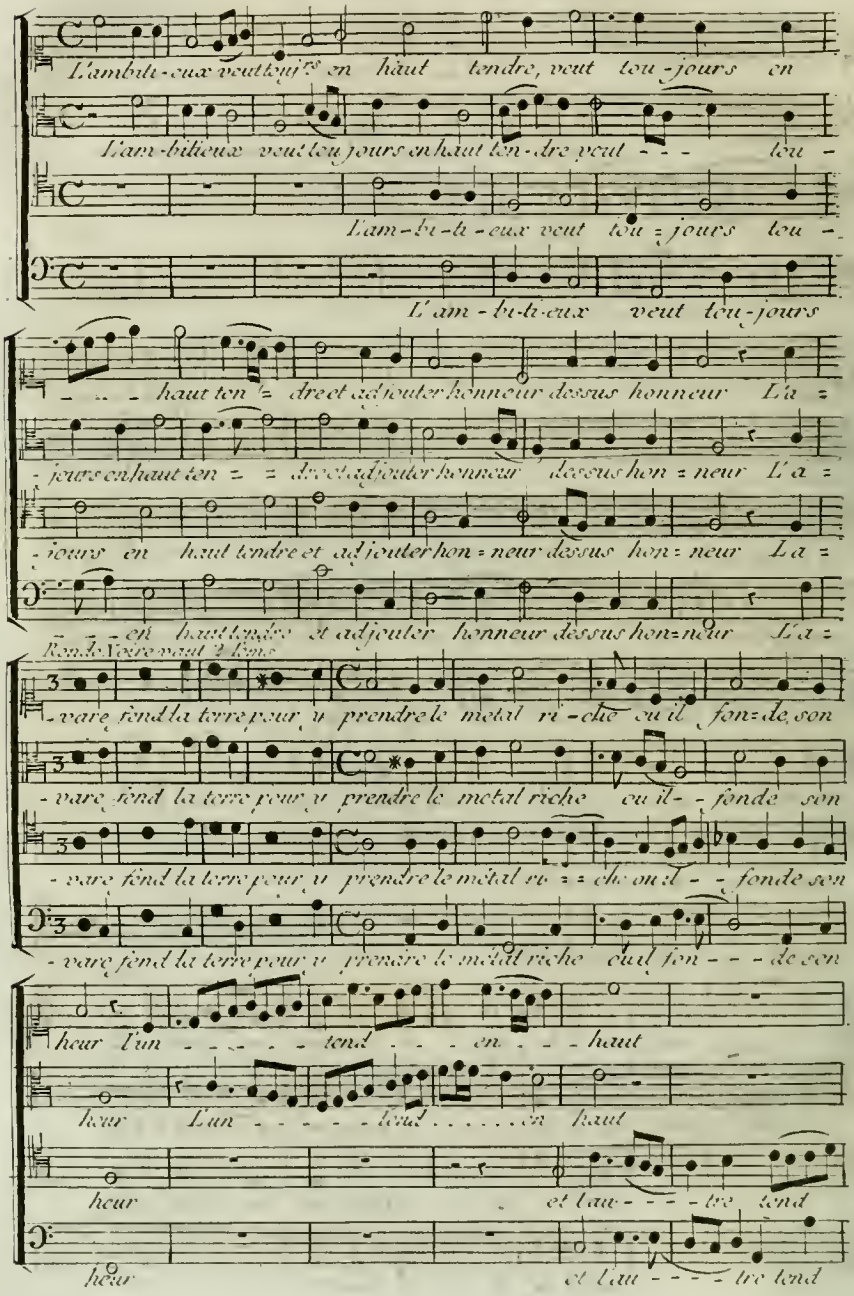

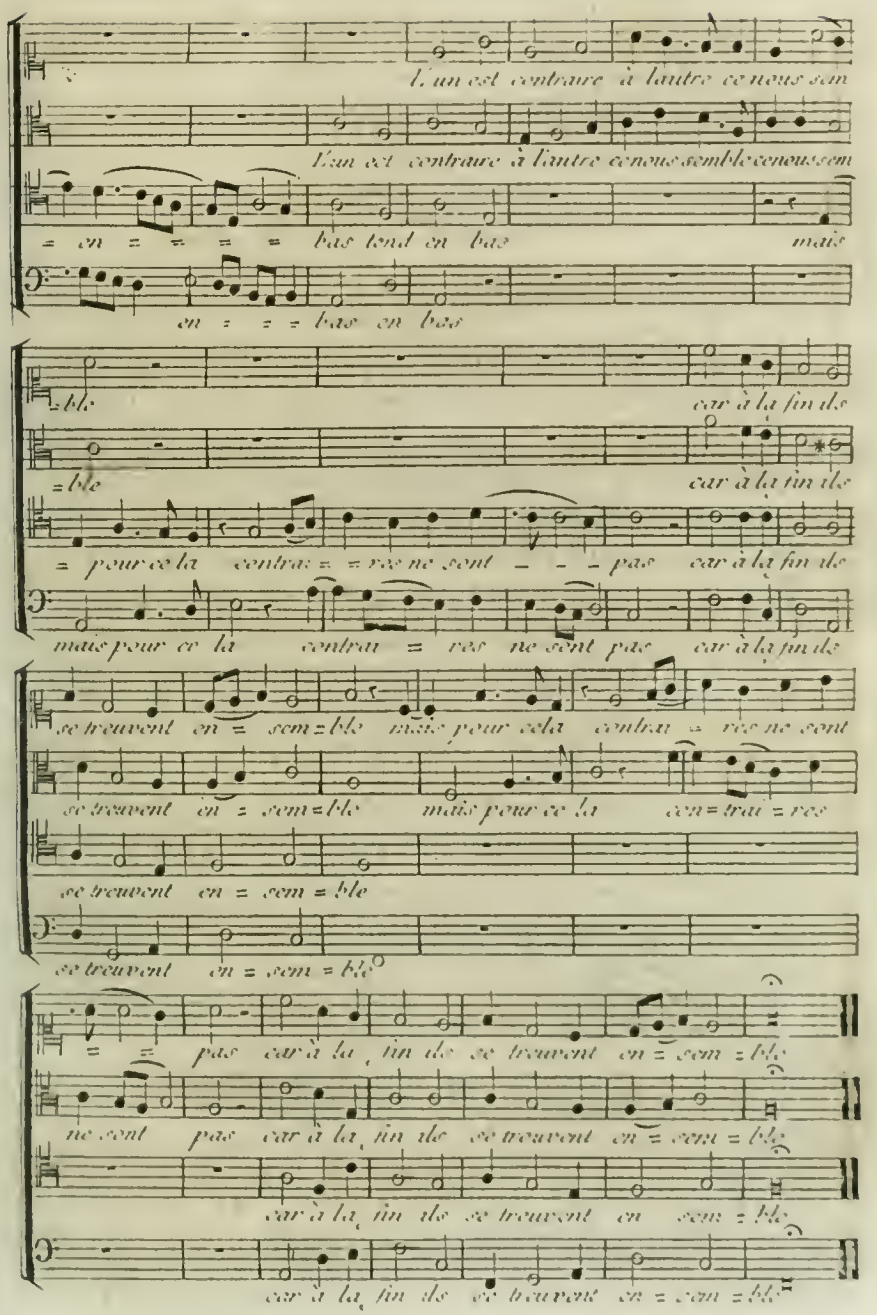
l'un est contraire à l'autre ce nous sem
l'un est contraire à l'autre ce nous semble ce nous sem
= en = = = = bas tend en bas mais
en = = = bas en bas
= ble car à la fin ils
= ble car à la fin ils
= pour cela contrai = = res ne sont - - - pas car à la fin ils
mais pour cela contrai = res ne sont pas car à la fin ils
se treuvent en = sem = ble mais pour cela contrai = res ne sont
se treuvent en = sem = ble mais pour cela con = trai = res
se treuvent en = sem = ble
se treuvent en = sem = ble
= = pas car à la fin ils se treuvent en = sem = ble
ne sont pas car à la fin ils se treuvent en = sem = ble
car à la fin ils se treuvent en sem = ble
car à la fin ils se treuvent en = sem = ble

CHANSON DE PETRARQUE; SECOND COUPLET. A 5. VOIX. PAR CLAUDE LE JEUNE EN 1582 SOUS LE REGNE D'HENRY III.

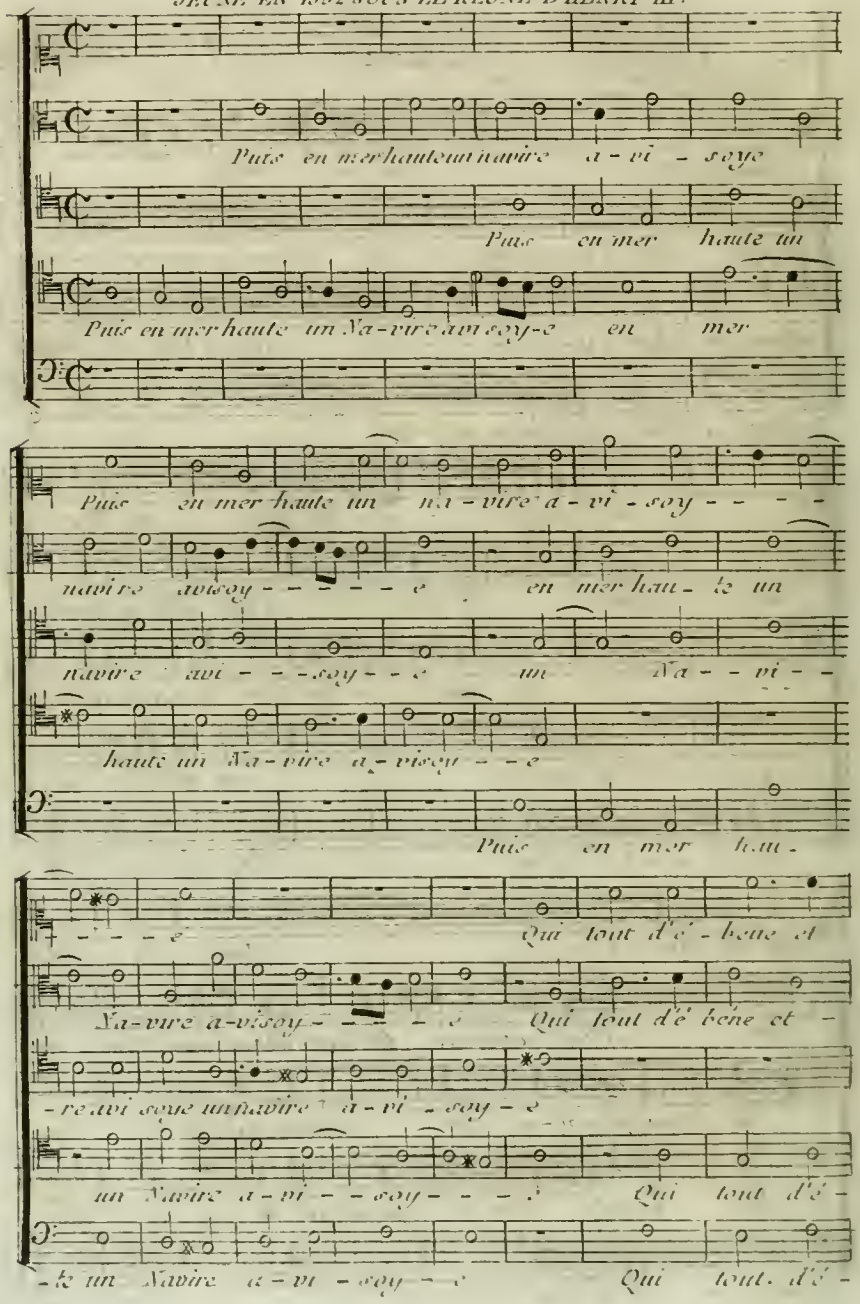

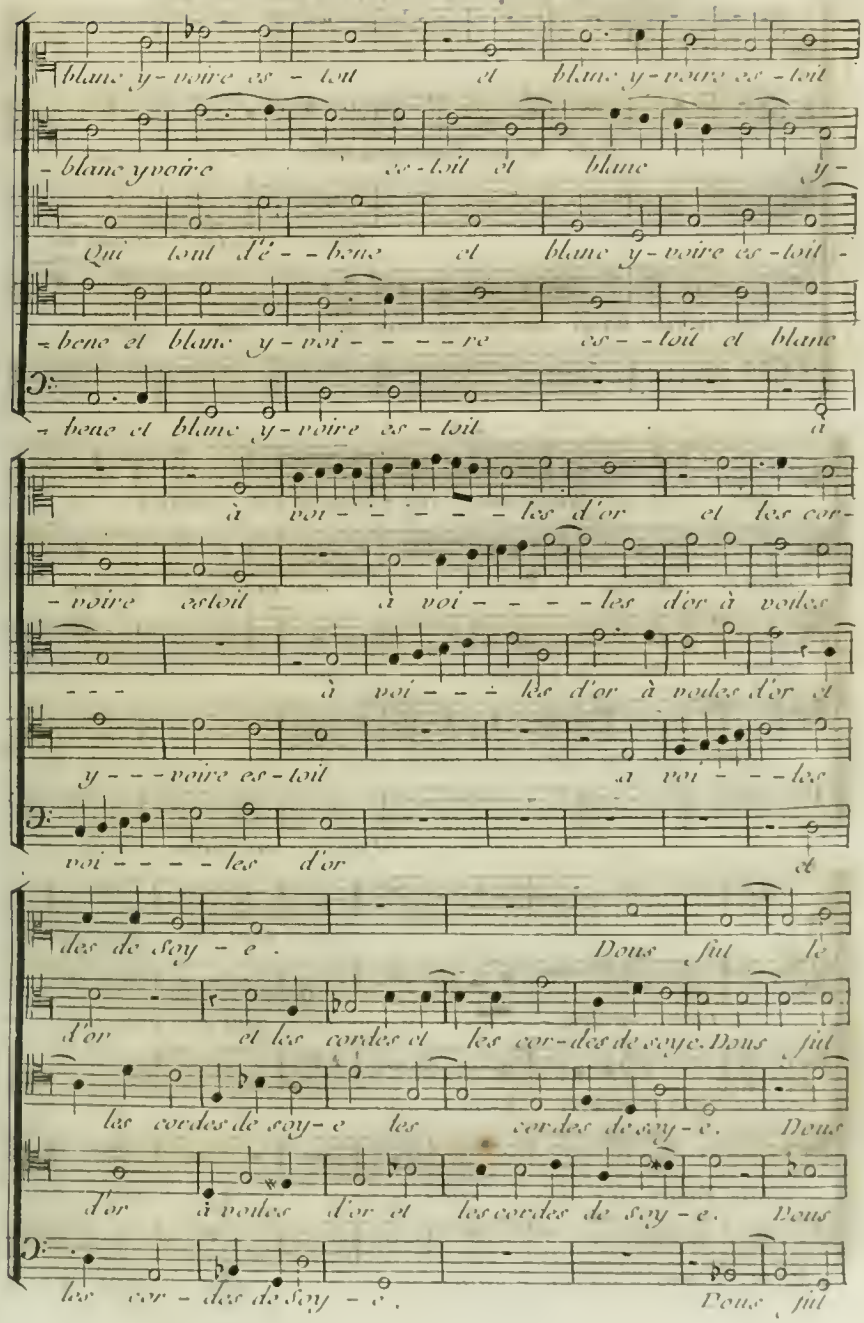
blanc y-voire es-toit et blanc y-voire es-toit
-blanc yvoire es-toit et blanc y-
Qui tout d'é--bene et blanc y-voire es-toit -
-bene et blanc y-voi-----re es--toit et blanc
-bene et blanc y-voire es-toit a
à voi-----les d'or et les cor-
-voire estoit à voi----les d'or à voles
---à voi---les d'or à voles d'or et
y---voire es-toit a voi---les
voi----les d'or a
des de soy-e. Dous fut le
d'or et les cordes et les cor-des de soye. Dous fut
les cordes de soy-e les cordes de soy-e. Dous
d'or à voles d'or et les cordes de soy-e. Dous
les cor-des de soy-e. Dous fut

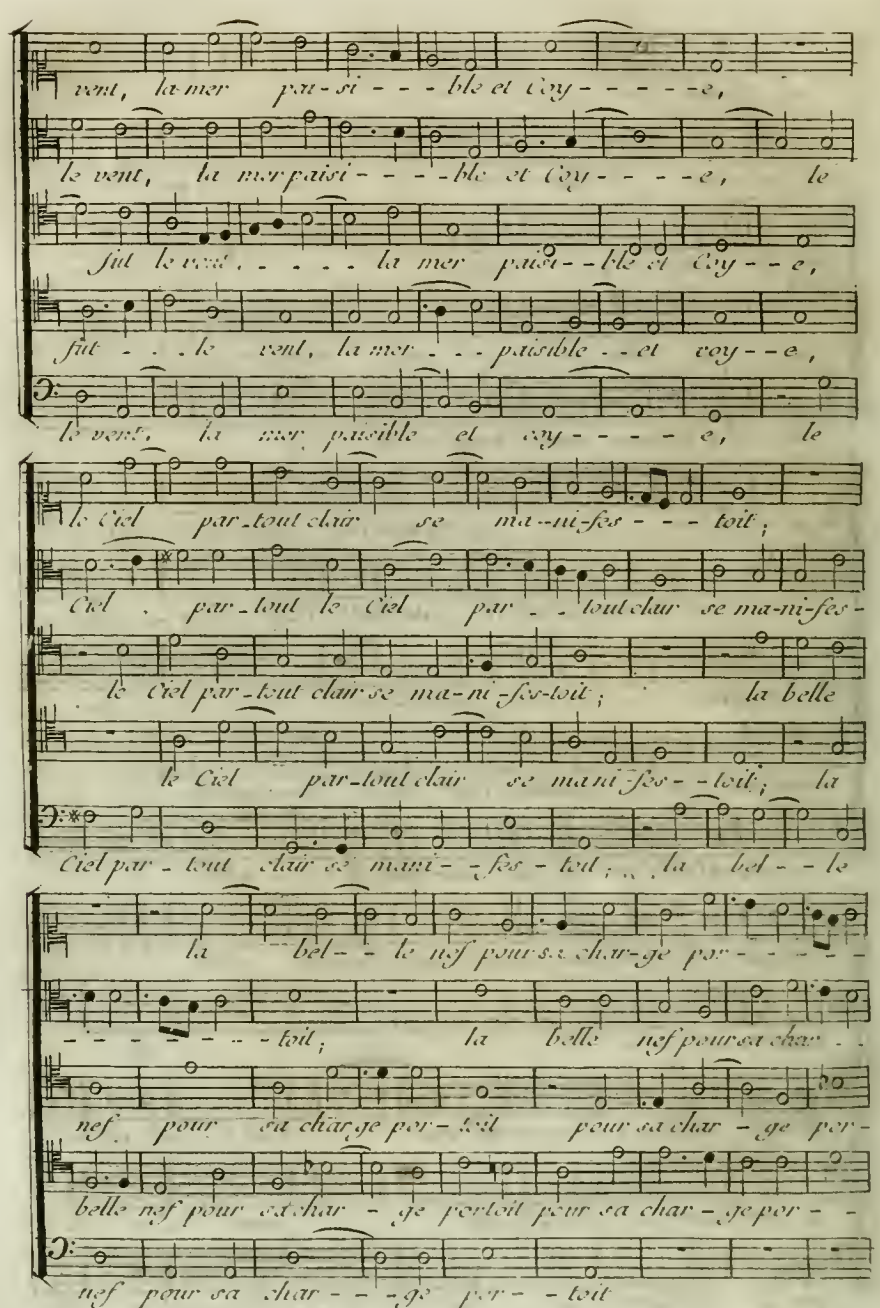
vent, la mer pa-si - - - ble et Coy - - - - - e,
le vent, la mer paisi - - - - ble et Coy - - - - e, le
fut le vent, - - - - la mer paisi - - ble et Coy - - e,
fut - - - le vent, la mer - - - paisible - - et coy - - e,
le vent, la mer paisible et coy - - - - - e, le
le Ciel par-tout clair se ma-ni-fes - - - toit;
Ciel, par-tout le Ciel par - - tout clair se ma-ni-fes-
le Ciel par-tout clair se ma-ni-fes-toit; la belle
le Ciel par-tout clair se ma ni fes - - toit; la
Ciel par - tout clair se mani - - fes - toit; la bel - - le
la bel - - le nef pour sa char-ge por - - - - -
- - - - - - - - toit; la belle nef pour sa char - -
nef pour sa char ge por - toit pour sa char - ge por -
belle nef pour sa char - ge portoit pour sa char - ge por - -
nef pour sa char - - - ge por - - toit

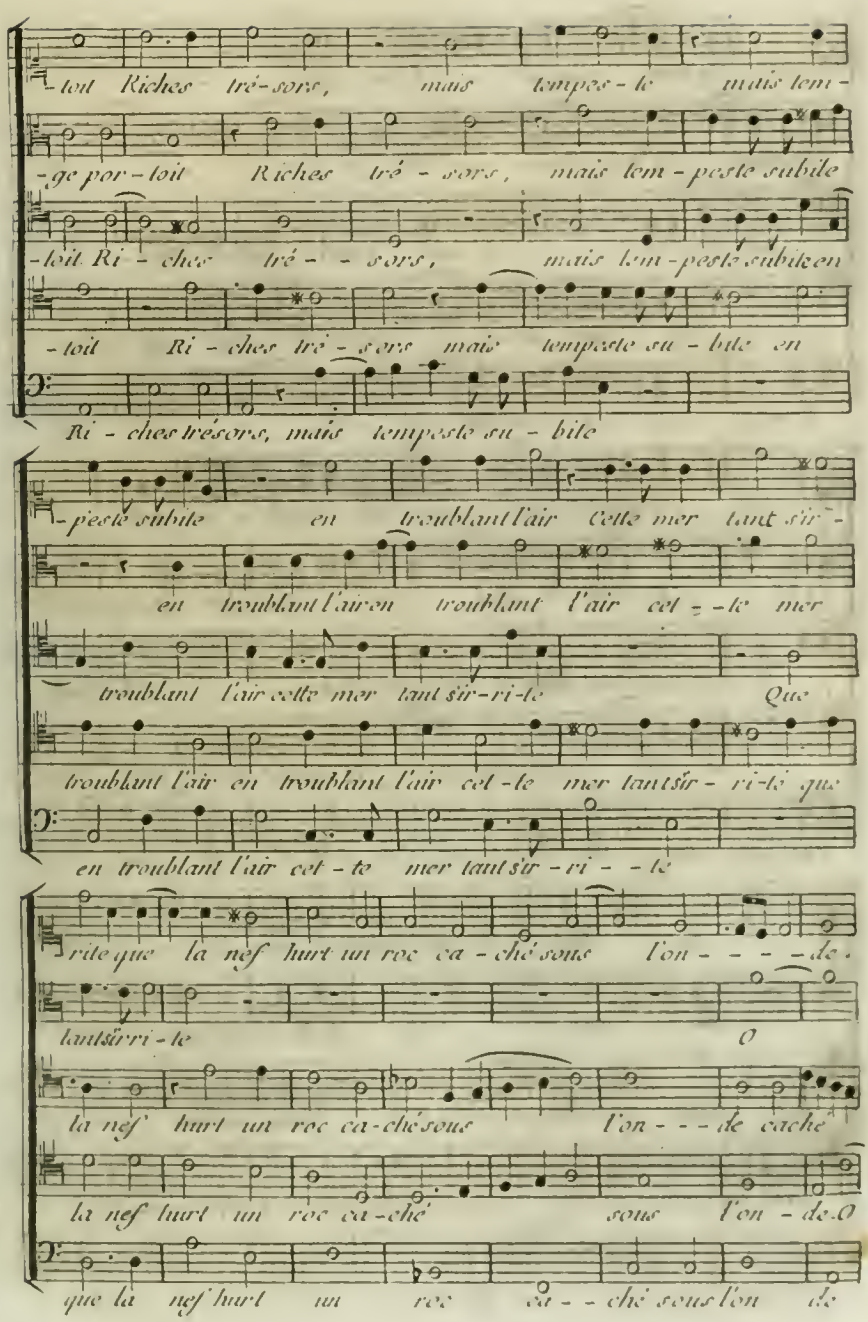
-toit Riches tré-sors, mais tempes-te mais tem-
-ge por-toit Riches tré-sors, mais tem-peste subile
-toit Ri-ches tré--sors, mais tem-peste subite en
-toit Ri-ches tré-sors mais tempeste su-bite en
Ri-ches trésors, mais tempeste su-bite
-peste subite en troublant l'air cette mer tant sir-
en troublant l'air en troublant l'air cet-te mer
troublant l'air cette mer tant sir-ri-te Que
troublant l'air en troublant l'air cet-te mer tant sir-ri-te que
en troublant l'air cet-te mer tant sir-ri--te
-rite que la nef hurt un roc ca-ché sous l'on----de
tant sir-ri-te O
la nef hurt un roc ca-ché sous l'on---de cache
la nef hurt un roc ca-ché sous l'on-de O
que la nef hurt un roc ca--ché sous l'on de

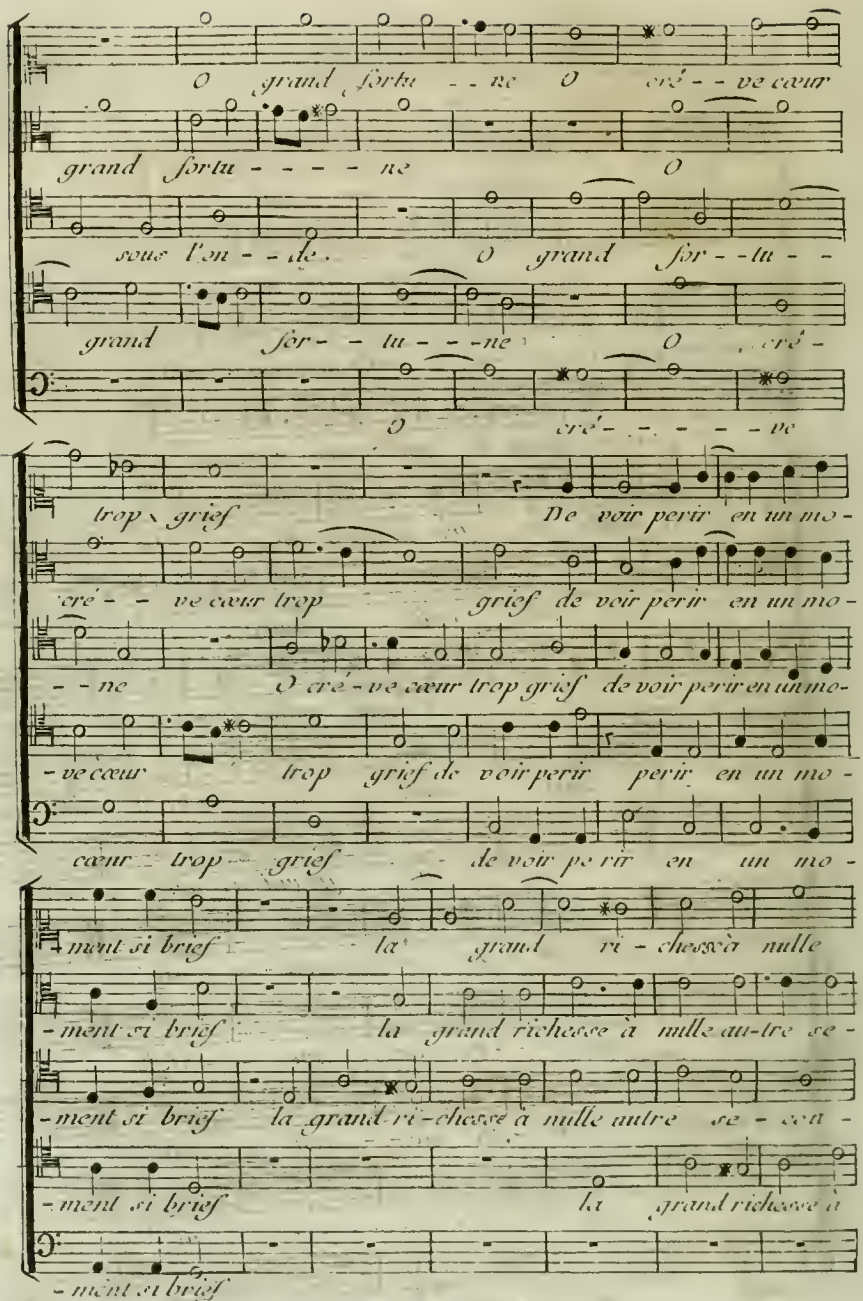
O grand fortu - - ne O cré - - ve cœur
grand fortu - - - - ne O
sous l'on - - de. O grand for - - tu - -
grand for - - tu - - -ne O cré -
O cré - - - - - ve
trop grief Ne voir perir en un mo -
cré - - ve cœur trop grief de voir perir en un mo -
- - ne O cré - ve cœur trop grief de voir perir en un mo -
- ve cœur trop grief de voir perir perir en un mo -
cœur trop grief de voir perir en un mo -
- ment si brief la grand ri - chesse à nulle
- ment si brief la grand richesse à nulle autre se -
- ment si brief la grand ri - chesse à nulle autre se - con -
- ment si brief la grand richesse à
- ment si brief

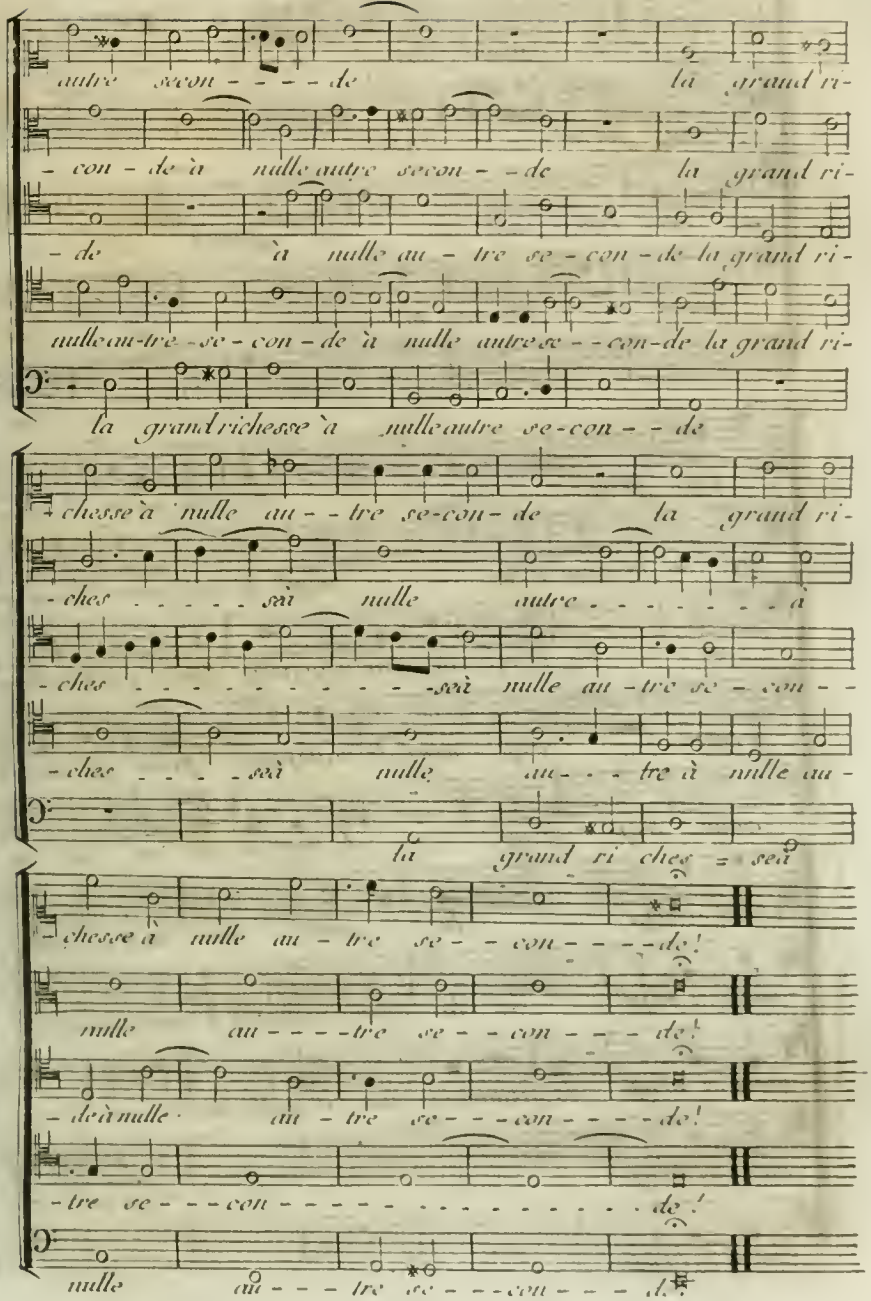
autre secon - - - - de la grand ri-
- con - de à nulle autre secon - - de la grand ri-
- de à nulle au - tre se - con - de la grand ri-
nulle au-tre - se - con - de à nulle autre se - - con-de la grand ri-
la grand richesse à nulle autre se-con - - de
- chesse à nulle au - - tre se-con- de la grand ri-
- ches - - - - - sà nulle autre - - - - - - - à
- ches - - - - - - - - - - - - sà nulle au - tre se - con - -
- ches - - - - sà nulle au - - - tre à nulle au -
la grand ri ches = sa
chesse à nulle au - tre se - - con - - - - de!
nulle au - - - - tre se - - con - - - de!
- de à nulle au - tre se - - - con - - - - de!
- tre se - - - con - - - - - - - - - - - - - de!
nulle au - - - tre se - - - con - - - de!

QUINTI TONI. ARTUR AUX-COUSTEAUX

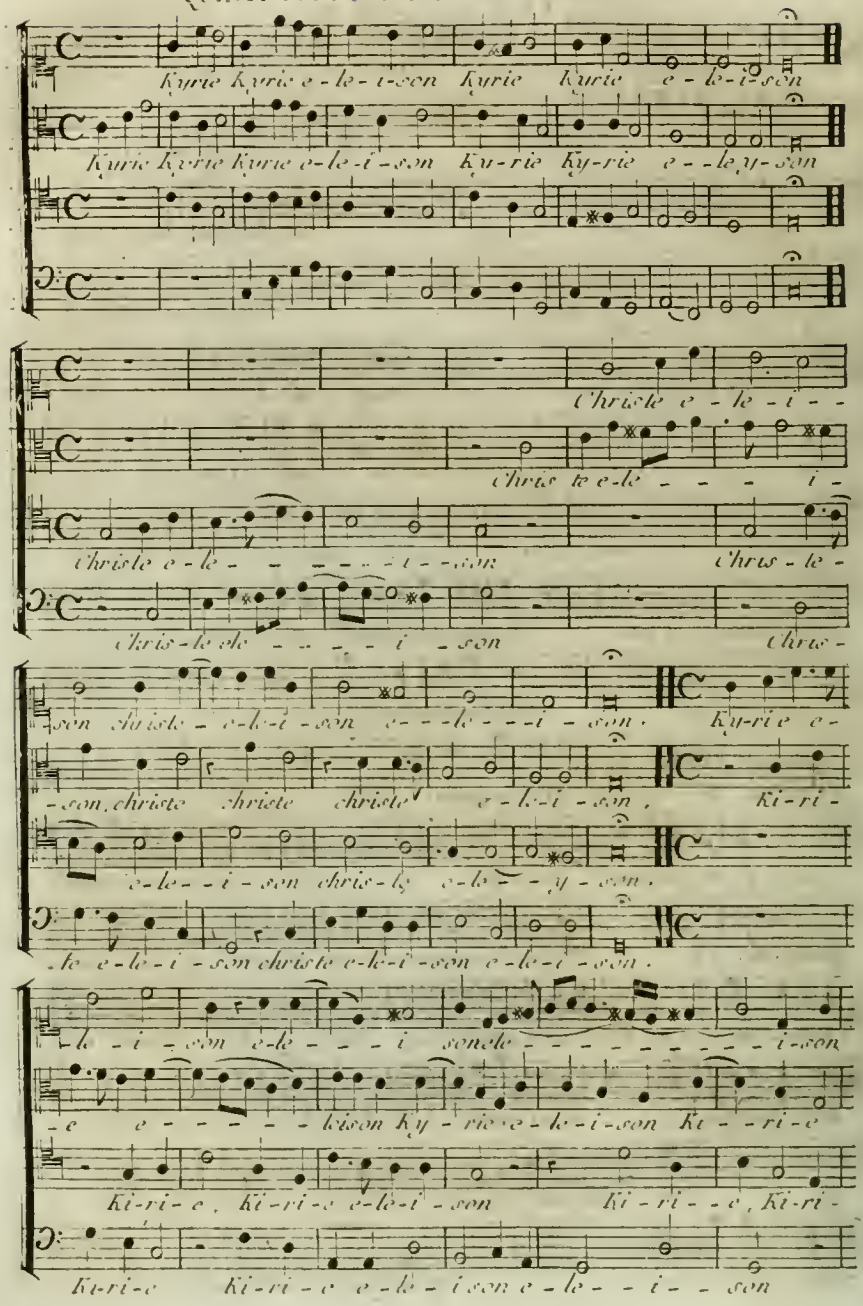

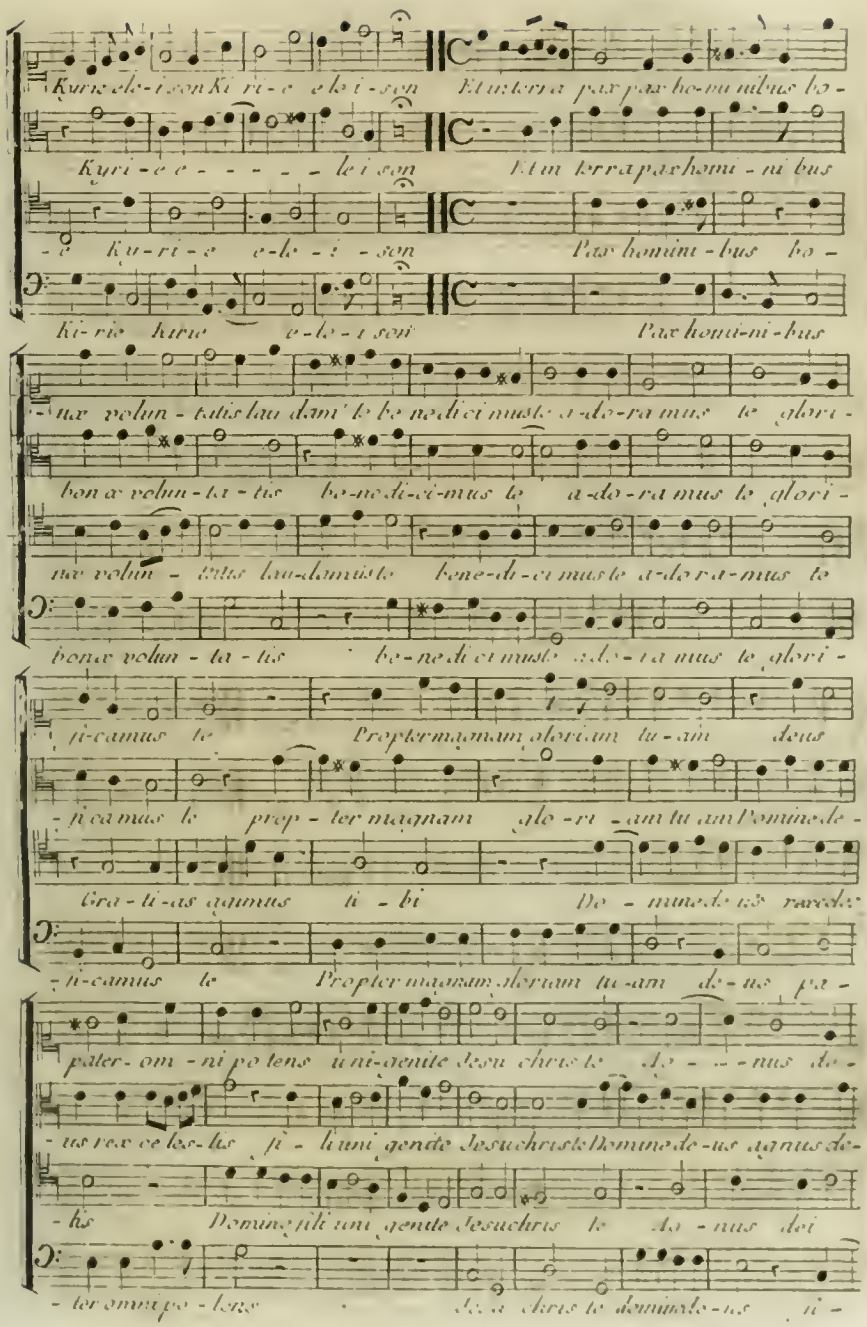
Kyrie eleison Kyrie eleison Et in terra pax pax hominibus bo-
Kyrie eleison Et in terra pax hominibus
eleison Kyrie eleison Pax hominibus bo-
Kirie kirie eleison Pax homini-bus
nax voluntatis laudamus te benedicimus te adoramus te glori-
bonæ voluntatis benedicimus te adoramus te glori-
næ voluntatis laudamus te benedicimus te adoramus te
bonæ voluntatis benedicimus te adoramus te glori-
ficamus te Propter magnam gloriam tuam deus
ficamus te propter magnam gloriam tuam Domine de-
gratias agimus tibi Domine deus rex cæle-
ficamus te Propter magnam gloriam tuam deus pa-
ter omnipotens unigenite Jesu christe Domine de-
us rex cælestis ficunigenite Jesuchriste Domine deus agnus de-
gnus Domine filiunigenite Jesuchriste Domine deus
ter omnipotens Jesu christe dominale-
ison

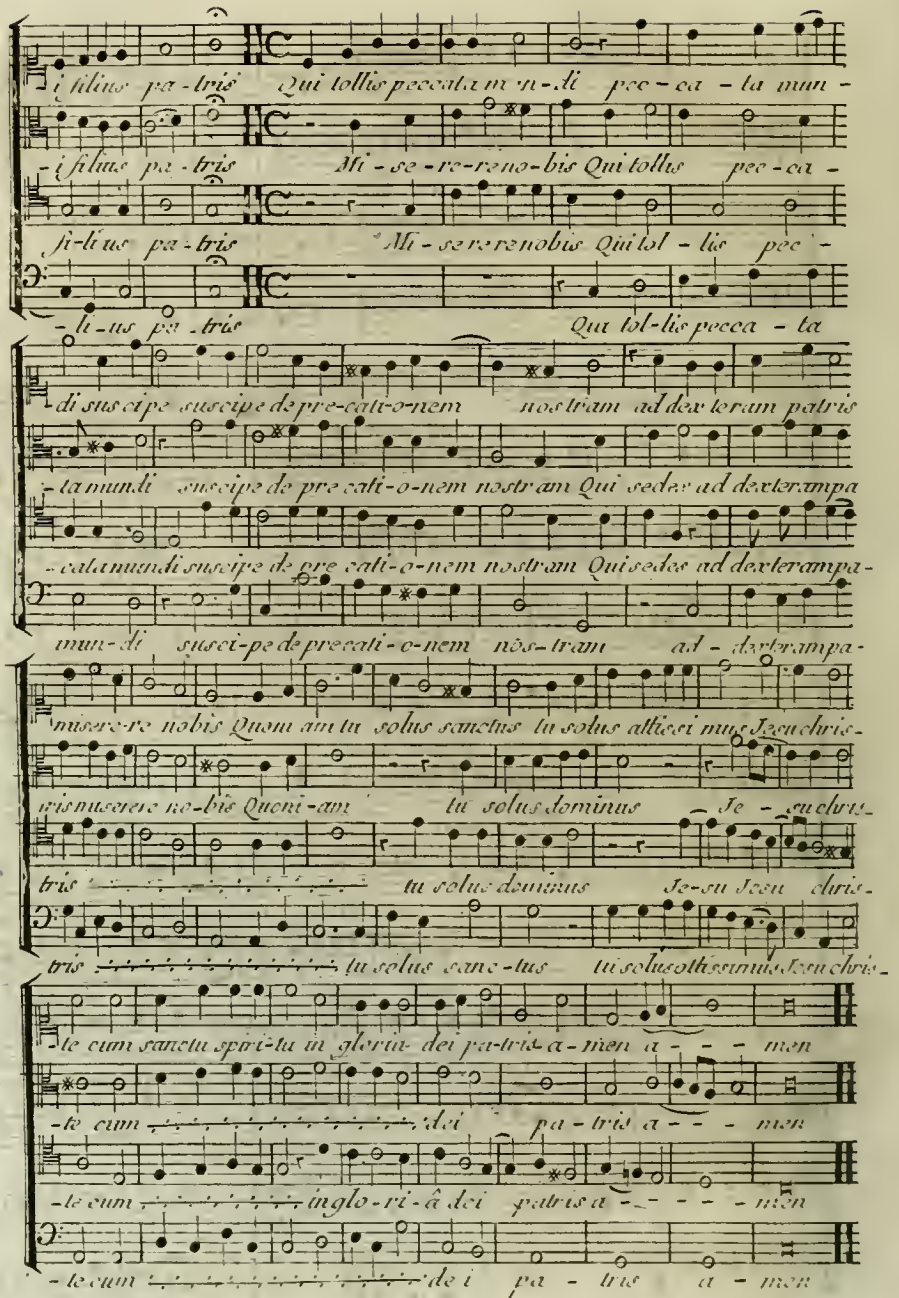
filius patris Qui tollis peccata mundi peccata mun-
filius patris Miserere nobis Qui tollis pecca-
filius patris Miserere nobis Qui tollis pecca-
-lius patris Qui tollis pecca-ta
di suscipe suscipe deprecationem nostram ad dexteram patris
-ta mundi suscipe deprecationem nostram Qui sedes ad dexteram pa-
-cata mundi suscipe deprecationem nostram Qui sedes ad dexteram pa-
mundi susceipe deprecationem nostram ad-dexteram pa-
miserere nobis Quoniam tu solus sanctus tu solus altissimus Jesu chris-
tris miserere nobis Quoniam tu solus dominus Jesu chris-
tris tu solus dominus Jesu Jesu chris-
tris tu solus sanctus tu solus altissimus Jesu chris-
te cum sancto spiritu in gloria dei patris amen a men
te cum dei patris a men
te cum inglorià dei patris a men
te cum dei patris amen

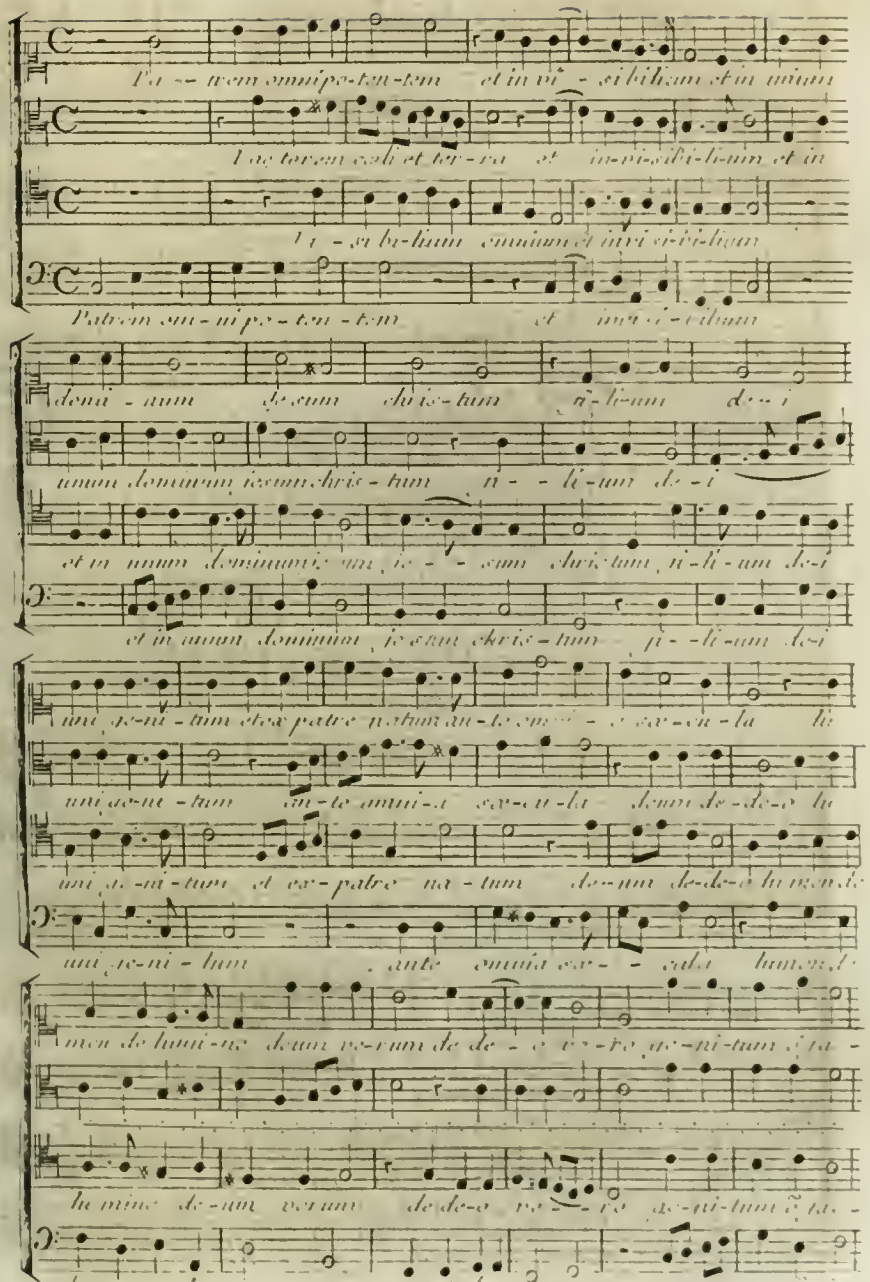
Pa - trem om - ni po - ten - tem et in vi - si bi li um et in vi
Fac - to rem cœ li et ter - ra et in vi si bi li um et in
vi - si bi li um om ni um et in vi si bi li um
Pa trem om - ni po - ten - tem et in vi si bi li um
dum - num je sum chris - tum fi - li - um de - i
unum dominum iesum chris - tum fi - li - um de - i
et in unum dominum je - sum chris - tum fi - li - um de - i
et in unum dominum je sum chris - tum fi - li - um de - i
u - ni ge ni - tum de o pa - tre na tum an - te om - ni - a sæ - cu - la
u - ni ge ni - tum an - te omni - a sæ - cu - la deum de - de - o lu
u - ni ge ni - tum et ex - pa tre na - tum de - um de - de - o lu men de
u - ni ge ni - tum ante omnia sæ - cula lumen de
lumen de lumi - ne deum ve - rum de de - o ve - ro ge - ni - tum non fa -
lu mine de - um ve rum de de - o ve - ro ge - ni - tum non fa -
lu - mine de - um ve - rum de de - o ve - ro ge - ni - tum non fa -

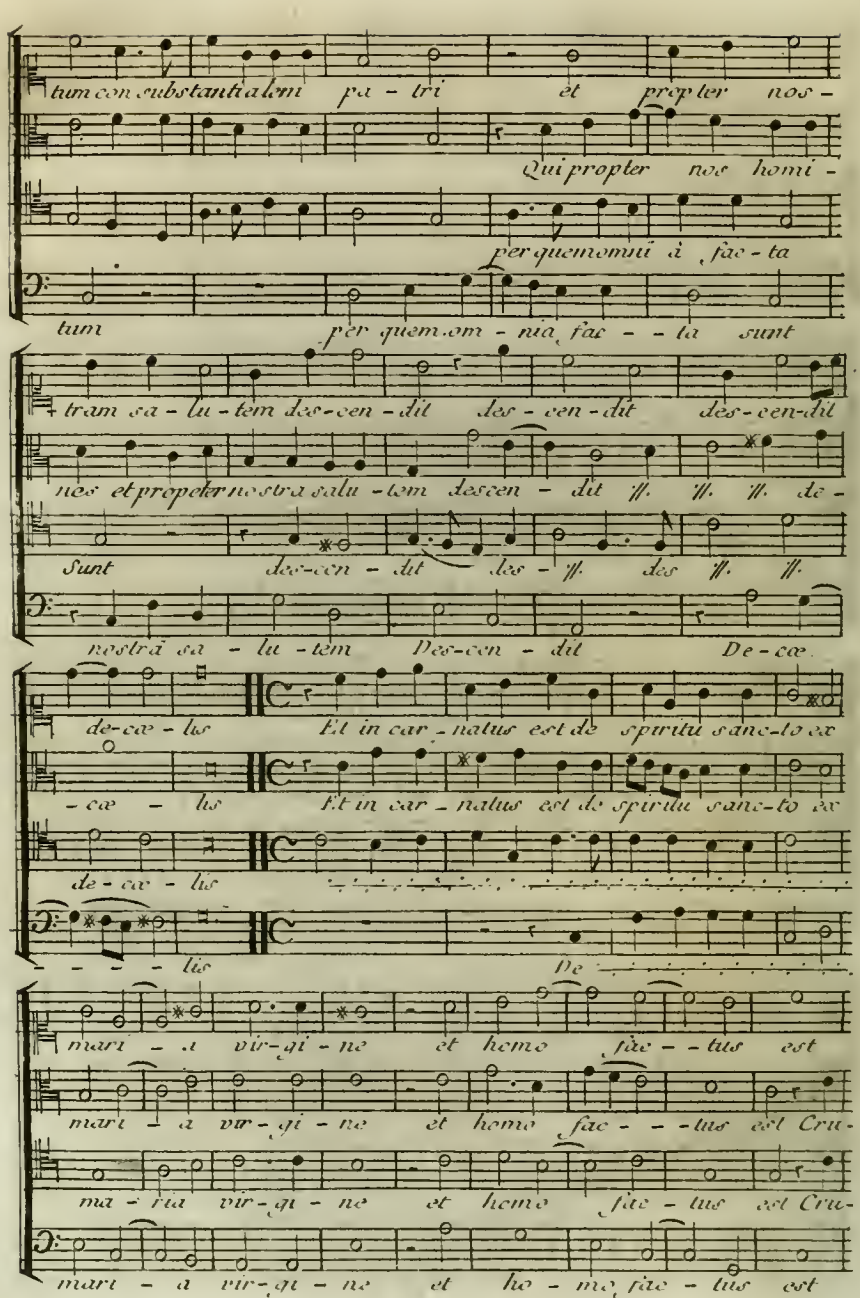
tum con substantia lem pa - tri et propter nos -
Qui propter nos homi -
per quem omnia fac - ta
tum per quem om - nia fac - - ta sunt
tram sa - lu - tem des-cen - dit des - cen - dit des - cen-dit
nes et propter nostra salu - tem descen - dit /// /// /// de -
sunt des-cen - dit des - /// des /// ///
nostrã sa - lu - tem Des-cen - dit De - cæ
de-cæ - lis Et in car - natus est de spiritu sanc-to ex
- cæ - lis Et in car - natus est de spiritu sanc-to ex
de - cæ - lis
- - - - lis De
mari - a vir-gi - ne et homo fac - - tus est
mari - a vir-gi - ne et homo fac - - tus est Cru-
ma - ria vir-gi - ne et homo fac - tus est Cru-
mari - a vir-gi - ne et ho - mo fac - tus est

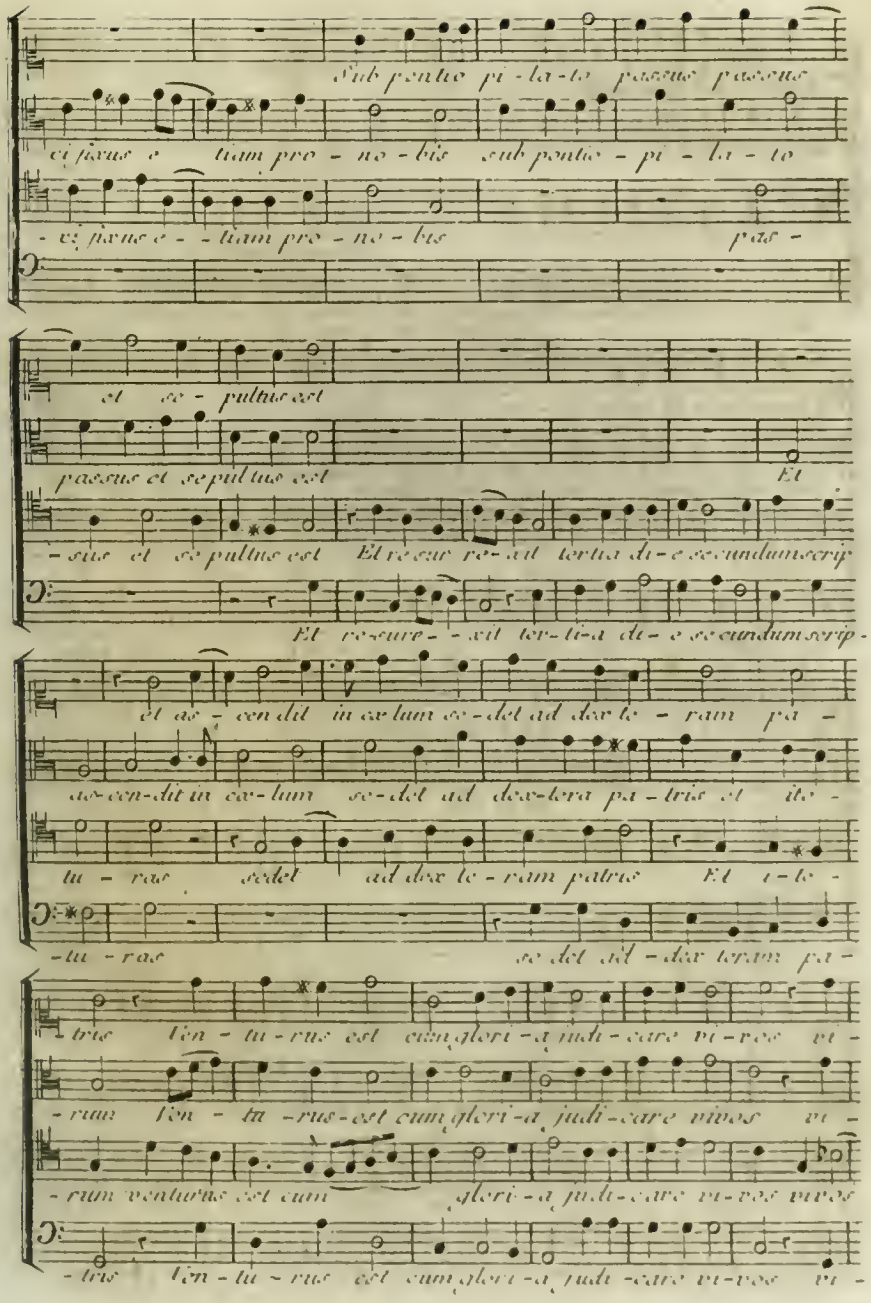
Sub pontio pi - la - to passus passus
ci fixus e tiam pro - no - bis sub pontio - pi - la - to
- ci fixus e - - tiam pro - no - bis pas -
et se - pultus est
passus et sepultus est Et
- sus et se pultus est Et re-sur re-xit tertia di-e secundum scrip
Et re-sure - - xit ter-ti-a di- e secundum scrip -
et as - cen dit in ce lum se - det ad dex te - ram pa -
as-cen-dit in ce-lum se-det ad dex-te-ra pa-tris et ite -
tu - ras sedet ad dex te - ram patris Et i - te -
-tu - ras se det ad - dex teram pa -
- tris ten - tu - rus est cum glori - a judi - care vi - vos vi -
- rum ten - tu - rus est cum glori - a judi - care vivos vi -
- rum venturus est cum glori - a judi - care vi - vos vivos
- tris ten - tu - rus est cum glori - a judi - care vi - vos vi -

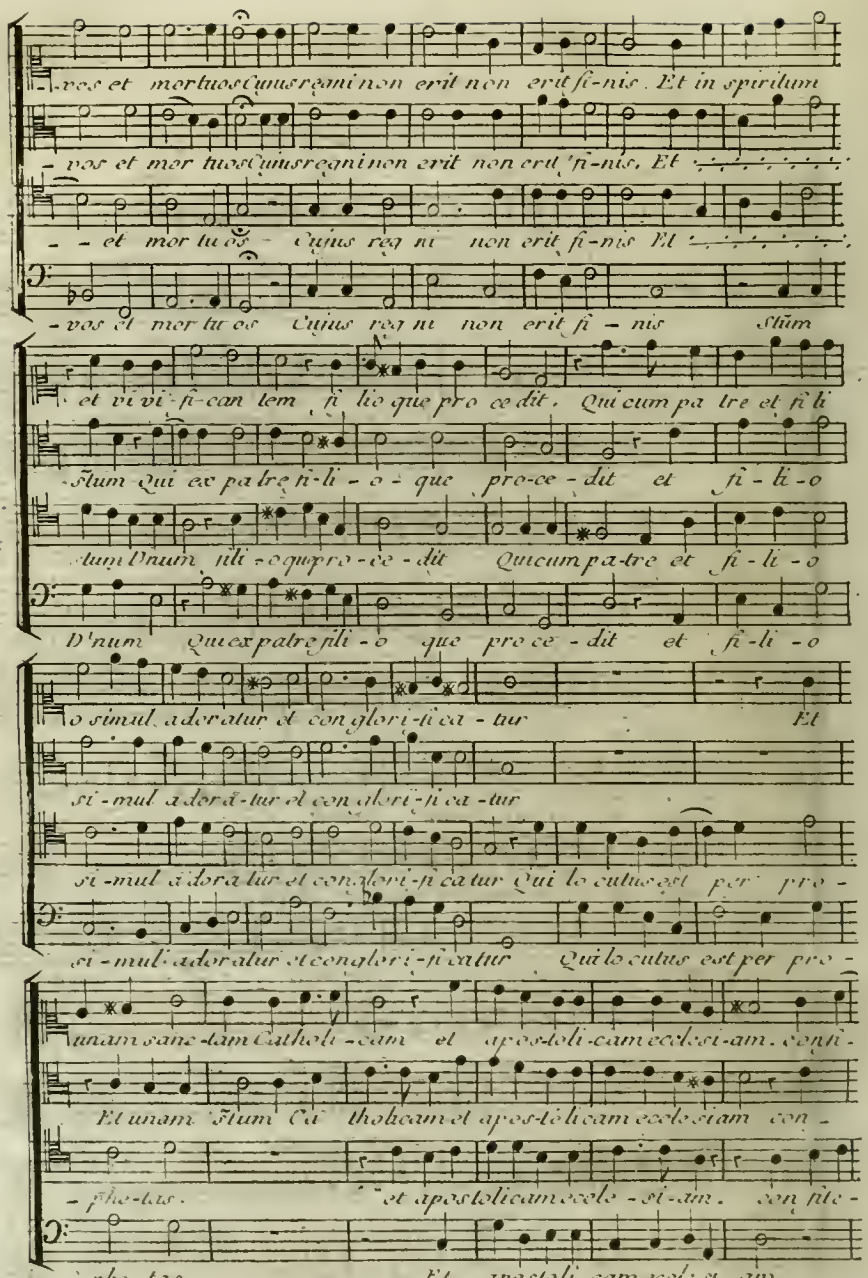
vos et mortuos Cujus regni non erit non erit fi-nis. Et in spiritum
vos et mortuos Cujus regni non erit non erit fi-nis. Et
et mortuos Cujus regni non erit fi-nis Et
vos et mortuos Cujus regni non erit fi-nis Et
et vivi-fi-can tem fi lio que pro ce dit. Qui cum pa tre et fi li
Et Qui ex patre fi-li-o que pro-ce-dit et fi-li-o
Et Unum fili-o que pro-ce-dit Qui cum pa-tre et fi-li-o
Et Qui ex patre fili-o que pro ce-dit et fi-li-o
o simul adoratur et conglori-fi ca-tur Et
si-mul adorā-tur et conglori-fi ca-tur
si-mul adora tur et conglori-fi ca tur Qui lo cutus est per pro-
si-mul adoratur et conglori-fi catur Qui lo cutus est per pro-
unam sanc-tam Catholi-cam et apostoli-cam eccle si-am. confi-
Et unam Et Ca tholicam et apostolicam eccle si am con-
phe-tas. et apostolicam eccle-si-am. con fite-
phe-tas. Et apostoli cam eccle si am

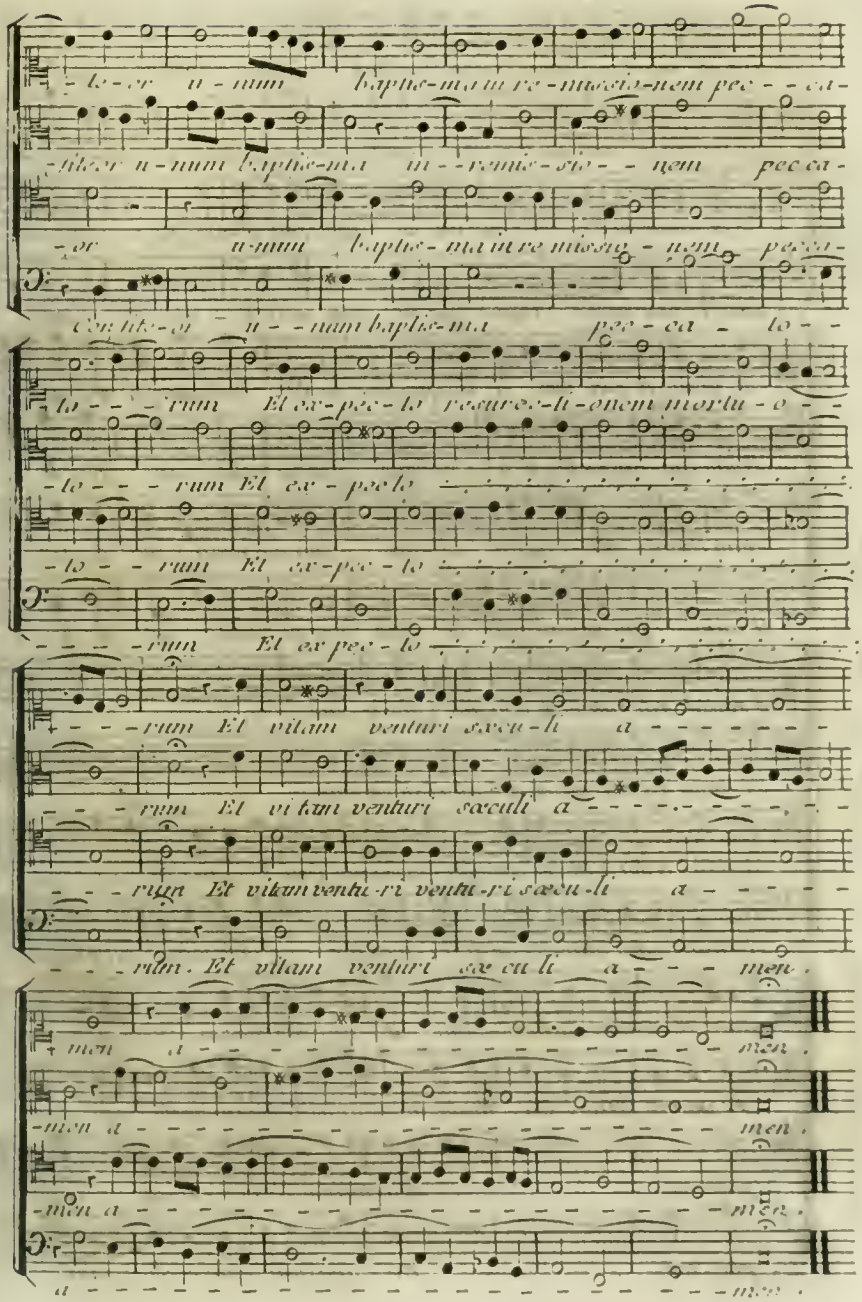
-to-rum Et vitam venturi sæcu-li a - - men .

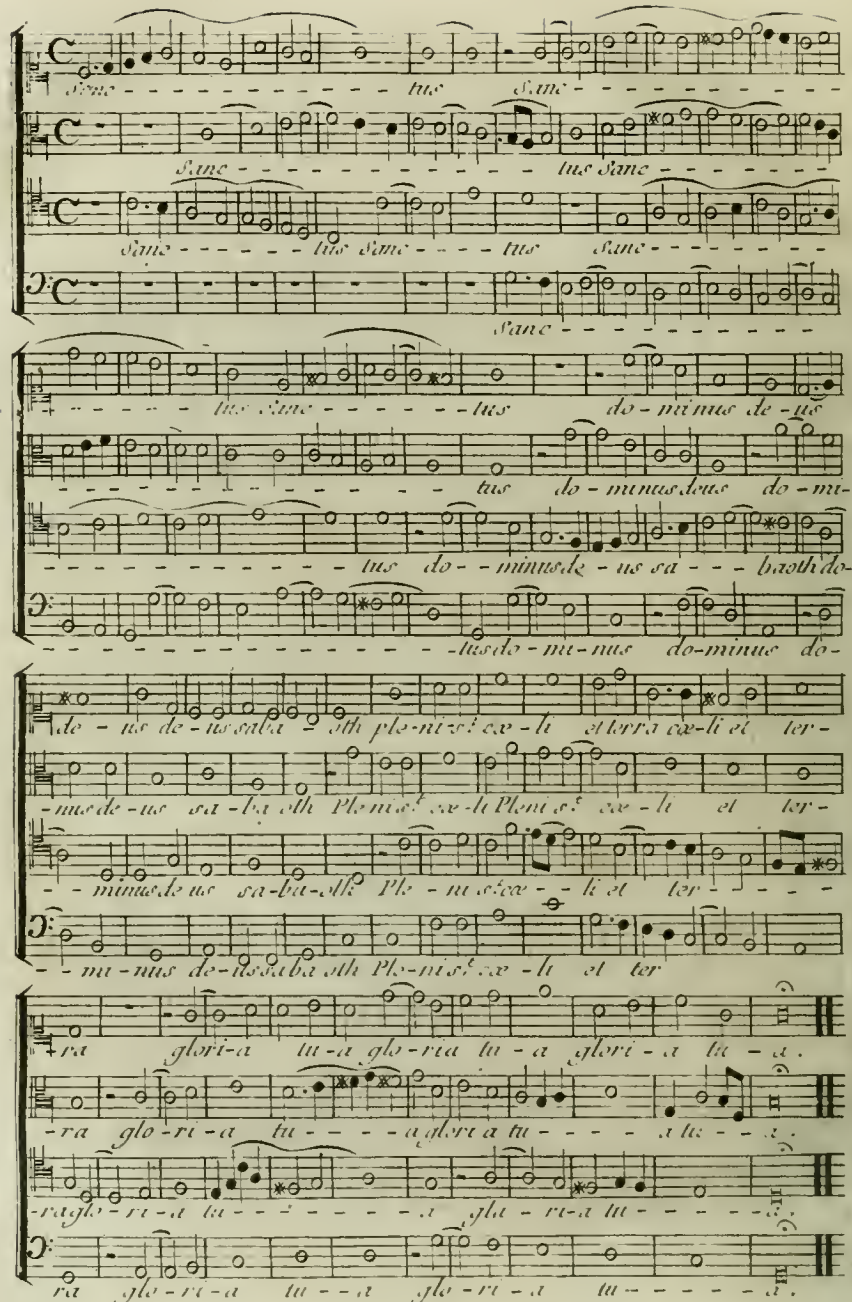
Sanc - - - - - - - - - - - - tus Sanc - - - - - - - - - - -
Sanc - - - - - - - - - - - - tus Sanc - - - - - - - -
Sanc - - - - - - tus Sanc - - - - tus Sanc - - - - - - - -
Sanc - - - - - - - - - - -
- - - - - - tus Sanc - - - - - - - tus do - mi nus de - us
- - - - - - - - - - - - - - - tus do - mi nus deus do - mi -
- - - - - - - - - - - - - - tus do - - mi nus de - us sa - - - baoth do -
- - - - - - - - - - - - - - - - - - tus do - mi - nus do - minus do -
de - us de - us saba - oth ple - ni sunt cæ - li et terra cæ - li et ter -
- mus de - us sa - ba oth Ple ni sunt cæ - li Pleni sunt cæ - li et ter -
- - minus de us sa - ba - oth Ple - ni sunt cæ - - li et ter - - - - -
- - mi - nus de - us saba oth Ple - ni sunt cæ - li et ter
- ra glori - a tu - a glo - ria tu - a glori - a tu - a .
- ra glo - ri - a tu - - - - a glori a tu - - - - a tu - - a .
- ra glo - ri - a tu - - - - - - - a glu - ri - a tu - - - - - a .
ra glo - ri - a tu - - a glo - ri - a tu - - - - - - a .

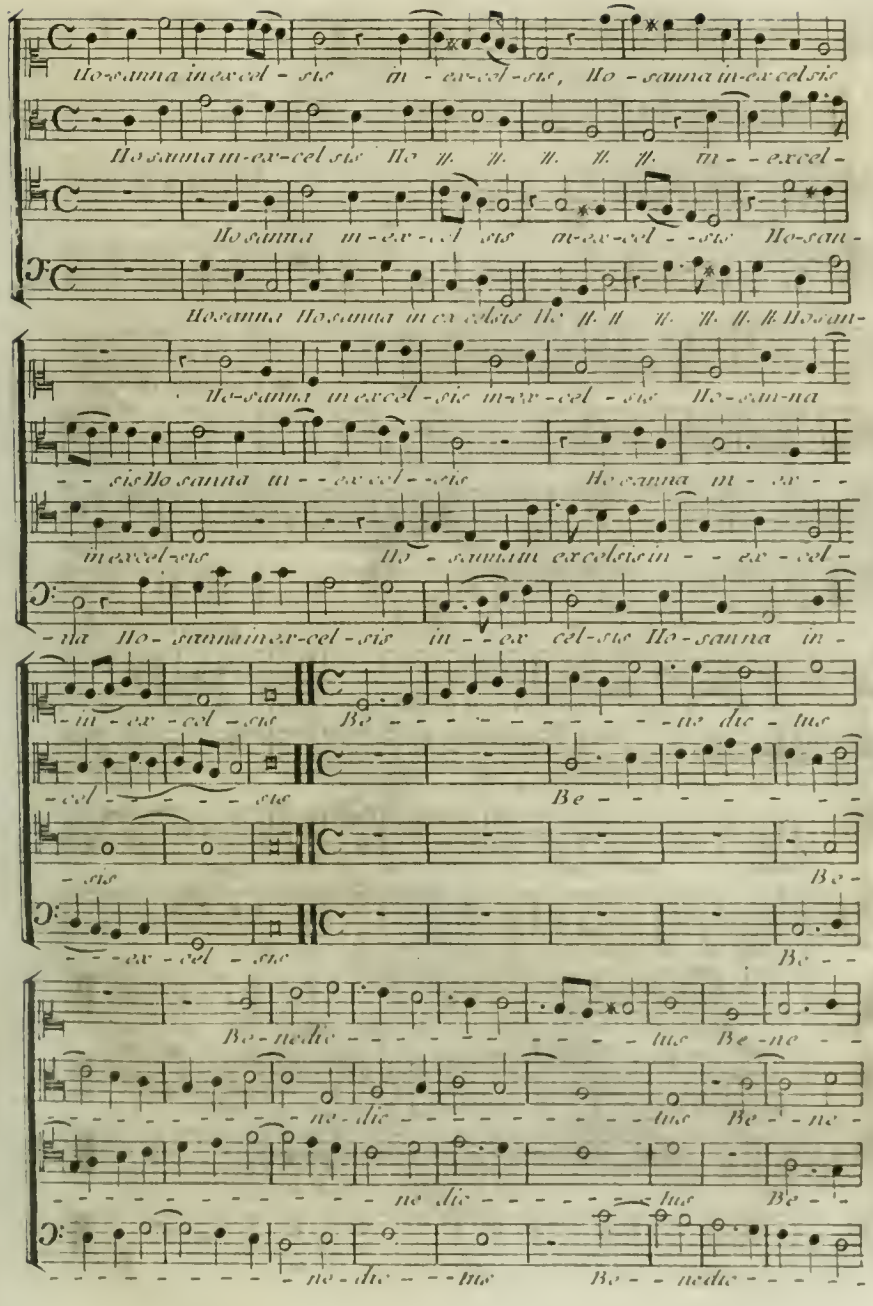
Hosanna in excel - sis in - ex-cel-sis, Ho - sanna in-ex celsis
Ho sanna in-ex-cel sis Ho /// /// /// /// /// in - - excel-
Ho sanna in-ex-cel sis in-ex-cel - - sis Ho-san-
Hosanna Hosanna in ex celsis Ho /// /// /// /// /// /// Hosan-
Ho-sanna in excel-sis in-ex-cel - sis Ho-san-na
- - sis Ho sanna in - - ex cel - - sis Ho sanna in - ex - -
in excel-sis Ho - sanna in excelsis in - - ex - cel -
- na Ho - sanna in ex-cel - sis in - - ex cel-sis Ho - sanna in -
- in - ex - cel - sis Be - - - - - - - - - - ne dic - tus
- cel - - - - - sis Be - - - - - - - -
- sis Be -
- - - ex - cel - sis Be - -
Be - ne dic - - - - - - - - - - - tus Be - ne - -
- - - - - - - - - - ne - dic - - - - - - - - - - tus Be - - ne -
- - - - - - - - - - - - ne dic - - - - - - tus Be - -
- - - - - - - - - - ne - dic - - - tus Be - - ne dic - - - -

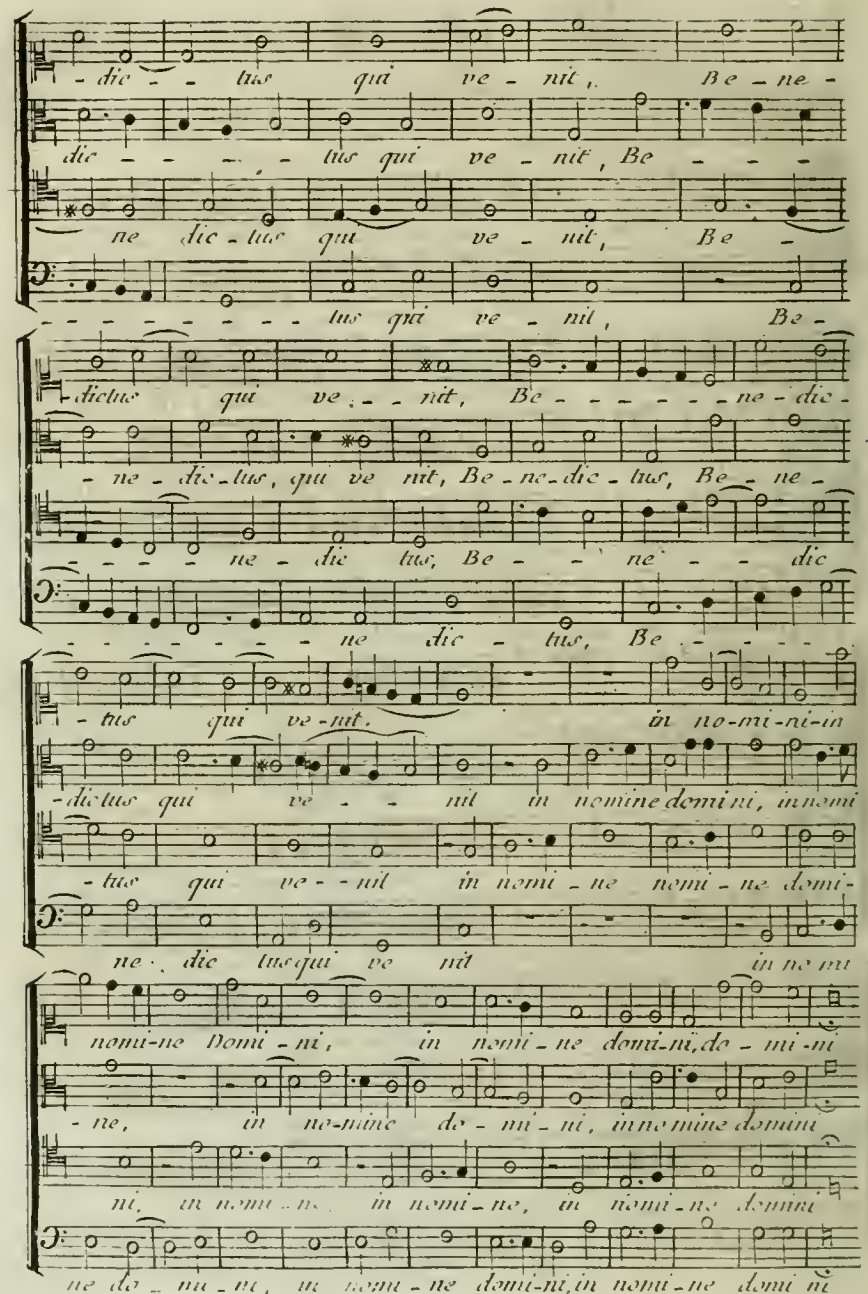
-dic - - tus qui ve - nit, Be - ne -
dic - - - - tus qui ve - nit, Be - - -
ne dic - tus qui ve - nit, Be -
- - - - - - - - tus qui ve - nit, Be -
dictus qui ve - - nit, Be - - - - - - ne - dic -
- ne - dic - tus, qui ve nit, Be - ne - dic - tus, Be - ne -
- - - - ne - dic tus, Be - - ne - - - dic
- - - - - - - - ne dic - tus, Be - - - - -
- tus qui ve - nit, in no-mi-ni-in
- dictus qui ve - - nit in nomine domini, in nomi
- tus qui ve - - nit in nomi - ne nomi - ne domi -
ne dic tus qui ve nit in no mi
nomi-ne Domi - ni, in nomi - ne domi-ni, do - mi - ni
- ne, in no-mine do - mi - ni, in no mine domini
ni, in nomi - ne, in nomi - ne, in nomi - ne domini
ne do - mi - ni, in nomi - ne domi-ni, in nomi - ne domi ni

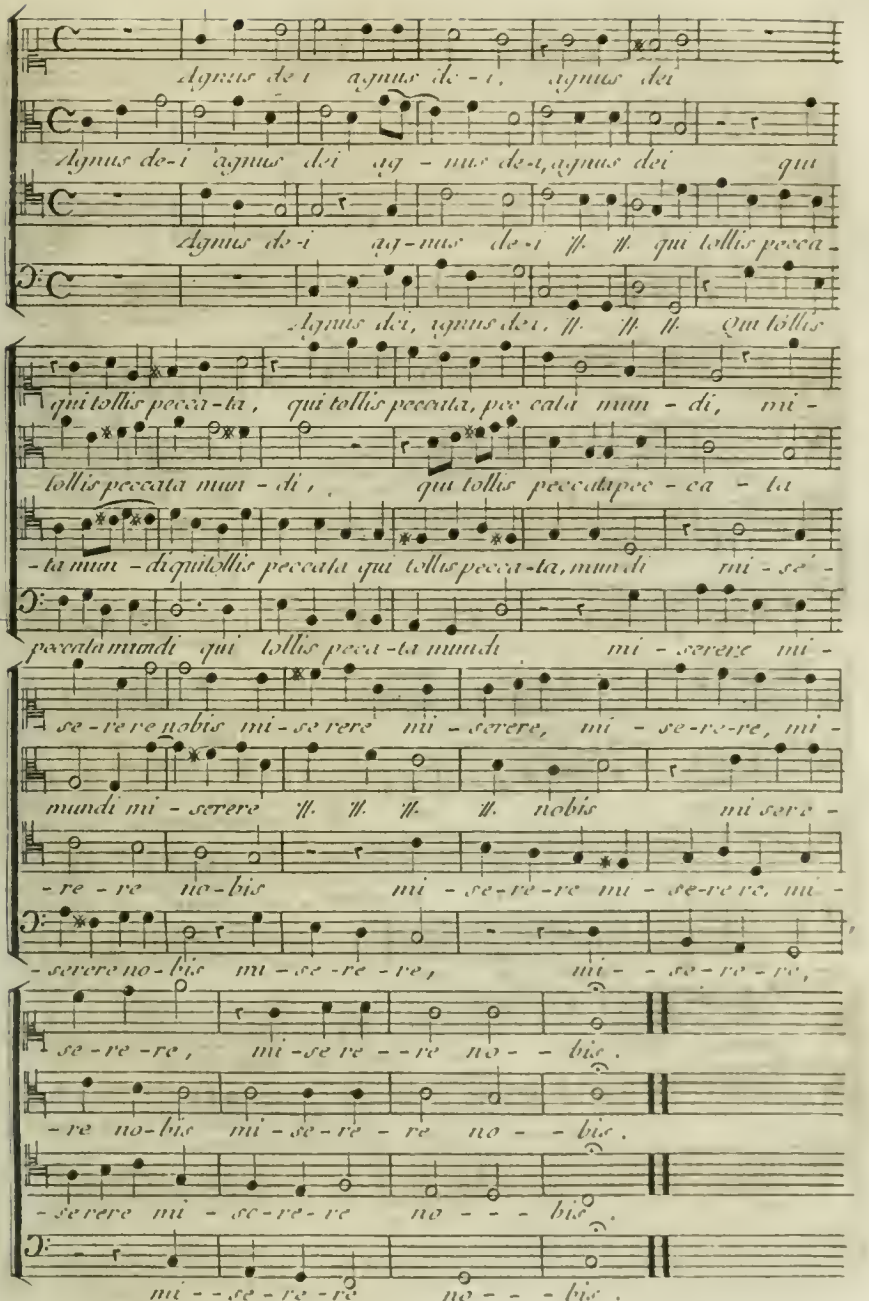
Agnus de-i agnus di-i, agnus dei
Agnus de-i agnus dei ag-nus de-i, agnus dei qui
Agnus de-i ag-nus de-i /// /// qui tollis pecca-
Agnus dei, agnus dei, /// /// /// Qui tollis
qui tollis pecca-ta, qui tollis peccata, pec cata mun-di, mi-
tollis peccata mun-di, qui tollis peccatipec-ca-ta
-ta mun-di qui tollis peccata qui tollis pecca-ta, mundi mi-se-
peccata mundi qui tollis pecca-ta mundi mi-serere mi-
se-re re nobis mi-se rere mi-serere, mi-se-re-re, mi-
mundi mi-serere /// /// /// /// nobis mi sere-
-re-re no-bis mi-se-re-re mi-se-re re, mi-
-serere no-bis mi-se-re-re, mi- -se-re-re,
se-re-re, mi-se re--re no--bis.
-re no-bis mi-se-re-re no--bis.
-serere mi-se-re-re no---bis.
mi--se-re-re no---bis.

PARTIE D'UN MOTET A 6. VOIX, PAR ORLANDE LASSUS. TIRÉ DE SES MELANGES IMPRIMÉS EN 1576.

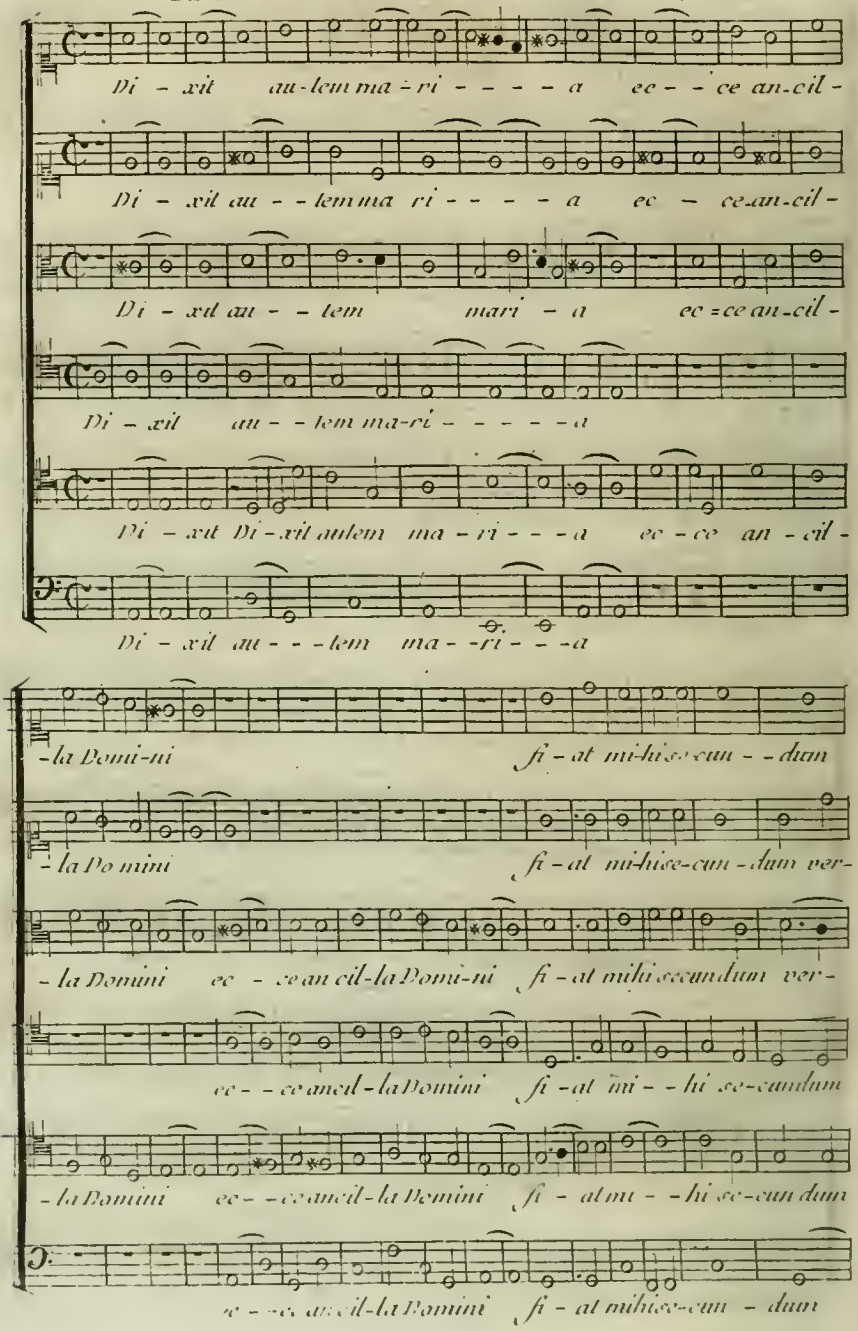

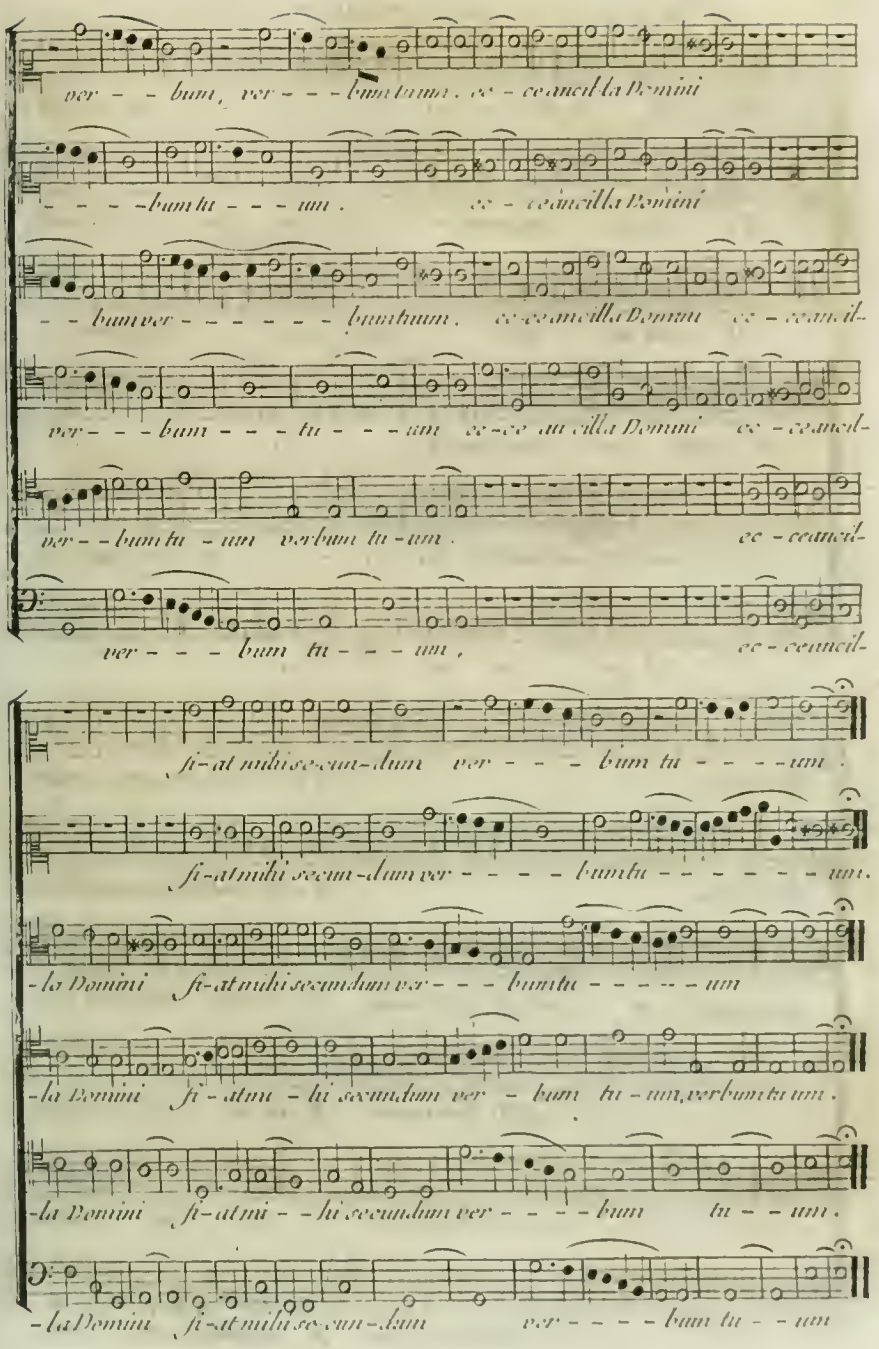
ver - - bum, ver - - - bum tu um. ec - ce ancil la Domini
- - - - bum tu - - - um. ec - ce ancilla Domini
- - bum ver - - - - - - bum tuum. ec - ce ancilla Domini ec - ce ancil-
ver - - - bum - - - tu - - - um ec - ce an cilla Domini ec - ce ancil-
ver - - bum tu - um verbum tu - um. ec - ce ancil-
ver - - - bum tu - - - um, ec - ce ancil-
si - at mihi se cun - dum ver - - - bum tu - - - - um.
si - at mihi se cun - dum ver - - - - bum tu - - - - - - um.
- la Domini si - at mihi secundum ver - - - bum tu - - - - - um
- la Domini si - at mi - hi secundum ver - bum tu - um, verbum tu um.
- la Domini si - at mi - - hi secundum ver - - - - bum tu - - um.
- la Domini si - at mihi se cun - dum ver - - - - bum tu - - um

MOTET A 8. VOIX PAR ORLANDE LASSUS 1576

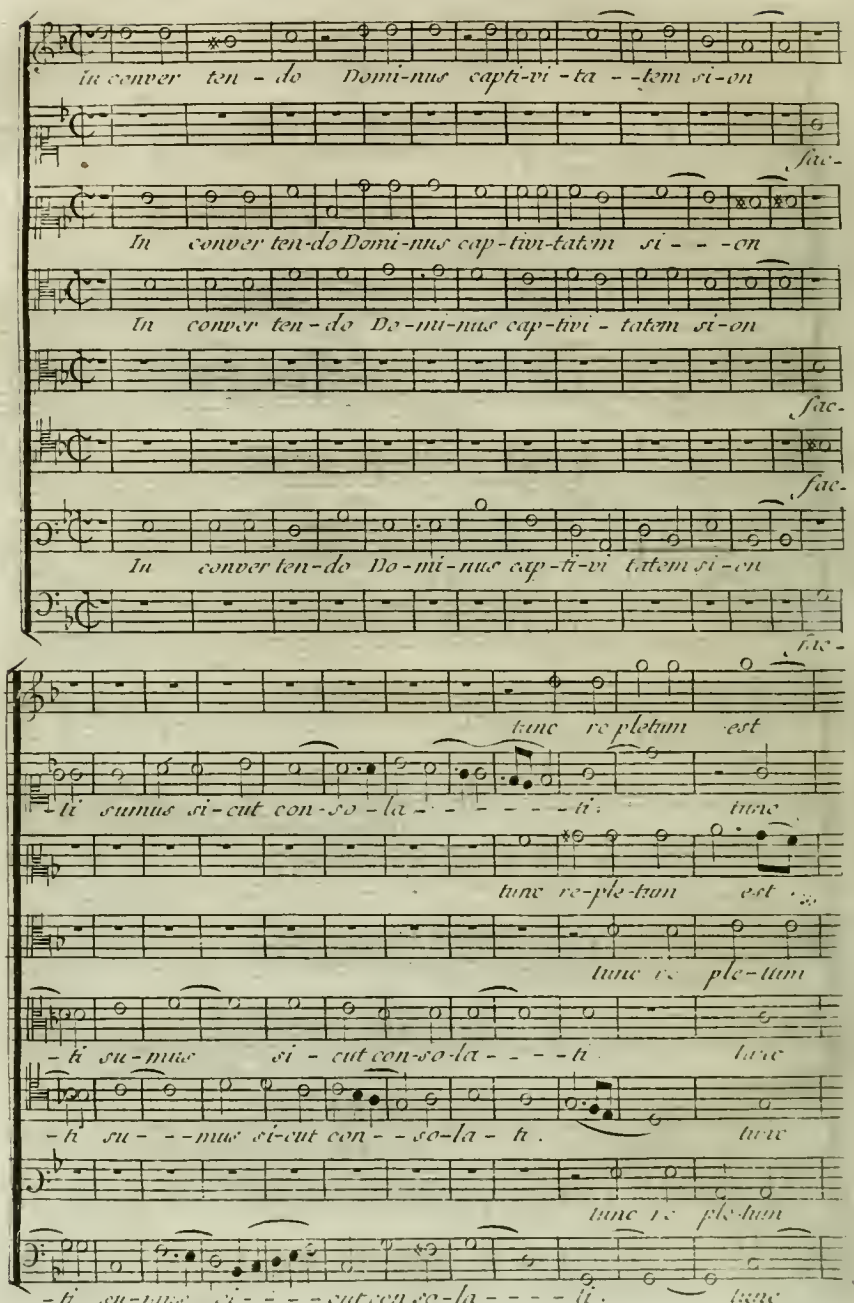

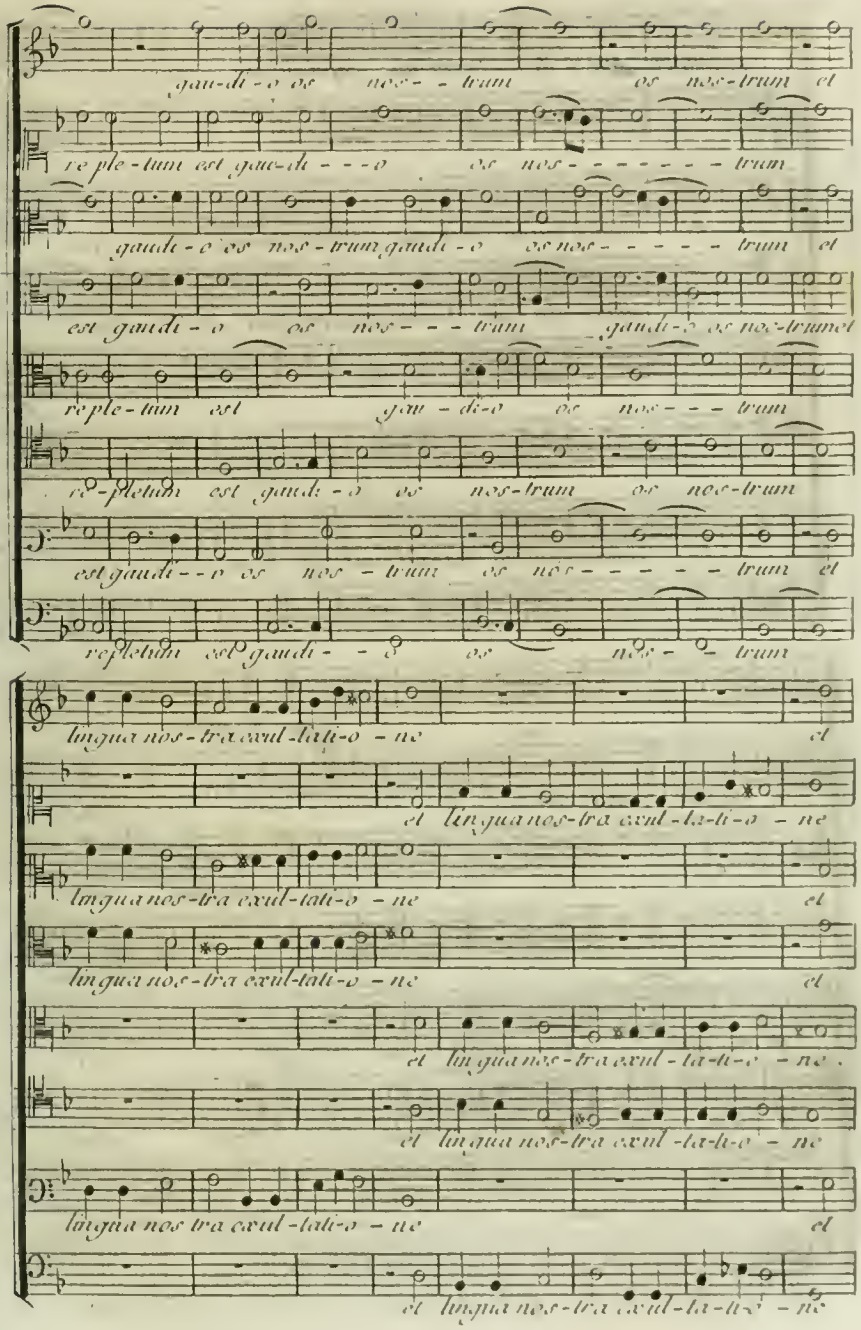
gau-di-o os nos- - trum os nos-trum et
re ple-tum est gau-di- - - o os nos- - - - - - - trum
gaudi-o os nos-trum gaudi-o os nos- - - - - trum et
est gaudi-o os nos- - - trum gaudi-o os nos-trum et
re ple-tum est gau-di-o os nos- - - trum
re-pletum est gaudi-o os nos-trum os nos-trum
est gaudi- - o os nos-trum os nos- - - - - trum et
repletum est gaudi- - o os nos- - trum
lingua nos-tra exul-tati-o - ne et
et lingua nos-tra exul-ta-ti-o - ne
lingua nos-tra exul-tati-o - ne et
lingua nos-tra exul-tati-o - ne et
et lingua nos-tra exul-ta-ti-o - ne
et lingua nos-tra exul-ta-ti-o - ne
lingua nos tra exul-tati-o - ne et
et lingua nos-tra exul-ta-ti-o - ne

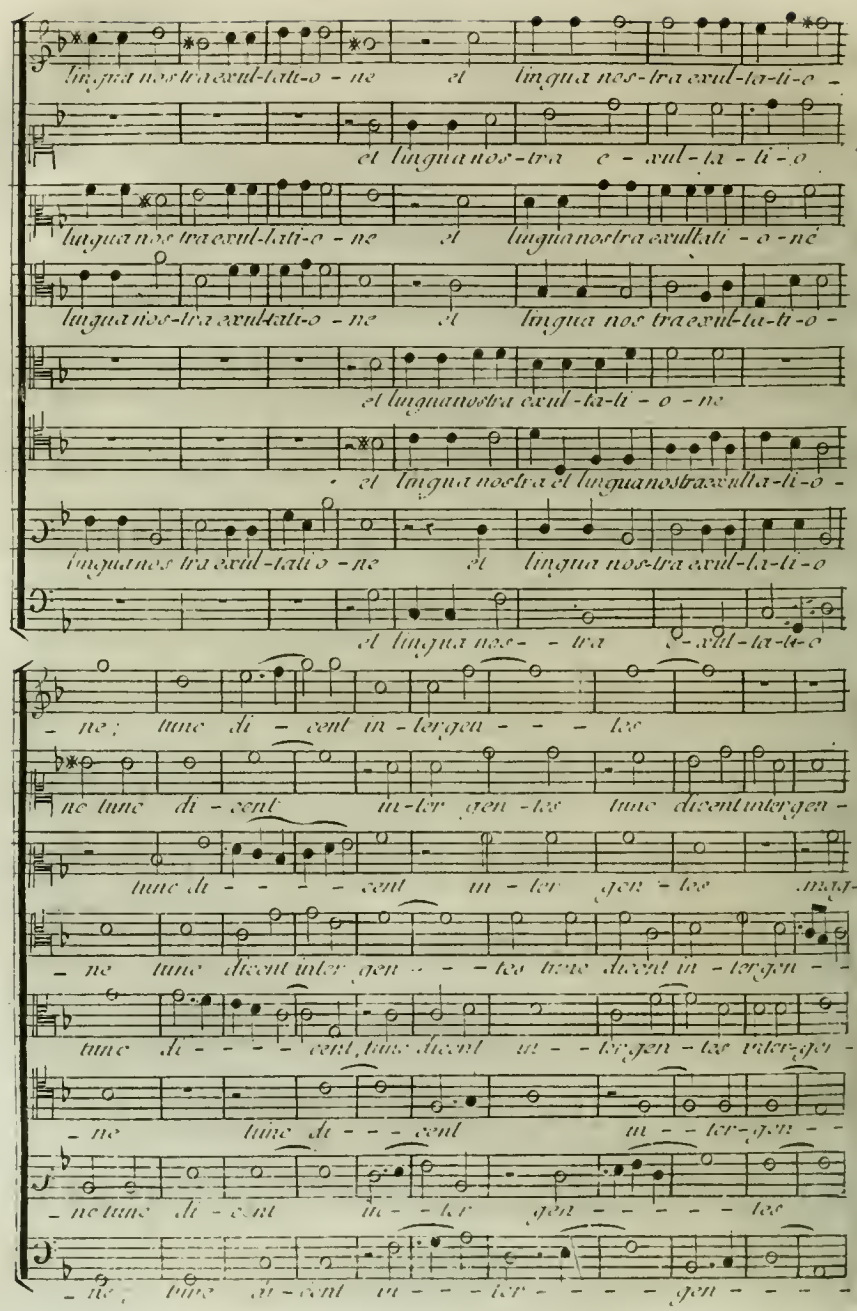
lingua nostra exul-tati-o - ne et lingua nos-tra exul-ta-ti-o -
et lingua nos-tra e - xul-ta - ti - o
lingua nostra exul-tati-o - ne et lingua nostra exultati - o - ne
lingua nos-tra exultati-o - ne et lingua nostra exul-ta-ti-o -
et lingua nostra exul-ta-ti - o - ne
et lingua nostra et lingua nostra exulta-ti-o -
lingua nostra exul-tati o - ne et lingua nos-tra exul-ta-ti-o
et lingua nos- - tra e-xul-ta-ti-o
- ne ; tunc di - cent in - ter gen - - - tes
ne tunc di - cent in-ter gen-tes tunc dicent inter gen -
tunc di - - - - cent in - ter gen - tes mag-
- ne tunc dicent inter gen - - - tes tunc dicent in - ter gen - -
tunc di - - - - cent, tunc dicent in - - ter gen - tes inter-gen -
- ne tunc di - - - cent in - - ter - gen - -
- ne tunc di - cent in - - ter gen - - - - - tes
- ne ; tunc di - cent in - - - ter - - - - gen - - - -

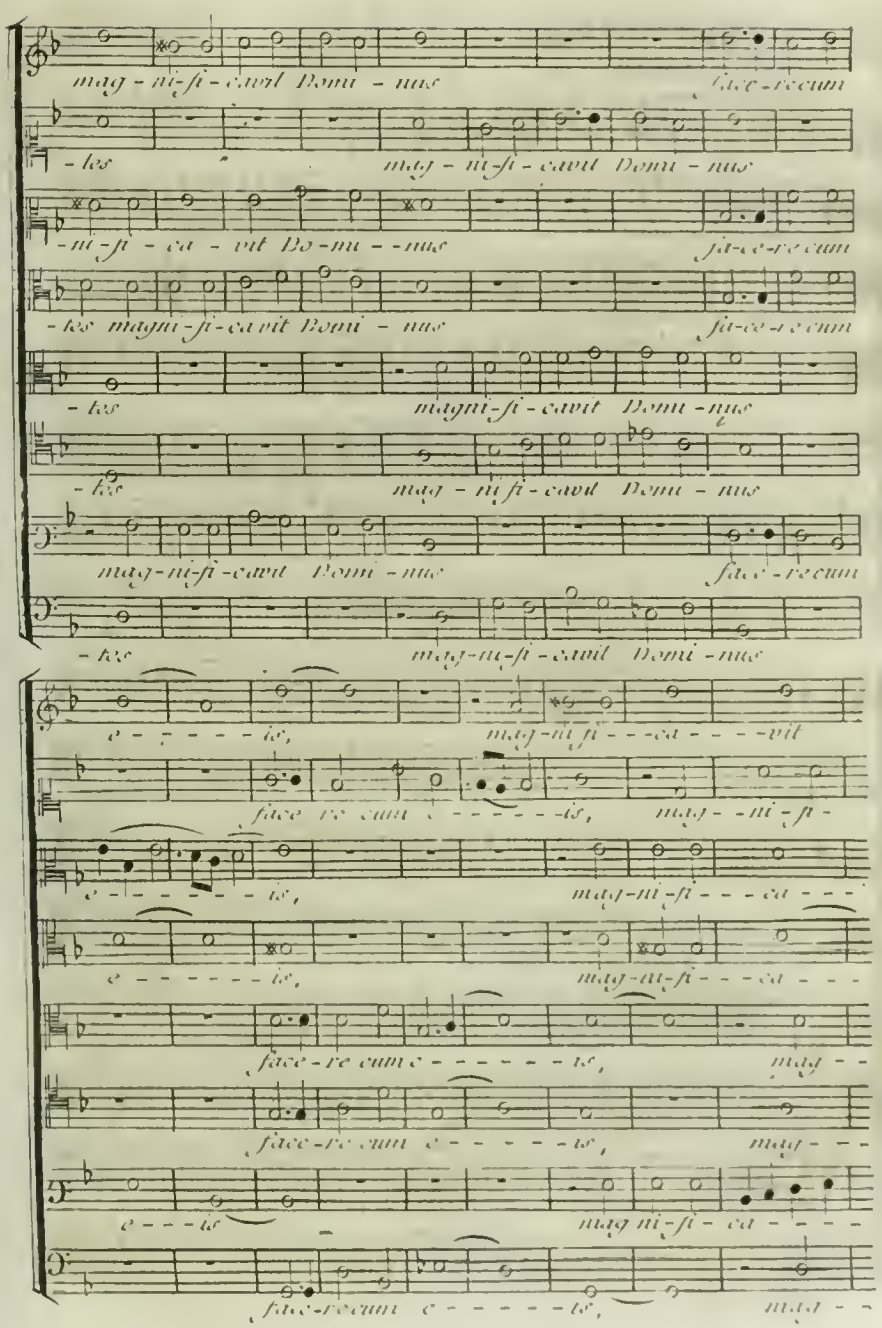
mag - ni-fi-cavit Domi - nus fac-re cum
- tus mag-ni-fi-cavit Domi - nus
- ni-fi - ca - vit Do-mi - nus fa-ce-re cum
- tus magni-fi-cavit Domi - nus fa-ce-re cum
- tus magni-fi-cavit Domi - nus
- tus mag - ni fi - cavit Domi - nus
mag-ni-fi-cavit Domi - nus fac-re cum
- tus mag-ni-fi-cavit Domi - nus
e - - - - - tis, mag-ni fi - - - ca - - - - vit
face re cum e - - - - - - - tis, mag - - ni - fi -
e - - - - - - - tis, mag-ni-fi - - - ca - - -
e - - - - - - - tis, mag-ni-fi - - - ca - - -
face-re cum e - - - - - - - tis, mag - -
face-re cum e - - - - - - - tis, mag - - -
e - - - tis mag ni - fi - ca - - - - -
face-re cum e - - - - - - - tis, mag - -

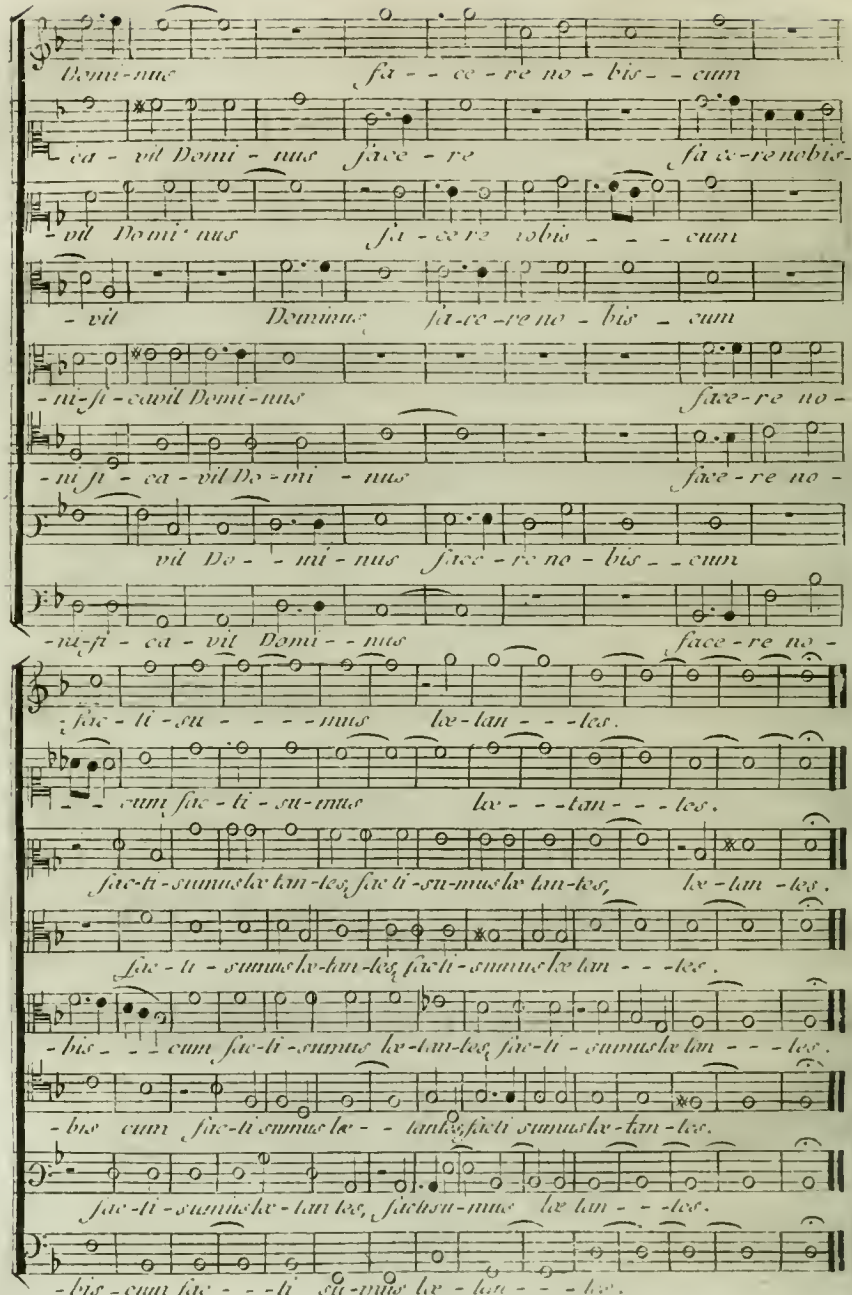
Domi-nus fa - - ce - re no - bis - - cum
ca - vit Domi - nus fa ce - re fa ce-re nobis-
- vit Domi nus fa - ce re robis - - - cum
- vit Dominus fa-ce-re no - bis - cum
- ni-fi-cavit Domi-nus face-re no-
- ni fi - ca - vit Do - mi - nus face-re no -
vit Do - - mi - nus face - re no - bis - - cum
- ni-fi - ca - vit Domi - - nus face - re no -
fac - ti - su - - - - mus lx - tan - - - tes.
- - cum fac - ti - su - mus lx - - - tan - - - tes.
fac-ti-sumus lx tan-tes, fac ti-su-mus lx tan-tes, lx - tan - tes.
fac - ti - sumus lx-tan-tes, fac ti - sumus lx tan - - - tes.
- bis - - - cum fac-ti-sumus lx-tan-tes, fac-ti - sumus lx tan - - - tes.
- bis cum fac-ti sumus lx - - tan tes, fac ti sumus lx-tan-tes.
fac-ti-sumus lx-tan tes, fac tisu-mus lx tan - - - tes.
- bis - cum fac - - - ti su-mus lx - tan - - - tes.

CANON A 3 VOIX A LA QUINTE ET A L'OCTAVE

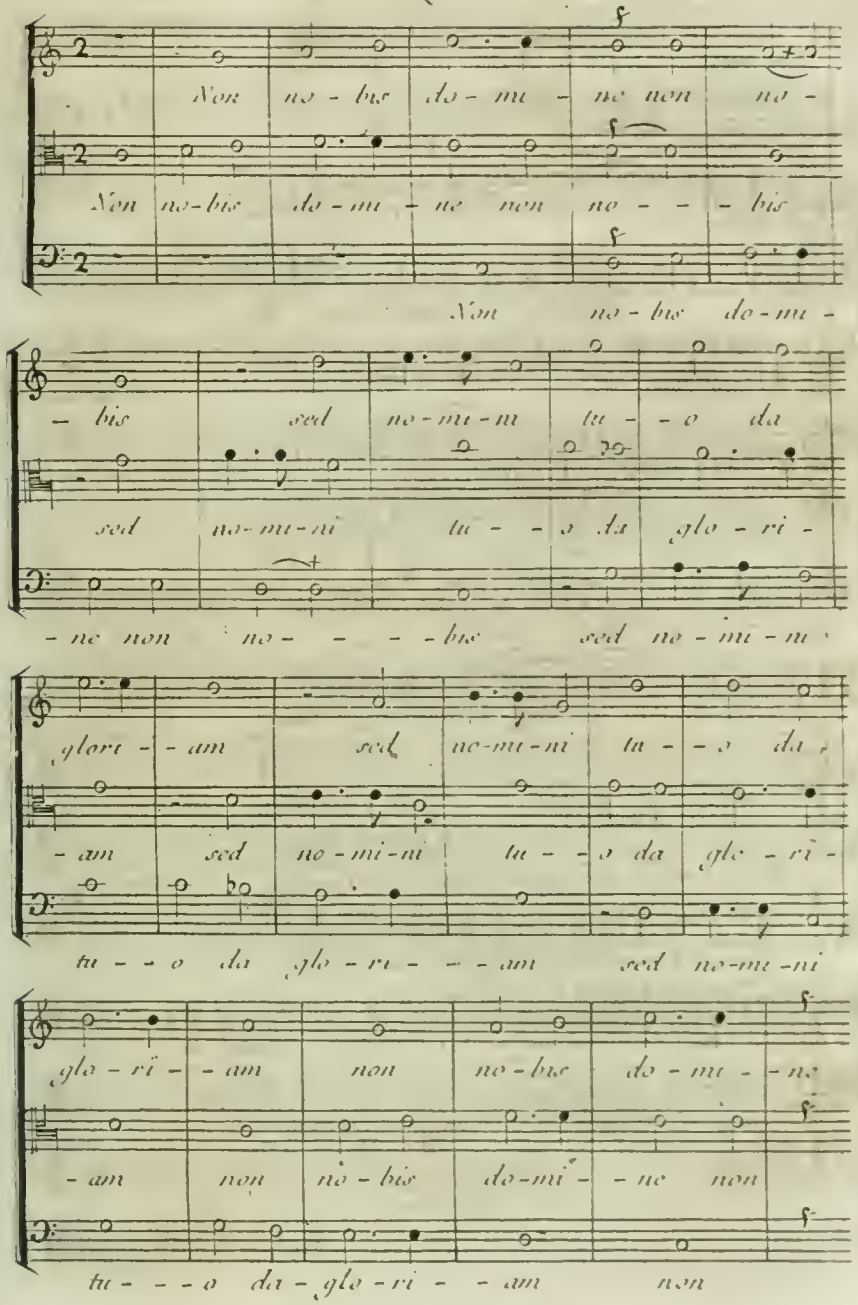

MESSE DES MORTS A 4 VOIX PAR CHARLES D'HELFER

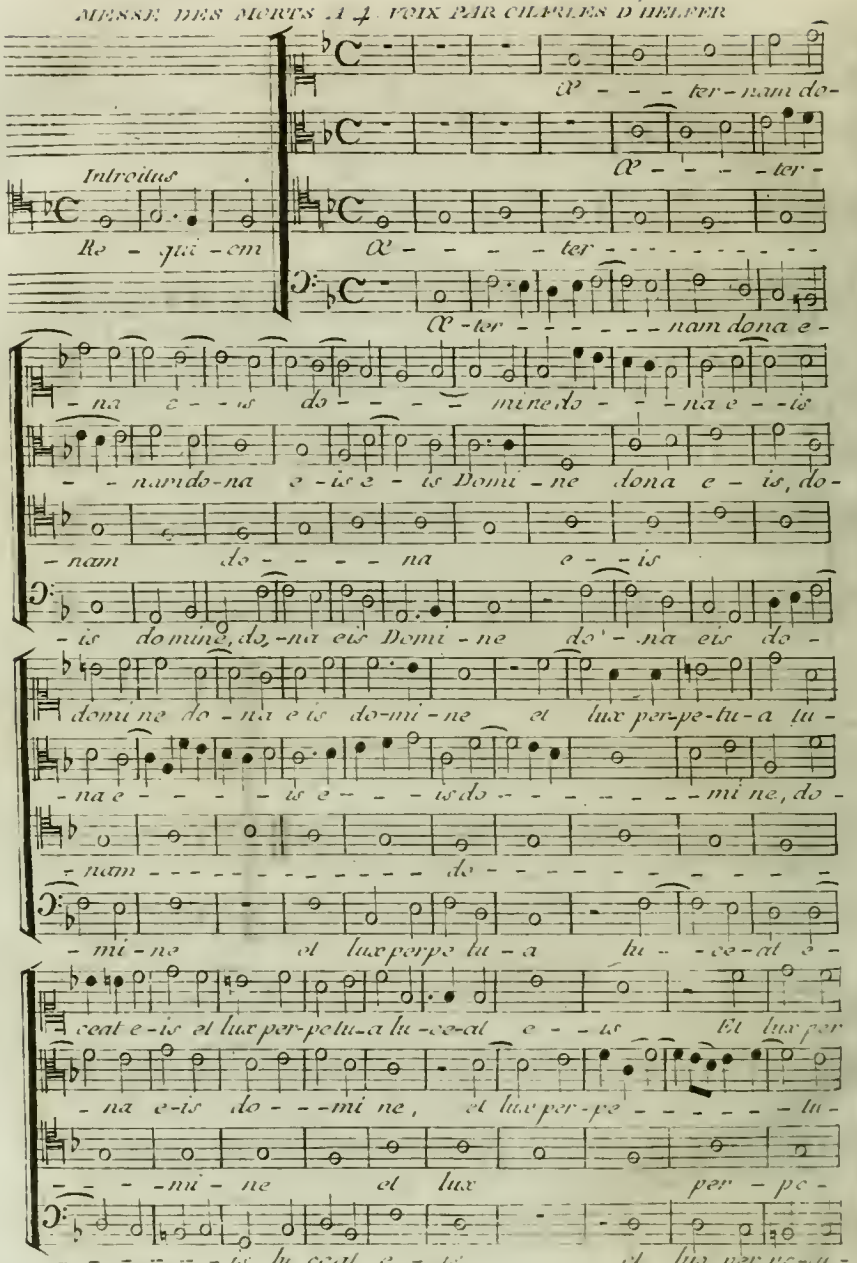

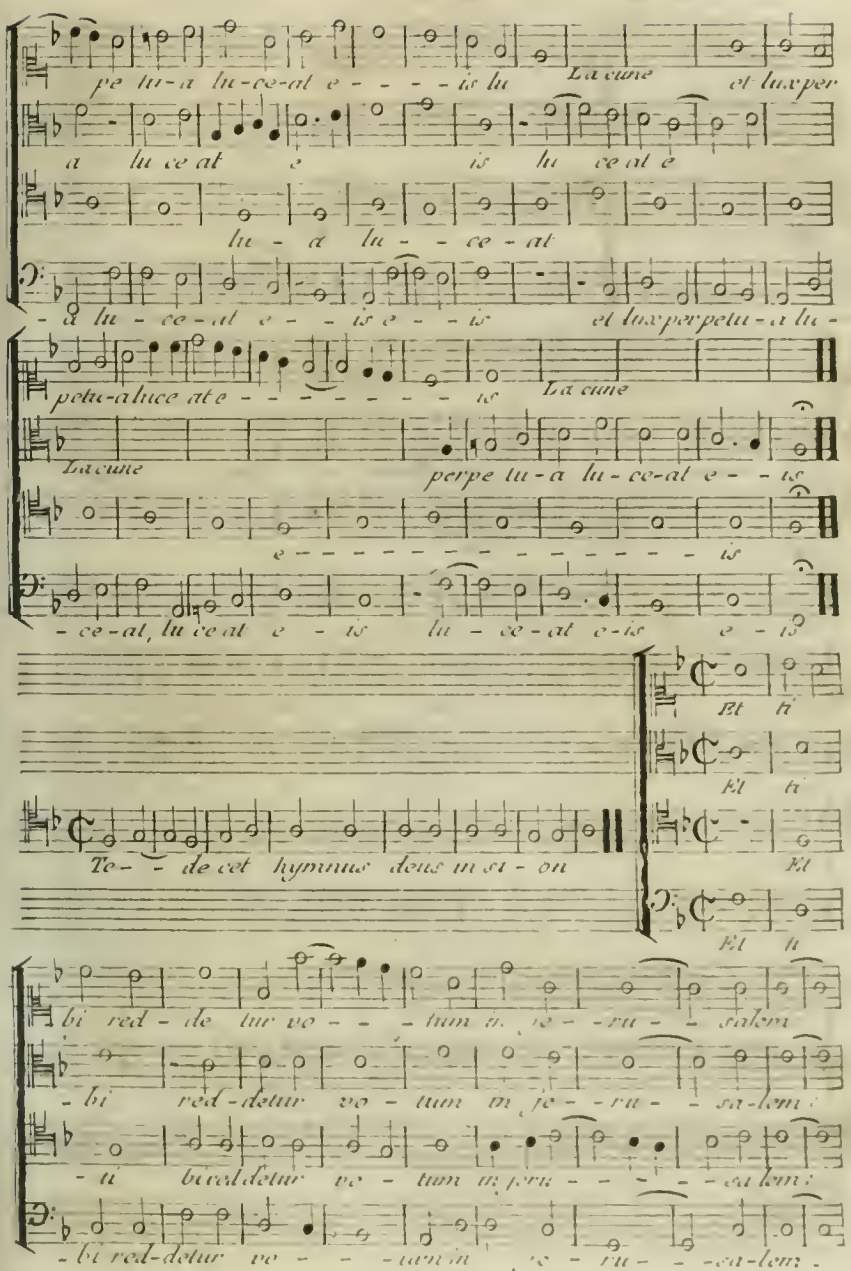
pe lu-a lu-ce-at e - - - - is lu
La cune
et luxper
a lu ce at e is lu ce at e
lu - a lu - - ce - at
- a lu - ce - at e - - is e - - is
et luxperpetu - a lu -
petu-a luce at e - - - - - - - - is
La cune
La cune
perpe tu - a lu - ce-at e - - is
e - - - - - - - - - - - - - - - is
- ce - at, lu ce at e - is lu - ce - at e - is e - is
Te - - de cet hymnus deus in si - on
bi red - de tur vo - - - tum in je - - ru - - salem
- bi red - detur vo - tum in je - - ru - - sa - lem
- ti bi red detur vo - tum in je ru - - - - - salem
- bi red - detur vo - - - - tum in je - ru - - - sa - lem

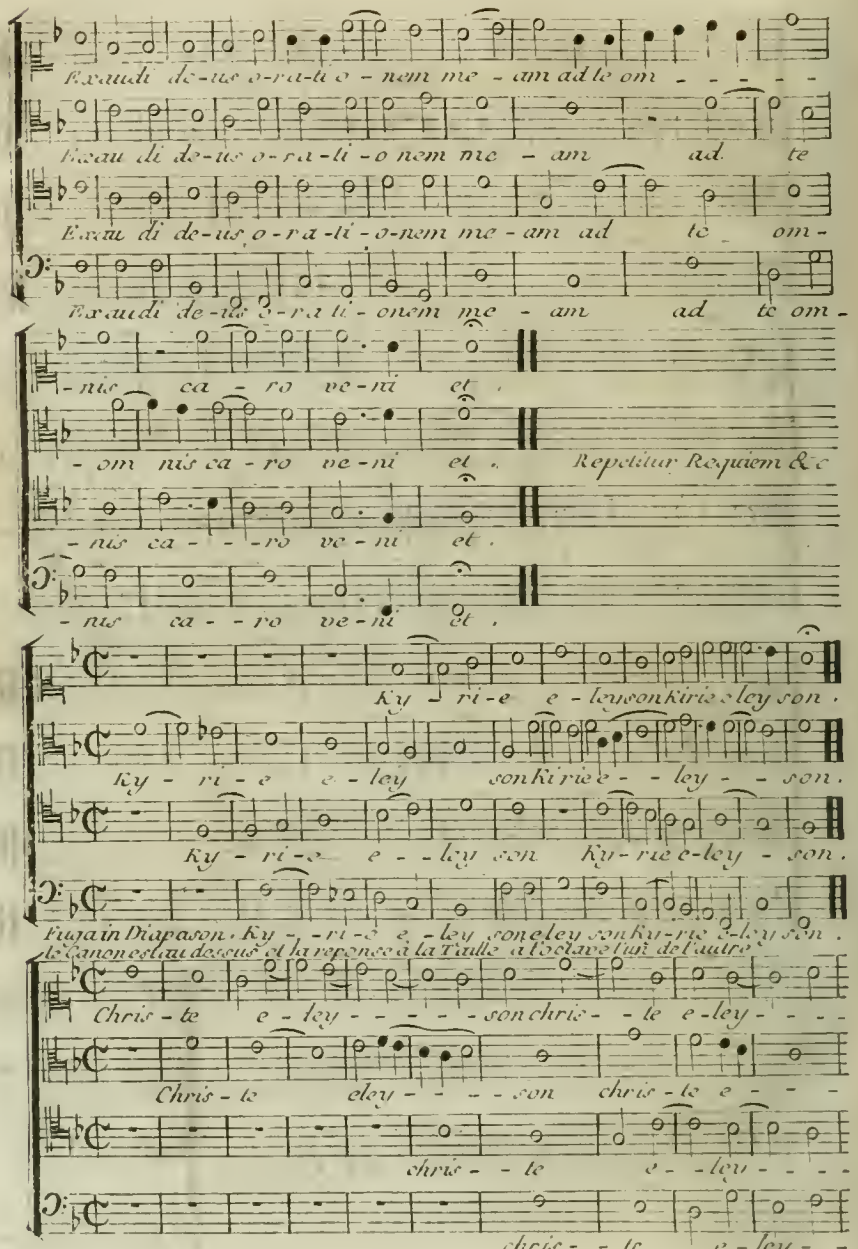
Exaudi de-us o-ra-ti-o-nem me-am ad te om-
Exaudi de-us o-ra-ti-o-nem me-am ad te
Exaudi de-us o-ra-ti-o-nem me-am ad te om-
Exaudi de-us o-ra-ti-onem me-am ad te om-
-nis ca-ro ve-ni et.
-om nis ca-ro ve-ni et. Repetitur Requiem &c
-nis ca-ro ve-ni et.
-nis ca-ro ve-ni et.
Ky-ri-e e-leyson Kirie eley son.
Ky-ri-e e-ley son Kirie e-ley son.
Ky-ri-e e-ley son Ky-rie e-ley-son.
Fuga in Diapason. Ky-ri-e e-ley son eley son Ky-rie e-ley son.
le Canon est au dessus et la reponse à la Tierce à l'octave l'un de l'autre
Chris-te e-ley son chris-te e-ley-
Chris-te eley son chris-te e-
chris-te e-ley-
chris-te e-ley-

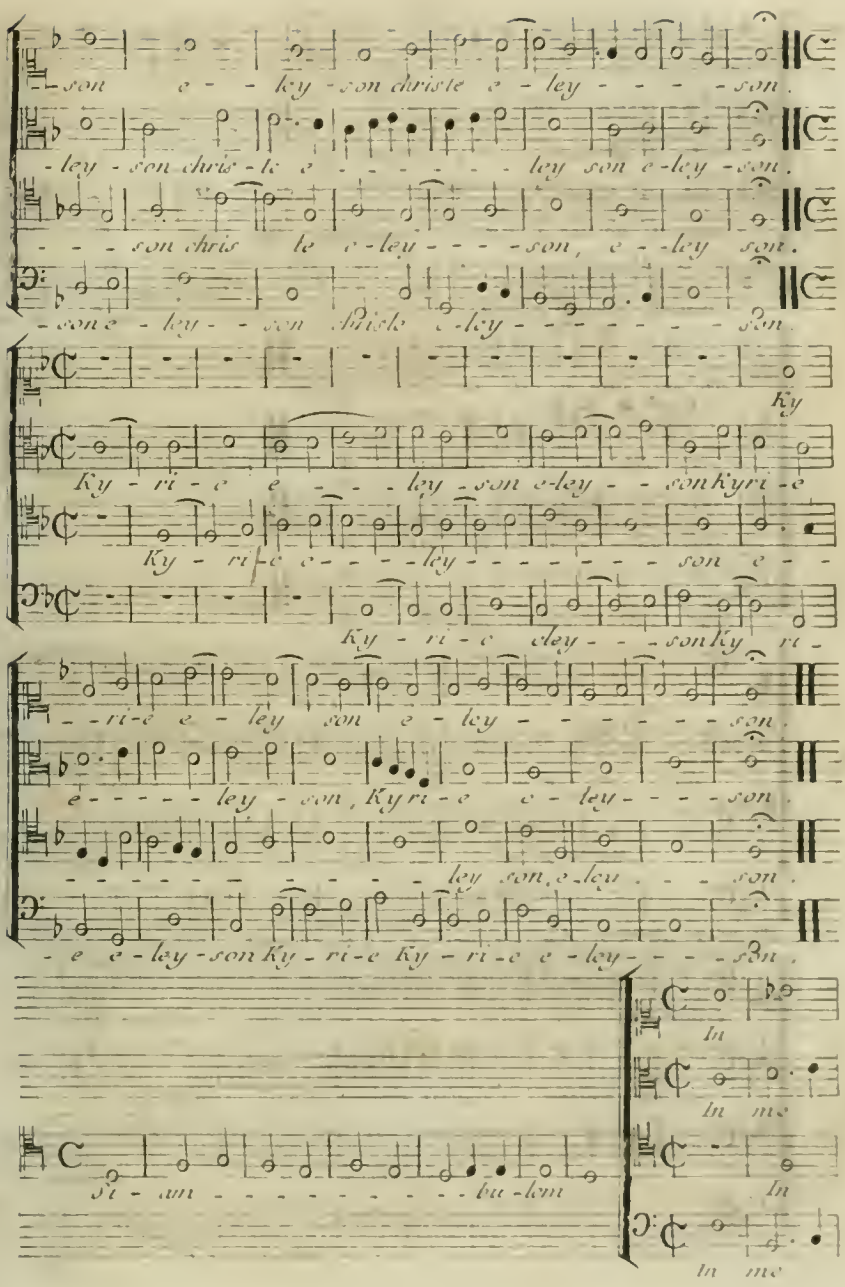
-son e - ley - son christe e - ley - - - - son.
- ley - son chris - te e - - - - - - ley son e-ley - son.
- - - son chris te e-ley - - - - son, e - - ley son.
- son e - ley - - son Christe e-ley - - - - - - - son.
Ky
Ky - ri - e e - - - ley - son e-ley - - son kyri - e
Ky - ri - e e - - - - ley - - - - - - - - son e - -
Ky - ri - e eley - - - son ky - ri -
- - ri-e e - ley son e - ley - - - - - - - son.
e - - - - - ley - son, Kyri - e e - ley - - - - son.
- - - - - - - - - - - ley son, e-ley - - - son.
- e e-ley - son Ky - ri - e Ky - ri - e e - ley - - - - son.
In
In me
Si - am - - - - - - - - - bu - lem
In
In me

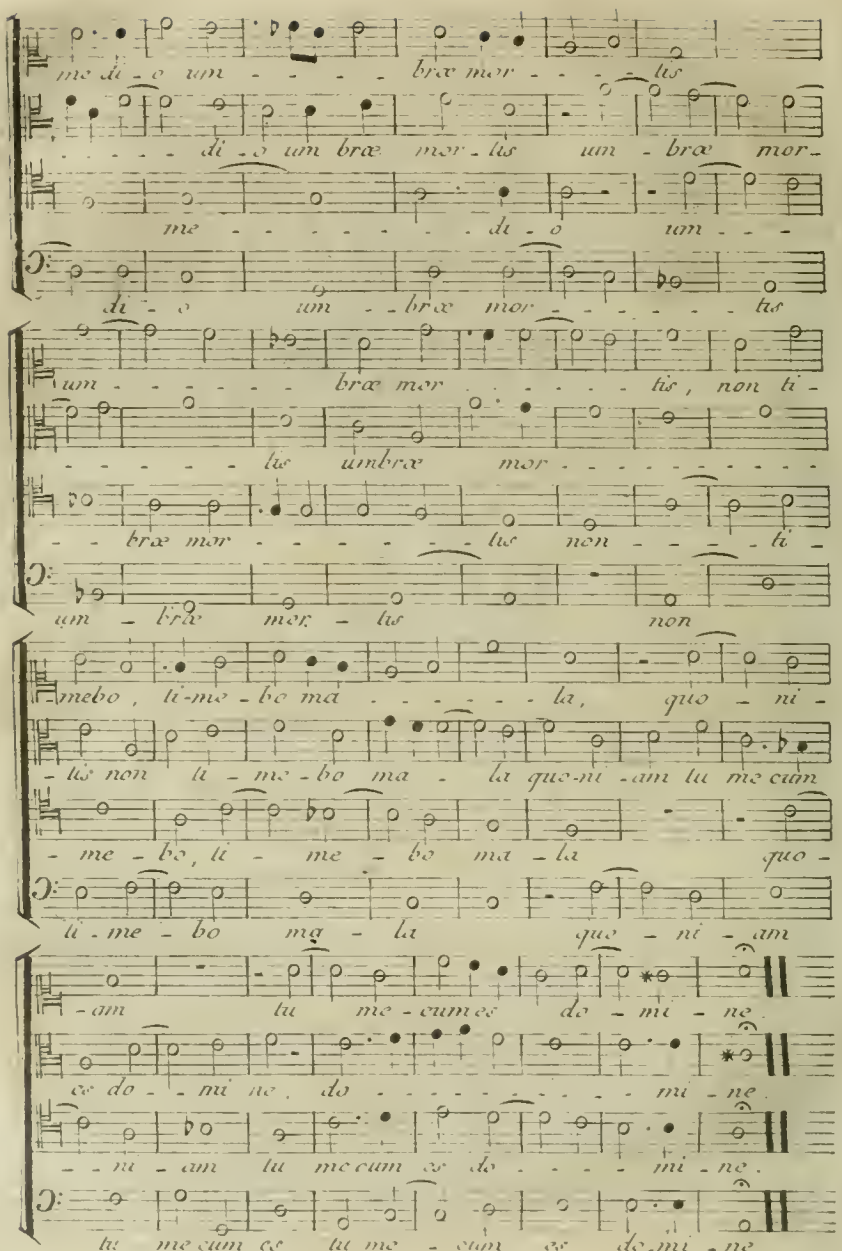

Fin du IIIE Livre.

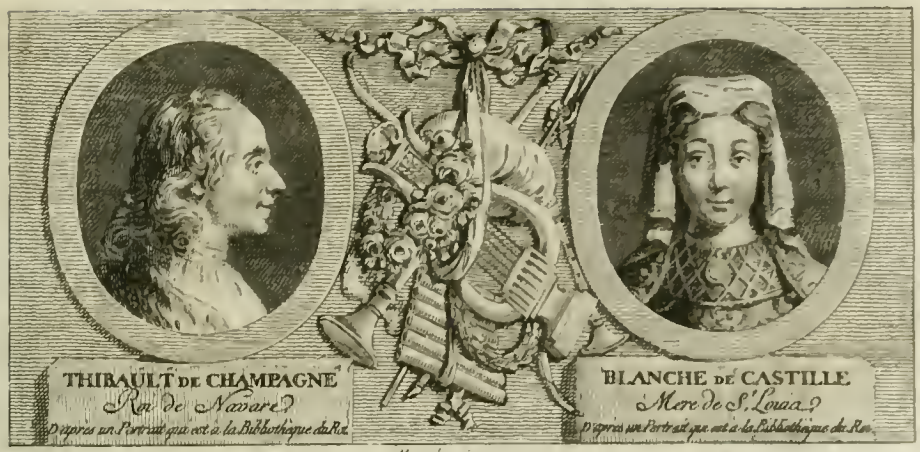

ESSAI SUR LA MUSIQUE.

LIVRE QUATRIEME.

Des Chanſons.

CHAPITRE PREMIER.

Réflexions ſur les Chanſons.

ROUSSEAU définit la chanſon : *un petit poëme lyrique fort court, qui roule ordinairement ſur des ſujets agréables, auquel on ajoute un air pour être chanté dans des occaſions familieres, comme à table avec ſes amis, avec ſa maîtreſſe, & même ſeul, pour éloigner quelques inſtans l'ennui, ſi l'on eſt riche, & pour ſuporter plus doucement la miſere & le travail, ſi l'on eſt pauvre.*

Nous ajouterons à cette définition, que c'eſt quelquefois un moyen ingénieux d'écrire l'hiſtoire de ſa vie & les différentes ſituations de ſon ame ; de convenir publiquement de ce qu'on n'oſerait peut-être pas avouer en particulier ; & d'inſtruire allégoriquement l'objet aimé de ce qu'on ſouffre tant à lui cacher. Enfin c'eſt le langage des amans malheureux, ſoit que l'eſpoir leur ſoit encore permis, où qu'ils l'aient entiérement perdu.

La douceur de la mélodie, jointe aux charmes de l'harmonie, ajoute une nouvele force & un ſentiment plus tendre aux plaintes qu'on lui adreſſe. La Muſique eſt alors l'accent de l'amour. Platon dit que les Dieux, touchés des travaux & des peines inſéparables de l'humanité, firent préſent à l'homme de la poéſie & du chant.

Chez toutes les nations, depuis les plus policées, juſqu'aux plus ſauvages, les chanſons ont toujours ſervi d'interprètes, tantôt à la douleur phyſique & morale, & tantôt aux plaiſirs.

Les ſauvages, au milieu des tourmens les plus affreux & au moment d'être dévorés par la flâme, chantent (*a*) leur conſtance & inſultent ceux qui leur donnent la mort.

Les Indiens ſe brûlent de leur propre volonté, & chantent en ſe brûlant. Les ſauvages chantent auſſi en allant au combat & aux funérailles de leurs chefs ou de leurs parens. Dans nos enterremens, on chante de même des prieres pſalmodiées, & quelquefois acompagnées par des inſtrumens.

(*a*) *Chanſon ſauvage d'un priſonier prêt à mourir.*

« Arivez tous hardiment, aſſemblez-vous pour dîner de moi : car vous mangerez en » même tems vos peres & vos aïeux, qui ont ſervi d'alimens & de nouriture à mon corps & » à ceux de mes ancêtres. Ces muſcles, cette chair & ces veines, ce ſont les vôtres : pau- » vres fous que vous êtes, vous ne reconnaiſſez pas que la ſubſtance des membres de vos » peres s'y tient encore : ſavourez-les bien, vous y trouverez le goût de votre propre » chair ».

(*Tirée de Montaigne*, liv. 30).

Chanſon d'amour des Caraïbes.

« Couleuvre arête-toi, arête-toi couleuvre, afin que ma ſœur tire ſur le patron de ta » peinture, la façon & l'ouvrage d'un riche cordon, que je puiſſe donner à ma mie : ainſi » ſoit en tout tems ta beauté, & ta diſpoſition préférée à tous les autres ſerpens ».

Montaigne trouve cette chanſon anacréontique (*même livre*).

Chez les Anciens, les guerriers chantaient des hymnes au moment de combatre. De nos jours, nos ſoldats ont encore des chanſons qu'ils appelent, *chanſons de bataille* (*a*). Ils chantent enſuite la victoire, quelquefois la défaite.

(*a*) Dans les campagnes de 1756 & 1757, les Pruſſiens ont fait revivre cet uſage par les chants de guerre, de la compoſition de M. *Gleim*, qui ſe chantaient parmi leurs troupes.

Nous en raporterons un traduit de M. *Weiſs*, qui pourra faire juger du mérite des autres.

Larmes d'une Amazone ſur la tombe de ſon Amant.

Coulez, larmes délicieuſes : coulez : mon cœur oppreſſé ſe réſoud dans une douce douleur ; c'eſt l'unique bien que je pouvais encore deſirer.

Oui, baignez mon ſein, précipitez-vous de mes yeux : l'orgueil de la jeuneſſe, l'ornement des Héros, n'eſt que pouſſiere, & ſa maiſon eſt une tombe.

Vous ne le reverrez plus, ô mes regards ! baignez de larmes ſon viſage ſi beau & ſi terrible, vous ne le reverrez plus.

Mon oreille ravie ne l'entendra plus : ſes diſcours raviſſans comme le chœur des Muſes, comme l'harmonie des Spheres, elle ne les entendra plus.

Mes lèvres brûlantes ne ſe colleront plus ſur les ſiennes : elles ne recevront plus ſes baiſers doux comme le parfum des fleurs & comme la roſée du matin.

Triſte & ſolitaire, je vais errer dans la vallée : ſa vue inopinée ne me cauſera plus une douce émotion ! je ne le trouverai plus caché dans l'obſcurité du bois.

Mais qu'entens-je ! . . . Quels accens lugubres ſe mêlent à l'expreſſion de ma douleur ? Ils s'aprochent : j'entends des cris entrecoupés de ſanglots.

Je vois . . . . une troupe de guerriers, compagnons de mon Héros, s'approcher à pas lent : elle eſt ſuivie d'une multitude de guerriers.

Ah ! leurs joues hâlées brûlent d'une douleur profonde, & de groſſes larmes coulent ſur leurs barbes épaiſſes.

O Guerriers ! que portez-vous ſous ce manteau ? . . . Vous ne répondez rien . . . vous ſanglottez ! . . . Ah ! malheur à moi : c'eſt lui ; c'eſt mon jeune amant.

Otez, ôtez, ce vêtement qui le dérobe à mes yeux. Je veux le voir ; il eſt à moi & à ma patrie. O jeune homme que tu es encore beau !

Ah ! laiſſe-moi encore t'embraſſer, aimable Héros ! Que mon baiſer ne peut-il te ranimer ; toi, dont un regard me donnait la vie !

Les artisans charment leurs travaux par des chansons qui les consolent (*a*); enfin, dans les cachots, on entend des chansons. Si elles exercent leur empire jusques dans ces tombeaux des vivans, dans quels lieux les plus reculés pourraient-elles ne pas pénétrer?

Nous croyons que l'on doit distinguer les chansons en quatre classes.

1°. Les hymnes en l'honeur de la Divinité.

2°. Les romances ou chansons amoureuses.

3°. Les chansons à boire, rondes, &c.

4°. Chansons d'esprit, madrigaux, parodies, vaudevilles, &c.

Amis, ce cœur ne bat plus : l'amour & la gloire ne le font plus palpiter : il ne se tourne plus avec un doux sourire vers moi.

Ce bras infatigable ne soulève plus l'épée ; il ne s'entrelace plus autour de mon col. C'en est fait ! ces restes de mon amant vont donc tomber en poussiere ! Arrêtez encore, ces blessures ne me disent-elles pas ce qu'il était ?

Laissez-moi les voir ! ... J'y vois le triomphe & la gloire, qu'elles sont profondes ! elles ne lui font plus de mal ; mais elles t'en font, ô ma patrie.

Elles engloutissent mes larmes ! mais tu ne veux plus être pleuré : la gloire me le défend.

Elle m'arrache de la tombe ! mon cœur s'aggrandit : il s'élève jusqu'à toi ; l'amour & le desir m'avoient trop ravalée !

Heureuse que sa chûte ait été si glorieuse ! ah ! que ne suis-je ce qu'il était, & que ne puis-je tomber comme lui ?

Que mon ame ne peut-elle se dégager de sa dépouille, & que ne peut-elle animer ton corps pour devenir un être aussi grand que toi !

Alors d'une main courageuse je te vengerais ! & toi, ma patrie, que je me tronverais heureuse de combattre, de verser mon sang, de mourir pour toi, & d'obtenir les regrets & les pleurs d'une troupe de Héros, tels que ceux qui regretent & pleurent ici mon amant ... Amis, venez le coucher dans la tombe.

Entassez les crânes des ennemis, formez-en un monument à sa gloire, & arborez dessus le drapeau gagné par sa valeur.

Autour de la pyramide je planterai un bois épais de lauriers, & je lui consacrerai en silence mes soupirs.

O ma patrie ! mes pleurs aroseront ce bois sacré, jusqu'à ce que mes os reposent avec mon amant dans la même tombe.

(*a*) Sous Charles VI, on fit des chansons *lamentables*, sur l'assassinat du Duc d'Orléans; elles se chantaient dans l'armée du Roi, pour insulter au Duc de Bourgogne.

CHAPITRE II.

Des Chanſons Greques.

L'USAGE des chanſons eſt naturel aux hommes. Elles ſont le plaiſir & l'amuſement des enfans & des vieillards, des pauvres & des riches, de ceux qui travaillent, comme de ceux qui reſtent en repos. Ce goût a été de tous les ſiecles (*a*), & ſe trouve chez toutes les nations. Les Grecs, en le cultivant, n'ont fait que ce qu'avaient fait leurs prédéceſſeurs, & nous ne faiſons que ſuivre leur exemple. Ils n'avaient point encore l'uſage des lettres, qu'ils avaient celui des chanſons (*b*). Ils mettaient en chant leurs loix & les événemens de leur hiſtoire, pour s'en mieux ſouvenir.

Lorſque les lettres eurent donné naiſſance aux arts & aux ſciences, les chanſons firent faire des réflexions ſur l'air & ſur les paroles dont elles étaient compoſées. Les réflexions ſur l'air furent l'origine des regles de la Muſique, & les réflexions ſur les paroles produiſirent peu-à-peu les préceptes de la Poéſie. La Muſique & la Poéſie, à leur tour, porterent les chanſons à un point de perfection, où elles n'avaient pu aller dans les ſiecles précédens.

Nous ne parlerons point des épodes, des proſodies, des dithyrambes; celles dont il nous reſte le plus de monumens, ſont les chanſons de table. Comme la néceſſité de boire & de manger eſt de tous les états, il n'eſt pas ſurprenant que ce genre de chanſons ſoit celui qui ait été le plus abondant. Tous ceux qui étaient à table, chantaient d'abord à l'uniſſon les louanges

(*a*) L'Eccléſiaſte, chap. 47, dit que Salomon ſe fit admirer de toute la terre, par l'excellence de ſes chanſons.

(*b*) Les Arcadiens furent les premiers Chanſoniers de la Grece. L'invention de la Chanſon apartient à la condition paſtorale, la plus ancienne parmi les hommes. Qui pouvoit mieux l'inſpirer que le ſpectacle de la Nature, que toutes les circonſtances d'une vie ſimple, gaie, libre, uniforme, peu occupée, encore moins pénible, employée ſeulement à jouir des beaux jours, des agrémens infinis, que le ciel, la terre, les différentes ſaiſons ſemblent offrir inutilement à plus de la moitié des hommes? *Voyez M. de Querlon*, p. 5.

de la Divinité. Enſuite l'uſage vint de chanter l'un après l'autre, en tenant une branche de myrte qui paſſait de main en main.

Quand la Muſique ſe perfectiona dans la Grece, & qu'on employa la lyre dans les feſtins, il n'y eut plus que les habiles gens en état de chanter à table, & leurs chanſons s'appelerent alors *Scholies* (*a*).

Pindare, cité par Plutarque, dit que Terpandre fut inventeur des ſcholies, ou chanſons à boire des Grecs. Il vivait vers l'an 676 avant J. C. ſelon les Marbres d'Oxford. Alcée, Anacréon & la ſavante Praxilla, qui vécurent dans le ſiecle ſuivant, cultiverent beaucoup ce genre de poéſie.

On commençait à chanter les ſcholies, lorſque le dernier ſervice était fait. C'eſt ainſi qu'il y a vingt ans, on chantait chez nous au deſſert. Cet uſage eſt preſqu'entiérement aboli. Nos repas en ſont moins longs, mais en ſont-ils plus gais?

DES HYMNES.

Les hymnes ont été un des premiers monumens de l'hiſtoire. Les Anciens les diviſaient en trois claſſes.

1. Théurgiques ou Religieux.
2. Poétiques ou Populaires.
3. Philoſophiques.

Il ne nous reſte des premiers que ceux qui portent le nom d'Orphée.

Les Grecs chantaient ſouvent des hymnes (*b*) & des cantiques à la gloire de leurs Dieux, ſoit pour leur adreſſer des prieres, ſoit pour les remercier des choſes qui leur arrivaient. Telles étaient les *Iules* de Cérès & de Proſerpine, la *Philéſie* d'Apollon, les *Upinges* de Diane, &c. (*c*)

(*a*) Mot qui ſignifie *oblique & tortueux*, pour marquer la difficulté de la chanſon, ou parcequ'alors le Myrte ne paſſoit plus de main en main, mais faiſait des lacunes, lorſqu'il rencontrait des convives qui ne ſavaient pas s'acompagner de la lyre en chantant.

Ce mot *Chanſon*, autrefois *Canſon*, eſt formé de deux mots latins, *Cantûs-ſonus*, *Chant-ſon*.

(*b*) Les cantiques ſe raportaient aux actions, & les hymnes aux perſones.

(*c*) On a prétendu qu'ils étaient d'un Pythagoricien, nommé Cercops, ou d'Onomacrite, qui vivait un ſiecle avant Platon. Origène aſſure qu'il ne reſte rien d'Orphée. Quoi qu'il en ſoit, ces hymnes ſe chantaient à l'honeur de Cérès & des autres Divinités, dans les initiations, & dans la célébration des myſteres Orphiques.

Ils en avaient auſſi en l'honeur des héros. Tels étaient l'*Hymne* de *Théſée*, celui aux *Tyndarides*, à *Hercule*, &c.

Leurs ſacrifices étaient toujours acompagnés de chants, & leurs funérailles d'hymnes funèbres. Cet uſage s'eſt introduit dans nos coutumes religieuſes. Les cérémonies de l'Egliſe ſont remplies d'antiennes, de proſes, d'hymnes, de cantiques, de répons, &c. qui rempliſſent le même objet. Nos pſeaumes ne ſont que des chanſons à couplets réguliers, & probablement David les avait imités des Égyptiens. Nous avons déja parlé de la fameuſe hymne de ſaint Jean, qui a fourni les noms de ſix notes, & dont l'air eſt, à ce qu'on aſſure, le même ſur lequel Sapho & Horace compoſerent pluſieurs de leurs odes. Pluſieurs autres chants des hymnes de l'Egliſe ſont d'une auſſi grande antiquité, & ont peut-être ſervi à célébrer les louanges des faux Dieux, avant que d'être conſacrés à celles du véritable.

On chantait auſſi des hymnes aux triomphes, & Plutarque nous aprend, dans la vie de Paul-Emile, que lorſque ce grand homme triompha de Perſée, dernier roi de Macédoine, toute ſon armée ſuivait ſon char, chantant des chanſons à la Romaine, remplies d'épigrammes contre leur général, & d'autres à ſa louange, pour célébrer ſes grands exploits.

Les *Hyporchêmes* étaient des cantiques acompagnés de la cythare, ſur leſquels on danſait aux fêtes des Dieux; c'eſt peut-être l'origine de nos danſes en rond.

Le *Pœan* était un chant de victoire en l'honeur des Dieux. Xénodame & Pratinas en étaient les inventeurs, ainſi que Thalétas.

Les *Parthénies* étaient des airs à chanter par des jeunes filles. *Alcman*, *Pindare*, *Simonide*, *Bachylide*, &c. en avaient compoſé pluſieurs ſur le mode *Dorien*.

Les *Proëmes* étaient des hymnes en vers héroïques.

Les hymnes poétiques qui nous reſtent, ſont ceux d'Homère & de Callimaque. On les chantait dans les ſolemnités. C'était des monumens autentiques de la religion populaire des anciens; quoique Platon ſe ſoit moqué d'Homère pour avoir peint les Dieux ſe combatant, faiſant l'amour, &c. & pour avoir écrit ſur eux les contes les plus abſurdes.

Il paroît inconteſtable que les hymnes à Mercure & à Apollon, ſont d'Homère: Thucydide & Callimaque le certifient; comment en douter! Nous n'avons que quelques hymnes philoſophiques; un de Platon à l'Amour, un de Cléanthe à Jupiter; & quelques-uns de l'Empereur Julien & de Proclus.

DES ROMANCES ou CHANSONS D'AMOUR.

Les Anciens connurent ce genre; & les Œuvres d'Anacréon, ainſi que celles de pluſieurs autres de leurs Poëtes, en ſont remplies. Mais nous ne croyons pas leur manquer de reſpect, en diſant, que nous les ſurpaſſons de beaucoup en ce genre, & que depuis mille ans, on en fait en France, de maniere à ne craindre la concurrence avec aucun peuple.

Chanſon Greque à une jolie Bouquetiere.

« Sont-ce les roſes de la corbeille ou celles de ton teint, fille aimable; » que tu veux vendre? eſt-ce le roſier même avec toutes les roſes »?
(*Antologie, liv.* 1).

Chanſon de Platon pour Arquéanaſſe de Colophon, traduite par Fontenelle.

L'aimable Arquéanaſſe a mérité ma foi;
Elle a des rides, mais je voi
Une troupe d'amours ſe jouer dans ſes rides:
Vous qui pûtes la voir avant que ſes apas
Euſſent du cours des ans reçu ces petits vuides;
Ah! que ne ſouffrites-vous pas!

Autre de Platon.

Lorſqu'Agathis par un baiſer de flâme,
Conſent à me payer des maux que j'ai ſentis,
Sur mes levres ſoudain je ſens venir mon âme,
Qui veut paſſer ſur celle d'Agathis.

DES CHANSONS A BOIRE.

Les Scholies embraſſaient tous les genres; l'hiſtoire, la guerre, la morale, la religion, l'amour & la vie; cependant elles ſervaient plus communément à célébrer Bacchus & le jus de la treille. Elles devinrent ſi fort à la mode, que dans preſque tous les repas conſidérables, les joueurs d'inſtrumens arivaient au deſſert pour acompagner les voix.

Dans les commencemens, tous les convives chantaient; mais quand la Muſique

Muſique eut fait des progrès conſidérables, il n'y eut plus que les gens du mérier, & ceux qui étaient auſſi habiles qu'eux, qui chantereut à rabie.

Les chanſons Athéniennes étaient renomées par la naïveté de leurs premiers auteurs.

Scholie morale citée par Athénée.

« Quand on eſt encore à terre, il faut conſidérer ſi l'on a tout ce qui eſt » néceſſaire pour entreprendre la navigation; mais quand une fois on eſt » ſur mer, c'eſt une néceſſité d'aller ſelon le vent ».

Autre de Timocréon.

« Vous ne deviez paraître, richeſſes aveugles, ni ſur la terre ni ſur la » mer, ni dans le reſte du monde viſible; mais habiter le Tartare & » l'Achéron, puiſque c'eſt de vous que tous les maux viennent aux » hommes ».

Autre ſur le choix des Amis, citée par Athénée.

« Ami, le ſcorpion ſe gliſſe ſous toutes ſortes de pierres; prends garde » qu'il ne te pique. Toute fourberie ſe cache dans l'obſcurité ».

Il y avait enſuite les ſcholies ſur la mythologie ou ſur l'hiſtoire.

Scholie ſur la Mithologie, citée par Athénée.

« Latone enfanta autrefois deux enfans dans l'île de Delos, le puiſſant » Apollon aux cheveux dorés, & Diane qui ſe plaît à la chaſſe, qui lance » les traits à coup sûr, & qui a un empire ſouverain ſur les femmes ».

Autre ſur l'Hiſtoire, citée par Athénée.

« Nous avons battu l'ennemi comme nous le ſouhaitions; les Dieux nous » ont donné la victoire, en la faiſant paſſer du côté d'Athènes, cette patrie » de Pandroſe qui leur eſt chere ».

Autre ſur Ajax, citée par Athénée.

« Fils de Télamon, vaillant Ajax, on ſait que vous parûtes devant Troye

» le plus brave des Grecs après Achille. Télamon était déja allé auparavant » à Troye. Ajax, le second des Grecs après Achille, y alla ensuite ».

Autres sur Harmodius & Aristogiton, citée par Athénée.

« Je porterai mon épée couverte de feuilles de myrte, comme firent » Harmodius & Aristogiton, quand ils tuerent le tyran, & qu'ils établirent » dans Athènes l'égalité des loix.

» Cher Harmodius, vous n'êtes point encore mort; on dit que vous êtes » dans les îles des bienheureux, où sont Achille aux pieds légers, & Diomède » ce vaillant fils de Tydée.

» Je porterai mon épée couverte de feuilles de myrte, comme firent » Harmodius & Aristogiton, lorsqu'ils tuerent le tyran Hypparque, dans » le tems des Panathénées.

» Que votre gloire soit éternelle, cher Aristogiton, parceque vous avez » tué le tyran, & établi dans Athenes l'égalité des loix ».

Autres sur des sujets ordinaires.

Alcée & Anacréon en ont fait beaucoup dans ce genre; & nous en raporterons quelques-unes.

Scholies d'Alcée.

I. « Jupiter envoie de la pluie, le mauvais tems s'anonce dans l'air; le cours » des eaux est arrêté par la gelée; chassez le froid, non-seulement en faisant » faire du feu, mais sur-tout en vous faisant donner du vin en quantité, » qui soit bon & d'une couleur foncée, pour ne porter que doucement à » la tête ».

II. « Humèctez les poumons (*a*) avec du vin; l'astre brûlant se leve; » toute la nature est dans la soif, à cause de la chaleur ».

(*a*) A l'occasion de ces mots : *humectez les poumons*, Plutarque examine sérieusement si la boisson descend dans l'estomac ou dans la poitrine, & conclud pour cette derniere route, d'après l'autorité de plusieurs anciens. Ce qui ne donne pas une grande idée de leur anatomie ni de leur physique. (*Voyez les Memoires de M. de la Nauze dans ceux de l'Académie*).

III. « Il ne faut point ſe laiſſer aller au chagrin, nous n'y gagnerions » rien, ô Bacchus! Le meilleur remede contre le chagrin, eſt de le noyer » dans du vin pris juſqu'à l'ivreſſe (*a*) ».

IV. « Buvons; pourquoi atendre la lumiere ſans rien faire? Le jour » n'eſt qu'un doigt. Verſe du vin dans des grandes coupes. Le fils de » Jupiter & de Sémélé a donné le vin aux hommes, pour leur faire oublier » leurs peines. Verſe donc un & deux coups, & pluſieurs enſuite; & s'ils » portent à la tête, qu'un verre chaſſe l'autre ».

Nous dirons ſeulement d'Anacréon, qui eſt entre les mains de tout le monde, que preſque tout y eſt beau & naturel; point de penſée qui ne ſoit un ſentiment, point de ſentiment qui ne parte de l'ame & qui n'aille au cœur. On y trouve ces graces naïves qui caractériſent la chanſon, & la diſtinguent des autres ouvrages de poéſie. On y voit ces images riantes toujours sûres de plaire; la Muſique ſans doute était aſſortie aux paroles, & était preſque toujours dans le mode Ionien (*ut* ♯ majeur & mineur) propre à la moleſſe & à la volupté.

Scholie de Pindare.

« Allons, que je m'enivre en hiver, à force de boire aux graces & aux » amours de Vénus; & qu'en jouant du cottabe, je l'adreſſe à Agathon ».

Scholie militaire d'Hybrias de Crète.

« Une lance, une épée & un beau bouclier pour la défenſe du corps, me » tiennent lieu de grandes richeſſes. L'une me ſert à labourer, l'autre à » moiſſoner, & le troiſieme à fouler la vendange. Par leur moyen, je ſuis » le maître de ma maiſon. Ceux qui n'ont pas le courage de prendre la » lance, l'épée & le bouclier, ſe proſternent à mes genoux, & me traitent » de maître & de grand roi ».

(*a*) Horace a dit depuis, liv. IV. ode 12 :

Spes donare novas largus, amaraque
Curarum eluere efficax.

« De ce vin qui porte l'eſpérance au cœur, & bannit de l'eſprit les plus cuiſans ſoucis ».

DES CHANSONS D'ESPRIT.

Chanſon d'Ariſtote ſur la mort d'Hermias (a), *conſervée par Athénée & par Diogène-Laërce.*

O Vertu ! dont les feux ſont ſi purs, ſi tranquiles,
Malgré les routes difficiles
Que vous préſentez aux mortels,
Leur encens fumera toujours ſur vos autels.
Souffrir pour vous, pour vous, perdre la vie,
Fut toujours pour les Grecs un ſort digne d'envie,
Le premier des bonheurs.
De l'immortalité, telles ſont les ſemences,
Que vous répandez dans les cœurs;
Contre les vices ſéducteurs
Elles ſeront toujours nos plus sûres défenſes;
Leurs fruits ſont en tout tems plus précieux que l'or,
Que l'amour des parens, que le ſommeil tranquille;
Pour vous, Hercule, & Pollux & Caſtor
Se vouant aux travaux en ſuporterent mille:
Ce fut pour vous qu'Ajax & le fils de Thétis
Virent dès leur printems les rivages du Stix;
Et c'eſt pour poſſéder votre beauté céleſte,
Que le Prince d'Atarne éprouve un ſort funeſte
En renonçant au jour.
Prince à jamais fameux, les filles de mémoire
Chanteront tes vertus, célébreront ta gloire;
Lorſque, pour Jupiter, témoignant leur amour,
Elles chanteront pour lui plaire
Le prix d'une amitié toujours pure & ſincere.

(a) Hermias était Eunuque, Prince ou Tyran d'Atarne, & parent d'Ariſtote. Il ſe dévoua volontairement à la mort pour le ſalut de ſa patrie, & Ariſtote fit ce *Pæan* ou cantique, pour célébrer cette action généreuſe. Comme il n'était permis de faire des *Pæans* qu'en l'honeur des Dieux ou des Héros, Démophile & Eurymedon, ennemis d'Ariſtote, dénoncerent ſon cantique à la Juſtice, qui lui ordona de répondre à cette accuſation; mais il s'enfuit à Chalcis, où il s'empoiſona, dit-on, avec de l'aconit. D'autres, qui n'adoptent point cette cauſe de ſa mort, diſent qu'il ſe précipita dans l'Euripe, pour n'avoir pu comprendre ſes flux & reflux.

Autre citée par Athénée.

Le premier bien, c'eſt la ſanté,
Et le ſecond c'eſt la beauté :
Après elles, c'eſt la richeſſe,
Lorſque les biens ſont bien acquis ;
Le quatrieme eſt la jeuneſſe,
Que l'on paſſe avec ſes amis.

Outre ces différens genres de chanſons, chaque profeſſion, dans la Grece, en avait une qui lui était particuliérement conſacrée. Voici à-peu-près les fragmens qui nous en reſtent.

La Chanſon des Bergers ou Bucoliaſme.

Diomus (*a*) berger de Sicile, en fut l'auteur, & Épicharme en faiſait mention dans l'*Alcyon* & dans *Uliſſe faiſant naufrage*, à ce que nous dit Athénée, livre 14, chap. 3.

On appelait auſſi Bucoliaſme un air à danſer qu'on jouait ſur la flûte.

La Chanſon ruſtique.

Pollux nomme ainſi celle des chevriers & des paſteurs.

La Chanſon des gens de journée à la campagne.

Athénée dit que Tétéclide en avait parlé dans ſes amphictions. C'eſt tout ce qu'on en ſait.

La Chanſon des Moiſſoneurs.

Théocrite, Apollodore, Pollux, Athénée, Suidas, &c. font mention de cette chanſon, & la nomment la chanſon de Lityerſes ou le *Lityer ;* nom qu'elle tirait de *Lityerſes*, fils naturel de Mydas. C'était un prince féroce qui obligeait les étrangers à moiſſoner avec lui ; & ceux qui n'en avaient pas la force, étaient mis à mort. Hercule le tua du vivant de Mydas.

Pollux dit que cette chanſon était lugubre, & qu'on la chantait autour des gerbes, pour conſoler Mydas de la mort de ſon fils.

(*a*) D'autres diſent Daphnis, ou Idis.

Théocrite raporte ainſi cette chanſon. Nous ignorons ſi c'eſt la véritable, ou s'il l'a imitée.

« Cérès qui multipliez les grains & les épis, faites que cette moiſſon » réuſſiſſe, & qu'elle ſoit des plus abondantes. Vous qui faites les gerbes, » ayez ſoin de les bien lier, de peur que les paſſans ne diſent : *miſérables* » *ouvriers, voilà du bien perdu.*

» Que le tas de vos gerbes ſoit expoſé au vent du nord ou du couchant, » c'eſt le moyen de faire gonfler les épis.

» Vous qui battez le bled, évitez le ſommeil du midi, c'eſt l'heure où le » grain ſe détache plus aiſément de la tige.

» Les moiſſoneurs doivent commencer leur travail au réveil de l'alouette, » finir quand elle ſe couche, & ſe repoſer pendant la grande chaleur.

» Enfans, que le ſort de la grenouille eſt à deſirer ! elle ne s'embarraſſe » point qui lui donnera à boire, elle en a toujours abondamment.

» Il vaudrait mieux, homme avare, nous faire cuire des lentilles, » que de te couper le doigt en voulant nous partager une graine de » cumin ».

La Chanſon des Eplucheurs de grains.

Ariſtophane en parle dans ſes Prêtreſſes de Cérès, & Nicocharès, dans l'Hercule, chef de la danſe.

La Chanſon de ceux qui puiſaient de l'eau.

Elle s'appelait *Himée*, & n'était que dans la bouche des perſones les plus viles.

La Chanſon des Meûniers.

Elle s'appelait *Épimulie*, *Épautée*, *Épinoſte*, ou *Épiaulie*. On en trouve ce débris dans le feſtin des ſages de Plutarque.

« Moulez, meule, moulez ; car Pittacus, qui regne dans l'auguſte » Mitylene aime à moudre ».

La Chanſon des Tiſſerans.

Épicharme la nomme *Éline*.

La Chanſon des Ouvriers en laine.

Athénée la nome *Iule*, Eratoſthènes lui donne auſſi le même nom dans un hymne en l'honeur de Mercure.

La Chanſon des Nourices.

Elles étaient de deux eſpeces; celle que chantaient les nourices en alaitant leurs enfans (*a*), on l'appelait *Catabaucaliſe*, & celle qui ſervait à les endormir, & qu'on nomait *Nunnie*.

Théocrite en fait chanter une à Alcmène, mere d'Hercule & d'Iphitus, pour les endormir à l'âge de dix mois.

« Dormez, mes enfans, d'un ſommeil doux & tranquille, aimables » freres, chers enfans; repoſez en pleine ſanté; endormez-vous heureux, » & revoyez l'heureux lever de l'aurore ».

La Chanſon des Enfans.

On l'appelait *La La*.

La Chanſon des Baigneurs.

Cratès en parle dans ſes *audaces;* mais s'il était permis de chanter aux perſones qui ſervaient aux bains, il n'était point honête à ceux qui ſe baignaient d'en faire autant: Théophraſte (*b*) voulant peindre un homme groſſier, le préſente chantant & ſe baignant.

La Chanſon d'Erigone.

On la nomait *Aletis* ou la *Vagabonde*, & on la chantait dans la fête des *Éorcs* ou de l'*Eſcarpolette*. Erigone était fille d'Icarius, fils d'Œbalus, & par conſéquent couſine de Caſtor & de Pollux. Son pere ayant diſparu, elle le chercha de tous côtés, & ſachant enfin qu'il avait été tué, elle ſe pendit

---

(*a*) Platon ordone aux nourices de chanter beaucoup de chanſons à leurs enfans. *Etiam nutricum, quæ adhibentur infantibus allactationi, ſuum quoddam carmen aſſignat.*

Faut-il croire Cardan ? qui aſſure ſe reſſouvenir qu'en entendant chanter ces chanſons, lorſqu'il était au berceau, il reſſentit la plus voluptueuſe ſatisfaction qu'il ait depuis éprouvée dans toute ſa vie.

(*b*) Dans ſes caracteres, chap. 4.

de déſeſpoir. Peu après, la peſte ravagea l'Attique; & l'oracle ayant été conſulté ſur ſa réponſe, on conſacra la fête des *Éores* à la mémoire d'Érigone.

Chanſon ſur Théodore.

Théodore était un jeune homme perdu de débauches, & qui mourut de mort violente. Athénée raporte qu'à la fête des *Éores*, les femmes chantaient ſur lui pluſieurs chanſons.

Chanſons en l'honeur de Cerès & de Proſerpine.

Elles s'appelaient *Jules*, & étaient chantées avec la plus grande vénération.

La Chanſon d'Apollon.

On la nomait *Philélie*, & tel en était le refrein : « Levez-vous, levez-» vous, charmant ſoleil ».

Upinges de Diane.

Chanſons qui tiraient leur nom du mot *Upis*; nom ſous lequel on adorait Diane chez les Lacédémoniens. Virgile le donne à une des compagnes de Diane.

La Chanſon des Amans.

Trois choſes invitent à chanter, ſelon Théophraſte dans Plutarque. La peine, la joie & l'entouſiaſme, l'amour renferme les peines les plus cuiſantes, les joies les plus vives & les tranſports les plus violens. Il faut donc que cette paſſion, qui réunit les trois principes du goût du chant, ſoit la plus propre de toutes à faire chanter des chanſons.

Les chanſons des amans ſe diviſaient en trois claſſes.

Celle des hommes s'appelait *Nomion*; celle des femmes, *Calyce*; celle des jeunes filles, *Harpalyce*.

Il nous reſte, dans Athénée, les débris ſuivans de ces trois différentes chanſons.

« La chanteuſe Ériphanis, aimant le chaſſeur Ménalque, allait auſſi à » la chaſſe, & courait comme lui, avec ardeur, les bêtes féroces; elle » parcourait les endroits des montagnes les plus hériſſés d'épines; les

» peines

» peines de cette malheureuſe amante inſpiraient de la compaſſion. C'eſt » à ce ſujet qu'elle fit, & qu'elle chanta la chanſon appelée *Nomion.*

» Ariſtoxène, dans ſon quatrieme livre ſur la Muſique, dit : qu'anciennement les femmes chantaient une chanſon appelée *Calyce.* Nous avons » des vers de Stéſichore (*a*), où Calyce, épriſe d'amour pour le jeune » Évathle, demande à Vénus la faveur de l'épouſer; mais, toujours rébutée » par le jeune homme, elle ſe précipita du rocher de Leucade ».

Le même Auteur, dans ſes Mémoires abrégés, écrit : qu'*Harpalyce*, mépriſée par Iphiclus, qu'elle aimait éperduement, ſécha de douleur; & à l'occaſion de cet événement, on inſtitua des jeux, où les jeunes filles chantaient la chanſon Harpalyce.

La Chanſon des Noces.

Elle s'appelait *Hyménée*, ſelon Athénée, d'après Ariſtophane, & donna naiſſance à l'*Épithalame.*

La Chanſon des chants joyeux.

Il y en avait pluſieurs en Grece, à qui on donnait particuliérement ce nom. Telle était la chanſon de Datis, raportée par Ariſtophane. Ce Datis était un général Perſan.

Chants triſtes & lugubres.

Il y en avait de pluſieurs eſpeces : la *Lamentation*, l'*Ialême*, le *Linos.* La Lamentation ſe chantait dans les funérailles ou dans les jeux funèbres.

L'Ialême ſe chantait dans le deuil. Le Linos était célebre en Phénicie & en Chypre, ſelon Hérodote; & on prétend qu'il fut chanté, pour la premiere fois, aux jeux célébrés en l'honeur de Linus. Pollux prétend que c'était une chanſon propre aux foſſoyeurs, ainſi que le *Lytierſe.* On l'appelait en Egypte *Mancros*, en latin *Nœnia.*

La Chanſon des Vendanges.

Se nommait *Épilene*, & ſe chantait avec la plus grande joie.

La Chanſon des Vainqueurs.

On la nommait *Épinicion.*

(*a*) Athénée & Euſtache font mention de ce Poëme de Stéſichore.

La Chanſon de Sperchis.

Sperchis était un Grec, ſuivant Suidas, qui ſe livrant à Xerxès, s'était dévoué volontairement à la mort pour ſa patrie. On avait fait une chanſon en ſon honeur, & on la chantait tous les ans en ſa mémoire.

Les Grecs avaient auſſi des morceaux de Muſique de différens caracteres, qu'ils appelaient *nomes*. C'était des eſpeces de chanſons ſans paroles, qui s'exécutaient ſur les inſtrumens, & dont la voix acompagnait quelques-uns.

Voici ceux qui étaient le plus en uſage.

Le *Chorion*, nome en l'honeur de Cybele.

Chomachios, nome pour les flûtes.

Hermatias, nome dactilique.

Ortien était un air de flûte dont le ton était aigu & plein de vivacité; ce qui le rendait d'un grand uſage dans la guerre, pour animer les combattans.

Endématie, nome ſur lequel on exécutait une danſe particuliere aux Argiens.

Eudromé, nome que les haut-bois jouaient aux Jeux Sthéniens, inſtitués dans Argos, en l'honeur de Jupiter.

Gymnopédie, nome ſur lequel danſaient les jeunes Lacédémoniennes toutes nues ſur le théatre. Il avait été introduit à Sparte par *Xénocrite*, *Xénodame*, *Polymneſte* & *Sacadas*.

Hexarmonien ou *Niglarien*, nome d'une mélodie efféminée & lâche qu'Ariſtophane reprocha à Philoxene ſon auteur.

Hiperboleïen, nome ſemblable à l'Hexarmonien.

Éolien & *Lydien*, nomes trochaïques.

Hiéracien.

Polymneſtien, de Polymneſte qui l'avait inventé.

Pythien, nome conſacré à Apollon.

Comique, nome dont on ſe ſervait ſeulement dans les comédies.

Hypatoïde, nome grave.

Nétoïde, nome aigu.

Tripartite ou *Trimere*, nome ſur trois modes. C'eſt-à-dire, qu'il modulait dans pluſieurs modes.

Bipartite, nome ſur deux modes.

Si les Grecs avaient connu l'harmonie, il ſerait aiſé d'expliquer différemment ces nomes, & l'on ne ſe contenterait pas de dire que le nome Tripartite modulait dans trois modes, & le nome Bipartite dans deux.

On dirait ſimplement que ces modes pouvaient s'exécuter enſemble; & voici comment : en ne ſe ſervant dans l'harmonie que des tons communs à ces modes, comme aujourd'hui les cors peuvent jouer en *ut*, quand le morceau eſt en *fa*, parceque dans le ton d'*ut*, le cor peut donner le *fa*, le *mi*, le *re*, l'*ut*, le *ſol* en haut, & le *la* au-deſſus, qui apartiennent autant au ton de *fa* qu'à celui d'*ut*. Ainſi des clarinets pouraient être en *mi* b, la *ſymphonie* en *ſol mineur*, & des cors en *ſi* b; & jouer enſemble, ſans que les auditeurs s'en aperçuſſent, & ſans qu'il en réſultât un autre effet que s'ils jouaient tous dans le même ton.

La ſymphonie ferait tous les tons de celui de *ſol*; les clarinets ne pouraient ſoner que l'*ut*, le *re*, le *mi* b & le *ſol*. Point de *fa*, parcequ'il eſt dieze en *ſol*, & les cors ne ſoneraient que le *ſi* b, l'*ut*, le *re*, le *mi* b, le *ſol* & le *la*. De même point de *fa*, parcequ'il eſt dieze en *ſol*. Voilà comme les Anciens auraient pu exécuter de la Muſique dans trois modes à la fois, s'ils euſſent connu l'harmonie.

Polycéphale, nome pour les flûtes en l'honeur d'Apollon.

Polymnaſtique, nome pour les flûtes.

Proſodiaque, nome en l'honeur de Mars.

Proſodie, nome pour les flûtes & propre aux ſacrifices.

Schoénion, nome pour les flûtes inventé par Clônas.

Apothétos, nome pour les flûtes, auſſi inventé par Clônas.

Trimeles, nome pour les flûtes.

Hormus était une danſe ou un branle compoſé de filles & de garçons; où un garçon menait la troupe, en faiſant des poſtures mâles & belliqueuſes, & les filles le ſuivaient avec des pas plus doux & plus modeſtes, comme pour faire une harmonie des deux vertus, la force & la tempérance.

Les filles Greques de bonne maiſon s'aſſemblaient par troupes, ornées de bouquets, de guirlandes & de chapeaux de fleurs; elles allaient enſuite dans les temples chanter les hymnes dans les fêtes ſolemnelles, ou aux épouſailles de quelqu'une de leurs compagnes.

La danſe Lacédémonienne était à trois parties, qui repréſentaient les trois âges de la vie.

Ils chantaient en même tems (*a*) :

Les vieux : *Nous fûmes jadis valeureux.*

Les jeunes : *Nous le ſommes préſentement.*

Les enfans : *Nous le ſerons à notre tour.*

Dans les commencemens, il n'était pas permis de rien changer dans le jeu de la cythare, ſoit pour le chant, ſoit pour le rhythme, & on avait ſoin de conſerver à chacun des anciens airs le ton qui lui était propre : delà vint le nom de nome, qui veut dire, *loi, modele*; parceque les nomes étaient chacun dans un ton différent qui leur était affecté ; qu'on les regardait comme invariables, & qu'on ne devait point s'en écarter. Avant Olympe, les nomes ne ſe chantaient que dans les genres diatonique & chromatique ; ce fut lui qui aporta d'Aſie l'uſage des nomes enharmoniques.

On appelait *genre*, dans la Muſique des Grecs, la maniere de partager le tétracorde, ou l'étendue de la quarte ; c'eſt-à-dire, la maniere d'acorder les quatre cordes qui la compoſaient. Cet acord pouvait ſe faire de trois façons, comme nous l'avons vu dans le livre précédent.

(*a*) Plutarque le raporte ainſi dans la vie de Lycurgue, traduite par Angot.

Vieillards.

Nous avons été jadis
Jeunes, vaillans & hardis.

Jeunes Gens.

Nous le ſommes maintenant ;
A l'épreuve à tout venant.

Enfans.

Et nous un jour le ſerons
Qui tous vous ſurpaſſerons.

CHAPITRE III.

Des Chanſons Romaines.

M. de Querlon nous dit qn'Ennius, en raportant aux Faunes les plus anciennes chanſons, leur donne une origine champêtre. Car les Faunes, les Silvains, les Satyres, les Nymphes n'étaient vraiſemblablement que certains habitans des bois, que leur vie ſolitaire & ſauvage fit ériger en divinités, par la crainte, la ſuperſtition & la crédulité des hommes raſſemblés dans les villes & dans les campagnes.

Virgile nous a laiſſé de charmantes chanſons dans ſes églogues. Théocrite aurait dû nous donner celles que chantaient les Bergers de ſon tems; mais il n'a fait que nous en repréſenter l'uſage.

Les odes d'Horace ſont de vraies chanſons qu'il chantait à table avec ſes amis, à ſes maîtreſſes, ou dans les ſociétés, dont il faiſait les charmes. Quelle chanſon plus jolie que cette ode ?

3e Livre, Ode 13e. *Traduction de M. Chabanon de Maugris.*

O fons Banduſiæ, ſplendidior vitro,
Dulci digne mero, non ſinè floribus,
Cras donaberis hædo,
Cui frons turgida cornibus

Fontaine pure, aimable Banduſie,
Digne d'unir tes flots à des flots d'Ambroiſie,
Demain ſur tes bords amené,
Un Chevreau périra de feſtons couroné.

Primis, & Venerem, & prælia deſtinat
Fruſtra; nam gelidos inficiet tibi
Rubro Sanguine rivos
Laſcivi ſoboles gregis.

Déja Vénus, la mere des délices,
Lui promettait ſes flateuſes prémices;
Déja ſon front s'armait contre un rival:
Son ſang verſé rougira ton criſtal.

Te flagrantis atrox hora caniculæ
Neſcit tangere: tu frigus amabile
Feſſis vomere tauris
Præbes, & pecori vago.

Quand tout brûle des feux que répand ſur le monde
Le chien dévorant de Procris,
Sous tes frais & charmans abris,
Dort le bœuf las du joug, la brebis vagabonde.

Fies nobilium tu quoque fontium,
Me dicente cavis impoſitam ilicem
Saxis; unde loquaces
Lymphæ deſiliunt tuæ.

O Fontaine, qui fuis ſous ces ombrages verds,
Et qui du ſein d'un roc, tombant au pied d'un chêne,
En murmurant, frappes la molle arène,
Sois à jamais célèbre par mes vers.

La vingt-quatrieme piece de Catulle eſt une chanſon charmante. Elle commence ainſi : *Nulli ſe dicit mulier*, &c. Il y en a plus de cinquante du même Poëte qui ſont de ce genre.

On peut regarder Ovide, Tibulle, Properce & Martial comme des chanſoniers, puiſque la plus grande partie de leurs ouvrages ſe chantaient. Du Freſni a imité de Martial, livre 10, ép. 75. ſa charmante chanſon de *Philis plus avare que tendre.*

On connaît la fameuſe chanſon que chantaient les ſoldats de Céſar, lorſqu'il triomphait des Gaulois. « Citadins, gardez bien vos femmes; voici » le Chauve ſi redoutable aux maris ».

Et celle qu'on fit ſur l'empereur Aurélien, qui tua de ſa main, dans l'eſpace de quelques jours, neuf mille cinq cent ennemis.

« Nous avons moiſſonné mille & mille têtes; mille & mille têtes abattues » ont été l'ouvrage d'un ſeul homme, vive mille & mille fois le guerrier » qui a fait ces exploits. Perſone n'a bu autant de vin qu'il a verſé de ſang ».

(*Vopiſcus in Aurel.*)

On ſait auſſi que quelques momens avant de mourir, l'empereur Adrien fit des vers, qu'on peut appeler une véritable chanſon. Voici comme Fontenelle l'a traduite.

Chanſon d'Adrien.	*Imitation de Fontenelle.*
Animula, vagula, blandula,	Ma petite ame, ma mignone,
Hoſpes; comeſque corporis,	Tu t'en vas donc ma fille, & Dieu ſache où tu vas?
Quæ nunc abibis in loca	Tu pars ſeulette, & tremblotante hélas.
Pallidula, rigida, nudula,	Que deviendra ton humeur folichone?
Nec, ut ſoles, dabis jocos.	Que deviendront tant de jolis ébats?

Florus écrivit un jour ces vers à Adrien :

Ego nolo Cæſar eſſe,	Les promenades de Céſar le menent au moins
Ambulare per Britannos,	en Bretagne, ou bien il va braver les neiges
Scythicas pati pruinas.	de la Scythie : je ne veux pas être Céſar.

L'Empereur lui répondit ſur le champ :

Ego nolo Florus eſſe,	Les promenades de Florus ſont les tavernes
Ambulare per tabernas,	les plus voiſines; il s'enfonce au premier cabaret,
Latitare per popinas,	où il éprouve la piquûre incommode des mou-
Culices pati rotundos.	cherons : je ne veux pas être Florus.

Nous ne nous étendrons pas davantage ſur les chanſons des Romains; nous avons à parcourir une carriere plus étendue, plus difficile, & ſur-tout plus agréable.

CHAPITRE IV.

Des Changemens arivés à la Langue Romance ou Françaiſe.

AVANT que de commencer nos recherches ſur les chanſons françaiſes, nous croyons néceſſaire de dire un mot ſur quelques révolutions éprouvées par la langue françaiſe depuis Charlemagne. Les Lecteurs, curieux des détails intéreſſans en ce genre, pouront lire la ſavante diſſertation de M. Leveſque de la Ravaliere, dans ſon édition des Chanſons du Roi de Navarre: ce ſont ſes judicieuſes remarques qui nous ont ſervi de guide.

Les langues, ainſi que les empires, ont leur commencement, leur milieu & leur fin.

La nôtre, après bien des ſiecles, eſt parvenue à un degré, où il eſt à ſouhaiter qu'elle demeure, tant que la monarchie ſubſiſtera; quoiqu'on ne puiſſe ſe diſſimuler qu'elle eſt remplie d'irrégularités, d'équivoques & d'imperfections qui la rendent difficile pour les étrangers, & même pour les Français qui veulent la parler & l'écrire avec pureté.

Il ne ſera point queſtion ici des différens patois qu'on a parlés de tout tems dans les différentes Provinces. Nous ne regarderons comme langue françaiſe, que celle qu'on parlait à la cour de nos Rois.

Dans le tems de Charlemagne, on parlait également le latin, & ce qu'on appelait la langue vulgaire. Cette langue paraiſſait à cet Empereur ſi digne d'être cultivée, qu'il chargea Éginhar de la réduire à des principes de grammaire (*a*). On ne ſait ſi ce projet fut exécuté; mais il n'en reſte aucune preuve. Ducheſne nous dit qu'on appelait auſſi cette langue vulgaire, *langue françaiſe*, *franciſque* ou *romance ruſtique*. Elle eſt ainſi nommée au dix-huitieme canon du concile de Tours tenu en 813, peut-être parceque

(*a*) *Inchoavit & grammaticam patrii Sermonis*, Ducheſne, tom. 2. p. 103.

cette langue ruſtique était celle du peuple & des nobles qui n'avaient alors aucune éducation, tandis que la latine était réſervée pour les eccléſiaſtiques, qui ſeuls étaient inſtruits autant qu'on l'érait dans ce tems-là.

Une preuve preſque certaine que les Français étaient alors diſtingués en ſavans & en ruſtiques, c'eſt que Grégoire de Tours dit, dans la préface de ſon hiſtoire : « Aujourd'hui les lettres ſont mépriſées, un Rhéteur philo- » ſophe a peu d'auditeurs ; on court en foule entendre un ruſtique (*a*) ».

Aujourd'hui on ſerait bleſſé de s'entendre appeler ruſtique, parcequ'on donnerait à ce mot à-peu-près la même ſignification qu'à celle de ruſtre. Mais alors il ſignifiait abſolument la même choſe que le mot *laïque* ou *ſéculier ;* & cet état était celui de l'ignorance. Car le guerrier ne maniait que ſes armes, & ne ſe glorifiait que de ſon courage ; le Juge ne prononçait que des arrêts, guidé plutôt par le bon ſens & la droiture que par la connaiſſance des loix ; & le ſimple citoyen ne ſongeait qu'à l'adminiſtration de ſes affaires & de ſon commerce, quelque borné qu'il fût alors. Les ſeuls Eccléſiaſtiques s'étaient emparés de la littérature, des arts, des ſciences, & mettaient modeſtement entre eux & les laïques, la même différence qui eſt entre l'homme & la bête.

« L'homme, dit Nicolas de Clairvaux, ne differe pas plus des animaux, » qu'un lettré d'un laïque (*b*) ».

Cette langue des laïques fut donc appelée Ruſtique (*c*) ; enſuite on la nomma Romans ; & ce fut cette langue que Charlemagne voulut fixer par des regles invariables ; mais ce grand Empereur en fut détourné, peut-être par la facilité qu'il eut à aprendre celles des peuples qu'il ſoumettait. On dit qu'il les parlait toutes auſſi bien que la ſienne ; & il nous reſte des preuves qu'il s'exprimait en latin auſſi bien que les ſavans les plus renommés de ſon ſiecle. Peut-être auſſi doit-on le peu de progrès que fit ſous ſon regne la

(*a*) *Philoſophantem Rhetorem intelligunt pauci, loquentem ruſticum multi.* Le mot *intelligunt* ne veut pas dire entendre relativement à l'audition, mais à l'intellect.

(*b*) *Quantum à Belluis homines, tantum diſtant à Laïcis litterati.*

(*c*) M. Leveſque de la Ravaliere prétend que ce terme de ruſtique n'eſt échappé qu'à quelques auteurs Eccléſiaſtiques de mauvaiſe humeur, & que tous les premiers auteurs n'ont jamais dit que *la langue Romans :* que ce mot eſt dérivé du latin *Romana lingua*, & a été depuis conſacré à ces ouvrages légers, appelés *Romans*, parceque les premiers ont été compoſés en langue *Romanſe* ou *Romans.*

langue

langue Romans, à la renaiſſance des belles-lettres & des arts que Charles fit fleurir en France, par le moyen des ſavans étrangers qu'il atira à ſa cour. On ne peut raiſonablement penſer que ces Savans aient préféré d'aprendre une langue barbare & ſans principes, à ſe ſervir de la facilité qu'ils avaient de s'expliquer dans la langue latine, dont ils poſſédaient toutes les beautés. Les connaiſſances que les Français prirent de cette langue, retarderent donc encore les progrès de la langue Romans. Les courtiſans de Charlemagne, pour lui faire leur cour, s'empreſſaient de s'inſtruire dans une langue que cet Empereur parlait avec tant de facilité; & alors, dit Paquier, le latin devint la langue *courtiſane*.

Aux aſſemblées générales du royaume, les affaires ne ſe traitaient qu'en latin; les loix, les plaidoyers, les actes, tout ce qui était public n'était rédigé qu'en cette langue (*a*).

Il falait que la langue Romans fût alors un ſimple jargon, puiſqu'elle éprouva l'humiliation de voir une langue étrangere s'emparer de tous ſes droits, ou peut-être était-ce une ſuite de l'aſſerviſſement des Gaules aux Romains, qui, en ſoumettant l'univers, avaient voulu, pour monument de leur domination, y faire régner leur langue, & par elle, étouffer toutes les autres.

Cependant une preuve certaine que la plus grande partie de la nation reſta atachée à ſon langage, c'eſt l'ordre que Charlemagne donna de faire à l'Egliſe, les inſtructions en langue Romans. Il donna auſſi des noms français aux mois de l'année, & fit ordonner par le Concile de Tours, de traduire les homélies en langue vulgaire. Louis-le-Débonaire ſoutint de tout ſon pouvoir lés établiſſemens de ſon pere, & protégea la langue latine, qu'il préférait à l'autre. Cependant il fit ſouvent des vers en langue Romans, & nous en raportons pour preuve ceux-ci (*b*) que nous avons copiés, & qui ſont gravés,

---

(*a*) Nous avons encore une lettre de Charlemagne à Faſtrade, ſa femme, qui eſt écrite en latin. Il lui mandait la nouvelle d'une victoire qu'il venait de remporter. L'Impératrice ſavait donc le latin comme ſa langue naturelle.

(*b*) Hélas! que je ſuis prins de douleur!
Mourir mieux me vaudrait
Que ſouffrir telles épreintes.
. . . . . .

Il n'eſt pas poſſible de lire la quatrieme ligne ou vers. La piece où eſt cette inſcription

dit-on, de ſa main ſur la muraille de la chambre qui lui ſervait de priſon à l'abbaye de ſaint Médard de Soiſſons.

Son regne peut être appelé le ſiecle de la Métromanie, par la fureur que l'on eut alors de faire des vers; mais tout ce qui nous en reſte, eſt écrit en latin. S'il y en eut en langue Romans, aucun débris n'eſt échapé à la barbarie du ſiecle; & c'eſt une preuve convaincante, que le latin l'emportait alors ſur le Romans. Une autre preuve que ces deux langues exiſtaient en même tems, c'eſt que pluſieurs Auteurs ont loué ce Roi, de ce qu'il parlait le latin auſſi bien que ſa langue naturele (*a*). On ſait les guerres affreuſes que ſes enfans ſe firent, & que les deux cadets, Louis & Charles, s'unirent en 842, contre Lothaire leur aîné.

Ils prononcerent un ſerment à Strasbourg, Louis, en langue romanſe (*b*), & Charles, en langue tudeſque, pour être entendus par les deux peuples, qui répéterent le ſerment après eux.

Voici celui des français en langue romanſe, avec la traduction littérale deſſous, faite par M. Leveſque de la Ravaliere.

Si Lodhuvigs ſagrament que ſon ſadre Karlo jurat, conſervat, & Karlus

Si Louis (le) ſerment que ſon frere Charles jure, conſerve, & Charles *meos ſendra de ſuo part non los tanit, ſi io returnar non lo pois, ne io ne* mon ſeigneur de ſon côté ne le tient, ſi je détourner ne le puis, ni moi ni *neuls cui eo returnar int pois, in nulla adjugha contra Lodhuvigs nun li iver.* aucun autre retourner ne le peut, en nulle aide contre Louis avec lui irai (*c*).

---

eſt un vrai cachot, précédé d'une ſalle extrêmement vaſte, où ſe tenait une partie des ſoldats chargés de garder le priſonier. Ce cachot peut avoir ſept à huit pieds de longueur, ſur trois ou environ de largeur. Le jour n'y pénetre que par une eſpece de ſoupirail, les murs ont une épaiſſeur conſidérable, il ſert maintenant de cellier. Il faut obſerver cependant que M. le Moine, Huiſſier du cabinet du Roi, auteur d'une hiſtoire des antiquités de Soiſſons, auſſi ſavante qu'agréable à lire, ne croit pas que cette complainte ſoit de Louis le Débonnaire, comme les moines de Saint-Médard l'aſſurent; le langage lui fait penſer qu'elle eſt d'un ſiecle poſtérieur. C'eſt donc l'ouvrage de quelque malheureux qui aura été renfermé dans le même cachot.

(*a*) *Latiam vero linguam, ſicut naturalem æqualiter loqui poterat.*

(*b*) Alors on n'appellait plus cette langue Romans, mais Romanſe.

(*c*) Voici celui de Louis le Germanique, traduit littéralement par Duclos.

Texte.	*Traduction.*
« Pro Don amur, & pro Chriſtian poblo	Par amour de Dieu & du peuple Chré-

On ne trouve aucune analogie entre cette langue appelée Romanſe & la langue nommée de même, qu'on parla depuis ſous ſaint Louis.

M. l'Abbé de Longuerue prétend que ce langage, du tems de Charles-le-Chauve, eſt encore le même que parlent les Catalans.

Une troiſieme langue fut donc alors en vogue, puiſqu'outre la romanſe & la latine, on ne parla gueres que la tudeſque dans les états de Louis II, frere de Charles-le-Chauve; & ce Roi aimait tellement cette langue, que Otfrid, religieux de Wiſembourg, ayant mis les quatre Evangéliſtes en vers tudeſques, les lui dédia.

La paix fut enſuite proclamée à Coblents, entre les deux mêmes Rois & leurs neveux, enfans de Lothaire, en langue tudeſque & romanſe.

Depuis ce tems, la langue teutonique fut toujours employée dans les traités que les Français firent avec les Germains.

Il nous reſte encore quelques termes de la langue romanſe de ce tems, ou à-peu-près ſemblables. On appelait alors *camiſium* ce que nous appelons *camiſole; bargas*, ce que nous nommons *barque*, &c. mais ils ſont en ſi petit nombre, qu'on voit évidemment qu'elle n'etait pas la même langue que celle que l'on parla deux & trois cent ans après Charles-le-Chauve. On doit attribuer la deſtruction de cette premiere langue romanſe aux ravages des Normands & au mêlange de leur langue avec la nôtre. Il en nâquit une nouvele langue, qui fut diviſée en autant d'idiômes qu'il y eut de ſeigneurs ſouverains. Ce fut alors que le latin devint plus en vogue que jamais, parcequ'il ſervit de point de raliement à tous les différens peuples qui ne pouvaient s'entendre que par ſon moyen.

Sous le regne de Hugues Capet, la nouvele langue romanſe commença

---

» & noſtro commun ſalvament, diſt di en » avant, in quant Deus ſavir & potir me » dunat, ſi ſalvarai eo ceſt meon fradra » Karlo, & in adjudha & in cadhuna coſa, » ſi cumhom per dreit ſon fradra ſalvar » diſt, ino quid il imi altre ſi faret, & ab » Ludher nul plaid nunquam prindrai, qui » meon vol ciſt meon fradre Karle in damno » ſit ».

tien, & pour notre commun ſalut, de ce jour en avant, en tant que Dieu me donnera de ſavoir & de pouvoir, je ſauverai ce mien frere Charles, & l'aiderai en chacune choſe, comme un homme par droit doit ſauver ſon frere, en ce qu'il en ferait autant pour moi: & je ne ferai avec Lothaire aucun traité qui de ma volonté puiſſe être dommageable à mon frere Charles.

à se former & à devenir d'usage (*a*). Son fils Robert cultiva les lettres, les arts & les sciences. Il savait parfaitement le latin, & fit dans cette langue plusieurs hymnes, que nous chantons encore avec la même Musique qu'il composa sur ses hymnes. Son goût pour le latin ne lui fit point négliger la langue française; & nous lisons dans l'histoire, que Thierry Duc de Lorraine, lui envoya pour ambassadeur Nantere, abbé de saint Michel, parcequ'il était très habile dans la connaissance de la *langue française* (*b*).

Un passage de Dudon, chanoine de Saint-Quentin, qui écrivit en 1002 les vies des premiers Ducs de Normandie, fait connaître que la langue romanse était la vulgaire de la ville de Rouen, quoiqu'alors gouvernée par des Danois.

Cet Auteur dit que Guillaume I, voulant choisir un lieu convenable à l'éducation de son fils Richard (*c*). « Comme la ville de Rouen se servait de » la langue romanse plus que de la danoise, & qu'au contraire, à Bayeux, » on parlait le danois plus que le romans, le Duc envoya son fils à Bayeux, » pour le former dès l'enfance à parler aux Danois leur langue aussi faci- » lement qu'on le faisait autrefois ».

Cette langue, appelée *gallica, française* au concile de Mouson, & *romana, romanse* par le moine Dudon, était donc alors en vogue.

Ce fut du tems de Robert que les familles ajouterent un nom français aux noms de baptême. Une charte de ce Prince confirme les privileges de l'Eglise de Saint-Denis, & la met sous sa protection contre les entreprises de Burchard, surnomé *Barbu*, qui tenait en fief de la même Eglise un château sur la Seine, à cause de sa femme, veuve d'Hugues, surnommé *Basseth*. Le nom de baptême était le nom, & le surnom était un nom français. Les Auteurs qui ont fixé l'origine des surnoms aux croisades, se sont évidemment trompés, puisque cette charte existe.

(*a*) Entre les chefs d'accusation, dont on chargea Arnoult, Archevêque de Reims, dans le Concile de Mouson, en 995, on lui reprocha un traité d'association qu'il avait fait en *Français Gallica* avec Charles de Lorraine.

(*b*) *Et Linguæ Gallicæ peritia facundissimus.* Analect. t. 2. p. 391. Chronique de Saint Michel.

(*c*) *Quoniam quidem Rotomagensis civitas Romanâ potius quam Dacisca utitur eloquentiâ, & Bajocacensis fruitur frequentius Dacisca linguâ, quam Romanâ, volo ut ad Bajocacensia deferatur quantocius mœnia, &c.* Histor. Norman. . . lib. 3. p. 112.

Sous Henri I & Philippe I, Marbode, Évêque de Rennes, compoſa en vers latins un traité des Pierres précieuſes; & on en a la traduction en vers français, faite dans le même tems (*a*). Fauchet & Ducange prétendent que, lorſque Guillaume eut conquis l'Angleterre, il donna de nouveles loix à ſes ſujers, & qu'elles furent rédigées en langue françaiſe. M. Leveſque de la Ravaliere le nie formellement. Tous ces faits ſi éloignés ſont bien difficiles à débrouiller. Il eſt cependant certain que le premier Auteur connu qui ait écrit en langue vulgaire, fut un Chevalier de Bechada qui fit, en 1130, l'hiſtoire de la priſe de Jéruſalem (*b*). Cependant cette langue ne paraiſſait pas encore dominante, puiſque nous avons des lettres d'Hildebert, Archevêque de Tours, qui ſont écrites à la Reine d'Anglererre, à Adele, comteſſe de Chartres, & à de ſimples recluſes, & toutes écrites en latin. Cette langue était donc univerſellement répandue.

Le regne de Louis-le-Gros n'aporta pas de grands changemens à l'état de notre langue. Nous avons encore quelques mots qui étaient alors en uſage, tels que *brouette, meurtre, étendart.* (*c*) Le nom du village de *Beſons* (*d*),

---

(*a*) M. Leveſque de la Ravaliere croit que la traduction ne fut faite qu'à la fin du XIIe ſiecle, parceque le français en eſt parfaitement conforme à celui des Poëtes qui ont écrit depuis Louis-le-Jeune, & que les rimes y ſont entremêlées comme dans le roman de Brut, fait alors.

(*b*) Cet auteur eut la précaution de conſulter Gauberd, Normand, comme ſon maître, ſur ſon ſtyle, & ſur la langue vulgaire qu'il avait oſé choiſir; parceque les Normands étaient en poſſeſſion de pratiquer notre langue mieux que nulle autre Province. Geoffroy de Vigeois parle ainſi de Bechada.

« Le Chevalier Grégoire Bechada du Château des Tours, au pays de Limoges, » homme d'eſprit ſubtil, un peu verſé dans les lettres, a écrit aſſez bien les geſtes » de la guerre de Jéruſalem, dans la langue maternelle & en poéſie vulgaire, afin » que le peuple en ſçût parfaitement l'hiſtoire, n'ayant voulu raporter rien qui ne fût » vrai & agréable. Il a été douze ans à la compoſer; & de peur que ſon livre ne fût » mépriſé, à cauſe qu'il était en langue vulgaire, il ne l'a entrepris que ſur l'appro- » bation de l'Evêque Euſtorge & par le conſeil de Gauberd Normand ».

Ce paſſage prouve que peu avant le XIIe ſiecle, les écrits en langue vulgaire étaient rares, peu eſtimés, & faits ſeulement à l'uſage du peuple. Celui de Bechada, s'il exiſte, n'a pas été encore découvert.

(*c*) Nommé anciennement *Standarz. Fulch. Hiſt. de Jéruſalem.*

(*d*) *Culturam inter quadrariam & inter* Bezunz . . . Doublet, Hiſt. de Saint-Denis,

& celui de *Vaucreſſon*, que l'Abbé Suger dit avoir bâti (*a*). Ce fut la Province, & non pas Paris, qui produiſit les premiers Auteurs ; & la province de Normandie eut la gloire de ſauver de l'oubli la langue romanſe, & en la conſervant, de la mettre en état de combatre un jour la latine. M. Arnaud prétend, avec raiſon, que ce ne fut que peu de tems avant ſaint Bernard, que le français commença à ſe former, c'eſt-à-dire à ſe polir. Les ouvrages de l'Abbé Suger, ſes mémoires, ſes lettres, celles de Pierre le vénérable & de tant de gens célebres du tems de Louis-le-Gros, étant écrites en latin, prouvent que cette langue était encore la dominante, & que le français n'était pas alors en état de la combatre. Ce ne fut que ſous le regne de Louis-le-Jeune, que la langue romanſe ou françaiſe commença à paraître avec éclat dans les Provinces.

Les plus anciens livres que nous ayons en cette langue, & qui furent faits après celui de Bechada, que nous n'avons plus, ſont, le *Livre des Bretons*, fait en 1155, par Wiſtace ou Euſtache.

Le *Roman du Chevalier au Lyon*, fait par Gaſſe dans la même année. Ce Gaſſe était de l'île de Gerſai (alors Gerſié) fut amené dès ſon enfance à Caen, & devint enſuite Chanoine de Bayeux & Clerc de la chapelle d'Henri III, Roi d'Angleterre. Quelques-uns lui donnent le Roman *du Rou des Normands*.

« Mil & cent cinquante-cinq ans
» Fit maiſtre Gaſſe ce Romans.
» Et le Roman du Rou des Normands (*b*) ».

Ce livre peut être regardé comme la ſuite de celui d'Euſtache, puiſque celui-là contient l'hiſtoire du premier âge de l'Angleterre, & que l'autre contient celle du ſecond âge. *Mant*, nous dit Gaſſe, *en langue du Nord & anglaiſe, veut dire un homme en français.*

« Mant en Engleiz & en Norrois
» ſegnefie home en Franchois ».

Ses ouvrages ne firent pas grande fortune en France ; & Thibault, comte de Champagne, eſt preſque le ſeul qui en ait parlé.

Les Rois conquérans ayant toujours aimé à faire régner leur langue, il

(*a*) *Quadam villa nova quam ædificavimus, quæ* Valcreſſon *appellatur.* Ibid. p. 876.

(*b*) Ce Poëme eſt ainſi nommé du nom de Raoul, premier Duc de Normandie, ou bien à cauſe du ſurnom de Roux qui fut donné à Guillaume II.

n'eſt pas étonant que la françaiſe ſe ſoit beaucoup répandue ſous le regne de Philippe-Auguſte. C'eſt à cette époque qu'il faut fixer le premier éclat de notre langue; & tout ce qui l'a précédé, ne nous offre que des obſcurités impénétrables.

Ce fut alors qu'Alexandre, ſurnommé de Paris, compoſa ſon poëme de la Vie d'Alexandre-le-Grand, qui n'eſt qu'une allégorie de celle de Philippe-Auguſte & des dernieres années du regne de Louis-le-Jeune.

On trouve dans ce poëme une grande quantité de beaux vers tels que celui-ci :

« Pire eſt riche mauvais, que pauvres honourés ».
Un mauvais riche eſt plus mépriſable qu'un pauvre qui a de l'honeur.

Les vers d'Alexandre ont douze ſyllabes. On a dit que cette ſorte de vers avait été nommée alexandrins, ſoit d'Alexandre le héros du Roman, ſoit d'Alexandre, auteur du Poëme. Si Gaſſe, auteur du Roman du Chevalier au Lyon, eſt auſſi l'auteur du Roman du *Rou des Normands*, M. Leveſque de la Ravaliere a raiſon de nier à Alexandre l'invention des vers alexandrins, puiſque ce Roman en eſt rempli, & que dans ce cas, il aurait été fait long-tems avant Alexandre. Mais, s'il n'a été compoſé que par Gaſſe Brulés qui floriſſait en 1230, Alexandre peut être l'inventeur des vers de cette meſure, puiſqu'il écrivit ſous le regne de Philippe-Auguſte, long-tems avant *Gaſſe Brulés*.

Ce poëme fut le ſignal de toutes les poéſies qui parurent peu de tems après; & la langue françaiſe ayant pu ſoutenir le ton de la poéſie, il fut encore plus facile de la faire parler en proſe. En 1290, parut le fameux Roman de *Triſtan* de *Léonois*, qui paſſe pour être le plus beau & le mieux fait qui ait jamais paru. Quelques années après, *Graal* & *Lancelot* ſuivirent. La vie de Charlemagne fut enſuite traduite du latin en français. Puis Villehardoin, Chevalier Champenois, Maréchal de Champagne & de Romanie, ne balança point à préférer la langue françaiſe à la latine, pour écrire ſon intéreſſante hiſtoire. Sous Philippe-Auguſte, le français parvint donc à s'emparer de la poéſie & de l'hiſtoire, il ne reſta au latin que les chaires, les tribunaux & les comptes des finances (*a*).

(*a*) Le Préſident Hainault nous dit que Henri II, Roi d'Angleterre, écrivit ſon teſtament en langue Romance; ce qui prouve bien que c'était alors la langue vulgaire, & que le latin était redevenu une langue ſavante.

Ce fut alors que la langue provençale acquit un grand éclat par les poéſies des Troubadours; éclat qui dura environ trois cent ans, & qui fut éclipſé par le progrès que fit le français ſous le regne de François I.

L'avancement de la langue fut plus ſenſible ſous le regne de ſaint Louis. Les Poëtes y fleurirent & les ſavans Aſtronomes, Géometres & Géographes s'en ſervirent pour conſtater leurs découvertes.

Entre les années 1240 & 1250, on commença à écrire en français les actes publics; & par un haſard ſingulier, Alphonſe, roi de Caſtille, fit une ordonnance en 1260, par laquelle il voulut qu'à l'avenir les actes publics fuſſent écrits en eſpagnol dans ſes états; & bientôt l'Allemagne en fit autant.

Saint Louis ſe ſervit de la langue françaiſe dans les Loix générales qu'il fit, & qui ſont connues ſous le nom d'*Établiſſement*. Son Hiſtoire, écrite par Joinville, eſt en français & remplie des converſations qu'il eut avec cet Hiſtorien. Cette langue prit alors tant de faveur, & mérita telement les éloges des Savans, qu'on la crut parvenue à un dégré de perfection, à laquelle il n'y avait plus rien à ajouter. *Huon de Meri* déſeſpérait d'ateindre à la beauté du langage de Chrétien de Troye, & de Raoul de Houdanc, qui avait écrit en français mieux que jamais aucun homme n'avait fait. Les étrangers commençaient auſſi à avoir la plus grande eſtime pour la langue françaiſe, & envoyaient leurs enfans dans différentes villes du royaume, pour aprendre à la parler. Les trois jeunes Gentilshommes qu'Enguerrand de Coucy fit mourir en 1256 (*a*), pour avoir chaſſé ſur ſes terres, demeuraient depuis quelques tems à l'Abbaye de ſaint Nicolas du bois de Laon, & y étaient venus pour aprendre la langue françaiſe, qui acquérait tous les jours une plus grande célébrité (*b*).

C'eſt donc ſous Philippe-Auguſte que la langue françaiſe commença à ſe tirer de la barbarie où elle était retenue depuis ſon origine. Sous ſaint Louis, elle jouit d'un premier éclat, qui, au lieu d'augmenter dans les ſiecles ſuivans, ne fit qu'aller en déclinant juſqu'au regne de Louis XII. Celui de François I lui rendit tout ſon luſtre; mais bientôt le mauvais goût qui s'introduiſit dans les ouvrages de pluſieurs Poëtes, la fit encore décliner

(*a*) Voyez Guillaume de Nangis.

(*b*) Le Dante & Pétrarque ont beaucoup loué pluſieurs de nos Poëtes du XIIIe ſiecle, juſqu'aux

juſqu'aux regnes immortels de Louis XIV & de Louis XV; regnes uniques dans l'hiſtoire, tant par leur durée qui embraſſe un intervalle de plus de cent trente ans, que parcequ'ils ont produit plus de chefs-d'œuvre d'eſprit que les ſiecles qui ont ſuivi celui d'Auguſte, n'en avaient produits à eux tous. Il en faut cependant excepter celui de François I & de Léon X, qui produiſit Raphael, Michel-Ange, le Taſſe, l'Arioſte, & pluſieurs autres génies qui, dans quelque tems qu'ils euſſent paru, auraient toujours été les premiers de leur ſiecle.

C'eſt ſous ces deux regnes, qui feront à jamais la gloire de la France, que la langue françaiſe eſt parvenue au plus haut degré de gloire qu'elle puiſſe jamais eſpérer. Il eſt à craindre que ſon élégance & ſon énergie ne diminuent à l'avenir. Sous prétexte de l'épurer, on en a banni une foule de mots expreſſifs qui n'ont pu être remplacés par aucun équivalent, & dont l'abſence ne peut que l'apauvrir.

CHAPITRE V.

Des Chanſons Françaiſes, & des Poëtes chanſoniers des douzieme & treizieme ſiecles.

Il faut convenir que nous excellons dans ce genre de poéſie, & que nous l'avons emporté ſur toutes les nations du monde en chanſons bachiques, amoureuſes ou ſatyriques.

Les Gaulois avaient tant d'amour pour les vers, qu'on peut aſſurer qu'ils en eurent auſſi pour les chanſons (*a*).

Nous voyons dans Sidoine-Apollinaire (*b*), que Théodoric, roi des Gots, aimait à entendre jouer des inſtrumens, mais n'aimait pas le grand bruit ni les chanſons. Dès ce tems-là donc, c'eſt-à-dire dès le cinquieme ſiecle, les chanſons étaient en uſage dans les Gaules.

(*a*) Leurs Poëtes, nommés *Bardes*, compoſaient des hymnes & des chanſons pour conſerver la mémoire de leurs guerriers qui s'étaient ſignalés dans les combats, ou avaient péri glorieuſement les armes à la main.

(*b*) Ep. 11, l. premier.

La plus ancienne chanſon des Français que nous ayons pu découvrir, eſt du tems du roi Clotaire II, & faite après une grande victoire ſur les Sarrazins. C'eſt M. de la Ravaliere qui en raporte deux couplets : elle étoit latine.

I.

De Clotario eſt canere Rege Francorum
Qui ivit pugnare cum gente Saxonum
Quam graviter proveniſſet miſſis Saxonum,
Si non fuiſſet inclitus Faro de gente Burgundionum.

I.

« Chantons le Roi Clotaire, qui alla
» combatre la nation Saxone. Les Ambaſ-
» ſadeurs Saxons auroient été traités ſévé-
» rement, Si Faron, de nation Bourgui-
» gnone, n'eût intercédé pour eux.

II.

Quando veniunt in terram Francorum,
Faro ubi erat Princeps, miſſi Saxonum,
Inſtinctu Dei tranſeunt per urbem Meldorum,
Ne interficiantur à Rege Francorum.

II.

» A l'arrivée des Ambaſſadeurs en France,
» où Faron était prince, Dieu leur inſpira de
» paſſer par la ville de Meaux, pour les ſau-
» ver de la mort que le Roi leur préparait ».

Nous ſavons que les ſoldats Français étant en ordre de bataille, & marchant au combat, excitaient leur valeur par des chanſons militaires, où ils célébraient les vertus de leurs anciens héros : Charlemagne, (au raport d'Éginard ſon hiſtorien) en fit un recueil; & cet Auteur remarque que ces chanſons, comme celles des Germains, faiſaient toute notre hiſtoire, & comprenaient les plus belles actions de nos premiers Rois (*a*).

La chanſon de Roland ſuccéda, ſous la ſeconde race, à ces vers barbares : on l'appelait *Chanſon de Roland, Cantilena Rolandi,* parcequ'on y exaltait les faits de ce fameux Paladin.

M. le Marquis de Paulmy en ayant trouvé quelques débris dans de vieux Romanciers, les a raſſemblés, les a embellis de pluſieurs couplets qui ſont abſolument dans le même eſprit, & en a fait une chanſon charmante, que l'on trouvera dans ce livre. Il ſerait à deſirer qu'on la fît aprendre à nos jeunes ſoldats; ce ſerait pour eux la meilleure leçon de bravoure, d'humanité & de diſcipline.

(*a*) Quel dommage que ce recueil n'exiſte plus! quels matériaux plus précieux pour l'Hiſtoire! Peut-être le trouverait-on dans les archives de la Tour de Londres, dans le nombre des manuſcrits emportés par les Anglais ſous les regnes de Charles VI & de Charles VII.

M. le Comte de *Treſſan* trouve ſurprenant, avec raiſon, qu'aucun manuſcrit digne de confiance ne nous ait tranſmis la chanſon de Roland : il croit qu'elle aurait dû ſe conſerver du moins par une tradition orale, puiſqu'il eſt prouvé que les vignerons, voiſins de Marſeille (colonie des Phocéens) chantent encore en travaillant quelques vers grecs très altérés, qu'on a reconnus pour être les fragmens d'une Ode de Pindare, ſur les vendanges. Il croit auſſi que, s'il exiſte encore quelques traits de cette chanſon, ce doit être parmi les payſans des Pyrénées. (Nous n'en voyons pas la raiſon, puiſque cette chanſon n'a été compoſée qu'après la mort de ce guerrier tué à Roncevaux, & qu'elle n'a pas été chantée dans les Pyrénées plus que dans tout le reſte du Royaume). M. le Comte de *Treſſan* ajoute que feu M. le Marquis du *Viviers Lanſac*, d'une illuſtre naiſſance, dont la terre, ſituée dans les Pyrénées, eſt depuis plus de ſix cent ans dans ſa maiſon, eſt le ſeul qui lui avait aſſuré qu'il avait cru reconnaître des fragmens de cette célebre chanſon, dans la bouche des payſans montagnards; & que l'on pouvait rendre à-peu-près ce qu'il en avait raſſemblé par la traduction ſuivante :

« O Roland ! honeur de la France,
» Que par toi mon bras ſoit vainqueur !
» Dirige le fer de ma lance
» A percer le front, ou le cœur
» Du fier ennemi qui s'avance !

» Que ſon ſang coulant à grands flots
» De ſes flancs, ou de ſa viſiere,
» Bouillone encor ſur la pouſſiere,
» En baignant les pieds des chevaux !
» O Roland ! &c.

Si les débris, ſur leſquels M. le Marquis de Paulmy a compoſé ſa chanſon, ne ſont pas les véritables, nous ſommes tentés de leur en ſavoir gré; car il n'eſt guères poſſible de croire que l'ancienne chanſon fût auſſi agréable & auſſi expreſſive que la nouvelle.

L'Élégie de Goteſcale, qu'il compoſa dans ſon exil, peut être regardée comme une chanſon. Elle eſt adreſſée à un de ſes compagnons.

(*a*) « Cher enfant (lui dit-il) pourquoi demandez-vous que je chante » quelques vers agréables ? Exilé au milieu des mers, pourquoi m'or- » donnez-vous de chanter ?

» Misérable que je suis ! les pleurs, les larmes, cher compagnon, me » conviennent mieux que le chant. Ah ! cher ami, pourquoi m'ordonnez- » vous de chanter ? »

Les chansons furent écrites en latin jusqu'au tems où les Normands commencerent à cultiver la langue romance, & à la tirer de l'obscurité où elle était depuis long-tems. La Provence lui disputa bientôt les grâces de la poésie. Les Troubadours parurent & eurent de grands succès. On lit dans l'Histoire de la Poésie française, que la Provence fut la porte par

---

(a) *Ut quid jubes pusiole,*
Quare mandas filiole,
Carmen dulce me cantare,
Cum sim longe exul valde;
Intra mare,
O cur jubes canere ?

Magis mihi miserale !
Flere libet puerale
Plus plorare quam cantare;
Carmen tale, jubes quare;
Amor care,
O cur jubes canere, &c.

Gotescale, nommé aussi *Fulgence* à cause de son attachement à la doctrine de ce saint Evêque, était Saxon. Forcé de se faire Bénédictin à Fulde dans son enfance, il réclama en vain quelques années après, & se brouilla avec Raban, Archevêque de Mayence & Abbé de Fulde. Il se retira à Soissons, & y reçut l'ordre de la Prêtrise. La lecture des ouvrages de Saint Augustin, lui donna des idées sur la prédestination qui effrayerent l'Evêque de Vérone, avec qui Gotescale eut de longues conférences, en revenant de visiter à Rome les tombeaux des Saints-Apôtres. Le charitable Evêque le déféra à Raban, qui le fit condamner dans un Concile qu'il convoqua à ce sujet ; & dans un second Concile tenu en Quercy, il fut dégradé de la prêtrise, obligé de brûler lui-même ses ouvrages, battu de verges, & renfermé dans une étroite prison au Monastere d'Auvillers en Champagne, où il mourut en 868. Les Moines lui refuserent les Sacremens & la sépulture, par l'ordre de Hincmar, Archevêque de Reims. Cependant sa doctrine fut déclarée bonne au Concile de Valence, tenu treize ans avant sa mort, mais sa personne n'en fut pas moins abandonée aux fureurs de ses ennemis.

où la rime entra en France; mais cependant on vient de voir des chanſons rimées long-tems avant les poéſies provençales (*a*).

Une Lettre d'Yves, Évêque de Chartres, au Pape Urbain II, nous aprend que, ſous le regne de Philippe I, un jeune homme, qu'on avait ſurnommé *Flora*, pour marquer ſa vie folle & efféminée, était l'objet des chanſons ſatyriques que l'on faiſait chaque jour ſur lui. Elles étaient auſſi licencieuſes que ſa conduite; & le ſcandale en fut ſi grand, que le ſaint Évêque crut devoir en écrire au Pape.

On a prétendu qu'Abélard avait compoſé des chanſons françaiſes (*b*); mais rien ne le prouve. Il eſt vrai qu'il écrit à Héloïſe :

« L'amour m'ayant embraſé le cœur, ſi j'inventais encore quelques vers, » ils ne parlaient plus de philoſophie, ils ne reſpiraient que le langage de » mon vainqueur. Pluſieurs de mes petites pieces ſont chantées dans nos » villes, &c. » (Ép. 1).

Et qu'Héloïſe lui répond :

« Entre les qualités qui brillaient en vous, deux ſur-tout m'enflâmerent, » les grâces de votre poéſie & celles de votre chant : toute autre femme en » aurait été également enchantée. Lorſque, pour vous délaſſer de vos » exercices philoſophiques, vous compoſiez en meſure ſimple ou en rime, » des Poéſies amoureuſes, tout le monde voulait les chanter, à cauſe de la » douceur de votre expreſſion & de celle du chant. Les plus inſenſibles aux » charmes de la mélodie ne pouvaient vous refuſer leur admiration. Comme » la plupart de vos vers chantaient nos amours, mon nom fut bientôt connu » par le vôtre. Les ſociétés particulieres & les publiques ne retentiſſaient

---

(*a*) Pluſieurs auteurs croient que la rime en vers était connue des anciens. Il eſt vrai qu'on en trouve des exemples dans Catulle, dans Ovide & dans Virgile; mais ils n'en ont uſé que rarement; toujours de maniere à faire entendre qu'ils n'en aprouvaient pas l'uſage fréquent, & qu'ils ne l'ont connue que pour la rejetter.

On ſait que parmi les Arabes, la rime eſt d'un uſage immémorial. Des auteurs dignes de foi, aſſûrent que l'Arabie ſeule a produit plus de Poëtes que tout le reſte du monde enſemble; elle en compte juſqu'à ſoixante du premier ordre. L'un d'eux a mis l'Alcoran en rimes. Avant l'irruption des Maures, arrivée en 712, on n'avait point vu de vers rimés en Europe, on ne vit autre choſe depuis. *Voyez l'Abbé Maſſieu*, p. 82.

(*b*) L'Abbé Maſſieu le dit dans ſon hiſtoire de la Poëſie Françaiſe, mais n'en apporte aucune preuve.

» que du nom d'Héloïſe, les femmes enviaient mon bonheur. Hélas! que » ſont devenus ces tems heureux! qu'ils ſont changés! (Ép. 11).

Les Épitres d'Abélard & d'Héloïſe ſont écrites en latin, comment peut-on en conclure que les chanſons, dont il eſt ici parlé, étaient en français? Tous les vers d'Abélard ont péri hors ces deux-ci :

« *Vive, vale, vivantque tuæ, valeantque ſorores,*
» *Vivite, ſed Chriſto, quæſo mei memores.*
» Mon Héloïſe, adieu, vivez, tes ſœurs & toi,
» Vivez pour Jéſus-Chriſt, mais ſouviens-toi de moi (*a*) ».

Nous ne pouvons raiſonablement douter que toutes les chanſons, faites avant le ſiecle de Philippe-Auguſte, n'aient été écrites en latin. En vain a-t-on prétendu que les premieres chanſons françaiſes (ou romances) furent faites ſous Philippe I, rien ne le prouve : on peut donc en aſſurer l'époque à la fin du douzieme ſiecle (*b*). Ce genre eut un tel ſuccès, que pendant le douzieme & le treizieme ſiecle, nous pouvons compter plus de cent trente-ſix Poëtes qui nous ont laiſſé des chanſons plus ou moins agréables, mais qui preſque toutes ont de la naïveté & de la délicateſſe, même dans les ſujets les plus libres (*c*).

(*a*) Epitaphe d'Abélard, par Pierre de Cluny :

« *Ille, ſciens, quidquid, fuit ulli ſcibile.*
» Ci-gît tout ce qu'un homme peut ſavoir ».

Bernard de Cluny fit un Poëme de plus de trois mille vers exametres & rimés, dont le ſujet était le mépris du monde ; & pour rendre ſon ouvrage d'une plus grande difficulté, ſes vers ne furent compoſés que de *dactyles*, excepté le ſixieme pied de chacun, qui ne pouvoit ne pas être un *ſpondée*. Ces vers *latins* & rimés, s'appelaient *Léonins*.

(*b*) M. de Querlon nous dit que, pour peindre d'un trait les huit ou neuvieme ſiecles écoulés depuis le démembrement de l'Empire Romain juſqu'au renouvellement des lettres, il y eut toujours *du génie ſans art, de l'eſprit ſans goût, du goût ſans regles & ſans principes, des connaiſſances deſtituées de lumieres, du ſavoir ſans diſcernement, du jugement ſans critique, &c.*

(*c*) Preſque tous ces Poëtes compoſaient les airs de leurs chanſons, mais ces airs n'étaient autre choſe que du chant Grégorien ; & même c'était ſouvent tout ſimplement les chants de l'Egliſe qu'ils parodiaient. A la fin d'un grand nombre de leurs chanſons, on trouve les premiers mots de l'hymne, dont l'air eſt celui de la chanſon. Il eſt ſingulier qu'il n'y ait jamais eu en France plus de Poëtes tendres, galants & libres, que ſous le regne du plus ſaint de nos Rois.

Il eſt étonant que depuis l'an 1385, environ juſqu'au regne de François I, on ne puiſſe rien trouver qui prouve que ce genre ait été cultivé. Depuis la mort de Philippe-le-Hardi, peu de Poëtes nous ſont connus, peu de chanſons nous ſont reſtées, excepté quelques-unes du Duc d'Orléans, de Froiſſart, de Machaut, & de quelques autres, mais inférieures à celles du treizieme ſiecle. Ce fut donc ſous Philippe-Auguſte qu'on abandonna le latin aux hymnes & aux autres chants de l'Égliſe; la langue françaiſe s'empara du reſte, & devint la langue de la jonglerie, c'eſt-à-dire, des Poëtes épiques, dramatiques & lyriques.

Alors les chanſons françaiſes commencerent à devenir communes, & Gautier de Coincy, religieux de ſaint Médard de Soiſſons, en compoſa un nombre conſidérable, que nous avons encore manuſcrites. Les premieres furent appelées (*a*) *Lais*, & preſque toutes étaient une ſorte d'élégie, dans laquelle le Poëte ſe plaignait de quelqu'infortune amoureuſe.

Triſtan, célebre par ſes amours, qui ſont la matiere du premier de nos Romans (*b*), eſt ſouvent occupé à acorder ſa harpe & à chanter des *Lais* (*c*).

On prétend qu'il y avait alors plus d'un ſiecle que les Poëtes Provençaux compoſaient des chanſons, & que c'eſt à eux que nous devons les nôtres. Si cela eſt, on les doit à quelque Troubadour acueilli à la cour de Philippe-Auguſte, ſes chanſons auront eu du ſuccès, & auſſi-tôt nos Poëtes ſe ſeront efforcés d'en faire de ſemblables. En effet les plus anciennes que nous ayons, ſont de Coincy, de Chrétien de Troye, d'Auboin de Sézane, du Châtelain de Coucy, &c. (*d*) qui vivaient vers la fin du douzieme ſiecle. Thibaut, Comte de Champagne & Roi de Navarre, qui floriſſait cinquante ans après eux, fut un des plus grands amateurs de ce genre de poéſie, qu'il cultiva lui-même avec ſuccès. Il nous reſte ſoixante-huit de ſes chanſons, dont M. Leveſque de la Ravaliere nous a donné ſoixante-ſix dans une édition qu'il en

---

(*a*) Du mot latin *Leſſus*, qui ſignifiait complainte ou chant funèbre.

(*b*) Il parut en 1190.

(*c*) Dans le roman de Perceforeſt, on voit qu'aux tables des dames & demoiſelles de la Reine, une pucelle, [c'eſt ainſi qu'on appelait alors toutes les jeunes filles], diſait une chanſon, & que toutes répondaient.

(*d*) Parmi les Poéſies d'Euſtache Deſchamps, on trouve une chanſon à boire, qui eſt peut-être la premiere que l'on connaiſſe dans notre poéſie.

a fait faire (*a*). Cette édition eſt correcte, & ornée d'excellentes remarques ſur les révolutions de notre langue, & ſur l'ancienneté des chanſons françaiſes.

L'exemple de ce Prince entraîna quantité de jeunes gens qui voulurent l'imiter ou lui plaire. Les nôces des freres de ſaint Louis, avec les Princeſſes de Toulouſe & de Provence, donnerent une ample matiere à nos Poëtes d'exercer leurs talents. *Charles d'Anjou* fut lui-même de leur nombre. M. de la Ravaliere aſſure n'avoir trouvé aucune piece de ſa façon; cependant il a fait ſon édition des Poéſies du Roi de Navarre ſur le manuſcrit de la bibliotheque du Roi, n° 7222; & la quatrieme chanſon de ce Recueil porte le nom du Comte d'Anjou (*b*).

L'Académie établie en Provence pendant près d'un ſiecle, donna le ton à la poéſie françaiſe, qui par conſéquent ne s'occupa que de chanſons, qui alors s'appelaient chants royaux (*c*), ſoit à cauſe du Roi de Navarre, qui en compoſa une foule, ſoit pour marquer que c'était le Poëme le plus noble & le plus digne d'être chanté à la cour. Car bien différentes de nos vaudevilles, loin de paſſer de bouche en bouche, elles n'étaient compoſées que pour les oreilles les plus délicates, & exécutées dans ces tems-là par les plus habiles Muſiciens.

Le grand défaut de ces chanſons eſt leur monotonie inſuportable; preſque

---

(*a*) Nous raporterons les deux que M. de la Ravaliere n'a pas connues, pour que le public ait la collection complette des chanſons du Roi de Navarre. L'une ſe trouve dans les manuſcrits du Roi & du Vatican, & l'autre dans celui de M. le Marquis de Paulmy.

(*b*) Elle commence ainſi:

« Li granz deſirs & la douce penſée
» Que j'ai por vos, dame qui valez tant ».

Nous en avons trouvé une ſeconde dans les manuſcrits de M. de Sainte-Palaye, & nous les raportons toutes deux à l'article du *Comte d'Anjou*.

(*c*) Ces chants étaient compoſés de trois, quatre ou cinq ſtances, le dernier vers de la premiere devait ſervir de refrein aux autres, & on leur donnait ce nom parce qu'on adreſſait cet ouvrage au Roi; les balades ſuccederent aux chants royaux, & étaient moins longues. Ordinairement à la fin de ces deux Poëmes, on mettait en cinq vers un abrégé du ſujet, qu'on appelait *envoi*, parce qu'on l'adreſſait au Roi, pour ſe le rendre favorable. Du Chant royal & de la Balade, ſont venus le Lay, le Virelay, le Rondeau, le Triolet, & tous les petits ouvrages dont le refrein fait l'agrément.

tous

tous les Poëtes ſe ſont aſſujetis au même modele; preſque toujours ils parlent du printems, des fleurs, de la verdure, du ramage des oiſeaux, &c. Il ſemblait qu'il y avait alors un cadre général qui ſervait aux Chanſoniers. Cependant ils avaient un ſecond genre qui différait un peu du premier, mais qui avait auſſi ſa monotonie : c'eſt ce qu'on appelait *Paſtourelle*. Le Poëte ſort dans les champs à pied ou à cheval, rencontre une Bergere très-jolie, lui fait des propoſitions, & de gré ou de force finit par jouer avec elle le jeu d'amour. Cette monotonie était déja inſuportable du tems de Thibaut, qui s'en moque dans une de ſes chanſons, où il dit : « que les feuilles & les » fleurs ne ſervent en rimant qu'à ceux qui ne ſavent point inventer » d'autres ſujets ».

« Feuille ne flors ne vaut rien en chantant
» Fors ke por défaute ſans plus de rimoier, &c ».

Nous allons entrer dans quelques détails ſur les anciens Poëtes, & raporter ſur eux & ſur leurs ouvrages le peu que nous en ſavons. Pluſieurs ne ſont connus que de *nom;* & les chanſons qu'ils nous ont laiſſées, ne nous font pas regreter d'être ſi mal inſtruits ſur leur compte. Des différens Recueils que nous avons examinés, & qui renferment plus de douze cent chanſons, environ ſoixante-quinze nous ont paru dignes d'être diſtinguées. Peut-être cependant jugera-t-on que nous aurions dû nous montrer plus difficiles.

Adam de la Halle ſurnommé le Bossu, né à Arras, ſe fit Moine à l'abbaye de Vaucelles l'an 1300 ou environ. Il avait été marié avant de ſe faire Moine, ainſi que le prouvent ces vers.

« Seigneur, ſavés pourquoi j'ai mon habit changé,
» J'ai été avec femme, or revais au clergé ».

Nous avons de lui trente-trois chanſons. On peut voir à la bibliotheque du Roi ſes chanſons manuſcrites, n° 7363.

Il eſt auteur du Roman d'Oger le Danois.

« En tel maniere k'eſtre n'en puiſt blamez
» Li Roy Adams par ki il eſt rimez ».

Adenez (Le Roy), Poëte & excellent joueur d'inſtrumens, a fait le Roman de Cléomadès & celui de Bertin, où l'on trouve beaucoup de chanſons.

Il floriſſait en 1260, & était Meneſtrel & Roi d'armes de Henri Duc de Brabant.

Dans ce tems-là, les Poëtes ſe donnaient quelquefois le titre de Roi, comme pour prouver la ſupériorité qu'ils avaient ſur les autres hommes.

On lit dans le roman de *Cléomadès* par *Adenez*.

« Ce livre de Cléomadès
» Rimé-je le Roi Adenez,
» Meneſtrel au bon duc Henry ».

On a vu qu'Adam avait pris le même titre dans le Roman d'Oger le Danois (*a*).

Il ne nous reſte aucune chanſon d'Adenez, quoiqu'il en ait fait un grand nombre.

Alars de Caus. Il nous reſte de lui deux chanſons qui ſe trouvent dans le manuſcrit du Roi. Il vivait dans le treizieme ſiecle.

Alexandre de Paris, né à Bernay en Normandie, ſous Philippe-Auguſte, floriſſait vers 1200.

On prétend qu'il eſt le premier qui ſe ſoit ſervi des vers de douze ſyllabes, qui prirent de lui le nom d'Alexandrins (*b*). Il acheva en vers de cette meſure le roman d'Alexandre.

Cet Alexandre de Paris fut un célebre Jongleur.

« Alexandre nos dit que de Bernay fut nez,
» Et de Paris refut ſes ſurnoms appelés ».

(*a*) On croit que *Marie de Brabant* eut grande part aux ouvrages d'Adenez, ſurtout aux Romans *de Berthe au grand pied*, *de Cléomadès* & d'*Ogier le Danois*. Cette Princeſſe aimable & éclairée, fut ſeconde femme de Philippe le Hardy. Jamais elle ne fut ſoupçonnée de galanterie, mais elle eſſuya une accuſation bien plus grave, ce fut d'avoir empoiſoné Louis, l'aîné des fils du Roi & d'Iſabelle d'Arragon, ſa premiere femme. *La Broſſe*, d'abord barbier du Roi, puis ſon favori, & ſon premier Miniſtre fut ſon accuſateur; mais la vérité fut reconnue, & *la Broſſe* pendu. Il faut lire cette anecdote intéreſſante, & qui fait connoître l'eſprit de ce ſiecle ſingulier, dans la Bibliothèque des Romans, Décembre 1778, pag. 200.

(*b*) Nous ne ſavons pas pourquoi on lui attribue l'invention des vers de douze ſyllabes, puiſqu'il n'eſt que continuateur du roman d'Alexandre, compoſé par *Lambert li Cors*; & que le commencement du roman eſt en vers de même meſure. C'eſt donc *Lambert* qui en eſt l'inventeur.

L'Auteur du roman d'*Athis* & de *Prophylias* eſt auſſi nommé *Alexandre*; mais on ignore ſi c'eſt le même : le ſtyle le fait croire.

Amiens le Clercs (Henri), connu ſeulement par le Manuſcrit du Vatican. Il nous reſte une chanſon de lui.

Amiens le Paignieres (Guillaume d'). Il vivait, ainſi que le précédent; du tems de ſaint Louis, & nous a laiſſé deux chanſons, qu'on trouve dans le manuſcrit du Vatican.

Andeli (Rogerin ou Rogiers d'), cité par Fauchet, a laiſſé deux chanſons qui ſont dans le manuſcrit du Roi. Il vivait ſous Saint Louis.

Angecourt (Pertin d'). Il fut attaché à Charles d'Anjou, frere de Saint Louis, à qui il adreſſa pluſieurs de ſes chanſons : elles nous aprenent qu'il demeurait à Paris par amour pour ſa Dame.

Le manuſcrit de M. le Marquis de Paulmy en contient vingt-quatre, & Fauchet en cite vingt-ſept; mais nous n'en connaiſſons que vingt-ſix.

PASTOURELLE (*a*).

Au temps nouvel
Que cil oiſel
Sont hetie & gai,
En un bochel
Sanz paſtorel
Paſtore trouvai;
Où feſoit chapiau de flors,
Et chantoit un ſon d'amors
Qui mult eſt jolis.
Li penſers trop mi guerroie
De vous, douz amis.

« Au tems nouveau que les oiſeaux ſont » gais & joyeux, je trouvai une bergere » toute ſeule dans un boſquet où elle faiſoit » un chapel (couronne de fleurs), & » chantait un air d'amour qui eſt joli. *Son-* » *ger à vous me tourmente trop, doux* » *ami.*

Par grant rével
Ens el prael
Dire li allai;
S'il vous eſt bel

» Tout joyeux, j'allai dans le bois & lui » dis : ſi vous voulez, je prends votre chapel, » & me donne à vous; je ſerai conſtant » & loyal, ſans jamais penſer à d'autres;

(*a*) Les deux derniers vers de chaque couplet ſont des refreins d'autres chanſons, que le Poëte acommode à la ſienne; & voilà pourquoi ils ne ſont jamais de la même meſure.

Por vo chapel
Voſtre devendrai :
Fins & loiaux à touz jorz
Sans jamés penſer aillors ;
Et pour ce vous proi,
Bergeronnette,
Fetes voſtre ami de moi.

» je vous prie donc, *douce bergere, faites* » *votre ami de moi.*

Sire, allez-en,
C'eſt pour noïent
Qu'eſtes ci aſſis !
J'aim loïaument
Robin le gent,
Et ferai tandis ;
Sa mie ſui & ſerai,
Ne ja, tant com je vivrai,
Autre n'en jorra.
Robin m'aime, Robin m'a,
Robin m'a demandé ſi m'aura

» Sire, retirez-vous ; vous avez perdu » vos pas en venant ici. J'aime avec fidé- » lité le gentil Robin, & l'aimerai tou- » jours. Je ſuis & veux être ſa mie, & » jamais tant que je vivrai, nul autre ne » jouira de moi ; *Robin m'aime, Robin* » *m'a, Robin m'a demandée, s'il m'ob-* » *tiendra.*

Mult longuement
L'alai proiant,
Que riens n'i conquis.
Etroitement
Tout en riant
Par les flans la pris,
Sur l'herbe la ſouvinai.
Mult en fut en grant eſmai,
Si haut a crié,
Belle douce mere
He ! Gardez-moi ma chaſtée.

» Pendant long-temps je la priai & ne » gagnai rien ; alors tout en riant, je » la ſaiſis étroitement par le corps & la ren- » verſai ſur l'herbe. Elle fut bien étonnée, » & cria de toutes ſes forces : *douce vierge* » *ſauvez mon honneur.*

Tant i luitai
Que j'achevai
Treſtout mon deſir.
Je la trouvai
De bon eſſai,
Et douce à ſentir.
Alors ſi me ſui tornez ;
Et, quant je fui remenbrez,
Si pris à chanter :
Par les Sainz Dieu, douce Margot,
Il a grant paine en bien amer.

» Je travaillai ſi bien que j'accomplis » mon deſir, & la trouvai de bon aloi, » & ayant la peau douce. Alors je m'en » allai, & quand je me rappelai mon » aventure, je memis à chanter, *par les* » *ſaints Dieu, douce Margot, on a bien* » *de la peine à bien aimer* ».

Anjou (Charles d'), frere de Saint Louis, naquit en 1220, & mourut le 7 Janvier 1285. Gendre & héritier de Bérenger, comte de Provence, il conquit le royaume de Naples, & y porta avec lui le génie de la littérature françaiſe. Il commença par l'introduire à Florence, dont il fut maître pluſieurs années. Quelques Écrivains ont cru que le ſéjour de la maiſon d'Anjou en Italie & la réſidence de la cour de Rome en Provence avaient contribué à former, polir & enrichir l'Italien. Que cela ſoit ou non, il eſt certain que les Écrivains Provençaux ont contribué à faire fleurir la littérature italienne. Le goût des romances y fit paſſer inſenſiblement, en pluſieurs contrées, avec le goût de la galanterie, celui de lire les romanciers provençaux, & même l'envie de les imiter.

Chanſon du Comte d'Anjou.

Li granz deſirs & la douce penſée
Que j'ai por vos, dame qui valez tant,
Dont la peine ne puet eſtre célée
Ou m'avez mis & tenu longuement,
Encor tenez mon cuer en tel torment
Dont ja n'iſtrai nul jor de mon vivant
Se par vos non, douce dame honorée.

« Les grands deſirs & les douces pen-
» ſées que vous m'inſpirés, Dame qui valez
» tant, ſont ſi puiſſans, que je ne puis plus
» céler davantage les peines que depuis long
» temps vous me cauſés. Vous tenez mon
» cœur dans un tel tourment que jamais de
» ma vie il ne me ſera poſſible d'en ſortir que
» par vous ſeule, douce Dame, mes amours.

Li granz deſirs & la paine m'agrée
A ſouffrir tant de fin cuer bonement
Que par vos m'iert tote joie donnée,
Douce dame qui tant eſtes plaiſant;
Et ſachiez bien, Madame, à enſciant
Se de vos n'a aucun alégemant
Je ne ſai mais où merci ſoit trovée.

» J'aime cependant à ſouffrir, de bonne
» foi, ces peines & ces deſirs violens, parce
» que j'eſpere que par vous, me ſeront
» accordés tous les plaiſirs; belle qui ſavez
» tant plaire, & ſachez que ſi je ne reçois
» de vous aucun ſoulagement, je ne ſais
» plus où l'on trouvera merci déſormais.

Et ſanz merci comment iert endurée
Si granz dolors par moi tant longement?
Se par vos eſt pitiez entroubliée,
Douce dame à cui mes cuers s'atent,
Mon cors perdrai & ma vie enſemant;
Et ſachiez bien, dame, certainement
Si en ſeroiz de fins amans blaſmée.

» Et ſans merci comment pourrai-je en-
» durer ſi long-temps de telles douleurs?
» douce beauté, en qui ſe repoſe mon
» cœur, ſi vous oubliez la pitié, je perdrai
» le jour & la vie; mais ſachez auſſi que
» vous en ſerez à coup sûr blamée par les
» vrai amants.

Douce dame, car ſoiez remembrée
De la peine que ſuefrent fin amant
Tant que par vos me ſoit guerredonée

» Douce Dame, ſongez ſans ceſſe aux
» tourmens qu'endure un amant véritable,
» juſqu'à ce que vous me récompenſiez de

Cele que j'ai ſoufferte, & tozjors ſant :
Car onques n'oi voloir ne hardement
Ne j'a n'aurai, ſe Dieu plaiſt le poiſſant,
Que par moi ſoit loïal amors ghilée.

» ceux que j'ai ſoufferts, & que je ſouffre
» toujours : car jamais je n'eus & jamais
» je n'aurai, s'il plaît au Tout-Puiſſant,
» le vouloir & la hardieſſe de manquer en
» rien au loyal amour.

Ja envers vos n'iert par moi porpenſée
Deſloïautez, douce dame avenant ;
La bonne foi qu'ai del cuer en convant
Lors porroiz vous, ſanz blaſme de la gant,
Et au maugré des felon meſdiſant,
Faire de moi ami com bien amée.
Douce dame, del tout à vos me rent,
Aïez pitié de moi, s'il vos agrée.

» Jamais non plus je ne ſongeai à vous
» être infidelle, douce & belle Dame. Mais
» auſſi quand vous aurez connu & éprouvé
» la bonne foi qui eſt dans mon cœur,
» alors vous pourrez, ſans craindre le blâme
» public, & en dépit des lâches médiſans,
» faire de moi votre ami comme vous êtes
» ma bien aimée. Douce beauté, je me
» rends à vous tout entier ; prenez pitié de
» moi, je vous en conjure ».

Autre Chanſon du Comte d'Anjou.

Trop eſt deſtroiz, qui eſt deſconfortés
De cele en qui il a tout ſon cuer mis,
Et g'en ai tant ſoufert & enduré
Paine & travaux come loïaus amis ;
Et ſachiés bien ja ne m'en retraierai ;
Ainz ſerviray à mon pooir touz dis,
Tant que j'aurai vers ma dame trové
Aucun confort des maus où il m'a mis.

« Trop eſt malheureux celui qui ſouffre
» par celle en qui il a mis ſon cœur. J'ai
» enduré comme un amant loyal beaucoup
» de peines & de travaux, ſachez cepen-
» dant que jamais je ne m'en ſéparerai,
» mais que je la ſervirai toujours ſelon
» mon pouvoir, tant qu'à la fin je trou-
» verai chez elle le ſoulagement des maux
» qu'elle me cauſe.

Li deſconfors m'a ſi déſeſpéré
Que je ne ſai que puiſſe devenir ;
Mès un eſpoir m'a ſi réconforté
Que il li doit de mes maus ſouvenir :
Et tant me fi en ſa grant loïauté
Ja por autre ne me devra guerpir,
Quant il ſaura con je li ai eſté,
Fins & verais, cortois ſans repentir.

» Mes douleurs m'ont ſi fort déſeſpéré,
» que je ne ſai plus que devenir ; mais une
» eſpérance me ranime, c'eſt qu'elle doit
» ſe ſouvenir de mes maux ; & je me fie
» tant en ſa loïauté, qu'elle ne m'aban-
» donnera jamais pour aucun autre, ſur-
» tout quand elle ſaura combien j'ai été
» tendre, fidèle & courtois ſans changer.

Se loïauté me voloit avancier,
Bien portoie de légier ſouſtenir
Ma grant dolour, & mes maus alégier
Que bone amor me fait por li ſoufrir :

» Si ſa loyauté voulait m'obliger, je
» pourrais ſans peine ſupporter ma douleur,
» & voir alléger les maux qu'amour fidèle
» me fait endurer. Je ſuis & ſerai toujours

Touzjours ſerai & ſui en ſon dangier,
Et ſachiès bien ja ne m'en quier partir,
Por ce li pri qu'ele mi veuille aidier.
Qu'en deſeſpoir ne me face morir.

» à ſon ſervice : & ſachez que je ne cherche
» point à me ſéparer d'elle, mais que je
» la prie ſeulement d'empêcher que le
» déſeſpoir ne me faſſe mourir.

Celle mi nuiſt qui m'y devroit aidier,
Et ſi ne daigne avoir de moi merci,
Ne nule riens ne mi puet alégier
Se cele non qui ſi me rient ſaiſi
Que ne me puis ne ne ſai conſeillier,
Ainz en remaing dolens & esbahi.
Puiſqu'el me veut en tel dolor laiſſier,
Melz me vendroit la mort que vuiſt enſi.

» Elle m'afflige celle qui devrait me ſe-
» courir, & elle ne daigne avoir pitié de
» moi. Rien ne pourra me guérir pourtant,
» que celle-là ſeule qui me tient ſoumis
» au point que je ne puis, ni ne ſais prendre
» conſeil. Je demeure étourdi & éperdu,
» & puiſqu'elle eſt réſolue de me laiſſer
» languir, mieux me vaudrait la mort qu'elle
» veut me procurer.

Un ſeul confort me tient en bon eſpoir,
Et c'eſt de ce c'onques ne la guerpi,
Servie l'ai touzjors à mon pooir
N'onc vers autre n'oi penſé fors qu'à li.
Et à tout ce me met à non chaloir,
Et ſi ſai bien ne l'ai pas déſervi :
Si me convient atendre ſon voloir
Et atendrai comme loyal ami.

» Un ſeul eſpoir me réconforte, c'eſt
» que jamais je ne fus inconſtant, que
» toujours je l'ai ſervie autant qu'il a été
» en moi, & que je n'eus jamais de pen-
» ſées que pour elle. Cependant elle me
» dédaigne, & je ſais bien que je ne l'ai
» pas mérité. Malgré cela je ſuis réſolu
» d'attendre ſa bonne volonté, & je l'at-
» tendrai comme un amant loyal ».

Argies (Meſſire Gautier d'). On ſait ſeulement qu'il était ami de maître Richard (de Semilly ou de Fournival).

Il vivait certainement ſous le regne de Saint Louis, étant compris dans le manuſcrit des Poëtes du treizieme ſiecle. Nous avons vingt-ſept chanſons de lui.

Chanſon de Fournival.

Chanſon ferai mult marriz
D'amors qui tant ſçut valoir
Faus l'ont leſſié décheoir,
S'en eſt periz.
Li mons eſt vaincuz & failliz:
Droiſt eſt, puiſqu'amors n'a pouvoir,
Que li ſiecles ne puet mès rien valoir.

« Je ferai une chanſon pour regretter
» amour qui fut tant valoir. Les faux amans
» l'ont laiſſé dépérir ; il eſt mort. Le monde
» eſt dégénéré & corrompu ; & il n'eſt
» pas étonnant, puiſqu'amour n'a plus de
» pouvoir, & que les hommes ne valent
» plus rien.

Bien vos a à noïent mis
Amors qui donne ſavoir,
Dames & Barons. Valoir,
Honor & pris

» Dames & Barons, amour qui départit
» le ſavoir vous a réduits à rien. Valeur,
» honeur & mérite en ſont altérés ; &
» remarquez-le bien, vous tous ; largeſſe &

En eſt mult forment amaiz.
Et bien ſachiez vous tous de voir,
Largèce & bien ſe font mès pou paroir.

» belles actions ſe montrent aujourd'hui » rarement.

Solaz gieu . . . & ris,
Cortoiſie & dire voir,
Voit l'en mès mult remanoir.
Bien eſt traïz
Cil, cele qui s'en fet eſchis;
Car ne puet grant joie avoir,
Ne li conviengne en fine amor morir.

» On voit maintenant gaieté, jeux & » ris, courtoiſie & franchiſe ſe cacher. » Celui ou celle qui les recherche eſt bien » trompé : car ils ne peuvent plus goûter » de joie, à moins qu'ils ne perſéverent » juſqu'à la mort, dans un amour conſtant.

Amors m'ont laſchié & pris;
Et ſi ſerf à mon povoir
Celi qui me fet doloir
Si m'esjoïs,
Entant qui ſui fins amis;
Se loïauté me puet valoir,
Ne puis faillir à guerredon avoir.

» Amour m'a enlacé & pris, & je ſers, » autant qu'il eſt en moi, celle qui cauſe » mes maux. Je me réjouis pourtant d'ai- » mer avec tant de loyauté ; car ſi la conſ- » tance peut être utile, je ne puis manquer » d'être récompenſé ».

Arnould le Viéleux vivait dans le treizieme ſiecle, & a laiſſé trois chanſons, dont deux ſont dans le manuſcrit du Roi, & une dans ceux de M. de Sainte-Palaye.

Aubins (ou Auboins) de Sézane, vivait ſous Saint Louis, & nous a laiſſé cinq chanſons.

Chanſon d'Aubins de Sezane.

Lonc tens ai eſté
En ire ſanz joie,
Et ſi ai chanté
Que je m'efforçoie.
Or me vient à gré
Que g'envoiſié ſoie,
Qu'amors m'a mandé
Que ſervir la doie
A ſa volenté.

» J'ai été long-temps dans le chagrin » ſans mêlange de joie, & cependant j'ai » chanté, parce que je m'efforçois. Je vais » être maintenant joyeux, car amour m'a » commandé de le ſervir à ſon gré.

Dex! tant fut bon nez
Cil qu'amors meſtroie,
Que quant ſon grevé
Tant bel les ravoie!
Tout mi ſui donné,

» Dieu! comme ſont heureux ceux qu'en- » flamme amour, puiſque quand ils ſont » dans la peine, il les ranime ſi agréa- » blement. Je me ſuis livré à lui, quand » je devrais en mourir ; & ne veux

jamais

Se morir devoie :
N'ai pas en penſé
Que partir m'en doie
A tout mon aé.

» jamais m'en ſéparer, tant que je vi-
» vrai.

Dame, a vous me rent,
Franche débonnaire.
Par un biau ſemblant
Me poez liez fere.
Quant vois remirant
Votre cler viere,
Joie en ai ſi grant
Que ne m'en puis taire :
Pour ce chant.

» Dame franche & débonnaire, je me
» rends à vous ; vous pouvez par un regard
» favorable me rendre joyeux. Lorſque
» j'admire votre viſage brillant, je reſſens
» tant de joie que je ne puis plus me tenir,
» & c'eſt ce qui me fait chanter.

Paſcot en chantant
Dit, cil ne vit gaires
Qui por mal qu'il ſent
Se cuide retraire.
Moi n'eſt à noient
De touz les maus traire,
Se à mon vivant
Povoie riens faire
A ſon talent.

» Paſcot (*a*) dit dans ſes chanſons, que
» celui-là ne mérite gueres de vivre, qui,
» pour quelques maux qu'il ſent, veut ſe
» retirer. Moi je regarde comme rien tous
» ceux que je peux ſouffrir, ſi pendant
» ma vie je puis faire quelque choſe qui
» plaiſe à ma belle.

Fine amour, merci :
En vos eſt ma vie.
Bien m'avez traï
Se n'ai voſtre aïe,
A touz Sainz le di,
Se je pert ma mie
Qu'en Dieu ne me fi,
Ne ſiens ne ſui mie :
Si l'aſſi.

» Amour je vous crie merci ; en vous
» eſt ma vie, & vous me l'aurez ôtée par
» trahiſon, ſi vous n'avez pitié de moi.
» Je le déclare à tous les Saints ; oui
» ſi je perds ma mie, je ne me fie plus en
» Dieu, & ne veux plus être à lui, je
» l'aſſure ».

Audefrois le Batard eſt compris dans le manuſcrit des Poëtes avant 1300. Nous avons de lui dix-ſept chanſons.

Autie (Simons d') ou d'Athies. *Guy d'Athie* était garde-des-ſceaux ſous Philippe-Auguſte, depuis 1201 juſqu'en 1205.

(*a*) Poëte aparamment fameux alors par ſes chanſons, qui ſont entiérement perdues, puiſqu'il ne nous eſt connu que par cette citation.

Hugues d'Athies était Grand-panetier sous Philippe-Auguste & sous Louis VIII. Peut-être *Simon d'Athies* était-il le fils de l'un ou de l'autre. Nous avons de lui onze chansons.

Chanson de Simon d'Athies.

Folz est qui à escient
Veut sor gravele semer;
Et cil plus qui entreprent
Volage femme à amer.
On n'i puet raison trouver,
Tost ame, & tost se repent,
Et tost fet celui dolent
Qui plus s'i cuide fier.

» Fou est celui qui de sang froid veut
» semer sur le sable; mais plus fou encore
» est celui qui entreprend d'aimer femme
» volage. On n'y peut faire aucun fonds;
» elle aime soudain, soudain elle s'en
» repent, & elle cause bien de la peine
» à celui qui ose s'y fier.

Vaillanz hom, quant à li tent,
Fet trop adès à amer:
Car c'est cil qui sanz bon vent
S'espant en la haute mer.
A tel feme doit beer
Un conchieres de gent
Qui par son conchiement
La sache à son droit mener.

» Un galant homme, quand il jette
» ses vues sur elle, fait trop de l'aimer;
» c'est comme celui qui, sans un bon vent
» se mettrait en mer. L'homme qu'il faut
» à une telle femme, c'est un de ces ha-
» bleurs fieffés, qui par ses hableries vienne
» à bout de l'amener à son but ».

AUTRE.

Tant ai amors servie & honorée,
Bien mi devroit mon servise mérir,
Mès ma dolor n'iest ja guerredonée
Qu'à moi ne puet joie d'amors venir,
Hé! Diex! comment mi porroie esjouir
Quant je esloing la riens qui plus m'agrée?

« J'ai si long-temps servi & honoré amour
» qu'il devrait bien m'en récompenser; mais
» ma douleur n'obtiendra jamais un tel prix,
» & je ne puis m'attendre à ses plaisirs. Ah
» Dieu! comment pourrais-je espérer de me
» réjouir quand je me sépare de ce qui me
» plaît le plus au monde?

Se li miens cors se part de sa contrée,
Ne s'en vuet pas pour ce mes cuers partir.
G'en port mon cors, mès g'i les ma pensée:
Qui près aime, de loing ne puet haïr,
Ne près ne loing ne puet vrais cuers mentir,
Ne ja amors n'iers de mon cuer sevrée.

» Si mon corps quitte la contrée qu'elle
» habite, mon cœur au moins ne veut pas
» pour cela la quitter. J'emporte l'un,
» mais je lui laisse l'autre. Qui aime de
» près ne peut haïr de loin, & ni de près
» ni de loin un cœur vrai ne peut tromper.
» Ainsi jamais amour ne sortira de mon
» cœur.

Cel est & belle & bone & bien senée.
S'ele s'amor mi daignoit consentir,

» Elle est belle, elle est bonne & pleine
» d'esprit. Si elle daignait m'accorder son

Adonc feroit ma dolor oubliée.
Je l'amerai, s'en devroie morir :
Car plus me pleſt, pour li aimer, languir
Que par autrui fuſt ma dolor ſanée.

» amour, j'oublirais à l'inſtant mes douleurs.
» Oui, je veux l'aimer, quand j'en devrais
» mourir; il me plaît davantage de ſouffrir
» en l'aimant, que ſi une autre guériſſait
» mes maux.

En pou d'eure fu bien ma mort jurée
Sanz moi avant défier & garnir.
Si œil riant, ſa bouche colorée,
Ses biax parlers qui tant pleſt à oïr
Bien li ſorent décevoir & traïr
Qu'en contre aus trois n'ot ma réſon durée.

» En bien peu de temps ma mort fut
» arrêtée, ſans que j'euſſe pu m'en défier
» ni m'en défendre. Ses yeux rians, ſes
» levres vermeilles, ſa douce voix qu'on
» a tant de plaiſir à entendre, furent me
» ſéduire & me tromper, & ma raiſon ne
» put réſiſter à eux trois.

Toute biauté eſt en li aünée;
Souffrete en ot dex en moi enbelir.
Et quant biauté s'eſt toute à li donée,
Dex qui me fiſt à la biauté faillir
M'a donné cuer verai pour li ſervir,
Douce dame honorée.

» Elle réunit toutes les beautés, & Dieu
» en manqua lorſqu'il voulut m'en gratifier.
» Mais en les lui donnant toutes & en ne
» m'en donnant aucune, il m'a au moins
» accordé un cœur ſincere, douce dame
» que j'honore ».

Autieux ou Autels (Baudoins des) vivait dans le treizieme ſiecle, & nous a laiſſé deux chanſons.

Celles que nous avons vues de lui, ne valent rien.

Bar (Le Comte de) Le manuſcrit du Roi renferme une de ſes chanſons.

Renaud II, dit le jeune, épouſa *Agnès de Champagne*, fille de *Thibaud IV*, Comte de Champagne; & de ce mariage, vint, 1°. Henri I, mort ſans enfans au ſiege d'Acre en 1191. 2°. Thibaut I, mort en 1217. Il fut Comte de Bar après la mort de ſon frere, & n'eut d'enfant que Henri II, *Comte de Bar*, qui épouſa en 1219 Philippe de *Dreux*, fille de Robert de *Dreux*, Comte de *Braine*, & d'Yoland de Coucy, ſœur ou tante de Jean de *Braine*, dont on verra un article ci-après, & qui nous a laiſſé trois chanſons. Ce Comte de *Bar* ſe croiſa en 1239, avec Thibaut, Comte de Champagne & Roi de Navarre; & s'étant laiſſé ſurprendre par les Sarazins près de Gaza en Paleſtine, avec Amauri de Montfort & pluſieurs autres braves guerriers, on a toujours ignoré s'il fut tué à cette action, ou s'il mourut en priſon; mais depuis ce moment, il ne fut plus mention de lui.

Henri II laiſſa deux fils, *Thibaut* II & *Renaud*. *Thibaut* épouſa, 1°. Jeanne

de *Flandres*, fille de Guillaume de *Dampierre* & de Marguerite, Comteſſe de *Flandres*; 2°. Jeanne de *Montmorency*; 3°. Jeanne Toucy.

Nous ſerions bien tentés de croire que le Comte de Bar, qui nous a laiſſé une chanſon, était *Thibaut II*, gendre de la *Comteſſe de Flandres*, ami du *Duc de Brabant* & frere de *Renaud*, *Marquis de Bar*, circonſtances qui conviennent toutes à ſa chanſon; mais un obſtacle invincible s'y oppoſe. A la fin de ſa chanſon, il s'adreſſe au *bon Comte d'Aloſt*; & vers l'an 1240, où ſa chanſon aurait pu être faite, il n'exiſtait plus de Comte d'*Aloſt*; le dernier étant mort en 1212. C'était Philippe, Comte de *Namur* & d'*Aloſt*, ſecond fils de *Baudoin le Courageux*, Comte de Hainaut, qui devint auſſi Comte de Flandres en 1191, après la mort de *Philippe d'Alſace* ſon frere, tué au ſiege d'Acre. Ce Philippe, devenu *Comte d'Aloſt*, avait épouſé en 1206 *Marie de France*, âgée de huit ans, fille de *Philippe-Auguſte* & d'*Agnès de Meranie*, répudiée en 1201 & morte quelques mois après au château de Poiſſy. *Marie* avait d'abord été promiſe au fils du *Roi d'Écoſſe*, puis à *Artus*, Comte de Bretagne & d'Anjou. Après la mort du *Comte d'Aloſt*, ſon mari, elle épouſa *Henri I*, *Duc de Brabant*, qui mourut en 1235, & elle le ſuivit bientôt après, le 1 Août 1238. Le Comte & la Comteſſe d'*Aloſt* étant morts ſans enfans, le comté fut réuni à la Flandre; & depuis 1212, on ne connaît plus de *Comtes d'Aloſt*.

Le comte de Bar, auteur de la chanſon, ne peut donc pas être *Thibaut II*, puiſqu'il ne fut Comte que vers 1240. Il eſt à préſumer que c'était *Henri I*, mort ſans enfans au ſiege d'Acre en 1191; & que la chanſon fut faite vers 1189 ou 1190, dans le tems que le Châtelain de Coucy compoſait les ſiennes; alors *Philippe*, dernier Comte d'Aloſt, pouvait avoir dix-huit ou dix-neuf ans. *Henri I* avait été probablement en guerre avec quelque Prince Allemand qui l'avait fait priſonier; & pour ſortir de priſon, il implora le ſecours de *Godefroy III*, Duc de Brabant, mort en 1190, de ſa belle-mere, qui ne nous eſt pas connue, du Comte d'*Aloſt Philippe*, par le moyen duquel il eſpérait du ſecours du Comte de Flandres ſon pere, & de ſon frere *Thibaut I*, Marquis de Bar, qui lui ſuccéda, & mourut en 1217. Il dit auſſi dans le premier couplet de ſa chanſon, *qu'il ſe fie beaucoup au Comte Othon*. Ce Comte pouvait être *Othon de Brunſwick*, fils de *Henri*, *Duc de Saxe*, couronné Empereur en 1198 à Aix-la-Chapelle, après la mort de l'Empereur *Henri VI*, & qui fut appelé *Othon IV le Superbe*. En 1189

ou 1190, lorſque *Henri I, Comte de Bar*, pouvait faire des chanſons, cet Empereur n'étair encore que *Comte Othon ;* & le malheureux *Comte de Bar*, confiné dans une priſon, pouvait eſpérer en ſa généroſité.

Chanſon du Comte de Bar.

De nos Seigneur que vos eſt-il avis,
Conpains Erars? dites voſtre ſemblance:
A nos parens & à toz nos amis
Avom-i-nos nule bone atendance
parcoi ſoïons hors du Thyois païs
U nos n'avons joie, ſoulaz, ne ris?
Ou Comte Othon ai mout grant atendance.

« Que penſez-vous de nos Seigneurs ;
» *ami Erard*? dites-en votre avis. Avons-
» nous raiſon de nous fier à nos parens
» & à nos amis pour ſortir de cette Alle-
» magne, où nous n'avons joie, ris ni
» plaiſir. Je me fie beaucoup au *Comte*
» *Othon.*

Dux de Brabant, je fui jà voſtre amis,
Tant con je fui en délivre poiſſance ;
Se vos fuſſiez de rienz nule entrepris,
Vos éuſſiez en moi mult grant fiance.
Por Dieu vos proi ne me ſoiez eſchis.
Fortune fait maint Prince & maint Marchis,
Meillor de moi, avenir meſchéance.

» *Duc de Brabant*, je fus votre ami
» tant que je fus puiſſant ; ſi vous vous étiez
» trouvé dans le moindre embarras, vous
» auriez trouvé en moi un ſecours aſſuré.
» Pour Dieu, je vous prie, ne m'abandonez
» pas. Souvent la fortune ſe plaît à humi-
» lier des Princes & des Marquis meilleurs
» que moi.

Bele-mere, ainc rienz ne vos meffiz
Par qu'éuſſe votre male-vueillance.
Dès celui jor que votre fille pris
Vos ai ſervi loïaument dès m'enfance ;
Or ſui por vos ici loïez & pris
Entre les mains mes morteus anemis,
S'avez bon cuer, bien en prendriez venjance.

» *Belle-mere*, jamais je ne fis rien pour
» mériter votre mauvaiſe volonté. Depuis
» le jour où j'épouſai votre fille, depuis
» mon enfance je vous ai ſervie loyalement.
» Maintenant je ſuis pour vous retenu &
» empriſoné par mes ennemis mortels. Si
» vous avez le cœur bon, vous me vengerez.

Bons Cuens d'Aloſt, ſe par vos ſui hors mis
De la priſon où je ſui en doutance,
Où chacun jor me vient de mal en pis,
Tozjors i ſui de la mort en baance,
Sachiez par voir, ſe vos m'eſtes aidis,
Voſtres ſerai de bon cuer à toz-dis,
Et mes pooir ſauz nule retenance.

» *Bon Comte d'Aloſt*, ſi par votre moyen
» je ſors de cette priſon où je crains
» pour ma vie, où chaque jour je tombe
» de mal en pis, où toujours je m'attends
» à la mort, ſachez certainement que ſi
» vous me ſecourez, je vous ſerai dévoué
» pour la vie, & que toute ma puiſſance
» ſera à vous ſans exception.

Chançon, va, di mon frere le Marchis
Et mes homes, ne me facent faillance,
Et ſi diras à ceus de mon païs
Que loïautez mains preudomes avance.

» Chanſon, va & dis à *mon frere le*
» *Marquis* & à mes vaſſaux, qu'ils ne
» m'abandonnent pas. Dis à ceux de mon
» pays que loyauté honore les braves gens.

Or verrai-je qui ſera mes amis,
Et connoiſtrai treſtoz mes anemis :
Encor aurai, ſe Dieu plaiſt, recouvrance.

» Je verrai par là qui ſera mon ami, je
» connaîtrai mes ennemis ; & s'il plaît à
» Dieu, j'eſpere recouvrer ma liberté ».

Baral (Meſſire Geoffroy de) eſt un des Poëtes du treizieme ſiecle, dont les deux chanſons ſe trouvent dans le manuſcrit du Roi.

Baude de la Quarriere *ou* de la Kakerie floriſſait vers 1250.

Nous avons de lui un dialogue de l'amour, de ſes yeux & de ſon cœur. Ses quatre chanſons ne méritent pas d'être copiées.

Baudes (Augenon Maître). On trouve une chanſon de lui dans les manuſcrits du Vatican, parmi les Poëtes lyriques du treizieme ſiecle.

Bauvais (Raoul de). M. de Paulmy a un manuſcrit de lui. Il vivait ſous Saint Louis, & nous a laiſſé cinq chanſons (*a*).

Chanſon de Raoul de Beauvais.

Puiſque d'amors m'eſtuet chanter
Chançonete commencerai,
Et pour mon cuer réconforter
De nouvele amor chanterai.
Dex ! tant me fet à li penſer
Cele dont ja ne partirai
Tant com vivrai.
Hé ! Dex ! vrai Dex ! ne puis durer
As maux que j'ai.

» Puiſqu'il me faut chanter d'amour, je
» commencerai une chanſonete, & pour
» reconforter mon cœur, je chanterai un
» nouvel amour. Hélas ! elle me fait tant
» penſer à elle, celle dont je ne pourrai
» me ſéparer tant que je vivrai. Dieu !
» je ne puis durer aux maux que je
» ſouffre.

Se la belle blonde ſavoit
Com li départirs m'ocira,
Ja de moi ne départiroit
S'amor, qu'ele donnée m'a ;
Car en quel lieu que mes cors ſoit,
Mes cuers tosjours à li ſera,
Ne ja ne s'en départira.
Dex ! la reverrai-je tant ja
La bele qui mon cuer a.

» Si la beauté blonde que j'aime ſavait
» que la perdre me donnerait la mort,
» jamais elle ne m'ôterait ſon cœur qu'elle
» m'a donné. Car en quelque lieu que je
» vive, le mien ſera toujours à elle, & jamais
» il ne s'en éloignera. Dieu ! la reverrai-
» je bientôt la belle qui a mon cœur ?

Je proi cele qui mon cuer a
Qu'elle vueille que ſoie amis,

» Je prie celle que j'aime de vouloir
» m'aimer ; & que le premier qui me nuira

(*a*) Les couplets de la chanſon ſuivante ſont de diférentes meſures vers la fin.

Et li premiers qui mi nuira
Soit de Dam le Dieu maléis.
Aucuns bien nuire mi porra;
Mès conment que ſoie nuiſis,
Bele, à vous ſui
Sans ami ne ſuis-je pas?
Non ſeré-je ja,
N'onques ne fui.

» auprès d'elle, ſoit maudit du Seigneur
» Dieu. Sans doute il eſt poſſible de me
» nuire. Mais quand bien même ce mal-
» heur m'arriverait, belle, je ſuis tout à
» vous. Et ne ſuis-je pas ſans autre amie?
» ne le ſerais-je pas toujours? ne l'ai-je pas
» toujours été?

PASTOURELLE.

En mois de Mai par un matin
S'eſt Marion levée;
En un boſchet lez un jardin
S'en eſt la bele entrée.
Dui vallet, Guïot & Robin
Qui lonc-tems l'ont amée,
Pour li voer delez le bois
Alerent à celée:
Et Marion qui s'esjoï
A Robin perceu, ſi diſt
Ceſte chançonete:
Nus ne doit lès le bois aller
Sans ſa compaignete.

(*a*) » Au mois de Mai, par un matin
» ſe leva Marion; la belle entra dans un
» boſquet au bout d'un jardin. Deux jeunes
» gens, Robin & Guyot, qui l'aimaient
» depuis long-temps, allerent en tapinois
» le long du boſquet pour la voir; & Ma-
» rion qui aperçut Robin, & qui voulait
» ſe divertir, chanta cette chanſonete, *nul*
» *ne doit aller au bois ſans une com-*
« *pagne.*

Robin & Guïot ont oï
Le ſon de la brunette.
Cil qui a plus le cuer joli
Fet melz la paëlete.
Guiot mult très-grant joie ot,
Quant ot la chançonete:
Pour Marion ſailli en piez,
S'atempre ſa muſette.
Robin mult très-bien oi l'ot,
Au pluſtoſt que il onques pot
A dit en ſa freſtele:
Dex! quel amer!
Harou! quel jouer
Fait à la paſtorelle.

» Robin & Guyot entendirent la chan-
» ſon de la brunette. Celui qui a le cœur
» plus amoureux fait mieux .... Guyot
» fut très-joyeux d'entendre ces paroles.
» Il ſe leva pour Marion, & tira ſa mu-
» ſette. Robin de ſon côté qui l'entendit,
» joua ſur ſon fretel, cet air; *Dieu!* ....

(*a*) Les vers dans les différens couplets ne ſont ni de même nombre ni de même meſure. Nous ne concevons pas trop comment on pouvait les chanter ſur l'air du premier, chaque couplet finit par un refrein tiré d'autres chanſons.

Guïot a mult bien entendu
Ce que Robin freſtele,
Si très grand duel en a eu
A pou qu'il ne chancele.
Mès li cuer li eſt revenu
Pour l'amour de la bele.
Il a repoſté ſa muſele,
Si ſecorie ſa cotele,
Un petitet ala avant
De lez Marion maintenant,
Si li a dit tout en eſinai :
Hé ! Marionnette,
Tant amée t'ai.

» Guyot entendit très-bien le fretel de » Robin, & il en eut un tel chagrin que » peu s'en falut qu'il ne tombât ; mais » l'amour qu'il avait pour ſa belle lui remit » le cœur, il ripoſta par un air de ſa mu- » ſette, & après avoir arangé ſa cotte, il » alla où était Marion, & lui dit tout hors » de lui même ; *Ah ! Marionette je t'ai* » *mais tant !*

Marion vit Guïot venir,
S'eſt autre part tornée.
Et quant Guïot la vit guanchir,
Si li diſt ſa penſée :
Marion mains fez à priſier
Que fame qui ſoit née,
Quant pour Robinet ce Bergier
Eſt ſi aſſeurée.
Quant Marion s'oï blaſmer,
Li ceur le commence à trembler,
Si li a dit ſanz nul déport ;
Sire Vallet, vos avez tort,
Qui éveilliez le chien qui dort.

» Marion qui l'avait vu venir, s'en alla » d'un autre côté ; & lorſqu'il la vit s'éloi- » gner, il déchargea ſon cœur. Marion, » dit-il, eſt la plus mépriſable des femmes » qui exiſtent, quand elle eſt ſi folle d'un » berger comme Robin. Celle-ci s'enten- » dant blâmer, friſſonna intérieurement, » & répondit auſſi-tôt ſans détour, *ſire* » *Damoiſeau, vous avez tort de réveiller* » *le chien qui dort.*

Quant Guïot vit que Marion
Feſoit ſi male chiere,
Avant ſacha ſon chaperon,
Si eſt tornez arriere.
Robin qui s'eſtoit enbuſchiez
Sous un Chaſteigniere
Pour Marion ſailli en piez,
Si a fet Chapiau d'ierre.
Marion contre lui alla,
Et Robin deux fois la baiſa,
Puiſt li a dit ; *ſuer Marion,*
Vous avez mon cuer
Et j'ai voſtre amor en ma priſon

» Quand Guyot vit Marion le traitet » ainſi, il remit ſon chaperon & ſe retira ; » alors Robin qui s'était caché ſous des » chataigniers, ſe leva pour Marion, & » fit.... Marion vint au devant de lui, » il l'embraſſa deux fois, & dit, *amie Ma-* » *rion, vous avez mon cœur, & j'ai le* » *vôtre dans ma priſon* ».

BEAUMARCHAI

Beaumarchais (Pierre de) était frere ou cousin d'*Euſtache de Beaumarchais*, Chevalier d'une grande réputation, que Philippe le Hardi envoya en Navarre, pour ſoutenir les droits de Jeanne, héritiere de ce royaume, que le Roi d'Arragon voulait dépouiller de ſes états. Il ſe rendit à Pampelune, y fit ſon entrée en qualité de vice-roi, & y reçut, au nom de la Princeſſe, les hommages de la plus grande partie de la nobleſſe. La bonne conduite de Beaumarchais conſerva la Navarre à ſa ſouveraine, qui, dès qu'elle fut en âge de ſe marier, épouſa Philippe le Bel, qui n'était encore que ſecond fils du Roi, & devint enſuite l'héritier du royaume, par la mort de ſon frere aîné. Ce mariage réunit la courone de Navarre à celle de France. Nous avons deux chanſons de lui.

Beaumont (Meſſire Gilles de). *Mathieu II, Comte de Beaumont*, vivait en 1174 & en 1190, & fut chambrier de Louis le jeune & de Philippe-Auguſte.

Mathieu III, Comte de Beaumont, chambrier de France, épouſa Alienor de Vermandois, & mourut en 1214.

Jean-Gilles, Comte de Beaumont, chambrier de France (peut-être notre chanſonier,) épouſa en premieres noces *Gertrude*, fille aînée de *Raoul de Soiſſons* (peut-être auſſi celui qui nous a laiſſé des chanſons) & d'Alix de Dreux. Il mourut en 1220.

Dans le manuſcrit du Roi, on trouve une chanſon de *Gilles de Beaumont*.

Il y avait un *Raoul de Beaumont*, maître Queux du Roi (a) qui employa cent livres pariſis pour la dépenſe de la tranſlation du corps de Saint Louis en 1298.

Jean de Beaumont était chambrier de Louis VIII (ce qu'on appele aujourd'hui premier gentilhomme de la chambre.) *Guillaume de Beaumont* était Maréchal de France ſous Saint Louis, & mourut vers 1250. Il était probablement pere ou frere de *Meſſire Gilles de Beaumont*, qui nous a laiſſé une chanſon.

Ce Guillaume prend le titre de *Maréchal de France* dans une obligation

(a) Ou grand Queux de France. Cette charge était la premiere de la bouche du Roi; ſes fonctions ont été réunies, à celles de grand Maître.

de 230 livres, dont le Roi saint Louis avait répondu pour lui envers Pierre-Chambellan. Cette obligation est datée d'Acre, en Juin 1250.

Berneville (Gillebert de) vivait en 1260, & était né à Courtray en Flandres. Il érait attaché à Henri, Duc de Brabant, pere de la seconde femme de Philippe-le-Hardy. Ce Duc de Brabant lui a adressé une chanson qui commence par *Beau Gillebert*, &c.

Il aima Béatrix d'Oudenarde, quoiqu'il avoue qu'il était marié. Il était persuadé qu'on ne peut mettre trop de mauvaise foi dans le commerce des femmes, & qu'on n'y réussit qu'autant que l'on sait tromper.

« Nul ne se peut avancer
» En amour, fors par mentir ;
» Et qui mieux sçait s'en aider
» Plutôt en a son plaisir ».

Il nous reste de lui trente-une chansons.

Chanson de Gillebert.

J'ai fet maint vers de chançon,
Et s'ai mainte soiz chanté :
Onques n'en oi guerredon,
Nes tant c'on m'en s'euſt gré.
Mès ja pour ce n'iere saus ;
Toz fins & loïauz
M'en irai,
Et serai
Sages : si m'en retreirai
D'amer celi
Où il n'a point de merci.

« J'ai fait beaucoup de vers pour chansons, je les ai souvent chantés : & jamais on ne m'en a récompensé ni sçu gré. » Je n'en serai pas pour cela plus faux ; » je continuerai d'être franc & loyal ; mais » je me retirerai, je deviendrai sage, & » je renoncerai à aimer celle dont il ne faut attendre aucun merci.

Je ne donroie un bouton
D'amors, ne de sa fierté.
Issuz sui de sa prison
Ou j'ai mains mauz enduré.
Amors n'est fors paine & maus
Tormenz & travaus.
Joë n'ai
Quant les ai ;
Et pour celi me retrai
D'amer celi
Où il n'a point de merci.

» Je ne donnerais pas une feuille mainte-» nant d'amour & de toute sa puissance. » Je suis sorti de sa prison, dans laquelle » j'ai tant souffert. Amour n'est que peine » & douleur, tourmens & travaux. Je n'ai » plus de joie depuis que je le sens, & » c'est pour cela que je renonce à aimer » celle dont il ne faut attendre aucun » merci ».

Se j'amaſſe traiſon
Ne meſdit, ne fauſſeté,
L'on m'euſt tenu à bon,
Et ſi m'euſt-on amé.
Certes, amors déloïauz,
Ja n'iere de çaus;
Ainz ferai,
Quant voudrai,
Chanſon; ſi me retraierai
D'amer celi
Où il n'a point de merci.

» Si j'avais aimé les trahiſons, les mé-
» diſances, la fauſſeté, on m'eût regardé
» comme un homme de mérite, & l'on
» m'eût aimé. Amour trompeur, jamais
» je ne ſerai de ces gens là. Mais je ferai
» une chanſon toutes les fois qu'il me
» plaira, & je renoncerai à aimer celle,
» &c.

Nus ne ſe puet avancier
En amor, fors par mentir:
Et qui melz s'en ſet aidier,
Pluſtoſt en a ſon pleſir.
Qui fame juſtiſera,
Ja ne l'amera
Par convent
Loïaument:
Et pour ce je me repent
D'amer celi
Où il n'a point de merci.

» Ce n'eſt qu'à force de menſonges qu'on
» peut parvenir en amour; & qui ſait mieux
» les employer, en obtient plutôt qu'un
» autre, la récompenſe. Qui rendra juſtice
» aux femmes, jamais ne les aimera de
» bonne foi & loyalement. Pour moi je
» me repens d'aimer celle, &c.

Certes ja céler nel quier,
G'enpris ma dame à ſervir.
Rendu m'en a tel loyer
Qu'ele me cuida traïr.
Voirs fu; s'amor m'otria,
Mès elle me gaba
Por vil gent.
Vengement
M'en dont Dex. Je me repent
D'amer celi
Où il n'a point de merci.

» Je ne cherche point à m'en défendre,
» j'entrepris d'aimer une belle; & le prix
» dont elle a payé mon amour a été de
» me trahir. Il eſt vrai qu'elle m'accorda
» ſes bontés; mais elle me trompa & s'aban-
» donna à des gens mépriſables. Que Dieu
» me donne le plaiſir d'en être vengé. Je
» me repens d'aimer celle, &c ».

Le Poëte ſe répentit d'avoir fait cette chanſon que lui dicta la colere; il en a laiſſé une autre, où il demande pardon à ſa belle, & à l'amour, de les avoir outragés.

Autre Chanſon de Gillebert.

Li joli penſé que j'ai
Me vienent de fine amor
Et ce que ma dame ſai
Bone & ſage & de valor.
Me conforte & tient en joie,
Et ſe je pooie
Paſſer la meillor
C'on ſache de faire honor,
Por ma dame le feroie.

« Tout ce que j'ai de jolies penſées me » vient d'amour & de ce que je ſais que » ma dame eſt bonne, ſage & femme de » mérite. C'eſt elle qui m'anime & me » met en joie, & ſi je ſavais l'honeur qu'on » peut rendre à la meilleure des dames, » je le ferais pour la mienne.

Jamais je n'entr'oublierai
Un ris qui vint de douçor
Qu'ele fiſt quant l'eſgardai.
Mès ne dis pas tel folor
Que pour moi fuſt, je faudroie;
Ne voir ne diroie;
Mès de tel ſavoir
M'eſt el cuer que nuit & jor
Me ſamble qu'adès la voie.

» Jamais je n'oublierai un ſouris ſi doux » qui lui échappa un jour que je la re- » gardais. Je ne ferai pas la folie de dire » que c'était pour moi, je tromperais & » ne dirais pas la vérité; mais ce ſouris » eſt reſté ſi agréablement dans mon cœur, » qu'il me ſemble que je la vois toujours.

Dame je vous ai doné
Mon cuer, ſanz ja départir:
S'il pooit eſtre à vo gré,
C'eſt la rienz que plus deſir.
Dame franche & débonaire,
Se ſavoie faire
Le voſtre plaiſir,
Mieuz ameroie à morir
Que nus m'en véiſt retraire.

» Dame, je vous ai donné mon cœur, » ſans jamais le retirer. S'il pouvait vous » être agréable, ce ſerait la choſe que je » déſirerais le plus. Dame franche & douce, » ſi je ſavais faire ce qui vous fait plaiſir, » j'aimerais mieux mourir que l'on me vit » y manquer ».

Les deux autres couplets ne valent rien; mais en voici un d'une autre chanſon qui ſe trouve plus bas, & qui eſt joli :

Adès ai eſté jolis,
Bien m'en vant :
Encor le ſerai toz dis
Mon vivant,
Et ferai chançon plus lie

« J'ai toujours été joyeux, & je m'en » vante; mais je le ſerai toujours tant que » je vivrai, & je ferai chanſons plus gaies » encore que je n'en fis jamais, car celle » que j'aime me prie & me dit de chanter;

C'onques ne fis por itant:
Que cele cui j'aim m'en prie
Et dit à moi que je chant;
S'en ai le cuer plus joiant.

» ce qui me rend le cœur plus con-
» tent ».

Bestourmes. Il nous reſte deux chanſons de lui, que l'on trouve dans le manuſcrit du Roi, parmi celles des Poëres du treizieme ſiecle.

Béthune (Guillaume de). Le manuſcrit du Vatican nous a fait connaître deux chanſons de lui, qui ne ſont attribuées nulle part à Queſnes de Béthune; ainſi ce ſont deux Poëtes différens.

Béthune (Le Comte de) (ou Meſſire Quênes de). Il nous reſte de lui douze chanſons, & il eſt compris parmi les Poëtes du douzieme & du treizieme ſiècles.

Une chanſon d'Hugues d'Oiſy, qui lui eſt adreſſée, ſemble prouver que le *Queſnes de Béthune* avait acompagné Philippe-Auguſte en France à ſon retour de la Terre-Sainte; & il leur reproche leur lâcheté d'avoir ſitôt abandonné les ſaints lieux.

Chanſon du Comte de Bethune.

L'autrier un jour après la Saint Deniſe
Fui à Bethune ù j'ai eſté ſouvent:
Là me ſouvient de gent de male guiſe
Qui m'ont mis ſus mençonge à eſcient,
Que j'ai chanté des dames laidement.
Maiz ils n'ont pas ma chançon bien apriſe;
Je n'en chantai que d'une ſeulement,
Qui bien forfiſt que venjance en fut priſe.

« L'autre jour, le lendemain de la Saint-
» Denis, jallai à Bethune où j'ai été ſou-
» vent; là je me ſuis rappelé les diſcours
» que quelques méchants ont tenus ſur moi
» par menſonge, en diſant que j'ai mal
» parlé des dames. Mais ils ont mal com-
» pris ma chanſon; je ne me ſuis plaint
» que d'une ſeule qui s'eſt conduite ſi mal
» qu'elle en a été punie.

Si n'eſt pas drois que on me deconfiſe,
Si vous dirai bien par raiſon comment:
Quar ſe on fait d'un fort larron juſtiſe,
Doit-il deſplaire as loiaus de noïent?
Nennil par Dieu qui raiſon i entent.
Maiz la raiſons eſt ſi arriere miſe
Que ce c'on doit blaſmer loent la gent,
Si loent ce que nus autres ne priſe.

» Il n'eſt donc pas juſte que l'on me
» perſécute, & je vous le prouverai bien.
» Tous les jours on fait juſtice d'un voleur;
» & cependant les honêtes gens ne s'en
» plaignent pas. Non par Dieu, pour celui
» qui ſuit la raiſon; mais la raiſon aujour-
» d'hui eſt ſi peu eſtimée, que les gens
» louent ce qu'on doit blâmer, & qu'ils
» louent ce que perſone n'eſtime.

A la meilleur du Royaume de France,

» J'ai donné mon cœur à la meilleure

Voire del mont, ai mon cuer atourné ;
Et non pourquant paour ai & doutance
Que ſa valour ne me tieigne en vuité,
Quant trop redout orgueilleuſe biauté ;
Or mi doint Dex trover vraie eſpérance
Qu'en tout le mont n'a orgueill ne fierté
Qu'amours ne puiſt plaiſſier par ſa puiſſance.

» femme de France, & même du monde
» entier ; & je crains cependant que ſon
» mérite me tienne en ſouffrance ; car je
» redoute beauté orgueilleuſe. Puiſſe Dieu
» m'accorder véritable eſpérance, puiſque
» dans tout l'Univers il n'y a orgueil ni
» fierté, qu'amour, par ſon pouvoir, ne
» puiſſe adoucir ».

BLAZON (Mgr. Thibaut de) était un gentilhomme attaché à Thibaut, Roi de Navarre & Comte de Champagne, dont la cour reſpirait la poéſie & la galanterie. On trouve dans ſes chanſons (dont neuf ſeulement nous reſtent) pluſieurs proverbes qui ſont encore d'uſage.

Chanſon de Thibaut de Blazon (*a*).

Chanter m'eſtuet, ſi criem morir :
Mult faz grant effors quand je chant.
Tout le monde voi resbaudir,
Las ! tout adès mi truis dolent.
Amors me fet au cuer ſentir
Tele angoiſſe & tel torment
Que je ne cuit mie garir,
Se la bele pitié n'en prent.
Certes à tort me plaing d'amors,
Mult en ſont douces les doulors.

« Je crains de mourir, & il me faut
» chanter. Il m'en coûte beaucoup pour
» le faire. Hélas, je vois tout le monde
» dans la joie, & moi je ſuis toujours
» dans la douleur ! Amour me fait ſentir
» au cœur telle angoiſſe & tels tourments,
» que, ſi ma belle ne prend pitié de moi,
» je ne crois pas pouvoir en guérir. Mais
» non, c'eſt à tort que je me plains d'amour,
» les maux qu'il cauſe ſont doux.

Certes à tort.
Biau ſire Dex ! pour ce ſui nez
Que je l'amaſſe à mon povoir.
Si faz-je las ! deſconfortez :
Si s'en puet bien apercevoir.
Et ſe g'i muir ſanz eſtre amé
Tant ai ſervi en bon eſpoir,
Qu'encor li ſera réprouvé
Mes ſerviſes, g'el ſai de voir.
Certes à tort.

» Oui, c'eſt à tort, beau ſire Dieu ! je
» ſuis né pour aimer de toutes mes forces.
» Auſſi fais-je hélas ! malheureux que je
» ſuis ! & il ne tient qu'à elle de s'en aper-
» cevoir. Mais ſi, après avoir ſervi ſi long-
» tems dans l'eſpérance, je meurs ſans être
» aimé, on lui reprochera encore mes
» ſervices, j'en ſuis certain. Oui, elle a
» tort ».

BLOIS (Robert de), né à Blois, vivait du tems de Saint Louis, & nous a laiſſé neuf chanſons.

(*a*) C'eſt une eſpece de rondeau : le ſecond couplet a deux vers de moins.

Chanſon de Robert de Blois.

Par trop céler mon courage
Ne puis à joie monter,
Et ſi retieng à outrage
De trop géhir mon penſer;
Ne plus qu'on puet ſanz amer,
Avoir pris ne vaſſelage,
Ne puet-on tenir à ſage
Homme qui trop ſet céler.

« Pour trop cacher mon amour, je ne » puis eſpérer de joie, & je me cauſe mon » malheur en célant mes penſées. Comme » on ne peut ſans amour, mériter louange » & honeur, ainſi ne doit-on pas regarder » comme ſage l'amant qui ne ſait parler.

En toute choſe a meſure,
Que bien garder i ſauroit;
Mès vilaine amor n'a cure
D'esgarder réſon ne droit.
Je dis que cil ſe deçoit
Qui n'a ſoing de couverture,
Et qui plus ſi aſſéure
Greigneur damage i reçoit.

» Qui voudrait y prendre garde, verrait » qu'en toutes choſes il y a une meſure, mais » vilain amour ne connoît ni droit ni raiſon. » Je dis que celui-là ſe trompe lui-même » qui ne prend aucun ſoin pour ſe cacher; » & que plus il ſe fie en lui-même, plus il » reçoit de dommage.

Rire & bele bouche fere
Puet-on, ce dient li gent:
On note bien au viere
Et au fol contenement
Mainte folie ſouvent;
Pour ce ſe doit-on retraire;
Et mèlz en ſet ſon affere
Qui ſe cueuvre ſagement.

» On peut, dit-on, ſourire & montrer » un viſage agréable. Mais à l'air du viſage » & au maintien, on peut remarquer ſou- » vent de la folie. Ainſi l'on doit ſe tenir » ſur ſes gardes; & celui-là eſt plus sûr » de réuſſir qui ſe cache prudemment ».

Blondeau de Neele, connu auſſi ſous le nom de Blondel. Voyez ſon article au chapitre des Troubadours. Il nous reſte de lui vingt-neuf chanſons.

Chanſon de Blondeau.

La joïe me ſemont
De chanter au douz tens;
Et mes cuers li reſpont
Que droit eſt que g'i pens;
Car nule riens el mont
Ne faz ſeur ſon deffens.
Dex! quel ſiecle cil ont
Qui i metent leur ſens.

« La joie (l'amour heureux), me fait » chanter au retour du printems, & mon » cœur lui répond qu'il eſt juſte de m'en » occuper; car perſonne au monde n'oſe- » roit déſobéir à amour. Dieu! quelle vie » heureuſe menent ceux qui s'abandonnent » à lui!

A la joïe apartient
D'amer mult finement;
Et, quant li lieus en vient,
Li donners largement.

» Pour obtenir ce bonheur, il faut aimer » loyalement, & quand l'occaſion s'en » préſente, donner libéralement; mais par- » deſſus tout il faut diſcours courtois. Qui

Oncor plus i convient
Parler cortoiſement :
Qui ces trois voies tient
Ja n'ira malement.

» pratiquera ces trois préceptes, jamais
» n'éprouvera mauvais ſuccès ».

Bodel (Jean) ou Bodeaux, né à Arras dans le treizieme ſiecle, nous a laiſſé cinq chanſons.

Bouloigne (Gérard de) eſt compris dans la liſte des Poëtes du treizieme ſiecle, dans les manuſcrits de M. de Sainte-Palaye & dans celui du Roi. On n'a de lui qu'une chanſon.

Bouteiller (Colard le). On croit qu'il était de la noble maiſon des Bouteillers de Senlis. Il était ami de Guillaume le Viniers, & vivait ſous Saint Louis. Nous avons de lui ſeize chanſons.

Brabant (Le Duc de). *Henri III*, Duc de Brabant, ſurnommé le *Débonaire*, épouſa *Alix de Bourgogne*, fille d'*Hugues IV*. Leur fils aîné ſe fit Moine. *Jean I* ſuccéda à ſon pere; *Geoffroy*, ſeigneur *d'Arſcot*, était le troiſieme, & *Marie* leur fille, épouſa *Philippe le Hardi*, Roi de France. Le Duc Henri III mourut en 1260, & ſa femme le 23 Octobre 1273. On a ſoupçonné que ſes chanſons étaient de ſon Meneſtrel Adenez, qui nous aprend que ſon maître, avant de mourir, commanda d'ouvrir ſa chambre à tous ceux qui le voudraient venir voir, pauvres & riches, ayant fait mettre beaucoup d'or d'argent près de lui, afin de le donner aux pauvres.

Nous avons de lui quatre chanſons.

PASTOURELLE.

L'autrier eſtoie montez
Seur mon palefroi anblant,
Et pris m'eſtoit volentez
De trouver un nouviau chant.
Tout esbanoïant
M'en aloie;
Truis enmi ma voie
Paſtore ſeant
Loin de gent :
Belement
La ſalu,
Et li dis, vez-ci vo dru.

« J'étais monté l'autre jour ſur mon
» palefroi (qui va l'amble), & il m'était
» venu l'envie de faire un chant nouveau :
» je marchais tout gaiment, quand je trou-
» vai dans mon chemin une bergere aſſiſe
» à l'écart. Je la ſalue poliment, & lui dis,
» vous voyez votre amant.

Biau

Biau ſire, trop vous haſtez,
Dit la touſe; j'ai amant:
Il n'eſt gueres loing alez,
Il revendra maintenant.
Chevauchiez avant.
Trop m'effroie
Que il ne vous voie,
Trop eſt meſcréant;
Ne talent
Ne me prent
De vos giu:
Aillors ai mon cuer rendu.

» Beau ſire, vous vous preſſez trop,
» dit la fillete; j'ai un amant. Continuez
» votre chemin, j'ai peur qu'il ne vous
» voie, il eſt jaloux; & je n'ai nulle envie
» d'écouter vos badinages: mon cœur eſt
» donné à un autre.

Damoiſelle, car créez
Mon conſeil; je vous créant,
Jamès povre ne ſerez,
Ainz auroiz à vo talent
Cote traïnant,
Et corroie
Ouvrée de ſoie
Cloée d'argent.
Bonement
Se défent;
N'a valu
Quanque j'ai dit un feſtu.

» Demoiſelle, faites ce que je vous con-
» ſeille. Je vous donne ma parole que vous
» n'aurez plus jamais à craindre la pau-
» vreté, mais que vous aurez à votre gré
» cote à longue queue, & ceinture tra-
» vaillée en ſoie avec des cloux d'argent.
» Elle ſe défend bravement, & tout ce que
» je diſois ne produiſoit rien, (n'a vallu
» un fêtu).

Biau ſire, car en alez,
Diſt elle, c'eſt pour noïent;
Voſtre parole gaſtez
Que je ne pris mie un gant.
Ne voſtre beuban
N'ameroie,
Vos don ne prendroie,
Ne ſi autrement
Voſtre argent;
Vo preſent
N'ai éu;
Maint prometeus ai véu.

» Beau ſire, retirez-vous, dit-elle: c'eſt
» inutile, vous perdez vos diſcours (que
» je ne priſe pas un gant). Je n'aimerais
» pas vos galanteries, & ne prendrais ni
» vos dons ni votre argent. Je n'ai point
» vu ces préſens dont vous parlez, & j'ai
» ſouvent rencontré gens qui promettaient.

Damoiſelle, car prenez
La çainture maintenant,
Et le matin ſi raurez

» Demoiſelle, recevez dès ce moment
» la ceinture; demain matin vous aurez tout
» le reſte. Alors elle ſourit & j'en fus fort

Treſtout l'autre convenant.
Lors va orr ant,
Et j'oi joie.
Tant fis qu'ele otroie
Mon gré maintenant.
Le don prent
Maintenant ;
J'ai ſentu
De quel maniére ele fu.

» aiſe. Enfin je fis tant qu'elle conſentit » à ce que je voulais. Elle prit le pré- » ſent & moi je ſus comment elle était » faite ».

AUTRE.

Amors m'eſt à cuer entrée,
De chanter m'a eſméu :
Si chant por la bele née
A cui j'ai mon cuer rendu
Ligement ;
Et ſachent la gent,
Mercier
Ne doit-on de mon chanter,
Fors li
Cui j'aim ſi
Que j'en ai & cuer & cors joli.

« Amour eſt entré dans mon cœur & » m'excite à chanter. Je chanterai donc » pour la belle à qui j'ai fait hommage » lige de mon ame. Et je veux qu'on ſache » que perſonne ne doit me ſavoir gré de mon » chant, hors celle que j'aime tant que » j'en ai le corps & le cœur joyeux.

Se j'ai dolor endurée
Por amor, & mal ſentu,
Il me plaiſt bien & agrée
Quant j'ai ſi bien eſléu ;
N'ai talent
D'amer fauſſement :
Amender
Vueil, & loïaument amer
Por li
Cui j'aimſi, &c.

» Si j'ai enduré quelque douleur & reſ- » ſenti des maux pour amour ; je m'en » aplaudis au moins & m'en félicite quand » je vois que j'ai ſi bien choiſi. Je n'ai » point envie d'aimer fauſſement, mais » je veux me corriger & m'attacher loyale- » ment à celle que j'aime tant, &c.

Amors eſt en moi doublée
Plus que onques maiz ne fu :
Si ſervirai à durée ;
Dex doint c'on m'ait retenu
Temprement
Amorouſement
Sanz fauſſer :
Car je ne puis oublier
Celi
Cui, &c.

» Amour eſt augmenté en moi plus qu'il » ne le fut jamais. Je le ſervirai conſtam- » ment. Dieu veuille qu'on me garde ten- » drement, amoureuſement, ſans me trom- » per ; car je ne puis oublier celle que, &c.

Et s'amors les ſuens avance,
De moi li doit ſouvenir :
Car je ſui ſuenz ſanz faillance
A toz-jors ſanz repentir.
Ententis
Serai mès touz dis
D'avancier
Amors, & ſon nom haucier
Por li
Cui, &c.

» Si amour fait proſpérer ſes ſerviteurs
» il doit ſe reſſouvenir de moi ; car je ſuis
» le ſien ſans retour & à jamais. Toujours
» déſormais je ſerai occupé à honorer amour
» & à exalter ſon nom pour celle que, &c.

Adez me croiſt ma poiſſance
Et volentez de ſervir,
Sanz celi où j'ai fiance
Ne porrai mie garir ;
Si conquis
M'ont ſi très douz ris :
Sanz cuidier
Sai que ne puis eſlongnier
De li
Cui, &c.

» Sans ceſſe croît dans mon cœur l'envie
» & l'ardeur de la ſervir. Sans ſes bontés,
» dans leſquelles j'ai confiance, je ne pour-
» rai guérir. Son doux ſourire m'a con-
» quis, & je ſens qu'il n'eſt plus en mon
» pouvoir de m'éloigner de celle, &c.

Cuens jolis
De Flandres, amis,
Cui j'ai chier,
Me ſauriez-vous conſeilliez
De li
Cui j'aim ſi, &c.

» Joli Comte de Flandres, ami que j'aime,
» pouvez vous me conſeiller ſur celle que
» j'aime tant ». &c.

BRAINE (Meſſire Jean, Comte de) vivait ſous ſaint Louis, & nous a laiſſé trois chanſons, que l'on trouve dans le manuſcrit du Roi (*a*) & dans celui de Noailles.

(*a*) La table ancienne & la table nouvelle de ce manuſcrit, attribuent fauſſement ces chanſons au Roi Jean. Le nom du *Quens Jéhan de Braine*, eſt à la tête de chacune de ces chanſons dans le même manuſcrit. L'écriture de ces titres eſt auſſi ancienne que celle de la table ancienne, & la ſeconde a été copiée ſur la premiere ; ainſi il eſt évident que c'eſt une faute du premier copiſte.

Le manuſcrit de Noailles renferme deux copies de la troiſieme de ces chanſons. La premiere eſt attribuée *au Comte Jean de Braine*, & la ſeconde *au Chanoine de Saint Quentin*. L'écriture du manuſcrit du Roi étant du treizieme ſiecle, & le Roi Jean n'étant monté ſur le trône qu'au quatorzieme, il eſt impoſſible qu'il ſoit l'auteur de ces chanſons.

Bresi (Hugues de) ou de Berci, ou de Brégy, contemporain d'Hélinand, vivait ſous Philippe-Auguſte, & était le plus agréable de nos vieux Romanciers. Il nous a laiſſé ſix chanſons. L'Abbé Maſſieux prétend qu'il eſt le même que *Guyot de Provins*, Auteur de la Bible. On le croit Moine, parce qu'il dit quelque part :

« Y a plus de douſe ans paſſé
» Qu'en noirs draps ſuis enveloppé ».

Il nous aprend que, de ſon tems, l'aimant ſervait à guider les vaiſſeaux. Car, après avoir parlé de l'étoile polaire qu'il appele Tramontane, il dit:

Icelle étoisle ne ſe muet.
Un art ſont qui mentir ne puet
Par vertu de la Marinette
Une pierre laide & noirette
Ou li fers volentiers ſe joint.

Bretagne (Jean I de Dreux, Comte de). Il était Comte ſouverain de Bretagne & fils de *Pierre Mauclerc*, ſi fameux ſous Philippe-Auguſte. Il épouſa *Blanche*, fille de Thibaut, Roi de Navarre. Ce fut *Gace Brulé* qui, pendant ſon ſéjour en Bretagne, lui fit naître le goût de compoſer des chanſons. Ce Prince & ſon épouſe ſurvécurent plus de trente ans au Roi de Navarre, qui mourut en 1253 ou 1254 (*a*).

Nous n'avons de lui que la chanſon ſuivante.

Chanſon du Duc de Bretagne.

Bernart, à vous vueil demander
De deus choſes la plus vaillant,
Proece que tant oi loer,
Ou largece qu'on aime tant.

« Bernard je veux vous demander quelle
» eſt la meilleure de deux choſes, ou la
» valeur que j'ai entendu tant louer, ou
» la libéralité qu'on aime tant. Dites m'en

(*a*) Les Souverains de cette province portaient également le titre de Duc ou Comte. Fauchet dit que celui dont il s'agit ici, était *Pierre*, ſurnommé *Mauclerc*, mais il ſe trompe.

Cette piece eſt un *jeu parti* entre le Duc & Bernard de la Ferté. Il y a dans les derniers couplets pluſieurs vers qui ont une ſyllabe de moins que ceux des deux premiers.

Si m'en dites voſtre ſemblant ;
Car j'ai touz jors oï conter,
Sans proëce ne puet monter
Nul chevalier très bien avant
Qui d'armes ſoit entremétant.

» votre avis ; car j'ai toujours ouï dire que
» ſans proueſſe, un chevalier, qui ſuit le
» parti des armes, ne peut aller loin.

Cuens de Bretaigne, ſans fauſſer,
Largèce vault melz, ce m'eſt vis :
Que largece fait homme amer
A treſtouz ceus de ſon pays ;
Méeſmement ſes anemis
Puet-on conquerre par doner :
Et ſi en puet-on acheter
L'amor au Roy de paradis ;
Et qui l'a, mult li eſt bien pris.

» Comte de Bretagne, franchement à
» mon avis, largeſſe eſt préférable. C'eſt
» elle qui fait aimer un homme dans tout
» ſon pays. Il peut même, par ſon moyen,
» gagner ſes ennemis ; il peut en acquérir
» l'amour du Roi du ciel ; & celui qui la
» poſſede eſt un homme bien eſtimable.

Bernart de la Ferté, amis,
Ne cuit ſanz proece vaille
Largece ; ainçois m'eſt avis
Qu'en ſemble feu de paille :
Quant eſt ars, bien ſé ſanz faille
Riens ne vaut ; pour ce m'eſt avis
Proece doit avoir le pris ;
Car qui l'a, ne fera faille
En nul beſoing où il aille.

» Bernard de la Ferté, mon ami, je ne
» crois pas que largeſſe ait quelque prix
» ſans la proueſſe. Il me ſemble au con-
» traire qu'elle reſſemble au feu de paille
» qui, quand il a brûlé un inſtant, ne vaut
» plus rien. Je conclus donc que proueſſe
» doit l'emporter ; car celui qui eſt preux
» ne manquera jamais, en quelque lieu
» qu'il aille.

Cuens, & je di ſans largece
Ne porroit nus eſtre preudon :
Car à toz biens fere adrece
Celui qui l'a en ſa méſon.
Et meeſmement riches hon
Qui de doner n'a paréce,
Si ne le fet par dét ècе,
Itel doit avoir région ;
Et non mie le preus félon.

» Comte, je dis moi que ſans largeſſe,
» on ne peut être un prud'homme, car
» c'eſt elle qui engage à faire du bien
» celui qui la poſſede. J'ajoute de plus
» qu'un homme riche qui eſt prompt à
» donner, & qui le fait avec grace, devroit
» poſſéder un état, & jamais le preux qui
» en même temps peut être un traître.

Bernart, j'ai touz jors oï dire
Que li cors gaaigne l'avoir ;
Et ſe il eſt mauvès ſire
Quel choſe le ſera valoir ?
Largece n'ia povoir

» Bernard, j'ai toujours entendu dire
» que l'argent ne gagne que des corps. Si
» votre homme liberal eſt un mauvais Prin-
» ce, qu'aura t il pour ſe faire valoir (aimer
» de ſes ſujets ?) largeſſe ne fera rien à cela.

Ne fiſicien ne mire.
Touz jors ſera de l'Empire
Mis à henor en non chaloir,
Ce poez-vous ſavoir de voir.

» Il n'y a médecin ni chirurgien qui y ſache
» remède; & il ſera regardé comme un
» homme qui ſe ſoucie fort peu de l'honeur
» de ſes états : vous pouvez certainement
» compter là-deſſus ».

Bretel ou Breteaux (Sire Jean) vivait du tems de ſaint Louis, & a fait une foule de chanſons en *jeux partis*. Il ne nous en reſte que quatre.

Breteaux était ami de *Lambert Ferris* & de *Cuveliers*.

Burneau de Tours vivait ſous ſaint Louis, & nous a laiſſé deux chanſons.

Capelains de Laon eſt compris dans la liſte des Poëtes du treizieme ſiecle, dans les manuſcrits de M. de Sainte-Palaye.

La ſeule chanſon qui nous reſte de lui, eſt anonime dans le manuſcrit de M. de Paulmy.

Carasauz, né à Arras, vivait ſous ſaint Louis, & nous a laiſſé ſix chanſons.

Castel ou Chastel (Robert ou Robins de) floriſſait en 1260, & a laiſſé ſix chanſons, dont deux ſont cotées en marge *couronces*, pour avoir, ſelon les aparences, gagné quelque prix.

Caupains (Arnould), compris dans la liſte des Poëtes du treizieme ſiecle, nous a laiſſé cinq chanſons.

Chancelier de Paris. La chanſon qui nous reſte de lui, eſt-elle de Hugues de Bethiſy, Chancelier en 1186 & en 1200, ou de Guy d'Athies, vice-Chancelier en 1201, & peut-être frere ou parent de Simon d'Athies, l'un de nos Chanſoniers de ce ſiecle, ou enfin, de frere Guerin, Garde-des-Sceaux en 1213, mort en 1230? C'eſt ce qu'il n'eſt pas aiſé de décider.

Chanoine de Saint-Quentin (Le) vivait ſous ſaint Louis, & nous a laiſſé trois chanſons.

Chardon de Croisilles vivait ſous ſaint Louis. Nous n'avons que deux de ſes chanſons.

Chartres (Matthieu Vidame de) de la maiſon de Vendôme, était Vidame du pays Chartrain, dont alors Thibaut de Champagne était Comte.

Il eſt à préſumer que leur goût pour les chanſons dût les lier enſemble. Le Vidame ne nous en a laiſſé que huit aſſez jolies. Il eſt qualifié panetier de France dans un état de la maiſon du Roi Philippe-le-Bel, de l'an 1288, & vivait encore en 1291.

Il était fils de Geoffroy de Freteval, Vidame de Chartres, mort en 1245, qui peut être auſſi l'auteur des chanſons; mais il n'eſt pas aiſé de décider, ſi elles ſont du pere ou du fils. Il nous en reſte neuf.

Les deux premiers couplets d'une de ſes chanſons ſe trouvent dans le Roman de Guillaume de Dole.

Chanſon du Vidame de Chartres.

Chaſcuns me ſemont de chanter;
Mès n'en puis trouver l'achéſon,
Quant cele ne me daigne amer
Qui à tort me tient en priſon.
Onques ne vout ma guériſon
Querre, ne ma plaie ſaner,
Tant m'a haï!
Bien voi ſin amant traï,
Quant amors m'a ſi enhaï.

» Chacun m'engage à chanter, mais
» je ne puis en avoir l'envie, quand je
» vois celle qui me tient dans ſa priſon,
» ne daigner m'aimer. Jamais elle n'a voulu,
» tant elle me hait! ſoulager mes maux, &
» guérir la bleſſure qu'elle m'a faite. Quand
» je vois amour tant m'affliger, je vois un
» vrai amant bien trahi.

Lonc tens ai amé ſans fauſſer
Cele dont n'os dire le non;
Mès or la puis male nonmer,
C'onques ne me fiſt ſe mal non.
Servie l'ai ſanz traïſon,
N'onques n'i poi douçor trouver:
Tant m'a haï, &c

» Long-tems j'ai aimé, ſans tromper,
» celle dont je n'oſe prononcer le nom;
» mais à préſent je puis bien la nommer
» méchante, puiſqu'elle ne me fit jamais
» que du mal. Jamais je ne trouvai dou-
» ceur en elle, tant elle me hait. Quand je
» vois, &c.

Onques ne poi ſi bel ſervir
Ma dame, que melz m'en féſiſt.
En une eure péuſt mérir
Les max que j'ai, s'ele vouſiſt:
Més onques talent ne li priſt
De moi reſpaſſer ne guérir,
Tant m'a haï, &c.

» Je n'ai jamais pu ſi bien ſervir ma
» dame, qu'elle m'en traitât mieux. Elle
» eut pû dans une heure, ſi elle eut voulu,
» guérir les maux que je ſens; mais jamais
» l'envie ne lui vint de me ſauver du tré-
» pas, tant elle me hait! &c.

Dame pour qui plor & ſouſpir,
Ainc fame, fors vous, ne me fiſt:
Car quant voſtre biauté remir,
Mon cuer lo qui ſi haut s'aſſiſt;

» Dame pour qui je pleure & ſoupire,
» jamais femme que vous ne me toucha. Et
» quand je contemple vos charmes, je loue
» mon cœur de s'être adreſſé en lieu ſi haut.

Et ne porquant trop i méſpriſt
Quant enſi mi leſſiez morir.
Dame, merci;
Bien m'a, &c.

» Cependant il s'eſt mépris, puiſque vous
» me laiſſez mourir. Grace, ma dame
» quand je vois, &c.

Chançon, di ma dame au partir
En qui Dex tant de biaute miſt
Qu'ainc nule autre n'i pout partir,
N'ainc nule plus bele ne fiſt;
Di li qu'à li pas n'aſſériſt
De ſon ami leſſier morir
Tant ſanz merci.
Bien voi, &c.

» Chanſon, dis en partant à cette belle,
» à qui Dieu a départi tant de beauté,
» que nulle autre ne peut la balancer,
» & que nulle autre ne fut plus belle. Dis-
» lui qu'il ne lui convient pas de laiſſer
» mourir ainſi ſon ami ſans pitié. Quand
» je vois, &c ».

Chastel (Robert du) pourait bien être le même que Robins du Caſtel. Il nous reſte deux chanſons de lui.

Chevaliers (*Gueſves*). La table du manuſcrit du Roi fait mention d'une de ſes chanſons; mais elle a été coupée, peut-être par Henri III, qui a coupé preſque toutes les vignettes de ce manuſcrit. Celui de M. de Sainte-Palaye nous en a conſervé trois, dont on trouve une dans celui de Noailles.

Chiertain ou Certain vivait dans le treizieme ſiecle, & nous a laiſſé une ſeule chanſon.

Chison (Jacques de) ou Kison, vivait en 1250, & a laiſſé neuf chanſons d'amour, pleines de ſentiment.

Chanſon de Jacques de Chiſon.

Quant reconmence & revient biaux eſtez,
Que foille & flor reſplendit par boſchage,
Que li froiz tanz de l'hyver eſt paſſez,
Et cil oiſel chantent en lor langage,
Lors chanterai,
Et envoiſiez ſerai
De cuer verai:
Ja por rienz nel lairai;
Car ma dame qui tant eſt bone & ſage
M'a commandé a tenir mon uſage
D'avoir cuer gai.

« A préſent que revient & recommence
» le doux printems, que dans les bocages
» on voit briller fleurs & fruits, que la
» froidure de l'hiver eſt paſſée: je chan-
» terai, & ſerai joyeux de bon cœur, &
» ne me tairai pour choſe au monde;
» car ma dame qui eſt ſi bone & ſi ſage
» m'a ordonné de tenir ſelon mon uſage
» mon cœur gai.

Cil

Cil qui dient que mes chans eſt remez
Par mauvaiſtie & par faintis corage,
Et que perdue eſt ma jolivetez
Par ma langor & par mon mariage
N'ont pas bien ſai
Si amoroz aſſai
Conme je ai
Qui joie maintendrai
Tot mon vivant; ne ja par nul malage
Conment qu'il griet, ne conment qu'aſſoage,
Ne recrerai

» Ceux que diſent que j'ai renoncé à
» chanter par lâcheté, par manque de
» courage, & que ma nonchalance &
» mon mariage m'ont fait perdre ma gaieté,
» ne ſavent pas ce qu'on fait quand on
» eſt amoureux comme je le ſuis, moi qui
» maintiendrai joie toute ma vie, & qui
» pour nulle maladie ne ceſſerai, ſoit que
» l'amour me cauſe des peines, ſoit qu'il
» me procure des plaiſirs.

Li tens d'eſté ne la bele ſaiſons
Ne font or pas ma chançon envoiſie,
Maiz douz penſé, & jolie raiſons;
Et bone amors qui m'a en ſa baillie,
Qui de joie mon fin cuer reſemont
Me fait penſer à la meillor del mont:
S'en doiſt eſtre mes chanz mout pluz jolis,
Car or endroit chant-je con fins amis.

» Ce n'eſt ni le printems ni la belle ſaiſon
» qui rendent ma chanſon gaie; c'eſt une
» douce penſée, un reſſouvenir agréable, &
» l'amour qui, poſſédant mon cœur, le
» ſomme avec joie de penſer à la plus belle
» du monde. Mon chant doit donc être
» plus joyeux; car en ce moment je ne
» chante que comme un tendre amant.

Et puiſqu'amors eſt ma droite ochoiſons,
Je me dois bien tenir à ſa maiſtrie
Qu'ele m'aprent & les chans & les ſons,
Et par li eſt ma penſée jolie.
Quar quant recort les biaux ex de ſon front,
Et les regart amourouz qui ens ſunt,
Lors me confort qu'en penſans m'eſt avis
Que d'eus me naiſt, en ſouriant, mercis.

» Puiſqu'amour eſt ma véritable reſſource,
» je dois bien m'y tenir attaché. C'eſt lui
» qui m'enſeigne à chanter, c'eſt lui qui
» rend mes penſées riantes. Lorſque je
» ſonge aux beaux yeux de ma belle & à
» ſes regards amoureux; alors il me ſem-
» ble que je vois merci naître en eux avec
» un ſourire ».

Chrestien de Troyes, Auteur du Roman du Graal, vivait vers la fin du regne de Louis-le-Jeune, puiſqu'il y parle de *Philippe d'Alſace, Comte de Flandres*, comme vivant alors; & ce Prince mourut en 1191. Faucher penſe que les anciens Romans, comme Triſtan, Lancelot, &c. avaient été d'abord compoſés en proſe; & que vers ce tems, ils furent remis en vers & en nouveau langage. Triſtan parut en 1190. Le Graal le ſuivit immédiatement.

On le fait auteur du Roman de Perceval; mais c'eſt ſeulement *Thori de Bourges*, qui n'en donne aucune preuve. Il a fait certainement le Roman du Chevalier du Lyon.

C'eſt auſſi à tort que Fauchet & Lacroix-Dumaine lui ont attribué le Fabliau du *Chevalier de l'Épée*. La preuve s'en trouve dans le préambule de ce Fabliau. L'Auteur reproche à Chreſtien de n'avoir pas parlé de Gauvain, lui qui avait parlé de tant de Chevaliers de la table ronde. Il nous reſte trois chanſons de Chreſtien de Troyes.

Cœsar ; excellent Peintre & bon Poëte Provençal, vivait l'an 1384.

Colars le Bouteillier. (Voyez au *B*).

Colin Muset. (Voyez *Muſet*).

Contredit (Andrieu, André ou Pierre), Poëte du treizieme ſiecle, nous a laiſſé dix-ſept chanſons.

Corbie (Meſſire Pierre de) Poëte du treizieme ſiecle, nous a laiſſé ſix chanſons, qu'on ne trouve que dans le manuſcrit du Roi & dans celui de Noailles.

Corbie (Roufins de) vivait à-peu-près dans le même tems, & on ne trouve qu'une chanſon de lui dans le manuſcrit de M. de Sainte-Palaye.

Corbie (Vielard de). Cinq chanſons nous reſtent de lui : il était contemporain des précédens.

Coucy (Le Comte de) ; probablement c'était Raoul ſecond, Sire de Coucy, tué à la Maſſoure en 1250. Nous n'avons de lui que cette chanſon.

Chanſon du Comte de Coucy.

De jolis cuer enamoré
Chançonette commencerai,
Pour ſavoir s'il viendroit en gré
Cele dont ja ne partirai ;
Ainz ſerai à ſa volonté,
Ja tant ne mi ſaura grever
Qu'el ne mi truiſſe ami verai.

« De cœur gai & amoureux, je commencerai une chanſon pour ſavoir ſi elle plaitait à celle dont jamais je ne me ſéparerai, & à la volonté de qui je ſerai toujours dévoué. Car elle aura beau m'affliger, je ſerai toujours ſon amant fidele.

Quant ſon gent cors & ſon vis cler
Et ſa grant biauté remirai,
Lors la trouvai ſi à mon gré
Que toute autre amor oubliai :
Ce ne fut pas pour ma ſanté,
Et ſi cuit bien tout mon aé
Languir que ja ne li dirai.

» Quand je vis ſon joli corps, & ſon
» minois charmant, & ſa beauté parfaite,
» je la trouvai ſi fort à mon gré que je
» renonçai à tout autre amour ; ce ne fut
» pas pour ma ſanté, car je crois que je
» ſuis deſtiné à languir toute ma vie ſans
» que j'oſe le lui dire.

Réſon me blaſme durement
Et dit que pas ne l'ai créu,
Car d'amer ſi très hautement
Ai trop mauvès conſeil éu ;
Mès pitié qui les fins amant
Fet iriez baux & joïanz,
Dit qu'amor mi ſera rendu.

» La raiſon me blâme durement, & me
» dit que c'eſt ma faute d'avoir eu l'impru-
» dence d'aimer en ſi haut lieu ; mais pitié
» qui procure joie & plaiſir aux amans
» déſolés, me dit que je ſerai récompenſé.

Dame, ſe j'aim plus hautement
Que meſtier ne mi ſoit éu,
La grant biauté qu'à vous apent
A ſi mon corage méu :
Si vous cri merci bonement :
Car trop redout vilaine gent
Que il ne ſoient mes créu.

» Dame, ſi j'ai eu un amour plus am-
» bitieux qu'il ne me convenoit, c'eſt la
» beauté que vous avez en partage qui
» m'y a excité. Je vous crie merci, car
» je crains que les méchans ne ſoient crus
» dans leurs médiſances ſur mon compte.

Deſormès n'eſt-il noïent
Du départir ne ne du mouvoir,
Ne pour paine ne pour torment,
Ne pour mal que mi face avoir :
Ainz ſerai tout à li ſervir,
Or ſoit du tot à ſon pleſir
Pour merci atendre & avoir.

» Déſormais peu m'importe que je parte
» ou que je reſte, que j'éprouve peine &
» tourment, & les maux dont elle m'afflige.
» Je ſerai tout entier dévoué à la ſervir ;
» & c'eſt de ſa bonne volonté uniquement
» que j'attends, & veux avoir merci ».

Coucy (Le Châtelain). Voyez ſes chanſons au chapitre ſuivant.

Coupele (Pierre de la) vivait en 1260, & nous a laiſſé cinq chanſons.

Couroierie (Eudes de la). Rien de bon de lui ; mais il faut remarquer cet hémiſtiche ſingulier dans une chanſon, dont les vers ſont de dix ſyllabes.

Chanſon d'Endes de la Couroierie.

Apris ai d'amors treſtout mon aage,
Ore en ſui plus fox qu'au commencement ;
Mès je me pourpens q'il n'en eſt nul ſage,

« J'ai ſenti l'amour toute ma vie, & il
» rend maintenant plus fou que je ne l'ai
» jamais été. Mais je m'imagine que per-

Ja tant n'en aura apris longuement.
Or me face amors un tel avantage
Qu'ele me partit, ou qu'el m'asoage
Les maux qu'ai soffert débonairement.

» sone n'est est exempt, quelqu'étude qu'il
» ait faite à ce sujet. Or, qu'amour me
» fasse donc la grace, ou de me quitter
» enfin, ou de me soulager des maux que
» j'ai soufferts avec douceur ».

Il vivait sous saint Louis, & nous a laissé cinq chansons.

CRAON (Pierre de). Ce qu'avance Fauchet, que ce Poëte était de l'illustre maison de Craon, est détruit par les premiers vers d'une de ses chansons, où il dit qu'il aime par protection, & que *ses bons seigneurs de Craon ont aimé toute leur vie.* Il était alors d'usage que les vassaux prissent quelquefois le nom de leur seigneur.

Il ne nous reste de lui qu'une chanson.

CRAON (Maurice de) était peut-être frere du précédent, & a été confondu avec lui.

Il dit, dans la chanson qui nous reste de lui, qu'il aime par héritage, & que dans sa famille, on a toujours été galant de pere en fils.

» Fine amor claim en moi par héritage.
» Droiz s'est réson : car bien & loïaument
» L'ont servie de Creon leur aage
» Mi bon seigneur ».

CUPELIN, bon Poëte du treizieme siecle, vivait en 1260. Il était compagnon de Hugues de *Braie-Selve*, fameux Menestrel, & composait les chansons que chantait ce jongleur.

CUVELIERS (Jean le) vivait sous saint Louis, & nous a laissé six chansons.

DOETE DE TROYES. Elle se trouva à la cour de l'empereur Conrard à Mayence.

« De Troye la belle Doete
» Y chantait cette chansonette,
» Quant revient la saison
» Que l'herbe reverdoie.

Bible Guyot.

Doete était fameuse par sa beauté, son esprit & sa voix; & elle faisait des chansons, dont elle composait aussi les airs.

Douai (Pierre de). Nous n'avons qu'une chanſon de lui dans le manuſcrit de Sainte-Palaye. Il eſt dans la liſte des Poëtes du treizieme ſiecle.

Douche (Andrieu). Le manuſcrit de Sainte-Palaye nous a conſervé deux chanſons de lui. Il eſt dans la liſte des Poëtes du treizieme ſiecle.

Dregnau, de Lille, (Marotte ou Marie). Il nous reſte une ſeule chanſon d'elle, que l'on trouve dans le manuſcrit du Roi & dans celui de Noailles.

Mout m'abéliſt quant je voi revenir
Yver, greſill & gelée aparoir;
Car en toz tans ſe doit bien reſjoïr
Bele pucele, & joli cuer avoir.
Si chanterai d'amors por mieux valoir,
Car mes fins cuers plains d'amorous deſir
Ne mi fait pas ma grant joie faillir.

« J'ai du plaiſir quand je vois revenir
» l'hiver & paroître le greſil & la gelée,
» car en tout tems jolie pucelle doit ſe ré-
» jouir & avoir le cœur joyeux. Je ferai
» chanſon d'amour pour être plus gaie, car
» mon cœur tendre, plein de deſirs amou-
» reux, ne me donne pas lieu de m'at-
» triſter ».

Durand, ancien Poëte Français, vivait vers l'an 1300, & compoſa pluſieurs Romans, où l'on trouve des chanſons. Étant amoureux d'une demoiſelle de la Maiſon de Balbi, cette demoiſelle tomba malade : on la crut morte; & Durand, en aprenant cette nouvelle, mourut ſubitement de douleur. Revenue à la vie, le chagrin qu'elle eut d'avoir cauſé la mort de Durand, lui fit prendre le voile.

Errars (Jean). Il y avait un Jean Errars, ſieur de Valery, Chambrier de Philippe le Hardy, & qui mourut en 1372. Il était probablement fils de celui qui nous a laiſſé trente chanſons. On lit dans le manuſcrit du Roi : *Chanſons de Jean Errars*, & *Chanſons de Jean Errars le jeune*; ce qui laiſſerait ſoupçonner qu'ils étaient deux freres: mais aucun autre manuſcrit ne fait cette diſtinction.

Chanſon de Jean Errars (a).

Je ne me ſai mès en quel guiſe
Ne maintenir ne demener,

« Je ne ſais plus que faire ni qu'i-
» maginer, lorſque je me vois haï & mé-

(a) Toute entiere ſur deux rimes. Il y en a beaucoup d'exemples.

Quand cele me het & meſpriſe
Où cuidoie merci trouver.
De moi grever s'eſt entremiſe
Amours dont tant me ſueil loer,
Quant à cele me fet penſer
Qù ne truis pitié ne franchiſe.

» priſé par celle en qui je croyais trouver
» merci. Amour dont j'avois coutume de
» me tant louer, s'eſt mis en tête de m'affli-
» ger, en m'arachant à une beauté en qui
» je ne trouve ni pitié ni compaſſion. »

Mès amours m'a la voie apriſe
Et la ſente de bien amer.
Parquoi péréce ni faintiſe
Ne me porraient fors mener
Ne deſtourner de mon ſerviſe.
Ainz vueil tant par ſervir ouvrer
Qu'à joie puiſſe reçouvrer,
Qu'eſpoir la m'a adès promiſe.

« Mais il m'a apris le chemin de bien
» aimer; ainſi ni découragement ni feinte
» ne pourront m'en faire ſortir & changer
» mes ſervices. Je veux au contraire, par
» ma conſtance, ſi bien faire, que je par-
» viendrai enfin à obtenir la joie qu'eſpé-
» rance m'a de tout tems promiſe. »

Eſpérance qui m'apetiſe
Mes maux, & fet entroublier,
Me temoigne bien & deviſe
Qu'amors ne veut ſa loi fauſſer
Ne remuer pour vaillantiſe;
Car là où cuers ſe veut doner,
Eſtuet cele part cors torner:
Tels eſt ſa force & ſa juſtiſe.

« Eſpérance qui diminue & qui me fait
» oublier mes maux, me dit & me répéte
» ſans ceſſe qu'un amant ne doit manquer
» à ſa foi ni changer, quelque beauté qu'il
» trouve. Car quand le cœur veut ſe don-
» ner quelque part, il faut que le corps
» ſuive; & telle eſt ſa force & ſon pou-
» voir. »

Si je vous aim, & lo, & priſe,
Dame, n'en faz mie à blaſmer:
Car de biauté nature a miſe
S'entente en vous faire & former.
Sage en parler, par S. Deniſe,
Ce n'i fet pas à oublier.
Cil devrait bien Dieu aorer
Qui voſtre amour aurait conquiſe.

« Si je vous aime, ſi je vous loue &
» vous eſtime, dame, on ne doit pas m'en
» blâmer; car nature, quand elle vous for-
» ma, vous départit tout ce qu'elle avait
» de beauté. Il ne faut oublier non plus, par
» S. Denis! (*ſorte de ſerment*) la ſa-
» geſſe de vos diſcours. Certes celui qui
» aurait gagné votre amour, devrait bien
» remercier Dieu. »

Amours, qu'eſtes-vous en moi quiſe,
Que ne mi voulez conforter?
Par vous ai féte ceſte enpriſe,
Si vous en doi achoiſoner,
Et demander la mort qu'ai priſe,
En ſa grant biauté regarder,
Se merciz ne me veut tenſer
Contre le mal qui ſi m'atiſe.

« Amour, pourquoi vous fixer chez
» moi, puiſque vous ne voulez me ſoula-
» ger? C'eſt vous qui m'avez engagé dans
» cette entrepriſe, & c'eſt vous que je dois
» acuſer de la mort que me cauſeront les
» yeux de ma belle, ſi elle ne daigne avoir
» pitié du mal qui m'enflâme. »

AUTRE (a).

Penſer ne doit vilanie
Cuer qui aime loïaument,
Mès baer à cortoiſie
Et haïr vilaine gent,
Et amer plus hautement
Cointe Dame renvoiſie.
S'amerai la plus jolie
Qu'en treſtout le monde ſai :
J'ai, j'ai
Amoretes au cuer
Qui me tiennent gai.

(a) « Cœur qui aime loyalement, ne » doit penſer à choſes vilaines, mais s'ocu- » per de courtoiſie, haïr les gens mépri- » ſables, & aimer de plus en plus femme » aimable & attrayante. J'aimerai donc la » plus jolie que je connaiſſe dans le monde. » *J'ai amourettes au cœur qui me tiennent* » *gai.* »

Gai, joli toute ma vie
Serai, & plus bonement
Servirai, que que nus die,
La bele où mes cuers s'atent.
A mains jointes hulmement
Li pri qu'el ne m'oublit mie ;
Mès, s'il li pleſt, ſi m'ocie,
Ja ne l'en ſaurai maugré.
A la plus ſavoreuſete
Du mont ai mon cuer doné.

« Je ſerai toute ma vie gai & joyeux ; & » quoiqu'on diſe, j'en ſervirai avec plus » d'ardeur la belle en qui mon cœur ſe fie. » Je la ſuplie humblement à mains jointes » de ne pas m'oublier. Mais lui prit-il mè- » me envie de me faire mourir, je ne lui » en ſaurais pas mauvais gré ! *J'ai donné* » *mon cœur à la plus aimable du monde.* »

Doné li ai ſanz boisdie,
Cuer & cors entiérement :
Or doint Diex que otroïe
Me ſoit s'amor bonement.
S'ele croit vilaine gent,
Jamès nul jor de ma vie
N'iére bien comme d'amie.
Jà de li ne partirai
Amoretes
Ai
Jolivetes ;
S'amerai.

« Mon cœur, mon corps, je lui ai tout » donné ſans tromperie ; or maintenant » que Dieu m'acorde d'obtenir ſon amour. » Si elle croit les méchans, je ſais bien que » jamais elle ne deviendra mon amie ; » néanmoins je ne la quitterai jamais ; *j'ai* » *amourettes jolies, & j'aimerai* ».

(a) Cette chanſon a, comme pluſieurs autres, à la fin de chaque couplet, un refrain tiré d'autres chanſons du tems ; mais ce qui eſt à remarquer, c'eſt que le mot qui finit un couplet, commence le couplet ſuivant.

S'amerai ſanz tricherie,
Si comne s'oi et entent,
Cele où il a cortoiſie
Plus qu'il n'a en autres cent.
Treſtout mes cuers à li tent;
Bele eſt et bien enſeignie;
Tant eſt bele & bien taillie
Que je l'aim en bone foi.
Tout li cuer me rit de joie
Quant la voi.

« J'aimerai ſans tromper, & c'eſt ainſi » que je l'entends & l'eſpere, celle qui » ſeule a plus de courtoiſie que cent autres » enſemble. Mon cœur n'aſpire qu'après » elle. Elle eſt belle, bien élevée & ſi » belle, ſi bien faite, que je l'aime de bonne » foi. *Quand je la vois, mon cœur ſourit* » *d'aiſe.* »

PASTOURELLE.

Dehors lonc pré el boſquel
Erroie avant hier;
Là vi mener grand revel
Emmi un ſentier,
D'une jolie Touſette,
Sage, pléſant & jonete.
Dex! tant m'enbéli,
Quant ſeule la vi!
Et la Touſe tout enſi
Commence à chanter.
Robin qui je dois amer
Tu puetz bien trop demorer.

« Je me promenais l'autre jour dans un » boſquet le long de la prairie, quand j'en- » tendis un grand bruit partir d'un petit » ſentier. C'était une fillette ſage, jolie & » jeunette. Dieu! quel plaiſir j'eus lorſque » la vis ſeule! La poulette chantait ces pa- » roles: Robin que je dois aimer, tu tardes » bien à ariver. »

Je la ſaluai plus bel
Que je poi raiſnier:
Si li donai mon chapel
Pour moi acointier;
Quant je vis ſa mamelette
Qui liève ſa cotelette,
Mes bras li tendi;
Si la très vers mi
Et la Touſe, &c.

« Je la ſaluai le plus poliment que je » pus; & pour me faire bien recevoir, je » lui donnai mon chapel. Mais quand je » vis ſes deux petites pommes qui ſoule- » vaient ſa colerete, j'ouvris les bras & la » tirai à moi. La poulette alors chanta. Ro- » bin, &c. »

Je l'aſſis ſor l'arbroiſſel,
Si la veus bien béſier.
Elle diſt, Sire Dancel,
Ce n'eſt mie meſtier:
Je ſui une jouvenete,
Povre de dras, & nuete
Et ſachiez de ſi
Que j'ai bel ami:
Et la Touſe, &c.

« Je la fis aſſeoir ſous un arbriſſeau, & » voulus l'embraſſer. Sire Damoiſeau, me » dit-elle, vous vous trompez; je ſuis une » pauvre bergere, mal miſe & preſque nue; » & ſachez d'ailleurs que j'ai un bel ami; & » la poulette chanta: Robin, &c. »

Sir

Sire, j'ai ami nouvel
Tout à ſouhaidier,
Je cuit qu'il eſt el vaucel
Delez cel vivier.
Robin ſone ſa muſette ;
Donc diſt à moi la touſete,
Tournés vous de ci,
Siré, je vous pri ;
Et donc recommence enſi
La belle à canter :
Robin, &c.

« Sire, j'ai un ami nouveau tel que je » le puis deſirer. Il eſt, je crois, dans ce » vallon près du vivier. Robin alors fait » entendre ſa muſette, & la fille me dit : » Sire, retirez-vous, je vous prie, & elle » recommença ainſi à chanter: Robin, &c.

En lieu de vo paſtorel,
Belle, m'aiez chier.
Ma ceinture & mon anel
A ce commencier
Aurés, ma douce amiete :
A donc la mis ſur l'herbete,
Mon bon acompli ;
Mie n'i failli :
Et la touſe, &c.

« Belle, lui répondis-je, aimez-moi au » lieu de ce berger ; pour commencer, » vous aurez, ma douce amie, ma ceinture & mon anneau. Alors je la couchai » ſur l'herbette & en fis mon plaiſir, ſans » que rien y manquât ; & la poulette chanta : Robin, &c. »

ENVOI.

Sire de Lonc-jamuel,
N'auront recouvrier
Ne ja n'auront leur avel
Li couart laiſnier.
J'entrepris la baiſelete,
Toute fis la foliete
La ſoie merci.
Quant je m'en parti,
Adonc la touſe enſi
Commence à canter,
Robin, &c.

« Sire de Longjumeau, les amans timides n'obtiendront jamais ni ſuccès ni » plaiſirs. Je bruſquai la bergere, & fis folie avec elle, de ſon bon gré. Quand je la » quitai, la jeune fille ainſi recommença à » chanter : Robin, &c. »

Le quatrieme couplet & l'envoi ſont dans le manuſcrit du Vatican, mais ne ſont point dans celui de M. le Marquis de Paulmy.

Autre Paſtourelle du même (*a*).

L'autrier chevauchois mon chemin

(*a*) « Je chevauchais l'autre jour le long

(*a*) Il n'y en a aucune juſ[illegible] auſſi irrégulieres.

De jouſte un ruiſſel;
Truis Paſtore ſoz un pin
Novel;
D'un raimſel
Ot; fet chapel,
Et cote & chaperon ot d'un burel,
Freſtel
Chalemel
Ot ſi notait;
Et chantait
Bien & bel:
Sovent regrete un paſtorel,
Car ſole gardait ſon aignel.
Je m'arreſtai ſoz l'ombre d'un fraiſnel,
Lès un boſchel
Laſſai mon pointrel:
Sa voix qui retentiſt el boſchel
De s'amor m'eſprent;
Car le cors a gent,
Le vis cler & bel.

» d'un ruiſſeau ſur le grand chemin. Je
» trouvai bergere ſous un pin nouveau;
» elle avait fait un chapel de branches d'ar-
» bres. Elle avait cotte & chaperon de
» bureau; elle avait fretel & chalumeau,
» & chantait très-bien. Elle regrettait
» ſouvent un berger; car elle gardait
» ſeule ſes agneaux. Je m'arêtai ſous l'om-
» bre d'un frêne; je laiſſai mon cheval à
» l'entrée du bois. La voix de la bergere
» qui retentiſſait dans le boſquet, m'enflâ-
» ma d'amour; car ſa taille était jolie, &
» ſon viſage frais & beau. »

Laſſe! fait-ele en ſouſpirant,
De duel morrai;
Robins ne m'aime de néant:
Or maudirai
Le tans de mai,
Et maudirai
Et foille & flor & glai.
Mal trai.
Si m'eſmai,
Porcoi ne m'aime Robins, je ne ſai;
Je l'aime de cuer vrai,
Ja par biauté nel laiſſerai,
Jamais autrui m'amor n'otroierai,
Trop ai
Le cuer vrai;
Mès je chanterai
Amé l'ai,
Et s'il ne m'aime, j'el lairai,
Certes j'el harrai.
Laſſe! qu'ai je dit? Voir non ferai.

« Hélas! s'écriait-elle en ſoupirant, je
» mourrai de chagrin, Robin ne m'aime
» pas, je maudirai le mois de mai,
» je maudirai verdure, fleurs & glayeul.
» Que je ſuis malheureuſe! Je m'é-
» tone pourquoi Robin ne m'aime pas,
» & n'en ſais pas la raiſon; car je l'aime
» vraiment, jamais je ne le laiſſerai pour
» un berger, quelque beau qu'il ſoit, ja-
» mais je n'acorderai mon amour à d'autres;
» j'ai le cœur trop vrai; mais je dirai dans
» ma chanſon, je l'ai aimé; & s'il ne
» m'aime, je le laiſſerai, & certes je le
» haïrai. Helas! Qu'ai-je dit? Non vrai-
» ment je ne le ferai point. »

Quant je l'oï ſi dementer,

« Quand je l'entendis ſe plaindre ainſi;

Adonc li dis,
Lessiez ester
Cel
Pastorel:
Chaitis est & sera toz dis,
Jamais n'aurais de lui soulaz
Tant come soit vis.
Tant dis
Et promis
Qu'entre mes bras
Doucement la saisis.
Sor l'herbe verdoïant la mis,
Les ex li baisai & puis le vis.
Lors me sembla que fusse en paradis.
Delui fu espris,
S'en pris
Et repris;
Puis li dis,
N'aurez pis.
Elle jete un ris,
Si dit: mes amis
Serez mais toz dis.

» je lui dis: abandonnez ce berger, c'est un » gueux, qui le sera toujours; jamais vous » n'aurez de lui satisfaction tant qu'il vivra. » Enfin je dis & promis tant que l'ayant » prise doucement entre mes bras, je l'as- » sis sur l'herbe verte, & lui baisai les yeux » & les joues; alors il me sembla que j'é- » tais en paradis. J'étais épris d'elle, j'en » pris & repris à mon appétit, & lui dis, » vous n'aurez jamais pis. Alors elle sou- » rit, & dit: vous serez toujours mon » ami. »

Eriers (Thomas). Fauchet le nomme Thomas Erars. La premiere de ses chansons est cotée en marge, *coronée*. Nous en avons douze de lui.

Espinais (Gautier d'). Fauchet le nomme d'Espinois, & cite cinq de ses chansons. Nous en avons neuf.

Il en adresse une au Seigneur de Bar, qui, apparemment, est celui dont il nous reste une chanson.

Voyez *Bar* (Comte de).

Espinais (Jacques de) frere ou cousin de l'autre. On n'a de lui qu'une chanson.

Esquiri (Jean d'). Le manuscrit de Ste.-Palaye & celui de Noailles nous ont conservé une chanson de lui: il vivait vers 1250.

Eustache, d'Amiens, vivait dans le treizieme siecle, & a fait beaucoup de chansons.

Il eſt Auteur du *Boucher d'Abbeville*, Fabliau.

La cinquieme nouvelle de la ſeptieme journée de Bocace, & la ſixieme de la neuvieme ſont priſes de lui.

Eustache le Peintre ou de Reims. Il ne faut pas le confondre avec Euſtache, Auteur du roman de *Brut d'Angleterre*. Il mourut vers 1240, & a fait pluſieurs chanſons d'amour, dont il nous reſte ſept.

Il dit dans une, que *Triſtan*, le *Chaſtelain de Coucy* & *Blondeau de Neſle* n'aimaient jamais comme lui. Ce Châtelain n'était donc pas Raoul II, tué à la Maſſoure en 1250, puiſqu'Euſtache le Peintre le cite comme un modele d'amour, & qu'il était mort dix ans avant lui. Il n'avait donc pu ſavoir l'hiſtoire du cœur.

Chanſon d'Euſtache le Peintre.

Cil qui chantent de fleur ne de verdure
Ne ſentent pas la doleur que je ſent:
Ainz ſont amanz auſi com d'aventure,
Quant il vuelent, ſi ont alégement.
Mais je ne puis chanter joliement,
Car tout adès maint mes cuers en torment,
Et ma Dame truis de merci ſi dure
Qu'à pou ne dis qu'en ſon cuer faut nature.

« Ceux qui chantent les fleurs & la verdure, ne reſſentent pas la douleur que j'éprouve; mais ce ſont des amans à l'aventure qui, quand ils veulent, ont ſoulagement. Pour moi, je ne puis chanter gaiement; car mon cœur eſt continuellement affligé, & je trouve ſans ceſſe ma Dame ſi dure à la pitié, que peu s'en faut quelquefois que je ne croie ſon cœur manquer de naturel. »

Onques, je croi, nés une créature
Not tant de mal pour amer loïaument:
Si en morrai, ſe longuement me dure,
Ou la bele de moi pitié ne prent.
Merci, Dame, vous entrai à garant:
Ne doit morir qui de tout pris ſe rent:
Non voir par droit. Mès tele eſt m'aventure,
Pour loïauté ſui à deſconfiture.

« Jamais aucune créature, je penſe, ne ſouffrit autant pour aimer loyalement. Oui j'en mourrai, ſi mon mal dure, ou ſi ma belle ne prend pitié de moi; grace, Madame, j'entrai à votre ſervice ſous bonne garantie; & celui qui, étant pris, ſe rend, ne doit pas mourir. Non certes, c'eſt la juſtice; mais tel eſt mon malheur, que je péris pour avoir été trop loyal. »

Douce Dame, bele & vaillant & ſage,
Où tot biens ſont aſſemblé pour manoir,
Pour Dieu vous pri, nel tenez à outrage
Si je vous aim, que ne m'en puis mouvoir.

« Dame douce, belle & ſage, en qui ſont réunies toutes les ſortes de mérites, ne regardez pas comme un outrage, je vous en conjure au nom de Dieu, ſi je

Ne je nel qier, ne je n'en ai voloir ;
Et ſachiez bien, douce Dame, de voir
Que ſe je muir enſi de tel malage,
Je di qu'amours pert ſon droit héritage.

» vous aime ; car je ne puis m'en empê-
» cher ; je n'en ai ni la volonté, ni le deſir ;
» & ſachez vraiment que ſi je meurs ainſi
» de chagrin, amour perdra ſon héritage
» (un ſerviteur). »

Ors, ne lion n'eſt, ne beſte ſauvage
Qui, tel fox eſt, ne fraingne ſon vouloir
De fere mal & ennui & damage.
Mès ma Dame fet adès ſon povoir
De moi grever & de fere doloir :
N'autre merci ne puis de li avoir.
Si ne fait pas ſeneur ne vaſſelage,
Séle m'ocit, quand je li fis honmage.

« Il n'y a ours, lion ni bête ſauvage
» qui, quelque cruelle qu'elle ſoit, ne
» perde ſouvent l'envie de nuire & de mal
» faire. Mais ma Dame ſe fait un plaiſir de
» me tourmenter & de me déſoler ſans re-
» lâche, & je ne puis obtenir d'elle rien
» autre choſe. Si elle m'ôte la vie quand
» je lui fais hommage, cette action ne ſera
» ni ſage ni généreuſe ».

Onques Triſtan n'ama en tel maniere,
Li Chaſtelain, ne Blondiax autreſi,
Com je faz vous, très douce Dame chiere ;
Et encor aim c'onques nus n'ama ſi.
Ne m'en creez pour ce ſe le di ;
Car ce qu'on voit ne doit eſtre en oubli :
Qu'à moi pert bien au vis & à la chiere,
Que voſtre amor m'eſt trop cruel & fiere.

« Jamais Triſtan, le Châtelain (de
» Coucy) ni Blondeau (de Néele) n'ai-
» merent autant que je vous aime, chere
» & douce Dame. Je crois même chérir
» plus que qui que ce ſoit au monde. Au
» reſte, ne m'en croyez pas ſeulement
» d'après mes diſcours ; croyez-en mon vi-
» ſage, & mes yeux vous prouveront que
» votre cœur m'eſt cruel & fier. »

FERRIERES (Raoul de) vivait ſous S. Louis, & nous a laiſſé neuf chanſons.

FERRIS (Lambert). Il y avait ſous S. Louis un *Ferris Paſté*, Seigneur de Chaleranges, &c. nommé Maréchal de France, dans trois chartes : il fut envoyé en 1226 en ambaſſade en Flandres, avec Raoul de Mello, probablement neveu de Dreux de Mello, Connétable de France, pour recevoir de Jeanne, Comteſſe de Flandres, le château de Douay & pluſieurs autres places. Notre *Lambert Ferris* eſt peut-être le même que *Ferris Paſté*, ou quelqu'un de ſes parens. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il vivait vers 1250, & nous a laiſſé deux chanſons.

FERTÉ (Meſſire Hugues de la) était probablement le Seigneur de la *Ferté-Bernard*, à qui le Comte de Bretagne adreſſa la chanſon qui nous

reſte de lui : nous en avons trois d'*Hugues de la Ferté*. Ce Seigneur vivait ſous S. Louis & ſous Philippe-le-Hardi.

FONTAINE, de Tournay (Jean de la) connu ſeulement par le manuſcrit du Vatican.

FOURNIVAL (Richard de) Chancelier de l'égliſe d'Amiens. On trouve ſes chanſons dans un de ſes ouvrages en proſe intitulé : *Li Commandement d'Amour*. Il a auſſi compoſé le *Beſtiaire d'amour* (*a*) proſe mêlée de vers. Il vivait ſous S. Louis. Il ne nous reſte que vingt chanſons de lui.

Chanſon de Richard de Fournival.

Je fu l'autrier en un autre païs
Q'uns Chevaliers ot une Dame amée.
Tant com la Dame fu en ſon bon pris
Li a s'amor eſconduite & vée :
Juſqu'à un jor qu'ele li diſt ; amis,
Mené m'avez par parole mains dis ;
Ore eſt l'amor conçue & donée,
Déſormès ſui tout à voſtre devis.

« L'autre jour je fus dans un pays où » un Chevalier avait aimé une Dame. Tant » qu'elle fut jeune, elle lui refuſa conſtam- » ment ſon amour. Mais un jour enfin elle » lui dit : ami, vous m'avez juſqu'à pré- » ſent beaucoup ſollicitée, j'ai conçu à » mon tour de l'amour pour vous, & je » veux bien conſentir à vos deſirs. »

Li Chevaliers la regarda el vis,
Si la vit mult pâle & décolorée.
Par Dieu ! Dame, mort ſui & entrepris,
Quant dès l'autrier ne ſoi ceſte penſée :
Li votre vis qui ſemblait flor de lis
M'eſt ſi torné du tout de mal en pis,
Ce m'eſt avis que me ſoïez enblée.
A tart avez, Dame, ceſt conſeil pris.

« Le Chevalier la regarda au viſage : il » vit qu'elle était ſans couleurs & ſans fraî- » cheur. Par Dieu, Madame, dit-il, il » faut que je ſois bien malheureux de n'a- » voir pas ſu autrefois quelle était votre » bonne volonté ; mais vos joues qui me » ſemblaient fleurs de lys, me paraiſſent » aujourd'hui, telles que je croirais voir » une autre. Madame, vous vous êtes » aviſée trop tard. »

Quant la Dame s'oï ſi rampoſner,
Grant duel en ot ; ſi diſt par felonnie :
Danz Chevaliers, on vous doit bien gaber.
Cuidiez-vous donc qu'à certes le vous die ?

« Quand la Dame entendit qu'on lui » faiſait ce reproche, elle en fut très pi- » quée, & dit avec mépris : Sire Chevalier, » vous voulez donc qu'on ſe moque de

(*a*) Le *Beſtiaire d'amour* eſt un traité ſur la nature des différentes *bêtes* ou animaux, avec des applications morales, tant mauvaiſes que bonnes.

Nennil certes ; onc ne l'oi en penſée.
Voulez-vous donc Dame de pris amer ?
Nennil certes ; ainz auriez envie
D'un biau vallet béſier & acoler.

» vous. Quoi ! vous avez cru que je par-
» lais tout de bon ! Non certes, jamais je
» n'en eus la penſée. Vous faites ſemblant
» maintenant de vouloir aimer une femme
» de qualité. Je n'en ſuis pas dupe, & ſais
» que vous préféreriez plutôt un beau
» garçon. »

Dame, ſet-il, j'ai bien oï parler
De votre pris, mès ce n'eſt orè mie.
Et de Troie ai je oï conter
Qu'ele fu-ja de mult grant ſeignorie.
Or n'i puet-on fors les places trouver.
Par tel réſon vous lo à eſcuſer,
Que cil ſoient reſté de l'yréſie
Qui déſormès ne vous voudront amer.

« Madame, répondit-il, j'ai bien, il eſt
» vrai, entendu parler de votre mérite,
» mais ce n'eſt pas d'aujourd'hui ; & j'ai
» entendu dire de Troie auſſi qu'elle eut
» une grande puiſſance ; mais maintenant
» on n'y trouve plus que la place. Ainſi je
» vous excuſe de trouver coupables de
» l'infâme héréſie ceux qui déſormais ne
» voudront pas vous aimer. »

Danz Chevaliers, mari avez gardé
Quant vous avez réprouvé mon aage,
Si j'avoïe tout mon jouvent uſé :
Si ſui-je tant bele & de haut parage
Qu'on m'ameroit à mult pou de biauté.
Qu'oncor n'a pas, ce cuit, un mois paſſé
Que li Marchis m'envoïa ſon meſſage
Et li Barons a pour m'amor ploré.

« Sire Chevalier, vous n'y avez pas bien
» regardé quand vous m'avez reproché
» mon âge, comme ſi j'avais paſſé entiére-
» ment ma jeuneſſe. D'ailleurs je ſuis d'une
» naiſſance & d'une qualité telles qu'on
» m'aimerait encore quand je ne ſerais pas
» belle. Il n'y a gueres qu'un mois, je
» penſe, que le Marquis m'envoya un
» meſſage, & que le Baron a pleuré pour
» obtenir mon amour. »

Fremaux de Lille, vivait dans le treizieme ſiecle, & nous a laiſſé trois chanſons médiocres.

Gace Brulés (Meſſire). Preſque tous les manuſcrits anciens lui donnent le titre de *Monſeigneur*, & le font ami de Thibaut, Comte de Champagne. Quelques Auteurs (*a*) même avancent *qu'ils firent entr'eux les plus belles chanſons les plus délitables & les plus mélodieuſes qui furent oncques oyées.*

Quelques manuſcrits l'appelent *Gaſte-blé* (*b*) ; & il eſt certain que de

(*a*) (Voyez la Chronique de Saint Denis).

(*b*) Il y a même dans les manuſcrits de M. de Sainte-Palaye une chanſon qui commence ainſi : *Pour mieux valoir, &c.* ſous le nom de *Gaſte-blé* ; elle n'eſt nulle part ſous le nom de Gace.

ſon tems, il y avait en Champagne une famille noble de ce nom. S'il eût été ami intime du Comte de Champagne, il l'aurait nommé dans quelqu'une de ſes chanſons, & ce Prince l'eût nommé dans les ſiennes. Comme cela n'eſt dans aucune de celles qui nous ont été conſervées, il y a grande aparence qu'ils ne ſe connaiſſaient pas. *Gace* nous aprend, par ſes chanſons, qu'il ſéjourna quelque tems en *Bretagne*, & laiſſe entendre qu'il s'y était retiré; mais ſans nous en aprendre la cauſe. Il paraît auſſi que le Comte de Bretagne adoucit ſes peines autant qu'il lui fut poſſible.

Gace fut un des plus aimables Poëtes de ſon tems, & ſans contredit celui qui écrivait le plus purement alors. Il y a une grande différence de ſes vers à ceux de ſes contemporains. Il a adreſſé la plupart de ſes chanſons à une Dame, dont il n'oſe pas dire qu'il eſt amoureux, & qu'il ne nomme pas; les autres le ſont au Comte & à la Comteſſe de Blois, au Comte Joffroy, à Guillon (ſon bel ami) à Gui de Ponceaux & à Oudin.

Gace floriſſait vers 1235.

Nous avons de lui ſoixante dix-neuf chanſons, dont il ne ſe trouve que quarante-ſix dans le manuſcrit de M. le Marquis de Paulmy.

Paquier cite pour la premiere chanſon du Roi de Navarre celle qui commence par.

Au renouviau de la doulſour d'été.

Mais dans tous les manuſcrits où nous l'avons trouvée, elle eſt attribuée à *Gace*; & dans l'édition de M. Leveſque de la Ravaliere, qui raporte ſoixante-ſix chanſons de ce Prince, il ne fait pas mention de celle-là.

Chanſon de Gace.

Les oiſillons de mon païs
Ai oïs en Bretaingne.
A leur chant m'eſt-il bien avis
Q'en la douce conpaingne
Les oï jadis.
Se g'i ai meſpris,
Il m'ont en ſi doux penſer mis
Qu'à chançon fere me ſuis pris
Tant que je parataingne
Ce qu'amors m'ont lonc tens promis.

» J'ai entendu en Bretagne les oiſeaux » de mon pays, & il me ſemble à leur » chant que ce ſont ceux que j'entendis » un jour dans la compagnie de ma belle. » Au reſte, ſi je me trompe, ils m'ont inſ- » piré de ſi douces penſées, que je veux » faire une chanſon (laquelle je chante- » rai) juſqu'à ce que j'obtienne ce que, » depuis ſi longtems, amour m'a promis. »

De longue atente m'eſbahis

« Je m'étone d'un ſi long délai, ſans ce-

pendant

Sanz ce que je m'en plaingne.
Ce me tout le gieu & les ris.
Nus qui amors enpraingne
N'eſt d'el ententis :
Mon cuer & mon vis
Truis mainte foix ſi entrepris
Un fox ſenblant j'ai apris.
Qui qu'en amour m'eſpraingne ;
Ainz certes plus ne li meſtis.

» pendant m'en plaindre. Il m'ôte l'envie
» de jouer & de rire. C'eſt à quoi perſone
» ne ſongera quand il commencera d'ai-
» mer. Mon cœur & mon viſage ſe trou-
» vent ſi ſouvent affligés, que j'en ai con-
» tracté l'air d'un homme ſans raiſon. Voi-
» là ce qu'Amour me fait éprouver, & ce-
» pendant jamais il n'a eu à ſe plaindre de
» moi. ».

AUTRE.

A l'entrant du douz termine
Du mois nouvel,
Que la flor neſt en l'épine,
Et cil oiſel
Chantent parmi la gaudine
Seri & bel,
Lors me raſaut amors fine
D'un très douz mal
Que je ne penſe al
Fors là où mes cuers s'acline.

» Quand commence la douce ſaiſon du
» printems, quand fleurit l'aubépine, &
» que les oiſeaux chantent à l'envi ſous la
» feuillée ; amour alors m'ataque d'un doux
» mal, tel que je ne puis penſer ailleurs
» qu'à celle vers qui mon cœur penche. »

Onques d'autrui n'oi envie,
Ne jamais n'aurai :
Et ſi mes cuers ſi affie,
De duel morrai ;
Car trop main greveuſe vie
Des max que j'ai.
Hélas ! ele ne ſet mie,
Ne je ne ſai,
Se je jamès li dirai
Bele, ne m'ociez mie.

« Jamais je n'eus & jamais je n'aurai en-
» vie d'une autre ; & ſi mon cœur perſévere
» à l'aimer, je m'atends à mourir de dé-
» plaiſir ; car les maux que je ſens me
» font mener une vie trop douloureuſe.
» Hélas ! Elle n'en ſait rien ; & je ne ſais
» moi-même ſi jamais j'aurai la hardieſſe
» de lui dire : Belle, ne m'ôtez pas la vie. ».

A touz les jorz de ma vie
La ſervirai,
Et ſerai en ſa baillie
Tant com vivrai,
Ne ja de ſa ſeignorie
Ne partirai,
Et ſe briément ne m'aïe
Trop grant mal trai ;
Mès gueriz ſui ſe g'en ai
Un biau ſenblant en ma vie.

« Tant que je vivrai, je veux la ſervir &
» reſter toujours ſous ſon empire ; jamais je
» ne me ſouſtrairai à ſa loi. Je ſais bien que
» ſi elle n'a pitié de moi, j'ai tout à crain-
» dre ; mais auſſi je ſuis guéri, ſi, dans ma
» vie, j'obtiens d'elle un regard favorable. ».

GAIDIFER, n'eſt connu que par le manuſcrit du Vatican, qui a conſervé cinq de ſes chanſons.

GIEVENCY (Adam de) Poëte du treizieme ſiecle, n'eſt connu que par les recueils de chanſons qui nous reſtent de ce tems-là, & il nous en a laiſſé huit.

GOBIN, de Reims, a été confondu avec La Chevre de Reims; & ce ſont cependant deux Poëtes différens. Ils vivaient tous deux ſous S. Louis; & Gobin nous a laiſſé deux chanſons.

Mult ſerait bone vie
De bien amer,
Qui aurait bele amie,
Pour déporter,
Sanz orgueil, ſanz folie
Et ſans guiler,
Ne ja n'euſt envie
D'autrui amer;
Ne me vouſiſt fauſſer,
Mès, com loïal amie,
Celui amer
Qui de fin cuer la prie.

« La douce vie que ce ſerait de bien aimer, ſi l'on avait, pour ſe divertir, belle » amie ſans fierté, ſans caprice & ſans » tromperie, qui n'eût point envie d'aimer un autre, qui ne voulût point vous » trahir; mais, comme une amante loyale, » s'atacher à celui qui l'aime d'un cœur ſincere. »

GUILLAUME. Fauchet fait mention de quatre Poëtes de ce nom, mais dont chacun avait un ſurnom.

Guillaume Viaux.
Guillaume le Viniers.
Guillaume de Lorris.
Guillaume de Villeneuve.

Il paroît que celui-ci eſt un Poëte différent. Il eſt Auteur d'un poëme en vers de huit ſyllabes intitulé : *Li Beſtiares* ou *de la nature des Bêtes.* Il dédie ſon ouvrage à Raoul ſon Seigneur.

Guillaume, qui ceſt livre fiſt
En la definaille tant diſt
De Sire Raol ſon Seignor
Por qui il fu en tel labor:
Et li eſt bien guerdonné
Et bien promis, & bien donné.

Ce Seigneur était probablement *Raoul de Coucy*; l'orthographe de ce poëme étant un peu Picarde, & le ſtyle paraiſſant être celui du ſiecle de Philippe Auguſte. On dit auſſi qu'il a fait des chanſons.

GRIEVILER n'eſt connu que par le manuſcrit du Vatican, qui a conſervé ſix de ſes chanſons.

GUIOT, de Dijon, l'un des Poëtes du treizieme ſiecle, nous a laiſſé ſeize chanſons qu'on ne trouve que dans le manuſcrit du Roi, hors quatre qui ſont dans celui de Noailles.

HEDIN (Jacques de). Nous avons deux chanſons de lui, dont une contre les femmes; de celle-ci nous avons cru pouvoir copier le premier couplet.

Je chant comme dervez,
Com cil qui eſt guilez
D'amors toute ſa vie.
Proëce, loïautez,
Ne valor, ne bontez,
Ne ſens, ne cortoiſie
N'ont mès, d'amours aïe;
Car cil qui fame prie
N'iert jamès eſcoutez
S'il n'a deniers aſſez
Et la bourſſe garnie.

« Je chante comme un homme furieux,
» comme un homme trompé toute ſa vie
» par amour. Proueſſe, loïauté, mérite,
» bonté, eſprit, courtoiſie, tout cela eſt
» inutile pour obtenir ſecours de lui : celui
» qui prie une femme, peut être sûr de n'être
» jamais écouté s'ils n'apporte beaucoup
» d'argent & la bourſe garnie ».

Il eſt mort vers 1270.

HELINAND. Fameux Poëte ſous Philippe Auguſte. Paquier (page 598) nous dit *qu'on le renommait particuliérement pour chanter quelque belle chanſon devant le Roi.*

« Quant li Roy ot mangé, s'appella Helinand
» Pour l'y esbanoyer commanda que il chant ».

Le roman d'Alexandre de Paris, d'où ſont tirés ces vers, nous aprend qu'on faiſait venir ce Poëte après que le Roi avait mangé, & qu'alors il chantait des vers ſur quelqu'effet de la nature, ou ſur quelque ſujet tiré de la fable à peu-près comme nous voyons dans Homere que Phemius & Demo-

docus chantaient à la table d'Alcinoüs & de Pénélope ; & dans Virgile, qu'Yopas chantait à la table de Didon.

Helinand était de Beauvais & Religieux de l'Abbaye de Fremont, ordre de Cîteaux.

Il vécut d'abord en homme du monde & en Poëte de Cour ; puis se retira à Fremont, dans le diocèse de Beauvais. L'Eglise l'a canonisé ; ce qui n'arrive pas fréquemment aux Poëtes. Le célebre Avocat Loisel tira ses œuvres de la poussiere au commencement du dix-septieme siecle, & en donna une édition assez exacte. Il mourut vers 1220.

Hugues (Chatelain d'Arras) Poëte du treizieme siecle, ne nous a laissé qu'une chanson.

Hugues le Maronniers, ami de Simon d'Authies, vivait par conséquent sous S. Louis. Nous n'avons de lui qu'une seule chanson.

Hugues le Roy a fait plusieurs chansons, & le Fabliau du *vair Palefroi* qui a été fameux.

Il vivait sous S. Louis.

Jean l'Orgueneur, vivait dans le treizieme siecle, & nous a laissé deux chansons.

Jean (le Petit). Nous n'avons qu'une chanson de lui.

Josselins de Dijon. Les manuscrits du Roi & de Noailles nous ont conservé deux chansons de ce Poëte du treizieme siecle.

Kaukesel (Maître Guibert de). Nous en avons quatre de lui, & nous savons qu'il vivait vers 1250.

Laceni (Oudart de) ne nous a laissé que trois chansons, & était un des Poëtes du treizieme siecle.

La Chievre de Reims a été confondu quelquefois avec Gobin de Reims. Il vivait, ainsi que Gobin, dans le treizieme siecle, & nous a laissé cinq chansons.

LAMBERT l'aveugle. Une ſeule chanſon de lui, que l'on trouve dans le manuſcrit du Roi, nous prouve qu'il vivait dans le treizieme ſiecle.

LE MOINE de S. Denis. Le manuſcrit du Roi nous a conſervé trois de ſes chanſons, dont une prouve qu'il n'avait pas de trop bonnes mœurs; nous n'en raporterons que ce coupler.

En non Dieu c'eſt la rage
Que li maus d'amors;
S'il ne m'aſſoage,
Ne puis ſoufrir ſon outrage,
Mon corage
En retrairai:
De li partirai.
Mais n'eſt pas par moi;
Car quant la voi, la voi, la voi,
La belle, la blonde,
A li m'ottroi.

« Par Dieu c'eſt une rage que le mal » d'amour. Je ne puis plus ſouffrir ſes tour- » mens; s'il ne me ſoulage, je lui retirerai » mon cœur, je le quitterai. Mais cela n'eſt » pas en mon pouvoir, car quand je la » vois ma belle, ma blonde, je me livre » à elle ».

LILLE (le Tréſorier de) ou Pierre le Borgne, vivait ſous S. Louis, & nous a laiſſé trois chanſons.

Chanſon du Tréſorier de Lille.

Joie ne guerredon d'amors
Ne viennent pas par biau ſervir;
Car on voit ceus ſouvent faillir
Qui ſervent ſanz changier aillors.
Si m'en aïr,
Quant cele ſerf ſanz repentir
Qui ne me veut fere ſecors.

« Ce n'eſt pas par la fidélité des ſer- » vices qu'on obtient les plaiſirs & la ré- » compenſe d'amour, puiſqu'on voit ſou- » vent échouer ceux qui aiment ſans inconſ- » tance. Pour moi je m'en courrouce quand » je ſers conſtamment celle qui refuſe de » me ſecourir.

Voir eſt qu'amors eſt grant douçor,
Quant dui cuer ſont un ſanz partir;
Mès amors fet les ſiens languir
Et les ennuiz tozjors ſoffrir.
Bien os géhir
Que ne puis à amors venir,
Et en li giſt tout mes recors.

» Il eſt bien vrai qu'amour eſt une » grande douceur, quand deux cœurs réunis » n'en font plus qu'un pour toujours. Mais » amour fait languir les ſiens, il leur fait » ſouffrir des peines continuelles. J'oſe m'en » plaindre, car je ne puis réuſſir, & en » lui cependant eſt toute mon eſpérance.

Li haut pris & la grant valor
De la bele que tant deſir,

» Le mérite incomparable de la belle » que je deſire ſi ardemment, ſa beauté

Sa biauté qu'en mon cuer remir,
Ses cler vis, ſa freſche color
Me font creïr
Ma mort, & bonement ſouffrir
Les max d'amors & les dolors.

» dont mon cœur s'occupe, ſon viſage éclat-
» tant, ſa fraîcheur, me font craindre la
» mort, & cependant ſouffrir avec patience
» les maux & les douleurs d'amour.

Ha! bele, des non pers la flor,
Ne fetes votre pris mentir
Par trop merci contretenir:
Quanque vous viengne déſenors,
Vueil melz morir.
Si n'aura en vous qu'aconplir,
Ne n'en ferez rien à rebors.

» Ah! belle, la fleur des femmes incom-
» parables, n'affoibliſſez point ce que vous
» valez, en me refuſant trop long tems
» merci; j'aime mieux mourir que de vous
» voir faire un reproche; vous ſerez alors
» accomplie, & ne ferez plus rien de blâ-
» mable.

Ja voir n'iert periz mes labors,
Se fins cuers doit d'amors joïr:
Mès je criem par trop haut choiſir
Ne ſoit mes guerredons trop cors.
Par ſon pléſir
Li pri de merci accueillir.
Aumoſne li eſt & honors.

» Oui certes mes ſervices ne ſeront point
» ſans ſuccès, ſi un cœur conſtant doit
» eſpérer les jouiſſances d'amour; mais je
» crains qu'ayant porté mes vœux trop haut,
» ma récompenſe ne ſoit trop petite. Je
» ſupplie donc ma belle de m'accorder
» merci de ſon bon gré; c'eſt une aumône,
» & elle lui fera honeur ».

Loris (Guillaume de) Auteur du Roman de la Roſe.

« Ce eſt le Roman de la Roſe
» Où l'art d'amours eſt toute encloſe »,

C'eſt une imitation de l'Art d'aimer d'Ovide, mais qui malheureuſement ne reſſemble point du tout à ſon original.

Loris vivait encore en 1260; on croit qu'il étudiait en Droit, & on en donne pour preuve ces vers :

« Ainſi nos dit Juſtiniens
» Qui fit nos livres anciens ».

Louvois (Meſſire Jean de). On trouve une ſeule chanſon de lui dans le manuſcrit du Roi. Il vivait vers 1240.

Mailli (Monſeigneur Bouchard de) (*a*) vivait au milieu du treizieme

(*a*) Le manuſcrit du Roi donne cette chanſon à Bouchard de Mailli, & la table de celui de Sainte-Palaye à Boucars de *Marli*.

ſiecle, & a fait une longue ſatyre intitulée : *l'Eſtoire li Romans de Monſeignor Thiebault de Mailly*. Elle eſt curieuſe par la quantité de perſonages qu'il y nomme. Il ne nous reſte de lui qn'une chanſon.

MAILLI (Mathieu de) probablement le fils du précédent, était Chambellan de Philippe le Hardy en 1271.

MAISONS (Gille de) nous a laiſſé deux chanſons, & vivait ſous S. Louis.

MAISONS (Jean de) vivait ſous S. Louis, & ne nous en a laiſſé qu'une.

MARBEROLES (Meſſire Robers) Gentilhomme de Thibaut, Roi de Navarre, nous a laiſſé trois chanſons qui ne valent pas grand'choſe ; on croit qu'il mourut à la Croiſade de 1239, ou qu'il demeura captif chez les Infideles. Il dit qu'il ne fait des chanſons tendres que par coutume ; qu'au reſte il n'aime point & n'aimera de ſa vie, parcequ'il n'y a plus de véritable amour ſur terre.

» Mort eſt amours, mort ſont cils qui aimoient
» Les faux amanz l'ont fait du tout faillir ».

Nous n'avons de lui que trois chanſons.

MARCHE (le Comte de). Ce Comte de la Marche était *Hugues* qui ſe révolta pluſieurs fois contre S. Louis. Il avait épouſé *Iſabelle d'Angoulême*, veuve de Jean Sans terre, Roi d'Angleterre, & mere de Henry III. né en 1207. Cette Princeſſe avait été promiſe au Comte de la Marche, avant que d'épouſer le Roi Jean ; elle s'unit au Comte après la mort du Roi, arivée le 19 Octobre 1216.

Nous ne connaiſſons que Mathieu de Marli, de la maiſon de Montmorency, à qui on puiſſe l'attribuer. Il était Chambellan de France en 1272.

Au lieu de *Bouchard*, il eſt poſſible qu'il faille lire *Thibault* ; car on lit dans les *Antiquités de Picardie*, par la Morliere, pag. 232, que *Thibault de Mailli* a dignement écrit en vers, & eſt eſtimé entre les premiers romanciers de la France. Il eſt probable que ce Thibault était l'auteur des chanſons ; il vivait en 1277.

Lorſque S. Louis donna le Comté de Poitiers à Alfonſe ſon frere, le Comte de la Marche ne voulut point lui rendre homage. S. Louis marcha contre lui, & gagna la bataille de Taillebourg, où *Hugues* fut taillé en pieces. Ce malheureux Comte fut obligé de venir trouver le Roi dans ſon camp vis-à-vis Pons, de ſe jetter à ſes pieds & de ſe ſoumettre. Il ne nous reſte de lui que trois chanſons.

Chanſon du Comte de la Marche.

Puiſque d'amours m'eſtuet les maus ſouffrir,
Merveilles eſt c'on les puis endurer ;
Car enſi ſui du tout à ſon pléſir
Que nuit ne jor ne puis aillors penſer.
Mon cuer li ai leſſié ſanz recouvrer ;
Et s'il revient failli à amaïer,
Pour ce li pris, pour Dieu, qu'il ne m'ocie.

« Depuis que je ſuis condamné à ſouf-
» frir les maux d'amour, je m'étonne com-
» ment on peut les endurer ; car je ſuis
» tellement en ſon pouvoir, que ni le jour
» ni la nuit je ne puis avoir d'autres pen-
» ſées. Je lui ai abandonné mon cœur ſans
» retour, & s'il ne veut s'adoucir pour moi,
» je le prie, au nom de Dieu, de ne pas
» me donner la mort.

Douce dame, quant je primes vous vi,
Touz esbahiz le ſalu oubliai :
N'eſt merveilles ſe je m'en esbahi,
Car à mon cuer pas ne m'en conſeillai :
Si vous l'aviez, onc puis ne'l recouvrai,
Tant li fuſtes de bele conpaingnie,
Qu'ainz puis entrer ne vout en ma baillie.

» Douce dame, la premiere fois que je
» vous vis, je reſtai tellement interdit que
» j'oubliai de vous ſaluer ; & je ne dois
» pas m'étonner de cette émotion, car je
» ne pouvais plus conſeiller mon cœur.
» Vous l'aviez pris dès le moment, je ne
» l'ai point recouvré depuis, & il ſe plaît
» tant d'être auprès de vous qu'il ne veut
» plus revenir en mon pouvoir.

Et puiſqu'en vous a ſon repaire pris,
N'a pas failli à ſoi bien hebergier :
Car vous avez povoir de garantir
Contre touz çaus qui le voudront gréver.
Et ſi avez ſeur toutes loz & pris ;
S'eſtes, dame, de biauté ſi garnie
Que riens ne faut en vous, ma douce amie, (a)

» Au reſte puiſque c'eſt chez vous qu'il
» s'eſt logé, je ne dois pas blâmer ſon
» choix : car vous pouvez le garantir des
» efforts de toutes celles qui lui en vou-
» draient : & vous l'emportez tant ſur elles,
» & poſſédez tant de beauté que je ne vois
» rien à deſirer en vous, ma douce amie,

Fors que pitiez. Dont trop ſui esbahiz :
Si que j'en ſui à méſeſe mult grant ;

» Que la pitié. Je m'en étonne, & m'en
» trouve fort à plaindre : car jamais, ſi je

(a) Le ſens de ce couplet ne finit qu'avec les trois premiers mots du premier vers du couplet ſuivant.

Car

Car à nul jor, ſi conme il m'eſt avis,
Ne poi avoir de vous un biau ſenblant.
Ne ſai pourquoi. S'onques en mon vivant
Ne fis vers vous ne mal ne félonnie,
Ne en penſer, n'en dire vilanie.

» me le rapele, je ne pus obtenir de vous
» un doux regard. J'en ignore la raiſon;
» jamais pendant ma vie je ne vous man-
» quai par perfidie, par trahiſon, par
» aucune penſée, ni parole déshonnête.

Douce dame, quant de vous départi,
Toz effréez d'illucques m'en allai,
Si c'onques puis, pour verté le vous di,
Ne poi ſavoir quele part je tornai.
Hé! las! qui ſet de moi que devendrai!
Tant ai au cuer d'angoiſſe & de haſchie,
Que je morrai, ſe pitié ne m'aïe.

» Douce dame, quand je vous quittai
» (*a*), je ſortis hors de moi-même; telle-
» ment que depuis (je vous dis la vérité)
» je n'ai ſu de quel côté tourner Hélas
» qui ſait ce que je vais devenir! J'ai au
» cœur tant d'angoiſſe & de douleur que
» je m'attends à mourir, ſi votre com-
» paſſion ne me ſauve ».

MARCHIS ou MARQUIS (Bernard) Chambellan de Philippe le Long; alors Comte de Poitou en 1320. On a de lui pluſieurs chanſons en vers Provençaux.

MARTINS LE BEGUINS, de Cambray, n'eſt connu que par le manuſcrit du Vatican, qui nous a conſervé quatre de ſes chanſons.

MATHIEU le Juif, vivait ſous S. Louis, & nous a laiſſé deux chanſons.

MATHIEU DE GANT, LE CLERS, vivait dans le même tems, & nous a laiſſé ſix chanſons.

MAUVOISIN (Robert de) floriſſait vers l'an 1250, & ne nous a laiſſé qu'une chanſon.

MONIOT d'Arras (Jean). Quelques-uns croient que Moniot était ſon nom de famille; d'autres prétendent que ce mot veut dire *petit Moine*. Il vivait ſous S. Louis, & nous a laiſſé ſeize chanſons.

PASTOURELLE.

Ce fu en Mai,
Au douz tens gai
Que la ſéſons eſt bele;

« Ce fut en mai au doux tems gai que
» la ſaiſon eſt belle, je me levai un matin
» & allai me promener près d'une fontaine.

(*a*) Il fit probablement cette chanſon après être parti pour la Terre-Sainte, en 1239.

Main me levai,
Joer m'alai
Léz une fontenele.
En un vergier
Clos d'eſglantier
Oï une viele.
Là vi dancer
Un chevalier
Et une damoiſelle.

» J'entendis dans un verger clos d'églan-
» tier le ſon d'une vielle, & là je vis danſer
» un chevalier avec une demoiſelle.

Cors orent gent
Et avenant,
Et mult très biau d'ançoient;
En acolant
Et en beſant
Mult biau ſe déduiſoient.
En un deſtor
Au chief du tor
Dui & dui s'en aloient.
De ſor la flor
Le gieu d'amor
A leur pléſir feſoient.

» Ils avaient le corps bien fait & plein
» de graces, & ils danſaient très-bien. Je
» les voyais s'accoler, ſe baiſer & s'amuſer
» beaucoup. Enfin tous deux s'en allerent
» au bout du verger dans un endroit dé-
» tourné, & ſur l'herbe fleurie ils jouerent
» à leur aiſe le jeu d'amour.

J'aillai avant,
Trop redoutant
Que nus d'els ne me voie,
Maz & penſanz
Et deſtranz
D'avoir autre tel joie.
Lors vi lever
Un de leur per,
De ſi loing com g'eſtoie,
A apeler,
A demander
Qui ſui & que querroie.

» Je m'approchai, quoique craignant
» qu'ils ne m'apperçuſſent, triſte & penſif,
» & deſirant goûter la même joie qu'eux.
» Alors je vis un de ce couple ſe lever
» & me crier à l'endroit où j'étais, pour
» me demander & mon nom & ce que je
» voulais.

J'alais vers aus;
Di lor mes maus,
Que une dame amoie,
A qui loïauz,
Sanz eſtre faux,
Tout mon vivant ſeroie,

» J'allai à eux; je leur contai mes maux;
» que j'aimais une dame à qui je voulais
» être dévoué toute ma vie, fidellement
» & ſans tromper; & pour laquelle j'éprou-
» vais des peines & des tourmens tels que
» je ne pouvais en donner l'idée. Hélas!

Por qui plus ſent
Paine & torment
Que dire ne porroie.
Las ! or morrai,
Car bien le ſai,
S'ele ne me ravoie.

» j'en mourrai, & je m'y attends, ſi elle » ne daigne me rendre la vie.

Courtoiſement
Et gentement
Chaſcuns d'els me ravoie,
Et dient tant
Que Diex briement
M'envoit de cele joie
Pour qui j'atenz
Grant marrement.
Et je leur en rendoie
Merciz mul grant,
Et en plorant
A Dieu les conmandoie.

» Chacun d'eux alors avec douceur & po- » liteſſe me conſola. Ils m'aſſurerent plu- » ſieurs fois que Dieu bientôt m'enverrait » ce plaiſir, dans l'eſpoir duquel je ſouffre » tant. Je leur fis des remercimens ſans » fin, & en pleurant je pris congé d'eux ».

MONIOT, de Paris (Jean). On a de lui un ouvrage intitulé : *Le Ditelet de fortune.*

D'autres diſent que cette piece eſt de Moniot d'Arras. Ils vivaient tous deux ſous S. Louis. Nous avons onze chanſons de Moniot de Paris.

MOULINS (Meſſire Pierre de). Quatre chanſons que le manuſcrit de Ste.-Palaye nous a conſervées de lui, nous aprenent qu'il vivait ſous le regne de S. Louis.

MUSET (Colin) était un ſimple Jongleur ou Meneſtrel, que ſon eſprit éleva au grade d'Académicien de Troyes & de Provins.

M. le Marquis de P. croit que le Roi de Navarre ne laiſſa pas longtems *Colin Muſet* faire le métier d'un vil chanteur, courant les champs pour gagner ſa vie ; & qu'il le prit à ſon ſervice.

Une tradition fort ancienne nous aprend que *Colin Muſet* contribua de ſes deniers à la conſtruction du portail de Saint Julien des Ménétriers, qui ſubſiſte encore dans la rue Saint Martin, & qu'on l'y a repréſenté jouant du violon. Cet inſtrument reſſemble trop aux violons

de nos jours, pour ne pas avoir été ajouté à la figure long-tems après qu'elle a été faite. On a voulu que la Vielle ait été inventée par *Colin Muſet;* mais nous lui avons prouvé une bien plus ancienne origine dans notre ſecond Livre. On l'a fait auſſi à tort l'inventeur du Vaudeville. M. le Marquis de Paulmy a raiſon de le croire plutôt l'inventeur des chanſons à danſer, du moins n'en connaiſſons-nous aucune plus ancienne que la ſienne (*a*). Il ne nous reſte de lui que trois chanſons.

Chanſon de Colin Muſet.

Volez oir la muſe Muſet?
En Mai fut fete un matinet,
En un vergier flori, verdet,
Au point du jor,
Où chantoient cil oiſelet
Par grant baudor.
Et j'alai fere un chapelet
En la verdor:
Je le fis bel, & coiute, & net
Et plain de flor.
Vis une dancele
Avenant & mult bele,
Gente pucele,
Bouchete riant,
Qui me rapele:
Vien ça, ſi viéle
Ta muſe en chantant
Tant mignotement.

« Voulez-vous ouir la chanſon de Muſet?
» elle fut faite en Mai, un certain matin
» dans un verger verd & fleuri, au point
» du jour, tandis que chantaient à l'envi
» les oiſeaux. J'allai ſur la prairie faire un
» chapel; je le fis beau, propre, bien tour-
» né, plein de fleurs. Alors j'apperçus une
» demoiſelle attrayante & belle, une pu-
» celle gentille, qui avec un joli ſourire,
» m'appela. Viens-çà, Muſet, joue-moi de
» ta vielle en chantant ta chanſon ſi joli-
» ment,

J'alai à li el praëlet
O tout la viele & l'archet;
Si li ai chanté le Muſet
Par grant amour
. . . . . .
. . . . . .

» J'allai à elle dans la prairie avec ma
» vielle & mon archet (*b*), je lui chantai
» mon Muſet amoureuſement . . . . . ;
» . . . . . .
» en voyant ſes cheveux blonds, ſes cou-
» leurs vermeilles, ſon gentil corps qui

Ces deux vers ſont corrompus dans l'original.

(*a*) On la trouvera en Muſique à la fin de ce Livre: elle a été remiſe en français par M. le Marquis de P.

(*b*) Il y avait alors pluſieurs eſpeces de vielles; celle à roue, & celle à archet que nous ne connaiſſons plus, & d'où l'on a prétendu que nous était venue la viole. On voit que c'eſt de cette derniere dont jouoit *Colin Muſet*, puiſqu'il parle de l'archet.

Et quand je vis ſon chef blondet
Et ſans color,
Et ſon gent cors amoureuſet,
Et ſi d'ator,
Mon cuer ſautele
Pour la damoiſelle
Mult renouvele
Ma joie ſouvent:
Ele ot gonele
De drap de Caſtele
Qui reſtincele.
Doux Dex! je l'aim tant
Du cuer loïaument.

» inſpirait l'amour, & ſes atours, mon cœur
» treſſaille pour la demoiſelle, & mon
» plaiſir augmente à chaque inſtant. Elle
» avait une gonnelle de drap de Caſtille
» très-brillant. Dieu! je l'aime tant & ſi
» loyalement!

Quand j'oi devant li viélé
Pour avoir s'amour & ſon gré,
Elle m'a bien guerredoné,
Soe merci,
D'un béſier à ma volenté.
Dex! que j'aim ſi!
Et autre choſe m'a donné,
Com ſon ami,
Que j'avoie tant deſiré.
Ce m'eſt merci,
Plus ſui en joie
Que je ne ſoloie,
Quant cele eſt moie
Que je tant déſir.
Je ne prendroie
Avoir ne monnoie
Pour riens que voie.
Ne m'en quier partir,
Ainçois vuel morir.

» Quand j'eus viellé devant elle, pour
» mériter ſon amour & ſa grace, elle m'en
» récompenſa de ſon bon gré, par un bai-
» ſer que je pris à mon aiſe. Dieu! quel
» plaiſir! elle m'accorda autre choſe comme
» à ſon ami. J'obtins ce que j'avais tant
» ſouhaité; & je reſſentis une joie extraor-
» dinaire quand je vis à moi cette beauté
» que je deſirais ſi fort. Je ne céderais pas
» mon bonheur pour richeſſes, pour argent,
» ni pour rien au monde. Je ne veux pas
» m'en ſéparer, mais mourir à ſon ſervice.

Ore a Colin Muſet muſé,
Et s'a à deviſe chanté
Pour la bele au vis coloré
De cuer joli.
Maint bon morcel li a donné
Et départi,
Et de bon vin fort à ſon gré,
G'el vous affi.

» Ainſi joua Colin Muſet, & il chanta
» gaiement pour la belle aux joues ver-
» meilles. Elle lui donna maint bon mor-
» ceau & d'excellent vin, je vous jure,
» tant qu'il en voulut. C'eſt ainſi qu'il a
» vécu juſqu'à préſent. Il continuera de
» même; il chante gaiment, & proteſte
» qu'il veut ſervir amour. Il a grand joie,

Enſi à ſon ſiecle mené
Juſques ici ;
Oncor doignoie,
En chantant maine joie,
Mult ſe cointoie
Qu'amours veut ſervir.
Si a grant joie
El vergier où doignoie
Bien ſe convoie,
Bon vin fet venir
Très tout à loiſir.

» & ſe plaît à retourner au verger où il » ſe divertit à faire venir bon vin tout à » loiſir ».

NEELE (Perrot de) était l'ami de Bretel, & vivait du tems de S. Louis ; il nous reſte de lui une chanſon.

NEUVILLE (Jean de). Le manuſcrit du Roi nous a conſervé dix-neuf chanſons de lui. Il vivait dans le treizieme ſiecle.

Chanſon de Jean de Neuville.

Li douz tans de paſcor
Ma guéri,
Que vergier de colors
Sont flori,
Bois & pré raverdi,
Li oiſel ſor la flor ſunt resjoï.
Or balez, fins amis,
Por la bele au cler vis.

« Je ſuis guéri par le retour du doux » printemps, maintenant que les vergers » ſont émaillés de fleurs, que les bois & » les prés ſont reverdis, & que les oiſeaux » ſe réjouiſſent ſur les arbres fleuris. Or » danſez, tendres amans, pour la belle au » joli minois.

Ma dame n'os proïer,
Tant la dout,
Tant la crient avoier!
Car del tout
Me convient, ſanz dire rienz,
Devant ſon gent cors eſtre esbahis
Or, &c.

» Je n'oſe rien demander à ma dame ; » tant je la redoute, tant je crains de la » fâcher ! Je ſuis réduit à reſter devant ſa » jolie figure, tout ébahi, ſans dire un ſeul » mot. Or, &c.

Sovent ſouſpir & plor
Por celi
Qui ainc de ma dolor
N'ot merci,
Hélas! porcoi la vi,
Quant je por un regart mon cuer i mis
Or, &c.

» Souvent je ſoupire & pleure pour celle » qui jamais n'eut pitié de ma douleur. » Hélas ! pourquoi l'ai-je vue ce jour où » un ſeul regard me coûta mon cœur ! » Or, &c.

Dame, cil loſengier
M'ont traï
Qui vuelent dépécier,
Li honi !
Ce qu'amors eſtabli.
Dames & chevaliers aiment toz dis.
Or, &c.

» Dame j'ai été deſſervi par les médiſans
» qui veulent, (les méchans !) ſéparer ce
» qu'amour avait uni. Dames & cheva-
» liers aiment conſtamment : Or, &c ».

OISI (Meſſire Hugues d'). Thibaud le Bon, Comte de Blois, dernier grand Sénéchal de France, qui épouſa Alix de France, ſœur de Philippe Auguſte, était fils de Thibaud IV, dit le grand Comte de Champagne, & frere cadet de Henry I, auſſi Comte de Champagne. Ce Comte de Blois fut tué en 1191 au ſiége d'Acre, & laiſſa pluſieurs enfans, entr'autres *Marguerite* mariée à *Hugues d'Oiſi*, troiſieme du nom, Seigneur de Montmiral, probablement celui dont il nous reſte deux chanſons. Vers 1220, il y eut un *Jean d'Oiſi*, Seigneur de Montmiral, qui épouſa une *Elizabeth* de la maiſon de Champagne.

Chanſon de Mre Hugues d'Oiſi (a). Il manque les deux premiers vers.

. . . . . .
. . . . . .

Maugrez tous ſainz & maugré Dieu auſi
Revient Quenes, & mal ſoit-il végnans.
Honiz ſoit-il, & ſes préechemans ;
Et houniz ſoit ke de lui ne dit ſi.
Quant Dex verra que ſes beſoinz ert grans,
Il li faudra, car il li a failli.

. . . . . .
. . . . . .

« Malgré tous les Saints, & même en dépit
» de Dieu, Quenes revient ; & puiſſe-t-il re-
» venir pour ſon malheur. Honni ſoit-il lui &
» ſes prédications, & honni celui qui ſur lui
» ne dira ſi. Quand Dieu verra que la Terre-
» Sainte eſt dans une grande détreſſe, il l'a-
» bandonuera puiſqu'il en a été abandonné.

(a) Cette chanſon eſt ſatyrique. Elle eſt faite contre M. Quenes de Bethune, qui avait pris la croix, & avait annoncé ſon départ par la chanſon,

Ahi amors ! com dure départie.

Si elle eſt de lui, comme les manuſcrits du Roi & du Vatican la lui attribuent. On la trouvera dans le chapitre ſuivant parmi celles du Châtelain de Coucy.

Déchantez maiz, Quenes, je vouz en prie;
Car vos chançons ne ſont més avenanz.
Or menrez-vous honteuſe vie ci;
Ne vouſiſtes por Dieu morir joïanz,
Or vous conte-on avœc les récréanz:
Si remaindroiz avœc vo Roi failli.
Ja dame Diex qui ſeur touz eſt puiſſanz,
Du Roi avant, & de vous n'ait merci.

» Déchantez déſormais, Quenes, je vous
» en prie, car vos chanſons ne convien-
» nent plus. Vous allez mener ici une vie
» honteuſe. Vous n'avez point voulu mou-
» rir glorieuſement pour Dieu, on va vous
» compter maintenant parmi les renégats.
» Vous reſterez avec votre lâche Roi.
» Que le Seigneur Dieu, qui eſt tout-
» puiſſant, n'ait pitié, ni du Roi d'abord,
» ni de vous enſuite.

Tout ſu Quenes preuz, quant il s'en ala;
De ſermoner & de gent preeſchier;
Et quant uns ſeuz en remanoit de ça,
Il li diſoit & honte & réprouvier.
Ore eſt venuz ſon lieu réconchier,
Et s'eſt plus orz que quànt il s'en ala;
Bien poet ſa croiz garder & eſtoïer:
K'encor l'a il tele k'il l'enporta.

» Quant Quenes s'en alla il fit des
» proueſſes pour ſermoner & prêcher les
» gens; quand il en voyait un ſeul reſter,
» il lui faiſoit honte & lui diſait des injures.
» Or, maintenant il eſt revenu faire caca
» dans ſon nid, & le voilà plus ſale que
» quand il eſt parti. Il peut bien garder
» & conſerver ſa croix, car elle eſt encore
» telle que quand il l'emporta ».

Ostun (Jacques d'). Une ſeule chanſon de lui nous eſt reſtée. Il vivait ſous S. Louis.

Paon (Philippe) a fait une chanſon, dont voici le premier couplet.

Se felon & loſengier
Ont parlé ſeur mi,
Or puent vif enragier
Car je di d'aus ſi,
Et ma douce dame auſi
Qui pou priſe leur dangier.
Et ſachiez de ſi
Pour l'amour que j'ai en li
Tien-je mon cuer ſi joli.

« Si les méchans & les médiſans ont
» parlé ſur moi, ils peuvent maintenant
» enrager tout vifs; car je dis ſi d'eux, &
» ma douce maîtreſſe auſſi qui craint peu
» leurs diſcours; & ſachez ſur ma foi que
» c'eſt l'amour que je trouve en elle qui
» me tient le cœur ſi joyeux ».

Il était l'un des Poëtes du treizieme ſiecle.

Pierre (Robers de la) a laiſſé neuf chanſons, & vivait ſous Saint Louis.

Prez

Prince de Morée (le). Le ſeul manuſcrit du Roi avait conſervé deux chanſons de ce Prince ; mais elles n'exiſtent que dans la table, & faiſaient aparemment partie de celles coupées par Henri III. Nous n'avons pu les retrouver nulle part, & nous ignorons quel pouvait être ce prince de Morée.

Quarignon (Renier de). Le manuſcrit de Ste.-Palaye renferme deux chanſons de ce Poëte du treizieme ſiecle.

Renti (Jean de) n'eſt connu que par douze chanſons de lui, qui ſe trouvent dans les manuſcrits de Ste.-Palaye & de Noailles.

Robert (de Reims) vivait ſous S. Louis, & nous a laiſſé cinq chanſons.

Robin, de Compiegne, ami de Bretel, vivait du tems de S. Louis.

Rogeret, de Cambray. Fauchet l'appele Roger, & dit qu'il jouait de la vielle.
Le Poëte le dit dans la ſeule chanſon qui nous reſte de lui : *Pour li faz ſonner ma viéle.*

Sauvage d'Arraz, Poëte du treizieme ſiecle, nous a laiſſé quatre chanſons.

Sauvage, de Béthune, vivait dans le même tems, & ne nous en a laiſſé qu'une.

Sauvales Cosses. Le manuſcrit du Vatican qui ſeul en fait mention, ne nous a conſervé qu'une ſeule chanſon de lui.

Semilli (Richard de) vivait ſous S. Louis, & érait ami de Gautier d'Argiès : nous avons quinze chanſons de lui.

Chanſon de Richard de Semilli.

J'aim la plus ſade riens qui ſoit de mere née
En qui j'ai treſtout mis cuer & cors & penſée.

« J'aime la plus belle perſonne que » femme ait engendrée. Je lui ai dévoué

Li douz Dex ! que ferai de s'amor qui me tue ?
Dame qui veut amer doit eſtre ſimple en rue,
En chambre o ſon ami ſoit renvoiſie & drue.

» mon cœur, mon corps & mes penſées.
» Dieu ! que ferai-je de ſon amour qui me
» fait mourir ? dame qui veut aimer doit
» dans la rue être modeſte ; mais dans la
» chambre avec ſon ami, elle doit être
» gaie & amoureuſe.

N'eſt rieus qui ne l'amaſt ; cortoiſe eſt à merveille ;
Plus eſt blanche que noif ; comme roſe vermeille.
Li douz Dex ! &c.

» Il n'eſt perſonne qui ne l'aimât, ma belle ;
» elle eſt courtoiſe juſqu'à étonner. Elle eſt
» plus blanche que neige, vermeille comme
» la roſe. Dieu ! &c.

Elle a un chief blondet, euz verz, boche ſadete,
Un cors pour enbracier, une gorge blanchete :
Li douz, &c.

» Elle a les cheveux blonds, les yeux
» bleus, la bouche riante, une taille faite
» pour être embraſſée, une gorge blanche.
» Dieu ! &c.

Ele a un pié petit, ſi eſt ſi bien chaucié.
Puis va ſi droitement deſus cele chauciée.
Li douz, &c.

» Elle a un petit pied, & ſi bien chauſſé !
» Elle marche avec tant de grace dans la
» rue ! Dieu, &c.

Que irai-je diſant ? n'eſt nule qui la vaille.
Se plaine eſt de pitié, n'eſt nule qui la vaille.
Li douz, &c.

» Que vous dirai-je ? il n'eſt point de
» femme qui la vaille, mais ſi elle a pitié
» de moi, oh ! c'eſt alors qu'aucune femme
» ne la vaudra. Dieu ! &c.

Chançon, va toſt, ſi di la douce débonnere
Qu'el te chant, ſanz merci el le ſaura bien fere.
Li douz, &c.

» Chanſon, va la trouver, & dis à cette
» beauté débonnaire qu'elle te chante ; elle
» le fera ſans pitié. Dieu ! &c.

PASTOURELLE (a).

L'autrier chevauchoie de lez Paris
Trovai Paſtorele gardant berbiz,
Deſcendiz à terre, lez li m'aſſis,
Et ſes amoretes je li requis.
El me diſt, biau ſire, par Saint Denis,
J'aim plus biau de vous & mult melz apris :
Ja tant comme il ſoit, ne ſainz ne vis,
Autre n'amerai, je le vous plevis :
Car il eſt biax, cortois & ſenez.

« Je chevauchois l'autre jour près de Pa-
» ris, quand je rencontrai bergere gardant
» brebis. Je mis pied à terre, m'aſſis auprès
» d'elle, & lui demandai ſon amour. Beau
» ſire, me répondit-elle, par Saint-Denis,
» j'aime plus beau, & plus honête que vous,
» & tant que je ſerai ſaine & vivante je
» n'aimerai autre, je vous le jure : car il
» eſt beau, courtois & ſenſé. *Dieu ! je ſuis*

(a) Hémiſtiche à remarquer ; il eſt au troiſieme pied & quelquefois placé à la cinquieme ſyllabe.

Dex je ſuis jonete
Et ſadete,
Et j'aim tez.
Qui jones eſt
Et ſades & ſages aſſez (a).

» *jeunette, gentillette ; & j'aime tel qui*
» *eſt jeune, gentil & ſage auſſi.*

Robin l'atendoit en un valet,
Par ennui s'aſſiſt lez un buiſſonet
Que il s'eſtoit levez trop matinet
Pour coillir la roſe & le muſguet.
S'ot ja à ſa mie fet chapelet
Et a ſoi un autre tout nouvelet :
Et diſt, je me muir, bele, en ſon ſonet :
Se vous demorez un ſeul petitet,
Jamès vif ne me trouverez.
Très douce damoiſele,
Vos m'ocirez,
Se vous voulez.

» Robin était à l'attendre dans un vallon.
» D'ennui il s'aſſit près d'un buiſſon, car
» il s'était levé de grand matin pour cueillir
» la roſe & le muguet, afin de faire un
» chapel à ſa mie. Il s'en était fait un auſſi
» pour lui-même ; & il diſait en chantant :
» belle, je me meurs : vous ne me trou-
» verez plus en vie, ſi vous tardez encore
» un inſtant : *très-douce amie, vous me*
» *ferez mourir, ſi vous voulez.*

Quant elle l'oï ſi deſconforter
Tantoſt vint à li ſanz demoret.
Qui lors les veiſt joie démener,
Robin des bruiſier & Marot baler.
Lez un buiſſon s'alerent joer.
Ne ſai q'il i firent, n'en quier parler :
Mès n'i voudrent pas granment demorer,
Ainz ſe releverent pour melz noter
Ceſte Paſtorele ;
Vali doriax, li doriax
Laire le.

» Quand elle l'entendit ſe déſoler, elle
» vint à lui auſſi-tôt. Vous les euſſiez vus
» alors montrer grande joie, Robin faire
» du bruit, Marot ſauter. Ils allerent s'é-
» battre derriere un buiſſon, je ne ſais ce
» qu'ils y firent & ne puis vous le conter ;
» mais ils n'y reſterent pas long-tems, &
» ſe releverent pour chanter ce refrein d'une
» paſtourelle : *vali doriax, li doriax laire*
le. (b)

Je m'areſtai donc iluec en droit ;
Si vi la grant joie que cil feſoit
Et le grant Solaz que il démenoit
Qui oncques amors ſervies n'avoit.
Et di-je, maudit amors orendroit
Qui tant m'ont tenu lonc tens à deſtroit.
Ges ai plus ſervies q'onme qui ſoit,

» Je m'arrêtai donc là, & vis la joie
» que montrait & le plaiſir que témoignait
» ce berger qui jamais n'avait ſervi amour.
» Alors je m'écriai, je vous maudis, amour,
» qui m'avez tenu ſi long-tems dans la
» ſouffrance. Je vous ai ſervi mieux qu'hom-
» me au monde, & j'amais je n'en reçus

(a) Chaque couplet finit par des refreins d'autres chanſons.
(b) Refrein qui probablement avait alors un ſens que nous ignorons aujourd'hui.

N'onques n'en oi bien: ſi n'eſt-ce pas droit.
Pour ce les maudi :
Male honte ait cil qui amors parti,
Quant g'i ai failli.

» bien. N'eſt-il pas juſte que je vous mau-
» diſſe ? *puiſſe être déshonoré celui qui ſe*
» *prend d'amour, quand moi je n'en retire*
» *rien.*

De ſi loing con li bergiers me vit,
S'eſcria mult haut, & ſi me diſt,
Alez voſtre voie par Jheſus criſt,
Ne nous tolez pas noſtre déduit :
J'ai mult plus de joie & de délit
Que li Rois de France n'en a, ce cuit.
S'il a ſa richece, je la lui cuit,
Et j'ai ma miete & jor & nuit,
Ne ja ne départiron.
Dancez, bele Marion,
Ja n'aim je riens ſe vous non.

» Du plus loin que me vit le berger,
» il s'écria à haute voix, paſſez votre che-
» min & ne troublés pas nos plaiſirs. J'ai
» plus de joie & d'aiſe que le Roi de France,
» je penſe. S'il a des richeſſes, je les lui
» laiſſe ; moi j'ai ma mie jour & nuit, &
» jamais nous ne nous quitterons. *Danſez*
» *belle Marion, je n'aime rien que vous*».

AUTRE.

L'autrier tous ſeus chevauchoi mon chemin
A l'oiſſue de Paris par un matin,
Oï dame bele & gente en un jardin
Ceſte chançon noter :
Dame qui a mal mari,
S'ele fet ami,
N'en eſt pas à blaſmer.

« L'autre jour ſortant de Paris tout ſeul
» un certain matin, j'allois ſur mon cheval
» lorſque je vis dans un jardin dame belle
» & gentille, qui chantait ces paroles: Dame
» qui a mauvais mari, ſi elle fait un ami
» elle n'en eſt pas à blâmer.

Vers li me très, ſi li dis ; ſuer, dites-moi,
Pourquoi parlez vous d'ami ? eſt-ce deſroi ?
Sire, je vous le dirai mult bien pourquoi,
Ja nel vous qier céler.
Dame, &c.

» J'allai à elle & lui dis, ſœur, dites-
» moi, pourquoi parlez-vous d'ami ? eſt-
» ce déſeſpoir ? ſire, je vous en dirai vo-
» lontiers la raiſon & ne vous la cacherai
» pas. Dame, &c.

A un Vilain m'ont donée mi parent
Qui ne fet fors auner or & argent ;
Et me fet d'ennui morir aſſez ſouvent
Q'il ne me let joer,
Dame, &c.

» Mes parens m'ont mariée à un vilain
» qui ne fait qu'amaſſer or & argent, &
» qui me fait ſouvent périr d'ennui, ne
» me laiſſant jamais divertir. Dame, &c.

Je li dis, ma douce ſuer, ſe Diex me ſaut,
Vez-ci voſtre douz amis qui ne vos faut ;
Venez-vous en avec moi, & ne vous chaut,
Si le leſſiez eſter,
Dame, &c.

» Ma douce ſœur, repris-je, que Dieu
» me ſauve, vous voyez un ami qui ne
» vous manquera jamais, ſuivez-moi, &
» ne vous inquiétez pas du reſte, laiſſez-là
» votre mari. Dame, &c.

Sire, je n'iroie pas hors de Paris,
J'auroie perdu honeur mès à touz dis :
Mès ici l'accoupirai, ſe trouver puis
Nus qui me veuille aimer.
Dame, &c.

» Sire, je ne veux pas ſortir de Paris,
» je ſerais deshonorée à jamais, mais je me
» vengerai ici, ſi je puis trouver quelqu'un
» qui me veuille aimer. Dame, &c.

Quant je vis qu'avecques moi ne vout venir,
Je li fis le gieu d'amors, au départir
Puis me pria & requiſt qu'au revenir
Alaſſe à li parler :
Dame, &c.

» Quand je vis qu'elle ne vouloit pas
» me ſuivre, je lui montrai le jeu d'a-
» mour, & quand je la quittai, elle me
» pria qu'à mon retour je vinſſe encore lui
» parler. Dame, &c ».

AUTRE.

Nous venions l'autrier de joer & de reſver
Moi & mi conpaing & mi per :
Car jolis cuers nos maine,
L'amors n'eſt pas vilaine
Qui ainſi nos démaine.

« Nous venions l'autre jour de jouer &
» de nous ébattre moi, mon ami & mes
» camarades, car la gaieté nous mene,
» & amour n'eſt pas vilain, quand il nous
» fait vivre ainſi.

De Paris encontraſmes, ce cuit,
Le greigneur bruit
Des dames qui vont en déduit
Au pardon outre ſeine :
L'amors, &c.

» Nous entendîmes venir du côté de
» Paris, je penſe, un grand bruit : c'étaient
» des dames qui allaient gaiement au par-
» don (*a*) outre Seine. Amour, &c.

La plus belle du mont choiſi,
Dame à mari,
Par pou que ſon nom ne vous di,
Touz jors me met en paine :
L'amors, &c.

» Je choiſis dans la bande une femme
» mariée, la plus belle du monde. Peu
» s'en faut que je ne vous diſe ſon nom :
» toujours elle me met en peine. Amour, &c.

Ele ot euz vers, un chief ſi blondet,
Vis vermillet,
Douche bouche, douz mentonet,
Une doucete alaine :
L'amors, &c.

» Elle a les yeux bleus, les cheveux blonds,
» les joues vermeilles, jolie bouche, joli
» menton, douce haleine. Amour, &c.

Tuit li déduit du mont ſont en li,
Onc ce ne vi,
Car ele chante ſanz merci
Cler comme une ſeraine :
L'amors, &c.

» En elle ſont tous les plaiſirs du monde ;
» jamais je ne vis ſa pareille : car elle chante
» ſans ceſſe doux comme la voix d'une
» Sirène. L'amour, &c ».

(*a*) Apparemment au mont Valérien.

Roix, de Cambray, Poëte du treizieme ſiecle, cité par Fauchet.

Sendrart ou Sendrat. Le manuſcrit du Vatican eſt le ſeul qui en parle, & nous a conſervé une de ſes chanſons.

Soignies (Gautier de) vivait ſous S. Louis. Nous avons ſept chanſons de lui.

Soissons (Meſſire Raoul de). C'eſt peut-être le même que Henri de Soiſſons qui fut pris à la Maſſoure en ſuivant S. Louis, & qui fit des vers ſur ſa captivité.

Il y avait un Raoul, Comte de Soiſſons, dont la fille Gertrude épouſa Mathieu II, dit le Grand, Connétable de France ſous Philippe Auguſte.

Ce fut après la mort de Gertrude qu'il épouſa Emme, fille & héritiere de Guy V, Sire de Laval, dont il eut Guy VI, tige de la branche de Montmorency-Laval. Mathieu II mourut en 1230.

Ce Raoul était de l'anciene maiſon de Neſle, qui poſſédait le Comté de Soiſſons ſous S. Louis. Il était grand ami du Roi de Navarre, qui, dans ſes chanſons, lui donne le titre de *Sire de Vertus*. Nous avons quatre chanſons de lui.

Chanſon de Raoul de Soiſſons.

Quant voi la glaie meure
Et le roſier eſpanir,
Et ſeur la bele verdure
La rouſée reſplendir,
Lors ſoupir
Pour cele que tant déſir.
Hélas! j'aim outre meſure.
Autre ſi conme l'arſure
Fet quan qu'ele ataint brouir,
Fet mon vis taindre & pâlir
Sa ſimple regardeure
Qui me vint au ceur férir
Pour fere la mort ſentir.

« Quand je vois la (*a*) mûre, & » la roſe s'épanouir, & la roſée briller ſur » la verdure, alors je ſoupire pour celle » que je déſire tant. Hélas! j'aime outre » meſure. Et comme la brûlure grille tout » ce qu'elle atteint, ſon regard, qui vint » me frapper au cœur, pour me faire » éprouver la mort, fait pâlir & changer » mon viſage.

Mult fet douce blécéure
Bone amour en ſon venir,
Et melz voudroit la pointure

» Un bon amour cauſe, quand il com- » mence, une douce bleſſure, & il vau- » drait mieux éprouver la morſure d'un

(*a*) Le texte dit *la glaie*. Nous ignorons ce que c'eſt.

D'un eſcorpion ſentir,
Et morir,
Que de ma dolor languir.
Hélas ! ma dame eſt ſi dure
Que de ma joie n'a cure
Ne de ma dolor guérir :
Ainz me fet vivre martir ;
Et c'eſt adès m'aventure
C'onques dame ne ſervir
Q'ele me daignaſt mérir.

» ſcorpion & mourir, que languir ainſi
» de douleur. Hélas ! ma dame eſt ſi cruelle
» qu'elle s'embarraſſe fort peu de ma joie &
» de la guériſon de mes maux.. Elle me fait
» vivre martyr ; & tel a toujours été mon
» ſort de ſervir les dames, ſans rien obtenir
» d'elles.

Hé ! très douce déſirée,
Onques dame ne fu ſi :
Se vous m'aviez vée
La joie dont je vous pri,
Enrichi
Sont mi mortel anemi,
S'aurez leur joie doublée,
Et à moi la mort donnée :
Si ne l'ai pas déſervi.
C'onques honme ne tranſſi
De mort ſi déſeſpérée,
Et bien vueil eſtre péri
Puiſqu'à s'amor ai failli.

» Ah ! belle tant deſirée, jamais femme ne
» le fut comme vous ; ſi vous me refuſez les
» plaiſirs que je vous demande, mes enne-
» mis en ſeront joyeux, vous aurez aug-
» menté leur joie, & à moi vous me don-
» nerez la mort. Je ne l'ai pourtant pas
» méritée. Jamais homme n'éprouva mort
» ſi déſeſpérée, & je conſens volontiers à
» mourir, puiſque je n'ai pu obtenir votre
» amour.

He ! Dex, je l'ai tant amée
Dès primes que je la vi,
C'onques puis d'autre riens née
Ne de mon cuer ne joï ;
Ainz m'a ſi
Leſſié pour l'amour de li
Que je n'aim autre riens née,
Mès ſe ma dame honorée
Set qu'ele ait loïal ami,
Bien devroit avoir merci
Se loïauté li agrée.
Mès ſouvent avient enſi
Que ce ſont li plus haï.

» Ah Dieu ! du premier moment que
» je la vis, je l'aimai tant, que depuis
» je n'ai joui, ni d'aucun plaiſir ni de mon
» cœur. Il eſt tant enflammé pour elle,
» que je n'aime plus perſonne. Si celle que
» j'honore ſait qu'elle poſſéde un amant
» loyal & que mon amour lui plaiſe, elle
» devrait bien avoir pitié de moi. Mais ſou-
» vent il arrive que de pareils amans ſont
» les plus haïs.

Chançon, va-t-en, ſanz atendre,
A ma dame droitement :
Prie li que ſanz meſprendre

» Chanſon, va-t-en, ſans tarder, en
» droiture vers ma dame ; prie la de te
» dire avec franchiſe ſa penſée, car ſouven-

Te die tout ſon talent :
Car ſouvent
Vif plus dolereuſement
Que cil que mort fet eſtendre ;
Mès ſa douce face tendre
En qui grant biauté reſplent,
M'art ſi le cors & eſprent,
Que li charbons ſoz la cendre
N'art pas ſi couvertement
Com fet li los qui atent.

» vivre eſt plus douloureux que l'état de
» celui que la mort abat. Mais ſon doux
» viſage, en qui reluit tant de beauté, prend
» & enflamme le cœur ; & le charbon ne
» brûle pas ſi ſecretement ſous la cendre
» que le fait celui qui attend (l'effet de
» l'amour) ».

Soissons (Meſſire Tierry de). Joinville parle d'un Seigneur de ce nom, qui acompagna S. Louis en Paleſtine. Il fut pris à la journée de la Maſſoure ; & dans une de ſes chanſons il proteſte que ni ſes voyages, ni ſa captivité, ni ſes maladies, ne purent jamais changer ou affaiblir les ſentimens de ſon cœur. On aſſure qu'il était de l'illuſtre maiſon de Soiſſons.

« Bien m'a amours éprouvé en Surie,
» Et en Egypte, où je fus mené pris.
» Si que je fus en grand paour de ma vie,
» Et chacun jour cuidai bien être occis.

Il nous a laiſſé ſix chanſons.

Chanſon de Thierry de Soiſſons.

Amis Harchier, cil autre chantéor
Chantent en mai volontiers & ſouvent ;
Mès je ne chant pour feuille ne pour flor,
Se fine amor ne m'en done talent :
Car je ne ſai par autre enſaignement
Fere chançon, ne choſe que je die ;
Mès quant amors & volenté m'aïe,
Sachiez de voir que j'ai aſſez réſon
De bien chanter & de fere chançon.

« Ami Harcher, les autres chanſoniers
» font ordinairement leurs chanſons en mai ;
» moi je ne chante, ni pour la verdure
» ni pour les fleurs, ſi un amour ſincere
» ne m'en inſpire l'envie. Car je ne ſais
» nulle autre raiſon qui puiſſe me faire
» chanter ou parler. Mais quand amour
» & tendreſſe m'animent, ſachez qu'alors
» j'ai motif de faire des vers & des chan-
» ſons.

De bien amer ai mult bele achéſon
Et de chanter trop biau conmencement :
Car autre ſi com la roſe él bouton
Croiſt de biauté & en amendement,
Fet la bele qui à chanter m'aprent ;

» J'ai un beau ſujet d'aimer & de chanter ;
» car, comme on voit la roſe & ſon bou-
» ton croître ſans ceſſe en beauté & en agré-
» ment, ainſi voit-on croître la belle qui
» m'inſpire ; & pour moi je trouve à chaque

Car

Car ſa biauté voi adès enbélie
Et amender de fine cortoiſie.
Si la m'eſtuet plus loſaument amer,
Et pour s'amor plus volentiers chantet.

» inſtant ſa beauté s'embelliſſant & ſe parant
» de courtoiſie, il me la faut alors aimer
» plus tendrement encore, & chanter pour
» elle de meilleur cœur,

Quand je regart ſon doux viaire cler
Et ſon gent cors de bel aceſmement,
Mes eux n'en puis partir n'ameſurer ;
Car en li voi de biautez plus de cent,
Dont bone amor m'ocit ſi pléſanment
Que pour li muir, & ſi ne m'en plaing mie.
Mès c'eſt la mort qui me ſouſtient en vie,
Quant la dolor m'eſt déliz & ſantez,
Et Richece ma plus grant povretez.

» Quand je regarde ſon viſage brillant
» & ſon joli corps de ſi beau maintien,
» je ne puis retirer mes yeux de deſſus elle ;
» car j'apperçois en elle cent charmes dif-
» férents avec leſquels amour m'aſſaſſine
» d'une maniere ſi agréable que je meurs,
» & cependant ne me plains pas. C'eſt
» cette mort au contraire qui me ſoutient
» en vie ; la douleur fait mon plaiſir & ma
» ſanté, & la richeſſe cauſe ma pauvreté.

Douce dame, quant vous me regardez,
Plus ſui riches que d'or ne que d'argent.
Mès richece, puiſque vous ne m'amez,
Ne me pleſt riens : car ſanz vous j'ai noïent.
Et ne porquant d'un regard ſeulement
Sui plus riches que li rois d'Avegnie,
Car li ſolax de voſtre conpaignie
M'eſt ſi pleſanz que tozjors m'eſt avis
Qu'en ceſt ſiecle n'ait autre paradis.

» Quand vos yeux ſe fixent ſur moi,
» douce dame, je me trouve plus riche
» que ſi j'avois or & argent ; mais lorſque
» je ſonge que vous ne m'aimez pas, la
» richeſſe ne me plaît pas, car ſans vous
» tout ne m'eſt rien. Un ſeul regard cepen-
» dant me fait plus opulent que le Roi d'A-
» vegnie (*a*), & le plaiſir que je goûte en vo-
» tre compagnie eſt ſi doux qu'il me ſemble
» qu'ici bas il n'y ait point d'autre paradis.

Bone & ſage, cortoiſe de biax diz,
Merci vos proi plus débonérement
Que ne fet Deix Champion loeiz
Qui toz navrez ſanz baſton ſe deffent :
Car voſtre amour m'aſſaut ſi mortieument
Qu'envers ſes cous ne ſai riens d'eſeremie,
Et vous avez du champ la ſeignorie.
Si vous requier, bele dame, merci,
Que vous aïez pitié de voſtre ami.

» Bonne & ſage, courtoiſe dans vos
» paroles, je vous crie merci de meilleur
» cœur qu'un champion qui s'eſt loué pour
» un autre ne le crie à Dieu, quand déja
» bleſſé il ſe trouve réduit à ſe défendre
» ſans bâton. Votre amour m'attaque ſi
» cruellement que je ne connois aucune
» reſſource d'eſcrime contre ſes coups. Vous
» avez l'honneur du champ-clos ; & je
» vous conjure, belle dame, d'avoir pitié
» de votre ami ».

TARDUIS (Joſeph). Le manuſcrit du Roi nous a conſervé deux chanſons de lui. Il vivait dans le treizieme ſiecle.

(*a*) Nous n'avons pu découvrir ce que c'était que ce Roi, peut-être ſemblable au Roi de Cocagne,

Thibaut d'Amiens. On trouve une ſeule chanſon de lui dans le manuſcrit de Clairambaut.

Thibault IV, treizieme Comte de Champagne & Roi de Navarre, fut auſſi Comte de Chartres, de Blois & de Sancerre, & Vicomte de Châteaudun.

Il naquit au commencement de 1201, n'avait que quelques mois lorſqu'il perdit ſon pere, & hérita de tous ſes biens.

Sa mere était fille & héritiere préſomptive de *Sanche le Fort*, Roi de Navarre. Son aïeule était fille d'un Roi d'Angleterre, & ſa triſaïeule était de la Maiſon Impériale.

Sa taille haute & bien proportionée, ſa vaillance, ſon adreſſe dans l'exercice des armes, mais particuliérement dans celui de la lance, ſa magnificence & ſa libéralité, ſes talens pour la poéſie, & ſon goût pour les lettres, le rendaient un Chevalier acompli.

Cependant l'ambition & l'amour lui firent faire de grandes fautes; & malgré tout ce qu'a écrit M. Leveſque de la Ravaliere pour prouver que ce n'était point la mere de S. Louis dont il était amoureux, il nous paraît démontré qu'elle régna toujours ſur ſon cœur, & que cependant il ſoupira de tems en tems pour des objets paſſagers qui lui inſpirerent auſſi des chanſons. Car il faut avouer que pluſieurs des ſiennes ne peuvent convenir à cette Reine vertueuſe. Par exemple celle-ci:

« Si Diex plut que je feuſſe
» De ma dame le plus haus:
» Certes bon gré l'en ſçuſſe,
» Mès trop pareſt communaux.
» Moult ja de caux
» Qui deſlient aulmoniere:
» S'en fout lor aviaux,
» Et g'en ſui bouté arriére ».

Si Dieu permettoit par bonheur
Que ſeul je pluſſe à ma maîtreſſe,
Je le remercirois d'une telle faveur.
Mais pour trop de galants, elle a de la tendreſſe.
Combien eſt-il de ces amants
Qui trouvant auprès d'elle un accès trop facile,
Y paſſent de très doux moments,
Tandis que je me donne une peine inutile.

Louis VIII, qui n'ignorait pas la paſſion du Comte pour ſa femme, mais qui avait beſoin d'un vaſſal ſi puiſſant, diſſimula juſqu'au moment où ayant réſolu de paſſer l'hiver en Languedoc, pour être plus à portée de faire la guerre aux Anglais qui étaient en Guienne, il propoſa ſon deſſein à tous les Princes qui l'avaient ſuivi; tous y conſentirent, excepté

Thibault, qui ne pouvait penſer, ſans déſeſpoir, qu'il ſerait un an privé du plaiſir de voir la Reine.

La maniere hardie & emportée dont il refuſa le Roi, irrita à un tel point ce Prince, qu'il le menaça d'aller porter le fer & le feu dans ſes Etats, s'il quitait l'armée. La haine que le Comte portait au Roi, était égale à ſon amour pour la Reine.

Pluſieurs Hiſtoriens prétendent que ne pouvant ſe venger ouvertement, Thibault ſe ſervit de la voie ſecrete d'un poiſon lent. D'autres plus croyables font mourir Louis VIII d'une fièvre maligne & contagieuſe, & aſſurent que le Comte de Champagne était trop généreux pour commettre une action ſi déteſtable. Cependant il fut auſſi ſoupçoné d'avoir fait empoiſonner Philippe, Comte de Boulogne, oncle de S. Louis.

Quoi qu'il en ſoit, Louis VIII mourut à Montpenſier le 7 Novembre 1226, & par ſon teſtament, déclara Blanche, Régente du Royaume.

La conduite de la Reine prouva bien qu'elle n'avait jamais aprouvé celle de Thibault; car, quoique ſes eſpérances fuſſent augmentées par la mort du Roi, jamais il ne fut ſi maltraité de Blanche; & le déſeſpoir qu'il en eut, le fit conſentir à devenir le chef de la ligue qui ſe forma contr'elle.

La jalouſie vint encore redoubler ſa rage. Varillas nous aprend qu'il ſoupçona que l'indifférence de la Reine pour lui, ne venait que de la paſſion qu'elle avait conçüe pour le Cardinal de S. Ange, Légat du Pape. Perſone ne l'égalait en bonne mine; il avait de la délicateſſe dans l'eſprit, & on n'avait pas encore vu un ſi parfait courtiſan.

La Reine le conſultait dans les affaires importantes, elle lui acordait toutes les graces qu'il ſollicitait: il n'en falait pas tant pour alarmer un jaloux tel que Thibault, & pour fournir des armes aux médiſans.

La Reine, qui ſentit le beſoin qu'elle avait du Comte de Champagne, ſe contraignit pour le mieux traiter, & lui fit dire qu'elle déſirait le revoir à la Cour. L'impatient Prince abándona auſſi-tôt la ligue, & acourut à Mont-Lhéri avec trois cens Gentilshommes qui ſervirent d'eſcorte à S. Louis pour pouvoir rentrer dans Paris, malgré les troupes de la ligue. Les Bourgeois de cette ville allerent en aſſez grand nombre au devant de leur Roi, pour occuper l'eſpace depuis Mont-Lhéri juſqu'à Paris, & ce Prince y rentra heureuſement, ſuivi des trois cens Gentilshommes du Comte de

Champagne, qui rendirent inutiles les efforts que l'on fit pour l'enlever.

Blanche ayant réuſſi à remettre Thibault dans ſes intérêts, ne l'en traita pas mieux qu'auparavant, & le déſolé Comte n'aurait pas tardé à trouver les moyens de s'en venger, s'il n'eût eu beſoin alors des ſecours du Roi pour défendre ſes Etats contre les Ducs de Bourgogne & de Bretagne, qui aſſiégeaient Troyes.

Simon de Joinville, pere de l'Hiſtorien, ſe jeta dans cette place (*a*) & en fit bientôt lever le ſiége.

Le Roi vint auſſi-tôt à la tête d'une armée pour ſecourir le Comte, & fut joint en chemin par Mathieu II Duc de Lorraine. Les ennemis du Comte, qui prenaient le prétexte de faire valoir les droits de la Reine de Chypre, à qui ils prétendaient que la Champagne appartenait par droit de naiſſance, députerent au Roi pour l'aſſurer de leur ſoumiſſion, & le ſuplier de les laiſſer vuider leur querelle avec le Comte; mais le Roi leur ordona de ſe retirer, & condamna Thibault à payer à la Reine de Chypre 2000 livres de rente & 40000 d'argent comptant, pour acquérir les droits qu'elle prétendait avoir ſur ſes Etats. Ce fut alors que Thibault, épuiſé par les frais qu'il avait été obligé de faire, & pour ſuivre les conſeils de Blanche, toujours toute puiſſante ſur ſon eſprit, vendit au Roi ſes Comtés de Blois, de Châteaudun, de Chartres & de Sancerre, afin d'avoir de quoi payer la Reine de Chypre.

Alors les Princes furieux de ne pouvoir acabler Thibault, comme ils l'avaient eſpéré, l'acuſerent d'avoir fait empoiſonner Louis VIII, & ſe ſoumirent aux peines portées par les Loix contre les calomniateurs, en cas qu'ils ne le convainquiſſent pas dans les formes.

Le Roi voyant que le feu allait s'alumer de tous les côtés dans ſon Royaume, engagea Thibault à ſe croiſer, pour aller porter la guerre aux Infideles, & lui promit de défendre ſes Etats, ſi on les ataquait. Ce moyen pacifia tout; Thibault, qui ſe voyait au moment d'être convaincu de ſon crime, ſe trouvait juſtifié par les ſecours que lui donnait S. Louis; & les ligués éloignaient pour longtems leur ennemi, en l'engageant dans une entrepriſe preſque toujours fatale aux braves Chevaliers de l'Europe.

La réconciliation ſe fit donc par les ſoins de la Reine Blanche; mais

(*a*) En 1228.

comme le Comte ſe préparait à partir pour la Terre-Sainte, Sanche le Fort, Roi de Navarre, mourut ſans enfans (*a*).

Il était le dernier de la race maſculine de Dom Garcie Ximenès, laquelle avait régné plus de 500 ans ſur la Navarre ; &, ſelon la coutume de ce Royaume, la couronne apartenait à Thibault, comme fils de Blanche de Navarre, ſœur de Sanche & ſon unique héritiere.

Il ſe rendit auſſi-tôt à Pampelune, & y fut proclamé Roi aux aclamations de tous ſes ſujets. Ayant trouvé dans le tréſor de Sanche dix-ſept cent mille livres (ce qui ferait aujourd'hui près de trente millions) (*b*) ; il ſe crut aſſez puiſſant pour revenir contre la vente qu'il avait faite de Chartres, de Châteaudun, Sancerre & Blois, & leva une armée pour apuyer ſa réclamation.

Mais le Roi ayant aſſemblé ſes troupes dans le bois de Vincennes, ſe préparait à fondre ſur la Brie & ſur la Champagne, lorſque le Roi de Navarre eut recours à la ſoumiſſion.

S. Louis voulut bien pardonner ; mais il falut que Thibault donnât ſa parole de partir pour la Terre-Sainte.

Ce fut à cette occaſion qu'il fit une chanſon où l'on trouve ces vers :

« Amour le veult & ma Dame m'en prie
» Que je m'en part, & je moult l'en merci.
» Quand par le gré ma Dame m'en chaſti,
» Meilleur raiſon n'y voi à ma partie ».

TRADUCTION.

« Amour le veut & ma Maîtreſſe auſſi
» Que je m'en aille, & je l'en remercie,
» Quand à mon gré ma Dame me châtie,
» J'aurois grand tort d'en avoir du ſouci ».

Avant ſon départ, Robert, Comte d'Artois, qui le haïſſait, le fit in-

(*a*) En 1234.

(*b*) Le marc d'argent en 1226 était de 54 ſols, il eſt aujourd'ui de 52 livres. C'eſt donc dix-huit fois plus. Les 1700,000 livres de Sanche fera ent donc près de 30 millions ; la ſomme eſt bien forte pour un tems où les métaux étaient rares.

ſuker par ſes gens. Mais le Roi les ayant fait arêter, ils furent condamnés à la mort; & Robert, pour leur ſauver la vie, fut obligé d'avouer qu'il était le ſeul coupable, puiſqu'on n'avait agi que par ſes ordres. On fit à Thibault toutes les réparations qu'on put imaginer, & le Roi le combla d'amitié & d'honeurs.

(1239). Enfin le Roi de Navarre partit pour la Terre Sainte, acompagné des Ducs de Bourgogne & de Bretagne, & d'une foule de Seigneurs qui voulurent être du voyage.

Ils prirent leur route par l'Allemagne, la Hongrie, la Thrace, l'Aſie mineure, le Mont-Taurus, &, après les plus grandes fatigues, ariverent à Joppé.

Il ſe paſſa ſi peu de choſes conſidérables à cette croiſade, qu'à peine les Hiſtoriens en ont-ils conſervé quelques détails.

Thibault revint à la fin de 1240, & ne s'occupa plus qu'à bien gouverner ſes Etats. Tout ce qu'on ſait des dernieres années de ſa vie, c'eſt qu'il ſe fit aimer de ſes ſujets, & en fut fort regretté.

On ne s'acorde pas ſur le tems de ſa mort; les Français le font mourir à Troyes le 10 Juillet 1254; & les Navarrois prétendent qu'il mourut à Pampelune le Mardi 8 Juillet 1253.

Il avait épouſé trois femmes. 1re. *Gertrude, fille d'Aubert, Comte de Metz, & veuve de Thibault, Duc de Lorraine.* 2e. *Agnès de Beaujeu.* 3e. *Marguerite*, fille d'*Archambaud* de Bourbon, qui lui aporta en dot 360 mille livres, ſomme immenſe alors.

Ses enfans furent *Blanche*, fille d'Agnès, ſa ſeconde femme, qui épouſa en 1235 *Jean le Roux*, fille de *Pierre Mauclerc*, *Duc de Bretagne*; & de ſa troiſieme femme il eut: *Thibault V*, qui lui ſuccéda, *Henri le Gros*, qui ſuccéda à ſon frere mort ſans enfans; *Pierre*, ſieur de Maracaval, mort jeune; *Alienor*, morte jeune; *Marguerite*, mariée en 1255 à *Ferry*, ſecond fils du Duc de Lorraine; *Béatrix*, ſeconde femme d'Hugues IV, Duc de Bourgogne.

Thibault V, qui avait épouſé Iſabelle, fille de S. Louis (*a*), étant mort

(*a*) Henri III, Roi d'Angleterre, étant venu en France pour viſiter Saint Louis, choiſit le Temple pour ſa demeure, ſoupa chez le Roi en arrivant, & le pria de trouver bon qu'il lui donnât à dîner le lendemain. Saint Louis, pour lui faire honeur, le preſſa de prendre

ſans enfans en 1270, à Trapany en Sicile, en revenant du ſiége de Tunis où S. Louis était mort, ſon frere Henri lui ſuccéda, & épouſa Blanche, fille de Robert Comte d'Artois, tué en 1250 à la Maſſoure en Egypte. Il mourut à Pampelune le 27 Juillet 1274, & laiſſa un fils & une fille.

Le jeune Prince étant mort enfant, ſa ſœur Jeanne devint héritiere de la Champagne & de la Navarre, & épouſa en 1284 Philippe II, fils de Philippe le Hardi, qui fut depuis Philippe le Bel, & réunit ainſi pour la premiere fois le royaume de Navarre à la courone de France.

Les deux époux vécurent dans la plus parfaite union, & le Roi était ſi perſuadé du mérite de Jeanne, qu'il lui laiſſa toujours l'adminiſtration de la Navarre & de la Champagne; elle mourut au château de Vincennes à 33 ans, le 2 Avril 1304, & fut inhumée aux Cordeliers de Paris. Son amour pour les Lettres lui fit fonder le College Royal de Champagne, vulgairement appelé le College de Navarre; on voit ſur la porte de ce collége la ſtatue de cette Princeſſe & celle de Philippe le Bel.

La Navarre reſta à la France juſqu'au 14 Mars 1335, que Philippe de Valois la céda au Comte d'Evreux & à Jeanne de France, ſon épouſe; mais la Champagne fut pour toujours réunie à la courone.

« Thibaut fut Roi galant & valeureux;
» Ses hauts faits & ſon rang n'ont rien fait pour ſa gloire;
» Mais il fut chanſonier, & ſes couplets heureux
» Nous ont conſervé ſa mémoire ».

Ces vers ſont tirés de l'Anthologie de Monet.

Chanſons du Roi de Navarre, qui ne ſe trouvent pas dans l'édition de M. de la Ravaliere.

Dame d'amors & li max que je trai
Font que je chant amourous & jolis
Et en chantant rouver, ce k'ainc n'oſai,
Celi que j'aim, que je ne fuſſe eſcondis
Di tel don que de joie:

« La Dame que j'aime, & les maux
» qu'elle me cauſe, me font chanter amou-
» reux & gai, & en chantant, prier (ce
» que je n'oſai jamais faire) celle qui m'eſt
» chere, de ne point me refuſer le don que

---

place entre lui & le Roi de Navarre; mais Henri n'en voulut rien faire, & dit au Roi: *Vous êtes mon ſeigneur, & vous le ſerez toujours, prenez la place qui vous eſt due.* Saint Louis céda & s'aſſit, ayant à ſa droite le Roi d'Angleterre, & celui de Navarre à ſa gauche.

Voyez les Mémoires hiſtoriques de Champagne par Baugier.

Mès ce n'ert jà que doie
Tel bien avoir de li,
Se par pitié bone amor que j'en pri
Ne fait auſſi, con je ſui ſiens, ſoit moie.

» j'attends pour me mettre en joie. Mais
» jamais il ne m'arrivera de recevoir d'elle
» un pareil bien, ſi amour par pitié ne fait
» qu'elle ſoit à moi comme je ſuis à elle.

Loïal amours, de vo mal que ferai?
Confortez-moi, je ſui de vos ſorpris.
Celerai-je ma Dame? ou li dirai
Que por li ſui en pene & mi amis?
Li célers me guerroie;
Se li di, ele anoie:
Toſt dira, ſui de ci;
Et il n'eſt riens que je reſoigne ſi;
Si me tairai, face ſens ou foloie.

» Amours, que ferai-je de vos feux?
» Soulagez-moi, je ſuis tout entier à vous.
» Le cacherai-je à ma Dame? ou lui avoue-
» rai-je que ſuis déſolé pour elle, ainſi que
» mes amis pour moi? Le lui cacher, fait
» mon tourment. Si je l'avoue, elle s'en
» irritera, & me dira, ſortez d'ici: or il
» n'eſt rien que je redoute autant que ces
» paroles. Je me tairai donc, ſoit que je faſſe
» bien ou mal.

Fors qu'en chantant einſi me déduirai,
En déſirrant ce qu'amors m'a promis,
Merci avoir; que ne déſervirai
En mon vivant ne meillor qu'il ont quis,
Et ſe j'en requéroie,
Ma Dame, & je faloie
Auſſi qu'autre ont ſalli,
Jamais déduit en eſpoir ſi joli
N'auroit en moi.

» Je n'aurai plus déſormais de plaiſir que
» de chanter, & deſirer ce que m'a promis
» amour, c'eſt-à-dire d'éprouver la pitié.
» Jamais pendant ma vie je ne lui manque-
» rai. Et ſi je demandais merci à ma Dame,
» & qu'elle me le refusât, ainſi qu'elle l'a
» refuſée à d'autres, il n'y aurait plus pour
» moi d'eſpoir ni de plaiſirs.

Très dont que vi ma Dame, me donai;
Ains puis ne fui de li amer faintis,
Ne ja ne vueille amors qu'en nul délai
Mete le douc penſer qu'en li ai pris.
Miex choiſir ne ſauroie,
Et plus je ne porroie
Aillors penſer qu'à li:
Ainz me convient, en eſpoir de merci,
Vivre & manoir: por riens ne requerroie.

» Dès l'inſtant que je vis ma Dame, je
» devins amoureux d'elle, & depuis ce mo-
» ment je ne fus pas infidele. Je ne
» ſouhaite pas même qu'amour me faſſe
» perdre les douces penſées qu'elle me
» donne. Je ne puis mieux choiſir, & il ne
» m'eſt plus poſſible de ſonger à d'autres
» qu'à elle. Je ſuis réſolu de vivre dans
» l'eſpérance de la toucher, & pour rien
» au monde je ne lui révélerais ma peine.

Aucune gent m'ont demandé que j'ai
Qui ſi porte peſme coulor ou vis;
Et je leur ai reſpondu, je ne ſai,
Si ai menti, c'eſt d'eſtre fins amis.
Enſi mes cuers leur noie,

» Certaines gens en me voyant le viſage
» ſi pâle, m'ont demandé ce que j'ai, &
» je leur ai répondu, je l'ignore. Je men-
» tais; mais voilà ce que c'eſt que d'être
» amant loyal. Ainſi mon cœur le leur

Et

Et porquoi leur diroie,
Quant ma Dame nel di
Qui m'a navré? mès toſt m'aurait gari
S'elle ſavoit & dont s'en fuſt en voïe

» cache; & pourquoi le leur avouerais-je,
» puiſque je ne le dis pas même à celle
» qui m'a bleſſé? Elle pourrait bien vîte
» guérir mes maux, ſi elle les connaiſſait
» & ſi elle le voulait.

Au pui d'amors convenance tenrai
Tout mon vivant, ſoie amez ou haïs.

» Que je ſois aimé d'elle ou haï, pendant
» que je vivrai je ne me plaindrai jamais
» au puits d'amour ».

AUTRE.

Puiſqu'il m'eſtuet de ma dolour chanter
Et en chantant dire ma méſeſtance,
On ne doit pas à mon chant demauder
Qu'il ait envoiſeure;
Ainz chant ſelonc l'aventure,
Si con cil qui ne puet merci trouver
Et qui en ſoi n'a maiz point de fiance.

« Puiſqu'il me faut chanter ma douleur,
» & en chantant raconter mes maux, on
» ne doit pas exiger de mes chants qu'ils
» ſoient gais : mais je chante au haſard,
» comme un homme qui ne peut éprouver
» de pitié, & qui n'a plus d'eſpérance.

Si cum Equo qui ſert de recorder
Ce qu'autres dit, & par ſa ſeurquidance
Ne la daig a Narciſſus règuarder,
Ainz ſecha toute d'ardure
Fors la vois qui encor dure:
Enſi perdrai tout, fors merci crier,
Et ſecherai de duel & de peſance.

» Semblable à Echo, qui ne fait plus
» aujourd'hui que répéter ce que prononce
» un autre, & que Narciſſe, par orgueil,
» ne daigna pas regarder, & qui ſécha
» d'amour, de façon qu'il ne lui reſta plus
» que la voix; ainſi je perdrai tout, ex-
» cepté la reſſource de crier merci, & je
» ſécherai de deuil & de chagrin.

Douce Dame qui me poez donner,
Pluz qu'autre rienz, de mes mauz aléjance,
Se mi laiſſiez morir pour bien amer
Voſtre en iert la meſpreſure.
Merci, franche creature,
A la mort fui que n'en puis eſchaper,
Se loiautez & pitiez ne m'avance.

» Douce Dame, qui pouvez me donner,
» plus que nulle autre, ſoulagement de mes
» maux, ſi je meurs pour vous trop aimer,
» vous en eſſuyerez des reproches. Pardon,
» femme aimable, mon état eſt déſeſpéré,
» & je ne puis en échaper, ſi votre loyauté
» ou votre compaſſion ne me ſauve.

Paintre & maçon qui bien ſevent ouvrer,
Et treſtout cil qui ſevent d'ingremance
J porroient touzjours lor tanz uſer
En œuvre & en pourtraiture,
Ainz que il feiſt la figure
Qui de biauté la péuſt reſamblez
De cuer, de cors, de vis & de ſamblance,

» Peintre & architecte qui ſavent tra-
» vailler, & ceux qui connaiſſent la magie,
» pourraient paſſer leur vie à travailler &
» à peindre avant d'attraper ſa figure &
» de pouvoir faire femme qui lui reſſemblât
» de cœur, de corps, de figure & de traits.

Maiz amours que Narciſſus fiſt mirer,
Quant pour Equo en volt prendre venjance
S'einſi vousiſt pour li une autre amer :
Tel qui de li n'éuſt cure
Mis l'éuſt à ſa droiture
Du grand orgueill qui le fait révéler
Et en veniſt pluſtoſt à repentance.

» Mais Narciſſe que fit mirer amour ;
» quand il voulut venger Echo, s'il eût
» voulu aimer ma belle à ſa place, n'eût
» plus fait aucun cas de la nymphe ; il
» eût employé plus raiſonnablement l'or-
» gueil qui le fit réſiſter à elle, & ſe ſerait
» repenti bien plutôt ».

Trie (Jean de). Jean I. de Trie & de Moucy, acheta en 1212 de Jean du Fayel, une rente ſur un moulin près de Mouci-la-Ville.

Jean II épouſa Alix de Dammartin, ſœur de Simon de Dammartin, Comte de Ponthieu, & fut biſaïeul de Matthieu de Trie, Maréchal de France en 1320, & qui mourut comblé de gloire & d'honeurs le 26 Novembre 1344.

L'un de ces deux *Jean de Trie* eſt peut-être l'Auteur des deux chanſons qui nous reſtent. Il y eut auſſi un Matthieu de Trie, grand-Maître de la Maiſon de Philippe-le-Bel, & qui mourut en 1306.

Veau (Guillaume). Fauchet l'appele Viaux. Les manuſcrits de Paulmy & de Clairambaut nous ont conſervé une ſeule chanſon de lui.

Vieux-Maisons (Meſſire Pierre-Gilles de) vivait ſous S. Louis, & nous a laiſſé douze chanſons.

Vilains d'Arraz, vivait dans le même tems, & nous en a laiſſé trois.

Villeneuve (Guillaume de la). Il y a aparence qu'il vivait ſous S. Louis.

Viniers (Gille le). Il y a eu un Nicolas Viniers ou Vignier qui a fait une hiſtoire de la Maiſon de Luxembourg. Gilles nous a laiſſé cinq chanſons ; une d'elles fut faite à ſon départ pour la croiſade : il était ami de Simon d'Authie, & vivait ſous S. Louis.

Chanſon de Gilles le Viniers.

Aler m'eſtuet là où je trairai paine,
Là où Dex fu pénez & travailliez.

« Il me faut al'er là où je trouverai
» peines, où Dieu ſouffrit & mourut. J'y

Mainte penſée i aurai greveraine
Quant me ſerai de ma dame eſloigniez,
Et ſachiez bien, jamès ne ſerai liez,
Juſqu'à l'heure que la verrai prochaine.
Dame, merci; quant ſerai repériez,
Por Dieu vous proi, praigne vous en pitiez.

» aurai mainte penſée déſeſpérante, quand
» je me verrai éloigné de ma dame, &
» jamais, ſoyez en sûr, je n'aurai de joie
» juſqu'au moment où je la reverrai près de
» moi. Accordez-moi une grace, madame,
» & quand je ſerai de retour, au nom de
» Dieu, prenez pitié de moi.

Douce dame, comteſſe Chaſtelaine
De tout vouloir, qui ſevrance m'ieſt griez,
Si eſt de vous comme de la ſeraine
Qui par ſon chant a pluſieurs engingniez;
N'en ſevent mot, les a ſi aprochiez
Que ſes douz chans leur navie mal maine,
Ne ſe guétent ſes a en mer plongiez;
Et s'il vous pleſt, auſi ſui périlliez.

» Douce dame, comteſſe Chatelaine de
» mes volontés, vous dont la ſéparation
» m'eſt ſi dure, vous reſſemblez à la ſirene,
» dont le chant ſéduit pluſieurs. Ils ne con-
» naiſſent pas le danger; elle les fait ap-
» procher néanmoins, attire leurs navires
» par ſes doux chants, & ils ne s'en apper-
» çoivent que quand elle les engloutit dans
» les eaux. Voilà, ſi vous me permettez de
» le dire, ma véritable ſituation.

En périz ſui, ſe pitiez ne m'aïe:
Mes ſe ſas cuers reſenble ſes dous eux
Dont ſai devoir que n'i périrai mie.
Eſpérance ai qu'ele l'ait mult piteus.
Souvent recort ce que j'oï dire ſeus
Qu'ele diſoit, mult ſeroie eſjoïe
Se réperiez; je vous ſeroie ſeus:
Or ſoyez vrais comme fins amoureus.

» Je ſuis dans le même péril, ſi votre
» bonté ne me ſecourt. Mais ſi votre cœur
» eſt auſſi doux que vos yeux, je ſuis sûr
» d'avance que je ne périrai pas. j'eſpere
» qu'elle l'aura compatiſſant. Je me rap-
» pele ce qu'elle diſait un jour que nous
» étions ſeuls. Elle diſait: je ſerais bien
» aiſe, ſi vous reveniez; alors je ſerais des
» ſeux de joie. Gardez-moi, en attendant,
» fidélité, comme le doit un vrai amant.

Ha! Dex! dame, ciſt moz me rent la vie.
Biau ſire Dex! Comme il eſt précieus!
Sanz cuer m'en vois el raigne de Surie,
O vous remaint, c'eſt ſes plus douz hoſtiez.
Dame vaillant, comment vivra cors tiex,
Se le voſtre ai adès en compaignie,
Adès ſerai plus joïanz & plus preus;
Pour voſtre amour ſerai chevaleureus.

» Dieu! ces paroles, dame, me rendent
» la vie. Beau ſire Dieu, qu'elles ſont dou-
» ces! Je pars ſans cœur pour le royaume
» de Syrie. Il reſte avec vous, c'eſt la plus
» douce demeure qu'il puiſſe avoir. Dame
» charmante, quelle douce vie aura ce corps,
» ſi en retour il a le vôtre avec lui. J'en
» ſerai moins triſte & plus hardi, & pour
» l'amour de vous, je me montrerai preux
» chevalier.

Douz gentis cuers, Genevre la Roïne
Fiſt Lanceloz plus preuz & melz vaillant:

» Doux cœur gentil, la Reine Genevre
» rendit Lancelot plus entreprenant & plus

Pour li en priſt mainte dure aatine,
Et s'en ſouffri paines & travaus granz;
Mès au double li fu guerredonanz
Après ſes maus amors loiax & fine.
En tel eſpoir ſerf & ferai touz tens
Celi à qui mes cuers eſt atendant.

» brave. Il entreprit pour elle mainte pé-
» rilleuſe aventure, il ſouffrit peines &
» grands travaux; mais après ſes maux,
» un amour tendre & loyal le récompenſa
» au double; c'eſt dans cet eſpoir que je
» ſers & que je ſervirai toujours celle dont
» mon cœur attend ſon bonheur ».

VINIERS (Maître Guillaume le) frere ou couſin de Gilles le Viniers. Nous avons de lui trente-quatre chanſons.

VINIERS (Jacques le) peut-être frere du précédent, nous a laiſſé quatre chanſons.

Nous croyons faire plaiſir à nos Lecteurs d'ajouter au chapitre des Poëtes des douzieme & treizieme ſiecle, la notice de deux fêtes inſtituées vers ce tems-là, & qui ont ſubſiſté pendant pluſieurs ſiecles.

La Fête des Fous & la Fête de l'Ane (*a*).

On trouve à la bibliotheque du Roi un Livre manuſcrit, de format *in-douze*, coté n° 1351, dans lequel eſt noté l'office de la fête des fous, tel qu'on le chantait à l'Egliſe de Sens le jour de la Circonciſion, ſous ce titre : *Officium Stultorum ad uſum Metropoleos ac Primatialis Eccleſiæ Senonenſis.* Une inſtruction, placée à la tête du Livre, porte que cet office a été compoſé par Pierre de *Corbolio*, Archevêque de Sens, du tems que ſiégeoit à Rome le Pape *Honoré III* (*b*), & que le Livre a été tranſcrit ſur celui qui ſe conſerve dans les archives du chapitre de Sens, & dont la couverture eſt en ivoire, (*ex utraque parte foliis eburneis munito*).

Selon Moréri, une lettre circulaire des Docteurs en Théologie de la Faculté de Paris, envoyée en 1444 à tous les Prélats de France, pour les engager à abolir cette fête, nous apprend que les Clercs & les Prêtres créaient un Evêque ou un Pape (qu'ils appelaient l'Evêque ou le Pape des

(*a*) Si l'on deſire plus de détails ſur ce ſujet, il faut lire les *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de la Fête des Fous, par du Tillot*, 1741.

(*b*) Honoré III a été Pape depuis 1217 juſqu'en 1241.

fous) entraient dans l'Eglise, les uns habillés en femmes, d'autres en bouffons, ou masqués de différentes manieres, dansaient dans la nef, & même dans le chœur, en chantant des chansons dissolues, & faisant mille folies, même à côté de l'autel pendant la célébration de la messe. Ce n'était pas seulement dans les cathédrales & les collégiales qu'on faisait ainsi la fête des fous, cette impiété avait passé jusques dans les monasteres de l'un & l'autre sexe.

Quant à la fête de l'âne ou des ânes, c'était une cérémonie qui se faisait anciennement dans la cathédrale de Rouen, le jour de Noël. Des Ecclésiastiques choisis représentaient dans une procession, les Prophetes qui avaient prédit la naissance du Messie. Balaam y paraissait monté sur une ânesse; & c'est ce qui avait donné le nom à cette fête. Outre les Prophetes qui ont parlé de la naissance du Messie, on voyait encore dans cette cérémonie, non-seulement *Zacharie*, *sainte Elisabeth*, *saint Jean-Baptiste*, le *vieillard Simeon*, mais encore la *Sibylle Erithrée*, & le Poëte *Virgile*, à cause d'un passage d'une de ses Eglogues (*a*), qu'on croyait regarder la sainte Vierge. Chaque acteur récitait son passage, & l'on terminait la cérémonie par un motet, où les personages se réunissaient à tout le chœur.

On peut croire que la fête de l'âne devait être plus ancienne que celle des fous, puisqu'on trouve dans l'office de celle-ci une Prose de l'âne, qui se chantait avant le *Deus in adjutorium*. Le Livre dont nous avons parlé, commence par une antienne qui précédait la prose, & qu'on chantait à la porte de l'Eglise (*in januis Ecclesiæ*). Cette antienne, qui était une invitation à la joie, finit par ces paroles remarquables : *Sint hodiè procul invidiæ, procul omnia mœsta. Læta volunt quicumque colunt asinaria festa.*

(*a*) C'est la quatrieme. Eusebe de Césarée cite vingt-sept vers de la Sibylle Erythrée, qui parlaient de la premiere venue du Fils de Dieu, pour s'unir à notre nature, & de la seconde, pour juger le monde.

La Sibylle Erythrée mourut dans la Troade; Pausanias nous assure avoir vu son tombeau dans le bois sacré d'Apollon, avec une épitaphe en vers élégiaques, gravés sur une colone, & dont voici le sens :

« Je suis cette fameuse Sibylle qu'Apollon voulut avoir pour interprete de ses oracles : » autrefois vierge éloquente, maintenant muette sous ce marbre, & condamnée à un » silence éternel; cependant, par la faveur du Dieu, toute morte que je suis, je jouis » de la douce société de Mercure, & des Nymphes mes compagnes ».

Vient enſuite la Proſe de l'âne, que nous allons tranſcrire ici en entier (*a*).

PROSE DE L'ANE.

Orientibus partibus
Adventavit aſinus
Pulcher & fortiſſimus
Sarcinis aptiſſimus.
Hez, ſir'âne, hez.

Hic in collibus Sichen
Enutritus ſub Ruben,
Tranſiit per Jordanem,
Saliit in Bethleem.
Hez, ſir'âne, hez.

Saltu vincit hinnulos,
Damas & Capreolos,
Super Dromedarios
Velox mandianeos.
Hez, ſir'âne, hez.

Aurum de Arabia,
Thus & myrrham de Saba
Tulit in Eccleſia
Virtus aſinaria.
Hez, ſir'âne, hez.

Dum trahit vehicula
Multa cum ſarnicula,
Illius mandibula
Dura terit pabula.
Hez, ſir'âne hez.

Cum ariſtis ordeum
Comedit & cardauum,
Triticum à palea
Segregat in area.
Hez, ſir'âne, hez.

Amen dicas aſine
Jam Satur ex gramine
Amen, amen itera,
Aſpernare vetera.
Hez, ſir'âne, hez.

Air ſur lequel on chantait cette Proſe.

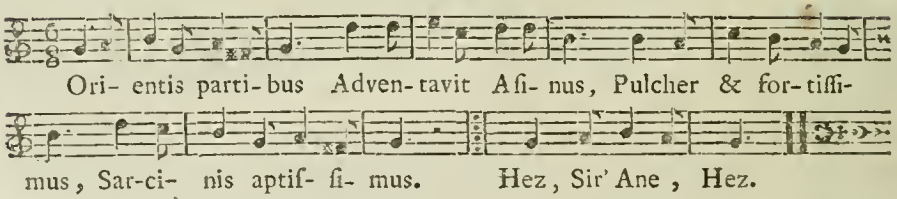

(*a*) Toutes les ſtrophes ſont ſur le même chant. Dans l'original, il eſt noté ſur quatre lignes, comme tout le plain-chant, & ſur la clef d'*ut* à la troiſieme ligne. Nous l'avons tranſporté à la clef de *ſol*, & ſur cinq lignes, pour le mettre à la portée d'un plus grand nombre de Lecteurs. Nous y avons d'ailleurs ajouté la meſure ordinaire à la plupart des proſes des Egliſes de France.

Les mots *hez, ſir'âne, hez*, qu'on trouve à la fin de chaque ſtrophe, ſont écrits dans l'original, *hez ſire aſne hez*. Nous préſumons que ce refrain eſt une ſalutation à l'ane, & qu'il faut lire : *ſir'âne*, pour *ſire âne*, *hez*, *hez*.

Dessiné par Paris. Gravé par Picquenot.

VUE DE COUCY-LE CHATEAU.

Dans le Vermandois.

A six Lieues de Noyon, et à trois Lieues de Chaulny.

CHAPITRE VI.

Chanſons du Châtelain de Coucy.

Sa célébrité, celle de ſes chanſons, l'hiſtoire de ſes amours pour la Dame de Fayel, nous ont engagés à nous étendre ſur un ſujet auſſi intéreſſant.

Nous avons eſpéré que nos Lecteurs nous ſauraient gré de tous les efforts que nous avons faits pour démêler les erreurs de pluſieurs Hiſtoriens & Romanciers qui ont attribué à Raoul I, ſire de Coucy, des chanſons qu'il n'a pas faites, & un amour, dont ſon âge & les circonſtances empêchent de croire qu'il ait été ſuſceptible.

Nous donnerons d'abord une notice généalogique de l'illuſtre Maiſon de Coucy. Viendra après un extrait de la vie du célebre Châtelain de ce nom. Il ſera ſuivi, en forme de preuves, des chanſons qu'on lui attribue, & qui ont un caractere de vérité inconteſtable.

Ducheſne, Auteur eſtimé, (*a*) aſſure, dans ſon hiſtoire de la Maiſon de Coucy, qu'elle vient d'*Enguerrand de Boves*, qui devint poſſeſſeur en 1080 du château de Coucy, dont il donna le nom à ſes deſcendans.

La maiſon de *Boves* tirait ſon origine d'un Seigneur appellé *Dreux* ou *Drogon*, qui s'illuſtra ſo[illegible]s regnes de Robert & d'Henri I, Rois de France.

Enguerrand I, Comte d'Amiens, Seigneur de Boves (*b*) & de la Fere, acquit la ſeigneurie de *Coucy* (*c*). Un acte qui exiſte encore, lui donne

(*a*) Et Dom Touſſaint du Pleſſis, dans ſon hiſtoire de la Ville & des Seigneurs de Coucy.

(*b*) La Maiſon de Boves fut appelée ainſi d'un ancien château voiſin de la ville d'Amiens, qui eſt devenu célebre dans notre Hiſtoire, & que Guillaume le Breton a décrit dans ſa Philipide comme une place très forte. Voyez Ducheſne, pag. 188 & ſuiv. Malbranecq, de Morini, *in*-4. tom. 2, page 89.

(*c*) Ce château, qui a donné ce nom à l'une des plus illuſtres Maiſons de France, eſt dans le Vermandois, & dans une des plus belles & des plus heureuſes poſitions, il eſt ſur une montagne élevée. La tour qu'on en regardait comme imprenable avant l'invention du canon, a cent ſoixante douze pieds de hauteur & trois cent cinq de circonférence. Le tremblement de terre du 18 Septembre 1692 l'a fenduë du haut en bas.

le titre de *très noble Prince*, mort en 1116 (*a*). Son fils, *Thomas de Marle*, Seigneur de Boves & de la Fere, & Comte d'Amiens, fut fameux par ſa cruauté. Il prit ſon nom de ſa mere *Ade* de Marle, & fut le premier qui prit le titre de Sire de Coucy par *la grace de Dieu* (*b*). Il fut un ardent ennemi des Moines; fit maſſacrer l'Evêque de Laon, après l'avoir mutilé, & tua de ſa propre main trente hommes qui acompagnaient ce malheureux évêque. Il mourut à Laon en 1130 (*c*).

Son fils *Enguerrand* II (*d*) épouſa en 1132. *Agnès de Boiſgency*, dont il eut *Raoul* I & *Enguerrand*.

S'étant croiſé, ainſi qu'Evrard de Bréteuil ſon beau-frere, pour acompagner le Roi Louis-le-Jeune au voyage de Jéruſalem, ils y moururent tous deux vers l'an 1147.

Son fils *Raoul I, Sire de Coucy*, Seigneur de Marle, de la Fere, Crecy, Vervin, Landouſie & Pinon, eſt celui à qui on a attribué ſans raiſon les chanſons que nous avons ſous le nom de *Châtelain de Coucy*, & qu'on prétend avec ſi peu de fondement avoir été l'amant de la Dame de *Fayel*.

Né vers 1134, il avait épouſé vers 1154, *Agnès de Hainault*, fille du Comte Beaudoin, dont il n'eut que trois filles.

La premiere fut *Yolande*, qui épouſa Robert II, Comte de Dreux, petit-fils de Louis-le-Gros; & de ce mariage, vint entr'autres, une fille, mariée à *Renaut de Choiſeul*, tige de tous les *Choiſeul* qui exiſtent aujourd'hui.

(*a*) Un acte paſſé par lui à Laon, l'an 1118, en préſence de Barthelemi, évêque de Laon, &c. & de *Gui Châtelain de Coucy*, prouve qu'il ne faut pas confondre les châtelains (ou gouverneurs) avec les *ſires* (ou ſeigneurs) de *Coucy*, puiſqu'alors Enguerrand I était *ſeigneur de Coucy*, & que Gui en était châtelain. Cette note eſt eſſentielle pour la ſuite. (Voyez Ducheſne, hiſtoire de la Maiſon de Coucy, page 195).

(*b*) Nous donnerons à la fin de ce Livre une note très curieuſe de M. l'Abbé Rive, ſur ces mots, *par la grace de Dieu*.

(*c*) Ce Thomas de Marle & de Coucy écrivit en vieux français la Loi de Vervins, dans le pays de Thierache en Picardie. (Voy. parag. 61 de l'avertiſſ. qui eſt à la tête du titre 7 de l'hiſt. littéraire de la France, *in*-4.) L. R.

(*d*) Mademoiſelle de Luſſan, dans ſes Anecdotes de la cour de Philippe-Auguſte, a peint Enguerrand II comme un homme dur, ſévere & preſqu'inſenſible, quoiqu'il fût le plus doux de tous les hommes. La fille qu'elle lui donne, & Roger, Comte de Rhétel, qu'elle dit en avoir été le mari, n'ont jamais exiſté; tout cet épiſode eſt abſolument de ſon invention.

La

La ſeconde fut *Iſabeau*, qui épouſa en premieres noces (ſelon Ducheſne) *Raoul, Comte de Roucy* (& ſelon Moréri) *Raoul, Comte de Coucy*) dont nous parlerons bientôt), & en ſecondes noces, Henri, Comte de *Joyeuſe Grand-Pré*, d'où ſont venus tous les *Joyeuſe*.

La troiſieme fut *Ade de Coucy*, mariée à *Thierry, ſeigneur de Beure.*

On ne ſaurait trop admirer la grandeur d'ame de *Raoul* I; car lorſque *Philippe d'Alſace*, Comte de Flandres, oncle & tuteur de *Philippe-Auguſte*, voulut s'emparer du duché de Valois & du comté de Vermandois, dont il ſe prétendoit héritier légitime, *Raoul* fut le premier à remontrer au Roi l'injuſtice du Comte, & à lui conſeiller de s'y oppoſer : cependant il ne doutait pas qu'au premier ſignal de la guerre, ſes domaines ne fuſſent pillés & dévaſtés par le Comte de Flandres, qui était ſon plus proche voiſin.

(*a*) Ce puiſſant & généreux ſeigneur ayant perdu ſa femme en 1173, épouſa en ſecondes noces, l'année ſuivante, *Alix de Dreux*, Princeſſe du ſang, ſœur de *Robert II*, Comte de Dreux, qui épouſa en même tems *Yolande de Coucy*, fille aînée de *Raoul* & d'*Agnès de Hainaut*. Par ces deux alliances, il devint gendre d'un fils de France (Robert I de Dreux, fils de Louis-le-Gros) beau-pere d'un Prince du ſang (Robert II de Dreux) & couſin-germain par ſa femme du Roi Philippe-Auguſte.

En 1190, avant de partir pour la Terre-Sainte à la ſuite du Roi, il fit ſon teſtament (*b*) qui nous a été conſervé par l'Alouete; & ayant été tué

(*a*) Sa puiſſance était telle, qu'avant d'avoir épouſé une petite-fille de France, il avait un chambellan, un bouteiller, &c. en un mot, tous les grands officiers qui ſont réſervés aux maiſons ſouveraines. Au reſte cela n'était pas particulier à Raoul I de Coucy. Jadis les Ducs & Comtes avaient les mêmes officiers, témoins les Comtes de Champagne. Voy. pag. 237, 248 des Mémoires hiſtoriques & critiques pour l'hiſtoire de Troyes, *in*-8, 1774, tom. 1, L. R.

(*b*) Teſtament de Raoul, premier ſeigneur de Coucy, extrait du livre 1 de l'hiſtoire de la Maiſon de Coucy, écrite par François l'Alouette.

« Moi Raoul, ſeigneur de Coucy, veux qu'il ſoit notoire à tous, préſents & futurs, » qu'étant prêt à partir pour Jéruſalem, & craignant qu'il ne s'éleve quelques difficultés » entre mes enfans, au ſujet de la part de chacun d'eux, j'ai diſpoſé de mes biens, ſelon » que je l'ai jugé convenable, & après avoir pris le conſeil des gens de probité qui me » ſont attachés.

» J'ai donc donné à Enguerrand, mon fils aîné, toutes mes terres & ſeigneuries, » pour être par lui poſſédées paiſiblement, & ſans réclamation quelconque, excepté

l'année suivante au siege d'Acre en Palestine, âgé de cinquante sept ans. Son corps fut rapporté en Picardie, à l'Abbaye de Foigny (*a*). Alix sa veuve, vivait encore en 1212.

» les démembremens qui en ont été faits en faveur de mes autres enfans, & qui » sont tels.

» Je veux que Thomas, mon fils, ait en libre & tranquille possession, & sans être » inquiété de personne, Vervin, Fontaine & Landousie; & qu'il retire annuellement sur » les droits de vinage de Vervin & de Landousie soixante livres en monnoie, telle qu'on » l'employera dans lesdits vinages; & dans toutes ses possessions, il sera homme-lige de » son frere Enguerrand.

» J'ai assigné à Raoul, qui possede un titre clérical, quarante livres Parisis de rente, » à prendre sur mes revenus de Roye, & ce, tout le tems de sa vie.

» Quant à Robert, il aura pour sa part tous les biens qui m'ont été apportés en mariage » par sa mere, & ma terre de Pinon, avec la redevance entiere d'un certain bois que l'on » nomme vulgairement le passage de Pinon; & il tiendra tous ces biens à charge de plein » hommage à son frere Enguerrand : & s'il arrive que ledit sieur Enguerrand vienne à » mourir sans héritier, tout ce qui lui a été assigné pour sa part retournera à Thomas » son frere : & si au contraire, un desdits enfans, quel qu'il soit, vient à décéder sans » laisser d'héritier, sa part retournera entiérement à l'aîné.

» Pour ce qui est de ma fille Agnès, je lui donne mille & six cent livres, monnoie » d'Artois, à prendre sur les revenus de Marle & Crecy; laquelle somme elle sera l'espace » de huit ans à recevoir, à commencer seulement trois ans échus après mon départ. Ainsi, » le jour de saint Remi de chaque année, elle recevra cent livres à Marle, & les cent » autres livres restantes à Crecy; & l'on chargera l'Eglise de Prémontré du soin de lui » faire toucher ses revenus.

» Et s'il arrive que, pendant mon voyage d'Outre-mer, je vienne à décéder, si de » même ladite Agnès ma fille cesse de vivre avant d'être mariée, tout ce qui lui restera » d'argent comptant sera partagé en deux moitiés, dont une sera donnée à Alix sa » mere, qui est mon épouse, & l'autre sera léguée en aumône aux Hospitaliers, aux » Templiers & à l'Eglise de Prémontré, pour être partagée par égale part.

» Et enfin s'il nous arrive, à Alix ma femme ainsi qu'à moi de mourir, une moitié » de ladite somme passera à mon fils aîné, & l'autre aura sa premiere destination.

» J'entends que mes possessions, ainsi que les droits d'Alix ma femme, ne soient aucune- » ment grévés, voulant que mes arrangemens, même signés de moi, soient tout le tems » que je vivrai dépendants de ma volonté; or, pour que cet acte de partage de mes biens » soit authentique & irrévocable (à moins cependant que je ne sois porté à y changer » quelque chose), j'ai voulu qu'il fût écrit & scellé de mon sceau. Fait l'an de l'Incar- » nation de J. C. 1190 ». Nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs en raportant ici cette piece intéressante quelque étrangere qu'elle soit à notre sujet. L'original est en latin.

(*a*) Le Chanoine Morliere prétend que Raoul de Coucy ne fût pas tué au siege

Il laiſſa de ſon ſecond mariage. 1°. *Enguerrand* III qui fit rebâtir le château de *Coucy*, dont on voit encore des reſtes conſidérables, & ſe diſtingua beaucoup à la bataille de Bouvines. Quelques hiſtoriens prétendent que, pendant la minorité de S. Louis, les plus grands ſeigneurs de France s'étant ligués contre la maiſon royale, offrirent la couronne à Enguerrand, (*a*) qui eut la généroſité de la refuſer. Sa deviſe prouvait ſa noble ſimplicité :

« Je ne ſuis Roi, ne Duc, Prince, ne Comte auſſi
» Je ſuis le ſire de Coucy ».

Sa mort fut auſſi funeſte que ſinguliere, en paſſant à gué une petite riviere (*b*), ſon cheval le jeta à la renverſe, & ſon épée étant ſortie du fourreau, il tomba ſur la pointe. Sa branche fut éteinte en 1311, en la perſone d'Enguerrand IV, ſon ſecond fils; l'aîné Raoul II (*c*) fut tué en 1250

---

d'Acre, mais que ce fut Robert de Boves; pag. 260, des illuſtres maiſons de Picardie, *in-fol.* Quand il auroit raiſon, cela ne nuiroit pas à notre opinion ſur le Coucy qui a été l'amant de la belle Fayel & l'Auteur des Chanſons. L. R.

(*a*) L'Alouete prétend que le Coucy qui fut élu Roi ſous la minorité de S. Louis, fut Enguerrand II; il ſe trompe. *Voy.* fol. 136 de ſon Traité des Nobles, & des vertus dont ils ſont formés, &c. A Paris, chez Robert le Manier, M. D. LXXVII, *in*-4°. L-R.

(*b*) Auprès de *Gerſis*, château à une lieue de Vervins & à trois ou quatre de Marle, ſur une petite riviere qui prend ſa ſource auprès de l'Abbaye de Thenailles.

(*c*) En rapportant la chanſon du Roi de Navarre dans laquelle il parle de Raoul en ces termes :

Raoul, Turc ne Arabi,
N'ont riens du votre ſaiſi
Revenés par tans en arriére.

M. Leveque de la Ravalliere ajoute ces mots : « Je ſerois tenté de croire que le Raoul » de la chanſon était le Châtelain de Coucy, célebre par ſes poéſies & par ſes amours ». Nous nous flattons de prouver que ce Raoul tué en Egypte n'eſt pas l'auteur des chanſons; mais il eſt très-poſſible qu'il ſoit celui dont parle Thibaut. Il était petit-fils de *Raoul I, Sire de Coucy*, & Joinville nous aprend qu'il fut tué à la Maſſoure, « là, » dit-il, fut tué le Comte d'Artois, & le Sire de Coucy qu'on appelait Raoul ». La chanſon que M. Leveque de la Ravalliere dit être de *Raoul de Coucy*, & qui eſt adreſſée au Roi de Navarre, n'eſt pas de lui, mais de *Raoul de Soiſſons*. On la trouve dans le manuſcrit de M. le Marquis de Paulmy. Elle commence ainſi : *Roy de Navarre Sire de Vertu ;* & elle eſt ſous le nom de *Raoul de Soiſſons ;* ce qui prouve encore que M. de la Ra-

à la Maſſoure en Égypte, près du Comte d'Artois, frere de *Saint Louis, qu'il défendait* au prix de ſon ſang (*a*). Ce fut cet Enguerrand IV qui fit pendre trois gentilshommes Flamands qu'il avait trouvés chaſſant ſur ſes terres. Saint Louis l'ayant fait arrêter, voulut qu'il fût jugé par les Pairs & les Barons; mais les Juges devant ſe récuſer, lorſqu'il s'agit de juger un parent, ceux d'Enguerrand ſortirent de l'aſſemblée l'un après l'autre, & le Roi reſté ſeul, s'aperçut qu'il n'aurait pas dû ſortir le dernier. Enguerrand fut cependant condamné par le Roi à une amende conſidérable, qui ſervit à fonder un hôpital à Pontoiſe, & les écoles publiques à Paris (*b*).

2°. *Thomas*, qui eut par le teſtament de ſon pere Raoul la ſeigneurie de *Vervin*, & fut l'auteur d'une branche long-tems illuſtre, mais qui perdit ſa ſplendeur ſous le regne de Henri II. On accuſa *Jacques de Coucy Vervin*, gendre du Maréchal du Bietz, d'avoir trahi l'état, en rendant Boulogne aux Anglois en 1544, après cependant la réſiſtance la plus vigoureuſe pendant ſix ſemaines. Dès que Henri II fut parvenu au trône en 1547, ſes ennemis produiſirent des faux témoins & parvinrent à le faire décapiter en cette même année. Ce qui prouve que la haine ſeule dicta ce jugement, c'eſt que tous ceux qui avaient compoſé le conſeil de guerre, où il avait déterminé de rendre la place, furent renvoyés abſous : il n'y eut que le ſieur de Longueval qui paya ſon abſolution : il poſſédait la terre de *Marchais*, à trois lieues de Laon : cette terre convenait à un

---

valliere a fait une erreur lorſqu'il dit (tome 2, page 79) que les manuſcrits ne le nomment ſimplement que *Raoul de Soiſſons*, puiſque celui de M. le Marquis de Paulmy l'appele *Meſſire Raoul de Soiſſons*; ce qui prouve qu'il était parent, & peut-être frere de *Jean*, Comte de *Soiſſons*, qui vivait alors.

Thibaut adreſſe une autre chanſon au même Raoul, qui commence par ces mots : *Sir Loes moi à choiſir*, &c. Il lui propoſe une queſtion à décider; c'eſt de ſavoir lequel eſt préférable de ſentir & baiſer ſa maîtreſſe, ſans la voir & lui parler; ou bien de la voir & de lui parler, ſans la ſentir ni la toucher.

(*a*) Jean le Carpentier a prétendu que ce Raoul II fût l'amant de la dame Fayel; *Voy.* p. 238, t. 1, *Hiſt. de Cambray*, *in*-4°. Leide chez l'Auteur, CIↃIↃCLXIV. Il y a apparence qu'il ſe trompe, puiſque le même Roman dit que l'amant de la dame de Fayel ſe croiſa avec Richard, Roi d'Angleterre, qui était parti pour la Terre-Sainte environ 59 ans auparavant. Jovet & Mezeray ont fait la même faute. L. R.

(*b*) Enguerrand IV eut une ſœur, qui fut mariée en premieres noces au Roi d'Ecoſſe; & en ſecondes noces à Jean de Brienne, Roi de Jéruſalem, & depuis Empereur d'Orient.

Miniſtre : on fit peur à Longueval, qui la donna pour recouvrer ſa liberté. Henri II eut des remords ſuperflus, & fit reſtituer au fils de Vervin la plus grande partie de ſes biens qui avaient été confiſqués; mais ce ne fut que ſous Henri III, en 1575, qu'on revit le procès, & que la mémoire de *Vervin* fut réhabilitée avec un éclat ſans exemple.

La poſtérité maſculine de cet infortuné finit à ſon petit-fils, mort en bas-âge.

Jacques de Coucy Vervin avait trois freres, Raoul, Jean & Robert; ces deux derniers furent Aumôniers du Roi, & Raoul a été la tige de MM. de *Coucy Polecourt*, qui exiſtent aujourd'hui en Champagne, & dont M. de Belloy a prouvé la filiation d'une maniere irréſiſtible.

Cette ſeule maiſon de *Coucy Polecourt* jouit d'un double avantage bien ſingulier : c'eſt que la Maiſon Royale deſcend de Louis-le-Gros par les mâles, & de Raoul I de Coucy, par les femmes; & que Meſſieurs de Coucy deſcendent de Louis-le-Gros par les femmes, & de Raoul par les mâles (*a*).

Revenons maintenant à *Enguerrand de Coucy*, frere de *Raoul I* (*b*). Une charte de l'an 1142 prouve qu'il fut baptiſé cette même année par Barthelemi, Évêque de Laon. On n'a pas la date préciſe de ſa mort; mais il était déja décédé, ſelon l'Auteur des antiquités & recherches de l'Abbaye royale de Saint-Denis, en 1174, & enterré dans cette Abbaye (*c*).

(*a*) *Raoul I*, *Sire du Coucy*, laiſſa encore de ſon ſecond mariage deux garçons & une fille, dont il eſt inutile ici de faire mention.

(*b*) M. de Belloy n'en fait pas mention, & c'étoit cependant très-néceſſaire à ſes recherches, comme on va le voir. Voici ce qu'en dit ſeulement Don Touſſaint Dupleſſis dans ſon Hiſtoire de Coucy, page 49 : « *Enguerrand II* ne laiſſa que deux enfans; » *Raoul I*, qui hérita de la plus grande partie de ſes biens, & Enguerrand .... qui » eut deux enfans vivans encore en 1187 ». (apparemment que Don Touſſaint avait vu la piece dont nous allons parler). « L'un nommé *Raoul* qui prit le parti de l'Egliſe, » & l'autre nommée *Marguerite*, qui fut mariée à *Joubert*, Seigneur de la Ferté Beliard ».

(*c*) *In nomine ſanctæ & individuæ Trinitatis. Ego* Radulfus *Dei gratia* Cociaci *& Marlæ Dominus, &c. Noverit tam futurorum poſteritas quam præſentium induſtria, Quod ego* Radulfus Engelranni *Nobiliſſim filius, ob remedium animæ meæ* Agnetis *uxoris meæ, & anteceſſorum noſtrorum, & ſpecialiter pro anima fratris mei* Engelranni *cujus corpus in Eccleſia Beati Dionyſii Gallorum Apoſtoli honorifice ſepultum*

Cet Enguerrand laiſſa deux enfans, *Raoul* & *Marguerite*, mariée à *Joubert*, ſeigneur de la *Ferté Beliard*. Ducheſne, dans l'hiſtoire de la Maiſon de Coucy, ne parle point de ces deux enfans dans la généalogie qu'il donne de cette maiſon, mais il en fait mention dans les pieces juſtificatives, page 351. De plus, un extrait des archives de la Maladrerie de Laon, prouve qu'ils exiſtaient, puiſque *Raoul I, ſire de Coucy*, y dit, dans un acte daté de 1187, *Hujus rei teſtes Radulfus Clericus* (*a*) *nepos* (*b*) *meus, Margareta de firmitate neptis mea*, &c. Il exprime bien clairement que *Raoul* eſt ſon neveu, & Marguerite ſa niece; & puiſque *Raoul I* n'avait point de ſœurs, & qu'il n'avait pour frere qu'*Enguerrand*, il fallait bien que *Radulfus Clericus & Margareta neptis*, fuſſent enfans d'*Enguerrand*.

Ce Raoul, qui était Clerc en 1187, ayant perdu ſon pere en 1174, avait donc alors au moins treize ans, & peut-être vingt. En 1191, année du ſiege d'Acre & de la mort de *Raoul I*, ainſi que de la ſienne, il pouvait donc avoir vingt à vingt-cinq ans, âge où les paſſions ſont les plus vives, & où les têtes ardentes ſont ſuſceptibles des idées les plus ſingulieres, celle d'envoyer ſon cœur à une amante qu'il adorait, eſt bien plus aiſée à concevoir dans ce jeune homme éperdu d'amour, que dans

---

eſt, ſanctæ Congregationi ejusdem Eccleſiæ contuli centum ſolidos Provinenſium in Nativitate Beatæ Mariæ ſemper Virginis in vuinagio noſtro apud Marlam ſingulis annis per ſolvendos, &c. *datum apud Marlam anno* MCLXXIIII. Liv. 4, des Antiquités que nous venons de citer.

(*a*) Comme les mots *nepos* & *neptis* ſignifient auſſi *petit-fils & petite-fille*, on pourrait nous objecter qu'il n'eſt pas queſtion dans cet acte, d'un neveu & d'une niece de ce Raoul, mais d'un de ſes petits-fils & d'une de ſes petites-filles. Nous prévenons cette objection, en diſant que ces deux mots ne peuvent ſignifier dans cette piece, que *neveu* & *niece*. Parceque Raoul I, qui s'était remarié faute d'hoirs mâles, en 1174, ne pouvait avoir de ce ſecond mariage, aucun petit-fils, ni aucune petite-fille en état de ſervir de témoins en 1187. Il eſt vrai qu'il pouvait en avoir, des filles qu'il avoit eûes de ſon premier mariage; mais comme il ne déſigne ces deux témoins que par leurs noms de baptême, c'eſt une preuve qu'ils étaient les enfans de ſon frere. S'ils étaient iſſus de ſes filles, il n'auroit pas manqué d'ajouter quelques ſurnoms à leurs noms de Baptême, pour ôter toute équivoque. On ſait que les ſurnoms ſont au moins du dixieme ſiecle. L. R.

(*b*) Ce mot *Clericus* eſt équivoque, & il ſignifie un eccléſiaſtique, un homme de lettres, un notaire, un copiſte, &c. mais nous croyons qu'il doit ſignifier en cet endroit, un eccléſiaſtique. Notre ſyſtême ne ſerait que mieux fondé, ſi nous lui donnions la ſignification d'homme de lettres. L. R.

Raoul I, ſire de Coucy, alors, âgé de cinquante-ſept ans, mari d'une Princeſſe du ſang, preux Chevalier, dont la ſageſſe & la prudence étaient connues de tout le monde.

Il y a dans la bibliotheque du Roi une hiſtoire manuſcrite du Châtelain de Coucy (*a*). Elle a été compoſée, à ce que l'on prétend, vers l'an 1228.

(*a*) L'inventaire des livres de Charles V, Roi de France, indique que ce Prince avait un manuſcrit intitulé : *Du Châtelain de Coucy & de la Dame de Fayel.* On ne ſait ce qu'il eſt devenu; il paroît que celui qui a pour titre : *Roumans du Châtelain de Coucy & de la Dame de Fayel*, doit être une copie de celui-là, ou peut-être celui-là même. Cet inventaire était en 1715 dans la bibliotheque de M. l'Archevêque de Rouen, & il a appartenu à François I, comme on le voit par ſa ſignature que l'on a effacée, mais qui ſe lit encore. *Voy. Mémoires de Littérature*, *in*-4°. tom. 2, pag. 694 & 695.

C'eſt un grand volume en papier couvert de cuir rouge, découpé par fleurons, qui a pour titre : *Inventaire des livres du Roi notre Seigneur, eſtans en ſon Chaſtel du Louvre.* Sur le ſecond feuillet, on lit : *Cy après en ce papier ſont écripts les livres de très-Souverain & très-Excellent Prince Charle-le-Quint de ce nom, par la grace de Dieu, Roi de France, eſtant en ſon Chaſtel du Louvre en trois chambres, l'une ſur l'autre, l'an de grace* MCCCLXXIII. *Enregiſtrés de ſon commandement, par moi Giles Malet, ſon Valet de Chambre.* Il y avait alors 909 volumes. En 1423, après la mort de Charles VI, la bibliotheque du Roi fut examinée & priſée. On y trouva 853 volumes eſtimés 2323 liv. 4 ſols, ſomme conſidérable alors. En 1425, le Duc de Betfort, Régent du Royaume, ſe fit repréſenter ces mêmes livres. Garnier de Saint-Yon, alors bibliothécaire, lui en rendit un bon compte, & en demeura chargé juſqu'en 1429, que le même Duc en déchargea entiérement Saint-Yon, & lui en donna quittance; on n'a jamais ſçu ce qu'il fit de ces livres; mais il eſt bien probable qu'il les fit paſſer en Angleterre. *Voy ibid.* pag. 701 & 702, & tom. 15 des mêmes Mémoires, pag. 705 & 706.

Il y a dans la bibliotheque du Roi, un manuſcrit cotté 7031, & qui a pour titre *Rational du divin Office*; on y lit à la fin le ſeing de Charles V, & ces paroles écrites de ſa main; *c'eſt livre, nommé Raſional des divins offices, eſt à nous Charles V de noſtre nom, & le fiſmes tranſlater, eſcrire & tout parfaire en l'an* MCCCLXIV. Charles. *Ibid.* p. 703, au commencement de ce même volume, au revers de la couverture, on lit : Ce *livre eſt à Jehan, Conte d'Engoſleme, lequel l'acheta à Londres en Angleterre, l'an de grace* 1441. (in eâd. pag.).

Ce livre était donc de la bibliotheque de Charles V, & avait été porté en Angleterre par les ordres du Duc de Betford. Probablement les autres auront eu le même ſort. M. Félibien aſſure que dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes, il eſt dit que les livres de la tour du Louvre furent achetés 1200 francs, par le Duc de Betford, & que cette ſomme fut comptée à Pierre Thury, Entrepreneur du Mauſolée de Charles VI & d'Iſabeau de Baviere, ſon épouſe.

Son titre eſt, *Romans* (*a*) *du Châtelain de Coucy & de la Dame de Fayel.* Le Châtelain qu'elle a pour objet, y eſt nommé *Renaut de Coucy* (*b*) : on y lit qu'il n'était pas riche. Cela ne peut convenir à Raoul I, qui était un des plus riches Seigneurs de France, mais cela convient parfaitement à Râoul ſon neveu : il était entré dans l'état eccléſiaſtique, ſon titre clérical ne devait pas être plus conſidérable que celui de ſon couſin-germain Raoul, fils de Raoul I, qui (ainſi que nous l'avons vu ci-deſſus) n'était que de quarante livres Pariſis. Il n'était pas encore pourvu de bénéfices. Il érait par conſéquent ſans fortune. L'amour dont il était embrâſé pour la Dame

---

(*a*) On n'entendait pas alors par le mot *Roumans* ce que nous entendons aujourd'hui par le même mot. Ce mot ſignifiait tout livre écrit en langue *Romance*, ſoit en vers ſoit en proſe; parmi ceux qui ſont en vers, on remarque l'hiſtoire de Philippe-Auguſte, écrite en rimes par Guillaume le Breton. Cette hiſtoire commence au couronnement de ce Roi, arrivé en 1179, du vivant de ſon frere Louis VII. Elle finit en 1217, après la bataille de Bouvines. Une page & demie qui n'eſt plus de lui, contient le récit de la mort de Philippe, arrivée en 1223, & la deſcription de ſes funérailles. *Guillaume le Breton* était en Bretagne vers 1170. Il fut précepteur du fils naturel de Philippe-Auguſte, *Pierre Carlotte*, qui mourut, en 1249, Evêque de Noyon, & accompagna Philippe-Auguſte dans pluſieurs de ſes campagnes; entr'autres à la bataille de Bouvines où il fit l'office de Chapelain de Sa Majeſté. Qu'on nous permette de tranſcrire ici quelques détails que Guillaume le Breton nous rapporte dans ſon Hiſtoire, & qui nous ont parus aſſez curieux pour ne pas les paſſer ſous ſilence.

« Le Roi, dit-il, ayant harangué ſes troupes; les ſoldats lui demanderent ſa béné-
» diction, & la charge ayant ſonné auſſi-tôt, ils donnerent tête baiſſée ſur l'ennemi,
» & combattirent avec toute la valeur poſſible; comme nous étions au même inſtant
» derriere le Roi, & aſſez près de ſa perſonne, un de ſes Clercs, & moi ſon Chapelain,
» qui écris ceci, dès que nous eumes entendus le bruit des trompettes, nous entonâmes le
» Pſeaume *Benedictus Deus meus qui docet*, que nous chantâmes d'un bout à l'autre, enſuite
» celui d'*Exurgat Deus & Domine in virtute tua lætabitur Rex*, autant que nous le
» pouvions faire au milieu des gémiſſemens & des cris que faiſaient les combattans; & nous
» ranimâmes de notre mieux leur confiance, en leur faiſant ſentir l'avantage qu'ils avaient
» de combattre pour un Roi protecteur de l'Egliſe, contre des Princes qui en avaient
» toujours été les perſécuteurs ».

(*b*) Dans le recueil de l'origine de la Langue & Poéſie Françaiſe du Préſident Fauchet, donné à la Bibliotheque du Roi en 1761, par l'Abbé d'Olivet (n° X, 8185), & où il y a pluſieurs corrections de la main de l'auteur, on voit, page 124, à l'article du *Chatelain de Coucy*, le mot *le* effacé, & à la marge on lit, de la main de Fauchet, *Raoul ou Regnaut.*

de

de Fayel, lui fit quitter l'état eccléſiaſtique. Il prit le parti des armes; mais ſi ſon changement d'état ne nuiſit pas à ſes amours, il n'augmenta vraiſemblablement pas ſa fortune. Cela étant, ce Raoul doit être celui que le Roman a en vue. Il eſt certain qu'aucun autre que lui ne peut avoir été le Châtelain de Coucy de ce tems-là. Il n'exiſtait alors d'autre Coucy que lui, auquel on puiſſe attribuer les amours. Les fils de Raoul I étaient encore en trop bas-âge, pour qu'un d'eux ait pu être le héros de ce Roman; le plus âgé d'entr'eux n'avait que treize ans, lorſqu'ils eurent le malheur de perdre leur pere. Ce qui confirme notre opinion, c'eſt l'ordre qui regne entre quelques chanſons du Châtelain de ce manuſcrit. Elles n'y ſont qu'au nombre de ſix, mais elles y forment, par la maniere dont elles ſe ſuivent, un tableau dans lequel il eſt impoſſible de ne pas reconnaître le Raoul que nous venons d'indiquer. Nous en donnerons une copie à la fin de cet article, & nous y joindrons toutes celles que nous avons recueillies d'après divers autres manuſcrits, ſous le nom de ce Poëte infortuné. Il n'y en a auſſi aucune d'elles qui ne s'acorde avec quelques-uns des faits qui ſont racontés dans ce Roman.

L'Auteur du manuſcrit du Roi nous dit que le Châtelain n'arriva en Paleſtine, avec Richard, Roi d'Angleterre, qu'après la priſe d'Acre (*a*) (où Raoul I, ſire de Coucy, avait été tué). Ce n'était donc pas le ſire de Coucy.

Tous les anciens Auteurs, ainſi que celui de ce manuſcrit, *Froiſſart*, *Chriſtine de Piſan*, &c. lui donnent le titre de *Châtelain*, & non pas celui de *Sire* que prenait *Raoul I.* Nous avons déja obſervé qu'on nommait alors *Châtelains* les gouverneurs des châteaux, mais non pas les ſeigneurs; nous en avons pluſieurs exemples, entr'autres, celui d'*Enguerrand III de Coucy* (*b*), *châtelain de Cambrai*, dont il n'était pas ſeigneur, mais gouverneur pour le Roi.

(*a*) Hume dit que Richard aborda devant Acre pour partager ſeulement la gloire de ſa priſe. Cependant Meſeray aſſure que le ſiége dura cinq mois, & que Richard y arriva deux mois après Philippe, trois mois avant la priſe. Le Préſident Hainault dit qu'Acre fut priſe par les Français; les Anglais n'y étaient donc pas. De plus, dans ſon édition *in*-4°. (tom. premier page 166), il dit que le ſiege d'Acre dura trois ans: M. de Belloy aſſure que Richard ne joignit Philippe qu'après la priſe d'Acre: nous avons ſuivi ſon opinion.

(*b*) Un manuſcrit du Roi, qui contient une grande quantité de Chanſons du douzieme

Raoul I n'était donc pas *le Châtelain de Coucy*. Une preuve encore plus forte, eſt que l'Auteur du manuſcrit parle pluſieurs fois du *Sire de Coucy*, tué au ſiége d'Aere.

Le Châtelain & le Sire ſont donc deux différens Chevaliers.

D'ailleurs nous avons déja dit qu'en 1191, que Raoul fut tué, il avait environ cinquante-ſept ans, était marié avec une Princeſſe du Sang qu'il aimait beaucoup, & avec laquelle il vivait dans l'intelligence la plus parfaite. Peut-on le croire ſuſceptible à cet âge d'une paſſion ſi violente, & qui produisît des effets ſi extraordinaires ?

Il eſt bien plus vraiſemblable que le véritable héros de cette tragique hiſtoire ait été Raoul ſon neveu. Il était Clerc en 1187 (*voyez ci-deſſus page* 242) : il avait alors au moins treize ans ; mais il pouvait en avoir vingt : il était né avec des talens diſtingués pour la poéſie (*a*) & avec les paſſions les plus vives. Il y a apparence qu'il ſe dégoûta de ſon état, & qu'il l'abandonna peu de tems après l'acte dont nous venons de parler. Peut-être l'amour qui vint s'emparer de ſon cœur pour la Dame de Fayel, entra-t-il pour beaucoup dans ce changement d'état. Peut-être auſſi le deſir de la gloire, & l'envie de ſignaler ſon courage en Paleſtine, le déterminerent-ils à prendre le parti des armes ? Ce fut en 1187 que Luſignan, Roi de Jéruſalem, fut défait à la jour-

---

& du treizieme ſiecle, en a conſervé pluſieurs du *Châtelain de Coucy*, & une du *Comte de Coucy* : ce Comte pouvait être *Raoul I*, *Enguerrand III* ou *Raoul II*, Sires de *Coucy* ; mais cette diſtinction prouve indubitablement que le *Châtelain* n'était pas le *Comte*. Nous avons raporté cette chanſon, *Tome II*, *page* 182.

(*a*) Dans le manuſcrit, le Châtelain eſt repréſenté

« Biaux, courtois, plains de ſavoir.
» Onqs Gauvains ne Lancelos
» Retinrent d'armes plus grant los.
» . . . . .
» Parlures ſavoit faire & chans ». . . . .

Il eſt dit auſſi qu'il n'était pas riche, & notre Raoul ne l'était pas, ainſi que nous l'avons déja dit.

née de Tibériade, & la perte de Jéruſalem fut la ſuite de cette déroute. La croiſade fut auſſitôt annoncée, l'Empereur Frédéric donna l'exemple à toute l'Europe, partit le premier, & ſe noya en traverſant le Cydnus, ce même fleuve dans lequel Alexandre-le-Grand avait penſé périr. Ainſi le peu de fortune de ce jeune homme, l'exemple de tant de braves Seigneurs, qu'une fureur ſacrée emportait en Orient, l'ardeur bouillante de ſon tempérament, & vraiſemblablement le dépit de ne pouvoir être heureux de long tems, l'auront fait voler en Paleſtine. Une autre raiſon s'y ſera peut-être jointe, c'eſt qu'il s'imagina que le Seigneur de Fayel ſe croiſerait, & qu'il emmenerait ſa femme avec lui.

Il peut donc être devenu amoureux de la Dame de Fayel vers la fin de 1187 ou au commencement de 1188, l'avoir célébrée par ſes chanſons plus de deux années avant ſon départ pour la Terre-Sainte, & y avoir terminé ſa vie, par les ſuites d'une bleſſure ou par une maladie.

Comme Moréry dit que Raoul I, Sire de Coucy, donna à un Comte de Coucy, qui s'appelait auſſi Raoul, Iſabeau, ſa ſeconde fille, qui, après la mort de ſon mari, épouſa un Joyeuſe Grand-Pré; ce Raoul ne peut être que le nôtre, puiſque nous avons déja prouvé qu'il n'exiſtait alors aucun autre Coucy. Ce nouveau fait ne peut être expliqué que par d'autres conjectures. Les voici : elles ne nuiront aucunement à celles que nous avons déja produites. Raoul I s'appercevant de la paſſion naiſſante de ſon neveu pour la belle Fayel, aura voulu l'éteindre, en lui faiſant épouſer ſa ſeconde fille. Il lui aura fait quitter l'habit eccléſiaſtique, & lui aura donné le gouvernement de ſon château. Mais voyant que la digue qu'il avait voulu oppoſer au torrent des feux de ce jeune homme, n'avait fait que les irriter, il l'aura forcé de ſe croiſer avec lui, pour épargner à ſa fille la douleur d'avoir une rivale dans ſon voiſinage; car le château de Fayel était peu éloigné de celui de Coucy.

Raoul I ſera parti avant ſon gendre pour le ſiége d'Acre. Le châtelain, retenu en Europe par les charmes de ſon amante, aura prétexté des longueurs. Mais obligé en qualité de brave chevalier, d'obéir au ſerment que ſon beau-pere aura exigé de lui avant ſon départ, il ne ſera arrivé en Aſie qu'après le ſiége d'Acre. Si nous mettons un intervalle entre ſon départ & celui de ſon beau-pere, c'eſt parce qu'on lit, dans le Roman

que nous avons déja cité, que le Châtelain de Coucy (*a*) n'arriva en Aſie qu'après ce ſiége. Nous aurions pu nous paſſer de ces nouvelles conjectures, Moréri eſt ſi inexact, qu'il mérite bien peu de confiance. Il y a lieu de préſumer qu'il s'eſt trompé, puiſque Ducheſne (page 348) donne le nom de Raoul de Roucy au Comte que Moréri a appelé Raoul de Coucy (*b*).

Il nous paraît donc démontré que l'erreur des Hiſtoriens n'eſt fondée que ſur le même nom que portaient l'oncle & le neveu, & ſur ce qu'ils perdirent tous deux la vie en Paleſtine, l'un peu de tems avant l'autre.

Nous allons prouver maintenant que la Dame de Fayel n'était point de l'illuſtre Maiſon de Vergy; & c'eſt à M. de Belloy que nous devons la découverte de ce fait intéreſſant.

Le nom de la *Dame de Fayel* ne ſe trouve point dans le manuſcrit du Roi. Froiſſard (*c*) a été le premier qui lui a donné le nom de *Vergy* ou

---

(*a*) On lit dans le ſuperbe manuſcrit de M. le Marquis de Paulmy, à la fin des chanſons de *Gace Brulé:* « *Cy faillent les Chançons Monſeigneur Gace Brulé, & commen-* » *cent les Chançons le Châtelain de Coucy* ».

Il était alors d'uſage de diſtinguer les états & d'écrire les qualités des gens que l'on citoit. Gace Brulé était un Chevalier diſtingué. Auſſi le copiſte écrit-il, *de Monſeigneur Gace Brulé;* ailleurs il dit, *Chançons de Blondiaux de Néele*, parceque ce Blondiau était un ſimple Muſicien.

En nommant celles du *Châtelain de Coucy*, s'il eût voulu parler de *Raoul I, Sire de Coucy*, l'eût-il nommé ſimplement le *Chaſtelain de Coucy*? Il eſt évident qu'il eût écrit *Chançons de Monſeigneur le Sire de Coucy.*

S'il a donné le titre de Monſeigneur à *Gace Brulé* & à *Thibault de Blazon*, celui de Meſſire à *Raoul de Soiſſons*, à *Moriſe de Creon*, à *Robert de Marberoles*, à *Thierry de Soiſſons*, *&c.* aurait-il refuſé celui de Monſeigneur à l'un des plus grands Seigneurs de France? Ce Châtelain de Coucy n'était donc pas *Raoul I, Sire de Coucy*, mais *Raoul*, cadet de cette maiſon; & alors on ne donnait le titre de *Monſeigneur* qu'aux aînés.

(*b*) Don Touſſaint le nomme auſſi *Comte de Roucy.*

(*c*) Froiſſard vivoit ſous Charles V. On voit ces vers dans un recueil de ſes poéſies manuſcrites, écrites vers 1380.

« La Châtelaine de Vergy
» Et le Châtelain de Coucy
1 *douleur* » Qui outremer mourut de doël 1
» Tout pour la dame de Faïel:

de Vergie (*a*). Quelle apparence qu'une auſſi grande Maiſon que celle de Vergy ſe fût alliée avec un ſimple gentilhomme tel que le Seigneur de Fayel, tandis que, ſous le regne de Philippe-Auguſte, il n'y avait que trois filles de cette Maiſon, qui étaient :

Premiere, *Alix*, mariée en 1199 à Eudes III, Duc de Bourgogne, morte le 3 Mars 1251.

Seconde, mariée au Comte ſouverain d'Auxonne.

Troiſieme, *Agnès*, fille & héritiere de Hervé de Vergy-Donzy, Comte de Nevers (*b*).

S'il y en eût eu une quatrieme, n'eût-elle épouſé qu'un gentilhomme ?

L'héroïne de l'hiſtoire n'eſt donc pas une Vergy ?

M. de Belloy croit avec plus de vraiſemblance, qu'elle était de la Maiſon de *Levergies*, Maiſon qui exiſtait alors dans le Vermandois, & dont l'exiſtence eſt démontrée par pluſieurs preuves inconteſtables.

---

2 *jeune Chevalier.* » Après la mort du 2 Baceler
» On ne le peut, ne doit celer
» Pour ce qu'on voulait ſe vangier
» Des vrais amans, on fit mangier
» La dam', le cœur de ſon ami...
» Jamais plus boire ne me faut,
3 *morceau* » Car ſur 3 morcel ſi precious
» Si dous & ſi delicious
» Nul boire ne pourai prendre.
» On ne l'y put puis faire entendre
4 *voulut* » Qu'elle 4 voſiſt manger ne boire,
5 *vraie* » Cette mattere eſt toute 5 voire.

(*a*) Cette illuſtre maiſon tiroit ſon nom du Château de *Vergy* près d'Autun, il fut ruiné en 1609 par ordre d'Henri IV.

(*b*) Elle fut accordée à Philipe de France, fils aîné de Louis VIII, & le mariage ne fut point accompli à cauſe de la mort du Prince, arrivée en l'an 1218, cinq ans avant celle de Philippe-Auguſte. Le jeune Prince n'avait alors que 9 ans, & Agnès en avait ſix ou ſept. Cette princeſſe épouſa dans la ſuite *Gui de Châtillon*, & de ce mariage vint *Yolande de Châtillon*, mariée à *Archambaud IX*, Sire de Bourbon : Leur fille cadette *Agnès*, dame de Bourbon, épouſa *Jean de Bourgogne*, Sire de Charolois, ſecond fils de *Hugues IV*, Duc de Bourgogne, & de leur mariage vint *Béatrix de Bourgogne*, femme de *Robert de France*, Comte de Clermont, tige de la Maiſon Royale de France.

Le château de *Levergies* eſt voiſin de *Fayel* (*a*), qui appartenait en 1770 à M. *Laillier*, beau-pere de M. le *Préſident de Bonneuil*, après avoir ceſſé d'appartenir, dès 1340, à Meſſieurs de *Fayel*. Quoi de plus vraiſemblable qu'une alliance entre un Seigneur de Fayel & une Demoiſelle *Levergies*, ſa voiſine, que l'amour d'un *Châtelain* (ou gouverneur) du château de Coucy en Vermandois, pour une Dame de Fayel, dont l'habitation était aux environs de la ſienne (*b*); enfin, que toute la ſuite de cette hiſtoire, fondée dans notre hypotheſe ſur des pieces encore exiſtantes (*c*).

Nous regardons donc comme démontré, que jamais *Raoul, Sire de Coucy*, n'a aimé une Dame de Fayel du nom de *Vergy*, & que les chanſons que pluſieurs Auteurs lui attribuent, ne ſont pas de lui, mais que leur véritable auteur eſt *Raoul de Coucy, Châtelain de Coucy*, neveu, & peut-être gendre de *Raoul I*; & qu'il eſt le ſeul qu'on doive regarder comme le héros de cette hiſtoire, ſi toutefois elle eſt véritable (*d*).

(*a*) On montre encore dans un mur du Château de Fayel, ſitué à une demi-lieue de Saint-Quentin, une très-ancienne figure de pierre que l'on dit être le portrait de la malheureuſe amante du Châtelain de Coucy.

(*b*) Le manuſcrit dit poſitivement que Coucy allait & revenait en une nuit de chez lui chez la dame de Fayel.

(*c*) La tradition qui ſubſiſte encore à *Saint-Quentin* & à *Fayel*, fait que les enfans répétent d'après leur pere cette déplorable aventure.

(*d*) On lit dans le ſecond volume de l'Hiſtoire de Provence (pag. 266), une note dans laquelle l'auteur prétend prouver que l'hiſtoire de Cabeſtaing avec la dame de Rouſſillon eſt plus ancienne que celle du Châtelain de Coucy; & que parconſéquent, elle pourait bien n'être qu'une imitation de l'autre.

Voici les preuves qu'il en donne :

« Il eſt conſtant que ce Poëte (Cabeſtaing) mourut vers l'an 1181, ſous le regne » d'Alfonſe, puiſque Raimond de Miraval, qui floriſſoit à la fin du XIIe ſiecle, parle » de la mort de Cabeſtaing, comme étant arrivée il y avait déja pluſieurs années. *J'ai* » *oui conter, dit-il, ce qui fait horreur à entendre, qu'un Chevalier vint faire l'amour* » *avec la femme du Seigneur de Caſtelnou; le mari, à qui cela déplut, entra ſans* » *en être prié & lui coupa la tête* » !

L'hiſtoire de Cabeſtaing & de la dame de Rouſſillon (que l'on peut lire dans celle des Troubadours, par M. l'Abbé Millot), nous apprend que le Comte Raimond de Rouſſillon, ayant attiré Cabeſtaing hors de ſon château, le tua, lui coupa la tête, fit apprêter ſon cœur par ſon cuiſinier comme un morceau de venaiſon, & après l'avoir fait manger à ſa femme, lui montra la tête de ſon amant, pour lui prouver que c'était de ſon cœur qu'elle venait de ſe nourrir.

Extrait du Roman du Châtelain de Coucy & de la Dame de Fayel, qui eſt à la bibliotheque du Roi ſous le numéro 195, & qui a été écrit vers 1228.

Comme nous ne raportons ici que la plus exacte vérité, nous ne cacherons point à nos Lecteurs que l'Auteur de ce manuſcrit aſſure dans ſon début, qu'il a entrepris d'écrire ce *Conte*, pour plaire à ſa Dame.

« Amours qui eſt principaument
» Voie de vie honneſtement
» M'a donné vouloir de retraire
» Un *Conte* de très noble afaire ».

Quel rapport a cette hiſtoire avec celle dont parle *Miraval*? & qu'a de commun un Seigneur de Caſtelnou, qui ſurprend ſa femme en flagrant délit, & coupe la tête à celui qui le déshonore, avec Raymond de Rouſſillon qui fait manger à ſa femme le cœur de ſon amant? c'eſt par cette ſeule circonſtance que l'hiſtoire de *Raoul de Coucy* & celle de *Cabeſtaing* ſe reſſemblent; & il eſt impoſſible qu'elle ait pu avoir lieu dans l'hiſtoire dont parle Miraval; car le ſeigneur de Caſtelnou, après avoir tué ſon rival devant ſa femme, n'avait plus beſoin de lui faire manger ſon cœur pour lui apprendre ſa mort, ni de lui montrer ſa tête puiſqu'il la lui avait coupée en ſa préſence; bien plus, *Miraval* ne parle point de la circonſtance du cœur; il eſt donc évident que ce ſont deux hiſtoires différentes. Mais ſuppoſons que ces deux hiſtoires aient pour objet le même fait, il ne s'enſuivrait pas que la mort de Cabeſtaing fût arrivée en 1181, ainſi que le dit l'auteur de l'hiſtoire de Provence. Car Miraval vivant encore en 1213, (puiſqu'il ſe trouva en cette année à la bataille de Muret en Eſpagne,) & n'étant mort que depuis à Lérida (entre les années 1220 & 1230), peut avoir parlé de cette aventure tragique, comme arrivée depuis pluſieurs années; en effet elle peut s'être paſſée au commencement du XIIIe ſiecle; quand même on en remonterait la date vers 1200, elle ne ſerait arrivée qu'environ dix ans après la mort du Châtelain de Coucy. L'hiſtoire de ce Châtelain n'eſt donc pas une imitation de celle de Cabeſtaing, puiſqué le calcul de l'auteur de l'hiſtoire de Provence n'eſt fondé ſur aucune preuve, mais ſimplement ſur des probabilités.

S'il eût connu le *Roumans du Châtelain de Coucy* & le manuſcrit de M. le Marquis de Paulmy, il n'aurait pas dit que le *témoignage de Froiſſard, qui vivoit en* 1380, *lui a paru le plus ancien qu'on puiſſe alléguer en faveur du ſentiment qui attribue au Châtelain de Coucy, l'aventure dont il eſt queſtion.* L'Abbé Lenglet a cité une copie de ce Roman, ſur laquelle on liſoit qu'il a été compoſé en 1220 (tom. 2, pag. 231, *Biblioth. des Romans*). Voilà une piece qui eſt certainement plus ancienne que Froiſſard.

Il dit encore à la troiſieme page :

« Fait mon cœur à compter un *conte*
» Qui n'eſt ne de Roi ne de Conte,
» Ains eſt d'un Chevalier ſi preu »....

Reſte à ſavoir ſi le mot *conte* ſignifiait alors ce qu'il ſignifie aujourd'hui. Dans ce cas, l'Auteur aurait imaginé la plus grande partie des faits de ce Roman, & ſur-tout ſon dénouement tragique, qui n'eſt raporté que par lui & par l'Auteur de la vieille chronique, dont parle Fauchet; mais cependant le fond de cette hiſtoire ne ſerait pas moins vrai, puiſque les chanſons du Châtelain exiſtent dans des manuſcrits qui ont près de quatre cent cinquante ans d'ancienneté, que tous les Auteurs contemporains en parlent, & que les Poëtes de ſon tems le citent ſouvent comme un modele d'amour.

Renaud (*a*), Châtelain de Coucy, devient amoureux de la Dame du Fayel, dont le château était près de Saint-Quentin. Un jour qu'il ſait qu'elle eſt ſeule, il va lui déclarer ſa paſſion. Elle répond que jamais elle ne manquera à ſon mari; de retour chez lui, il eſſaie de l'attendrir par une chanſon qu'il lui envoie par un ménétrier (*b*). Quelque tems après, il retourne à Fayel, le mari allait aux plaids, il exige que le Châtelain reſte au château; celui-ci en profite pour preſſer de nouveau la Dame. Elle fait la même réponſe, mais elle conſent à lui donner quelque choſe qu'elle ait porté. Il lui demande un de ſes manches (*c*), dont il veut orner (*d*) ſon bras droit au tournoi que le *Sire de Coucy* (*e*) doit donner bientôt entre

(*a*) L'auteur du chef-d'œuvre d'un inconnu, donne le même nom au Châtelain du Coucy. *Voy.* pag. 246. La Haye, 1716.

(*b*) *Voyez* à la fin de cet article la premiere chanſon du Châtelain; *Pour verdure ne pour prée.* Elle eſt dans le manuſcrit.

(*c*) De Belloy, dans ſon extrait fait de cette *manche* un *bracelet.* Il y a cependant dans l'original :

« Vouroie une mance de vous
» Ridée as las large deſſous ».

(*d*) *Voyez* la chanſon ci-après, qui commence par la *douce voix du Roſſignol.*

(*e*) Le *Châtelain* & le *Sire de Coucy*, ſont donc deux perſonages différens; l'auteur des chanſons, qui eſt le *Châtelain*, ne peut donc être ni *Raoul I*, ni *Raoul II*, qui tous deux étaient *Sire de Coucy.* Mais ce *Sire de Coucy*, qui préſidait à ce tournoi, devoit être *Raoul I*, quoique l'auteur (apparemment par mépriſe) le nomme *Enguerrand*; on en verra bientôt des preuves. Ce tournoi doit être en 1188, 89 ou 90.

la

la Fere & *Vendeuil*, près de l'Oiſe, & la Dame la lui donne. L'Auteur fait du tournoi une longue deſcription qui tient environ le quart de ſon ouvrage. Il paraît qu'il était fort inſtruit dans le blaſon; car il n'y a pas un ſeul Chevalier, dont il ne blaſone l'écu (*a*). Renaud ſe diſtingue au tournoi par ſa valeur & ſon adreſſe. Il eſt cependant bleſſé au bras; mais cette bleſſure ne l'empêche point de ſe trouver au feſtin que le *Sire de Coucy* donne dans la prairie aux Dames & aux Chevaliers : il y vient avec le bras en écharpe, & on lui adjuge le prix du tournoi. C'eſt un faucon que lui préſente la Comteſſe de Soiſſons à la tête des Dames.

La Dame de Fayel qui avait été témoin de ſa valeur, cede enfin à

(*a*) Les Seigneurs & Gentilshommes qui aſſiſtent au Tournoi, ſont entr'autres : le Duc de Limbourg, le Comte Philippe de Namur, le Comte de Hainault, Meſſire Arnould d'Oudenarde, Meſſire Philipe de Jaſcelle, Gautier de Sorel, Enguerrand de Randon (qui joûta contre le Sire de Coucy), Geoffroy de Loſengnon, Lambert de Longueval, le Comte de Blois, Gautier de Châtillon, Falleni, Gobart d'Apremont, Jean de Hangeſi, Arnoud de Mortagne, Hugues de Rumigny, le Sire de Manteville, le Sire de Gauville, le Comte Simon de Montfort, Gaulas de Moi, le Seigneur de Montmorency, le Seigneur de Fayel, le Seigneur de Ber, Hugues de Loart, Dreux de Chauvigny, Charles de Rembecourt. Une Dame après qui précede le Tournoi, chante cette eſpece de triolet, que nous rapportons pour prouver l'ancienneté de ce genre de poéſie.

Toute voſtre gent
Sont li plus joli du tournoiement.
S'aime loïaument
Toute voſtre gent;
Et pour cele di qu'il ont maintieu gen (gentil)
Toute voſtre gent.

A un autre repas, dans une autre circonſtance, des dames chantent auſſi des triolets que tout le monde répete en chœur. L'auteur en rapporte deux. Le deuxieme chanté par la dame de Fayel, mérite ſeul d'être connu, parcequ'il eſt exactement coupé comme les triolets de nos jours.

J'aim bien loïaument;
Et s'ay bel amy
Pour qui di ſouvent,
J'aim bien loïaument.
Eſt miens ligement;
Je le ſai de fy. (certainement)
J'aim bien loïaument,
Et s'ay bel amy.

rant de mérite, & lui permet de se rendre chez elle à certain jour où son mari devait être absent. Là ils prennent des précautions pour se voir en sûreté & cacher leurs amours. La Dame met dans sa confidence Isabelle sa femme-de-chambre, qui était sa cousine-germaine : c'est à celle-ci que le Châtelain doit faire passer ses lettres, & il se sert pour son messager d'un commissionnaire gagné par argent, auquel il fait accroire qu'il aime la *chambriere*.

Près de la garderobe de la Dame, est un bosquet, dont la porte donne dans le bois voisin. On promet de la tenir ouverte la nuit, & l'on y donne un rendez-vous au Châtelain. Cependant, d'après quelques réflexions de la cousine, la Dame se propose de l'éprouver encore. Elle se rend la nuit à la porte du bosquet, mais elle ne l'ouvre pas. Elle entend le Châtelain faire ses complaintes; il baise cette porte qu'elle a touché de ses belles mains, & enfin, quand le jour paraît, il se retire désespéré (*a*). Il tombe malade si dangereusement qu'on craint pour ses jours.

A cette nouvelle, la Dame se repent de l'épreuve qu'elle lui a fait subir. Heureusement elle est invitée à une noce qui doit se célébrer à Chauvigny, elle y entend dire à la Dame de Changis, parente du Châtelain, qu'elle veut aller le voir; elle lui dit sur le champ : « Puisque » vous allez chez le malade, mon char a été versé en route, ma femme-» de-chambre en a été blessée; laissez-moi la vôtre pour me servir, je » vous en suplie. Malgré cela, la mienne est en état de vous acompagner ». Telle est la ruse qn'elle emploie pour faire dire par sa femme-de-chambre un mot de sa part à son amant.

Le troc a lieu, & Isabelle trouve le moyen de remettre au Châtelain des tablettes qui lui rendent la joie & la santé. Il obtient un rendez-vous nouveau, où il est plus heureux que la premiere fois. Il jouit pendant quelque tems sans trouble de son bonheur, mais enfin on le trahit.

A une fête où il se trouve avec sa Dame, il laisse échaper un regard & un soupir qui sont apperçus par une Dame (*b*) jeune, aimable, mais qui

---

(*a*) *Voy.* la chanson, *Quand li été & la douce séson.*

(*b*) L'auteur ne nomme point cette dame, & de Belloy remarque judicieusement que c'est parceque peut-être elle vivait encore en 1228, année où le manuscrit peut avoir été mis au jour.

aimait le Châtelain, & qui, soupçonnant aussi-tôt la vérité, le fait épier, & découvre qu'il se rend la nuit au château de Fayel, quand l'époux est absent.

Aussi-tôt qu'elle en est sûre, elle avertit l'époux, qui, pour s'en convaincre, feint de s'absenter & va se cacher dans le bois. Bientôt il voit entrer le Châtelain qu'on avait averti de son absence. Certain alors de son déshoneur, il se propose de surprendre les deux amans ensemble. A la faveur de l'obscurité, il entre par la petite porte en même tems que lui, & appelle aussi-tôt ses valets. Cette Dame indisposée, était restée au lit, la suivante seule avait été ouvrir. Le Châtelain a la présence d'esprit de dire qu'il ne vient que pour Isabelle, qui, par attachement pour sa maîtresse, en convient. L'absence de la Dame favorisait ce mensonge. Fayel veut chasser Isabelle; Gobert, son écuyer & son parent, obtient de lui que, pour éviter l'éclat (*a*), elle restera encore huit jours au château (*b*).

Hors d'état de servir désormais sa cousine dans ses amours, la pauvre Isabelle, avant que de partir, lui conseille de s'attacher Gobert, & lui répond de sa fidélité. Le conseil est suivi. L'Ecuyer promet de servir sa maîtresse; mais comme la jalousie de Fayel ne lui permet plus de s'éloigner de chez lui, Gobert prend le parti de quitter son service, sous prétexte qu'il a besoin, pour acquérir quelque gloire de suivre les tournois. Fayel y consent : il lui permet même de passer au service du Châtelain, qui était fort renommé dans ce genre de combats.

Ce dernier avait appris par Gobert quelle était la cause secrete de tout cet éclat, & il se proposait de se venger de la Dame qui l'avait trahi. Il se rend chez elle, la cajole, & lui demande ce qu'elle ne demandait pas mieux que d'acorder. Le rendez-vous est fixé dans un bois; mais au moment qu'elle se prépare à lui donner la derniere preuve d'amour, Isabelle & Gobert, avertis par le Châtelain, & qui s'étaient cachés, se montrent tout-à-coup, & la malheureuse se retire couverte de confusion, après avoir essuyé une si terrible leçon.

(*a*) Il représente à son Maître que le Châtelain est trop bien *aparenté* pour que la famille ne soit pas à redouter. Il était donc de la maison de Coucy, & s'il en était, il ne pouvait être que *Raoul*, neveu de Raoul I, puisqu'ils étaient les deux seuls *Coucy* qui existassent alors.

(*b*) *Voy.* la Chanson *Au renouvel.*

Gobert procure une entrevue aux deux amans pendant l'abſence du mari. Il vient au château, avec un écuyer qu'il dit bleſſé, & qui avait un linge autour de ſa tête : cet écuyer n'était autre que le Châtelain, qui paſſe toute la nuit auprès de ſa belle. Quelque tems après, Fayel allant, avec ſa femme, à Saint Maure des-Foſſés, Renaud a encore le même plaiſir dans leur route, chez un Meunier qu'il a gagné. Une autrefois il pénetre dans le château, déguiſé en Mercier.

A cette derniere entrevue, il apprend que Fayel a déclaré qu'il voulait ſe croiſer. Gobert, qu'il conſulte, lui conſeille de prendre auſſi la Croix, pour pouvoir ſuivre ſa maîtreſſe (*a*). Il paſſe donc en Angleterre, ſous prétexte d'aſſiſter à un tournoi qu'a annoncé le Roi Richard; mais il ſavait devoir y trouver un Cardinal qui venait d'y paſſer, pour prêcher la croiſade; il y prend la Croix avec Richard & un grand nombre d'autres Seigneurs. Le Cardinal repaſſe en France, la Dame de Fayel veut ſe croiſer; mais ſon mari s'y oppoſe, & il déclare que ſa ſanté ne lui permettant pas de faire un voyage auſſi long, il reſtera en Europe.

Déſeſpoir des deux amants. Renaud eût bien voulu ne pas partir; mais c'était ſe déshonorer & ſe trahir. Il ne lui reſtait qu'un ſeul eſpoir, celui de revenir bientôt auprès de ſa Dame, déguiſé en aveugle : il trouve le moyen d'entrer chez elle pour lui faire ſes adieux. Elle lui donne pour gage de ſon amour *des treſſes de ſes cheveux* (*b*), qu'elle coupe & qu'elle envelope dans un morceau de cendal (taffetas) (*c*).

Le Châtelain déſeſpéré, s'embarque à Marſeille, avec Gobert, ſur la flotte de Richard : ils arrivent devant Acre, qu'ils trouvent au pouvoir des Chrétiens. Richard qui veut acquérir quelque gloire, va attaquer les Sarraſins. Il remporte une victoire, à laquelle contribue le Châtelain, & dont le fruit eſt la conquête d'Aſcalon & de Céſarée. Mais un jour qu'il était dans un château, il ſe trouve tout-à-coup attaqué par les Sarraſins. Le brave Renaud fait une ſortie à la tête de quelques troupes; il les repouſſe, mais il eſt bleſſé d'une flèche empoiſonnée, & les médecins lui annoncent qu'il en mourra. Il veut paſſer en France pour voir encore ſa

(*a*) *Voy.* la chanſon, *Au nouvel tems que mai & violette.*

(*b*) De Belloy y ajoute un anneau, mais il n'en eſt pas queſtion dans le manuſcrit.

(*c*) *Voy.* la chanſon, *A vous amant plus qu'à tout autre.*

Fayel donnant la Lettre du Chatelain à sa Femme.

1.re Visite du Chatelain à la Dame de Fayel.

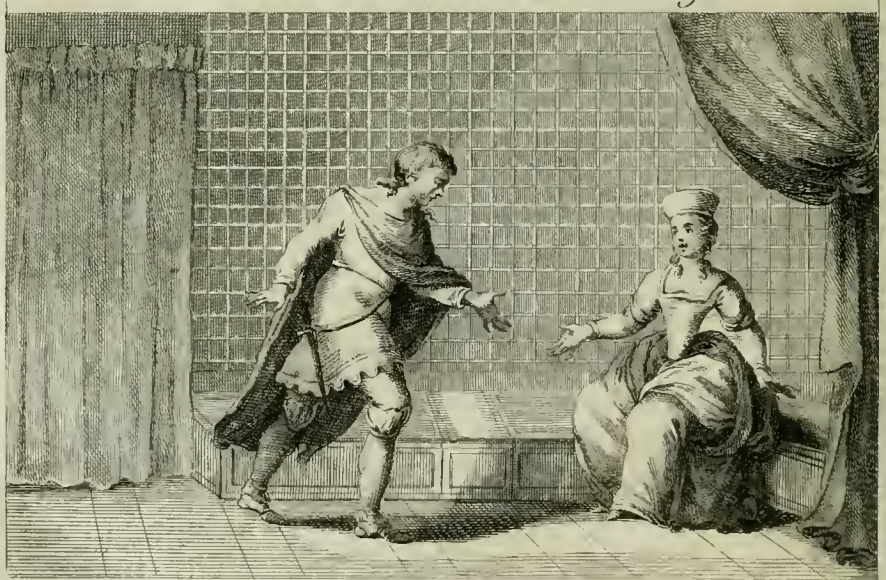

Ces deux Sujets sont gravés d'après deux Dessins qui sont dans le Manuscrit des amours du Chatelain de Coucy. On y voit les Costumes du douzieme Siecle.

Miry. del. *Chenu. Sculp.*

mie, dans l'eſpoir que ſa préſence le guérira. Un vaiſſeau allait mettre à la voile, ſur lequel étaient deux Cardinaux & d'autres paſſagers; il y monte. Mais dans le paſſage ſon mal empire, & il ſe voit ſans eſpérance. Alors il baiſe amoureuſement les treſſes chéries, fait venir un Clerc, auquel il dicte une lettre pour elle : il ordonne au fidele Gobert, dès qu'il ſera mort, de le faire ouvrir, de prendre & d'embaumer ſon cœur, & de le porter avec les treſſes & ſa lettre à la Dame qu'il aime. Il ſe confeſſe enſuite à un des Cardinaux, qui le communie, en l'exhortant à eſpérer pour ſon ſalut, puiſqu'il meurt *au ſervice de Dieu.* Un inſtant après, il meurt en recommandant à Gobert de ſaluer ſa Dame. Le fidele écuyer accomplit les ordres du Châtelain. De retour en France, il veut ſe rendre au château de Fayel. Malheureuſement il rencontre l'époux, qui, furieux contre lui, parcequ'on l'avait inſtruit que Gobert avait ſervi les amours du Châtelain, & ſoupçonnant qu'il vient encore pour le même motif, veut le tuer. Gobert demande grâce & avoue la vérité. Le jaloux prend la boëte qui renferme les treſſes, la lettre & le cœur. Il appele ſon cuiſinier (*a*), lui ordonne d'apprêter ce cœur; & le fait ſervir à ſa femme, qui vante beaucoup ce ragoût, & convient que jamais : « ne mangea plus *ſavoureus mes* ». Fayel lui apprend que c'eſt le cœur de ſon amant; & pour l'en convaincre, lui lit la lettre & lui montre les treſſes. La malheureuſe ſaiſie d'horreur, ſe contente de répondre, qu'après avoir pris une telle nourriture, ce ſera la derniere de ſa vie (*b*); on l'emporte ſans connaiſſance; mais elle ne reprend ſes ſens que pour regretter ſon fidele amant, & meurt bientôt après.

Fayel craignant que les parens de ſa femme ne vengeaſſent ſa mort, la fait inhumer avec beaucoup d'honeur, & part pour la Terre-Sainte, afin de ſe ſouſtraire à leur colere. Le ſouvenir de ſa barbarie le pourſuit par-

---

(*a*) « Son *meſtre queux* miſt à raiſon,
» Et li comande eſtroitement, &c ».

On nomme encore aujourd'hui *maîtres-queux*, les cuiſiniers du Roi, qui ſont en charge;

(*b*) » Je vous affi certainement
» Qu'an nul jour mes mengeray :
» D'autre morcel ne metteray
» Deſeure ſi gentil viande.

tout : lorſqu'il fut revenu chez lui, on ne le vit jamais rire, & il ſurvécut fort peu à ſa femme ; ainſi dit l'Auteur :

. . . . . Vous finirai l'hiſtoire
« Et li *contes* des vrais amans. . . . .
» Et tel doivent être ſi fait
» Tout cil qui ſont amant parfait ».

Il ajoute qu'il n'a entrepris cet ouvrage que parceque l'amour l'enflâme auſſi pour une Dame aimable. Il dit qu'il va rimer ſon nom, mais de maniere que perſonne ne pourra le deviner, il ajoute que, pourvu que ſa belle le ſache & l'en récompenſe, il ſera content (*a*).

Chronique écrite vers 1380, *& citée par Fauchet.*

« Au tems que le Roy Philippes régnoit & le Roi Richart d'Angleterre vivait, il y avait » en Vermandois un autre moult gentil, gaillard, & preux Chevalier en armes, qui » s'appelait Regnault de Gouci, & eſtoit Chaſtelain de Couci. Ce Chevalier fut moult » amoureux d'une Dame du Païs, qui eſtait femme du Seigneur de Faïel. Moult orent » de poine & travail pour leurs amours, ce Chaſtelain de Couci & la Dame de Faïel : » ſi comme l'hiſtoire le raconte, qui parle de leur vie : dont il y a Romans propre. Or » advint que quand les voyages d'outre mer ſe firent, dont il eſt parlé ci-deſſus, que les » Roys de France & d'Angleterre y furent, ce Chaſtelain de Couci y fut, pour ce qu'il » exercitait volontiers les armes. La Dame de Faïel, quand elle ſçeut qu'il s'en devait aller, » fiſt un laqs de ſoye moult bel & bien fait, & y avait de ſes cheveux ouvrés parmi » la ſoye : dont l'œuvre ſemblait moult belle & riche, dont il lioit un bourrelet moult riche » par deſſus ſon heaume : & avait longs pendans par derriere, à gros boutons de perles. » Le Chaſtelain alla outre mer, à grant regret de laiſſer ſa Dame par deçà. Quand il » fut outre mer, il fit moult de chevaleries : car il était vaillant Chevalier, & avait grant » joye que on rapportaſt par deçà nouvelles de ſes faits, à fin que ſa Dame y priſt » plaiſir. Si advint qu'à un ſiege, que les Chreſtiens tenoyent devant Sarraſins oultre » mer, ce Chaſtelain fut feru d'un quarel au coſté bien : du quel coup il lui convint » mourir. Si avait à ſa mort mout grant regret à ſa Dame : & pour ce appella un ſien » Eſcuyer, & lui dit, je te prie que quand je ſeray mort, que tu prennes mon cœur, » & le met en tel maniere, que tu le puiſſe porter en France à ma Dame de Faïel, & » l'envelope de ces longes icy : & lui bailla le las que la Dame avait fait de ſes cheveux, » & un petit eſcrinet, où il avait pluſieurs anelez & diamans, que la Dame lui avait

(*a*) Du Verdier fait mention d'un Roman de la Chaſtellaine de Vergy, imprimé à Paris, *in*-16, par Denis Jannot (p. 243, anc. édit.) : il n'a pas obſervé ſi ce Roman eſt en vers ou en proſe. Il eſt peut-être un abrégé en proſe de celui qui vient d'être analyſé.

» donnez : qu'il portoit tousjours avant luy, pour l'amour & la convenance d'elle. Quand » le Chevalier fut mort, ainſi le fit l'Eſcuyer : & priſt l'eſcrinet, & lui ouvrit le corps, » & priſt le cœur, & ſala & confit bien en bonnes eſpices, & mit en l'eſcrinet avec » le las de ſes cheveux, & pluſieurs anelez & diamans, que la Dame lui avait donnez, » & avecques une letres moult piteuſes, que le Chaſtelain avoit eſcrite à ſa mort & » ſignée de ſa main. Quand l'Eſcuyer fut retourné en France, il vint vers le lieu où » la Dame demeuroit : & ſe bouta en un bois près de ce lieu : & luy me ſadvint tellement, » qu'il fut veu du Seigneur de Faïel, qui bien le cogneut. Si vint le Seigneur de » Faïel à tout deux ſes privez en ce bois, & trouva cet Eſcuyer : auquel il voult courir » ſus en deſpit de ſon maître qu'il hayoit plus que nul homme du monde. L'Eſcuyer » lui cria merci : & le Chevalier luy dit, ou je te occiray, ou tu me diras où eſt le » Chaſtelain. L'Eſcuyer luy dit, qu'il eſtoit treſpaſſé : & pour ce qu'il ne l'en vouloit » croire, & avoit ceſt Eſcuyer paour de mourir, il luy monſtra l'eſcrinet pour l'en faire » certain. Le Seigneur de Faïel priſt l'eſcrinet, & donna congé à l'Eſcuyer Ce Seigneur » vint à ſon queux, & luy dit qu'il mit ce cœur en ſi bonne maniere, & l'apareillaſſe » en telle confiture qu'on en peut bien manger. Le queux le fit : & fit d'autre viande » toute pareillé, & mit en bonne charpente en un plat : & en fut la Dame ſervie au » diſner : & le Seigneur mangeait d'une autre viande qui luy reſſembloit : & ainſi mangea » la Dame le cœur du Chaſtelain ſon ami. Quand elle ot mangié, le Seigneur luy » demanda, Dame, avez-vous mangé bonne viande ? & elle lui reſpondit, qu'elle l'avoit » mangée bonne : il luy dit, pour cela vous l'ay-je fait apareiller ; car c'eſt une viande » que vous avez moult amée. La Dame qui jamais ne penſaſt que ce fuſt, n'en dit plus » rien. Et le Seigneur lui dit de rechef : ſçavez que vous avez mangé ! & elle répondit » que non : & il lui dit, adonc, or ſachiez que vous aves mangé le cœur du Chaſtelain » de Coucy. Quant elle ot ce, ſi fut en grand penſée pour la ſouvenance qu'elle eut de » ſon ami : mais encores ne peut-elle croire cette choſe, juſques a ce que le Seigneur » luy bailla l'eſcrinet, & les lettres. Et quant elle vit les choſes qui eſtoyent dedans » l'eſcrinet, elle les cogneut : ſi commença lire les lettres, quant elle cogneut ſon ſigne » manuel & les enſeignes. A donc commença fort à changer, & avoir couleur : & puis » commença fortement à penſer. Quand elle ot penſé, elle dit à ſon Seigneur : il eſt » vray que ceſte viande ay-je moult amée : & croy qu'il ſoit mort, dont eſt domage, » comme du plus loyal Chevalier du monde. Vous m'avez fait manger ſon cœur, & eſt » la derniere viande que je mangeray onques : ne onques je ne mangé point de ſi » noble, ne de ſi gentil. Si n'eſt pas raiſon que après ſi gentil viande, je en doye » mettre autre deſus : & vous jure par ma foy que jamais je n'en mangeray d'autre » après ceſte cy. La Dame leva le diſner, & s'en alla en ſa chambre, faiſant » moult grant douleur ; & plus avoit de douleur qu'elle n'en monſtroit la chere. Et en » celle douleur, à grands regrets & complainte de la mort de ſon ami, fina ſa vie & » mourut. De ceſte choſe fut le Seigneur de Faïel courroucé, mais il n'y peut mettre » remede, ne homme ne femme du monde. Cette choſe fut ſçeue par tout le Pais, & » en ot grant guerre le Seigneur de Faïel, aux amis de ſa femme : tant qu'il convint » que la choſe fut rapaiſée du Roy & des Barons du pais ».

CHANSONS DU CHATELAIN DE COUCY.

CHANSON Ire. (a)

Pour verdure ne pour prée,
Ne pour feuille, ne pour flour,
Nulle chançon ne m'agrée,
S'il ne vient de fine amour.
Més li faignant priéour
Dont ja Dame n'iert amée,
Ne chantent fors en paſcour;
Lors ſe plaignent ſans dolour.

« Qu'on chante les bois, les prairies, les » verds feuillages, les fleurs naiſſantes; ces » chanſons ne m'agréent, ſi un véritable » amour ne les inſpire. Pour qui feint d'ai- » mer & n'aimera jamais la Dame qu'il fa- » tigue de ſes prieres, le deſir de chanter » ne revient qu'avec pâques. Il ſe plaint » alors ſans douleur.

Dame tieng à eſgárée
Qui croit faus druz menteour:
Car honte a longue durée
Qui avient par tel folour;
Et joie a povre ſavour
Qui en tel lieu eſt gaſtée.
Celle atent de lui valour,
Qui chace ſa déshonour.

» Je tiens pour folle, Dame qui croit » ami faux & perfide. La honte qui ſuit » ſa folie eſt de longue durée; le plaiſir » qu'elle prodigue eſt en pure perte & de » pauvre ſaveur. Peut-elle s'attendre à être » eſtimée de qui cherche à la déſho- » norer?

Fauſſe drue abandonnée
Veut les nos & puis les lor:
Ne jà s'amours n'iert enblée,
Que ne le ſachent pluiſour.
Mès à Dame de valour,
Belle & bone & aceſmée,
Qui ne croit losengéour,
Doit-on penſer nuit & jour.

» Amie perfide & imprudente veut avoir » amis vrais & diſcrets, ſans renoncer aux » indiſcrets & faux amis. Si l'on penſe à » s'en faire aimer, il faut que mille rivaux » le ſachent. Oui, ce n'eſt qu'à Dame » eſtimable, belle, bonne, de naturel » gracieux & ennemi des flatteurs, qu'on » doit penſer nuit & jour.

Mult m'a amours atornée
Douce paine & dous labour:
Ne jà pour riens qui ſoit née,
N'oublierai ceſte honour
D'amer toute la meillour
Qui par les bons ſoit louée.
Mès de ce ſui en errour,
C'onques n'aimai ſans paour.

» Amour m'a préparé peine bien douce, » bien douce occupation. Jamais pour » créature au monde, je n'oublierai l'hon- » neur d'aimer la meilleure de toutes celles » qui ont mérité l'éloge des vrais amans. » J'ai tort ſans doute de n'avoir jamais » aimé ſans craindre.

(a) Cette chanſon eſt la premiere que fit le Châtelain ſelon le manuſcrit du Roman. On ne la trouve ſous ſon nom que dans ce manuſcrit, par-tout ailleurs elle eſt anonyme.

Tant

Tant s'eſt amours afermée
En mon cuer à bon ſéjour,
Que j'ai plus haute penſée
Que tout li autre améour.
Més li faus enquéréour
Font œuvre mal eurée,
Enging de mainte coulour;
Pour tourner joie en triſtour.

» Tant s'eſt affermi l'amour dans mon
» cœur, tant il y a ſéjourné pour mon
» bien, que j'ai oſé élever ma penſée plus
» haut que nul autre amant. Mais je crains
» la calomnie des curieux qui manœuvrent
» & s'intriguent de toutes façons pour
» changer ma joie en triſteſſe.

Dame, cele part me tour
Que m'amour ne ſoit doublée,
Et mon deſconfors greignour;
Dont je mourai ſans retour,
Se par vous ne ſont menour.

» Dame, mon unique recours, loin de
» vouloir que l'activité de mon amour
» étant doublée, ce même amour & mon
» déconfort s'accroiſſent, faites qu'ils di-
» minuent, ou j'en mourrai ».

II.

Nouvele amor où j'ai mis mon penſer,
Me fet chanter de la plus débonnere
Qu'on puiſt el mont ne voer ne trouver.
Si m'en ſemont mes cuers de joie fere :
Et quant j'ai mis en li m'entencion,
Dont ne doi-ie chanter ſe de li non.
Tout mi penſer ſont à ma douce amie,
Puiſque je ſai mon cuer en ſa baillie.

« Nouvel amour occupe mon ame & » m'inſpire de chanter la plus aimable » femme qui ſoit au monde. Docile aux » mouvemens de mon cœur, je m'aban- » donne à la joie : fidèle au deſir de plaire » à la beauté que j'aime, je ne dois chanter » que pour elle. Auſſi tous mes penſers » ſont-ils à ma douce amie, la ſouveraine » de mon cœur.

Et quant mes cuers s'eſt mis en li amer,
Je ne m'en doi mie arriere retraire :
Ainz me convient otroier & graer
Les volontez de mon cuer ſans deffere.
Et ſe je truis ma Dame o le douz non,
Plaine d'orgueil ſans niſun guerredon,
Douques ai-je toute joie enhaïe :
Més, ſe Dieu pleſt, ce ne m'avendra mie.

» Quand ce cœur ſuit ſon penchant à » l'aimer, dois-je en éprouver un contraire? » Non, c'eſt à lui de me faire la loi, à » moi de l'agréer & d'y obéir. Mais ſi » ma Dame, dont le nom promet tant de » douceur, n'a pour moi qu'ingratitude & » fierté, adieu toute ma joie. Loin de moi, » bondieu, un ſemblable malheur.

Se je trai mal, je n'en ſais qui blaſmer
Forz ſes douz euz & ſon ſimple viére,
Dont li mien ſont traï en eſgarder :
Mès n'i voient riens qui face à deſplere
N'en cors, n'en bras, n'en bouche, n'en menton,
Fors ſeul itant qu'ele ne me ſet don
De li amer por alongier ma vie :
S'ele le fet, ce ſera cortoiſie

» Las! ſi j'étais malheureux, à qui m'en » prendre? A ces yeux ſi doux, à cette » phyſionomie ſi naïve & ſi attrayante? » Comment réſiſter au plaiſir d'admirer des » charmes ſi parfaits! quelle taille, quels » bras! quelle bouche! quel menton! tout » plaît en elle & ſéduit. Faut-il qu'elle » mérite le blâme de ne vouloir que pro- » longer ma vie en me pardonnant mon » amour! Encore ce pardon eſt-il une » courtoiſie.

Douce Dame, je ne vous os rouver
Ce dont amors ne me rueve pas tere :
Mes ſe voz euz où l'on ſe puet mirer,
Qui tant ſont cler, ne mi ſont de mal aire ;
Vous pocz bien oïr à ma chançon
Et à mes diz que je n'aim ſe vous non :

» Douce Dame, amour n'exige pas que » le ſentiment ſoit muet : mais je n'oſe » le faire parler. Si vos yeux ſi fins & ſi » brillans, ces yeux où chacun veut lire » ſon bonheur, daignent ſe fixer ſur moi ; » ſi votre oreille eſt attentive à mes chan- » ſons, à mes plaintes, vous entendrez,

Et que mes cuers au voſtre s'umelie
Ki de toute ſa dolour vous mercie.

» vous verrez que je n'aime que vous, &
» que mon cœur, eſclave du vôtre, chérit
» ſon eſclavage, & vous en remercie.

De la dolor vous doi-je mercier
Et des penſiers que vous me fetes traïre :
Qu'auſi com vos les me poez doner,
Quant vous plera les me porrés retraire.
Et quant je ſai en vous ma gariſon,
Se je vous aim, g'i ai aſſez réſon :
Més quant j'aurai de vous haïr envie,
Jà puis honour n'aie jour de ma vie.

» Oui, je vous remercie d'un eſclavage
» qui ne me laiſſe que la liberté de penſer
» à vous : liberté que vous pouvez m'in-
» terdire comme vous me l'avez permiſe.
» Pourrais-je ne pas aimer l'objet bien-
» faiſant de mes penſées, & dans lequel
» je trouve la guériſon de mes peines. Si
» j'étais jamais tenté de le haïr, que je ſois
» déshonoré pour la vie.

ENVOI.

Douce Dame debonaire, priſon
Avés doné mon fin cuer ki vos prie
Que voſtre ſoit, ſanz point de vilonie.

» Douce Dame, vous avez donné une
» agréable priſon à mon cœur. Il vous
» prie qu'il ſoit toujours à vous, ſans ceſſer
» d'être fidele ».

Cette chanſon eſt mutilée, & ſans nom d'Auteur dans le manuſcrit du Vatican, & l'envoi n'eſt pas dans celui de M. de Paulmy. Elle paraît avoir été faite dans les commencemens de l'amour du Châtelain.

III.

Bien cuidai vivre ſans amour
Dès-ore en paix tout mon aé ;
Mais retrait m'a en la folour,
Més cuers dont l'avoie eſcapé.
Enpris ai grenour folie,
Que li fous enfis ki crie
Pour la belle eſtoile avoir,
Qu'il voit haut & ciel ſeoir.

« J'eſpérerais vivre ſans amour & en
» paix le reſte de mes jours ; mais le
» penchant de mon cœur m'entraine vers
» une paſſion folle à laquelle je le croyais
» échapé. Auſſi ſuis-je plus fou que l'en-
» fant qui crie pour avoir l'étoile qu'il
» voit fixée au haut de la voute céleſte.

Coument que je me déſeſpoir,
Bien m'a amours guerredouné
Che que je l'ai à mon pooir
Servi ſans deslöiauté,
Que roi me fait de folie.
Si ſe gart bien qui s'i fie

» Au reſte, quelle raiſon de me déſeſ-
» pérer ? amour ne m'a-t-il pas bien re-
» compenſé de l'avoir loyalement ſervi de
» tout mon pouvoir ? Graces à lui, je
» ſuis roi de folie. Qui ſera plus ſage que
» moi, ſe gardera bien de ſe fier à l'eſpoir

De ſi haut mérite avoir;
Mais n'en puis mon cuer movoir.

» d'obtenir faveur d'auſſi grand mérite que
» celle à laquelle mon cœur ne peut re-
» noncer.

N'eſt pas merveilles ſe m'aïr,
Vers amour qui tant m'a grevé.
Diex! l'or le peuſſe tenir
Un ſeul jour à ma volenté;
El comperroit cier ſa folie.
Si me fache, Dieus aïe,
A morir li convenroit
Se ma Dame me vaincoit.

» Ce n'eſt pas merveille, ſi je me cour-
» rouce contre amour qui m'a tant grevé.
» Dieu! que ne puis-je le tenir un jour
» en ma puiſſance! Il payerait cher ſa
» folle tyrannie. J'en jure Dieu que je
» prie de m'aider : il mourrait, ſi ma Dame
» ne le défendait & n'était pas victorieuſe.

Ai! frans cuers qui tant convoit,
Ne baez à ma foleté.
Bien ſai qu'en vous amer n'ai droit,
S'amour ne m'i euſt donné:
Mais d'esforcier fais folie,
Si con fait nès que venz guie,
Qui va là où il l'enpaint,
Si ke toute eſmie & fraint.

» Ah! cœur plein de franchiſe, objet
» de tous mes deſirs, ſoyez inſenſible à
» l'excès outrageant de ma folie. J'aime;
» & je ſais bien que le droit d'aimer eſt un
» bienfait de l'amour. Mais l'effort impé-
» tueux d'une paſſion violente fait délirer
» la raiſon. C'eſt le vent en furie qui tour-
» mente en mer un vaiſſeau & le pouſſe
» contre l'écueil où il doit ſe briſer.

Ha! Dame, où nus biens ne ſe faint,
Merchi pour franchiſe & pour gré.
Puiſqu'en vous ſont tot mal eſtaint,
Et tout bien vif & alumé,
Connoiſſiez dont la folie
Me vient qui me tolt la vie:
Qu'à rien n'oſe faire clamor,
S'à vos non de ma dolor.

» Dame, en qui nulle vertu n'eſt trom-
» peuſe, hélas! pour franchiſe & pour
» ſatisfaction, je vous demande merci. Puiſ-
» qu'en vous ſe trouve la guériſon de tous
» maux, avec le principe fécond de tous
» biens, daignez connaître d'où me vient
» cette folie qui me fait mourir. A vous
» ſeule, j'oſe me plaindre de ma douleur.

Cançhon, ma plaiſans hachis
Me ſalue, & ſi li prie
Que pour Dieu & pour s'onnour,
N'ait jà l'us de traitour,
Que bien ſevent li pluſour,
Que Judas fiſt ſon Seigneur,
Et Guenes l'emperaour.

» Chanſon, ſalue pour moi celle qui cauſe
» mon agréable tourment, & la prie que,
» pour Dieu & pour ſon honeur, elle n'ait
» jamais l'uſage de l'art de trahir, que ſavent
» ſi bien tant d'autres: art odieux qui rendit
» Judas coupable envers ſon divin maître &
» Ganelon envers l'empereur Charlemagne.

Cette chanſon, anonime dans le Rec. des Anec. poét. fr. manuſc. avant 1300, eſt attribuée au Châtelain dans les anc. Poéſ. fr. manuſ. du Vatican, n° 1490.

CHANSON IVE.

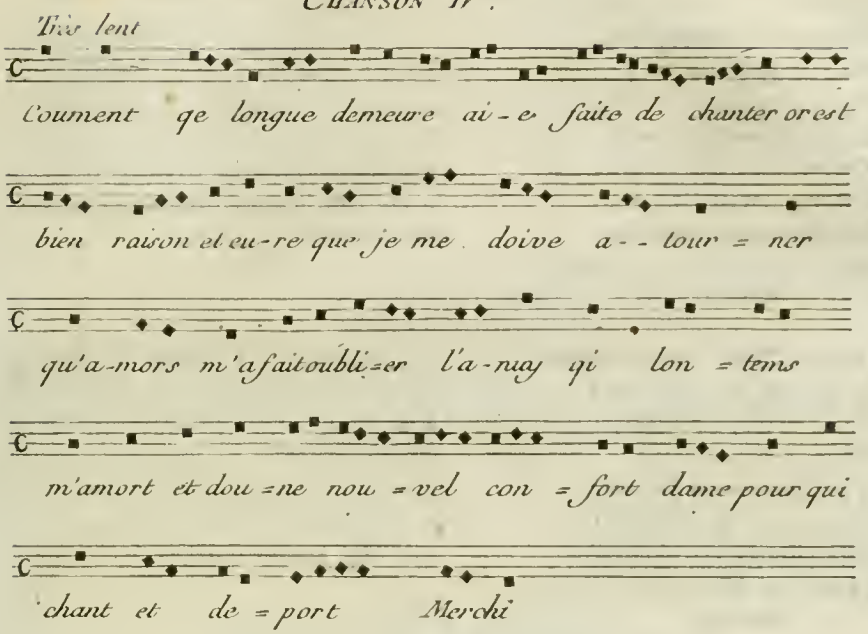
Très lent
Coument ge longue demeure ai-e faite de chanter or est
bien raison et eu-re que je me doive a--tour=ner
qu'a-mors m'a fait oubli=er l'a-nuy qi lon=tems
m'amort et dou=ne nou=vel con=fort dame pour qui
chant et de=port Merchi

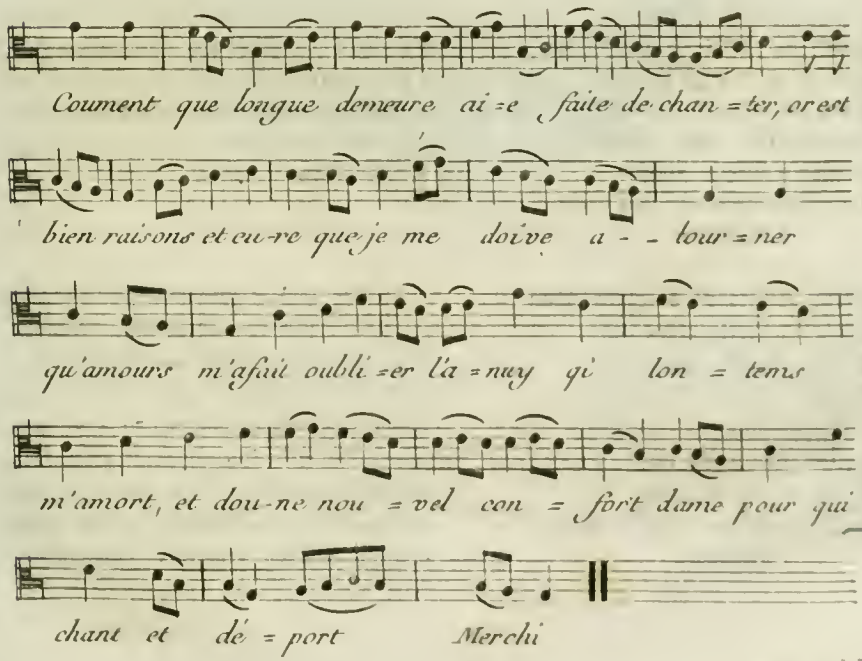
Coument que longue demeure ai=e faite de chan=ter, or est
bien raisons et eu-re que je me doive a--tour=ner
qu'amours m'a fait oubli=er l'a=nuy qi lon=tems
m'amort, et dou-ne nou=vel con=fort dame pour qui
chant et de=port Merchi

IV.

Coument ke longue demeure
Aie fait de canter,
Or eſt bien raiſons & eure
Qe je me doive atourner :
K'amours m'a fait oublier
L'anui qi lontans m'amort,
Et doune nouvel confort.
Dame, pour qui chant & deport,
Merchi.

« Bien que je ſois demeuré long-tems » ſans deſir de chanter, il eſt heure & raiſon » de préparer nouvelles chanſons. Amour » m'a fait oublier mes longs & mortels » ennuis; il me reconforte. Dame, pour » qui je chante & m'égaye, je vous » crie merci.

Chertes, Dame, mout s'onneur
Qi courtois eſt contre tort :
Jà, de crueul, au deſeur,
N'orrés dire bon recort.
Et ſe l'amours que jou port,
Me fait plus que moi amer ;
Vous, dame, doit-il membrer
Qu'en jentil cueur doit-on trover
Merchi.

» Courtoiſie à l'épreuve des torts eſt » louable & fait honneur : mais de cruauté » jamais on ne vous fera l'éloge. Dame, » ſi l'amour que je vous porte, me fait » vous aimer plus que moi-même, qu'il » vous faſſe ſouvenir qu'en gentil cœur » on doit trouver merci.

De périlleuſe avanture
M'avez amours atourné,
Quant por vous n'a de moi cure
Chele à qi m'avés donné.
Mors me ſui por votre gré :
Grant honte i aurés por voir,
Se vos nel faites doloir
Tant qe deſgnât de moi avoir
Merchi.

» Vous m'avez mis, amour, en périlleuſe » aventure. Celle à qui vous m'avez donné, » de moi ne ſe ſoucie. Je mourrai donc » pour vous plaire : mais en vérité, ce ſera » grande honte à vous, ſi vous ne lui faites » partager ma douleur, tant qu'elle daigne » avoir de moi merci.

Grant pechiés eſt & grans paine
D'amours ſervir faintement,
Si con la fauſſe gent vaine
Qi font ſemblant ſans talent.
Et Dieus porqoi le conſent,
K'il ſe veur ſi bel mentir,
Et jou qi ſui au morir,
Ne ſai c'un mot, tant le deſir,
Merchi.

» C'eſt pécher grievement & s'expoſer » à grieve peine, que de ſervir l'amour, » en feignant comme ces hommes faux » & vains qui, ſans aimer, font ſemblant » d'être amoureux. Comment Dieu con- » ſent-il que le menſonge ſoit plus élo- » quent que la vérité. Pour moi, qui meurs » d'amour, je ne ſais dire qu'une choſe, » tant je la deſire vraiment : dame, merci.

Mult fait l'amours que vilaine
Qi commenche por faillir :
Car plus de mort eſt grevaine
Puis qu'il li convient guerpir.
Mieus ne puet èle traïr
Chelui qi à li ſe prent,
Faire Roi & puis noient.
Dame, por chou qu'à vous me rent ;
Merchi.

» Amour, qui commence pour finir, eſt
» une infâmie : la mort eſt moins doulou-
» reuſe que la néceſſité d'en voir la fin.
» Qui s'y laiſſe prendre, peut-il être mieux
» trahi ? Il eſt roi, puis rien. Dame,
» puiſqu'à vous je me rends, merci ».

Cette chanſon eſt anonime dans le manuſcrit de M. de Paulmy & dans celui de Clerambaut. Les deux derniers couplets n'y ſont pas ; & à leur place, il y en a un qui ne dit pas grand choſe.

Elle eſt toute entiere dans le manuſcrit du Roi & dans celui du Vatican.

V.

Moult ai été longuement eſbahis,
Que je n'oſai chançon à fère enprendre ;
Car de ma joie eſtoie départiz.
Or me refait amors en li entendre,
Qu'une biauté m'eſt venue devant,
Qui me ſemont & prie que je chant
Et je ſuis ſi ſiens quites ligement,
Que tout me puet & engagier & vendre

» Je ſuis reſté ſi long-tems étourdi de
» mon malheur, que je n'ai pas eu le cou-
» rage d'eſſayer une chanſon. J'avais re-
» noncé à la joie : mais l'amour m'y rap-
» pele. Une beauté vient m'ordonner, me
» prier même de chanter. Qu'elle diſpoſe
» de moi comme de ſon homme-lige ;
» comme de ſon eſclave, ſi elle veut m'en-
» gager ou me vendre.

Par tantes fois ai eſté aſſailliz,
Que je n'ai mais pooir de me deffendre:
Ne je ne ſui ſi forz ne ſi hardiz,
Que vers amors oſaſſe point contendre.
Puiſque de moi vuet faire ſon talent,
Soffrir m'eſtuet ſi débonairement
Que ſe james contre li me deffent,
Face en bon droit que bien le me puet rendre.

» J'ai ſoutenu tant d'aſſauts, qu'il ne
» m'eſt plus poſſible de me défendre. D'ail-
» leurs je ne ſuis ni aſſez fort ni aſſez hardi
» pour oſer réſiſter à l'amour. Puiſqu'il veut
» faire de moi ſa volonté, il me faut le
» ſouffrir de ſi bonne grace, qu'il m'en
» ſache gré & ſe venge avec moins de
» rigueur, ſi jamais je me révolte.

S'onques granz biens dut eſtre deſſerviz
Por mal avoir, bien doi merci attendre:
Car j'en ſui ſi meuz & affoibliz
Qu'amorz en puet li plus ſaiges aprendre.
Si vos en trai la plus bele à garant
De cui james nus vos liſe ne chant
Mais ne ſai pas encor certainement
Quel guierredon ele me voudra rendre.

» Si jamais on mérita grand bien pour
» avoir eu grand mal, j'obtiendrai merci.
» Je ſuis ſi affaibli, ſi défait, qu'amour
» peut me donner comme la meilleure leçon
» vivante de ſon pouvoir. J'appele à témoin
» de l'excès de mes maux la plus belle
» qu'on ait jamais célébrée en vers & par
» des chanſons. Comment m'en recompen-
» ſera-t-elle ? Je ne le ſais pas bien encore.

Jamés mes eulx ne fuſſent aſſoviz
De regarder ſa douce face tendre,
Ses blanches mains, ſes doiz lons & traitis,
Qui font amor enflamer & eſprendre ;
Ne ſi beaux braz, ne ſi gent cors vaillant,
Ne ſon col blanc, ſon chief blonc & luiſant.
Toute biauté qui ſor autre reſplant
Eſt miſe en li qu'il n'i a que reprendre.

» Non ? jamais mes yeux ne ſe raſſaſie-
» ront de regarder ſa figure douce & tendre,
» ſes blanches mains, ſes doigts longs &
» bien filés, dont la vue enflamme d'amour.
» On brûle en voyant ſes beaux bras, ſa
» taille gentille, la blancheur de ſon cou
» & le blond luiſant de ſes cheveux. Toute
» la beauté dont brillent les femmes, eſt
» réunie en elle pour la rendre parfaite.

Jamès

Jamès nus chant par moi ne fut oiz ;
Portant peuſt mes cuers de dolor fendre.
Mais or ſerai de grant joie eſbaudiz,
Por ce qu'amors le vuet à ſon oes prendre ;
Qu'ele voit bien & conoiſt & entent
Qu'il n'en eſt plus qui ſi aint leaument.
Et s'il li prait, por Deu ſi face tant,
Qu'en ma dame face pitié deſcendre.

» Jamais on ne m'entendit chanter pour
» me plaindre ; mon cœur eût-il dû fendre
» de douleur. Mais je ſerai déſormais ravi
» de la joie la plus vive, puiſqu'amour
» veut bien me prendre à ſon ſervice, puiſ-
» que la beauté que je ſers, voit, recon-
» noit & ſent qu'il n'eſt pas d'amant plus
» loyal que moi. Ah ! Amour puiſſé-je
» lui inſpirer le beſoin de m'aimer comme
» je l'aime » !

Il n'eſt pas difficile de voir que cette chanſon eſt une des premieres du Châtelain.

Elle ne ſe trouve que dans le manuſcrit de Meſſieurs de Paulmy, de Sainte-Palaye & Clairembaut.

VI.

Li nouviau tems, & Mais, & Violete,
Et Roſſignoz mi ſemont de chanter :
Et mes fins cuers me fait d'une amorette
Si douz préſent, que ne l'os refuſer.
Or me dont Dex eu cele honor monter,
Que cele où j'ai mon cuer & mon penſer,
Tienne une fois entre mes bras nuete,
Ainz que j'aille outre mer.

» Le Printems, le mois de Mai, la Vio-
» lete & le Roſſignol; tout m'invite à chan-
» ter : & mon cœur ſenſible me fait d'un
» amour ſi doux préſent, que je n'oſe le
» refuſer. Dieu veuille donc, qu'avant mon
» voyage d'outremer, je parviene à l'honeur
» de tenir une fois nue entre mes bras, celle
» où j'ai mis mon cœur & mes penſées !

Au comencier la trouvai ſi doucete,
Qu'onc ne cuidai por li maus endurer;
Mais ſes douz vis & ſa freſche bouchete,
Et ſi vair oeil qui ſont riant & cler,
M'orent ains pris que m'i puiſſe donner;
Mais s'or me veut retenir ou quiter
Melz aing à li fallir, ſi me promete,
Qu'à une autre achever.

» D'abord je la trouvai ſi douce, que je
» n'imaginai jamais ſouffrir aucun mal par
» elle; mais ſon viſage attrayant, ſa bouche
» fraîche, ſes beaux yeux bleus, rians &
» clairs, ſe ſont emparés de mon cœur
» avant que je puſſe le donner. Qu'elle
» veuille le garder ou me le rendre, j'aime
» mieux ne pas être heureux avec elle,
» pourvu qu'elle me faſſe eſpérer, que d'être
» heureux avec une autre.

Las! porquoi l'ai de mes eulx regardée,
La douce riens qui fauſſe amie a non,
Quant de moi rit, & je l'ai tant plorée.
Si doucement ne ſu trahis nuls hon.
Tant com fu miens, ne me fiſt ſe bien non;
Mes or ſui ſiens, ſi m'ocit ſans réſon,
Et c'eſt por ce que de cuer l'ai amée :
Ne ſet autre acheſon.

» Hélas ! pourquoi l'ai-je vu, ce doux
» objet qui mérite ſi bien le nom d'ingrate,
» quand elle rit de moi, de moi qui ai
» tant pleuré pour elle ! Nul homme ne
» fut ſi doucement trahi. Tant que je fus
» maître de mon cœur, elle n'eut pour moi
» que de la bonté : aujourd'hui qu'elle en
» eſt ſouveraine maîtreſſe, elle me fait
» mourir. C'eſt ſans doute pour l'avoir trop
» aimée, du moins n'y ſai-je autre raiſon.

De mil ſoupirs que je li dois par dete
Ne me veut pas d'un tout ſeul acquiter;
Ne fauſſe amors ne veut que s'entremete
De moi laiſſier dormir & repoſer :
S'ele m'ocit moins aura à garder.
Je ne m'en ſai vengier fors au plorer;
Car qui amors deſtruit & deshirete,
L'en ne ſet où clamer.

» De mille ſoupirs que je lui dois, elle
» ne me ferait pas grace d'un ſeul; elle eſt
» ſi cruele qu'elle ne me pardonerait pas
» de repoſer & de dormir un ſeul inſtant.
» Si je meurs, ce ſera un ſerviteur de
» moins pour elle. Je ne ſai m'en venger
» qu'en pleurant; car à qui demander
» juſtice contre une ingrate, qui anéantit
» l'amour en le privant de ſes droits ?

Seur totes joies eſt cele coronée
Qui d'amors vient. Dex ! i faudrai-je donc !
Oil par Dieu, tels eſt ma deſtinée,
Et ce deſtin m'ont doné li felon.
Si ſevent bien qu'il font grant meſpriſons;
Car qui ce tolt dont ne puet faire don,
Il en conquiert enemis & mellée,
N'i ſait ſe perdre non.

Le bonheur qui naît d'amour eſt ſupé-
» rieur à tout autre. Dieux ! ne l'obtien-
» drai-je jamais ? Non, ſans doute. Telle
» eſt la deſtinée où me réduiſent les mé-
» diſans; ils ſavent bien qu'ils me font gran-
» de injuſtice : mais quiconque prive un
» autre d'un bonheur dont il ne pourait le
» faire jouir, s'expoſe à avoir des ene-
» mis & des quereles : il ne fait qu'y
» perdre.

(*a*) Si coiement ai ma dolor celée,
Qu'à mon ſemblant ne le reconnoiſt-on.
Se ne fuſſent la gent malheurée,
N'euſſe pas ſopiré en pur don.
Rendu m'euſt amors mon guierredon :
Mais en ce point que dui avoir mon don,
Lors fu m'amors enſeignie & moſtrée;
Jà n'aient il pardon.

» Je fus toujours ſi bien le maître de mes
» ſentimens douloureux, qu'il me ſemblait
» impoſſible d'en pénétrer le ſecret. Sans
» les médiſans, je n'euſſe pas ſoupiré en-
» vain : l'amour m'eût récompenſé. Mais à
» l'inſtant où j'allais être heureux, on
» découvrit mon amour, & on le publia.
» Puiſſent les médiſans n'obtenir jamais
» pardon » !

Probablement le Châtelain ne fit cette chanſon que pour faire tomber les bruits qui couraient ſur ſon bonheur; & pour tâcher de tromper, s'il lui était poſſible, les regards curieux qui s'efforçaient d'éclairer ſa conduite.

(*a*) Ce couplet n'eſt pas dans le manuſcrit de M. le Marquis de Paulmy, mais dans celui du Vatican, dont on trouve une copie chez M. de Ste. Palaye.

VII.

Par quel forfait & par quel meſpriſon
M'avés, amor, ſi de vos eſloignié,
Quant de vos n'ai confort ne gariſon;
& ſi ne truis qui de moi ait pitié.
A tort m'avez ſi ſanz merci laiſſié,
C'onques de vos ne me vint ſe mal non.
N'encor, amors, ne vos aire prochié
Mon ſerviſe: mais ore m'en plaing gié,
Et di que mort m'auez ſanz achoiſon.

« Par quel forfait & par quelle injuſtice,
» Amour, éloignez-vous de moi toute con-
» ſolation & tout eſpoir de guériſon? je ne
» trouve perſonne qui ait pitié de moi. C'eſt
» bien à tort que vous me laiſſez ſans merci.
» Jamais je n'éprouvai de vous que des
» rigueurs. Cependant je ne vous ai point
» encore reproché mes ſervices: mais enfin
» je m'en plains, & dis que vous me
» faites mourir injuſtement.

Bien deuſſiez, Dame: garder raiſon
En moi grever, qu'ai ſervi & proié
Tant longuement en bone entencion.
N'onques un jor ne me fiſtes lié.
Malement ai mon ſervice emploié,
Se par merci ne veing à guierredon.
Merci, amors, trop m'avez travaillié:
Ne me laiſſiés enſi deſconſoillié
Que ma Dame ne me giet de priſon.

» Dame, vous devriez bien être plus mo-
» dérée en me grevant; moi qui vous ai ſi
» long-temps ſervie, & dont l'hommage
» eſt ſi pur. Jamais je n'obtins de vous le
» plus léger adouciſſement à mes maux.
» J'aurai bien malheureuſement employé
» mes ſervices, ſi pour récompenſe je n'ob-
» tiens votre merci. Merci donc, amour,
» vous m'avez trop tourmenté; enſeignez-
» moi du moins le ſecret d'empêcher que
» ma Dame ne me rende ma liberté.

Proi vos, ma Dame, par vo très grans valours,
Que vos amés voſtre loial ami.
Alegiéz moi mes maux & mes dolours;
Car je ſuis cil ki mieux vos a ſervi.
De vos atent guierredon & merci,
Ne ma joie ne puet venir d'aillours;
Et ſe g'i fail, mors ſui & mar vos vi.
Dit ai que fox, ainz m'en teing à gari:
Mais trop vient lent, Dame, voſtre ſecours.

» Dame, aimez votre loyal ami; je vous
» en conjure par tout ce qui vous rend ai-
» mable. Adouciſſez mes maux & mes dou-
» leurs. Qui vous a mieux ſervi que moi?
» J'attends de vous merci & récompenſe;
» de vous l'unique principe de mon bon-
» heur. Si vous me les refuſez, je ſuis mort;
» & ce ſera malheureuſement que je vous
» aurai vue. Mais, que dis-je? non, je ne
» mourrai point; cependant vous tardez
» trop, Dame, à me ſecourir.

Ne cuidiés pas, Dame, ce ſoit folours
Se je vos aing & dout, & ſer & pri.
Tant ai ſervi, voſtre en ſera l'onours
Quant vous m'aurez mon ſerivſe meri.

» Non, ce n'eſt point une folie de
» vous aimer & reſpecter, de vous ſervir
» & prier. Je vous ai ſervie ſi conſtamment:
» m'en récompenſer ſerait une juſtice qui

De vos proier me dout, & ſais hardi :
Qu'en amors a hardemenz & paours.
Ne tout ne coil mon cuer, ne tout nel di ;
Et ſe je riens par paour i obli,
Vainque pitiez, douce Dame, & amours.

» vous ferait honneur. Je crains & j'oſe
» tout à la fois vous prier ; tant il eſt vrai
» qu'en amour on eſt en même temps ti-
» mide & hardi. Mon cœur ne vous cache
» pas tout, mais il ne vous dit pas tout :
» & ſi par timidité j'oublie certaines choſes,
» douce Dame, qu'amour & pitié vous les
» faſſent deviner.

Se fins amis deſtroiz & angoiſſous
Doit joie avoir por ſervir leaument,
Donc doi-je bien par droit eſtre joïoux ;
Car je ſuis cil qui plus a de torment.
Si vos aim tant, Dame, finement,
Que je ne puis pour autre eſtre amouroux :
Et mes chançons fais por vos ſoulement,
N'onques nul jor ne chantai ſauſement.
Si me lait Dex, Dame, joir de vous.

» Après de longues ſouffrances, ſi un
» amant pour avoir été loyal & fidele, doit
» enfin être heureux ; j'ai bien droit de
» l'être. Qui plus que moi a ſouffert
» pour vous que j'aime ſi conſtamment,
» qu'il m'eſt impoſſible d'être jamais amou-
» reux d'une autre. C'eſt pour vous ſeule
» que je chante ; & mes chanſons furent
» toujours l'expreſſion vraie de mes ſenti-
» mens. A Dieu plaiſe, douce Dame,
» qu'enfin je ſois heureux ».

Cette chanſon, attribuée au Châtelain de Coucy, dans le manuſcrit de M. de Paulmy & de Clérembaut, pourrait bien n'être pas du Châtelain, mais de *Rogier d'Andelys*. Elle eſt tronquée dans le manuſcrit de M. de Paulmy.

VIII.

Lorſque roſe ne fuille
Ne flour ne voi paroir;
Que n'oi chanter par bruille
Oiſel ne maiu ne ſoir;
Adonc floriſt mon cuer, à ſon voloir,
En bonne amour qui m'a en ſon povoir
Si qu'ainz n'en poi iſſir.
Et s'il eſt riens qui m'en puiſſe partir:
jamès nel quier ſavoir, ne Dex nel vuille.

« Je ne vois paroître feuilles ni fleurs:
» la roſe tarde à éclore. Je n'entends matin
» ni ſoir les oiſeaux amoureux chanter dans
» les bocages. Cependant, ſemblable à la
» fleur qui s'épanouit aux rayons du ſoleil,
» mon cœur s'ouvre volontiers à ceux de
» la beauté que j'aime. J'en ſuis & ſerai
» à jamais l'eſclave. S'il eſt un moyen de
» m'affranchir, puiſſai-je l'ignorer toujours!
» Dieu veuille le rendre impoſſible!

C'eſt bien droiz que m'enduille,
Quant ma dolor deſir:
Car j'aim plus que je ne ſuille
Ce dont ne puis joir.
Et connois bien que n'i puis avenir;
S'amors ne veint raiſon, je doi faillir;
Ce ſai je bien de voir.
Por Deu, amors, faites-en non chaloir
Metre raiſon tant qu'ele me recuille.

» Le deſir de ma Dame, eſt pour moi
» une loi de ſouffrir. Auſſi l'aimai-je plus
» que jamais, ſans eſpoir d'être heureux.
» Je connais même l'impoſſibilité de par-
» venir au bonheur. Si l'amour ne triomphe
» de la raiſon, je le ſais; toujours je ſerai
» malheureux. Pour Dieu, Amour, fais que
» la raiſon ſoit moins écoutée, & que je
» ſois mieux accueilli.

Dame, nul mal que j'aie
Ne tieng fors à legier;
Car ſans vos ne porroie
Vivre un ſoul jor entier.
Sans voſtre amor, ne m'a vie meſtier;
Ne je ne vuil tot le ſiegle en muer,
Ou aler à mort vivant.
La! Dame-Dex, ne mi lait vivre tant
Qu'au ſiegle ennui où ma mie veïroie.

» Dame, je trouve légers tous les maux
» que j'endure pour vous: ſans vous, je ne
» pourrais vivre un ſeul jour entier. Si je
» n'aimais, que me ſervirait la vie! Je vivrais
» un ſiecle que je ne veux point changer;
» dût ma vie être une mort continuelle!
» Hélas! grand Dieu! me laiſſerais-tu vivre
» de façon qu'un ſiecle de vie ſerait un
» ſiecle de tourment, même en voyant ma
» mie!

Par mainte fois m'effroie
S'amors & fait penſant;
Et adés me ravoie
Et donne cuer joiant.
Enſi me fait vivre meſléement
D'ire & de joie; mais ne ſai s'a talent

» Mainte fois amour m'effraie & me rend
» penſif: puis il me raſſure & me rend
» joyeux. Ainſi ma vie eſt un mélange de
» joie & de triſteſſe. Je ne ſais ſi c'eſt envie
» de m'éprouver: mais non; je ſoupçonne
» plutôt le deſſein de m'affliger & d'eſſayer

Que me veuille eſprover.
Nenil : eſpoir ains eſt por moi irer,
Por eſſaier ſe por mal recroie.

» ſi ma conſtance à ſouffrir peut-être » laſſée.

Mainte longue ſemaine
Trui, quant ſui loing de li :
Le penſant à grant poine,
Sovent les en maudi
Quetant durent. Las ! & je deſir ſi
Revoir celi dont jamès pas n'obli
Les moz ne les ſemblanz :
Ainz mi confort quant en ſuis remenbrant.
Si me delit, quant eſt de moi lointainne.

» Que les ſemaines me ſemblent longues, » quand je ſuis loin de ma Dame ! Plein » d'une idée ſi triſte, ſouvent je les maudis, » ces ſemaines dont la longueur contrarie le » deſir que j'ai de revoir celle dont je ne puis » oublier l'eſprit & les charmes ! Quand je » me les rappele, ce ſouvenir me ranime : » c'eſt ainſi que je charme l'ennui de ſon » abſence ».

IX.

Je chantaſſe volentiers liement,
Se j'en trouvaſſe en mon cuer l'acheſon:
Mès je ne puis dire, ſe je ne ment:,
Qu'aie d'amors nule riens ſe mal non.
Pour ce ne puis fere lie chançon,
Qu'amors le me deſenſaigne,
Qui veut que j'aime & ne vuet que je tiengne.
Enſi me tient amors en deſeſpoir,
Que ne m'ocit ne me let joie avoir.

« Je chanterais volontiers avec joie,
» ſi je trouvais en mon cœur raiſon de
» chanter. Mais puis-je, ſans mentir, dire
» qu'en aimant j'aie éprouvé autre choſe
» que peines & chagrins? Comment donc
» faire chanſons joyeuſes? Amour me les
» fait oublier; lui qui veut que j'aime &
» ne veut pas que je ſois aimé. Il prolonge
» ainſi mon déſeſpoir, m'interdiſant la mort,
» comme il m'interdit la joie de ma vie.

Je ne doi pas amors grant mal voloir,
S'à la plus bele du monde mon cuer rente:
C'onques biauté ne fiſt ſi ſon povoir
D'eſtre avec li ſi eſmeréement,
Comme ele ſet de ſon très biau cors gent,
Que riens qu'à grant biauté tiengne.
Ne truis qu'en li n'en ſa façon ſoffraigne,
Fors qu'un petit li meſſiet, ce m'eſt vis,
Ce que trop tient ſes euz de moi eſchis.

» J'avoue, Amour, qu'on ne doit pas
» vouloir mourir, pour s'être rendu à la
» plus Belle du monde. Jamais Beauté ne
» put ſi bien qu'elle, par les graces vives
» & enjouées de toute ſa perſonne, égayer
» l'ennui de la captivité. Je ne trouve en
» elle rien que de beau, de parfait. Une
» ſeule choſe, à mon avis, lui meſſied un
» peu; c'eſt trop de crainte que je ne liſe
» dans ſes yeux.

Quant je reſgart ſon debonaire vis,
Et je la pris ſanz biau reſpons avoir,
N'eſt merveille s'en reſgart m'eſbahis,
Quant je conois ma mort & ſai de voir,
Puiſque merci ne m'i daigne valoir,
Ne ſai où nul confort praingne;
Car ſes orguelz m'ocit & li mehaigne.
Ha! douce riens cruelz, tant mar vos vi,
Quant pour ma mort naſquites ſans merci.

» Quand je regarde ſa figure ingénue,
» & que je prie ſans avoir bonne réponſe;
» ce n'eſt pas merveille ſi je me trouble.
» Je vois alors & je ſens que je n'ai plus
» qu'à mourir, puiſque merci ne daigne
» venir à mon ſecours. Quel peut être
» mon reconfort? la fierté de ma Dame,
» pénible à elle-même, me ſera mortelle.
» Doux & cruel objet! ah! que malheu-
» reuſement je vous connus, vous qui pour
» cauſer ma mort, naquîtes ſans merci!

Que ferai, Dex! partirai moi de li,
Ainz que s'amors me parait tout ocis?
Nenil voir: las! il ne puet eſtre enſi,
Qu'amors me tient, & m'a volentiers pris,
Qui a mon cuer en li pour mourir mis.

» Dieu, quel parti prendre? Romprai-
» je les liens qui m'attachent à elle, avant
» que d'avoir ſenti ſe rompre tous ceux qui
» m'attachoient à la vie? hélas! non, c'eſt
» choſe impoſſible. Amour me retient en
eſclavage,

Ne jamès tant me meſpraigne,
Que ſanz merci ou ſanz mort en revieugne :
Qu'aſſez vueil melz morir en doux deſir,
Que vivre iriez, & ma vie haïr.

» eſclavage, & l'eſclavage où il m'a mis,
» eſt volontaire ; j'y dois mourir. Loin de
» moi à jamais l'idée d'en ſortir ſans avoir
» obtenu merci ou la mort. J'aime bien
» mieux mourir dans une douce eſpérance,
» que de vivre avec le repentir d'une faute
» qui me ferait haïr la vie.

Dès que mes cuers ne s'en veut revenir
De vous, Dame, pour cui il m'a guerpi,
Aumoſne aurez s'el daigniez retenir ;
Car s'il revient à moi, a il failli.
Pour voſtre honour & pour Deu vous en pri,
Que de li pitié vos praigue :
Qu'il n'affiert pas à vous que nus s'en plaingne,
Qu'el mont n'a voir ſi cruel traiſon,
Com biau ſenblant à corage félon.

» Puiſque mon cœur ne veut point ſe
» ſéparer de vous, Dame pour qui il s'eſt
» ſéparé de moi, ce ſera charité, ſi dai-
» gnant le retenir, vous le gardez de faillir
» en revenant à moi. Pour Dieu, pour
» votre honneur, prenez pitié de lui, je
» vous en prie. Non, ce ne ſera jamais
» de vous qu'on ſe plaindra, en diſant
» que rien au monde n'eſt ſi cruellement
» traître que beau ſemblant avec cœur félon.

ENVOI.

Dame, coment qu'il m'en preingne,
Merci amors de ce qu'ele me daigne
Tenir à ſuen : ne jà de ſa priſon
Ne quiers iſſir, ſe mors ou amés non.

» Dame, quelque ſoit mon ſort, je re-
» mercie amour de ce qu'il daigne m'agréer
» pour ſon captif. Je ne ſortirai jamais de
» ſa priſon que mort ou aimé ».

Cette chanſon eſt auſſi attribuée dans le manuſcrit du Roi à Hugues de la Ferté ; mais tous les autres la donnent au Châtelain.

X.

Bele Dame me prie de chanter;
Si eſt bien droiz que je face chançon.
Je ne m'en ſai ne ne puis deſtorner :
Car n'ai povoir de moi, ſe par li non.
Elle a mon cuer que jà n'en qier oſter;
Et ſai de voir q'il n'i trait ſe mal non.
Or le doint Diex à droit port arriver;
Car il s'eſt mis en mer ſans aviron.

« Belle dame me prie de chanter, il eſt » bien juſte que je lui obéiſſe. Je ne puis » ni ne ſais m'en défendre : car je n'ai de » volonté que la ſienne. Elle a mon cœur » que je ne cherche point à lui ôter. Je ſais » néanmoins qu'il n'éprouve que douleur. » Puiſſe Dieu le faire arriver à bon port, » car il s'eſt mis en pleine mer ſans aviron.

Preuz & ſage, je ne vous os conter
La grant dolor que j'ai, s'en chantant non.
Et ſachiez bien, plus n'en orrez parler;
Car je n'en voi nule droite réſon.
J'aim mels enſi ſouffrir & endurer
Ces très douz max, ſans avoir guériſon,
Que d'un autre quanqu'on puet demander :
Ce ſachiez bien, débonnere au douz non.

» Diſcret & ſage, je n'oſe vous dire » qu'en chanſons la douleur que j'endure. » C'eſt même pour la derniere fois que » vous entendez ma plainte. Il me ſemble » peu raiſonnable de la renouveller. Le » doux mal que je ſouffre, j'aime mieux » l'endurer ſans eſpoir de guériſon, que » d'obtenir d'une autre tout ce qu'on peut » demander : ſoyez-en sûre, vous qui ſavez » adoucir la rigueur même d'un non.

De ceſte amor qui tant me fet péner
Ne voi je pas com je puiſſe partir :
Car je n'i voi réſon de l'eſchiver,
Ne n'eſt pas droiz que j'en doie joïr.
Mès fol deſir fet ſouvent cuer penſer
En ſi haut lieu q'il n'i puet avenir :
Et fine amors ſi ne doit pas grever
Ceux qui painent tosjors de li ſervir.

» Je ne vois pas comment je pourrais me » ſéparer de cet amour, quoiqu'il me tour- » mente. Je ne vois même aucune raiſon de » le vouloir. Ce n'eſt pas que je me flate d'en » mériter la récompenſe; mais le deſir égare » quelquefois un cœur, en le dirigeant vers » un objet qu'il ne peut atteindre. D'ailleurs » l'amour ceſſe quelquefois d'être contraire » à ceux qui s'efforcent de le ſervir avec » conſtance.

S'onques amis ot joie pour amer,
Je ſai de voir que n'i doi pas faillir :
Car riens, fors moi, ne porroit endurer
Les granz travaus que j'ai por li ſervir.
A ſon pléſir me fet plaindre & plorer,
Et ſouſpirer, & veillier ſans dormir.
Mès itant fut à moi réconſorter,
Que nuit & jor en plorant la remir.

» Si jamais un amant fut récompenſé » pour bien aimer, je dois eſpérer de l'être. » Quel autre que moi pourroit endurer » ce que je ſouffre depuis que je ſers l'amour. » Comme il lui plaît, je me plains, je pleure, » je ſoupire, je veille toutes les nuits : une » choſe au moins me conſole, c'eſt que » nuit & jour en pleurant je ſonge à ce » que j'aime.

Je ne me ſai tenir ne conforter
De vos biax cuers ſervir entierement ;
Et quant je plus vous doi merci crier,
Lors vous truis-je cruels ſi durement
Que jà à moi ne ferez biau ſemblant ;
Ainz les fetes autrui por moi grever.
Mès quant voſtre œil me vuelent regarder,
Et je remir le voſtre biau cors gent,
Tant ſui je hors de paine & de torment.

» Quelque peu conſolant que ſoit l'amour
» auquel je me ſuis voué, je ne puis m'en
» affranchir Plus j'acquiers le droit de vous
» crier merci, plus je vous trouve de cruauté.
» Elle eſt telle que pour m'affliger, vous
» prodiguez aux autres l'accueil favorable
» que vous me refuſez. Il eſt vrai que dès
» que vos yeux daignent ſe fixer un inſtant
» ſur moi, & que je puis admirer vos grâces,
» je ne ſens plus ni peines ni tourmens ».

On ne trouve cette chanſon que dans les manuſcrits de M. de Paulmy, & de Clerambaut.

XI.

Tant ne me ſai dementer ne complaindre
Que puiſſe avoir de ma dolor ſaloz :
Ne de mon cuer ne puis la flambe eſtaindre
Dont tante fois me claim dolent & laz.
Cele m'ocit vers qui ne me ſai faindre ;
Ainz ſui tozjors en paine & en porchaz,
Se jà porrai juſqu'à s'amor ataindre.

« J'ai beau me lamenter & me plaindre,
» je ne puis trouver de ſoulagement à ma
» douleur. Je ne puis éteindre dans mon
» cœur cette flâme dont l'ardeur me fait
» pouſſer des cris douloureuſement répétés.
» Elle me fait mourir, cette Beauté avec
» qui jamais je ne ſus feindre ; toujours
» je ſuis dans la peine & l'inquiétude de
» ſavoir ſi je pourrai m'en faire aimer.

Tant faz pour li gréveuſe pénitance
Que touzjors ſui en plor & en ſouſpir ;
Et ſi ſet bien que je l'aim ſanz doutance.
Tant com li plet me puet fere languir :
Jà par autrui n'i aurai délivrance,
Se n'eſt par li que tant aim & deſir,
Que tout i met mon cuer & m'eſpérance.

» Ma vie eſt une vraie pénitence. Pour
» elle je pleure & ſoupire ſans ceſſe.
» Elle ſait bien pourtant que je l'aime :
» comment pourrait-elle en douter ? elle
» peut tant qu'il lui plaira me faire lan-
» guir : jamais autre ne me guérita, puiſ-
» que je l'aime & deſire tant, qu'en elle
» ſeule j'ai mis mes penſées & l'eſpoir de
» ma guériſon.

Adès amors me ſemont & atiſe
De li amer ; mès n'i truis fors dangier.
Et ſi l'aim tant de fin cuer ſanz fanitize,
Que ne me puis tenir de li prier.

» A tout inſtant amour me preſſe de l'ai-
» mer, & m'y excite ; cependant je n'y
» trouve que danger. Je l'aime avec tant
» de violence & de vérité, que je ne puis

Ne ſai ſe jà l'aurai à moi conquiſe;
Et ne porquant ce me fet relhétier,
Que l'eve ſeut percier la pierre biſe.

» me tenir de ſolliciter un tendre retour.
» Je ne ſais ſi je pourrai l'attendrir; une
» choſe pourtant ranime mon eſpérance,
» c'eſt que *l'eau qui tombe goutte à goutte*
» *perce le plus dur rocher.*

Dame, mar vi le cler vis & la face
Où roſe & lis floriſſent chaſcun jor.
Tant m'eſbahis que ne ſai que je face,
Quant je regart voſtre freſche color,
Et vo douz front qui plus eſt cler que glace.
Dame, merci; car trop à grant dolor
Muir & languis: voſtre pitié le ſache.

» Dame, c'eſt donc pour mon malheur
» que je vis cette figure charmante, & ces
» joues où fleuriſſent chaque jour roſes &
» lis. Quand j'en admire la fraîche couleur
» & ce front plus uni que glace, je ſuis
» tellement tranſporté que je perds l'uſage
» de ma raiſon. Dame, je vous crie merci,
» je ſouffre trop : je languis, je meurs,
» que votre pitié le ſache.

Vainque pitié, douce Dame, droiture;
Ne mi leſſiés morir à tel torment.
Tant par vous truis tous tens ſauvage & dure
Que m'ocirés, ſe vous vient à talent:
De vos penſer ne puis fere meſure.
Dame, merci; trop me ſecorrés lent:
Si me merveil con voſtre cuers l'endure.

» Dame, que la pitié l'emporte ſur le
» devoir : ne me laiſſez pas mourir dans
» ce tourment. Je vous trouvai toujours ſi
» farouche & ſi cruelle ! oui vous me fe-
» rez mourir, ſi vous le voulez. Je ne
» puis me raſſaſier du plaiſir de penſer à
» vous. Je vous crie merci; vous tardez
» trop à me ſecourir, & je m'étonne que
» votre cœur le ſouffre ».

CHANSON XII.E

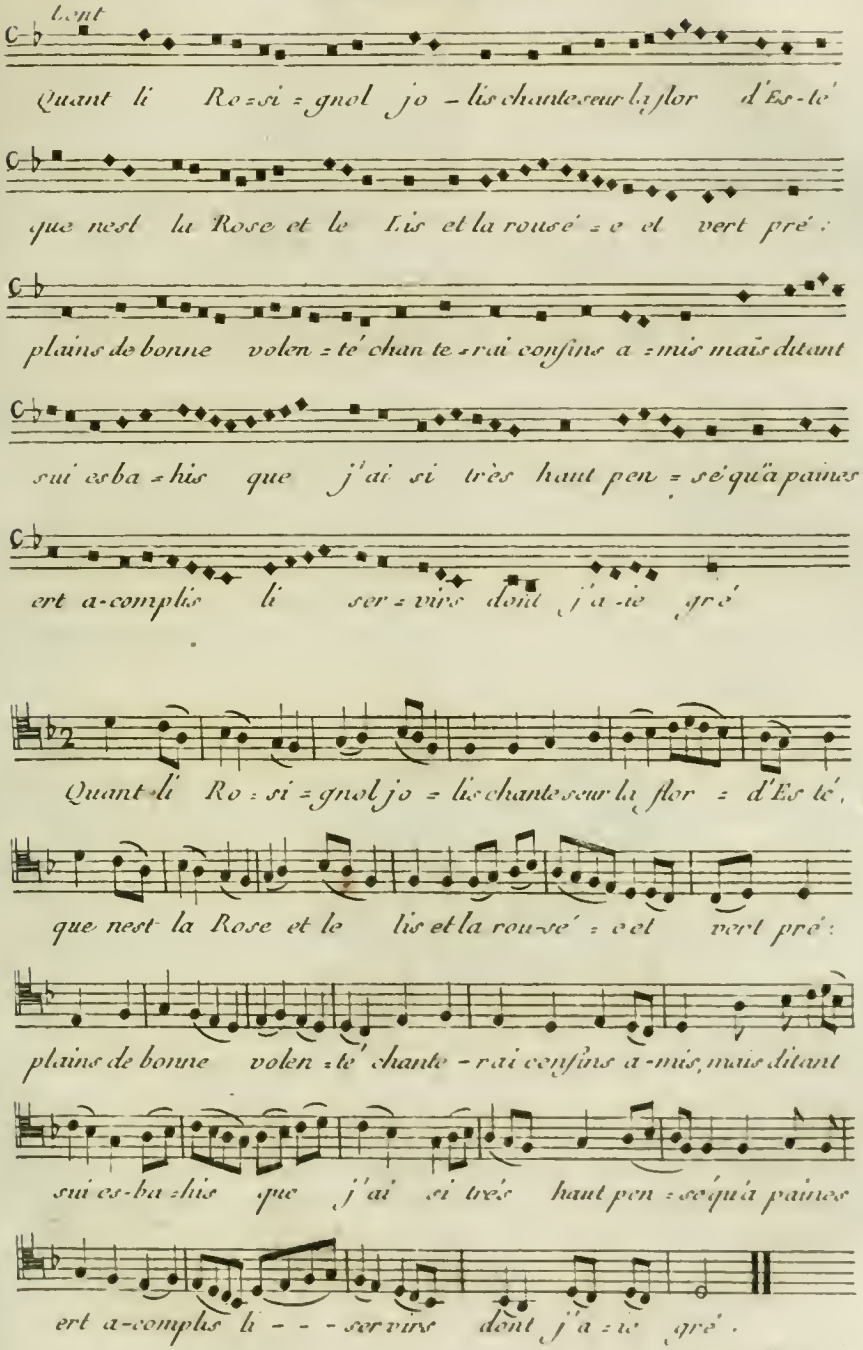

XII.

Quant li Roſignol jolis
Chante ſeur la flor d'Eſté,
Que naiſt la roſe & le lis
Et la rouſee el vert pré :
Plains de bone volonté
Chanterai con fins amis.
Mais d'itant ſui esbahis
Que j'ai ſi très haut penſé,
Qu'à paines iert acomplis
Li ſervirs dont j'atens gré.

» Quand le roſſignol joli fait retentir de
» ſes chants les bocages que l'été pare de
» fleurs, quand le lis & la roſe ſe hâtent
» d'éclore, & que la roſée tombe en perles
» ſur la verdure des prés; plein de vo-
» lonté amoureuſe, je dois chanter comme
» loyal amant. Mais une choſe me trouble :
» j'ai élevé ſi haut ma penſée, que j'aurai
» peine à m'acquitter du ſervice, dont j'at-
» tends qu'on me ſache gré.

Liement ont entrepris
Ce qui trop m'aura grevé,
Mi fol œil volenteiz
Qui ſovent ont eſgardé
Là où je n'ai mie oſé
Dire que j'eſtoie quis.
Œil, par vos ſui-je trahiz.
Voir eſt, mal avez ovré;
Mès or en aiez merci,
Et ſi vos ſoit pardonné.

» C'eſt avec gaieté que mes yeux vo-
» lontairement & follement indiſcrets ont
» entrepris choſe dont j'aurai trop raiſon
» d'être fâché. Ils ont ſouvent regardé l'ob-
» jet vers lequel je n'oſais dire qu'amour
» m'attirait. Vous m'avez trahi mes yeux ;
» en vérité, vous en avez mal agi. Mais
» vous aurez votre grâce, je vous par-
» donne.

Oil, ce eſt mains que noient,
Je ne vous puis mal vouloir :
Car quant je me reporpenz
Comme ele eſt bele à veoir,
Souvent me fetes doloir
En ce que trop vous truis lent.
Mès li raſſoagemens
Des biens que g'en cuit avoir,
Me fet doubler mes talens
De ſervir à mon povoir.

» Votre indiſcrétion n'eſt rien moins
» qu'impardonnable. Comment vous en
» voudrais-je, moi qui ne me rappelle
» jamais combien ma Dame eſt belle à
» voir, ſans me plaindre de ce que vous
» avez été trop lents à l'admirer? Mais
» quelles que ſoient mes plaintes, l'idée des
» biens que j'attends d'elle, me ſoulage &
» me fait redoubler d'ardeur pour la ſervir
» à mon pouvoir.

Benois ſoit li hadimens
Où je pris ſi boin eſpoir ;
Car eurs, ſervirs, & talens
M'i porroit encoir valoir.
Se doi-je molt bien voloir

» Heureuſe la hardieſſe qui m'inſpira
» l'eſpoir de ſi grand bien! Bonheur, ſoins
» & ſavoir faire peuvent encore le réaliſer.
» Oui, je ſerai toujours à ma Dame ; je
» dois le vouloir, & je le deſire. Si j'ai

Ke ſiens ſoie ; car g'i pens.
Voire, ſe j'ai tant de ſens
C'on ne s'en puiſt parchevoir.
Encoir venra lieus & tens
De ma très grant joie avoir.

» l'eſprit de ne pas laiſſer appercevoir le
» ſecret de mon cœur, je pourrai (*a*) *encore*
» rencontrer le lieu & le moment favorable
» à mon amour.

Se je m'en dueil & ſouſpir
Ne m'en doi pas eſmayer :
Tant ne porroie ſervir
Q'il me poiſt ennuyer.
N'en donroie le deſir
Pour tout l'avoir de ſouz ciel
Que je ne me voie ſéſir
De l'amor que j'ai tant chier.

» Si maintenant je ſoupire & me déſole,
» je ne puis m'en affliger. Quelque longs
» & infructueux que ſoient mes ſervices,
» jamais l'idée ne me viendra de m'en
» impatienter : & m'offrit-on tout ce qui
» exiſte ſous le ciel, je ne le troquerais pas
» avec le ſimple deſir de voir un jour mon
» amour couronné ».

Le dernier couplet de cette chanſon eſt de huit vers, & les quatre premiers de dix ; ce qui fait ſoupçonner que les copiſtes ſe ſont trompés, ou que ce dernier couplet appartient à une autre chanſon.

(*a*) Il l'avait donc déja rencontré.

XIII.

Quant li Eſtés & la douce ſaiſons
Fait foille & flors & les prés raverdir,
Et le dols chans des menus oiſillons
Fait à pluiſors de joie ſoſvenir;
Las! chacuns cante, & je plore & ſoſpir.
Et ſi n'eſt pas droiture ne raiſons:
Ains c'eſt adès tote m'entencions,
Dame, de vos honorer & ſervir.

« Dans la ſaiſon nouvelle, la verdure » des bois & des prairies, le parfum des » fleurs, les doux concerts des oiſeaux, ré- » veillent dans le cœur des amans heureux » le ſentiment de leurs plaiſirs. Ils chantent, » hélas! tandis que je pleure & ſoupire. » Mais quelle raiſon de m'attriſter en cédant » au deſir de vous honorer, ma Dame, & » de vous ſervir?

Se j'avoie le ſens k'ot Salemons,
Si me feroit amors por foll tenir:
Car trop eſt malle & cruex ſa priſons,
Si me le faut eſſaier & ſentir:
Si ne me veult à ſon eus retenir,
Ne enſeingnier quelle eſt ma gariſons.
Car j'ai amé longuement en prudons,
Et amerai tosjours ſans repentir.

» J'aurais la ſageſſe de Salomon, qu'a- » mour ſaurait la changer en folie. Quelque » peſante que ſoit ſa chaîne, il me la faut » traîner malgré moi. Cependant il me » dédaigne pour ſon eſclave, ſans m'en- » ſeigner le moyen de recouvrer ma liberté: » Quel remede à mon malheur? j'ai long- » tems aimé avec conſtance: c'eſt d'aimer » toujours de même, ſans m'en repentir.

Merveilles n'ai dont vient ceſte oquoiſons,
Qu'elle me fait à tel dolor languir.
C'eſt par ce qu'elle croit les felons,
Les loſengiers, que Diex puis maleïr.
Tote lor peine ont miſe en moi traïr:
Mais ne lour vaut lor mortex traïſons,
Quant le ſaront quex iert li guerredons,
Dame, de vous qui ainc ne ſeu mentir.

» Dois-je m'étonner que l'objet de mon » amour s'obſtine à me faire ainſi languir » dans la douleur? Elle écoute les médi- » ſans, ces flatteurs que Dieu puiſſe mau- » dire. La médiſance qui s'efforce d'em- » poiſonner un bonheur que la malignité » ſeule imagine, ſera bien déconcertée, » lorſqu'elle ſaura que tant de conſtance » me fut toujours inutile, & qu'elle le ſaura » de vous, Dame, qui jamais ne mentîtes.

Ainc ne le ſeue loſengier, ne flater,
Ne jà Diex ſens ne m'en doinſt ne talent;
Mais ma Dame ſervir & honourer,
Et faire adez à ſon comandement.
Et ſaichiés bien, ſe beau ſervir ne ment,
Ou li miens cuers ki bien ne puet grever
. . . . . .
Ara mes mes cuers ki adès s'i atent.

» Jamais je n'eus le talent de tromper » ni de ſéduire. A Dieu ne plaiſe que j'en » connaiſſe l'uſage! je ne veux que ſervir & » honorer ma Dame: ſa volonté ſera tou- » jours ma loi. A vous bien ſervir, j'éprou- » verai ſans doute mille peines; mais elles ſe- » ront cheres à mon cœur, s'il peut, ſans trop » ſe flatter, en eſpérer un jour la récompenſe.

Se

Se vous daignés ma proiere eſcouter,
Douce Dame, je vous proi & demant
Ke vous penſés de moi guerredoner ;
Je penſerai de bien ſervir avant.
De tous les maus que j'ai ne m'eſt noïant,
Douce Dame, ſe me volés amer :
En poi de tens poés guerredoner
Les biens d'amors ke j'ai atendus tant.

« Douce Dame, daignez écouter ma » priere, & permettez-moi l'eſpoir d'être » récompenſé. Mon unique ſoin ſera dé- » ſormais de vous faire agréer mon ſervice ; » ſi vous voulés m'aimer, tous mes maux » me deviendront doux. Il ne vous faut » qu'un inſtant pour réaliſer le bonheur » après lequel j'ai tant ſoupiré ».

XIV.

En aventure coumens
Ma daerraine chançon.
Si ne ſuis lies, ni dolens ;
Si ne ſai ſe vive ou non,
Ou ſe j'ai tort ou raiſon,
Ou ſe j'aim, ou e'eſt noïens.
Mais itex eſt mes talens,
Que ſans nule repentance,
Pens à la millor de France.

« Je haſarderai une derniere chanſon.
» Sans joie comme ſans triſteſſe, je ne ſais,
» hélas! ſi je ſuis vivant ou mort, raiſon-
» nable ou déraiſonnable, amoureux ou
» non amoureux. Mais une choſe que je
» ſais, & qui m'eſt naturelle; c'eſt que,
» ſans m'en repentir jamais, je veux tou-
» jours penſer à la meilleure femme de
» France.

Et li très doux penſemens
De ſa très bele faiçon,
Me fait renouvellemens
De toute joie ſans non :
Mais tant enquierent felon,
Loſengier & male gens.
Mais enſi l'ai en porpens,
Ke por mal ne por grévance,
Ne ſeront ma méſeſtance.

» Je penſe à ſa très belle façon ; & ce
» très doux penſer renouvelle en moi un
» ſentiment de joie inexprimable. En vain
» la gent felonne & curieuſe des médiſans
» s'enquiert malignement de l'état de mon
» cœur ; elle ne le ſaura pas. Quelque
» malheureux, quelque douloureux qu'il
» puiſſe être, j'ai réſolu de lui en dérober
» la connaiſſance.

Ainc n'amai à repentir,
Ne jà ne l'enquier ſavoir.
Ains ai mis ens li ſervir
Cuer & cors, force & povoir.
Et s'ele me fait doloir,
Bien me le pora merir ;
K'ele a pooir d'accomplir
Mon voloer tote ma vie,
Ma très douce chiere amie.

» Juſqu'aujourd'hui Amour ne m'apprit
» à me repentir, & je ne deſire pas encore
» de l'apprendre. J'ai mis cœur & corps,
» force & pouvoir, à ſervir la Beauté dont
» je ſuis amoureux. Si elle me fait ſouffrir
» des peines, peut-être m'en récompenſera-
» -t-elle ? Ma très douce & chere amie
» peut bien accomplir mon vouloir : j'eſ-
» pérerai toute ma vie.

CHANSON XVE

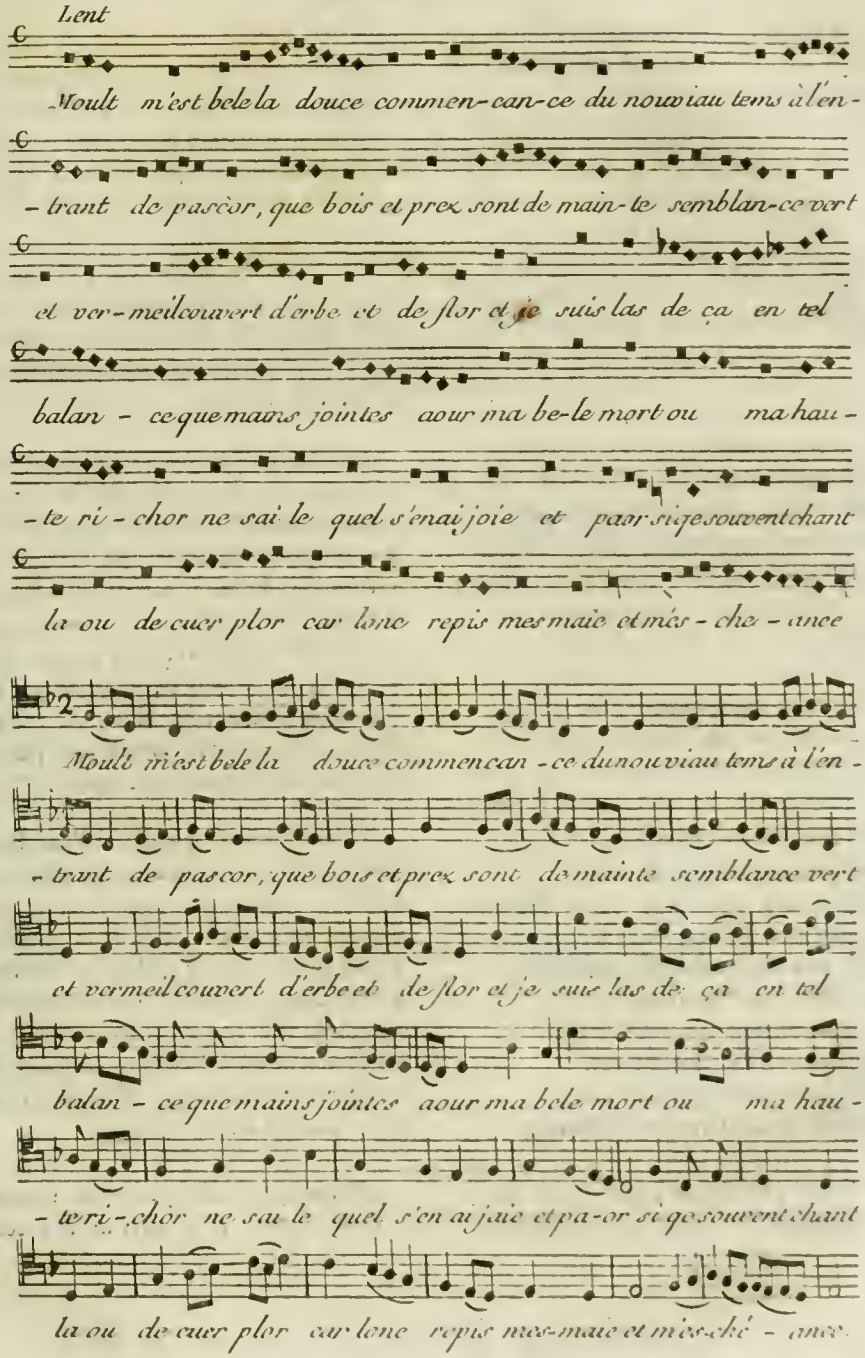
Lent
Moult m'est bele la douce commen-can-ce du nouviau tems à l'en-
-trant de pascor, que bois et prez sont de main-te semblan-ce vert
et ver-meil couvert d'erbe et de flor et je suis las de ça en tel
balan-ce que mains jointes aour ma be-le mort ou ma hau-
-te ri-chor ne sai le quel s'enai joie et paor si je souvent chant
la ou de cuer plor car lone repis mes maie et mes-che-ance
Moult m'est bele la douce commencan-ce du nouviau tems à l'en-
-trant de pascor, que bois et prez sont de mainte semblance vert
et vermeil couvert d'erbe et de flor et je suie las de ça en tel
balan-ce que mains jointes aour ma bele mort ou ma hau-
-teri-chor ne sai le quel s'en ai joie et pa-or si je souvent chant
la ou de cuer plor car lone repis mes-maie et mes-ché-ance

XV.

Moult m'eſt bele la douce coumencance,
Du nouviau tens à l'entrant de Paſcor,
Que bois & prez ſont de mainte ſemblance,
Vert & vermeil, couvert d'erbe & de flor!
Et je ſuis, las! du tout en tel balance,
Qu'à mains jointes aor
Ma bele mort, ou ma haute richor.
Ne ſai lequel, s'en ai joie ou paor;
Si qe ſouvent chant là où de cuer plor;
Car lonc reſpis m'eſmaie & m'eſchéance.

« Que je me plais à goûter les douceurs
» de la ſaiſon nouvelle aux approches de
» Pâques: tems où les bois & les prés ſe pa-
» rent de verdure & de l'émail des fleurs!
» Cependant ce ſpectacle ne peut charmer
» l'ennui de mon ame incertaine. Je de-
» mande à mains jointes, ou ma mort ou
» mon bonheur; & je ne ſais quel ſera mon
» ſort. Delà naît mon eſpoir, ou ma crainte.
» Auſſi chantai-je ſouvent lorſque mon cœur
» eſt triſte: car une longue attente m'alarme
» ſur mon ſort futur.

Jà de mon cuer n'iſtra mais la ſemblance
Dont me conquiſt, à moz plain de douçour,
Cele cui j'ai tozjors en remenbrance,
Si que mes cuers ne ſert d'autre labour.
Ha! franche riens! en cui j'ai ma fiance,
Merci pour voſtre honour;
Car s'en vos truis ſemblant menteour
Vos m'aurés mort à loi de traïtour.
S'en vaudra moult noans voſtre valour,
Si m'ociés enſi par decevance.

» Jamais de mon cœur ne ſortira l'image
» de celle qui me conquit avec un langage
» plein de douceur, de celle à qui je ſonge
» toujours; ſi bien que c'eſt l'unique oc-
» cupation de mon cœur. Ah! franche
» créature, en qui j'ai mis tout mon eſpoir,
» pour votre honneur, ayez pitié de votre
» amant; car ſi vous m'euſſiez ſurpris par
» un faux ſemblant, ce ſeroit en trahiſon
» que vous me feriez mourir; & pareille
» action diminuerait votre mérite.

Las! com ma mort de débonere lance,
S'enſi me let morir à tel dolor!
De ſes beaux eulz me vint ſans défiance
Ferir au cuer qu'ainz n'i ot autre eſtor.
Moult volentiers empreſiſe vengeance,
Par Dieu le criator;
Tel que mil fois la peuſſe le jor
Ferir au cuer d'autretele ſavor.
Ne jà certes n'en feiſſe clamor,
Se j'euſſe d'enſinc vengier poiſſance.

» Hélas! comme je mourrai d'une douce
» mort, s'il me faut mourir du trait dont
» elle m'a bleſſé! Ses regards me le lan-
» cerent au moment où je ne m'en défiois
» pas, & avant que je puſſe m'en défendre.
» Bon Dieu, qu'avec plaiſir j'entrepren-
» drois de me venger, ſi mille fois le jour
» je pouvois faire à ſon cœur une ſemblable
» bleſſure! Certes je ne me plaindrais plus,
» ſi je pouvais ainſi me venger.

Ne cuidiés pas, Dame, que je recroie
De vous amer, ſe mort nel me deffent:

» Dame, ne penſez pas que je renonce
» à vous aimer, ſi la mort ne m'y con-

Car fin amors tient mon cuer & maiſtroie,
Qui tout me doune à vous entierement.
Si que jou n'ai confort de moi ne joie,
Et qu'il m'avient ſouvent
Que je m'oubli penſant entre la gent.
Et tel delit ai en mon penſement
De vous, Dame, à qui amors me rent,
Que s'à vous n'ert, jà parler n'enquerroie.

» damne. Un amour conſtant tient mon
» cœur captif & le maîtriſe. Il me donne
» à vous tout entier; ſi bien que je n'ai de
» moi-même ni conſolation ni joie, & que
» ſouvent il m'arrive de m'oublier en rêvant
» dans les ſociétés : rêverie délicieuſe, &
» que le plaiſir de vous parler, à qui l'a-
» mour me ſoumet, peut ſeul interrompre.

Ha! franche riens, puiſqu'en voſtre manoie
Me ſui tous mis, trop me ſecorés lent;
Car nus dons n'eſt cortois qui trop délaie :
Si s'en eſmaie icil qui s'i atent.
Uns petiz bien vaut mieuz, ſe Dex, me voie
Qu'on fait cortoiſement,
Que cent greignor fais ennieuſement.
Car qui le ſuen donne retraiamment,
Son gré en pert : & ſi coſte auſiment
Con à celui qui bonement outroie.

» Ah! franche créature, vous me ſe-
» courez trop lentement; moi qui ſuis en
» votre puiſſance. Un don trop différé n'eſt
» plus une courtoiſie; & celui qui croit y
» avoir droit, s'en fâche. Un petit bienfait,
» accordé avec courtoiſie, (j'en atteſte Dieu)
» vaut mieux que cent autres plus grands,
» faits de mauvaiſe grace; car celui qui vou-
» droit retenir ce qu'il donne, perd ſon droit
» à la reconnaiſſance; quoique cependant il
» lui en coûte autant qu'à celui qui donne
» de bonne grace.

ENVOI.

Chançon, va-t-en là où mes cuers t'envoie :
Là troveras, ne l'os dire autrement,
Cuer ſanz merci, cors graille, blanc & gent,
Et vis riant & grant biauté veraie.

» Chanſon, va-t-en où mon cœur t'en-
» voie: là tu trouveras, je n'oſe le dire au-
» trement, cœur ſans merci, corps ſvelte,
» blanc & joli, viſage riant, & beauté ſans
» fard (*a*) ».

(*a*) Ces vers prouvent peut-être qu'on mettait du rouge dès ce tems-là.

XVI.

Quant voi venir le bel tanz & la flour,
Que l'erbe vers reſplent aval la prée ;
Lors me ſouvient d'une douce dolour,
Et du douz lieu où mes cuers tent & bée.
S'ai tant de joie, & s'ai tant de douçour
Que partir n'en porroie à nul jour :
Et quant je ſui pluz loinz de ſa contrée,
Tant eſt plus près mes cuers & ma penſée.

« A l'aproche du beau tems, à la vue des » fleurs qui émaillent la verdure des prés, » je me ſouviens avec une douce mélan- » colie, du lieu charmant où mon cœur » tend & aſpire. Ce ſouvenir eſt ſi doux, » que je m'en occupe ſans ceſſe : plus je » ſuis loin de ma Dame, plus mon cœur » en eſt près.

Voir il n'eſt riens dont je ſoie en triſtour,
Quand me ſouvient de la très bele née ;
Et ſi cuit bien que je faiz grand ſolour,
Quar maintes fois l'ai mult dure trouvée.
Maiz biauz ſemblanz me remet en vigour :
S'emploïerai moult bien la grant amour
Dont je l'ai tant dedenz mon cuer amée,
Se loïautez m'i laiſt avoir durée.

» Non, rien ne m'attriſte, quand il » me ſouvient d'elle. Ce n'eſt pas qu'y » penſer ſoit choſe raiſonable ; car maintes » fois je l'ai trouvée trop cruelle. Mais » l'image enchantereſſe de ſa beauté ranime » mon délire. L'ardent amour, dont mon » cœur depuis ſi long-tems brûle pour elle, » pourra faire mon bonheur, ſi loyauté » continue d'en nourrir la flamme.

Dame, merci, ſe je ſuis fins amis ;
N'eſprouvés pas ſeur moi voſtre venjance :
Car voſtre ſui & ſerai à touz dis,
Je non tairai pour mal ne pour grevance.
Se par vos ſui de bien amer eſpris,
Douce Dame, ne m'en doit eſtre pris ;
Et ſe por vos trai ire ne peſance,
Jà n'en charrai en mauvaiſe eſpérance.

» Dame, je vous crie merci ; vous aimer » conſtamment, ſeroit-il donc un crime, qui » méritât votre vengeance ? Je vous apar- » tiens, & c'eſt pour la vie ; quelles que ſoient » les peines auxquelles je m'expoſe. L'a- » mour que vous m'avez inſpiré, & dont » je ſuis ſi vivement épris, ne me doit pas » rendre plus malheureux : il peut me faire » ſouffrir, mais non me déſeſpérer.

Biau ſire Dieu ! comment porrai avoir
Iceſte amour que tant aurai requiſe ?
Jà nel deuſt ne ſouffrir ne voloir
La douce riens qui tant eſt bien aprîſe,
Puiz qu'ele m'a du tout en ſon pooir.
Ne me feiſt ſi longuement doloir
S'ele ſeuſt com s'amors me juſtiſe ;
Jà ne fauſiſt pitiez ne l'en fuſt priſe.

» Grand Dieu ! comment pourrai-je ob- » tenir ce retour que j'ai tant ſollicité ! une » beauté ſi heureuſement née peut-elle vou- » loir le malheur de l'amant qu'elle aſſervit ? » Elle abrégerait ma douleur, ſi elle con- » noiſſait le ſuplice que j'éprouve en l'ai- » mant, & ſa pitié l'intéreſſerait en ma » faveur.

Cette chanſon ne ſe trouve pas dans le manuſcrit de M. de Paulmy, & ne ſe trouve que dans celui du Roi.

CHANSON XVIIIE

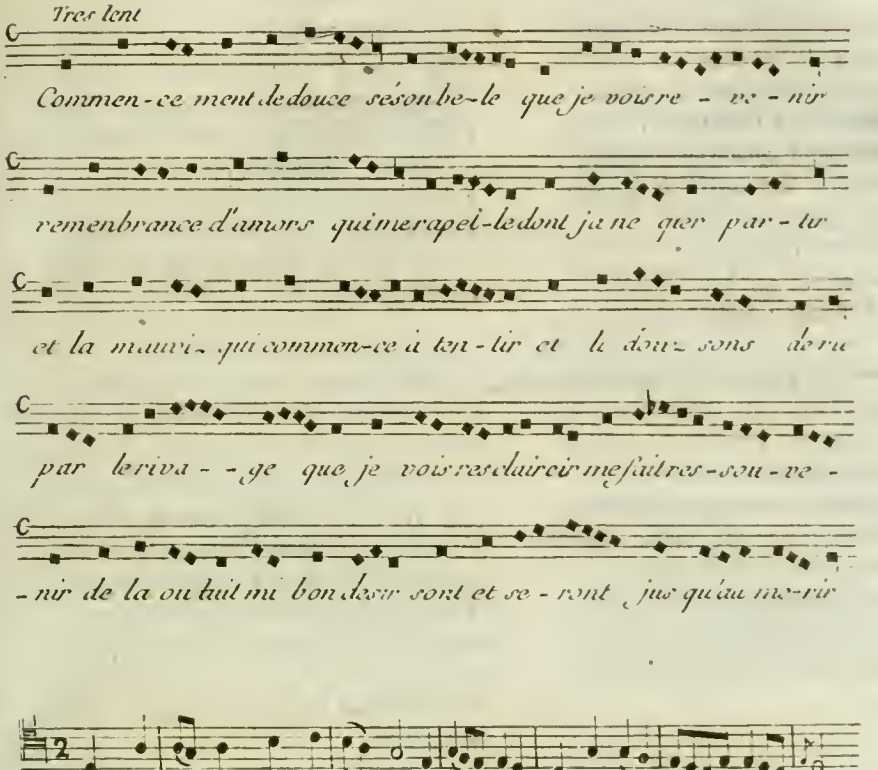

XVII.

Commencement de douce ſeſon bele
Que je voi revenir,
Remenbrance d'amors qui me rapele
Dont jà ne puis partir,
Et la mauviz qui coumence à tentir,
Et li douz ſons dou ruiſſel de gravele
Que je voi reſclaircir,
Me font reſſouvenir
De la où tuit mi bon deſir
Sont & ſeront juſqu'au morir.

« Commencement de douce & belle ſaiſon dont je vois le retour, ſouvenir » d'amour qui m'attire, & dont je ne puis » plus me départir, le chant nouveau de » l'alouette, l'agréable murmure du ruiſſeau qui s'éclaircit en roulant ſur le gravier; tout me rappele l'idée de la Dame » pour qui ſont & ſeront juſqu'à la mort » tous mes vrais deſirs.

Touz tens m'eſt plus amor freſche & novelle,
Quant recort à loiſir
Ses eulx, ſon vis, qui de joie ſautele,
Son aler, ſon venir,
Son biau parler, & ſon gent contenir,
Son douz regart qui vient d'une eſtencele
Mon cuer au cors férir,
Sans garde de périr.
Et quant je plus plaing & ſouſpir,
Plus ſui joians & plus m'aïr.

» Mon amour pour elle ſe renouvelle » en toute ſaiſon, & me ſemble plus délicieux chaque fois qu'à loiſir je penſe à » ſes yeux, à ſa phyſionomie qui pétille » de joie, à ſa façon d'aller & venir, à » ſon parler gracieux, à ſon gentil maintien, à ſon regard doucement étincelant » d'un feu qui pénetre juſqu'à mon cœur, » & le brûle ſans le conſumer. Alors plus » je me plains & plus je ſoupire; plus je » m'enflamme & plus je jouis du plaiſir » d'aimer.

Loiaus amors, & fine & droituriere
M'a ſi en ſon povoir,
Que ne m'en puis partir ne trere arriere;
Ne je n'en ai voloir.
N'eſt pas amors dont l'en ſe puet mouvoir,
Ne cil amis qui en nule maniere
La bée à decevoir:
Dont faz-je bien ſavoir
Qu'enſemble convient remanoir,
Moi & amors par eſtouvoir.

» Amour loyal, conſtant & fidele, exerce » ſur moi tel empire que je ne peux m'y » ſouſtraire. La volonté même eſt impoſſible. L'amour dont on peut ſe dégager, » n'eſt point de l'amour, c'eſt une tromperie; & qui viſe à tromper, eſt indigne » du nom d'ami. Auſſi fais-je ſavoir, que » de toute néceſſité amour & moi demeurerons engagés l'un à l'autre.

Se li ennuis de la gent malparliere
Ne me feiſt doloir,
J'euſſe bien joie fine & entiere
D'eſgarder, de veoir.

» Dame, ſans la médiſance qui me nuit » & me déſole, je pourrois bien jouir de » la vraie & entiere ſatisfaction de vous » voir & de vous regarder. Mais ce que

Mes

Mès ce que n'os por aus ramentevoir,
Conoiſſiez, Dame, au viz & à la chiere,
Que je n'ox mon voloir
Dire, por percevoir :
Mès bone Dame doit ſavoir,
Conoiſſance & merci avoir.

» mes yeux n'oſent vous dire, vous le de-
» vinez ſans doute à mon air & à ma
» figure. Le deſir que je crains de laiſſer
» appercevoir, doit vous être connu ; &
» le connaiſſant, vous devez, ſi vous êtes
» bonne, en avoir merci.

Vos merci-je, ma douce Dame chiere,
Quant vous daigniez voloir,
Et qu'il vos plaît à oir ma proiere
Enſi com je l'eſpoir.
Mais ſe pitiez me pooit eſcheoir,
Granz fuſt ma joie & peine légiere,
Sanz point de meſcheoir :
Mais mout me fait bien voir
Amors, qu'elle vos trait à oir
De moi faire à voſtre voloir.

» Je vous remercie, ma douce & chere
» Dame, de ce que vous daignez, en
» agréant mon deſir & en écoutant ma
» priere, flatter mon amoureux eſpoir. S'il
» arrivoit que pour moi vous fuſſiez touchée
» de pitié, grande ſeroit ma joie & toute
» peine légere ; c'eſt choſe conſtante. Mais
» Amour me fait trop bien voir que vous
» n'acceptez un ami que pour en faire
» votre eſclave.

Chançonete, por voir,
A cele que tant ſeis valoir
Te feras en Flandres ſavoir :
Philippe, à mon pooir,
Pri amors que vos lait veoir,
Ce que fins amanz doit avoir.

» Chanſonnette, je n'en doute pas ; la
» Dame, de qui le mérite eſt tant connu,
» voudra bien t'apprendre en Flandres &
» te chanter ; & vous, Philippe, vous ſaurez
» qu'à mon pouvoir, je prie Amour de vous
» laiſſer voir ce que parfait amant doi
» poſſéder ».

XVIII.

La douce voix du Roſignol ſauvage
Qu'oi nuit & jor cointoier & tentir,
Me radoucit mon cuer & raſouage;
Lors ai talent que chant pour esbaudir.
Bien doi chanter, puiſqu'il vient à pléſir
Celi qui j'ai de cuer fait lige hommage:
Si doi avoir grant joie en mon corage,
S'ele me daigne à ſon oes retenir.

« La douce voix du Roſſignol ſauvage
» que j'entends nuit & jour s'égayer &
» chanter, adoucit les peines de mon cœur
» & les ſoulage. Pour me réjouir, je veux
» chanter moi-même. Je le dois, puiſque
» c'eſt le plaiſir de celle à qui j'ai fait l'hom-
» mage lige de mon cœur. J'aurai bien
» grande joie, ſi elle daigne me retenir à
» ſon ſervice.

Onques vers li n'oi faus cuer ne volage,
Si m'en devrait por ce melz avenir.
Ainz l'aim & ſerf, & aor par uſage,
Si ne li os mon penſer deſcouvrir:
Car ſa biauté me fet ſi esbahir,
Que je ne ſai devant li nul langage;
Ne regarder n'os ſon ſimple viſage,
Tant en redout mes eulx à départir.

» Moi, qui n'eus jamais pour elle un
» cœur ni faux ni volage, je devrais être
» plus heureux. Il m'eſt ſi naturel de l'ai-
» mer, de la ſervir & de l'adorer! Ce-
» pendant je n'oſe lui découvrir ma pen-
» ſée. Sa beauté me trouble au point
» que devant elle je ne ſais que dire.
» Je n'oſe même l'enviſager, tant je
» crains de ne pouvoir ſoutenir ſon re-
» gard.

Tant ai en li ferm aſſis mon corage
Qu'ailleurs ne pens: & Dex m'en doint joïr.
C'onques Triſtans, cil qui but le buvrage,
Si coriaument n'ama s'en repentir:
Car g'i met tot cuer, & cors & deſir,
Sens & ſavoir. Ne ſai ſe fas folage;
Ançois me doute qu'en treſtout mon aage,
Ne puiſſe li, ne s'amor deſervir.

» Je l'aime d'un amour ſi conſtant, que
» je ne puis penſer qu'à elle. A Dieu ne
» plaiſe que j'en ſois aimé! Triſtan, même
» après avoir bu ſon fameux breuvage
» ne fut pas plus amoureux que moi, &
» avec moins de repentir. Car je mets à
» l'aimer cœur & corps, raiſon & ſenti-
» ment. Je ne ſais ſi c'eſt folie; mais je
» doute qu'en toute ma vie, je puiſſe
» mériter d'elle un amoureux retour.

Je ne di pas que je face folage,
Nès ſe pour li me devoie morir:
Qu'el mont ne truis ſi bele ne ſi ſage;
Ne nule riens n'eſt tant à mon pléſir.
Mult aim mes euz qui me firent choiſir:
Lues que la vi, ſi leſſai en oſtage

» Non, ce n'eſt point folie, duſſé-je
» mourir pour elle! Je ne trouve au monde
» rien de ſi beau, de ſi ſage, rien qui me
» plaiſe autant. Que je ſais bon gré à mes
» yeux qui fixerent mon choix. Lorſque
» je la vis, je lui laiſſai mon cœur en

Mon cuer qui puis i a fet lonc eſtage ;
Ne jamès jor ne l'en qier departir.

» ôtage ; il y eſt depuis long-tems, & ja-
» mais je ne veux l'en retirer.

Chançon va-t en pour faire mon meſſage
Là où je n'os treſtorner ne guenchir :
Que tant redout la male gent onbrage
Qui devinent ains que puiſt avenir
Le bien d'amors. Dex les puiſſe maleir !
Qu'à maint amant ont fet ire & outrage ;
Mes de ce ai tousjors mal avantage,
Q'il les meſtué, ſus mon gré obéir.

» Chanſon, ſois ma meſſagere, vois
» celle que je n'oſe approcher d'aucune
» façon, tant je redoute ces gens om-
» brageux & malins, qui devinent le bon-
» heur d'un amant avant qu'il ſoit réaliſé.
» Puiſſe Dieu les maudire. Ils outragent, ils
» déſeſpérent maint amant, & tel eſt mon
» malheur, que pour eux, je ſuis obligé
» de me contraindre ».

Dans cette chanſon le Châtelain commence à ſe plaindre de ce qu'on s'eſt apperçu de ſon amour, & qu'on en jaſe.

XIX.

Merci clamanz de mon fol errement,
Ferai la fin de mes chançons oïr;
Car trahi m'a & mort à mien escient
Mes jalous cuers cui je doi tant haïr.
Tel mal m'a fait, por le dit d'autre gent;
Tuit sont parti de moi joïous talant:
Et quant joie me faut, bien est raisons,
Qu'avec ma joie faillent mes chançons.

» Merci de mon fol égarement! Je le
» déplore en cette chanson, la derniere
» que je ferai entendre: mon cœur m'a
» trahi: qu'il doit m'être odieux! Je meurs
» pour en avoir suivi les jaloux mouve-
» vemens. Trop prompt à croire les rap-
» ports, il a causé mon malheur. Aussi
» n'ai-je plus talent d'être joyeux. Quand
» ma joie finit, il est bien raison qu'avec
» elle finissent mes chansons.

Bien sai qu'il est tans, & lieus, & raisons
Qu'à tous les biens du mont doie faillir;
Car porquis l'ai, & moie est l'acoisons;
Et qui mal quiert, il doit bien mal soffrir.
Dex doint que mors en soit mes guerredons,
Ainz que de moi face lies les selons.
Mais por martir vivrai, & por veoir
Ma bele perte, & por plus mal avoir.

» Je sais trop que je dois perdre tous les
» biens de la vie: tout me condamne à une
» peine que j'ai volontairement encourue.
» Qui cherche son malheur, le trouve &
» doit le souffrir. Puissé-je, en me résis-
» gnant à la punition de ma faute, mériter
» de Dieu la grace de mourir avant d'avoir
» vu la joie des félons! Mais non; je vivrai
» pour prolonger mon martyre, pour voir
» la Beauté dont j'ai perdu l'amour, pour
» sentir des maux plus cruels que la mort.

De pou me sert qui me vuet conforter
D'autrui amer; mieuz le voudrait taisir.
Car en mon cuer ne porroie trover,
Que je de li partisse mon desir.
Se ce me fait que me vuille grever,
Puisque s'amor m'a faite comparer,
Tot li pardoing à mon definement;
Et si mes cuers li faut, m'amour li rent.

» Quel service me rend celui qui, pour
» me consoler, me dit d'en aimer une autre?
» Mieux vaudrait se taire; car je ne pour-
» rais obtenir de mon cœur la liberté de
» changer l'objet de mon desir: objet qui
» ne me captive que pour éterniser ma
» souffrance. Que j'ai payé bien cher le
» plaisir de l'aimer! A l'approche de ma
» fin, je lui pardonne tout; & si mon
» cœur est coupable d'une faute, mon
» amour saura l'expier.

S'ainz nus amanz out de meffait pardon,
Donc me devrait bien par droit tieus tenir;
Car je forfis en bone entençion,
Et bien cuidai que me deust mérir;

» Si jamais on pardonna la faute d'un
» amant, on devrait bien pardonner la
» mienne. C'est un forfait, je l'avoue;
» mais trop d'amour en fut la cause. Mon

Mais ma Dame ne quiert fe mal non ;
Por ce fi hé moi & ma gariſon ;
Et quant mi mal li ſont bel & plaiſanz,
Por ce me hé & ſui mes malvuillanz.

» déſeſpoir me ſembla raiſonnable, & je
» crus mériter quelque pitié. Mais ma
» Dame ne ſe plaît qu'à me voir mal-
» heureux : elle me hait pour toujours, &
» mon malheur durera autant que ſa haine.
» Quand elle s'en fait un plaiſir, puis-je
» en vouloir la fin ! Je dois me haïr moi-
» même.

As fins amanz prî qu'il dient le voir ;
Liquelx doit mieuz par droit d'amors joïr ;
Ou cil qui aime de cuer, à ſon pooir,
Et ne s'i ſet mie très bien covrir ;
Ou cil qui prie ſans cuer, por decevoir,
Et bien s'i ſet garder par ſon ſavoir.
Dites amanz, qui vaut mieuz par raiſon,
Leaus folie, ou ſage trahiſon.

» O ! vous, loyaux amans, parlez vrai,
» je vous prie. Lequel a plus de droit aux
» faveurs d'amour ; ou de celui qui aimant
» avec franchiſe & de tout ſon pouvoir,
» ignore l'art de maîtriſer les mouvemens
» de ſon cœur, ou de celui qui, ſavant
» en ce même art, ne feint d'aimer qu'au-
» tant qu'il faut pour ſéduire. Dites amans :
» une franchiſe imprudente ne vaut-elle pas
» mieux qu'une ſage trahiſon ? »

Il paraît par cette chanſon que le Châtelain n'avait pu contenir un mouvement de jalouſie mal fondée, qui avait cauſé une légere tracaſſerie entre lui & ſa Dame.

XX.

A la douçor du tens qui raverdoie,
Chantent oiſel & floriſſent vergier :
Mès je ne ſai dont resjoïr me doie,
Quant à merci fail, quant plus je la quier.
Je chanterai ſanz joie & ſanz proier,
Que ma mort voi, ne faillir n'i porroie,
Puis qu'amors veut que contre moi la croie.

« La douceur de la ſaiſon où la ver-
» dure ſe renouvelle, fait chanter les oiſeaux
» & fleurir les vergers. Pour moi, qui
» plus je demande merci, moins je l'eſ-
» pere ; je ne ſais choſe dont je doive me
» réjouir. Je chanterai néanmoins ſans être
» joyeux ; & n'eſſayerai point d'éloigner
» par des prieres une mort que je vois
» inévitable. Puiſqu'amour le veut, je m'y
» condamne moi-même.

Dex! qu'a Amors qui touz les ſiens guerroie,
Ceus qu'ele puet grever ne meſtroïer :
Li biax ſemblans qu'en ma Dame tronvoie,
M'a trop grevé, n'ainc ne mi vout aidier.
Cele mi fu cruels à l'acointier,
Je ſai de voir qu'à ſon tort me m'eſtroie :
Si me convient qu'à ſa volenté ſoie.

» Dieu ! faut-il toujours être en guerre
» avec l'amour ? Ne ſe rend-il donc maître
» d'un cœur que pour s'en faire le tyran ?
» Le beau ſemblant de ma Dame a cauſé
» mon malheur. Il eſt ſans remede, puiſ-
» qu'en la connaiſſant mieux, je l'ai trouvée
» cruelle. Je ſais qu'elle a tort de me traiter
» en eſclave : mais elle le veut, & je dois
» me ſoumettre.

Puiſqu'enſi eſt qu'à li ne puis contendre,
Ou vueille ou non, ſervir la me convient.
Qui cuide avoir grant joie por atendre,
Bien doit ſervir ; mès cil qui faillir crient
Eſt ſi deſtroiz, quant ſecors ne li vient ;
Mès je ne puis moi ne mon cuer défendre
De plus amer, qu'amors ne me veut rendre.

» Puiſque je ne peux m'oppoſer à ſa vo-
» lonté, il faut que bon gré malgré je ſois
» ſon eſclave. Qui croit à la récompenſe
» de ſes longs ſervices, doit ſervir de tout
» ſon cœur : mais qui craint de la man-
» quer, perd courage, ſi elle eſt trop
» rétardée ; hélas ! comment ne plus ai-
» mer ? Je ne puis m'en défendre ; encore
» moins mon cœur qu'amour ne veut pas
» dégager.

Grand péchié fet qui ſon homme veut prendre
Par biau ſemblant monſtrer tant q'il le tient :
Enſi me fit ma Dame à li entendre,
Dont or me fet tel cuidier ſe devient
Qui en veillant faut & en dormant vient ;

» C'eſt grand péché de ne montrer beau
» ſemblant à un homme que juſqu'à ce qu'il
» ſoit retenu dans le piege auquel on vou-
» lait le prendre. Tel fut l'artifice de ma
» Dame, pour m'attirer à elle & exciter

S'en neſt l'amor & croiſt qui jà n'iert mendre,
Dont el me fet & flamber & eſprendre.

» en moi un eſpoir qui, en veillant, s'a-
» néantit & renaît en dormant. Ainſi ſe
» nourrit & ſe fortifie un amour qui ja-
» mais ne s'affaiblira : ainſi s'accroît la
» flamme dont je ſuis épris.

Je ne tieng pas l'amor à droit partie
Dont il convient morir en trop amer :
Si me couvient qu'en morant chante & rie,
Et faz ſenblant de ma joie cuidier.
Amors me dit qu'enſi doi endurer,
Mort eſpérant & en atendant vie.
Morir en puis, mès ne ſai que g'en die.

» Je tiens qu'il eſt contre tout droit de
» prétendre que, pour trop aimer, il faille
» mourir. Eſt-ce un devoir en mourant,
» de chanter, de rire, de feindre qu'on
» ne penſe qu'à la joie? Amour me dit
» que je dois ainſi braver la mort, ſans
» déſeſpérer de ma vie. Mourrai-je? Je ne
» ſais plus trop qu'en dire.

Dame, valour, beauté & cortoiſie
A tant en vos qu'on n'i ſai qu'amender;
S'auvec ces biens acuilliez félonie,
Par achoiſon de voſtre ami grever,
Voſtre fin cuer en ſeriez blaſmer,
Qui voſtre ſui en voſtre ſeignorie,
En voſtre amour qui donra mort ou vie.

» Dame, vous en qui l'on ne peut deſirer
» plus de courtoiſie & de beauté, plus de
» qualités eſtimables, ſi vous joigniez à
» ces mêmes qualités la volonté de rendre
» votre ami malheureux, ce ſerait félonie.
» On vous en blâmerait, parce qu'amour
» vous a fait ma ſouveraine, avec pouvoir
» de me donner la mort ou la vie.

Li cuens de Blois devroit bien mercier
Force d'amours qui li dona amie.
Amer pot-il; mès il n'en morut mie.

» Le Comte de Blois devrait bien re-
» mercier Amour, qui pour lui força le
» cœur de ſa Mie. Il a aimé : mais il n'en
» eſt pas mort ».

Le manuſcrit de Clairambaut donne cette chanſon à Blondeau de Neſle, & celui de Noailles, au Châtelain.

Le Comte de Blois, dont il eſt parlé, était Thibault I, dit le Bon, Comte de Blois & de Chartres, dernier Grand-Sénéchal de France en 1153, qui fut tué au ſiege d'Acre en 1191. L'office de Sénéchal fut ſupprimé à ſa mort. Le Connétable & le Grand-Maître partagerent les fonctions de cette charge.

XXI. (a)

A vous, amans, plus qu'à nul autre gent,
Eſt bien raiſon que ma dolor complaingne,
Quant il m'eſtuet partir outréement,
Et deſſevrer de ma loyal compaingne :
Et ſe la pert, n'eſt rien qui me remaingne.
Et ſachiés bien, Amours, certainement,
Si nus morut por avoir cuer dolent,
Jamès par moi n'iert leus vers ni lais,

« Amans, il eſt bien raiſon que, de » préférence à tous autres, vous ſoyez les » confidens de ma douleur & de mes plain- » tes; quand pour aller outre-mer, il faut » me ſéparer de ma loyale compagne. En » la perdant, je perds tout au monde. Sa- » che, Amour, que ſi jamais homme mourut » de douleur, on n'entendra plus de moi » lais ni chanſons.

Beau ſire Dex! que iert donc, & coment
Iert tex la fins qu'il m'eſtuet congié prendre?
Oil, par Deu; ne puet eſtre autrement:
Aler m'eſtuet morir en terre eſtrange.
Or ne cuit nus que granz duel me ſouffraingne,
Quant de li n'ai confort ne gariſon,
Ne de nule autre avoir joie n'atent.
Fors que de li? ne ſai ſe c'iert jamès.

» Bon Dieu! que faire? Cette ſéparation » eſt-elle donc une néceſſité à laquelle je » doive enfin obéir? Oui, ſans doute : il » faut que j'aille loin de ma compagne » mourir en terre étrangere. Qu'on ne croie » pas que mourir ſoit choſe ſi douloureuſe » pour moi, de qui elle voit le tourment » ſans le ſoulager, pour moi qui d'elle ſeule » eſpere toute ma joie; eſpérance que peut- » être elle ne réaliſera jamais.

Beau ſire Dex! que iert du déſirrer,
Du douz ſolaz & de la compagnie,
Et de l'amour que me ſoloit moſtrer
Cele qui m'ert & compaigne & amie?
Et quant recort ſa ſimple cortoiſie,
Et les douz moz dont ſuet à moi parler;
Comment me puet li cuer au cors durer!
Quant ne me part, certes moult eſt mauvès.

» Bon Dieu! comment vivre ſans les » deſirs qu'inſpire la préſence de ma com- » pagne & amie, ſans le plaiſir conſolant » d'être avec elle, ſans les douceurs de ſon » amitié. Quand je ſonge que je ne verrai » plus la maniere ſimple & affable dont » elle m'accueille, que je n'entendrai plus » le ton flatteur dont elle me parle, com- » ment mon cœur n'abandonne-t-il pas » mon corps. C'eſt bien mal à lui de ne » vouloir pas s'en ſéparer.

Ne me veut Dex pas por noïant doner
Treſtous les biens q'ai eus en ma vie;

» Je le vois : Dieu ne veut pas que j'aie » pour rien tous les biens dont j'ai joui en

(a) Les huitiemes vers de chaques couplets riment enſemble.

Ainz

Ainz les me fet chieremẽt comperer,
Quant il m'eſtuet départir de ma mie.
Merci li cri qu'ainz ne fis vilanie;
Car vilain fet bone amor deſevrer.
Ne de mon cuer ne puis s'amor oſter;
Si me convient que je ma Mie lès.

» ma mie. Qu'il me les fait chérement
» payer, en exigeant que je m'éloigne de
» celle que j'aime! Je lui crie merci pour
» un amour dont il devrait permettre les
» douceurs à qui fut toujours honnête. Qui
» ne l'eſt pas, mérite ſeul d'en être ſévré.
» Hélas! je ne puis l'arracher de mon
» cœur cet amour; & il faut m'arracher
» de ma Mie!

(a) Or ſont tout lie li fol loſengeour
Que il peſoit des biens qu'en avoie.
Jà pelerins de ce n'iere à ſejour,
Que jà vers eulz bonne volenté aie.
Se je puis bien perdre toute ma joie,
Que tant mal m'ont fait li traïtour.
Se Diex volait que euſſent mal jour,
M'ame poroit charger plus peſant fais.

» Quelle joie pour les envieux à qui
» mon bonheur faiſait peine! mon péleri-
» nage finirait, que je ne finirais pas de leur
» en vouloir. Il eſt poſſible que pour moi
» tout bonheur ſoit perdu : ils m'ont fait
» tant de mal, les traîtres. Oui, ſi Dieu
» voulait me venger d'eux, s'ils éprou-
» vaient des malheurs, le mien, fût-il en-
» core plus accablant, me deviendrait ſup-
» portable.

Je m'en vois, Dame : à Dieu le créatour
Vous commant-je, en quel lieu que je ſois.
Je ne ſai mès ſi verrez mon retour,
Et ſi ne cuit que jamès nous revoie.
Mès je vous prie que où que mes cuers traie,
Que nos convens vous me teigniés.
Si prie Dieu qu'auſſi m'envoit honnour
Com je vous ai eſté amis & vrais.

» Je pars, ma Dame. En quelque lieu
» que je ſois, je vous recommande à Dieu
» notre créateur. Incertain de mon retour,
» j'ignore ſi vous me reverrez, ſi je vous
» reverrai. Mais vous ſavez nos conven-
» tions; par-tout où je ſerai, mon cœur les
» réclamera : je vous prie d'y être fidelle.
» Je prie auſſi Dieu d'égaler la gloire que
» j'acquerrai, à la vérité de l'amour que
» j'ai eu pour vous.

. . . . Va, chançon, ſi t'en proie,
Que je m'en vois ſervir noſtre Seignour :
Et ſachiez bien, Dame de grant valour,
Si je revieng, que pour vous ſervir vois.

» Chanſon, je t'en prie, preſſe-toi d'aller
» annoncer que je pars pour le ſervice de
» notre Seigneur : & vous, Dame de rare
» mérite, ſouvenez-vous, ſi j'en reviens,
» que c'eſt pour vous que je ſuis parti ».

(a) Ce couplet & l'envoi ne ſont que dans le manuſcrit du Roman.

XXII.

Ahi! amors, com dure départie
Me convendra fere pour la meillor
Qui onques fuſt amée ne ſervie!
Dex me ramaint à li, par ſa douçor
Si voirement com g'en part à dolor.
Dex! q'ai-je dit? Jà ne m'en part-je mie.
Ainz va mes cors ſervir notre Seignor,
Mes cuers remaint du tout en ſa baillie.

«Hélas! amour, qu'il eſt cruel de ſe ſéparer
» de la meilleure femme qui fut jamais ai-
» mée & ſervie! Puiſſe Dieu, par ſa bonté,
» me ramener auprès d'elle avec un plaiſir
» égal à la douleur que j'éprouve en m'en
» ſéparant. Dieu, qu'ai-je dit? Je ne m'en
» ſépare point. Mon corps va ſervir le Sei-
» gneur, mais mon cœur demeure tout en-
» tier près d'elle.

Pour li m'en vois ſoſpirant en Surie;
Car nus ne doit faillir ſon Criator.
Qui li faudra à ceſt beſoin d'aïe,
Sachiez de voir qu'il faudra à greignor.
Et ſachiez bien li grand & li menor
Que là doit-on fere chevalerie;
C'on i conquiert Paradis & honor,
Et pris, & lox, & l'amor de ſa Mie.

» Soupirant pour elle, je m'en vais en
» Syrie. On ne doit pas manquer à ſon
» Createur. Qui manquerait à le ſecourir
» dans ce beſoin, lui manquerait ſans doute
» dans un beſoin plus preſſant. Sachez tous
» que c'eſt là où l'on doit ſe ſignaler par
» mille exploits de Chevalerie. On y gagne
» paradis, honneur, gloire, louange, &
» l'amour de ſa Mie.

Qui ci ne veut avoir vie honteuſe,
S'aille morir pour Dieu liez & joïeus:
Car ceſte mors eſt bone & glorieuſe,
Qu'en i conquiert le raigne glorieus.
Ne jà de mort n'en i morra un ſeus;
Ainz neſtront tuit en vie glorieuſe.
Je n'i ſai plus qui ne fuſt amoreus,
Trop fuſt la voie & bone & deliteuſe.

» Que celui qui craint de vivre avec
» honte, aille mourir avec joie pour ſon
» Dieu. Quelle mort plus belle & plus
» glorieuſe! Le royaume des cieux en eſt
» la récompenſe. Que dis-je? ce n'eſt point
» une mort. Mourir ainſi, c'eſt naître pour
» la gloire, c'eſt commencer à vivre. Ah!
» ſans l'amour, que ce voyage aurait de
» charmes!

Dex eſt aſſis en ſon ſaint héritage:
Ore i parra comme cil le ſecorront
Que il geta de la priſon honbrage,
Quant il fut mis en la croix que Turc ont.
Bien ſont honi tuit cil qui remanront,
Se nes retient pouretez ou malage:
Et cil qui riche & ſain & fort ſerout
N'i puent pas demorer ſans hontage.

» Dieu eſt aſſiégé dans ſon ſaint héritage.
» Il s'agit de voir comment le ſecoureront
» ceux qu'il a racheté de l'enfer, en mou-
» rant ſur la croix que les Turcs profanent.
» Honte, déshonneur, à quiconque, ſans
» raiſon de maladie ou de pauvreté, ne
» vole pas à ſon ſecours. Voilà le partage
» de ceux qui demeureront.

Tuit li clergié & li honme d'aage
Qui en aumoſnes & en bienfet meinront,
Partiront tuit à ceſt pélérinage,
Et les Dames qui chaſtée tenront,
Se loiauté font à ceux qui i vont.
Et s'eles font par mal conſeil folage,
A laſches gens mauveſes le feront;
Car tuit li bon s'en vont en ceſt voyage.

» Les prêtres, les vieillards qui y con-
» tribueront par leurs aumônes & leurs
» bienfaits; les femmes, qui malgré l'ab-
» ſence, garderont fidélité à leurs amans,
» partageront la gloire de cette pieuſe ex-
» pédition. S'il en était d'aſſez folles pour
» devenir infidelles, elles ne le ſeraient que
» pour des lâches: tous les braves cheva-
» liers ſont du voyage ».

M. de la Ravalliere cite cette chanſon comme ſemblable à-peu-près à celle du Roi de Navarre, commençant ainſi :

« Signor, ſaciez, ki or ne s'en ira
» En cele terre, ù Diex fu mors & vis, &c.

Il la donne à Raoul II de Coucy, tué à la Maſſoure, & la prétend imitée du Roi de Navarre; mais le Châtelain de Coucy qui en était le véritable auteur, étant mort en 1191, c'eſt le Roi de Navarre qui a été l'imitateur.

Le manuſcrit du Vatican la donne au *Comte de Béthune;* mais il ſe trompe viſiblement. Cette chanſon eſt abſolument du même ſtyle que celles du Châtelain, & ſa paſſion y perce, malgré ce qu'il croit devoir à Dieu.

XXIII.

S'onques nus hons gour dute départie
Ot cuer dolent, je l'aurai par réſon :
Onques turtre qui pert ſon conpaignon
Ne remeſt jor de moi plus eſbahie.
Chaſcun pleure ſa terre & ſon païs,
Quant il ſe part de ſes coriax amis :
Mès nul partir ſachiez, queque nus die,
N'eſt dolereuz que d'ami & d'amie.

« Si jamais homme, au moment d'une » ſéparation cruelle, eut le cœur navré de » douleur, je l'aurai à bien juſte raiſon. » Jamais tourterelle qui perd ſon tourte- » reau, ne fut plus délolée que moi. On » pleure, on regrette ſon héritage & ſon » pays, quand il faut dire adieu à ſes » amis de cœur : mais ſachez qu'il n'eſt » adieu, quoiqu'on diſe, vraiment dou- » loureux que celui d'ami & d'amie.

Se je ſçuſſe autretant à l'enprendre
Que li congiez me tormentaſt enſi,
J'euſſe miſe m'ame en voſtre merci,
S'alaſſe à Dieu graces & merciz rendre
De ce que ainz ſouffriſtes à nul jor,
Que je fuſſe baanz à voſtre amor.
Mès je me tieng apaiez à l'atendre,
Puiſque chaſcun vous aime ſi ſanz prendre.

» Lors de mon entrepriſe, ſi j'euſſe ſu » tant ſouffrir en prenant congé, Dame, » j'aurais mis mon ame en votre merci, & » ſerais parti rendant graces à Dieu de ce » que vous ne m'aviez jamais permis d'aſ- » pirer à votre amour. Enfin, je l'ai cette » permiſſion, & je m'en contente, puiſque » c'eſt en deſirant ſans jouir, que chacun » vous aime.

Li remenoir m'a mîs en la folie
Dont je m'iere gardez mainte ſéſon.
D'aler à li ore ai qui l'acheſon
Dont je morrai ; & ſe ne muir, ma vie
Vaudra bien mort : car cil qui a aprîs
A eſtre liez, renvoiſiez & jolis,
A aſſez pis, quand ſa joie eſt faillie,
Que s'il moroit tout à une haſchie.

» En reſtant, j'ai fait la folie dont je » m'étais ſi long-tems gardé. J'ai cherché » l'occaſion d'aller vous voir, & je vous » ai vue. J'en mourrai, ou ſi je n'en meurs » pas, ma vie ſera une mort véritable. » Pour qui fut toujours d'humeur gaillarde » & enjouée, perdre la joie & la gaieté » eſt pis que recevoir le coup de la mort.

Un confort voi en voſtre déſevrance,
Que je n'aurai à Dieu que reprochier.
Mès quant pour li me convient vous leſſier,
Onques ne vi ſi dure déſevrance.
Car cil qui voit tele amor déſevrer,
Et n'a povoir q'il puiſſe recouvrer,
A aſſez plus de duel & de peſance,
Que n'auroit jà li Rois s'il perdoit France.

» Ma ſeule conſolation, en me ſéparant » de vous, eſt de n'avoir rien à reprocher à » Dieu, qui voit mon amour avec indulgence. » Mais quand il me faut vous laiſſer pour » lui, eſt-il un devoir auſſi rigoureux ? Qui » ſe voit ſéparé de l'objet de ſon amour, » ſans la poſſibilité de s'y réunir, éprouve » une peine plus accablante que ne ſerait » celle du Roi, s'il perdait ſon royaume de » France.

Pardieu, amors, tout ſui hors de balance :
Partir m'eſtuet de vous ſanz demorer.
Tant en ai fet que ne puis plus duter.
Et s'il ne fuſt de remenoir viltance
Et reproche, j'allaſſe demander
A ma Dame congié de retorner :
Mès elle eſt, voir, de ſi très grant vaillance,
Qu'à ſon ami ne doit faire faillance.

» Amour, je n'ai plus à balancer ; il
» faut partir. J'ai tant fait, qu'un plus long
» délai m'eſt impoſſible. Si ce n'était la
» crainte de m'avilir en reſtant, & de m'at-
» tirer un reproche, j'irais demander à ma
» Dame la permiſſion de retourner (*a*) ſur
» mes pas. Mais la nobleſſe des ſentimens
» qu'on priſe en elle, s'oppoſe à une com-
» plaiſance qui la ferait manquer à ſon
» ami ».

(*a*) Que veut dire cette permiſſion de *retourner* qu'il ſerait tenté de demander à ſa Dame ? Eſt-ce la permiſſion de ne point partir & de renoncer à ſon vœu, ou celle de revenir en Europe après quelque tems, & de ne point reſter dans la Paleſtine juſqu'à la mort, comme s'y engageaient certains croiſés.

Il paraît par ce dernier couplet, 1°. que cette chanſon eſt la derniere de toutes celles du Châtelaïn, & qu'elle fut faite au moment qu'il allait monter à cheval ; 2°. que ſa maîtreſſe ne demeurait point auprès de lui, puiſqu'il craignait qu'on ne lui fît un reproche d'aller lui demander une permiſſion ; ce qui n'eût point retardé ſon départ, ſi le château de la Dame n'eût été qu'à une ou deux lieues du ſien. 3°. Enfin, que le Châtelain avait probablement obtenu les faveurs de ſa belle. Il ſemble au moins l'indiquer dans ces deux vers, où il ſe repoſe ſur l'eſtime qu'elle lui a inſpiré pour croire qu'elle ſera fidelle.

XXIV.

Chanſon anonyme (a).

Li Chaſtelains de Couci ama tant,
Qu'ainz por amors nus n'en ot dolor graindre:
Por ce ferai ma complainte en ſon chant,
Que ne cuit pas que la moie ſoit maindre.
La mort mi ſet regreter & conplaindre
Voſtre cler vis, bele, & voſtre cors gent.
Morte vos ont frere & mere & parent,
Par un très fol déſevrement mauvès.

« Tant aima le Châtelain de Coucy, que » pour aimer, on n'éprouva jamais douleur » plus grande. Je ne crois pas moindre la » mienne. Auſſi prendrai-je ſon ton dans » ma complainte. La mort, ô ma belle, me » fait regreter votre figure jolie, votre » gentil corſage. Mere, frere, parens vous » ont fait mourir, en s'obſtinant mécham- » meut à notre ſéparation.

Por qui ferai mès ne chançon ne chant,
Quant je ne bé à nule amor ataindre?
Ne jamès jor ne quier en mon vivant
M'ire & mon duel, & ma dolor refraindre.
Car veniſt or la mort por moi deſtraindre!
Si que morir m'eſteut maintenant;
C'onques mès hom n'ot un mal ſi très grant,
Ne de dolor au cuer ſi peſant fais.

» Pour qui ferais-je encore airs & chan- » ſons, quand je n'aſpire plus au bonheur » d'être aimé? Je ne veux de ma vie affaiblir » le ſentiment de ma colere & de ma dou- » leur. Que la mort ne vient-elle me ſaiſir » de façon qu'à l'inſtant je meure. Non, » jamais homme n'eut mal auſſi grand, » affliction auſſi accablante.

Mult ai veu & mult ai eſprouvé
Mainte merveille eue & endurée:
Mès ceſte m'a le cors ſi aterré,
Que je ne puis avoir longue durée.
Or maudirai ma male deſtinée,
Quant j'ai perdu le gent cors aceſmé,
Où tant avait de ſens & de bonté;
Qui valait melz que le roïaume d'Ais.

» J'ai vu, j'ai ſenti, j'ai enduré peines » merveilleuſes. Mais ce dernier coup m'a » ſi fort aterré, qu'il eſt impoſſible que j'en » releve. Je ne peux y ſurvivre long-tems. » Maudite ſoit ma deſtinée, quand je ſonge » que j'ai perdu créature ſi gentille, ſi » ſenſée, ſi bonne, & valant mieux pour moi » que le royaume d'Ais (peut-être d'Aſie).

Je départi de li outre mon gré:
C'eſtoit la riens dont je plus me doloie.
Ore a la mort le départ confermé;
A touzjors mès c'eſt ce qui me tout joie.
Nule dolor ne ſe prent à la moie:
Car je ſai bien, jamès ne la verré.

» Je me ſéparai d'elle bien malgré moi. » Cette ſéparation, plus douloureuſe pour » moi que choſe au monde, la mort l'a » rendue éternelle. Auſſi la joie m'eſt-elle » à jamais ravie. Il n'eſt douleur compa- » rable à la mienne. Je ne la verrai plus,

(a) Le dernier vers de tous les couplets eſt ſur une rime particuliere, & ces vers riment entr'eux, ſans rimer avec ceux du couplet.

Hélas ! chétif, où iré ? que feré ?
S'or ne me muir, je vivrai touzjors mais.

» je le ſais. Malheureux que je ſuis ! hélas !
» où aller ? Que faire ? Si je ne meurs pas
» à préſent, je ne mourrai donc jamais ?

Pardieu, amors, je ne vos pris noïent,
Car morte eſt cel pour qui je vous priſoie :
Je ne pris rien ne biauté, ne jovent,
Or, ne argent, ne choſe que je voie.
Pourquoi ? pour ce que la mort tout meſtroie.
Je cuit amors, & adieu le conmant.
Jamès ne cuit vivre fors en torment ;
Joie & déduit tout outréement lais.

» Oui, amour, je ne vous priſe rien.
» Celle pour qui je vous priſais, n'eſt plus.
» Je ne priſe ni beauté ni jeuneſſe, or ni
» argent, ni choſe que je voie. La raiſon ?
» c'eſt que la mort diſpoſe de tout en maî-
» treſſe ſouveraine. Je renonce à l'amour
» & lui dis adieu. Ma vie déſormais ſera un
» tourment. Plaiſirs, joie, je vous laiſſe ».

Nous n'avons rapporté cette chanſon que parcequ'elle prouve combien l'amour du Châtelain de Coucy était célebre ; puiſque l'auteur anonyme de cette chanſon y dit, *que pour aimer, on n'éprouva jamais une douleur plus grande que la ſienne.* L'hiſtoire amoureuſe de ce Châtelain n'eſt donc pas un conte.

Nous avons cru faire plaiſir à nos Lecteurs, en leur donnant la Table ſuivante de toutes les chanſons des douzieme & treizieme ſiecles, qui nous ont été conſervées dans les précieux manuſcrits que nous avons examinés avec le plus grand ſoin.

Il faut avoir pris la peine de les parcourir pluſieurs fois, pour juger de la difficulté qu'il y a de corriger les erreurs des copiſtes. On trouve pluſieurs de ces chanſons attribuées à différens auteurs; d'autres y ſont tronquées; & ce n'eſt qu'en les comparant pluſieurs fois que l'on peut découvrir la véritable leçon.

Nos ſix colonnes indiquent en quels lieux ſont les manuſcrits que nous avons cités : *V*, ſignifie la bibliotheque du *Vatican; R*, celle *du Roi; P*, celle de M. le Marquis *de Paulmy; S*, celle de M. *de Sainte-Palaye; C*, celle de M. *de Clairambaut* (maintenant diſperſée); & *N*, celle de la maiſon *de Noailles.*

Chaque étoile ou aſtériſque apprend que la chanſon ſur la ligne de laquelle elle ſe trouve, eſt dans le manuſcrit qui appartient à ſa colonne; & les notes qui ſont au bas de chaque page, rendent compte des chanſons qui ſe trouvent ſous différens noms dans les manuſcrits.

Cette Table a le double avantage de faire trouver en peu de tems les chanſons dont on a beſoin, & d'indiquer les auteurs d'un grand nombre de chanſons, qui, peut-être, ſont anonymes dans d'autres manuſcrits.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VII.

TABLE des Chanſons des XIIe & XIIIe ſiecles, qui ſe trouvent dans les Manuſcrits du Vatican, du Roi, de M. le Marquis de Paulmy, de M. de Sainte-Palaye, de M. de Clairambaut, & de MM. de Noailles (1).

A

Adam de le Halle ou *le Boſſu d'Arras.*

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
A CHANTER ai volenté curieuſe	☆	.	.	☆	.	.
Amours ne me veut ouïr	☆	.	.	☆	☆	.
Dame, vos hom vous eſtreine	☆	.	.	☆	☆	.
D'amoureux cuer voeuil chanter	.	.	.	☆	☆	.
De chanter ai volonté curieuſe	.	.	.	☆	☆	.
De cuer penſieu & déſirrant	☆	.	.	☆	☆	.
Glorieuſe Vierge Marie	.	.	.	☆	☆	.
Grant déduit a et s'amoureuſe vie	.	.	.	☆	☆	.
Hélas! il n'eſt mais nus qui aim	☆	.	.	☆	☆	☆
Je n'ai autre retenance	☆	.	.	(a)	.	☆
Je ne chant pas	.	.	.	☆	☆	.
Je ſens en moi l'amour renouveler	.	.	.	☆	☆	.
Il ne muet pas de ſans celui	☆	.	.	.	.	☆
Ki à droit veut amour ſervir	☆	.	.	☆	☆	.
Li douz mauz mi renouvele	.	.	.	☆	☆	.
Li jolis mauz que je ſens	.	.	.	☆	.	☆
Li mauz d'amer me plaiſt mieux	.	.	.	☆	☆	.
Madame, je vous eſtrene	☆	.	.	.	.	.
Ma douce dame & amours	☆	.	.	☆	.	☆
Mais amors ſi de me plaindre	.	.	.	☆	.	☆
Merci, amour, de la douce doulor	.	.	.	☆	☆	.
Merveille eſt quel talent j'ai	☆	.	.	☆	☆	.
Moult plus ſe paine amours	☆	.	.	☆	☆	.

(1) Les aſtériques marquent que les Chanſons ſe trouvent dans les Manuſcrits où on les voit placées.

Les (a) déſignent qu'elles y ſont anonymes.

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
On mi deffent que mon cuer	·	·	·	☆	☆	·
Or demande mout ſouvent	·	·	·	☆	·	☆
Or vois-je bien qu'il ſouviene	☆	·	·	a	☆	·
Pour ce ſe je n'ai été	·	·	·	☆	☆	·
Pourquoi ſe plaint d'amour	·	·	·	☆	·	☆
Puiſque je ſui de l'amoureuſe loi	☆	·	·	☆	·	☆
Qui a Pucele ou Dame amée	·	·	·	☆	☆	·
Sans eſpoir d'avoir ſecours	☆	·	·	☆	☆	·
Se li maus qu'amours envoye	·	·	·	☆	☆	·
Tant me plaint voire enamoureux	☆	·	·	☆	·	☆
Alars de Caus. (*Meſſire*)	—	—	—	—	—	—
A tous amans pri qu'il dient le voir	·	☆	·	·	·	·
Hé ! ſerventois, arriere	·	☆	·	·	·	☆
Amiens le Paigneres. (*Guillaume d'*)	—	—	—	—	—	—
Amours me fait m'en veut	☆	·	·	·	·	·
Puiſque chanter onqes nul hom aida	☆	·	·	·	·	·
Amiens le Clere. (*Henri*)	—	—	—	—	—	—
Feuilles ne flours ne mi font pas	☆	·	·	·	·	·
Andeli. (*Rogerin* ou *Rogiers d'*)	—	—	—	—	—	—
Ja pour ce Sedain	·	☆	·	(a)	·	☆
[1] Par quel forfait & par quelle occiſon	·	☆	·	·	·	☆
Angecourt ou *Angecors.* (*Perrin d'*)	—	—	—	—	—	—
Amors dont ſens & cortoiſie	·	·	☆	☆	☆	·
Au tems nouel que cil oiſel	·	·	☆	☆	☆	·
Biau m'eſt du tems	·	·	☆	(a	·	·
Bone amor, conſeilliés moi	·	·	☆	☆	☆	·
Chançon vueil fere de moi	·	·	☆	☆	☆	·
Haute eſpérance garnie	·	·	☆	·	·	·
Heneur & bone aventure	·	·	☆	☆	☆	·
J'ai un joli ſovenir	☆	·	☆	☆	☆	·
Jamès ne cuidai avoir	·	·	☆	☆	☆	·
Je ne chant pas pour verdor	·	·	☆	☆	☆	·
Il convient k'en la candeille	☆	·	·	·	·	·
Il feroit trop bon morir	·	·	☆	☆	☆	·
Il ne me chaut d'eſté	☆	·	☆	☆	☆	·

[1] Attribué au Chatelain de Coucy, dans le Manuſcrit de M. de Paulmy.

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
Li jolis mais ne la flors	✱	·	✱	✱	✱	·
Lors quant je vois le Buiſſon	✱	·	✱	·	·	·
Onques ne fui ſans amor	·	·	✱	✱	✱	·
Onques pour éloignement	·	·	✱	✱	✱	·
On voit ſouvent en chantant	✱	·	✱	✱	✱	·
Quant je voi l'herbe ce matin	·	·	✱	✱	✱	·
[1] Quant li biax eſté repere	·	·	✱	✱	✱	·
Quant li cinceius s'eſcrit	✱	·	✱	✱	✱	·
Quant partis ſui de Provence	·	·	✱	✱	✱	·
Quant voi à la fin d'eſté	·	·	✱	✱	✱	·
Quant voi le félon tens fixé	·	·	✱	✱	✱	·
Quant voi l'herbe amalir	·	·	✱	·	·	·
Très-haute amor qui tant	·	·	✱	✱	✱	·
Anjou (le Comte d')	—	—	—	—	—	—
Li grans déſirs & la douce penſée	·	✱	·	·	·	·
Trop eſt deſtrois qui eſt déconfortés	·	·	·	✱	✱	·
Argies. (Gautier d')	—	—	—	—	—	—
A Dex tant ſont mès de vilanie	✱	·	✱	✱	✱	·
Ains mais ne fis Chançon	·	✱	·	·	·	✱
Autres que je ne ſueill	·	✱	✱	✱	✱	·
[2] Bien ſont amors leur talent	·	·	✱	✱	✱	·
Bien ne cuidai de chanter	·	✱	·	·	·	✱
Ceſt gent me	·	✱	·	·	·	·
Chançon ferai mult marriz	✱	✱	✱	✱	✱	✱
De cele me plaig	·	✱	·	·	·	✱
Dez que ci ai touzjors chanté	·	✱	✱	·	✱	✱
En grant aventure ai miſe	·	✱	·	·	·	·
En icel tens que je voi la ſadour	·	✱	·	·	·	✱
Hé diex! tant ſont mois	·	✱	·	·	·	·
Humilités & franchiſes	✱	✱	·	·	·	✱
J'ai maintes fois chanté de joie	·	✱	·	·	·	✱
Je ne me doi plus taire	·	✱	·	·	·	·
La douce penſée me vient d'amor	·	✱	·	·	·	✱
La gent dient pourquoi	✱	✱	·	·	·	✱
Ma douce penſée	·	·	·	✱	·	·
Maintes fois m'a l'en demandé	·	✱	·	·	·	✱
N'eſt pas à ſoi qui aime	·	✱	·	·	·	·
Or chant nouvel eſt longuement	·	·	✱	✱	✱	·

[1] A Gontiers de Soignies dans Noailles.

[2] Attribuée à Thibaut de Blaſon, dans le manuſcrit du Roi.

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
Quant il ne pert fueille ne flor	·	·	☆	☆	☆	·
Quant la ſéſons s'eſt démiſe	·	☆	☆	☆	☆	☆
Quant li tens pert ſa chalor	·	☆	·	·	·	☆
Se cela me plaig	·	·	·	☆	·	·
Se j'ai eſté longtans hors du pays	·	☆	·	·	·	☆
Une choſe ai dedans mon cœur	·	☆	·	·	·	☆
Arnous le viéleux, de Gatinois.	—	—	—	—	—	—
En enceinte curieux	·	·	·	☆	·	·
Penſis, chief enclin un matin	·	☆	·	·	·	·
[1] Por conforter mon corage	·	☆	·	·	·	·
Aubins ou *Aubouins de Sezane.*	—	—	—	—	—	—
Bien cuidai toute ma vie	·	·	·	·	·	·
Contre le dous tens novel	☆	·	·	·	·	·
Lonctens ai eſté en ire	·	·	☆	☆	☆	·
Quant voi le tems felon	☆	·	·	·	·	·
[2] Tant ſai d'amours	☆	·	☆	☆	☆	·
Audefrois le bâtard.	—	—	—	—	—	—
Amours de qui reſmuet	·	☆	·	·	·	☆
An nouviau tans paſcor	·	☆	·	·	·	·
Bele Emmelos eſprès	·	☆	·	·	·	·
Bele jſabiaux pucele	·	☆	·	·	·	☆
Bele ydoine ſe ſiet	·	☆	·	·	·	☆
Bien doi faire mes chauchoir	·	☆	·	·	·	☆
Com esbahis m'eſtuet	·	☆	·	·	·	☆
Deſtrois, penſis	·	☆	·	·	·	☆
En Chambre a or	·	☆	·	·	·	☆
En l'ombre d'un vergier	·	☆	·	·	·	·
Fine amors en eſpérance	·	☆	·	(a)	·	☆
Ne ſai mais en quel	·	☆	·	·	·	☆
Onques ne ſentant chanter	·	☆	·	·	·	☆
Por travail ne por	·	☆	·	·	·	☆
Quant voi le tens	·	☆	·	·	·	☆
Se par mon chant me povoit	·	·	·	☆	·	·
Tant ai eſté penſis	·	☆	·	·	·	☆
Autie ou *Athie.* (*Simon d'*)	—	—	—	—	—	—
[3] Amour qui fet de moi tout ſon coment	·	·	☆	·	·	·

[1] Attribuée à Jean Errars, dans le même Manuſcrit.

[2] A Pierre de Molins, dans le manuſcrit du Roi.

[3] A Jean l'Orgueneur dans Clairambaut, & à Sauvage d'Arras dans Noailles.

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
Bone amors que	·	✲	·	·	·	·
Fols eſt qui a abſent	·	✲	·	·	·	✲
[1] Li beaux eſtés ſe reſclair	·	✲	·	·	·	✲
Li noviau jens qui fait paroir	·	✲	·	·	·	✲
Nouel amors on j'ai mis mon penſer	·	✲	·	·	·	✲
On ne peut bien	✲	·	·	·	·	·
Quant li dous eſté déſine	✲	✲	·	·	·	✲
Quant je voi le grant	·	✲	·	·	·	✲
Quant la ſaiſon déſine	·	✲	·	·	·	✲
Tant ai amor ſervi & honoré	·	✲	✲	·	·	✲
Autieux ou *des Autels.* (*Baudoin des*)	—	—	—	—	—	—
[2] Avriex ne mais	·	✲	·	·	·	✲
[3] M'ame & mon corps doig à celi	·	·	✲	✲	✲	·
B	—	—	—	—	—	—
Bar. (*le Comte de*)						
De nous Seigneur que vous eſt-il	·	✲	·	·	·	·
Baral. (*Meſſire Geoffroy de*)	—	—	—	—	—	—
A nul homme n'avient	·	✲	·	·	·	·
Chançonette por pedier	·	✲	·	·	·	·
Baude de la Quariere ou *de la Kakerie.*	—	—	—	—	—	—
Chanter m'eſtuet & ſi ni ſai	·	·	✲	✲	✲	·
Coros d'amors mau talens	·	·	✲	✲	✲	·
Ier main penſif chevachai	·	✲	·	·	·	·
Main ſe Leon la bien faite	·	·	·	·	·	✲
Baudes Augenon. (*Maitre*)	—	—	—	—	—	—
Loyal amours ne puet nus eſpriſoir	✲	·	·	·	·	·
Beauvais. (*Raoul de*)	—	—	—	—	—	—
Delès un pré verdoient	·	·	✲	✲	✲	·
El mois de Mai par un matin	·	·	✲	·	·	·
Puiſque d'amors m'eſtuet chanter	·	·	✲	·	·	·
Quant la ſéſon renouvelle	·	·	✲	✲	✲	·
Remenbrance de bon amor	·	·	✲	✲	✲	·

[1] A Gace Brulé, dans le manuſcrit du Roi, où elle eſt double.

[2] Attribuée dans le même manuſcrit à Kuſſins de Corbie.

[3] A Kuſſins de Corbie, dans le manuſcrit de Noailles.

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
Beaumarchais. (Pierre de)						
[1] Bien cuidai toute ma vie	•	☆	•	•	•	☆
Douce Dame ce ſoit	•	☆	•	•	•	☆
Joie & jouvent, valor & courtoiſie	•	•	☆	•	•	•
Beaumont. (Meſſire Gile de)	—	—	—	—	—	—
Cil qui d'amors a droite remenbrance	•	☆	•	•	•	•
Berneville. (Gilbert de)	—	—	—	—	—	—
Adès ai eſté jolis bien	•	☆	•	•	•	•
Amors, pour ce que mes chanz	•	•	☆	☆	☆	•
Amors, votre Seignorie	☆	☆	(a)	•	•	(a)
Au beſoin voit-on l'ami	•	•	☆	☆	☆	•
Aucunes gens m'ont enquis	☆	☆	•	•	•	•
Au nouviau tems que l'ivers	•	•	☆	•	☆	•
Comment qu'amors me	•	☆	•	•	•	•
Cui doient li Lozangier	☆	☆	•	☆	☆	•
D'aller lonc pré	☆	•	•	•	•	•
D'amors me vient li ſens	•	☆	•	•	☆	☆
Elas! me ſuis refuſés	•	☆	☆	☆	☆	•
Foi & amor & léauté	☆	•	☆	•	•	•
J'ai fet mains vers de chançon	•	•	☆	☆	☆	•
J'ai ſouvent d'amors chanté	•	•	☆	☆	☆	•
Jamais ne perdroit mane	•	☆	•	•	•	•
Jamès chançon ne ferai	•	•	•	☆	☆	•
Je chant, mès c'eſt mauvais ſigne	☆	•	•	•	•	•
Je feïſſe chançons	•	☆	•	•	•	•
Je n'euſſe j'à chanté	☆	☆	☆	•	☆	☆
J'oi tout avant blaſmé	•	•	•	•	☆	☆
Joliement de chanter	•	•	•	•	☆	☆
Jolivetés de cuer	•	☆	(a)	•	•	•
[2] Hé amors, je fais norriz	•	•	☆	☆	☆	•
L'autre choſe a en amor	•	•	☆	☆	☆	•
L'autrier d'aix à la Chapelle	☆	•	•	•	•	•
Li joli penſé que j'ai	•	☆	•	•	•	•
Merci amors, car j'ai vers vous	•	•	☆	☆	☆	•
Onques d'amors n'aime les grief peines	•	•	☆	☆	☆	•
Onques mais ſi esbahis	☆	☆	•	•	•	•

[1] Attribuée dans le même manuſcrit à Guyot de Dijon, & dans celui de Noailles à Aubin de Seſane.

[2] Attribuée à Robert de la Pierre, dans le manuſcrit du Roi.

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
Puiſqu'amors le veut	.	☆	.	.	.	.
Tant me pleſt à être amis	.	☆	.	.	.	.
Beſtourmés.	—	—	—	—	—	—
Or ſeroit mercis de ſaiſon	.	☆	.	.	.	☆
Sire Diex en tante	.	.	.	.	.	☆
Bethune. (*Guillaume de*)	—	—	—	—	—	—
On me reprend d'amours	☆	.	.	.	.	.
Puiſque jou ſui de l'amoureuſe loi	☆	.	.	.	.	.
Bethune. (*Meſſire Comte* ou *Queſnes de*)	—	—	—	—	—	—
Au commencier de ma nouvelle	.	.	.	☆	.	.
Au point d'yver	.	☆	.	☆	.	.
Bele douce dame chiere	.	☆	.	☆	.	☆
Bien me deuſſe	.	☆	.	☆	.	☆
Chançon légiére à entendre	.	.	.	☆	.	☆
Dex eſt aſſis en ſon ſaint	.	☆	.	☆	.	.
Gente m'eſt la ſaiſon d'été	.	.	.	☆	.	.
L'autrier auint en cet autre	.	☆	.	(a)	.	.
[1] L'autrier un jour après la St. Denis	.	☆	.	☆	.	☆
Mout me ſemont	.	☆	.	☆	.	.
De rage & de revêrie	.	☆	.	☆	.	.
Tant ai amé c'or	.	☆	.	☆	.	.
Blazon. (*Meſſire Thibaut de*)	—	—	—	—	—	—
Amors, que porra devenir	.	☆	☆	☆	☆	.
Au main par un ajornant	.	☆	☆	☆	☆	.
[2] Bien font amours	.	☆	.	.	.	☆
Bien voi que ne puis morir	.	.	☆	☆	☆	.
Chanter & renvoiſier	.	.	☆	☆	☆	☆
Chanter m'eſtuet, ſi crient mourir	.	.	☆	☆	☆	.
Ier matin par un ajornant	.	.	.	.	.	☆
Li miens chanter	.	☆	.	.	.	☆
Quant je voi eſté venir	.	☆	☆	☆	☆	.
Blois. (*Robert de*)	—	—	—	—	—	—
[3] Li départir de la douce contrée	.	☆	.	.	.	☆
Merveil moi que chanter puis	.	.	☆	☆	☆	.

[1] Attribuée auſſi à Jean Erraes, dans le manuſcrit du Roi.

[2] A Gauthier d'Argies, dans celui de M. de Paulmy.

[3] Attribuée à Chardon de Croiſille, dans le manuſcrit de M. de Paulmy.

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
Par trop céler mon corage	·	·	✡	✡	✡	·
Puiſque me ſui de chanter entremis	·	·	✡	✡	✡	·
Tant con fus fors de ma contrée	·	·	·	✡	·	·
Blondeau de Neſle.	—	—	—	—	—	—
Ains que la foille deſcende	·	✡	·	·	·	✡
[1] A la douçor du tems que reverdoie	·	·	✡	·	✡	✡
A l'entrée de la ſaiſon	·	✡	·	·	·	✡
A l'entrée d'eſté que le tens commence	✡	✡	✡	✡	✡	·
Amors dont ſui eſpris	·	✡	✡	✡	✡	✡
Bien doit chanter qui fine amor	✡	✡	✡	✡	✡	·
Chanter m'eſtuet, car joie ai	·	·	✡	✡	✡	·
Cil qui tous les maux eſſuye	·	·	✡	·	·	·
Coument que d'amors me dueille	·	✡	✡	✡	✡	·
Cuer déſiroux	✡	✡	·	·	·	✡
De la plus douce amor	·	✡	·	·	·	✡
De mon déſir ne ſai mon melz elire	·	✡	·	✡	✡	·
En touz tens que vent & bize	·	✡	·	·	·	✡
J'aime par couſtume & par us	·	✡	✡	✡	✡	·
Li plus ſe plaint d'amors	✡	✡	✡	·	·	✡
Li Roſſignoz annoncie la nouvelle	·	·	✡	·	·	·
Mes cuers me font	·	✡	·	·	·	✡
Ma joie me ſemont	·	·	✡	✡	✡	·
Ne ſavoient mon torment	·	✡	✡	·	·	·
Onques mais nus hons	·	✡	·	·	·	·
Puiſqu'amors dont m'otroie à chanter	·	·	✡	✡	✡	·
Quant je plus ſui en poor de ma vie	·	✡	✡	✡	✡	·
Quand voi le tems felon	✡	·	·	·	·	·
Quique ſere de joie	·	✡	·	·	·	✡
[2] Roſe ne lis	·	✡	(a)	(a)	(a)	·
Si amors veut que	·	✡	·	·	·	✡
Tant ai en chantant proié	·	✡	✡	✡	✡	✡
Tant aime & veuill	·	✡	·	·	·	✡
Tant de Soulaz g'i ai	·	✡	·	·	·	·
Bodel ou *Bodeau.* (*Jean*)	—	—	—	—	—	—
[3] Contre le dous tans	·	✡	·	·	·	·

[1] Attribuée au Châtelain de Coucy, dans le manuſcrit du Roi.

[2] A Chardon de Croiſille, dans le manuſcrit de Noailles.

[3] Attribuée auſſi dans le même manuſcrit à Guyot de Dijon, & à Aubins de Seſane, dans celui de Noailles.

Entre

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
Entre le bois & la plaine	.	☆	.	.	.	☆
Hui main me chemin	.	☆	.	.	.	.
L'autre jor lès un boſchel	.	☆	(a)	.	.	.
Lès uns prè verdoyant	.	☆	.	.	.	.
Bouloigne. (*Gérard de*)	—	—	—	—	—	—
Bonne amours m'a à ſon ſervice mis	.	☆	.	☆	.	.
Brabant. (*le Duc de*)	—	—	—	—	—	—
Amour m'eſt au cuer entrée	.	☆	.	.	.	.
Biau Gillebert, dites, s'il vous agrée	.	☆	☆	☆	☆	.
L'autrier eſtoie montez	.	.	☆	☆	☆	.
Le Caſcuns del monde ſavoit	☆	.	.	.	.	.
Braine. (*Meſſire Jean, Comte de*)	—	—	—	—	—	—
Je n'ai chanté trop fort ne trop ſouvent	.	☆	.	.	.	☆
[1] Par deſſous l'ombre du bois	.	☆	.	.	.	☆
Penſis d'amours, dolentz	.	☆	.	.	.	☆
Breſi, Bregy, ou *Bercy.* (*Hugues de*)	—	—	—	—	—	—
Auſſi com cil qui	.	☆	.	.	.	☆
Lonc tans ai ſervi	.	☆	.	.	.	.
Nus hom ne ſet d'amis	.	.	.	☆	.	☆
Oncor ferai une chançon perdue	☆	☆	☆	☆	☆	.
Quant voi le tens	.	☆	.	.	.	.
S'onques nus hom	☆	☆	.	.	.	☆
Bretagne. (*le Comte de*)	—	—	—	—	—	—
Bernard, à vous vueil demander	.	.	☆	☆	☆	.
Bretel ou *Bretiaux.* (*Sire Jean*)	—	—	—	—	—	—
Jamais nul jour de ma vie	☆	.	.	.	.	.
Li miens canter ne puet plaire	☆	.	.	.	.	.
Onqs nul jours ne cantai	☆	.	.	.	.	.
Uns dous regars en larrechin ſoutiens	☆	.	.	.	.	.
Burniau de Tours.	—	—	—	—	—	—
Ha ! quanz ſoupirs me viennent	.	.	☆	☆	☆	.
Quant voi cheïr la froidure	.	.	☆	☆	☆	.

[1] Le manuſcrit de Noailles le donne auſſi au Chanoine de Saint Quentin.

C.	V.	R.	P.	S.	C.	N.
Capelains de Laon.						
Un peti devant le jor	.	.	(a)	☆	.	.
Caraſaux.	—	—	—	—	—	—
Com amans en déſeſpérance	☆	☆	.	.	.	.
Fine amor m'envoye	.	☆	☆	.	.	☆
N'eſt pas ſages ki me tourne	☆	.	.	.	.	.
Pour ce me ſuis de chanter entremis	.	.	.	☆	.	.
Puiſque j'ai chançon meue	.	.	☆	.	(a)	.
Puiſque la roſe ſoit fleurie	.	☆	.	.	.	.
Caſtel ou *Chaſtel.* (*Robert* ou *Robins du*)	—	—	—	—	—	—
Amours qui mult mi guéroie	.	.	☆	☆	☆	.
Bien ai amours qui m'a donné	☆	.	.	.	.	.
En loyal amour ai mis	.	.	☆	☆	☆	.
Nus fins amans ne ſe doit eſmayer	☆	.	.	.	.	.
Pour couſe j'aim & joune ſuis	☆	.	.	.	.	.
Se j'ai chanté ſanz gueredon	.	.	☆	☆	☆	.
Caupins. (*Arnoult*)	—	—	—	—	—	—
De l'amour celi ſui	.	☆	.	.	.	☆
Entre Godefroi & Robins	.	.	.	☆	.	☆
Hélas ! k'ai fourfet à la gent	.	.	.	☆	.	.
Ier main penſis	.	.	.	.	.	☆
Quant j'oi chanter ces oiſeaux	.	☆	.	.	.	.
Chancelier de Paris.	—	—	—	—	—	—
Li cuer ſe voit de l'ueil plaignant	.	.	.	☆	.	.
Chanoine de S. Quentin.	—	—	—	—	—	—
[1] A l'entrant d'ou tens Salvage	.	☆	.	.	.	☆
Jheruſalem ſe plaint	.	☆	.	.	.	☆
Proſe ne flor, chant d'oiſiax	.	.	☆	☆	☆	.
Chardon de Croiſille.	—	—	—	—	—	—
Marvis raiſon qui	.	☆	.	.	.	☆
[2] Li départirs de la douce contrée	.	.	☆	☆	☆	.
Chartres. (*le Vidame de*)	—	—	—	—	—	—
Avant la ſaiſon del doc tems	.	.	.	.	.	☆

[1] Attribuée dans le manuſcrit de Noailles à Gilles de Vieux-maiſon.

[2] A Robert de Blois, dans celui du Roi.

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
Chaſcuns me ſémont de chanter	.	.	✲	✲	✲	.
[1] Combien qu'aie demouré	✲	✲	.	.	.	✲
[2] D'amors vient joye & honours	.	✲	.	.	.	✲
[3] Li plus deſconfortez del mont	✲	✲	.	.	.	.
Quant foilliſſent li boſcage	.	.	✲	✲	✲	.
Quant la ſéſonz del douz tans	✲	✲	✲	.	.	.
[4] Tant ai d'amors qu'en chantant	.	.	✲	✲	✲	.
[5] Tant con je fuſſe fors de ma contrée	✲	✲	✲	.	.	✲
Chevaliers. (Gueſvres)	—	—	—	—	—	—
Au commencier de ma novelle amour	.	.	.	✲	.	✲
Chanter m'eſtuet que pris m'en eſt corage	.	.	.	✲	.	.
Chançon legiere à entendre ferai	.	.	.	✲	.	.
Chiertain ou *Certain.*	—	—	—	—	—	—
Sendrat s'il eſtoit ainſi qu'en Religion	.	.	.	✲	.	.
Chiſon, (Jacques de) appellé Jakemon de Ciſon dans le manuſcrit du Vatican.	—	—	—	—	—	—
Contre la froidor	.	✲	✲	.	.	.
[6] Novele amor, qui m'eſt	.	✲	✲	.	.	.
Li noviau tems que je voi	✲	.	.	.	.	.
Li tens d'eſté ne la bele	.	✲	.	.	.	.
Quant foille, vers & flors	.	✲	.	.	.	.
Quant la ſaiſon eſt paſſée	.	✲	✲	.	.	.
[7] Quant la ſaiſons del doux tens	.	✲	.	.	.	.
Quant l'aube eſpine floriſt	.	✲	✲	.	✲	.
Quant recomance & revient	.	✲	.	.	.	.
Chrétien de Troye.	—	—	—	—	—	—
D'amour qui m'a tolu à moi	✲	.	.	.	.	✲

[1] Attribuée à Gautier de Soignies, dans le manuſcrit de M. de Paulmy.

[2] A Oudart de Laceni, dans le même manuſcrit.

[3] A Gace Brulé dans le même & dans celui de Clairambaut; à Tibaut de Blazon, dans Noailles.

[4] A Jacques de Chiſon, dans le manuſcrit du Roi.

[5] A Robert de Blois, dans celui de Clairambaut.

[6] A Alars de Caux, dans Noailles.

[7] Au Vidame de Chartres, dans Clairambaut & dans M. de Paulmy.

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
Joye ne guerredon d'amours	✲	.	.	.	.	✲
Quant li douls eſté décline	✲	.	.	.	.	✲
Colars le Bouteillier.	—	—	—	—	—	—
Amor & bone eſpérance	✲	✲	.	.	.	✲
Aucunes gens m'ont	✲	✲	.	.	.	.
Ce que aprend en France	✲	✲	.	.	.	✲
Guillaume trop eſt perdu	✲	✲	.	.	.	✲
J'avoie laiſſié le chanter	.	.	✲	✲	✲	.
Je n'ai pas droit acheiſon	✲	✲	✲	.	.	.
Je ne puis laiſſier que	✲	✲	.	.	.	.
Je ne ſai tant merci	✲	✲	.	.	.	✲
[1] L'autrier par un matinet	.	.	✲	✲	✲	.
Li biaux tens d'eſté	✲	✲	.	.	.	.
Li cuer ſe voit de l'œil	.	.	.	✲	✲	.
Loiaus amors & déſirriers	✲	✲	.	.	.	✲
Merveil moi que de chanter	✲	✲	.	.	.	✲
Onques mais en mon vivant	✲	✲	.	.	.	.
Par une raiſon qui	.	.	.	.	.	.
Quant voi le tens	✲	✲	.	.	.	✲
Colin Muſet.	—	—	—	—	—	—
En Mai quand li roſſignolet	✲	.	.	.	.	.
Sire cuens, j'ai viélé	.	.	✲	✲	✲	.
Volez oïr la muſe muſet	.	.	✲	✲	✲	.
Contredit. (*Andrieu* ou *André* ou *Pierre*, *Maître*)	—	—	—	—	—	—
Amors m'a ſi del tout à ſon voloir	.	✲	.	.	.	✲
Autans que je vois	.	✲	.	.	.	✲
Bonn & belle & aimant m'a prié	.	.	.	✲	.	.
[2] Dame, pour vous m'eſtoit	.	✲	.	.	.	✲
De belle Iſabel ferei	.	.	.	.	.	✲
El mois d'Avrill	.	✲	.	.	.	✲
Ja pour nul mal	.	✲	.	.	.	✲
Je ne me dois d'amors	.	✲	.	.	.	✲
Iriés, penſis, chantai	.	✲	.	.	.	✲
Moulſt m'eſt belle	.	✲	.	.	.	✲

[1] Attribuée à Jean de Neuville, dans le manuſcrit du Roi.

[2] Dans le manuſcrit de Noailles cette Chanſon commence par *Dame pour vous m'esjois boinement* : c'eſt que dans tous les couplets l'ordre eſt renverſé.

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
Penſerſme doit villaine	.	.	.	✲	.	.
Pré ne vert bois	.	✲	.	.	.	✲
Quant je voi le dous tens	.	.	.	✲	.	.
Quant je vois partir foille	.	✲	.	.	.	✲
S'il peut maint déconfort oïr	.	.	.	✲	.	.
[1] Très haute amors	.	✲	.	.	.	✲
Vivre m'eſtuet	.	✲	.	.	.	✲
Corbie. (Pierre de)	—	—	—	—	—	—
Dame, ne vous doi	.	✲	.	.	.	✲
En aventure ai chanté	.	✲	.	.	.	✲
Esbahis en lonc voiage	.	✲	.	.	.	✲
Li mounier du mariage	.	✲	.	.	.	✲
Par un ajournant	.	✲	.	.	.	✲
Penſis que fins amourenx	.	✲	.	.	.	✲
Corbie. (Rouſins de)	—	—	—	—	—	—
M'ame & mon cors	.	.	.	✲	.	.
Corbie. (Vielars de)	—	—	—	—	—	—
Cil qui me prient de chanter	.	.	.	✲	.	.
De chanter me ſémont amors	.	.	✲	✲	✲	.
Desconfortés, plains d'ire	.	.	(a)	✲	(a)	.
Mains ai joie que je ne ſuel	.	.	.	✲	.	✲
Coucy. (le Comte de) (probablement Raoul II, Sire de)	—	—	—	—	—	—
De joli cuer enamouré	.	✲	.	.	.	✲
Coucy. (li Chatelain de)	—	—	—	—	—	—
[2] Ahi ! amors com dure départie	.	.	✲	✲	✲	.
[3] A la douçour du tens que reverdoie	.	✲	.	.	.	.
A vous amanz plus qu'à nule autre gent	.	✲	✲	✲	✲	✲
Belle dame, me prie de chanter	.	.	✲	✲	✲	.
Bien cuidai vivre ſans amour	✲	.	.	.	.	.
[4] Comencement de douce ſéſon bele	.	.	✲	.	.	.

[1] Attribuée auſſi au Roi de Navarre, dans le manuſcrit du Roi; & à Perrin d'Angecourt dans ceux de M. de Paulmy & de Clairambaut.

[2] Attribuée au Comte de Bethune, dans les manuſcrits du Roi & du Vatican.

[3] A Blondeau de Nèle, dans le manuſcrit de M. de Paulmy.

[4] Attribuée dans le manuſcrit du Roi à Gautier d'Epinais.

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
Coument que lon que demeure	☆	☆	(a	☆	(a)	☆
En aventure coumens	.	☆	.	☆	.	☆
[1] Je chantaſſe volontiers liement	☆	☆	☆	☆	☆	☆
La douce vois du roſſignol ſauvage	☆	☆	☆	☆	☆	.
L'an que roſe ne fueille	.	☆	☆	a	☆	.
Li nouviau tans, & mais, & violete	☆	☆	☆	☆	☆	.
Merci clamant de mon fol erement	☆	☆	☆	☆	☆	.
Mult ai eſté longuement esbahis	.	.	☆	☆	☆	.
Mult m'eſt bele la douce començance	☆	☆	☆	☆	☆	.
[2] Nouvele amor ou j'ai mis mon penſer	(a)	.	☆	☆	☆	.
[3] Par quel forſet & par quele acheſon	.	.	☆	.	.	.
[4] Pour verdure ne pour prée	.	a	(a)	(a	(a)	.
Quant li eſtés & la douce ſaiſon	.	☆	.	☆	☆	☆
Qnant li roſſignol jolis	.	.	☆	☆	☆	.
Quant voi venir	.	☆	.	.	.	.
[5] Sonques nus hons pour dure départie	.	.	☆	☆	(a)	☆
Tant ne me ſai démanter	.	.	☆	☆	☆	.
Coupele. (Pierre de la)	—	—	—	—	—	—
A mon pooir ai ſervi	.	☆	.	.	.	☆
Chançon fais n'eſt pas	.	☆	.	.	.	☆
Je chant en aventure	.	☆	.	.	.	☆
Quant li tans jolis revient	.	☆	.	.	.	☆
Quant yvers & frois	.	☆	.	.	.	☆
Couroirie. (Eudes de la)	—	—	—	—	—	—
Chançon ferai par grand déſeſpérance	.	.	☆	☆	☆	.
Deſconfortés com cil qui eſt ſans joie	.	.	☆	☆	☆	.
Ma derniere vuel fere en chantant	.	.	☆	☆	☆	.
Tout ſoit mes cuers en grant déſeſpérance	.	.	☆	☆	☆	.
Trop ai longuement	.	.	☆	☆	☆	.
Craon. (Meſſire Maurice de)	—	—	—	—	—	—
Al entrant del douz terminie	.	☆	.	.	☆	.

[1] Elle eſt double dans le manuſcrit du Roi; eſt attribuée la premiere fois au Chatelain, & la ſeconde fois à Hugues de la Ferté.

[2] A Simon d'Authie, dans Noailles.

[3] A Roger d'Andeli, dans le manuſcrit de Noailles & dans celui du Roi.

[4] Attribuée au Chatelain dans le manuſcrit de ſes amours, compoſé vers 1228; attribué auſſi à Gace Brulé, dans le manuſcrit du Roi.

[5] Attribuée à Hugues de Bregy, dans le manuſcrit du Roi.

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
Craon. (*Meſſire Pierre de*)						
Fine amor claim en moi	✡	✡	✡	✡	✡	.
Cuveliers, (*Jean le*) *d'Arras.*	—	—	—	—	—	—
Anvis & déſeſpérance m'ont fait	✡	.	.	✡	.	.
Au coumencier de	.	✡	.	.	.	.
J'ai une dame enamée	✡	.	.	.	.	.
Joliveté & jovence	✡	.	.	.	.	.
Mout me plaiſent à ſentir	✡	.	.	.	.	.
Pour la meilleur qu'onques forma nature	.	.	✡	✡	✡	.
D.						
Douai. (*Pierre de*)	—	—	—	—	—	—
Quant je vois eſtés, a donc ſui jolis	.	.	.	✡	.	.
Douche. (*Andrieu*)	—	—	—	—	—	—
Jehan amis, par amour je vous prie	.	.	.	✡	.	.
Quant je vois la ſaiſon venir	.	.	.	✡	.	.
Dregnau de Lille. (*Marotte* ou *Marie*)	—	—	—	—	—	—
[1] Mout m'abéliſt quant je voi revenir	.	✡	.	.	.	✡
E.						
Empierre. (*Jaques d'*)	—	—	—	—	—	—
Cors de ſi gentil faiture	.	.	.	✡	.	.
D'amours naiſt fruits vertueux	.	.	.	✡	.	.
Eras. (*Jean*)	—	—	—	—	—	—
Amours dont je me cuidai	.	✡	.	.	.	✡
Au tens nouuel que c'eſt	.	✡	.	.	.	.
Au tens Paſcor l'autrier	.	.	✡	✡	✡	✡
Bonne amour qui ſon repere	.	.	✡	[illegible]	.	.
Dehors lonc pré & boſquets	.	.	✡	✡	✡	.
De la légier entrepris	✡	✡	.	.	.	✡
De paſcor un jour alloie	✡	.	.	.	.	✡
Encore ſuis cil ki a merchi	.	.	.	.	.	✡
Je ne cuidai nus chanter	.	.	✡	[illegible]	.	.
Je ne me ſçai en quel guiſe	✡	✡	✡	✡	✡	.
Hardis ſuis en la conſtance	.	✡	.	.	.	.
Her main penſis chevauchai	.	✡	.	.	.	.

[1] Attribuée auſſi à Jean de Neuville, dans le même manuſcrit.

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
[1] L'autreier chevauchai mon chemin	.	☆	.	.	.	.
L'autrier par un matin	.	☆	.	.	.	.
L'autrier par une vallée	.	☆	.	.	.	.
L'autrier paſtor	.	☆	.	.	.	.
L'autrier une paſtorele	.	☆	.	.	.	.
[2] L'autrier un jor après la St. Denis	.	☆	.	.	.	.
L'autrier un jors	.	☆	.	.	.	.
Lès breuil d'un vert feuillage	.	☆	.	.	.	.
Nus chanters mais le mien	.	.	.	.	.	☆
Mus cuer n'eſt mis à moi	.	.	.	.	.	☆
Paſtorel lès un boſchel	.	☆	.	.	.	.
Por conforter mon corage	.	☆	.	.	.	.
Par un très-bel jour de Mai	☆	.	.	.	.	.
[3] Penſer ne doit vilanie	.	.	☆	☆	☆	.
[4] Penſis, chief enclin	.	☆	.	.	.	.
Pré, ne vergié, ne boſcage	.	☆	.	.	.	☆
Quant voi le tens	.	☆	.	.	.	.
Très-penſant d'une amorette	.	☆	.	.	.	.
Erriers. (*Thomas*)	—	—	—	—	—	—
Ainc mais nul jor ne chantai	.	☆	.	☆	.	☆
Bien me ſui aperceus	.	.	☆	☆	.	.
Diex ! qu'eſt le grand dolour	.	.	.	☆	.	☆
Hélas ! je me ſuis donnés	☆	.	.	.	.	.
Je ne luirai mon viſage	.	☆	.	☆	.	☆
Ne doi chanter de foille ne de flor	.	.	.	☆	.	☆
Nus ne fet les maux d'amours	☆	.	.	.	.	.
Onques ne forme mon penſer	.	.	☆	☆	.	☆
Quant la froidure eſt partie	.	☆	.	☆	.	☆
Quant voi le tems repoivier	.	☆	.	☆	.	☆
Tant ai amé & proié	.	.	.	☆	.	☆
Un deſeret y aurai retraite	.	.	.	☆	.	☆
Deſpinais. (*Gautier d'*)	—	—	—	—	—	—
Amanz finz & verais	.	☆	☆	☆	☆	.
Comencement de douce	.	☆	.	.	.	.

[1] Attribuée à Richard de Semilly, dans le manuſcrit de M. de Paulmy.

[2] Au Comte de Bethune, dans le manuſcrit du Roi.

[3] Attribuée à Guyot de Dijon, dans le même manuſcrit.

[4] A Arnoult le Viéleux, dans le même.

	V.	R	P.	S.	C.	N.
Deſconfortez & de joie partiz	.	☆	☆	.	☆	.
[1] Jéruſalem, grant domage	.	☆	.	.	.	.
Outrecuidiers & ma folle	.	☆	.	a	.	.
Puiſqu'il m'eſtuet de ma douleur	.	.	.	☆	.	.
Quant voi yver & froidure	.	.	☆	☆	☆	.
Tous efforciez aurai chanté	.	☆	.	.	.	.
Tout autre ſi con l'aymant	.	.	☆	☆	☆	.
Eſpinais. (Jacques d')	—	—	—	—	—	—
[2] Au comencier de ma nouvel amor	.	.	.	☆	☆	.
Eſquiri. (Jean d')	—	—	—	—	—	—
Jolivetés & boine amors m'enſegne	.	.	(3)	☆	.	☆
Euſtache le Peintre, de Reims.	—	—	—	—	—	—
Amours, coument porroie chanſon	.	.	☆	.	☆	.
Chanter me fet pour mes maux	.	.	☆	.	.	.
Cil qui chantent de fleur ne de	.	.	☆	.	☆	.
Ferme & entier, ſanz me fauſſer	.	.	☆	.	.	.
Force d'amours me deſtraint	.	.	☆	.	☆	.
Nient plus que droiz puet eſtre	.	.	☆	☆	☆	.
Tant eſt amours puiſſanz	.	.	☆	.	☆	.
F.						
Fericre. (Raoul de)	—	—	—	—	—	—
Encore m'eſtuet-il canter	.	.	.	.	.	☆
[3] J'ai oublié pau mes travaux	.	☆	.	.	.	.
L'an ne puet pas à deux	.	.	☆	.	.	.
Par force chant coum esbahis	.	.	☆	☆	☆	☆
[4] Quant je voi les vergiers	.	☆	.	.	.	.
[5] Quand il ne pert fueille ne flours	.	☆	.	.	.	.
Quant li louſſeignols jolis chante	.	☆	.	.	.	☆

[1] Attribuée à Jean de Neuville, dans le manuſcrit du Roi.

[2] A Jean le Cuveliers, dans le même manuſcrit.

[3] Attribuée à Gautier d'Argies, dans le manuſcrit de M. de Paulmy & dans celui de Clairambaut.

[4] A Gilles de Vieux-maiſons; dans celui du Roi.

[5] A Gace Brulé, dans celui de M de Paulmy & celui de Clairambaut; & à Gilles de Vieux-maiſons, ainſi qu'à Raoul de Fertieres, dans celui du Roi.

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
Quant yvers a tel poiſſance	.	☆	.	.	•	.
Se j'ai chanté ce poiſe	.	☆	.	.	.	.
Si ſui du tout à fine amor	.	☆	☆	☆	☆	.
Une haute amor qui eſprent	.	.	☆	☆	☆	.
Ferris. (Lambers)	—	—	—	—	—	—
Amours qui m'a du tout en ſa	.	.	☆	☆	☆	☆
Li très-doux tans ne la ſaiſon	.	.	☆	☆	☆	.
Ferté. (Meſſire Hugues de la)	—	—	—	—	—	—
En talent ai ke je die.....on	.	☆	.	☆	.	☆
[1] Je chantaſſe volontiers liement	.	☆	.	.	.	☆
Or ſoi mes a convenu	.	☆	.	☆	.	☆
Fournival. (Richard de)	—	—	—	—	—	—
Ades m'eſtoye	☆	.	.	.	.	.
Ainc ne vi grand	☆	☆	☆	☆	.	☆
Ce fut l'autrier en un	.	.	☆	☆	☆	.
Chaſcun, qui de bien amer cuide avoir non	.	.	.	.	☆	.
[2] Gente m'eſt la ſaiſon	.	☆	.	☆	.	☆
Joie d'amours ne puet	☆	.	.	.	.	.
L'amour demand ou che en franche	☆	.	.	.	.	.
Lon tans me ſuis eſcondis	☆	.	.	.	.	.
Mere au Roi omnipotent	☆	.	.	.	.	.
Oiés Seigneur pere rens pas oiſeuſe	☆	.	.	.	.	.
Par mintes fois penſé ai	☆	.	.	.	.	.
Puiſqu'il m'eſtuet de ma dolor	☆	.	.	.	.	☆
[3] Quant chante oiſiaux	☆	☆	.	☆	.	☆
[4] Quant chiet la foille	☆	☆	.	☆	.	☆
Quant jou voi la douce ſaiſon d'eſté	☆	.	.	.	.	.
Quant la juſtice eſt faiſié	☆	.	.	.	.	.
Se j'avoie pooire	☆	.	.	.	.	.
Talent avoit d'amer	☆	.	.	.	.	.
Tex s'entremet de garder	.	☆	.	.	.	.
Un chaſcun qui de bien amer	.	.	☆	.	.	.

[1] Attribuée au Chatelain de Coucy dans tous les autres manuſcrits ; mais on n'avoit pas examiné qu'il n'y a que les deux premiers vers de ſemblables.

[2] Attribuée à Richard de Semilly, dans le manuſcrit du Roi.

[3] Idem.

[4] Idem.

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
Fremeaux de Lille. (*Jean*)						
[1] De loial amor	☆	☆	.	.	.	☆
[2] Ma bone foi & ma loyal	.	☆	☆	☆	☆	.
Onques ne chantai	.	☆	.	.	.	.
G						
Gace Brulé. (*Monſeigneur*)	—	—	—	—	—	—
A la douçor de la belle ſaiſon	.	.	☆	☆	☆	.
A la joie que deſir tant	.	☆	.	.	.	☆
[3] A l'entrant d'un douz termine	.	.	☆	☆	☆	.
A malaiſe eſt qui s'eſt	.	☆	.	.	.	.
Au renouviau de la douçor d'eſté	.	☆	☆	☆	☆	.
Avril ne mai, froidure ne le tems	.	.	☆	☆	☆	.
Biaux m'eſt étés	.	☆	.	.	.	☆
Bien ai l'amor dont l'on cuide	.	☆	☆	☆	☆	.
Chanter me pleſt qui de joie eſt norri	.	☆	☆	☆	☆	.
Chanter m'eſtuet irrément	.	.	☆	☆	☆	.
Cil qui d'amors me conſeille	.	☆	☆	☆	☆	.
[4] Cil qui tous les maus as	.	☆	.	.	.	.
Compagnon je ſai tel	.	☆	.	.	.	☆
Contre le froid	.	☆	.	.	.	.
Contre le tens que voi	.	.	☆	☆	☆	.
Dame merci	.	☆	.	.	.	.
[5] D'amors qui ma tolu à moi	.	.	☆	.	.	.
De bien amer grande joie	.	.	☆	☆	☆	.
De bone amor & de loyal	☆	☆	☆	☆	☆	☆
Deſconfortés, plein de dolor & dire	☆	☆	(a)	☆	(a)	☆
[6] Deſconfortés, plein dire & de péſance	.	☆	(a)	(a)	(a)	.
Deſormès veuille voir	.	☆	.	.	.	.
Douce dame grez & graces	.	☆	☆	☆	☆	.
En cil tens que je voi	.	☆	.	.	.	☆
Encore à ſi grande poiſſance	.	.	☆	☆	☆	.
En douz tens & en débonere	☆	☆	☆	☆	☆	.

[1] A Jacques le Viniers, dans le manuſcrit de Noailles.

[2] A Gayot de Dijon, dans le même manuſcrit du Roi.

[3] A Joſſelins de Dijon, dans le manuſcrit du Roi.

[4] Attribuée à Blondeau de Neſle, dans le manuſcrit de M. de Paulmy.

[5] A Chrétien de Troye, dans Noailles.

[6] A Vielard de Corbie, dans Noailles.

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
En tous tans Madame	·	☆	·	·	·	·
[1] Fine amour & bone eſpérance	·	·	☆	·	·	·
Fine amour & bone & franche	·	·	·	·	☆	·
Foille, flour, ne rouſée	·	☆	·	·	·	·
Grant péchié fet que de chanter	·	☆	☆	(a)	☆	·
Ja de chanter en ma vie	·	☆	a	(a)	(a	·
J'ai été lon tens hors du pais	·	·	☆	☆	☆	·
[2] J'ai oublié poine & travaux	·	·	☆	·	·	·
Je n'eu pieça nul talent	·	☆	·	·	·	·
Je ne puis pas ſe loing	·	☆	☆	☆	☆	·
[3] Ire d'amors qui en mon cuer repaire	·	·	·	·	☆	·
Iriez & deſtrois & penſis	·	·	☆	☆	☆	·
L'an que fine foille	·	☆	·	·	·	☆
L'an que voi l'erbe	·	☆	·	a	·	·
[4] Li biaux eſtez	·	☆	·	·	·	·
Li conſirrers de non	·	☆	·	·	·	·
Li oiſellons de mon pais	·	☆	☆	·	·	·
[5] Li plus dèſconfortés du mont	·	·	☆	·	·	·
Li pluſors ont d'amors	☆	☆	☆	☆	·	☆
Mains ai joie que ne ſueil	·	·	☆	·	·	·
Mel n'eſt quant voi	·	☆	·	·	·	·
Merci amours qui eſt il	·	☆	·	·	·	·
[6] Mout ai eſté longement	·	☆	·	·	·	·
Ne mi font pas acoiſon de chanter	·	☆	·	☆	☆	·
Ne puis faillir à bone chançon	·	·	☆	☆	☆	·
[7] N'eſt pas à ſoi qui aime coriaument	·	·	☆	☆	☆	·
Oez pourquoi plaing & ſopir	·	·	☆	·	·	·
Penſis d'amors vueil retrere	☆	☆	☆	☆	☆	·
Por ce dame grez	☆	·	·	·	·	·
[8] Pour verdure ne por prée	·	☆	(a)	(a	(a)	·
Quant bone dame & fine amor	·	☆	☆	☆	☆	·
Quant define fueille & flor	·	·	☆	☆	☆	·

[1] A Pierre de Molins, dans le manuſcrit du Roi.

[2] Attribuée à Giles de Vieuxmaiſons, dans le manuſcrit du Roi, ainſi qu'à Raoul de Ferieres.

[3] Le Dante l'attribue à tort au Roi de Navarre.

[4] A Simon d'Authie, dans le manuſcrit de M. de Paulmy.

[5] Au Vidame de Chartres, dans le manuſcrit du Roi.

[6] A Jean de Neuville, dans le même manuſcrit.

[7] A Gautier d'Argies, dans le manuſcrit du Roi.

[8] Au Chatelain de Coucy, dans le roman de ſes amours.

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
Quant de ſoulas	·	☆	·	·	·	·
[1] Quant fine amors	·	☆	·	·	·	·
Quant fleurs & glais	·	·	☆	☆	☆	·
Quant je vois la noif remiſe	·	☆	☆	☆	☆	·
Quant je vois l'erbe reprendre	·	·	☆	·	·	·
Quant l'erbe meurt	·	☆	☆	☆	☆	·
Quant li tens reverdoie	·	☆	·	·	·	☆
Quant ma mene	·	☆	·	·	·	·
Quant reverdit la glais	·	☆	·	·	·	·
Quant voi & geil & froidure	·	☆	☆	·	·	·
Quant voi la flor boutonner	·	☆	☆	☆	☆	·
Quant voi le tens bel & cler	·	☆	☆	☆	☆	·
Quant voi paroir la fueille	·	·	☆	☆	☆	·
Que bien aimer granti	·	☆	·	·	·	·
Qui ſert de fauſſe proiere	·	·	☆	☆	☆	·
Sanz attente de gueredon	·	☆	☆	·	·	·
Savez pourquoi plait	·	☆	(a)	(·)	a	☆
Si grand déduis ne ſi ſouveraine	☆	·	·	·	·	·
Sorpriz d'amours & plains d'ire	·	☆	☆	☆	☆	·
Tant de ſolas comme j'ai por	·	·	☆	☆	☆	·
Tant m'a mené force de	·	·	☆	☆	☆	·
Gaidifer.	—	—	—	—	—	—
Amours ki ſur tous a pooir	☆	·	·	·	·	·
Je me cuidoie bien tenir	☆	·	·	·	·	·
Las! pourkoi ris ne jus	☆	·	·	·	·	·
Par grant effors m'eſtuet dire	☆	·	·	·	·	·
Quant Dieus ne veut tout ſi ſaint	☆	·	·	·	·	·
[2] *Gevenci. (Sire Adam de)*	—	—	—	—	—	—
Amis Guillaume, ami ſi ſage	·	☆	·	·	·	☆
Aſſez plus que d'eſtre amis	·	☆	·	·	·	☆
Compains jéhan, un jeu	·	☆	·	·	·	☆
La douce concordance	·	☆	·	·	·	☆
Marvi loial voloir	☆	☆	·	·	·	☆
Per li ſervir en bonne	·	☆	·	·	·	☆

[1] Au Roi de Navarre, dans le manuſcrit de Paulmy & de Clairambaut.

[2] Il y a deux Chanſons de Gevenci, dont tous les couplets ſont en muſique différente dans le manuſcrit du Roi. C'eſt une choſe peu commune.

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
Si que fortune d'amors	.	☆	.	.	.	☆
Trop eſt coutumiere	.	☆	.	.	.	☆
Gobin, de Reims.	—	—	—	—	—	—
On ſoloit à en arriere	.	.	☆	☆	☆	.
Pour le tems qui verdoie	.	.	☆	☆	☆	.
Gontiers, de Soignies.	—	—	—	—	—	—
A la joye des oiſeaux	.	.	.	☆	.	☆
Bel m'eſt quant voi naitre le fruit	.	.	.	☆	.	☆
Chanter m'eſtuet de recomens	.	.	.	☆	.	☆
Doloureuſement coment	.	.	.	☆	.	☆
Douce amors qui m'a talenti	.	.	.	☆	.	☆
Je n'en puis mon cuer blamer	.	.	.	☆	.	☆
La flors nouvele qui reſplane	.	.	.	☆	.	☆
L'an quant voi eſclaircir	.	.	.	☆	.	☆
L'an que la froidor	.	.	.	☆	.	☆
L'an que la ſaiſons s'agent	.	.	.	☆	.	☆
L'an que li bouillon	.	.	.	☆	.	☆
L'an que li dous chans	.	.	.	☆	.	☆
Li tans novaus & la douçours	.	.	.	☆	.	☆
Li tans que foille & flors deſtruit	.	.	.	☆	.	☆
Ne me done pas talent	.	.	.	☆	.	☆
Quant joi & bel	.	.	.	☆	.	☆
Quant joi tentir & bas & haut	.	.	.	☆	.	☆
Quant li beaus tens a nous	.	.	.	☆	.	☆
Se li oiſiel baiſent lor chant	.	.	.	☆	.	☆
S'offers me ſuis de chanter	.	.	.	☆	.	☆
Tant ai mon chant	.	.	.	☆	.	☆
Uns maus k'aime	.	.	.	☆	.	☆
Yver aproiſme & la ſaiſons	.	.	.	☆	.	☆
Grieviler.	—	—	—	—	—	—
Amours envoiſié	☆	.	.	.	.	.
Dolens, irés, plains d'ardure	☆	.	.	.	.	.
Entre raiſon & amour	☆	.	.	.	.	.
Joli amours ki m'a en ſa	☆	.	.	.	.	.
Joli eſpoirs & amoureux	☆	.	.	.	.	.
Pour boine amour & ma dame	☆	.	.	.	.	.
Guyot, de Dijon.	—	—	—	—	—	—
Amours m'a aſſiſe rente	.	☆	.	.	.	.
Amours m'ont ſi enſeignié	.	☆	.	.	.	☆

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
[1] Bien cuidai toute ma vie	.	✡	.	.	.	.
Chanterai par mon corage	.	✡	(a)	(a)	(a)	.
Contre le dous tens nouvel	.	✡	.	.	.	.
Deſormais eſt raiſons	.	✡	.	.	.	.
D'amors me doit ſouvenir	.	✡	.	.	.	.
[2] De mon dolereus vous	.	✡	.	.	.	.
Hélas qu'ai forfait	.	✡	.	.	.	(a)
[3] Joie ne gueredon d'amors	.	✡	.	.	.	.
Li dous tens nouviau	.	✡	.	.	.	(a)
[4] Ma bone foi & loïauté	.	✡	.	.	.	.
[5] Penſer ne doit villenie	.	✡	.	.	.	.
[6] Qnant je vois plus felons	.	✡	.	.	.	✡
Quant li dous eſtés	.	✡	.	.	(a)	.
[7] Uns maus come mais ne	.	✡	.	.	.	.
H.						
Hedin. (Jacques)	—	—	—	—	—	—
Je chante coume dervez	.	.	✡	✡	✡	.
Se part mon chant mi pouvoie	.	.	✡	✡	✡	.
Hugues Chatelain, d'Arras.	—	—	—	—	—	—
[8] Aller m'eſtuet la où je le trouvai	.	.	.	✡	.	✡
Hugues li Maroniers.	—	—	—	—	—	—
Robert or me conſeilliés	.	.	.	✡	.	.
I.						
Jean de la Fontaine, de Tournay.	—	—	—	—	—	—
Amours me fait de cuer joli canter	✡	.	.	.	.	.

[1] Attribuée dans le même manuſcrit à Pierre de Beaumarchais.

[2] Attribuée à Gillebert de Berneville, dans Noailles.

[3] Au Tréſorier de Lille, dans le manuſcrit de M. de Paulmy, & à Chetien de Troye dans Noailles.

[4] A Fremeau de Lille dans le Roi, Paulmy, & Clairambaut.

[5] A Jean Errars, dans Paulmy.

[6] Cette Chanſon & la précédente ont à la fin de chaque couplet un refrain de pluſieurs chanſons, vraiſemblablement en vogue dans ce tems là.

[7] A Gontier de Soignies, dans Noailles.

[8] A Gilles le Viniers, dans Paulmy & Clairambaut.

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
Jean l'Orgueneur.	—	—	—	—	—	—
Amours qui fait de moi tout ſon coment.....	.	.	.	☆	.	.
Au tens que voi la froidure.....	.	.	☆	☆	☆	.
Jean, (Petit) peut-être l'Orgueneur.	—	—	—	—	—	—
J'ai amé très-tout mon vivant.....	☆	.	.	.	.	.
Joſſelins, de Dijon.	—	—	—	—	—	—
A l'entrée d'un doux.....	.	☆	.	.	.	☆
Par une matinée.....	.	☆	.	.	.	☆
K.						
Kaukeſel. (Maître Guibert de)	—	—	—	—	—	—
Chanter vaudrai d'amours.....	.	.	.	☆	.	.
Fins cuers enamorés.....	.	☆	.	.	.	☆
Quant voi le dous tems.....	.	.	.	☆	.	.
Un chant nouvel.....	.	☆	.	.	.	☆
L.						
Laceni. (Oudart de)	—	—	—	—	—	—
[1] Amours & deſduis & joie.....	.	☆	.	.	.	☆
D'Amours vient joie & hor.....	.	.	☆	.	☆	.
[2] Flor qui s'eſpant.....	.	.	☆	☆	☆	.
La Chevre, de Reims.	—	—	—	—	—	—
[3] Bien s'eſt amors honiè.....	.	.	☆	.	.	.
Jamais portant glaire.....	.	☆	.	.	.	.
Jamais portant que l'ame.....	.	☆	.	.	.	.
[4] Plaindre m'eſtuet de la bele.....	.	.	☆	.	.	.
Qui bien veut amors.....	.	☆	.	.	.	.
Lambert, l'Aveugle.	—	—	—	—	—	—
L'autrier quant cors fut eſclarcis.....	.	☆	.	.	.	.
Le Moine, de Saint Denis.	—	—	—	—	—	—
Amors m'a épriſe.....	.	☆	.	.	.	.
Amours me doit ſouvenir.....	.	☆	.	.	.	.

[1] Attribuée au Vidame de Chartres, dans le manuſcrit du Roi.
[2] Auſſi à Gilles le Viniers, dans le manuſcrit de Noailles.
[3] A Robert de Reims, dans Clairambaut.
[4] Idem.

Et

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
Et mon Dieu, c'eſt la rage	.	☆	.	☆	.	☆
Le Tréſorier de Lille, ou *Pierre le Borgne.*	—	—	—	—	—	—
Haut honor d'un commandement	.	.	☆	.	.	.
[1] Joie ne guerdon d'amors	.	.	☆	.	.	.
Li louſeignols que j'oi	☆	☆	☆	.	.	☆
Louvois. (Meſſire Jean de Louvois)	—	—	—	—	—	—
Chant ne me vient de verdure	.	☆	.	.	.	.
M.						
Mailli. (Meſſire Bouchart de Mailli)	—	—	—	—	—	—
Trop me puis de chanter taire	.	☆	.	.	.	☆
Maiſons. (Gilles de)	—	—	—	—	—	—
Je chant, més c'eſt mauvés ſignes	.	.	☆	☆	☆	.
[2] J'oi tout avant blaſme puis voir	.	.	☆	☆	☆	.
Maiſons. (Jean de)	—	—	—	—	—	—
Je ne cuit pas qu'en amors traïſon	.	.	☆	☆	☆	.
Marberolles. (Robert de)	—	—	—	—	—	—
[3] Chanter m'eſtuet, car pris m'en eſt	.	.	☆	☆	☆	.
Qui d'amors a remembrance	.	☆	.	☆	☆	☆
Sire Dex! en tante guiſe	.	☆	(2)	☆	(4)	.
Marche. (Monſeigneur le Comte de la)	—	—	—	—	—	—
L'autrier chevauchoie ſous par une contrée	.	.	☆	☆	☆	.
[4] Puiſque d'amours m'eſtuet les maux	.	.	☆	☆	☆	.
Tout autre ſi com li Rubiz	.	.	☆	☆	☆	.
Martin le Béguin, de Cambray.	—	—	—	—	—	—
Boine aventure ait madame	☆	.	.	.	.	.
Loiaus amours, bone de fine	☆	.	.	.	.	.

[1] A Guyot de Dijon, dans le manuſcrit du Roi; & à Chrétien de Troyes, dans Noailles.

[2] Ces deux chanſons ſont attribuées à Gilles de Vieuxmaiſons, dans Noailles.

[3] Attribuée à Gilles de Vieuxmaiſons, dans le manuſcrit du Roi.

[4] A Jean Erars, dans Clairambaut.

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
Loiaus desirs & pensée jolie	✲	.	.	.	.	.
Pour demeurer en amour	✲	.	.	.	.	.
Mathieu, le Juif.	—	—	—	—	—	—
Par grand franchise me convient	.	.	(a)	✲	(a)	.
Por autrui mouvai mon chant	.	.	.	✲	.	.
Mathieu de Gant, le Clers.	—	—	—	—	—	—
Com plus aim & mains ai joie	✲	.	.	.	.	.
De faire cançon envoisie	.	✲	.	✲	.	.
Je sers amors en mon pooir	.	✲	.	✲	.	✲
Mahieu de Gant, respondés	.	.	✲	✲	✲	.
Mahieu, jugiès se une dame	.	.	✲	✲	✲	.
Onques de chanter en ma vie	.	.	✲	✲	✲	.
Mauvoisin. (Robert de)	—	—	—	—	—	—
Au tens d'esté que voi vergier florir	.	.	✲	✲	✲	.
Moniot, d'Arras. (Jean)	—	—	—	—	—	—
A l'entrant de la saison	.	✲	.	.	.	✲
A ma dame ai pris congié	✲	✲	.	.	.	✲
Amors me fait renvoisier	✲	✲	(a)	.	(a)	✲
Amors, n'est pas j'en die	✲	✲	✲	✲	✲	✲
Amors, s'onques en ma vie	.	.	✲	✲	✲	.
Après le définiment	.	✲	.	.	.	.
Chansonette à un chant	✲	✲	.	.	.	✲
Ce fu un mai au douz tens gai	.	.	✲	✲	✲	.
Dame, ains que je voise	.	✲	.	.	.	✲
De joli cuer enamorée	.	.	✲	✲	✲	.
Encoir à si grand poissance	.	✲	.	.	.	✲
Li doux termine m'agrée	.	✲	✲	.	.	✲
[1] Ne me done pas talent	✲	✲	a	.	(a)	.
Nus n'a joie ne solaz	✲	✲	✲	.	✲	.
Plus ami que ne soloie	.	✲	.	.	.	✲
Quant voi les près florir	.	✲	.	.	.	✲
Moniot, de Paris. (Jean)	—	—	—	—	—	—
A une ajornée	.	.	✲	✲	✲	.
Au nouviau tems que nait la violette	.	.	✲	✲	✲	.
De haut lieu muet la cançon	✲	.	.	.	.	.

[1] Attribuée à Gontiers de Soignies, dans Noailles.

	V.	R	P.	S.	C.	N.
Je chevauchoie l'autrier	·	·	☆	☆	☆	·
L'autrier par un matinet	·	·	☆	☆	☆	·
Li tens qui raverdoie	·	·	☆	☆	☆	·
Lonctens ai mon tens uſé	·	·	☆	☆	☆	·
Pour mon cuer reſſeccier	·	·	☆	☆	☆	·
Quant j'oi chanter l'aloette	·	·	☆	☆	☆	·
Qui bien aime à tart oublié	☆	·	·	·	·	·
Qui veut amors maintenir	·	·	☆	☆	☆	·
Moulins. (Meſſire Pierre de)	—	—	—	—	—	—
Chanter me fait ce dont	·	·	·	☆	·	·
Fine amor & bone	·	·	·	☆	·	·
Quant foilliſſent li bocage	·	·	·	☆	·	·
Tant ſai d'amors	·	·	·	☆	·	·
N.						
Nêle. (Pierot de)	—	—	—	—	—	—
Douce vierge roiſne	☆	·	·	·	·	·
Neuville (Jean de)	—	—	—	—	—	—
Amors à qui toujors	·	☆	·	·	·	·
[1] A tous amans	·	☆	·	·	·	·
D'amors me plain ne ſui	·	☆	·	·	·	·
[2] Deſoremais eſt raiſons	·	☆	·	·	·	·
En tout le mont ne truis	·	☆	·	·	·	·
Gautier de Formeſeles	·	☆	·	·	·	·
Guillaume li Viniers, amis	·	☆	·	·	·	·
[3] Jheruſalem grant	·	☆	·	·	·	·
La douçor d'eſté	·	☆	·	·	·	·
L'an que la froidure faut	·	☆	·	·	·	·
[4] L'autrier par un matinet	·	☆	·	·	·	☆
Li dous tens de paſcor	·	☆	·	·	·	·
[5] Mout ai été longement	·	☆	·	·	·	·
[6] Mout m'abéli	·	☆	·	·	·	·

[1] Auſſi attribuée à Alars de Caus, dans le manuſcrit du Roi.

[2] Attribuée à Guiot de Dijon, dans le manuſcrit du Roi.

[3] Dans le même manuſcrit, elle eſt ſous le nom de Gautier d'Eſpinais.

[4] A Colars le Bouteiller, dans le manuſcrit de Paulmy.

[5] A Gaſſe, dans le même manuſcrit

[6] A Marie de Dregnau de Lille, dans le même manuſcrit, & dans celui de Noailles.

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
Puiſqu'enſi l'ai entrepris	.	☆	.	.	.	.
Quant je voi par la	.	☆	.	.	.	.
Quant li boſcages retentit	.	☆	.	☆	☆	.
Quant voi la flor	.	☆	(a)	.	.	.
Quant voi fenir yver	.	☆	.	.	.	.
O.						
Oiſi. (Meſſire Hugues d')	—	—	—	—	—	—
En lax que chevalier	.	☆	.	☆	.	.
[1] Maugrez tous ſains	.	☆	.	☆	.	☆
Oſtun. (Jacques d')	—	—	—	—	—	—
Bele, ſage, ſimple & pleſant	.	.	☆	☆	☆	.
P.						
Paon. (Philipe)	—	—	—	—	—	—
Se felon & lozengier	.	.	☆	☆	☆	.
Pierre. (Robert de la)	—	—	—	—	—	—
Cele que j'aime	.	☆	.	.	.	.
Contre le doux tens de may ..s	☆	.	.	.	.	.
[2] Hé amors	.	☆	.	.	.	.
J'ai chanté mout liement	.	☆	.	.	.	.
Joliment me doit chanter	.	.	.	.	.	☆
Je chantai de ma dolor	.	☆	.	.	.	.
Je ne cuidai mais chanter	☆	.	.	.	.	.
Par maintes fois ai chanté liement	☆	.	.	.	.	.
Si j'ai chanté	.	.	.	☆	.	.
Prince, de Morée.	—	—	—	—	—	—
Au nouviau tems que j'oi	.	☆	.	.	.	.
Loiaux amors qui m'alume	.	☆	.	.	.	.
Q.						
Quarignon. (Renier de)	—	—	—	—	—	—
Andrieu dou che	.	.	.	☆	.	.
Jehan, li quiex a miendre	.	.	.	☆	.	.

[1] A Gace Brulé, dans Clairambaut.
[2] Attribuée à Guilbert de Berneville, dans Paulmy.

R.	V.	R.	P.	S.	C.	N.
Renti. (Jean de)						
Amours par ſa courtoiſie	·	·	·	✲	·	✲
J'ai grand pieca delacé de chanter	·	·	·	✲	·	✲
Jehan Bretel, un chevalier	·	·	·	✲	·	✲
Je m'eſmerveille forment	·	·	·	✲	·	✲
L'autrier errai	·	·	·	✲	·	✲
* Li roſſignols jolis	·	·	·	✲	·	✲
N'eſt pas ſage qui enprent	·	·	·	✲	·	✲
Onques ne ſent chançon	·	·	·	✲	·	✲
Plus ke mais ne ſuel	·	·	·	✲	·	✲
Qui n'auroit bone amour	·	·	·	✲	·	✲
Se che n'eſtoit pour dame	·	·	·	✲	·	✲
Se loïautés en amour pooit	·	·	·	✲	·	✲
Robert, de Reims.	—	—	—	—	—	—
Bergier de ville champêtre	·	·	(a)	·	✲	·
L'autrier de joute	·	·	·	·	✲	·
Quant voi le douz tens venir	·	·	✲	✲	✲	·
Quand feuilliſſent li buiſſon	·	·	·	·	✲	·
[1] Qui bien veut amors deſcrire	·	·	✲	✲	✲	✲
Rogerin, de Cambray.	—	—	—	—	—	—
Nouvele amour qui ſi m'agrée	·	·	✲	✲	✲	·
S						
Sauvage, d'Arras.	—	—	—	—	—	—
Amour qui fait de moi tout ſon	·	·	·	·	·	✲
[2] Quant li tens pert ſa chalor	·	·	✲	✲	✲	·
[3] Quant voi paroir la feuille	·	✲	·	·	·	·
Robert de Bethune	·	✲	·	·	·	·
Sauvage de Bethune.	—	—	—	—	—	—
[4] Quant voi paroir la fueille	·	✲	·	·	·	✲
Sauvale Coſſes.	—	—	—	—	—	—
Amors qui fait de moi tout ſon coment	✲	·	·	·	·	·

* Chaque couplet commence par le mot qui a fini le précédent.

[1] Attribuée à la Chevre, de Reims, dans Noailles.

[2] A Gautier d'Argies, dans les manuſcrits du Roi & de Noailles.

[3] A Sauvage de Bethune, dans le même.

[4] A Sauvage d'Arras, dans le même.

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
Semilli. (*Richart de*)	—	—	—	—	—	—
Ame ne vi grant hardement	.	☆	.	.	.	.
Chançon ferai plain d'ire & de penſée	.	.	☆	☆	☆	.
Dex s'entremet de garder	.	.	.	.	.	☆
De chanter m'eſt pris corage	.	.	☆	☆	☆	.
[1] Gente m'eſt la ſaiſon d'eſté	.	☆	.	.	.	.
J'aime la plus ſade riens qui ſoit	.	.	☆	.	.	.
Je chevauchai l'autrier la matinée	.	.	☆	☆	☆	.
[2] L'autrier chevauchai mon chemin	.	.	☆	☆	☆	.
L'autrier tout ſeus chevauchoie	.	.	☆	☆	☆	.
Mult ai chanté, rien ne mi peut valoir	.	.	☆	☆	☆	.
Par amors ferai chançon	.	.	☆	☆	☆	.
Nous venions l'autrier de joer	.	.	☆	.	.	.
[3] Quant chiet la fueille	.	☆	.	.	.	.
Quant la ſaiſon renouvele	.	.	☆	☆	☆	.
[4] Quant chante oiſiaux	.	☆	.	.	.	.
Sendrart ou *Sendrat.*	—	—	—	—	—	—
Doy home ſont auquiſtout d'un eage	☆	.	.	.	.	.
[5] *Soignies.* (*Gautier de*)	—	—	—	—	—	—
Au tens gent qui raverdoie	.	.	☆	☆	☆	.
Conbien que j'aie démoré	.	.	☆	☆	☆	.
Dolerouſement tourmenté	.	☆	.	.	.	.
El mois d'eſté qui li tens raſſoage	.	.	☆	.	.	.
Li tens noviaux & la doçor	.	.	.	.	.	☆
L'an que floriſt la bruiere	.	☆	.	.	.	.
Merci amors, or ai mèsfet	.	.	☆	.	.	.
Quant j'oi tentir haut & bas	.	☆	.	.	(a)	.
Tant ai mon chant entrelaiſſiés	.	☆	.	.	.	.
Soiſſons. (*Raoul de*)	—	—	—	—	—	—
Chançon m'eſtuet & fere, & comencier	.	☆	☆	☆	☆	.
Quant je voi & fueille & flor	.	.	☆	☆	☆	.

[1] A Richard de Fournival, dans le même.

[2] A Jean Erars, dans le manuſcrit du Roi.

[3] A Richard de Fournival, dans le même.

[4] Idem.

[5] Peut être ce Gautier de Soignies eſt-il le même que Gontiers de Soignies. Cependant aucune chanſon n'eſt donnée de l'un à l'autre, dans les différens manuſcrits.

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
Quant voi la glaie meure	☆	☆	.	.	.	.
Roys de Navare, ſire de Vertu	.	☆	☆	☆	☆	.
Soiſſons. (Thierry de)	—	—	—	—	—	—
A la plus ſage & à la plus vaillant	.	.	☆	.	(a)	.
Amis Harchier, cil autre chanteor	.	.	☆	.	.	.
Chançon legiére à chanter	.	.	☆	.	.	.
Deſtrece de trop amer	.	.	☆	.	.	.
[1] Encor n'eſt pas réſon	.	.	☆	.	.	.
Helas! ere ai-je trop duré	.	.	☆	.	.	.
T.						
Tarduis. (Joſeph)	—	—	—	—	—	—
L'an queles jours ſunt	.	☆	.	.	.	.
L'on nues mes d'avrill	.	☆	.	.	.	.
Thibaut, d'Amiens.	—	—	—	—	—	—
J'ai un cueur trop lent	.	.	.	☆	☆	.
Thibaut, Comte de Champagne, & Roi de Navarre.	—	—	—	—	—	—
[2]. A enviz ſent mal qui ne l'apris	.	☆	☆	☆	☆	☆
. Amours me fait comencier une chançon	.	☆	.	.	☆	☆
. Anſis comme unicorne ſui	☆	☆	☆	☆	☆	.
. Autant plein de felonie	.	☆	☆	☆	☆	☆
. Bauduin, ils ſont dui amant	(a)	☆	.	.	.	☆
. Bien me cuidoie partir	☆	☆	☆	☆	☆	☆
. Bons Roi Thibaut, Sire, conſeillés moi	.	☆	☆	(a)	.	.
. Chançon ferai que talent m'en eſt pris	.	☆	☆	☆	☆	☆
. Chanter m'eſtuet, que ne m'en puis tenir	.	☆	☆	☆	☆	☆
. Comencerai à faire un lai	.	☆	.	.	.	☆
. Contre le tans qui desbriſe	.	☆	☆	☆	☆	.
. Couſtume eſt bien, quant l'on tient	.	☆	☆	☆	☆	.
. Cuens, je vous port un jeu	.	☆	☆	☆	☆	☆
. Dame, cil voſtres fin amis	.	☆	☆	☆	☆	☆
— Dame d'amors	.	☆	.	.	.	.
. Dame enſi eſt qu'il m'en convient aler	.	☆	☆	☆	☆	.
. Dame l'on dit, que l'on meurt bien de joie	.	☆	☆	☆	☆	☆

[1] Attribuée à Guillaume le Viniers, dans le manuſcrit du Roi.

[2] Les chanſons marquées par un point, ſont dans l'édition de M. de la Ravaliere.

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
. Dame merci, une riens vos demant	.	✲	✲	✲	✲	✲
. De chanter ne me puis tenir	.	✲	✲	✲	✲	✲
. De fine amor vient ſcience & beauté	.	✲	✲	✲	✲	✲
. De grant joie me ſuiz touz eſmeuz	.	✲	✲	✲	✲	✲
. De grant travail & de petit exploit	.	.	✲	✲	✲	.
. De ma dame ſouvenir	.	✲	✲	.	✲	.
. De novel m'eſtuet chanter	.	✲	✲	✲	.	.
. De tous mes maux, n'eſt nus plus plaiſans	.	✲	✲	✲	✲	✲
. Diex eſt enſi come li pélicans	.	✲	✲	✲	✲	✲
. Douce Dame, tout autre panſement	.	✲	✲	.	.	.
. Dou très-donc non à la Vierge Marie	✲	✲	✲	✲	✲	✲
. En chantant voel ma dolour deſcouvrir	.	✲	✲	✲	✲	✲
. En mai la rouſée, que neſt la flor	.	✲	.	.	(a)	.
. Enpereres ne rois n'ont nul pooir	.	✲	✲	.	✲	.
. Feuille ne flors ne vaut rien	✲	✲	✲	✲	✲	✲
. J'aloie l'autre ier errant	.	✲	.	.	✲	✲
. Je ne puis pas bien mettre en non chaloir	✲	✲	✲	✲	✲	✲
. Je ne vois mais nului, qui gieu ne claim	✲	✲	✲	✲	✲	✲
[1] . Je n'ox chanter trop tard ne trop ſouvent	.	.	✲	.	✲	✲
. L'autre ier par la matinée	.	✲	✲	.	.	.
. L'autre nuit en mon dormant	.	✲	✲	✲	✲	✲
. Les douces dolors	.	✲	✲	✲	✲	✲
. Li douz penſers & li douz ſovenirs	.	✲	✲	✲	✲	✲
. Li roſſignoz chante tant	.	✲	✲	.	.	.
. Mauvès arbres ne puet florir	.	✲	✲	✲	✲	✲
. Mi grant deſir & tui mi grief torment	✲	✲	✲	✲	✲	✲
. Nus hom ne puet ami reconforter	.	✲	✲	✲	✲	✲
. Ne por mau tens ne por gelée	.	✲	✲	(a)	✲	✲
. Par Dieu, ſire de Champagne & de Brie	.	✲	✲	✲	✲	✲
. Phelipe, je vous demant	.	✲	✲	✲	✲	✲
. Phelipe, je vous demant k'eſt devenu	.	✲	✲	✲	✲	✲
. Pour couſe d'amer me due	✲	✲	✲	✲	✲	✲
. Pour conforter ma péſance	.	✲	✲	✲	✲	✲
. Pour froidure ne pour yver felon	.	✲	✲	✲	✲	✲
[2] Puiſqu'il m'eſtuet de ma dolor	✲	✲	.	.	.	.

[1] Attribuée au Comte de Braine, ainſi qu'au Roi de Navarre, dans le manuſcrit de Noailles & dans celui du Roi.

[2] Dans la Table ancienne du manuſcrit du Roi, cette chanſon eſt attribuée au Roi de Navarre. Cependant à la tête de la chanſon, on voit écrit en lettres vertes, *Maître Richart*, ſans doute de *Fournival*; car le manuſcrit de Noailles la lui donne deux fois. Celui de Clairambaut la donne à Gautiers d'Eſpinais.

Quant

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
. Quant fine amors me prie que je chant	·	·	☆	·	·	·
. Qui plus aime plus endure	·	☆	☆	☆	☆	☆
. Robert, veez de perron	·	☆	☆	·	·	·
. Rois Thiebaut, ſire, en chantant	·	☆	☆	☆	☆	☆
. Savés, pourquoi amors a non amours	☆	·	·	·	·	·
. Signor, ſaciès ki or ne s'en ira	·	·	☆	·	·	·
. Si j'ai lonc tens été en Romanie	·	·	·	·	·	·
. Sire, loez moi à choiſir	·	☆	☆	☆	☆	·
. Sire, ne me celés mie	·	☆	☆	☆	☆	☆
. Tant ai amors ſervies longuement	·	☆	☆	☆	☆	☆
. Tout autre ſi com fraint nois & yver	·	☆	☆	☆	☆	☆
. Tout autre ſi com l'ente fet venir	·	☆	☆	☆	☆	☆
[1] . Très-haute amors, ki tant s'eſt abaiſſée	☆	☆	·	·	·	·
. Une chançon encor voil	·	☆	☆	☆	☆	☆
. Une choſe, Bauduin, vous demande	·	☆	·	·	·	☆
. Une dolors enoſſée	·	☆	·	·	·	·
Trie. (Jean de)	—	—	—	—	—	—
Bone dame me proie	·	☆	·	·	·	·
Li lons conſirs	·	☆	·	☆	·	☆
V.						
Veau Guillaume.	—	—	—	—	—	—
J'ai amé treſtout mon vivant	·	·	☆	☆	☆	·
Vieuxmaiſons. (Meſſire Pierre Gillet de)	—	—	—	—	—	—
[2] A l'entrant del tans ſauvage	·	☆	·	·	·	·
[3] Chanter m'eſtuet, quar pris	·	☆	·	·	·	·
Encore m'eſtuet-il chanter	·	☆	·	·	·	·
[4] J'ai oublié peine & travaux		☆	·	·	·	·
Mi ſui del tout à fine		☆	·	·	·	·
Pluie, ne vens, gelée	·	☆	·	·	·	·

[1] Attribuée à Perrin d'Angecort, dans Paulmy & dans Clairambaut; & à Pierre Contredit dans celui du Roi, & celui de Noailles.

[2] Attribuée dans le même manuſcrit au Chanoine de S. Quentin, & dans celui de Noailles.

[3] A Robert de Marberolles, dans Paulmy & Clairambaut.

[4] A Gaſſe Brulé, dans Paulmy.

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
[1] Quant je voi les vergers	·	☆	·	·	·	·
[2] Quant iver à tel	·	☆	·	·	·	·
Quant il ne pert	·	☆	·	·	·	·
Quant li louſſeignols	·	☆	·	(a)	·	·
Se j'ai chanté ce poiſſe	·	☆	·	·	·	·
Se par chanter me	·	☆	·	·	·	·
Vilain, d'Arras.	—	—	—	—	—	—
Beau m'eſt del	·	·	·	·	·	☆
Joious talent eſt de moi departis	·	·	·	·	·	☆
Se de chanter ne poiſſe tenir	·	·	☆	☆	☆	·
Viniers (Gile le) ou *Vigneres.*	—	—	—	—	—	—
A ce m'acort que mon chant	·	☆	·	·	·	☆
[3] Aler m'eſtuet là où je trevai	·	·	☆	☆	☆	·
Au partir de la froidure dure	·	·	·	·	·	☆
Amors qui me le comande	·	·	·	·	·	☆
Beau m'eſt printens au partir	·	·	·	·	·	☆
Viniers. (Jaques le)	—	—	—	—	—	—
[4] De loyal amor jolie	☆	☆	·	·	·	☆
Je ſuis chil qui tojors foloie	·	·	·	·	·	☆
Loiaux amors qui en moi	·	☆	·	·	·	☆
Viniers. (Guillaume le)	—	—	—	—	—	—
A flors ne glais ne voit	☆	☆	·	☆	·	☆
Amours graſſi	☆	☆	·	☆	·	☆
Amours voſtre ſers	☆	☆	·	☆	·	☆
Bien doit chanter	·	☆	·	☆	·	☆
Bone amour cruel	☆	☆	·	☆	·	☆
Chançon renvoiſié ne puet	·	☆	·	☆	·	☆
Dame des ciels mout	·	☆	·	☆	·	☆
De bien amer croit	☆	☆	·	·	·	☆
[5] Encor n'eſt raiſon que ma joie	☆	☆	·	☆	·	☆
En mi-mai quant c'eſt	·	☆	·	☆	·	☆
En tout tans ſe doit	☆	☆	·	☆	·	☆

[1] A Raoul de Ferrieres, dans le même.

[2] Idem.

[3] A Hugues Chatelain, d'Arras, dans Noailles.

[4] Attribuée à Jean Fremiaux de Lille, dans Noailles, & dans le manuſcrit du Roi & celui du Vatican.

[5] A Thierry de Soiſſons, dans Paulmy.

	V.	R.	P.	S.	C.	N.
Eſpris d'ire & d'amor	.	☆	.	☆	.	☆
Flors ne glai	.	.	.	☆	.	☆
Frere, qui fet mieux	.	☆	.	☆	.	☆
Glorieuſe Vierge pucelle	.	.	.	☆	.	☆
Je me chevauchai penſis	.	☆	.	☆	.	.
Ire d'amors & doutance	☆	☆	.	☆	.	☆
La flor d'yver	.	☆	.	☆	.	☆
Le bien amer croiſt ſens & cortoiſie	.	.	.	☆	.	☆
Le premier jour de May	.	☆	.	☆	.	☆
Li louſeignols avrillous	.	☆	.	☆	.	☆
Moines ne vous	.	☆	.	☆	.	.
Mout à mon cuer	.	☆	.	☆	.	☆
Qui merci crie merci doit avoir	☆	☆	.	☆	.	☆
Quant ces moiſſons	.	.	☆	☆	☆	.
Qui que voié en amor	.	☆	.	☆	.	☆
Ramanbrance d'amors	☆	☆	.	☆	.	☆
Se chans ne deſcars	.	☆	.	☆	.	☆
Sire frere, faites mon jugement	.	☆	.	☆	.	☆
S'onques chanteurs	☆	☆	.	☆	.	☆
Tel fois chante la jonglere	.	☆	.	☆	.	☆
Thomas, je vous vueil	.	☆	.	☆	.	.
Virgene pucele royaux	☆	☆	.	☆	.	.
Voloirs de faire chançons	☆	☆	.	☆	.	☆

TABLE des Chanſons anonimes, qui ſe trouvent dans les Manuſcrits du Vatican, de M. le Marquis de Paulmy, de M. de Clairambaut, de M. de Sainte-Palaye, & de MM. de Noailles.

A

	V.	P.	C.	S.	N.
A LA DOUÇOR dont li oiſiaux	.	☆	☆	☆	.
A la fontanele	.	☆	☆	☆	.
A la ſaiſon dou tems	.	.	.	☆	.
A l'entrant de May	.	☆	.	.	.
A l'entrant, dou tems novel	.	.	.	☆	.
A l'entrée de Paſcor	.	.	.	☆	.
Amis, quel eſt li mieus vaillant	.	.	.	☆	.
Amors de chanter m'avoie	.	☆	.	.	.
Amors me ſemont & proie de chanter	.	☆	☆	☆	.
Amors me ſemont & prie de canter, mais	.	☆	.	.	.
Amors me tient en eſpérance	.	☆	☆	☆	.
Amors ne ſe puet celer	.	☆	.	.	.
Amors qui m'a en ſa baillie reçu	.	☆	☆	☆	.
Amors qui ſorprent	.	.	☆	☆	.
Amors dont je me cuidoie	☆	.	.	.	.
Amours eſt une merveille	.	.	.	☆	.
Amours m'a pris & mis en ſa priſon	.	.	.	☆	.
Amours me donne achoiſon de chanter	.	.	.	☆	.
Amours m'eſt el cuer entrée	☆	.	.	.	.
Amours, que porrai devenir	☆	.	.	.	.
Amours qui a ſon oes	.	.	.	☆	.
Amours qui m'a doné je l'en merci	.	.	.	☆	.
Apris ai qu'en chantant plorer	.	.	☆	☆	.
Avant hier en un vert pré	.	☆	☆	☆	.
Au comencier de l'amor qui m'agrée	.	☆	☆	☆	.
Au comencier de totes mes chanſons	.	.	.	☆	.
Aucune gent ont dit par félonie	.	.	.	☆	.
Aucun vuelent demander	.	.	.	☆	.
A une fontaine lès un bois ramé	.	☆	☆	☆	.

	V.	P.	C.	S.	N.
Au nouviau tems toute riens s'éjoïſt	.	☆	.	.	.
Au par iſſir de la campaigne	☆	.	.	.	.
Au partir d'eſté & de flor	.	☆	☆	☆	.
Au renouvel du tems	.	☆	☆	☆	.
* Attribuée à Gaſſe dans le manuſcrit du Roi, & au Chatelain de Coucy, dans le Roman	.	.	.	.	.
Au reparier que je fis de Prouvence	.	.	☆	☆	.
Au tems d'Aouſt que feuille de boſchet	.	.	.	☆	.
B.	—	—	—	—	—
Bel avantaïge a de chanter	.	.	.	☆	.
Bele & blonde à qui je ſuis tout	.	.	.	.	.
* Chaque couplet finit par le mot qui commence le ſuivant	.	☆	☆	.	.
Biau m'eſt quant voi verdir	.	☆	☆	☆	.
Bien ai perdu le grant	☆	.	.	.	.
Bien cuidai garir amors	.	☆	☆	☆	.
Bien cuit dou frais ne goutera	.	.	.	☆	.
Bien doit amors guerredonner	.	☆	.	☆	.
Bien doit chanter quant dire	.	.	.	☆	.
Bien me deuſſe targier	.	☆	☆	☆	.
Bien font amours leur talent	☆	.	.	.	.
Bien m'ont amor entrepris	.	.	.	☆	.
Boine amours ki m'agrée	☆	.	.	.	.
Bois ne lis ne roſe en Mai	.	☆	.	.	.
C.	—	—	—	—	—
Car me conſeilliés, Jehan	.	☆	☆	☆	.
C'eſt en Mai quant reverdoie	.	.	☆	☆	.
Chançon de pleur & de ſopirs	.	.	.	☆	.
Chaſcun un voi le tens	.	.	.	☆	.
Chanterai par grant envie	.	☆	☆	☆	.
Chanter me convient plain d'ire	.	.	☆	☆	.
Chanter me font amors & resjoir	.	☆	.	.	.
Chanter m'eſtuet plain d'ire & de peſance	.	☆	☆	☆	.
Chanter vueil d'amors	.	☆	☆	☆	.
Chanter vueil en nouviau ſon	.	.	☆	☆	.
Coment qu'amors me deſtreigne	.	.	☆	☆	.
Com irè d'amours	.	☆	.	.	.
Conſors me prie & ſemont	.	.	.	☆	.
Conſeillés moi, Jean de Grieviler	☆	.	.	.	.

	V.	P.	C.	S.	N.
Contre le frois tans d'yver	.	.	.	✲	.
Contre le tems d'eſté qui	.	✲	.	.	.
Contre le tems que je voi qui repaire	.	✲	✲	✲	.
Cuvelier, & vous, Ferris	✲	.	.	.	.
Cuvelier, s'il eſt enſi	✲	.	.	.	.
Cuvelier, vous amerés	✲	.	.	.	.
D.	—	—	—	—	—
Dame qui cors honorés	.	.	.	.	✲
D'amours me plaing plus	.	.	✲	.	.
Dame merchi, une riens	✲	.	.	.	.
De cuer dolent & plein d'ire	.	.	.	✲	.
Dedans mon cuer naiſt une	.	.	.	✲	.
De la joie que des eſtant	.	.	.	✲	.
De la proceſſion au bon abbé	.	.	.	✲	.
Deſormés ne me puis taire	.	.	✲	✲	.
Deſtroiz d'amours & penſis	.	✲	.	.	.
Deſtroiz de cuer & de mal	.	✲	✲	✲	.
Devers chaſtel vilain me vient	.	.	.	✲	.
De vous, amors, me complaing	.	✲	✲	✲	.
Dex ! con m'ont mort norrices	.	.	.	✲	.
Dex ! Je n'oſe nommer amie	.	✲	✲	✲	.
Dex ſaut madame & douce	.	.	.	✲	.
Dites, ſeignor, que devroit	.	.	.	✲	.
Donc ère d'amors enſeigné	.	.	.	✲	.
Douce dame mi grant deſir	.	.	.	✲	.
Douce dame, mult ſui liez	.	✲	.	.	.
Dous rouſſeignols jolis	✲	.	.	.	.
Dous eſt li maux qui met	.	.	.	.	.
* Donnée à Adam le Boſſu, dans le manuſcrit de Noialles	.	.	.	✲	.
E	—	—	—	—	—
En Avril au tems paſcour	.	✲	.	.	.
En ceſte note dirai	.	✲	✲	✲	.
En chantant m'eſtuet	.	✲	✲	✲	.
En chantant me vueil complaindre	.	.	.	✲	.
En chantant plaing & ſopir	.	.	.	✲	.
Encontre eſté qui nous argue	.	✲	✲	✲	.
En douce dolor aurai longuement	.	.	.	✲	.
En eſmai & en confort ne ſçai	.	.	.	✲	.

	V.	P.	C.	S.	N.
En eſpoir d'avoir	✲	.	.	.	.
En la douce ſaiſon d'eſtey	.	.	.	✲	.
En ma foreſt entrai l'autrier	.	✲	.	.	.
En mai au douz tems nouvel	.	✲	✲	✲	.
En mai la rouſée	.	✲	.	.	.
En mars quant la violette	.	✲	.	.	.
Ennui & déſeſpérance	.	.	.	✲	.
En paſcor un jour eſtoie	.	.	✲	✲	.
Ens ou cuer m'eſt entrée	.	.	.	✲	.
En une praele lez un vergier	.	✲	✲	✲	.
En une praielle trouvai l'autrier	.	.	.	.	✲
E ſerventois t'en iras droit	.	✲	✲	✲	.
Enſi con cil qui cuevre	.	.	.	✲	.
F.	—	—	—	—	—
Fine amors me fait chanter	.	.	.	✲	.
Flor ne verdure de pré	.	✲	✲	✲	.
Flor ne verdour ne m'a plu	.	.	✲	✲	.
Force d'amors me fet dire	.	✲	✲	✲	.
Force d'amors qui m'a en ſon	.	✲	.	.	.
G.	—	—	—	—	—
Gent de France mult eſtre	.	✲	.	.	.
Grand pieça que ne chantai	.	.	.	✲	.
H.	—	—	—	—	—
Hui main par un ajournant	✲	✲	✲	✲	.
J.	—	—	—	—	—
J'ai bon eſpoir d'avoir joie	.	✲	✲	.	.
J'ai chanté mult liement	✲	.	.	.	.
J'ai cuer & gent doit avoir	.	✲	.	.	.
J'ai maintes foiz d'amours	.	✲	✲	✲	.
J'ai novel comandement	.	.	.	✲	.
J'ai oublié paine & travaus	✲	.	.	.	.
Ja nus hons pris ne dira ſa réſon	.	✲	✲	✲	.
Jean Bretel, par raiſon	✲	.	.	.	.
Je chant par droite raiſon	.	✲	✲	✲	.
Je n'aurois jamais voloir de nule	.	.	.	✲	.

	V.	P.	C.	S.	N.
Je ne chant mais dou tems qui reverdit	.	.	.	✡	.
Je ne mi vueil de bone amor retraire	.	.	✡	✡	.
Je ne puis entr'oublier mon grant domage	.	.	.	.	✡
Je ne tieng mie à ſage auſſi ne fait	.	.	.	✡	.
Je n'oi pieça nul talent de chanter.	.	.	.	✡	.
Je ſoloie entrenvoiſiés . . . . . s.	.	.	.	✡	.
Je ſuis eſpris doucement	.	.	.	✡	.
Je ſuis votre ligement	.	✡	.	.	.
Je vous proie, dame, marvie	✡	.	.	.	.
Il covient qu'en la chaudoire	.	.	.	✡	.
Il me covient renvoiſier	.	.	.	✡	.
Il m'eſt avis que nus ne puet chanter	.	✡	.	.	.
Joie d'amors que j'ai tant deſirée	.	.	.	✡	.
Jolis plain de mon amor	.	✡	✡	.	.
J'oſaſſe bien jurer n'a plus lou tems	.	.	.	✡	.
K.	—	—	—	—	—
Ki bien veut amours deſcrivere	✡	.	.	.	.
L.	—	—	—	—	—
L'amours dont ſui eſpris me ſemont	.	.	.	✡	.
Là où la foible & la flor	.	.	.	✡	.
Las ! pourquoi m'entremis d'amer	.	✡	✡	✡	.
Laſſe ! pourquoi refuſai	.	✡	✡	✡	.
L'autrier en une praïele	.	✡	.	.	.
L'autrier eſtoie en un vergier	.	✡	✡	✡	.
L'autrier m'en aloie	.	✡	✡	✡	.
L'autrier par une matinée	.	✡	✡	✡	.
L'autrier quant je chevauchoie	.	✡	.	.	.
L'autrier quant je chevauchoie tout droit	.	✡	✡	✡	.
L'autrier tout ſeul chevauchoie	.	✡	✡	✡	.
Léaux amors puiſqu'enfin	.	.	.	✡	.
Le Brun tems voi reſclarcir	.	.	.	✡	.
Les gens me dient que g'enpir	.	.	.	.	.
Li Chatelain de Coucy ama tant	.	✡	✡	✡	.
Li douz chant de l'oiſeillon que	.	.	.	✡	.
Li joli tems d'eſtey que je voie	.	.	.	✡	.
Li maus d'amours me plaît	✡	.	.	.	.
Li roſſignox que j'oi chanter	.	.	.	.	.
* Le mot qui finit un couplet eſt le même qui commence le ſuivant...	.	.	✡	✡	.

	V.	P.	C.	S.	N.
Li tens d'eſté renvoiſiez & jolis	·	☆	☆	·	·
Li trez dous maus que j'endure	·	·	·	☆	·
Loial amour qui m'eſt el cuer	·	☆	☆	☆	·
Loiaus deſirs & penſée jolie	·	·	·	☆	·
Lons deſirs & longue atente	·	·	·	☆	·
Lorſque roſe ne fueille ne flor	·	·	·	☆	·
Lorſque vois le boiſſon en verdure	·	·	·	☆	·
M.	—	—	—	—	—
Ma chançon n'eſt pas jolie	·	☆	☆	☆	·
Madame me fait chanter	·	·	·	☆	·
Ma douce dame, on ne crois	·	·	·	·	·
Ma douce dame, que j'ai encor	·	☆	☆	☆	·
Marvis reſon qui convoiſe	·	☆	☆	☆	·
Mere à dous Roi	☆	·	·	·	·
Mere au Roi Poiſſant	☆	·	·	·	·
Merveilles eſt que toujours	·	☆	☆	·	·
Moines ne nous ennui pas	☆	·	·	·	·
Mult m'a demoré	·	☆	☆	·	·
N.	—	—	—	—	—
Ne lairai que je ne die de mes maus	·	·	·	☆	·
Ne roſe ne flor de lis	·	☆	☆	☆	·
N'eſt pas ſaige ki me torne à folie	·	·	·	·	☆
Ne ſui pas ſi esbahi por yver	·	·	·	☆	·
O.	—	—	—	—	—
Oi mi amors ſi dure départie	·	·	·	☆	·
On me deffent que mon coer	☆	·	·	·	·
Onques mais jor de ma vie	·	·	·	☆	·
Onques ne mes poi parcevoir	·	·	·	☆	·
Or ne puis-je plus celer le mal d'amour	·	·	·	☆	·
Or ſerois merci de ſaiſon	·	·	·	☆	·
P.	—	—	—	—	—
Panſer mi font & voillir granz	·	·	·	☆	·
Par force quant m'esbaliz	☆	·	·	·	·
Par le tems bele	☆	☆	☆	☆	·

	V.	P.	C.	S.	N.
Par mainte foiz ai chanté	·	✲	✲	✲	·
Par mon cuer à ma joie	·	✲	·	·	·
Penſif contre une bruyere	✲	·	·	·	·
Pénſif d'amours, joieus & corrociez	·	✲	✲	·	·
Plain de triſtece & de déſeſpérance	·	✲	✲	·	·
Poi ne vens, gelée ne froidure	·	✲	✲	·	·
Poine d'amors & li mal que j'en trei	·	·	·	✲	·
Por cele où m'entente ai miſe	·	✲	✲	✲	·
Por mon cuer à joie atraire	·	·	✲	✲	·
Pour demorer en amour ſans retraire	·	·	·	✲	·
Povre vieilleſſe m'aſaut	·	·	·	✲	·
Pour faire l'autrei volunté	·	·	·	✲	·
Pour moi renvoiſier	·	✲	✲	·	·
Puiſque li maux qu'amours me fait	·	·	·	✲	·
Puiſqu'en chantant covient que me déport	·	·	·	✲	·
Q.	—	—	—	—	—
Quant oi ſentir & bas & haut	·	✲	·	·	·
Quant fine yvers que cil arbres	·	✲	✲	✲	·
Quant floriſent la prée	·	✲	✲	✲	·
Quant je chevauchoie	·	✲	✲	✲	·
Quant je voi eſté, adonc ſui jolis	·	✲	✲	✲	·
Quant je voi fremir la brueille	·	✲	✲	✲	·
Quant je voi la flor novele	·	✲	✲	✲	·
Quant je voi yver retorner	·	·	·	✲	·
Quant je voi le roſſignol chanter	·	✲	·	·	·
Quant la flor de l'eſpinete voi	·	·	·	✲	·
Quant la rouſée au mois de mai	·	·	✲	·	·
Quant la ſaiſon deſirée eſt entrée	·	·	·	✲	·
Quant li boſcages retentiſt	·	✲	·	·	·
Quant li nouveau tens define	·	✲	✲	✲	·
Quant li noveax tems d'eſté	·	·	·	✲	·
Quant li oiſellon	·	✲	✲	✲	·
Quant li tens torne à verdure	·	✲	✲	✲	·
Quant Mars commence & Février	·	✲	✲	✲	·
Quant neſt flor blanche & vermeille	·	✲	✲	✲	·
Quant par douçour dou tems novel	·	·	·	✲	·
Quant voi blanchoïer la flor	·	✲	✲	·	·
Quant voi eſté & le tems revenir	·	✲	·	·	·
Quant voi fuille & flor d'eſté	·	·	·	✲	·
Quant voi la prime florette	·	✲	✲	✲	·

	V.	P.	C.	S.	N.
Quant voi la flor novele	·	☆	·	·	·
Quant voi le tems & froidure	·	·	·	☆	·
Quant voi li doux tems bel & cler	·	☆	·	·	·
Quant voi li douz tems revenir	·	☆	☆	☆	·
Quant voi le novel tens venir	·	·	·	☆	·
Quant voi née	·	☆	·	·	·
Quant voi reverdir l'arbroie	·	·	·	☆	·
Quant voi raverdir vergier	·	☆	☆	☆	·
Quant yver trait à fin	·	☆	☆	☆	·
Quar euſſe-je cent mile marcs	·	·	·	☆	·
Que ſait porquoi amors	·	·	·	☆	·
Qui à chanter veut entendre	·	☆	☆	·	·
Qui porroit un guierredon	·	·	·	☆	·
R.	—	—	—	—	—
Roſe, ne flor, ne verdure	·	☆	·	·	·
S.	—	—	—	—	—
Se j'ai du monde la flor	·	☆	☆	·	·
Se j'ai chanté, ne m'a gaires	·	·	·	☆	·
Se par forez de merci	·	·	·	☆	·
Se valors vient de mener	·	·	·	☆	·
Sire Michiel, reſpondés	·	·	·	☆	·
S'onc ire d'amors enſeigna	·	·	·	☆	·
Sovent m'ont demandé la gent	·	·	·	☆	·
Souvent me vient au cuer	·	☆	☆	·	·
Souvent ſouſpire	·	☆	·	·	·
T.	—	—	—	—	—
Tant ai au cuer ire & cruel	·	·	☆	·	·
Tant ai d'amour apris &	·	·	·	☆	·
Tant ai d'amours qu'en	☆	·	·	·	·
Tant me plaiſt à l'eſtre à mis	·	·	·	☆	·
Telx nuit qui ne peut aidier	·	·	·	☆	·
Tout autreſi con dou ſoleil	·	·	·	☆	·
Trop eſt ciſt mondes cruaux	·	☆	·	☆	·
Trop m'abéliſt quant j'oi	·	·	·	☆	·
Trop ſui d'amors enganés	·	·	·	☆	·

V.

	V.	P.	C.	S.	N.
Vers, & réſon & meſure.....	.	✲	.	.	.
Un main me chevauchoie.....	.	.	.	✲	.
Un petit avant le jour.....	✲	.	.	.	.
Volés-vous que je vous chant	.	✲	.	.	.

On trouve dans ces Manuſcrits pluſieurs autres Chanſons anonymes ; mais ayant reconnu quels en étoient les auteurs, nous les avons portées à leur article.

CHAPITRE VIII.

De quelques Poëtes lyriques Français du quatorzieme & du quinzieme ſiecles.

ALAIN CHARTIER, né en 1386, floriſſait en 1436, fut Secrétaire des rois Charles V, Charles VI & Charles VII, & eut une ſi grande réputation, qu'on l'appelait le pere de l'éloquence.

Paſquier prétend que Marguerite d'Ecoſſe, femme de Louis XI, alors Dauphin, paſſant un jour dans une ſalle où Alain Chartier dormait, elle alla baiſer ſa bouche devant ceux qui l'accompagnaient; & voyant qu'on était étonné de ce qu'elle baiſait un homme ſi laid, elle leur dit, ce n'eſt point l'homme que je baiſe, c'eſt la bouche de laquelle ſont ſortis tant d'excellens mots & tant de diſcours ſi ſages.

ALBRET (Le Capdet Delebret), celui dont il eſt queſtion dans les poéſies du Duc d'Orléans, était, ſelon les apparences, frere, couſin ou neveu de Charles d'Albret, Connétable de France, tué à la bataille d'Azincourt, le 25 octobre 1415, où il commandait l'avant-garde.

RONDEL.

Dedens l'abiſme de douleur,
Où tant a d'amere ſaveur
Auſſi d'angoiſſeuſe détreſſe,
Me trouve tourmenté ſans ceſſe.
Madame, par votre douceur,
Secourez ce bon ſerviteur,
A qui l'on fait tant de rudeſſe.
Dedens, &c.

Las! oſtez-lui tout malheur;
Ou autrement il ſe tient ſeur
De jamais n'avoir que triſteſſe;
Dont fauldra que ſa vie ceſſe,
Piteuſement en grant langueur.
Dedens, &c.

Alençon (Le Duc d'). Jean I, Duc d'Alençon, petit-fils de Charles de Valois, qui était frere de Philippe de Valois, Roi de France, naquit le 9 Mai 1385, & embraſſa le parti des enfans du Duc d'Orléans, aſſaſſiné en 1407, contre le Duc de Bourgogne, auteur de cet aſſaſſinat. Ce fut en leur faveur que le Roi érigea le comté d'Alençon en duché-pairie en 1414. Il commandait l'armée à la fameuſe bataille d'Azincourt, donnée le 25 Octobre 1415, & y fut tué, après avoir vaillamment combattu. Il était biſaïeul du Duc d'Alençon, beaufrere de François I, qui mourut à Lyon le 4 Avril 1525, de regret de n'avoir pas combattu, comme il devait, à la bataille de Pavie. En lui s'éteignit la branche des Ducs d'Alençon qui avait duré deux cent ans; le duché fut alors réuni à la Couronne, quoique le Duc d'Alençon laiſſât deux ſœurs mariées, l'une au Duc de Vendôme, & l'autre au Marquis de Montferrat.

Jean II, fils de Jean I, né à Argentan le 22 Mars 1409, fut pris à la bataille de Verneuil en 1424, & ſervit enſuite Charles VII avec la plus grande fidélité. Cependant il fut ſoupçonné d'être auteur de la méſintelligence de Louis XI, alors Dauphin avec ſon pere; il fut auſſi accuſé de diverſes intelligences avec les Anglais; on lui fit ſon procès, & il fut condamné à avoir la tête tranchée le 10 Octobre 1456 (*a*). Cette ſentence ne fut pas exécutée, & le Duc d'Alençon fut remis en liberté par Louis XI. Mais étant retombé dans le même crime, il fut une ſeconde fois arrêté, ſon procès fait de nouveau, & condamné à mort le 14 Juillet 1474. Deux ans après, il ſortit du château de Tours & mourut immédiatement enſuite. On l'enterra aux Jacobins. Il avait épouſé Jeanne d'Orléans, fille de Charles, Duc d'Orléans, & de Jeanne de France, fille de Charles VI & d'Iſabeau de Baviere.

On ne ſait lequel de ces deux Princes a compoſé des poéſies.

Angoulême (Comte d') Monſieur. Jean d'Orléans, ſurnommé le Bon, fils cadet du Duc d'Orléans & de Valentine de Milan, & petit-fils de Charles V, Roi de France, eut du goût pour la poéſie, ainſi que ſon frere Charles d'Orléans. Il demeura en ôtage en Angleterre, depuis 1412 juſqu'en 1444, pour les cent mille écus prêtés par les Anglais à la

(*a*) On peut voir, dans le manuſcrit des poéſies de M. le Duc d'Orléans, le diſcours que ce Prince prononça en faveur du Duc d'Alençon.

Maiſon d'Orléans, pour faire la guerre à celle de Bourgogne. Il mourut à Cognac le 30 Avril 1467, & laiſſa de Marguerite de Rohan, Charles, Comte d'Angoulême, marié à la fameuſe Louiſe de Savoie, & de ce mariage vint :

1°. François I, Roi de France. 2°. Marguerite de Valois, Reine de Navarre, ſi célebre par ſa beauté & par ſon eſprit.

RONDEL.

Crié ſoit à la clochette,
Par les rues ſus & jus, (haut & bas)
Fredet, on ne le voit plus ;
Eſt-il mis en oubliette ?

Jadis il tenoit bien compte
De viſiter ſes amis ;
Eſt-il Roi, ou Duc ou Comte,
Quant en oubli les a mis ?

Banni à ſon de trompette,
Comme marié confus ;
Entre Chartreux ou Reclus,
A-t-il point fait ſa retraite ?
Crié ſoit, &c.

Auriol (Blaiſe d'), de Caſtelnaudari, où il était Chanoine, né vers 1480, a fait pluſieurs poëmes & des chanſons, pillées entiérement des ouvrages de *Charles, Duc d'Orléans*. Les Auteurs des annales poétiques ont dit qu'en 1533, d'Auriol harangua François I à ſon paſſage à Toulouſe, au nom de l'Univerſité ; & que ſur ſes repréſentations, le Roi accorda à cette Univerſité la qualité de noble, & aux Profeſſeurs le privilege de faire des Chevaliers. D'Auriol fut le premier décoré de ce titre. Ils rapportent auſſi, d'après *Bodin*, que d'Auriol avait tant de foi dans l'aſtrologie, que pluſieurs Aſtrologues ayant annoncé un nouveau déluge pour l'an 1524, il ſe fit faire un bateau pour tâcher de ſe ſauver.

Belle-Perche (Gautier de), Auteur du Roman de *Judas Machabée*, n'eut pas le tems de l'achever avant de mourir (*a*).

(*a*) Il y avait un Pierre de Belleperche, Evêque d'Auxerre, Chancelier ſous Philippe-le-Bel, mort en 1308.

Blosseville, Poëte du quinzieme ſiecle, dont on a conſervé quelques rondeaux dans le manuſcrit de Charles, Duc d'Orléans.

Boucicault (Le Meingre de). Dans le manuſcrit des poéſies de Charles de Valois, Duc d'Orléans, on en trouve quelques-unes de Boucicault. Il n'y avait alors que deux Seigneurs de cette Maiſon; 1°. Jean de Boucicault, ſecond Maréchal de France de ce nom, ſon pere l'ayant été ſous le Roi Jean, après la bataille de Poitiers. 2°. Jean ſon fils, qui mourut avant l'âge de vingt ans. Nous croyons que les poéſies doivent être attribuées à ſon pere, qui ayant été fait priſonnier, ainſi que le Duc d'Orléans, à la bataille d'Azincourt, fut conduit avec lui en Angleterre, & put, ainſi que lui, charmer ſa captivité, en faiſant des vers. Il ne ſupporta ſa priſon que ſix ans, & y mourut en 1421, après s'être démis de ſa dignité de Maréchal de France en 1418. Son fils avait été tué à la bataille d'Azincourt en 1415; & Antoinette de Beaufort, ſa femme, était morte en 1416, de regret de la mort de ſon fils, & de chagrin de la captivité de ſon mari.

RONDEL.

Monſtrer on doit (*a*) qu'il en deſplaize
Du meffait, à qui n'a povoir
De ſervir; car ſi cru pourvoir
En parler, il ſemble qu'il plaize.
Qui ne peut, pour le moins ſe taize,
Et face en dueil lermes plouvoir.
Monſtrer on doit, &c.
Du meffait, &c.

Mais dire qu'on n'a temps, ne aiſe,
Pour aage, d'y faire devoir,
Chaſcun ſeet bien apparcevoir
Que peu courée toſt ſe rapaiſe.
Monſtrer on doit, &c.

Boulainvilliers (Philippe de). *Robert de Boulainvilliers* avait épouſé en 1430, *Marguerite d'Harcourt*, qui épouſa en ſecondes noces Raoul d'Eſtouteville, Seigneur de Rames.

(*a*) (Quand on n'a pas le pouvoir d'empêcher une mauvaiſe action, on doit aumoins témoigner qu'elle déplaît; car en parler ſans courroux c'eſt montrer qu'on l'approuve).

Jean

Jean de Boulainvilliers, Seigneur d'Offignier, avait épouſé vers 1370 *Béatrix de Châtillon*, qui épouſa depuis *Collard de Tanques*, lequel fut fait premier Ecuyer du Roi le 10 Janvier 1376.

Philippe, dont nous faiſons mention, était probablement le petit-fils de l'un des deux. On trouve des chanſons de lui dans le manuſcrit des poéſies de Charles, Duc d'Orléans.

CHANSON.

Hola, Hola, ſouſpir, on vous hoit (*a*) bien ;
Vous vous cuidez embler (*b*) trop croyement.
Contrefaiſant un peu le (*c*) cayement ;
Grant fain avez que on vous die, tien
Vous ne querez que d'un cueur le ſouſtien,
C'eſt de telz gens tousjours l'eſbatement.
Hola, hola, &c.
Vous vous, &c.

Trop vous haſtez de vray, comme je tien ;
Car l'on congnoiſt voſtre fait clerement.
Une autrefoiz, faites plus ſaigement,
Car maintenent vous n'y gagnerez rien.
Hola, hola, &c.

Bourgogne (Le Duc d'). Ce Prince était Philippe III, ſurnommé le Bon, né le 30 Juin 1396, qui inſtitua l'ordre de la toiſon d'or le 10 Janvier 1430, & mourut le 15 Juin 1467. Il était pere de Charles-le-Téméraire, dernier Duc de Bourgogne.

Balade en réponſe au Duc d'Orléans, priſonnier en Angleterre.

S'il en eſtoit à mon vouloir,
Mon maiſtre & ami ſans changier,
Je vous aſſeure, pour tout voir,
Qu'en vo fait n'auroit nul dangier ;
Mais par deça, ſans attargier (*d*),

(*a*) Entend.
(*b*) Echapper trop ſecrétement.
(*c*) Le crocodile.
(*d*) Sans tarder.

Vous verroye hors de priſon,
Quitte du tout, pour abregier,
En ceſte préſente ſaiſon.

Se cel don povez recevoir,
Par la grace Dieu, de légier,
Pourrez tel à paix eſmouvoir
Qui la deſire eſloigner :
Nul contre n'oſera ſongier.
Par confort aurez bel & bon,
Se Dieu nous veut aſſoulagier
En ceſte préſente ſaiſon.

Mettons-nous en noſtre devoir,
Qu'en paix nous puiſſions herbergier ;
Il n'eſt au monde tel manoir,
Qui deſir a de s'y logier :
Abregeons ſans plus prolongier ;
Il en eſt temps, où jamais non,
Pour nous de guerre s'éloigner
En ceſte préſente ſaiſon.

ENVOI.

Or penſons de vous allégier
De priſon pour tout engaigier,
Se n'avons paix & union ;
Et du tout m'y vueil obligier
En ceſte préſente ſaiſon.

CADIER, Poëte du quinzieme ſiecle, dont on trouve un rondeau dans le manuſcrit des poéſies de Charles, Duc d'Orléans.

CAILLAU (Maître Jean). On trouve quelques petites pieces de lui, ainſi que de *Simon Caillau*, dans le manuſcrit des poéſies de Charles, Duc d'Orléans. Ils vivaient en 1420.

CHATELAIN (Georges), Gentilhomme Flamand, élevé dans la Maiſon des Ducs de Bourgogne, compoſa un recueil des choſes merveilleuſes de ſon tems.

Jean Moulinet était ſon diſciple. Il mourut en 1475.

CHEVALIER (Maître Pierre), Poëte du quinzieme ſiecle, dont on trouve quelques pieces dans le manuſcrit de Charles, Duc d'Orléans.

CLERMONT (Comte de). Charles I, nommé Comte de Clermont du vivant de Jean I, ſon pere, Duc de Bourbon, à ſa mort embraſſa le parti de Charles VII, alors Dauphin, & lui fut toujours fidélement attaché. Il mourut en ſon château de Moulins, le 4 Décembre 1456. On trouve pluſieurs pieces de lui dans le manuſcrit du Duc d'Orléans.

BALLADE.

J'amaſſe ung tréſor de regrez
Que ma tant amée m'envoye;
Mais juſqu'à ce que je la voye,
Ne partiront de mes ſecretz.

La cauſe pourquoy je la cele,
Ses griefs maulx qui me font mourir,
C'eſt pour garder l'onneur de celle
Qui ne me daigne ſecourir.

Plus l'eſlogne (*a*), plus d'elle eſt près
Mon cueur, dont mon povre œil lermoye (*b*);
Il n'eſt doleur que la moye (*c*);
Car quant j'ay aſſez plaint après,
J'amaſſe, &c.

COQUILLART était en 1478 Official de Rheims; & fit des vers fort libres, ſur-tout pour un homme de ſon état. Il mourut de regret d'avoir fait une perte conſidérable au jeu de la moire.

Marot s'eſt ainſi égayé ſur ſa mort:

« La mort eſt jeu pire qu'aux quilles
» Ni qu'aux échecs, ni qu'au quillart.
» A ce méchant jeu, Coquillart
» Perdit ſa vie & ſes coquilles.

(*a*) Plus je m'éloigne.
(*b*) Pleure.
(*c*) Que la mienne.

Alluſion aux coquilles d'or que portait Coquillart dans ſes armes.

Un galant mignon certain ſoir,
Se préſentant à l'huis derriere,
Pour ſa douce amie aller voir,
Ne trouva que la chambriere.
La chambrière qui fut belle,
Bien uſa de l'occaſion;
Elle prit ce bien-là pour elle,
Et eut cette proviſion :
Aſſavoir ſi punition
Doit ſouffrir, comme lâronneſſe,
Et quelle reſtitution
Elle doit faire à ſa maîtreſſe?

Cuise (Antoine de), Poëte du quinzieme ſiecle, dont on trouve quelques rondeaux dans le manuſcrit des poéſies de Charles d'Orléans.

Damien (Benoit), Poëte du quinzieme ſiecle, dont on trouve quelques vers dans le manuſcrit de Charles, Duc d'Orléans.

Escurel (Jehannot de l') a fait paraître vers le commencement du quatorzieme ſiecle des chanſons ſur l'amour & la galanterie.

Chanſon de l'Eſcurel.

Vieux langage.	*Traduction.*
Amours aux vrais cueurs commune M'a à amer adonné Noble Dame en qui fortune, Nature & grace ont ouvré. Si qu'en bonté, n'en biauté, Je crois, n'a point de pareille. Qui la voit s'en eſmerveille.	« Amour, qu'éprouvent ordinairement les » cœurs vrais, m'a forcé d'aimer une noble » Dame, que fortune, graces & nature ſe » plurent tellement à orner, qu'en bonté » ainſi qu'en beauté elle n'a point d'égale, » & que qui la voit en eſt étonné.
Franc cuer ha, dous ſans rancune; S'a le cors ſi bien fourmé Quer je n'en ſai au monde une Tant belle à ma voulenté. J'a regard enamouré, Face à point blanche & vermeille. Qui la voit s'en eſmerveille.	» Elle a le cœur franc & doux ſans ran- » cune, & le corps ſi parfait, que ſelon » moi il n'eſt point au monde une femme » auſſi belle. Elle a les regards amoureux, » les joues blanches & vermeilles. Qui la » voit en eſt étonné.

Pour ce qu'aim ſi haut, aucune
Gent m'ont nice clamé.
Mal font, car Amour chacune
Perſonne eſprent à ſon gré;
Ce m'a fait ainſi oſé.
Par quoi s'en m'en deſconſeille,
Qui la voit s'en eſmerveille.

» Certaines gens en me voyant aimer
» ſi haut, m'ont traité d'inſenſé; ils ont
» tort, car amour enflamme chaque homme
» à ſon gré: c'eſt lui qui m'a rendu ſi hardi.
» Par quoi ſi l'on me déſaprouve, qui la
» verra en ſera étonné.

Vo vair euil m'i font atraire,
A vous, Dame débonnaire.
Ne ja ne m'en quier retraire,
Ains vous ſerviré
Tant com vivré.

» Vos yeux bleus m'attirent vers vous,
» douce Dame, & je ne deſire pas m'en
» retirer; mais je veux vous ſervir tant que
» je vivrai.

Eustache Deschamps, dit Morel, vivait ſous Charles VI. On voit par le manuſcrit de ſes poéſies, qui eſt à la bibliotheque du Roi, qu'il était châtelain de Fîmes, Ecuyer Huiſſier d'armes de Charles, & ſon Bailli de Senlis. Il a compoſé un grand nombre de ballades, chanſons royaux, chanſons balladées, rondeaux, virelais, lais, traitiés, farces, moralités, dits, lettres miſſibles, commiſſions, ſupplications, & autres pieces. On trouverait dans ce recueil beaucoup de morceaux intéreſſans pour l'hiſtoire de France, depuis 1350 juſqu'en 1420. Cette derniere époque ferait croire que Deſchamps ſurvécut fort peu au Roi Charles. Il fait mention dans ſes poéſies, de Machaut, de Sohier & de pluſieurs autres Poëtes de ſon tems. On trouve auſſi de lui dans le manuſcrit une complainte de l'Egliſe, en proſe latine, ſur le ſchiſme de Pierre de Lune, datée du 13 Avril 1393. Sa piece principale, & l'une des plus curieuſes, eſt celle dans laquelle il dépeint d'une maniere très ingénieuſe tous les embarras, les ſuites fâcheuſes, & les maux tant moraux que phyſiques du mariage. Elle eſt intitulée, *Mirouer du Mariage*, & n'eſt point achevée; la mort n'ayant pas permis à l'auteur de la finir.

Le *Songe du vieux Pélerin*, ouvrage du même ſiecle, dont l'Abbé le Beuf a donné une notice très curieuſe dans les mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, parle avec éloge de Deſchamps. L'Auteur s'adreſſant au Roi Charles VI, & lui conſeillant de s'abſtenir des lectures dangereuſes ou frivoles, & de ſe livrer à celles qui ſont utiles, dit: *Tu peux bien lire & ouïr auſſi les dictiez vertueux de ton ſerviteur & officier Euſtache Morel.*

Euſtache Deſchamps parle pluſieurs fois de quelques inſtrumens, dont il ne nous reſte aucune connaiſſance.

Plus ne fera chançon, livre, ne champs,
Ainçois joura de la *turlurette*,
Et s'en ira dire comme un truans
A Montagu qui l'y paye ſa debte.
Page 203.

Il parle auſſi du *contrepoint*.

Je vous montrerai la figure
Du contrepoint, & la meſure
Des ſemi breves accorder,
De faindre la voix, de monter
Et de deſchanter à rebours....
Allés, qu'on puiſt vous étrangler,
Doit-on ainſi parler d'amours?
Page 311.

Le mot *ſolfier* était déja en uſage.

Marion qui s'entendi
A *ſolfier* miſt cueur & cure,
Quant la douçour de l'art ſenti,
Qui du livre fiſt l'ouverture.
Idem.

Le manuſcrit du Vatican lui donne cette chanſon.

Souffrez, mari,
Et ſi ne vous anuit.
Demain m'avés & mes amis anuit.
Je vous deffenc k'un ſeul mot n'en parlés.
Souffrés, maris, & ſi ne vous mouvés.
La nuit eſt courte, a par mains me raurés,
Quant mes amis ara fait ſon déduit.
Souffrez, maris, &c.

« Souffrez, mon mari, & qu'il ne vous » ennuie pas. Vous m'aurez demain, & » mon ami aujourd'hui. Souffrez, mon » mari, & ne murmurez pas. La nuit » eſt courte, vous m'aurez à votre tour, » quand mon ami aura pris ſon plaiſir. » Souffrez....

Ballade pour Machaut, par Euſtache Deſchamps.

Armes, Amours, Dames, Chevalerie,
Clercs Muſicans, fai-titres en François,

Tous ſophiſtes, toute poëterie,
Tous ceuls qui ont mélodieuſe voix,
Ceulx qui chantent en orgue aucune fois,
Et qui ont cher le doulz art de Muſique,
Demenés dueil, plourés (car c'eſt bien drois)
La mort Machau, le noble réthorique.

Onques d'amours ne parla en folie,
Ains a eſté en tous ſes dits courtois:
Auſſi a moult pléu ſa chanterie
Aux grands Seigneurs, à Dames & à Bourgeois.
Le Orpheus aſſez lamenter dois
Et regretter d'un regard autentique,
Arethuſe & Alpheus, tous trois,
La mort Machau, le noble réthorique.

Priés pour lui, ſi que nul ne l'oublie.
Ce vous requiert le bailli de Valoys:
Car il n'en eſt aujourd'hui nul en vie
Tel comme il fut, ne ne ſera deſmois.
Complaint ſera de Princes & de Roys,
Juſqu'à long-tems pour ſa bonne pratique.
Veſtés vous noir; plourés tous, Champenois,
La mort Machau, le noble réthorique.

Rubebes, *leuths*, *vielles*, *ſyphonie*,
Pſalterions, *treſlous inſtrumens coys*,
Rothes, *guiterne*, *flauſtres*, *chalemie*,
Traverſaines, & vous nymphes de boys,
Tympanne auſſi, mettés en œuvre dois
Et le *choro* : n'y ait nul qui replique.
Faictes devoir, plourés, gentils Galois,
La mort Machau, le noble réthorique.

FARET, Poëte du quinzieme ſiecle, dont on trouve des poéſies dans le manuſcrit de Charles, Duc d'Orléans.

RONDEL.

Au milieu d'eſpoir & de doubte,
Une foiz mal, autre foiz bien,
Je m'y trouve; mais je voy bien,
Que c'eſt fortune qui m'y boute.

Et pour vous dire ſomme toute,
C'eſt une choſe où n'entens rien.
Au millieu, &c.
Une foiz, &c.
Mais quelque choſe qui me coute,
Si eſt-ce bien le vouloir mien
De m'ouſter (*a*) hors de ce lien,
Aucuneffoiz, tant me reboute.
Au millieu, &c.

FRAIGNE, Poëte du quatorzieme ſiecle. On trouve de lui quelques chanſons dans le manuſcrit du Duc d'Orléans.

CHANSON (*b*).

Et où vas-tu, petit ſoupir
Que j'ai ouï ſi doulcement?
T'en vas-tu mettre à ſaquement (*c*)
Quelque povre amoureux martir?
Vien-ça, dy-moy toſt, ſans mentir,
Ce que tu as en penſement.
Et où vas-tu,

Dieu te conduye (*d*) à ton deſir;
Et te ramene à ſauvement;
Mais je te requiers humblement,
Que ne faces ame mourir:
Et où vas-tu, &c.

FREDET, Officier de Charles, Duc d'Orléans, eſt un des Poëtes du quinzieme ſiecle.

Lettre en complainte au Duc d'Orléans.

Monſeigneur, pour ce que ſcay bien
Que vous avez de voſtre bien (*e*),

(*a*) M'ôter.
(*b*) L'Auteur ſuppoſe qu'il rencontre un ſoupir.
(*c*) Au déſeſpoir.
(*d*) Conduiſe.
(*e*) Par bonté.

Autrefois

Autreffoiz pris plaiſir à lire
De mes faiz qui ne valent rien,
Dont trop à vous tenu me tien (*a*),
Vouloir m'eſt pris de vous eſcrire,
Et mon aventure vous dire,
Laquelle conter vous deſire;
Car c'eſt raiſon que je le face,
Eſpérant que de mon martyre,
Tel conſeil qui devra ſuffire,
Me donnerez de votre grace.

Il eſt vrai que de par amours,
Ung jour Saint Valentin, à Tours,
Fut une grande feſte ordonnée,
Et fiſt aſſavoir par les cours,
Comme de couſtume a toujours,
Que chaſcun vint à la joutnée;
Là eut grant joie demenée,
Et mainte haulte loy donnée,
Qui fut ſans par (*b*). Choiſit à doncques,
Mi euz (*c*), comme par deſtinée,
A mon gré la meilleure née
Qui en France ſe trouva onques.

Comme Madame ma maîtreſſe,
Eſt ma terrienne Déeſſe,
Tousjours la ſers, & l'ay ſervie:
Car il m'a, par deffenſe expreſſe,
Commandé lui faire promeſſe
D'eſtre ſien pour toute ma vie;
Car tant ma penſée a ravie,
Et à la chérir aſſervie,
Que ne pourroye, ſur m'ame (*d*)
D'autre jamais avoir envie,
Tant feuſt-elle bien aſſouvie;
Si fort lui a pleu que je l'ame (*e*).

(*a*) Je me tiens attaché à vous.
(*b*) Sans égale.
(*c*) Mes yeux choiſirent donc.
(*d*) Sur mon ame.
(*e*) Je l'aime.

Mais ainſi m'eſt vaques, depuis
Qu'à elle donné je me ſuis,
Je ne peuz avoir bien ne joye;
Fors que tous maulx & tous ennuys,
Qui à toute heure, jours & nuys,
Me tourmentent où que je ſoye,
Tant que je ne ſçay que faire doye (*a*);
Et ſemble, ſe dire l'oſoye (*b*),
Qu'ils ayent tous ma mort jurée.
Se voſtre bonté n'y pourvoye,
Force ſera que par eulx voye
Finer ma vie maleurée (*c*).

Pour ce que ſouvent ne la voy,
Le plus que je puis, ſur ma foy,
Je ne fais qu'en elle penſer;
Savés-vous la cauſe pourquoi?
En eſpérant que mon ennoy (*d*)
Se deuſt aucunement ceſſer;
Mais il ne me veult délaiſſer:
Car plus de douleur me court ſeure,
Qui m'eſt ſi très dure à paſſer,
Que je deſire treſpaſſer
Plus de mille foiz en une heure.

Que je ſçeuſſe prendre plaiſir
En rien qui ſoit, fors deſplaiſir,
Las! je ne pourroye loing d'elle;
Car c'eſt celle que mon deſir
M'a fait pour maîtreſſe choiſir,
Comme ſi n'en feuſt point de telle:
Tout mon bien & mal vient de celle,
Ainſi comme il plaiſt à la belle.
Il n'en eſt qu'à ſa voulenté;
Et ne cuidez pas que vous céle (*e*)
Que ce ne ſoit celle qu'appelle,
Devant chacun ma leauté.

(*a*) Ce que je dois faire.
(*b*) Si je l'oſois dire.
(*c*) Malheureuſe.
(*d*) Ennui.
(*e*) Ne croyez pas que je vous cache.

Puiſque je l'ame ſi très fort,
N'a pas amours doncques grant tort,
De moy faire tant endurer;
Ou dire fault qu'il ſoit d'accort,
Que pour trop amer pregne mort,
Ou moi faire déſeſpérer.
Quand plaindre pour ſouſpirer,
Pour mal qu'il me voye tirer,
Il ne m'en a que pis donné;
En ce point me fault demourer,
Car mieulx vault ainſi qu'empirer:
Veez-là (*a*) comment ſuis gouverné.

Hélas! ce qui plus me tourmente,
Et dont fault que plus de deuil ſente,
C'eſt la grant doubte que je fais,
Que je effaille à mon entente (*b*),
Et que du tout perde l'attente
De mes tant deſirez ſouhaiz.
Car je ſuis ſeur (*c*) plus qu'oncques mais,
Que ſi par vous ne ſont parfais,
Voer (*d*) ma vie me fauldra,
En languiſſant, déſoreſmais,
Comme cil à qui pour jamais
Toute plaiſance deffauldra (*e*).

Et quant devers amours je viens
Lui compter les maulx que ſouſtiens,
En lui requérant allégance:
Il me reſpond, je n'y puis rien;
Mais va-t-en au Duc d'Orléans,
Que, fors lui (*f*), n'en a la puiſſance:
Faye donc qu'ayes (*g*) ſon accointance,
Et te metz en ſa bienveillance:

(*a*) Voyez comment on me gouverne.
(*b*) C'eſt la crainte que j'ai de ne point obtenir ce que je deſire.
(*c*) Aſſuré.
(*d*) Paſſer.
(*e*) Manquera.
(*f*) Perſonne que lui.
(*g*) Taches donc d'avoir.

Car ſe tu le peux faire ainſi,
Tu ne dojs point faire doubtance
Que de ta dure deſplaiſance,
Il n'en ait voulentiers merci.

A vous doncques me fault venir,
Et voſtre du tout (*a*) devenir,
Puiſque vos avez ce povoir
Que de moy faire parvenir
Au plus hault bien, qui avenir
Me peut jamais, à dire voir.
Pourquoi il vous plaiſe ſavoir,
Que ſe vous y faittes devoir,
Et voulez à mon fait entendre
Tellement que je puiſſe avoir
Celle qui taut me plaiſt avoir,
Voſtre à tousjours je m'irai rendre.

Or n'oubliés pas, Monſeigneur,
Voſtre très humble ſerviteur;
Mais eſcoutez mes dolans plains,
Deſquelz je vous fais clameur;
Et veuillez, par voſtre doulceur,
Que par vous ils ſoient eſtains (*b*);
Car croyez qu'ils ne ſont pas fains (*c*),
Ains pires avant plus que mains (*d*):
Puis me donnez de voſtre grace,
Je vous en pry à jointes mains,
Tel reſponce que ſoirs & mains (*e*),
Tout mon vivant joyeulx me face.

Froissard (Jean), Prêtre, Chanoine & Tréſorier de l'Egliſe collégiale de Chimay, Hiſtorien & Poëte, naquit à Valenciennes vers 1337. On croit que ſon pere s'appellait Thomas, & était peintre d'armoiries; cependant il eſt qualifié de Chevalier, à la tête d'un manuſcrit de l'Abbaye de Saint Germain-des-Prés.

(*a*) Entiérement.
(*b*) Eteints, terminés.
(*c*) Feints.
(*d*) Moins.
(*e*) Soir & matin.

Le jeune Froiſſart aimait la chaſſe, la Muſique, les fêtes, la danſe, la parure, la bonne-chere, le vin, les femmes, &c. & tous ces goûts, qui ſe développerent chez lui dès l'âge de douze ans, s'étant fortifiés par l'habitude, ſe conſerverent dans ſa vieilleſſe, & ne le quitterent jamais. Cependant deux goûts plus forts l'empêcherent de ſe livrer aux excès que ſans doute les autres lui euſſent inſpirés; ceux de l'hiſtoire & de la poéſie. Ils furent toujours les dominans, & ce fut à eux qu'il dut ſes plus grands plaiſirs.

Il n'avait que vingt ans, lorſqu'à la priere de ſon Seigneur & *Maître Meſſire Robert de Namur, Chevalier, Seigneur de Beaufort*, il entreprit d'écrire l'hiſtoire des guerres de ſon tems, particuliérement de celles qui ſuivirent la bataille de Poitiers; & quatre ans après, il alla en Angleterre la préſenter à la Reine Philippe de Hainaut, femme d'Edouard III, & devint *Clerc de ſa chambre*, c'eſt-à-dire, ſecrétaire ou écrivain de cette Princeſſe.

Pluſieurs fois l'amour troubla ſa raiſon & enflamma ſon ſang d'une ardeur brûlante. Dans ce tems-là, on était perſuadé que l'amour était le motif des plus grandes actions de courage & de vertu. La Reine d'Angleterre prenait ſouvent plaiſir à lire les poéſies amoureuſes de Froiſſard. Si on croit ce qu'il y dit ſur une de ſes *Dames* (*a*), *elle était de plus haut rang*, & les Rois, ainſi que les Empereurs *l'avaient recherchée*; c'eſt ce qui n'eſt aiſé ni à croire ni à vérifier.

Il était à Rome en 1369, lorſqu'il apprit la mort de ſon illuſtre protectrice la Reine d'Angleterre; le chagrin qu'il en eut, lui ôta l'envie d'y retourner. Il ſe retira dans ſon pays, où il fut nommé à la cure de Leſtine; mais il ne garda pas long-tems ſon nouvel état, & tout ce qu'il nous apprend de ſa vie pendant qu'il fut curé, c'eſt que les taverniers eurent cinq cent francs de ſon argent.

Dès qu'il fut redevenu libre, il s'attacha à Vinceſlas *de Luxembourg, Duc de Brabant*; ſelon les apparences, en qualité de ſecrétaire; mais ce Prince mourut peu de tems après, & Froiſſard devint Clerc de la chapelle de Guy, Comte de Blois, qui le fit voyager en Gaſcogne pour achever la chronique qu'il avait commencée.

On ſait ſûrement qu'il était à Paris en 1392, lorſque le Connétable de Cliſſon fut aſſaſſiné par Pierre de Craon.

(*a*) C'eſt-à-dire, une de ſes maîtreſſes.

Il y avait ving-ſept ans que Froiſſard avait quitté l'Angleterre, lorſqu'il y retourna en 1395, & fut fort accueilli du jeune Roi Richard II, en faveur de l'amitié que la Reine Philippe de Hainaut, ſon aïeule, avait eue pour lui.

Trois mois après, il revint en France, & vécut encore quelques années, puiſque dans ſa chronique, il raconte quelques événemens de l'an 1400. On ignore l'année de ſa mort, on ſait ſeulement qu'elle arriva en Octobre, qu'il mourut à Chimay, & fut enterré dans l'égliſe de Sainte-Monegunde de cette ville. Il avait alors ſoixante-cinq ou ſoixante-ſix ans environ. Bodin & la Popeliniere le font vivre juſqu'en 1420; mais ils ſe ſont évidemment trompés.

L'hiſtoire que Froiſſard nous a laiſſée, s'étend depuis l'an 1326 juſqu'en 1400, commence par conſéquent au regne de Charles-le-Bel, & finit à la moitié du regne de Charles VI. Elle parle non-ſeulement des événemens arrivés en France, mais en Angleterre, en Ecoſſe, en Irlande, en Flandres, en Italie, en Eſpagne, en Allemagne, en Hongrie, en Turquie, en Afrique, &c.

Diviſion de ſes Poéſies.

La premiere partie contient beaucoup de virelais, de lais, de rondeaux; mais ils ſe trouvent dans des fictions poétiques, dont ils ſont partie, & qui ſont des morceaux très longs.

Enſuite viennent des lais détachés; mais il faut remarquer que ce mot, qui d'abord, dans la langue, ſignifia chanſon, & enſuite romance, n'eſt plus dans Froiſſard qu'une longue piece, très difficile par la meſure des vers, & qui n'était point chantée.

Les *paſtourelles* de Froiſſard ne ſont que des contes, & point des chanſons. Il s'en trouve environ vingt.

Les *chanſons royaux, amoureuſes*, ſont au nombre de quatre, dont la deuxieme, la troiſieme & la quatrieme ont été couronnées. Trente-huit *ballades amoureuſes*, treize *Virelais amoureux* & quarante-trois *rondeaux amoureux* terminent le recueil de ſes poéſies.

Garencieres, Poëte du quinzieme ſiecle, était aimé de Charles, Duc d'Orléans, qui lui adreſſe pluſieurs pieces dans le manuſcrit qui nous reſte des poéſies de ce Prince.

Balade au Duc d'Orléans.

Cupido, Dieu des amoureux,
Prince de joyeuſe plaiſance,
Moi Garenciéres, très ſoingneux
De vous ſervir de ma puiſſance,
Vien devers vous en obéiſſance,
Pour vous humblement requérir,
Que vous veuilliez faire punir
Ung homme de mauvaiſe vie
Qui contre raiſon veult tenir
Le droit de voſtre ſeigneurie.

C'eſt ung enfant malicieux,
Où nul ne doit avoir fiance :
Car il en a ja plus de deux
Décevés ou (*a*) païs de France,
Dont vous deuſſiez prendre vengeance ;
Pour faire les autres cremir (*b*) ;
C'eſt le Prince de bien mentir,
Ainſné frere de Janglerie,
Qui contre raiſon veult tenir
Le droit de voſtre ſeigneurie.

Onques Luciſer l'orgueilleux
Ne fiſt ſi grant oultrecuidance,
Quant il empriſt d'eſtre envieux
Sur le Dieu de toute puiſſance.
Il me ſemble que par ſentence
Vous le deuſſiez faire bannir
De voſtre court, ſans revenir,
Lui & ſa faulſe compaignie,
Qui contre raiſon veult tenir
Le droit de voſtre ſeigneurie.

ENVOI.

Prince, s'on (*a*) doit avoir vaillance
Pour maintenir à grant habondance,

(*a*) Trompés au.
(*b*) Trembler.
(*c*) Si l'on.

Et pour faulſeté maintenir,
Vous verrez icellui venir
A grant honneur, n'en doubtez mie;
Qui contre raiſon veult tenir
Le droit de voſtre ſeigneurie.

GELAIS (Octavien de), né à Cognac en 1465, était d'une illuſtre maiſon. Il entra peut-être malgré lui dans l'état eccléſiaſtique; mais il fut meilleur Poëte que Théologien. Cependant Charles VIII le fit Evêque d'Angoulême, & il fut ſacré à Lyon en 1495, en préſence du Roi.

Il abandonna alors la poéſie, & ne ſongea plus qu'à remplir dignement les devoirs de ſon état. Il mourut en Décembre 1502, âgé d'environ trente-ſix ans. On voit ſon tombeau à Angoulême, dans une belle chapelle bâtie par l'ordre de ſon frere, Evêque d'Uzès.

CHANSON.

On m'a donné le bruit & renommée
D'avoir eſté grandement amoureux
Le tems paſſé qu'on m'a nommé.
On n'en ſait rien, ils jugent tout par eux.
Qu'ils ſachent donc que point ne ſuis de ceux
Leſquels aimant ne ſont aimés des Dames,
S'il ne me veut, auſſi je ne la veux;
Ce m'eſt tout un; Monſieur vaut bien Madame.

Je ne veux pas que de moi ſoit blaſmée,
Mais la veux bien honorer en tous lieux.
Gracieuſe eſt, & en beauté famée,
Et le maintien très friſque (*a*) & très joyeux:
Mais elle croit que ſois ſi glorieux
Que tant je l'aime. Nenny, j'en aurois blaſme;
Car qui ne m'aime, comme je fais, ou mieux,
Ce m'eſt tout un, Monſieur vaut bien Madame.

Si autrefois devant moi s'eſt paſmée,
En me riant de ſes attrayans yeux;
Et ſi d'un autre elle eſtait embaſmée (*b*),

(*a*) Leſte.
(*b*) Epriſe.

Comme

Comme on m'a dit, dont j'en ſuis ennuyeux,
Puiſqu'elle dit qu'elle trouverait mieux
Ailleurs que moi, or le prenne; par m'ame
J'en ſuis content, ſans en eſtre envieux;
Ce m'eſt tout un : Monſieur vaut bien Madame.

GELAIS (Melin de Saint-), né à Angoulême en 1495, floriſſait dans le ſeizieme ſiecle, & était fils naturel d'Octavien de Saint-Gelais, Evêque d'Angoulême.

On dit qu'il fit le premier des ſonnets français.

Il fut Aumônier & Bibliothécaire du Roi, & mourut en 1559, ſous le regne de Henri II. On l'enterra à Saint Thomas du Louvre.

CHANSON.

Je ne ſaurois tant de fois la revoir
Que ne lui treuve une beauté nouvelle;
Je ne ſaurois tant d'aiſe recevoir
De la douceur de ſa voix non mortelle,
Que mon deſir n'en croiſſe & renouvelle.
Pour mieux la voir, je ſouhaite autant d'yeux
Qu'en a le ciel, & pour l'eſcouter mieux,
Servir voudrois d'oreilles tous mes ſens,
Bien qu'à tant d'heur trop foibles je les ſens :
Mais pour penſer à lui faire ſervice,
Point n'ay beſoin des autres cœurs abſens,
Le mien tout ſeul fait aſſez cette office.

AUTRE.

Amour me fit, auquel je ſuis tenu;
Offre de trois, & me donna loiſir
De les connaître avant de les choiſir.
Puis, quant je ſuis au jugement venu,
Toutes les trois ai pris & retenu
Secretement en égale fortune;
Comme Pâris, je n'en euſſe aimé qu'une :
Mais trop de mal lui en eſt advenu.

GOUT (Maiſtre Etienne), l'oëte du quinzieme ſiecle, était de la cour

de Charles, Duc d'Orléans, & l'on trouve quelques pieces de lui dans le manuſcrit des poéſies de ce Prince.

JEAN DE LORRAINE (Monſeigneur). Voyez Sicile.

JEAN I, Duc de Bourbon, né en Mars 1380, ſuivit, comme ſon pere, le parti de la maiſon d'Orléans contre le Duc de Bourgogne, dont il défit l'arriere-garde en 1414. Il commandait l'arriere-garde à la bataille d'Azincourt en 1415, & y fut pris. Il mourut en Angleterre en 1433, après dix-huit ans de priſon. Son corps fut apporté au prieuré de Souvigny.

RONDEAU.

Je ſens le mal qu'il me convient porter
Non advenu; mais je crains qu'il aviengne,
Et qu'en la fin, malheureux je deviengne,
Sans m'aſſervir d'ailleurs, ne tranſporter.

S'ainſi advient qu'à tort on m'abandonne,
Que Dieu ne vueille! que ferai-je ſans per?
Las! je ne ſay : ſi ce mal on me donne,
Des malheureux je ſerai le non per.

Pour le meilleur il me faut déporter,
Juſques à tant que ce malheur me viengne;
Mais à ma Dame hardiment en ſouviengne,
Car pour toujours ſa rigueur ſupporter.
Je ſens le mal, &c.

LUSSAY (Antoine de), Poëte du quinzieme ſiecle. On trouve quelques vers de lui dans le manuſcrit des poéſies de Charles, Duc d'Orléans.

MACHAU (Guillaume), né vers l'an 1282, fut d'abord au ſervice de la femme de Philippe-le-Bel, devint en 1307, valet-de-chambre du Roi, exerça cet emploi juſqu'à la fin du regne de ce Prince qui mourut en 1314.

Nous renvoyons nos Lecteurs, ſur ce qui regarde ce Poëte, à une ſavante diſſertation (*a*) que nous devons à M. l'Abbé Rive. Ce ſavant, auſſi aimable

(*a*) On la trouvera à la fin de ce volume.

qu'eſtimable, & qui ne fait cas de ſes richeſſes que pour les partager, a bien voulu nous communiquer ſon intéreſſante diſſertation; & nous ſaiſiſſons avec empreſſement cette occaſion de déclarer toutes les obligations que nous lui avons, & combien nous faiſons cas de ſes lumieres & de ſon amitié.

Marguerite d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien, née en 1480, cultiva les lettres & protégea les ſavans, qu'elle attirait près d'elle, à Bruxelles, dans les Pays-Bas, qu'elle gouverna avec grande ſageſſe. Elle dut épouſer Charles VIII, alors Dauphin, & lui fut même fiancée. Mais ce Prince la renvoya pour épouſer Anne de Bretagne, dont le mariage était plus utile à la France, puiſqu'il réuniſſait la Bretagne à la Couronne.

En 1494, elle s'embarqua pour aller épouſer en Eſpagne l'Infant Jean. Mais ce Prince mourut avant la célébration. Enfin en 1501, elle épouſa Philibert-le-Beau, Duc de Savoie, qui mourut en 1504. Marguerite vécut juſqu'en 1530.

Ce fut dans ſa traverſée d'Oſtende en Eſpagne que, prête à périr par une furieuſe tempête, elle conſerva aſſez de gaité pour faire ſon épitaphe:

« Ci git Margot, la gente Damoiſelle
» Qu'eut deux maris, & ſi mourut Pucelle.

Elle a laiſſé pluſieurs ouvrages en vers & en proſe, parmi leſquels on trouve le *diſcours de ſes infortunes & de ſa vie.*

Martial de Paris, né à Paris, fut cinquante ans Procureur. Il mourut vieux & eſtimé, le 13 Mai 1508. Il fit les arrêts de la *Cour d'Amour*, à l'imitation de ceux des tribunaux établis autrefois pour juger les querelles des amans. Ce tribunal était compoſé de pluſieurs Seigneurs & préſidé par des Dames.

Il fit auſſi un poëme eſtimé, intitulé *les Vigiles de la mort du Roi Charles VII*, & le petit poëme de *l'Amant rendu Cordelier.*

CHANSON.

Le bon tems!
Chacun vivoit joyeuſement
Selon ſon état & ménage.
L'on pouvoit partout ſeuremen:
Labourer en ſon héritage

Si hardiment, que nul outrage
N'euſt été fait en place ou voye
Sur peine d'encourir dommage :
Hélas ! le bon tems que j'avoye !

Lors eſtoye en la ſauvegarde
De paix & de tranquillité ;
De mal ou danger n'avois garde ;
Juſtice avec autorité ;
Le pauvre eſtoit autant porté
Que le riche plain de monnoye ;
Blez & vins croiſſoient à planté (*a*)
Hélas ! le bon tems que j'avoye !

Il n'eſtoit, en ceſte ſaiſon,
De logier par fourrier nouvelles,
N'ez hoſtels mettre garniſon ;
Mais de faire chere à merveilles,
Boire à deux mains, à grans bouteilles,
Le gras fromage par la voye
Qu'on mangeoit à groſſes rouelles,
Hélas ! le bon tems que j'avoye !

Hé ! quidez vous qu'il faiſait bon
En ces beaux prés, à table ronde,
Et avoir le beau gras jambon,
L'eſcuelle de porreaux profonde,
Deviſer de Margot la blonde,
Et puis danſer ſous la ſauſſoye,
Il n'eſtoit d'autre joye au monde.
Hélas ! le bon tems que j'avoye !

Du tems du feu Roi trépaſſé
Ne doutois (*a*) brigans d'un feſtu ;
Je fuſſe paſſé, rapaſſé,
Mal habillé, ou bien veſtu,
Qu'on ne m'euſt pas dit, d'où viens-tu ?
Ni demandé que je portoye ;
Chemin eſtait de gens baſtu.
Hélas ! le bon tems que j'avoye !

(*a*) En abondance.
(*b*) Craignois.

Meun (Jean de), dit Clopinel, parcequ'il était boiteux, vivait ſous Philippe-le-Bel. Il fut le premier Français connu qui traduiſit du latin en notre langue. L'ouvrage qu'il traduiſit, eſt la conſolation de la Philoſophie, par Boëce; & depuis lui juſqu'à Nicole Oreſme, précepteur de Charles V, on ne connut point, dit-on, d'autre traducteur; mais M. Falconnet a prouvé, en 1727, que le poëme *de Gemmis*, de Marbodus, Evêque de Rennes, avait été traduit en français par un de ſes contemporains; or Marbodus vivait au commencement du douzieme ſiecle, ſous Louis-le-Gros & ſous Philippe-Auguſte. La chronique de l'Archevêque Turpin fut auſſi traduite ſous Saint Louis. *Brunetto Latini*, Italien, traduiſit en français les morales d'Ariſtote, & la premiere traduction françaiſe de la Bible fut faite ſous le même Roi.

Jean de Meun traduiſit auſſi le traité de Végece & pluſieurs autres. Il finit le roman de la Roſe, commencé par Guillaume de Lorris.

« Je ſuis maiſtre Jehan de Meung,
» Qui par maints vers, ſans nulle proſe,
» Fis cy le roman de la Roſe ».

Michault (Pierre), Secrétaire du Comte de Charolois, fils du Duc de Bourgogne, en 1466, a fait le Doctrinal de la Cour, ou la Danſe des Aveugles, dont nous avons tiré pluſieurs eſtampes.

Nevers (Comte de). Philippe de Bourgogne, Comte de Nevers & de Réthel, Chambrier de France, troiſieme fils de Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, commandait douze cens hommes d'armes à la bataille d'Azincourt, où il fut tué le 25 Octobre 1415, & eſt enterré à l'abbaye d'Eſtelan près de Rhétel. Il avait épouſé en premieres noces Iſabelle de Coucy, Comteſſe de Soiſſons, fille d'Enguerrand VII, ſire de Coucy, & d'Iſabelle de Lorraine.

De ſa ſeconde femme, Bonne d'Artois, il eut Charles de Bourgogne, Comte de Nevers. Ce fut en ſa faveur que le comté de Nevers fut érigé en pairie.

Sa mere épouſa en ſecondes noces Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, & mourut à Dijon en 1425.

Nous ne ſavons pas lequel de ces deux Comtes de Nevers, a fait les

poéſies qui ſont dans le manuſcrit du Duc d'Orléans. Il y a quelqu'apparence que ce fut le fils.

RONDEL.

Mon très bon hoſte & ma très doulce hoſteſſe,
Très humblement & plus vous remercie,
Des biens, honneurs, bonté & courtoiſie,
Que m'avez fait tous deux par voſtre humbleſſe

Auſſi fais-je de voſtre grant largeſſe
Aſſidument ma bonne compaignie,
Mon très bon hoſte, &c.
Très humblement, &c.

Mon povre cueur, pour payement, vous laiſſe;
Prenez-en gré, & je vous en ſuplie;
Et oultre plus, tant que je puis, vous prie
Que m'ottroïez eſtre maiſtre & maiſtreſſe.
Mon très bon, &c.

Olivier de la Marche, né en Franche-Comté, premier maître d'hôtel de l'Archiduc Philippe d'Autriche, Comte de Flandres, mourut en 1501. Ses mémoires comprennent l'hiſtoire de France, depuis 1435 juſqu'en 1499, & ont été mis au jour par Denis Sauvage en 1561.

Jean Lautens lui reproche d'avoir été peu équitable envers les Flamands. Il a fait auſſi un état de la maiſon de Charles-le-Hardi, Duc de Bourgogne, en 1474. Ses mémoires ſont fort curieux.

RONDEL.

Pour amours des Dames de France,
Je ſuis entré en l'obſervance
Du très renommé Saint François,
Pour cuider trouver une fois
La doulce voye d'allégance.

Saint (*a*) ſuis de corde de ſouffrance,
Soubz haire d'aigre déſirance,
Plus qu'en mon Dieu ne me congnois.

(*a*) Ceint.

Pour amours, &c.
Suis entré, &c.
D'autres renommé, &c.

Soubrement vis (*a*) de ma plaiſance,
Et juſſe ce que deſir penſe (*b*),
Mandiant par tout où je vois (*c*),
Je veille à conter par mes dois,
Les maulx que m'a fait eſpérance.
Pour amours, &c.

ORLÉANS (Madame la Ducheſſe d'). Charles, Duc d'Orléans & de Milan, fils de celui qui fut aſſaſſiné dans la rue Barbette le 23 Novembre 1407, eut trois femmes.

1°. *Iſabelle de France*, fille de Charles VI, qui avait été d'abord mariée à *Richard II, Roi d'Angleterre.* Elle mourut en couches à Blois, le 13 Septembre 1409, & ne laiſſa qu'une fille, mariée à Jean II, Duc d'Alençon, condamné deux fois à avoir la tête tranchée.

2°. *Bonne d'Armagnac*, fille du Connétable, qui mourut en 1415 de douleur de la perte de la bataille d'Azincourt & de la priſe de ſon mari.

3°. *Marie de Cleves, fille d'Adolphe, Duc de Cleves*, & de Marie de Bourgogne. Il l'épouſa à Saint-Omer en 1440, en revenant de ſa priſon d'Angleterre en France, après y avoir demeuré vingt-cinq ans. Il en eut :

1°. *Louis XII*, Roi de France.

2°. *Marie*, qui épouſa Jean de Foix, Comte d'Eſtampes.

3°. *Anne*, Abbeſſe de Fontevrault.

Après la mort du Duc d'Orléans, ſa veuve, épouſa *Jean, Sire de Rabodange*, Capitaine de Gravelines.

Il y a apparence que les vers que l'on trouve ſous le nom de la Ducheſſe d'Orléans, dans le manuſcrit des poéſies de ſon mari, ſont de cette Princeſſe.

RONDEL.

En la foreſt de longue attente
Entrée ſuis en une ſente (*d*),

(*a*) Je vis ſobrement.
(*b*) Juſqu'à ce que j'aie ce que je deſire.
(*c*) Où je vais.
(*d*) Un ſentier.

Dont oſter je ne puis mon cueur :
Pourquoy je viz en grant honneur
Par fortune qui me tourmente.

Souvent eſpoir chaſcun contente,
Excepté moi, povre dolente,
Qui nuit & jour ſuis en doleur.
En la foreſt, &c.
Entrée, &c.
Dont oſter, &c.

Ay-je donc tort, ſe me garmente (*a*)
Plus que nulle qui ſois vivente ?
Par Dieu, nennil, veu mon maleur :
Car ainſi m'aiſt mon Créateur,
Qu'il n'eſt paine que je ne ſente.
En la foreſt, &c.

Orleans (Charles, Duc d'), Comte d'Angoulême du vivant de ſon pere, enſuite Duc d'Orléans, petit-fils de Charles V, fils de Louis, Duc d'Orléans, & de Valentine de Milan, pere de Louis XII, naquit à Paris à l'hôtel de Saint-Paul, le 26 Mai 1391, & montra dès ſon enfance les plus heureuſes diſpoſitions pour les ſciences & les beaux arts.

En 1407, il commença à prendre part aux affaires. L'époque de ſon entrée dans le monde fut la mort malheureuſe de ſon pere. L'état fâcheux de Charles VI fut cauſe de l'impunité de ce crime. Le Duc de Bourgogne, qui en était l'auteur, ſe voyant menacé d'un ſévere châtiment ou d'une cruelle vengeance, n'eut d'autre parti à prendre que de ſe faire craindre & de s'emparer de toute l'autorité.

La Ducheſſe d'Orléans & ſes trois fils ſe jeterent vainement aux pieds du Roi, pour lui demander juſtice. Malgré leurs plaintes & leurs cris, le Duc de Bourgogne reçut des lettres d'abolition, qui lui furent expédiées comme s'il avait été innocent, & que ſes accuſateurs euſſent été les coupables.

La Ducheſſe d'Orléans mourut bientôt de douleur, le quatre Décembre

(*a*) Si je me déſole,

1408,

1408, & dix mois après, Iſabeau de France, femme du jeune Duc d'Orléans, mourut en couches, le 13 Septembre 1409. Charles inconſolable, fut encore obligé de ſe racommoder avec le Duc de Bourgogne, par un ordre exprès du Roi. Le Duc de Bourgogne lui demanda ſon amitié, & le conjura de lui *pardonner toutes choſes*. Le Duc d'Orléans répondit, en s'adreſſant au Roi : *Mon très cher Seigneur, par votre commandement, j'accorde, je conſens & j'agrée tout ce que vous avez fait, & lui remets entiérement toutes choſes*. Ils s'embraſſerent enſuite; tels ſont les termes de Juvenel des Urſins. Il était aiſé de juger que les Princes d'Orléans cédaient à la volonté du Roi, & non à aucun retour d'amitié pour le Duc de Bourgogne.

Leurs querelles ſe renouvellerent bientôt, ils s'envoyerent mutuellement des cartels, qui cependant n'eurent aucune ſuite.

En 1413, les Anglais ayant cru pouvoir profiter des diviſions du Royaume, firent une deſcente en Normandie. Les Princes d'Orléans n'héſiterent point à offrir au Roi leur courage & leurs armes. Ils furent mandés à Paris, le Duc Charles y parut vêtu de noir, l'ayant toujours porté depuis l'an 1407. Mais le Dauphin lui donnant publiquement des marques d'amitié, exigea de lui qu'il quittât ſon deuil.

Après diverſes entrepriſes, tantôt heureuſes, tantôt malheureuſes, les Anglais donnerent, le 25 Octobre de l'année 1415, la bataille d'Azincourt, ſi funeſte à la France. Le Duc d'Orléans, malgré des prodiges de valeur, fut fait priſonnier & emmené en Angleterre, où il demeura vingt-cinq ans.

Ce Prince ſortit de priſon en 1440, par l'entrepriſe de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, l'ennemi de ſa maiſon, avec lequel il ſe réconcilia. Il ne fut pas plutôt de retour en France, qu'il fit tous ſes efforts pour conquérir le duché de Milan, qui lui appartenait de droit par ſa mere Valentine; mais il ne put y réuſſir, & laiſſa ſes prétentions à Louis XII, ſon fils, & à François I, ſon ſucceſſeur, funeſtes prétentions qui cauſerent alors tous les malheurs de la France.

Charles vécut encore vingt-ſix ans & mourut à Amboiſe, le 8 Janvier 1466 (le Pere Anſelme dit le 4 Janvier 1465) d'une violente maladie, cauſée par le mépris que Louis XI fit de ſes remontrances. François d'Orléans, Comte de Dunois, Grand-Chambellan de France, fils du

fameux bâtard d'Orléans, & par conſéquent neveu du Duc Charles, le fit enterrer aux Céleſtins de Paris, le 21 Février 1504.

L'amour des belles-lettres, & principalement la poéſie adoucit ſes maux & l'ennui de ſa captivité. Nous pouvons en juger par le manuſcrit de ſes poéſies, qui était à la bibliothèque du Roi, & que M. de Sainte-Palaye, a fait copier.

Ce manuſcrit a appartenu à M. le Comte de Seignelay, petit-fils de M. de Colbert. Le monogramme de Catherine de Médicis, dont la couverture de ce livre eſt toute ſemée, ne permet pas de douter qu'il n'ait auſſi appartenu à cette Reine.

Ce volume contient cent cinquante-deux ballades, ſept complaintes, cent trente-une chanſons, environ quatre cent rondels, enfin un diſcours prononcé devant Charles VII, en faveur de Jean II, Duc d'Alençon, ſon gendre, qui fut condamné à la mort.

C'eſt à Villon que Boileau attribue la gloire d'avoir fondé le Parnaſſe français. Si ce fameux Poëte eut connu les ouvrages du Duc d'Orléans, il aurait avoué que Villon avait profité des poéſies de ce Prince, ainſi que Clément Marot a depuis profité de celles de Villon.

(a) *Chanſons ou Rondeaux.*

Tiengne ſoy d'amer qui poutra (*b*);
Plus ne m'en pourroye tenir :
Amoureux me fault devenir,
Je ne ſçay qu'il m'en avendra (*c*).
Combien que j'ay oy (*d*) pieça
Qu'en amours fault maints maulx ſouffrir.
Tiengne ſoy, &c.
Plus ne m'en, &c.

Mon cueur devant-hier accointa
Beaulté qui tant le ſcet chérir,
Que d'elle ne veult départir.
C'eſt fait, il eſt ſien & ſera.
Tiengne ſoy, &c.

(*a*) Il y en a deux en Anglais.
(*b*) Se tienne.
(*c*) Ce qui m'en arrivera.
(*d*) Entendu dire.

AUTRE.

N'eſt-elle de tous biens garnie
Celle que j'aime loyaument?
Il m'eſt avis, par mon ſerment;
Que ſa pareille n'a en vie (*a*).
Qu'en dites-vous, je vous en prie?
Que vous en ſemble vrayment?
N'eſt-elle, &c.
Celle que, &c.

Soit qu'elle danſe, chante ou rie;
Ou face quelque esbatement,
Faites-en loyal jugement
Sans faveur & ſans flaterie.
N'eſt-elle, &c.

AUTRE

Je ne priſe point tels baiſiers,
Qui ſont donnez par contenance,
Ou par maniere d'accointance:
Trop de gens en ſont parçonniers (*b*).
On en peut avoir par milliers
A bon marchié grant abondance.
Je ne priſe, &c.
Qui ſont, &c.

Mais ſavez-vous leſquelz ſont chiers (*c*)?
Les privez, venant par plaiſance (*d*),
Tous autres ne ſont, ſans doubtance,
Que pour feſtoyer étrangiers.
Je ne priſe, &c.

AUTRE.

Voſtre bouche dit, baiſiez moi,
Ce m'eſt avis, quant la regarde;
Mais dangier de trop près la garde;

(*a*) N'exiſte pas.
(*b*) Libéraux.
(*c*) Chers.
(*d*) Par amitié.

Dont mainte douleur je reçoy.
Laiſſez m'avoir (*a*) par voſtre foy,
Un doulx baiſier, ſans que plus tarde.
Voſtre, &c.

AUTRE.

S'il vous plaiſt vendre vos baiſiers,
J'en acheterai voulentiers,
Et en aurez mon cueur en gage,
Pour les prendre par héritage,
Par douzaines, cent ou milliers;
Ne me les vendez pas ſi chiers
Que vous feriez à eſtrangiers,
En me recevant en hommage,
S'il vous plaiſt, &c.

Mon vueil (*b*) & mon deſir entier
Sont voſtres, maugré tous dangiers.
Faites comme loyale & ſage,
Que pour mon guerdon (*c*) & partage,
Je ſoye ſervi des premiers.
S'il vous plaiſt, &c.

AUTRE.

Logez-moi entre vos bras,
Et m'envoyez doulx baiſier,
Qui me vienne feſtoyer
D'aucun amoureux ſolas,
Tandis que dangier (*d*) eſt las
Et le voyez ſommeiller.
Logez-moi, &c.

Pour Dieu, ne l'éveillez pas,
Ce faulx envieux dangier.
Jamais ne puiſſe s'éveiller!
Faites toſt, & parlez bas.
Logez-moi, &c.

(*a*) Laiſſez moi avoir.
(*b*) Ma volonté.
(*c*) Ma récompenſe.
(*d*) Nom donné à un mari.

AUTRE.

Dedans l'amoureuſe cuiſine,
Où ſont les bons friands morceaux;
Avaler les convient tous chauds,
Pour réconforter la poitrine.
Saulce ne faut ne cameline (*a*)
Pour jeunes appétits nouveaux.
Dedans, &c.

Il ſuffiſt de tendre geline (*b*),
Qui ſoit ſans os ni vieilles peaulx,
Maincée (*c*) de plaiſans couſteaux;
C'eſt au cueur vraye médecine.
Dedans, &c.

Lettre en complainte, ſervant de réponſe à une de Fredet.

Fredet, j'ai reçu voſtre lettre,
Dont vous mercie chiérement,
Où dedans avez voulu mettre
Voſtre fait bien entiérement.
Fier vous povez ſeurement
En moy, tout, non pas à demi;
Au beſoing congnoiſt-on l'ami.

S'amour tient votre cueur en ſerre,
Ne vous esbahiſſez en rien;
Il n'eſt nulle ſi forte guerre
Qu'au derrain (*d*) ne s'appaiſe bien.
Amour le ſait, comme je tien,
Pour eſprouver mieulx voſtre vueil (*e*);
Grant joye vient après grand dueil.

Se vous dites, las! je ne puis
Une telle doleur porter,

(*a*) Sorte de ſauſſe.
(*b*) Poulette.
(*c*) Découpée avec.
(*d*) Qui à la fin.
(*e*) Volonté.

Je vous reſpons, beau ſire, & puis
Vous en voulez-vous depporter,
Ou au Dieu d'amours rapporter?
L'un des deux fault, ſe m'aiſt Dieu voire (*a*);
Puiſqu'il eſt trait (*b*), il le faut boire.

Cuidez-vous (*c*), par dueil & courroux,
Ainſi gaigner voſtre vouloir?
Nennil; ce ne ſont que coups roux (*d*),
Qu'Amour met tout en nonchaloir:
De rien ne vous peuvent valoir;
Et ſe (*e*) les couchez en deſpenſe,
Trop remaint de ce que fol penſe.

Voulez-vous rompre voſtre teſte
Contre le mur, ce n'eſt pas ſens (*f*).
Il fault danſer quand il eſt feſte;
Certes, autre raiſon n'y ſens;
Et pour cela je me conſens
Que ſouffrez qu'amours vous demaine.
Grant bien ne vient jamais ſans paine.

Mais de vos doleurs raconter
Faites bien, ainſi qu'il me ſemble,
Et les aſſommer & compter
Devant Amours; car il reſſemble
A l'oſtellier qui met enſemble
Et tout dedens ſon papier couche.
Pour parler eſt faicte la bouche.

De pieça je fus en ce point
Encore pis, loing d'allégence;
Touteſfois ne voulu-je point,
De moy-meſme faire vengence;
Mais chauldement par diligence
Pourchaſſay & plaiday mon fait:
Peu gaigne cellui qui ſe tait.

(*a*) Si Dieu m'aide (ſorte de ſerment).
(*b*) Tiré.
(*c*) Croyez-vous.
(*d*) Sans ſuccès.
(*e*) Si.
(*f*) Choſe ſenſée.

Et pour ce que la lettre dit,
Qu'Amours veult que vers moy tirez (*a*),
De moy ne ſerez eſconduit.
S'aucune choſe deſirez,
A voſtre bien, quant l'eſcrirez,
Paine mettray, d'entente franche,
Que l'ayez de croq ou de hanche.

Combatez d'eſtoc & de taille
Voſtre dure mérencolie,
Et reprenez, commant il aille (*b*),
Eſpoir, confort & chiere lye.
De ne vous oublier me lie (*c*)
Autant, en ce que puis & doy,
Que ſe me teniez par le doy.

Or retournons à mon propos,
Et ne parlons plus de cecy,
Vrai eſt que je ſuis en repos
D'amours, mais non pas de ſouſſy;
Et pour ce que je vueil auſſi (*d*)
De me conſeillier travaillier,
L'ami doit pour l'autre veillier.

Souſſy maintient que c'eſt raiſon,
Qu'il ait ſur tous vers moi puiſſance.
Nonchaloir (*e*) dit qu'en ma maiſon
Vault mieulx qu'il ait la gouvernance;
Car il ramenera plaiſance,
Que ſouſſy a bannye à tort,
Sans réveillier le chat qui dort.

Souſſy reſpond qu'eſtre ne peut,
Tant qu'on eſt au monde vivant;
Car fortune par-tout s'eſmeut,
Et eſt à chaſcun eſtrivant,
En tous lieux va mal eſtrivant,

(*a*) Que vous veniez à moi.
(*b*) Quelque choſe qui arrive.
(*c*) Je m'engage.
(*d*) Veux.
(*e*) Inſouciance.

Et toutes choſe met en doubte :
Elle a beaux yeux & ne voit goutte.

Si ne ſçay ce que je dois faire,
Ne lequel d'eulx me laiſſera ;
Car veu que tousjours j'ay affaire,
Souſſy jamais ne ceſſera,
Mais mon plaiſir rabeſſera,
En quelque place que je voyſe (*a*) ;
Bien eſt aiſe qui eſt ſans noyſe.

Quant en nonchaloir je m'esbas,
Et deſplaiſir veuil débouter,
Jamais ne ſçay parler ſi bas
Que ſouſſy me viengne eſcouter.
Las ! je le doy tant redoubter ;
Car à tort ſouvent me travaille ;
Mais ſans maſcher faut que l'avalle.

Je ne ſçay remede quelconques,
Quant ay mis ces choſes en poys (*b*),
Pour tous deux contenter adoncques,
Fors les faire ſervir par moys.
Mandez-moi ſur ce quelque foys,
Fredet, bon conſeil, par voſtre ame,
Foy que devez à voſtre Dame.

OURMES (Gilles des), Poëte du quinzieme ſiecle, & de la cour de Charles, Duc d'Orléans, on trouve quelques vers de lui dans le manuſcrit des poéſies de ce Prince.

RONDEL.

Jaulier (*c*) des priſons. . . . . .
Qui tenez tant de gens de bien,
Ouvrez leur, ils payeront bien
Le droit de l'yſſue & l'entrée.

(*a*) Que j'aille.
(*b*) Balance.
(*c*) Géolier.

Ils

Ils m'ont commiſſion baillée
D'appointer ; dites moi combien ?
Jaulier, &c.
Qui tenez, &c.
Car j'ai cy finance apportée
Aſſez, que de leur, que du mien,
Tant qu'on ne vous en devra rien,
Juſqu'à la derniere journée.
Jaulier, &c.

POT (Guy & Philippe). Guy Pot, Comte de Saint-Pol & Seigneur d'Amville, étair pere d'Anne Pot, qui épouſa Guillaume de Montmorency ; & de ce mariage vint le fameux Anne de Montmorency, Connétable de France, tué en 1565, à la bataille de Saint-Denis, âgé de ſoixante-quinze ans. On trouve des vers de Guy & de Philippe dans le manuſcrit des poéſies de Charles, Duc d'Orléans.

Rondel de Philippe Pot.

En la foreſt de longue attente,
Où mainte perſonne eſt dolente,
Eſpoir me promiſt de donner,
Se bien vouloye cheminer,
Ce qui tous amoureux contente.
J'ai tout mis, cueur, corps & entente ;
A traverſer chemin & fente,
Pour cuider ce grant bien trouver.
En la foreſt, &c.
Où mainte, &c.
Eſpoïr me, &c.
Mais d'une choſe je me vante ;
Que j'ai eu tous les jours de rente,
Pour ma queſte parachever,
Paine & ennuy, ſans conqueſter
Riens, ſinon dueil qui me tourmente.
En la foreſt, &c.

ROBERTET, Poëte du quinzieme ſiecle, dont on trouve un rondeau dans le manuſcrit des poéſies de Charles, Duc d'Orléans.

Roussillon (Gérard de). Nous n'avons pu nous procurer ſur ce Poëte que ce coupler de chanſon.

En amor ne doibt-on ne mentir, ne voir dire ;
Et cils qui en jouiſt, bien ſe gard de meſdire :
Car nulz n'eſt ſi loyal, ſi ne ſçait bien celer,
Qui ne face l'honneur de maintes chanceller,
Et cilz qui n'en joyſt, gard ſoy de vanterie ;
Car pour un ſeul vanter l'on doibt perdre ſa mie.

Traduction.

« En amour on ne doit ni mentir ni dire vrai ;
» Et celui qui a joui doit ſe garder de médire :
» Car nul n'eſt ſi loyal qui ne faſſe chanceler
» L'honneur des Dames, s'il ne ſait point ſe cacher ;
» Et celui qui n'en jouit point, doit ſe garder de vanterie ;
» Car pour une ſeule fauſſeté on doit perdre ſa mie ».

Seneschal (Le Grand). Nous n'avons pu découvrir quel était celui qui eſt ainſi nommé dans le manuſcrit des poéſies du Duc d'Orléans. On ſait qu'il n'y avait plus de grand Seneſchal depuis le regne de Philippe-Auguſte, qui avait aboli cette charge en créant celle de Maréchal de France. On trouve pluſieurs rondeaux de lui dans le manuſcrit du Duc d'Orléans.

R O N D E L.

Qui trop embraſſe, peu eſtraint.
Je le dy pour maintes & maint
Qui ſcevent (*a*) ſervir de telz tours,
Mettant loyauté en décours,
Dont leur bon los peut être eſtraint :
Qui a choiſi & pris party,
Puiſque ſon cueur y a party,
Eſt-ce bien fait de le laiſſer ?
Poſé qu'on feuſt trop mieulx party,
Si ſerait-ce mal départy,
Et ſon honneur trop fort bleſſier.

(*a*) Savent.

Qui varie, ſans bien remaint;
Par fermeté ſouvent on vaint;
Les bons trouvent tousjours ſecours,
Ceux qui changent l'ont à rebours :
Il eſt pieça eſcript, & paint,
Qui trop, &c.

Sicile (Jean d'Anjou, premier du nom, Duc de Calabre, fils de René, dernier Roi de), naquit à Nancy, le 7 Janvier 1426, & ſuccéda à ſa mere Iſabeau au duché de Lorraine en 1452. Ayant été vaincu près de Troyes dans la Pouille, au combat de Samos en 1460, il ſe retira dans l'île d'Iſchia, & revint enſuite à Marſeille en 1463. Il fit enſuite la guerre au Roi d'Arragon, gagna une bataille en Catalogne, obligea le Roi de Navarre à lever le ſiege de Peralta, & mourut à Barcelonne le 27 Juillet 1471. Moréri dit le 16 Décembre 1470. Il avait épouſé Marie de Bourbon, fille de Charles I, Duc de Bourbon, & d'Agnès de Bourgogne. Leurs enfans moururent jeunes & en eux s'éteignit la branche des Rois de Sicile de la maiſon d'Anjou.

RONDEL.

Après une ſeule exceptée,
Je vous ſerviray ceſte année,
Ma doulce Valentine gente,
Puiſqu'amours veult que m'y contente,
Et que telle eſt ma deſtinée.
De moi, pour autre, habandonnée
Ne ſerez; mais ſi fort amée,
Qu'en deviez bien eſtre contente.
Après une ſeule, &c.
Je vous ſerviray, &c.
Ma doulce, &c.

Or me ſoit par vous ordonnée,
S'il vous plaiſt à ceſte journée,
Vo voulenté doulce & plaiſante;
Car à la faire me préſente
Plus que pour Dame qui ſoit née.
Après une, &c.

AUTRE.

Bien deffendu, bien aſſailly ;
Chaſcun dit qu'il a grand doulours ;
Mais, au fort, je veuil croire amours
Par qui le débat eſt failly (*a*),
Afin que qui aura failly,
N'aye jamais de lui ſecours.
Bien deffendu, &c.
Chaſcun dit, &c.

Car ſe j'ay en riens deffailly
De compter mon mal puis deux jours ;
Banny vueil eſtre de ſes cours
Com un homme laſche & failly.
Bien deffendu, &c.

Tignoville, Poëte du quinzieme ſiecle, dont on trouve des vers dans le manuſcrit des poéſies de Charles, Duc d'Orléans.

C'eſt peut-être le même que Tignonville, Garde de la prévôté de Paris, qui fit en 1496 une ordonnance pour la police.

RONDEL.

Pour la couſtume maintenir,
Ceſte ſaint Valentin nouvelle,
Mon cueur a choiſy Damoiſelle,
Moyennant l'amoureux deſir ;
Par un regart fait à loiſir,
Se veult logier ès mains de celle
Pour la, &c.
Ceſte, &c.

S'on lui fait trop de mal ſouffrir,
Je m'accorde qu'il ſe rappelle (*b*),
Et puis ſe tiengne à la plus belle
Que ſes yeulx lui pourront choiſir.
Pour la, &c.

(*a*) A commencé.
(*b*) Conſent qu'il ſe retire.

Torsy (Le Sieur de). Il y a quelques vers de lui dans le manuscrit des poésies de Charles, Duc d'Orléans. Il vivait en 1440.

RONDEL.

Mais qu'à (*a*) mon mal si ne m'empire,
Je suis en bon point, Dieu mercy ;
Ne n'ay ne douleur, ne soucy
De chose qu'on me puisse dire.
Plus ne me plains, plus ne souspire ;
Je m'engue (*b*) & dors bien aussi.
Mais qu'à, &c.
Je suis en bon, &c.

Quant j'oy ung amant qui souspire,
Aha ! dis-je, vela des tours
Dont usay en mes jeunes jours :
Plus n'en vueil (*c*) ; bien me doit suffire.
Mais que, &c.

Trémouille (Jean-Jacques bâtard de la), fils de Louis I, Seignenr de la Trémouille, né en 1431 & mort en 1471, & de Jeanne de la Rue, fut légitimé par lettres du Roi Charles VIII, données à Melun au mois de Janvier 1485. Il était fort jeune, lorsque Charles d'Orléans, vivait encore. On trouve quelques vers de lui dans le manuscrit des poésies de ce Prince.

Vaillant, Poëte du quinzieme siecle, dont on trouve des vers dans le manuscrit des poésies de Charles, Duc d'Orléans. Il s'en faut bien qu'ils vaillent ceux de ce Prince. Ils paraissent faits vers 1430.

RONDEL.

Des amoureux de l'observance,
Je suis le plus subjiet de France,

(*a*) A moins que.
(*b*) Mange.
(*c*) Je n'en veux plus.

Car je ſers d'eſtre mendien (*a*),
Et cherche le cotidien ;
Mais nul en mon ſac rien ne lance.
Aux freres l'aumoſne pour Dieu,
Toujours vois (*b*) criant d'uys en huis :
Las ! charité ne trouve en lieu,
Ne pitié ne ſcet qui je ſuis.
Retourner m'en fault ſans pitance,
Deſir le pourvéeur me tance,
Puis le beau pere gardien ;
Pis ſuis que Boeſme n'Yndien.
L'Ordre vueil laiſſer ſans doubſtance.
Des amoureux, &c.

Villebresme (Maître Bertault), Poëte du quinzieme ſiecle, dont on trouve une balade dans le manuſcrit des poéſies de Charles, Duc d'Orléans.

BALLADE.

Toſt fut Priam puiſſant Roy couronné,
Toſt fut détruit & toute ſa lignée ;
Toſt fut Saturne à mal habandonné ;
Toſt fut Echo en amours refuſée ;
Tot Léander périt en mer ſalée ;
Toſt dévia la noble Roſemonde ;
Toſt fut Dido d'amours déshéritée ;
Toſt ſe paſſe la joye de ce monde.

Toſt délaiſſa Paris Anone (*c*) ;
Toſt fut Biblis en fontaine muée ;
Toſt defflora Bachus Erigone,
Toſt fut Jaſon ennuyé de Médée ;
Toſt fut Philis pendue & étranglée ;
Toſt finerent Guiſchart & Sigiſmonde ;
Toſt print jadis Atropos Dyopée ?
Toſt ſe paſſe la joye de ce monde.

Toſt fut Saül, Roi des Juifs ordonné ;
Toſt ſe navra à mort de ſon épée ;

(*a*) Mendiant.
(*b*) Je vais.
(*c*) Œnone.

Toſt fut Phaéton (*a*) de fouldre environné ;
Toſt fut ravie Hélene & Citharée ;
Toſt en mourut Nobleſſe ineſtimée ;
Toſt fut Hero noyée en mer profonde ;
Toſt fut l'amour Piramus expirée ;
Toſt ſe paſſe la joye de ce monde.

ENVOI.

Toſt envahit fortune Hermioné ;
Toſt fut Progné convertie en Haronde (*b*) ;
Toſt fut Ithis en pieces tronſonné ;
Toſt ſe paſſe la joie de ce monde.

Villon, né à Paris en 1431, fut condamné pour des friponneries, à être pendu. Sa gaieté ne l'abondonna pas dans cette triſte ſituation ; car il fit cette épitaphe.

« Je ſuis François (dont ce me poiſe),
» Nommé Corbueil en mon ſurnom,
» Né de Paris emprès Pontoiſe,
» Et du commun nommé Villon.
» Or d'une corde d'une toiſe
» Sauroit mon col que mon cul poiſe ;
» Si ne fuſt un joly appel :
» Ce jeu ne me ſemblait point bel ».

On prétend que Louis XI lui ſauva la vie, ou que le Parlement changea la peine de mort en un banniſſement. Il ſe retira à Saint-Maixent en Poitou, & devint le favori d'Edouard V, Roi d'Angleterre.

Deſpréaux a dit de lui :

« Villon ſçut le premier, dans ces ſiecles groſſiers,
» Débrouiller l'art confus de nos vieux Romanciers.

CHANSON.

Suivés, beautés ; courez aux fêtes,
Aimés, aimés tant que voudrés,

(*a*) Phaéton.
(*b*) Hirondelle.

Et ſi n'y perdrés que vos têtes :
En la fin ja mieux n'en vaudrés.
Folles amours font les gens bêtes.
Salmon (*a*) en idolatria.
Samſon en perdit ſes lunettes ;
Bienheureux eſt qui rien n'y a.

Il mourut au commencement du ſeizieme ſiecle.

Voys (Hugues le), Poëte du quinzieme ſiecle, a laiſſé quelques rondeaux & chanſons dans le manuſcrit des poéſies de Charles, Duc d'Orléans

(*a*) Salomon.

CHAPITRE

CHAPITRE IX.

Chanſons du Dannemark, de la Norvege & de l'Iſlande.

Nous devons à l'amitié que M. *Jacobi*, Secrétaire de la Société Royale des Sciences de Copenhague, a pour M. de *Schutze*, les détails que nous allons donner ſur les chanſons Danoiſes, Norvégiennes, Iſlandaiſes, Scandinaves, &c. Il n'y en a point de modernes dans ce petit recueil; car celles que l'on fait maintenant, reſſemblent aux barcarolles de Veniſe, & ſe chantent de même.

Celles que M. *Jacobi* a choiſies, méritent l'attention des curieux, ſur-tout les cinq premieres. Elles ſont faites par les anciens Poëtes Scandinaves, appellés *Scaldes*; il reſte un grand nombre de cette ſorte de poëmes dans les vieilles chroniques du pays.

Elles ſont écrites dans l'ancienne langue Danoiſe, qui était celle de tout le Nord, y compris l'Angleterre, & qu'on parle encore en Iſlande. Mais malgré cet avantage, un Iſlandais a pourtant de la peine à les comprendre, car les Poëtes s'étaient formé un langage à part; & outre cela les inverſions hardies qu'on trouve dans ces poéſies, en rendent l'intelligence très difficile.

Ces Scaldes, qui étaient des perſonnages illuſtres, chantaient leurs chanſons dans les Cours des Princes de ce tems-là, à la louange des guerriers les plus diſtingués, & les accompagnaient du ſon de divers inſtrumens; auſſi étaient-ils appellés *Harpax*, c'eſt-à-dire, Joueurs de harpe.

M. Jacobi a bien voulu engager M. *Hartmann*, ſavant Muſicien du Roi de Dannemarck, à noter les airs que nous joindrons ici, & qui ſont précieux par leur haute antiquité, autant que par leur ſingularité.

Nous commencerons par tranſcrire une chanſon dont nous n'avons point la muſique, & qui eſt traduite en français par M. Jacobi.

Cette chanſon contient une vérité hiſtorique ſur laquelle on peut conſulter *Danck Werth Beshreybung des Herzogthums Sleſvig*, pag. 112, & *M. Mallet*, hiſtoire de Dannemarck, in-4°, tome 1, pag. 24.

M. Jacobi n'a pu parvenir à engager aucun payſan à chanter l'air de cette chanſon, pour qu'on la pût copier. « Ils croient, dit-il, qu'on veut » ſe moquer d'eux, quand on les en prie, ſur-tout ſi c'eſt un homme » de la Cour qui leur fait une pareille propoſition ».

Danmarck deyligſt vang og vænge
Lukt med Bolgen blaa
Hvor de vakre voxne drenge,
Kan i leding gaa
Mod de Tydske, Slaver, Vender
Hvor man dempaa tog henſénder,
En ting mangler ved den have
Ledet er af lave.

« O Dannemarck, pays agréable de » champs & de prairies, entouré par les » flots azurés, pays dont la jeuneſſe ro- » buſte eſt toujours prête aux combats » contre les Germains, les Slavons, les » Vandales, & par-tout où la gloire les » appelle! Jardin délicieux! un ſeul point » manque à ta perfection, ta porte eſt » dérangée.

Belt af guds forſyn her hegner
Værger fleſte land
Hvad man under Danmarck regner
Nyder værn af vand
Ingen Nabo ſom vil vinde
Tor paa Danmarck gaa i Blinde,
Fik vi ledet hængt til rette
Landet skulde vi tætte.

» Ici la Providence a placé le Belt (*a*) » pour te couvrir & pour garder la plupart » de tes provinces : là la mer ſert de rem- » part à tes côtes; aucun voiſin ne peut » eſpérer de te ſurprendre avec ſuccès à » l'improviſte. Oh! ſi la ſeule entrée pra- » ticable pouvait être cloſe! rien ne man- » querait à ta parfaite ſûreté.

Melfar ſund os Fyn beskytter
Sarnt hin hoye klint
Antil Getzor ingen Rytter
Ride skal ſor svindt
Guldborg Sund for Laalland gienner
Oreſund vort Sielland tienner
Hvert land har ſit eget lukke
Alt maa Fylland bukke.

» Le détroit de Medelfart (*b*) défend la » Fionie, auſſi bien que ſon promontoire » eſcarpé; il n'y a point de cavalerie qui » puiſſe pénétrer juſqu'à Getzor (*c*), le » Sund de Guldborg (*d*) couvre la La- » land, comme l'Oreſund (*e*), la Sélande: » chaque province a ſon rempart à elle, » le ſeul Jutland eſt toujours expoſé.

(*a*) Il y a deux bras de mer entre la Sélande & la Fionie, & entre la Fionie & le Jutland, nommés le grand & le petit *Belt*. Ce mot ſignifie ceinture.

(*b*) Entre la Fionie & la Sélande.

(*c*) Ou Geddeſore, eſt la côte la plus méridionale de Falſter, qui eſt inabordable.

(*d*) Guedborg Sund, eſt le détroit entre Lalland & Falſter.

(*e*) C'eſt le fameux paſſage entre la Sélande & la Scanie, qui eſt gardé par Cronbourg.

Holſter, Vagrer, Lyneborger,
Som en skadlig flod
Gior os Fylland mange ſorger
Styrter meget Blod.
Hvo kan venne flig en vane
Det er skam at lade rane
Saa vort Fæ, vort gods, formue
Pül vi har og Bue.

» Les Holſtinois, les Vagriens, les Lu-
» nebourgeois, ſemblables à un torrent
» impétueux, nous cauſent bien des ſoucis
» en Jutland, & répandent beaucoup de
» ſang. Qui pourra les détourner d'une ſi
» malheureuſe habitude? Il nous eſt hon-
» teux de laiſſer piller nos beſtiaux, nos effets
» & nos biens. Nous avons des arcs &
» des flèches.

Saa begyndte Dronning Tyre,
Ret kaldt Dannebod
Tale til de Danske ſtyre
Foreſat med Mod
Gabed kan vi vel Tillukke
Saa vi os ey lader pukke
Af hver fremmed lobeskytte
Os gieſter for Bytte.

» Ainſi s'exprimait la Reine Tyre,
» nommée Danebod (*a*) à juſte titre; c'eſt
» ainſi qu'elle haranguait les grands de
» Dannemarck, parmi leſquels elle pré-
» ſidait avec dignité. Il ne tient qu'à nous,
» conclut-elle, de fermer l'entrée de notre
» pays, & d'empêcher les incurſions des
» vagabonds étrangers qui ne viſent qu'au
» butin.

Fra moradſet veſt ved ſtrande
Til hoſund i ſli
Vil vi os en vold bemande
Gior'en ſnever ſti
Alt skal den os orlof bede
Som vi giennem skulle ſtede
Ey skal hver dergiennem fare
Med vor ſtiaalne vare.

» Depuis le marais qui eſt à l'oueſt vers
» la mer juſqu'à Moſund près du Sly (*b*),
» nous formerons un rempart bien gardé,
» en n'y laiſſant qu'un étroit défilé; alors
» il faudra que ceux qu'il nous conviendra
» d'y laiſſer paſſer, nous en demandent
» la permiſſion, & perſonne ne pourra
» s'en retourner impunément chargé de
» nos dépouilles.

Det ſom faldt i hvermands ore
Og enhver befaldt
Lod ſig af Kong Haraldhore
Tuktes over alt
Bud man over Riget ſende!

» Ce diſcours agréable à tous les audi-
» teurs fut approuvé par le Roi Harald,
» & chacun en témoigna ſa reconnaiſſance.
» L'on envoya des exprès dans tout le
» Royaume, afin que chaque bon patriote

(*a*) *Danebod* ſignifie *reſtaurator Danorum*. On donnait anciennement des ſurnoms aux Princes. Ainſi *Regner* fut appellé *Lodbrog*, c'eſt-à-dire, aux chauſſes velues. *Eric Eyegod*, c'eſt-à-dire, le très-bon.

(*b*) *Sly* eſt la riviere qui a donné le nom à Sleſwig.

Hvo ſig for en dauſx vil kiende
Maatte der med vogn og heſte
Volden at befæſte.

» pût ſe rendre inceſſamment avec des che-
» vaux & des chariots dans les lieux où
» le rempart devait être fortifié.

Fra den oſtre Danmarks ſiide
Kom de skaanske skrap
Siellands faren her vil sliide
Ingen var ſaa knap
Fynboe, Lollikken og Fyden
Samt hvo ſadde neſt ved Gryden
Ingen ſig da glemte hiemme
Som det verk kund fremme.

» L'on vit arriver du côté oriental du
» Dannemarck une multitude des habitans
» de la Scanie ; le Sélandais prend l'ou-
» vrage à cœur. Chacun ſe montre plein
» de zèle & de bonne volonté, ceux de
» Fionie, de Laland & de Jutland, &
» tous les voiſins du travail s'empreſſent
» pour hâter l'ouvrage.

Danebod Sig hiert lig gledde
Der hun skaren ſaae
Sagde : vi nu hoit tor vodde
Verket fort skal gaae
Henter, Tyder oſt og kage
Shens de andre shuld mon age
Ter koſt kand jer umar ſpare
Skal den Gierning vare.

» La Reine Danebod fut pénétrée de
» joie en voyant arriver en foule ces trou-
» pes nombreuſes ; je parie, dit-elle, que
» l'entrepriſe finira avec honneur : vous,
» Jutlandais, apportez des vivres & des
» proviſions, les autres travailleront, &
» vous ſerez toujours exempts de la main-
» d'œuvre.

Skaaningen begyndto at grave
Tvorſt fra Kahlegat
Frem til Hallingſted og lave
Volclen hoi og brat
Fem gang ſex fod blev den laveſt
Lex gang otte fod var rageſt
Sommeſteds kun Tyrretyve
Som clen beſt kand blive.

» Ceux de Scanie commencerent à
» creuſer depuis Kalegat (*a*) juſqu'à Hol-
» lingſted (*b*), pour former un rempart
» élevé & eſcarpé. La partie la plus baſſe
» était de trente pieds, la plus haute de
» quarante-huit ; quelques endroits de qua-
» rante, ſelon la convenance.

Siellands far og Fynbo reſten
Giorele fordig ſnart
Jyden skaffed mad for gieſten
Inter her blev ſpart
En porr paa hver hundred farne

» Ceux de Sélande & de Fionie eurent
» bientôt achevé le reſte. Le Jutlandais
» fournit les vivres avec ſoin. Rien ne fut
» épargné. L'on fit une porte à chaque
» cent toiſes de diſtance, l'on n'oublia point

(*a*) C'eſt ainſi que l'on nomme encore aujourd'hui l'endroit le plus occidental de Dannevircke, ou *Opus Danorum*.

(*b*) C'eſt le nom d'un endroit au bout oriental de l'*Opus Danorum*.

Reyſte de lod Taarn ey ſarne
Hvoraf Fienden ramte skade
Naar han tog til ſtade.

» les tours, par le moyen deſquelles on » incommoda beaucoup l'ennemi, lorſ- » qu'il voulut en approcher ſon camp.

At des ſnarer ſordes kunde
Det verk met behor
Dronning Tyre lod af grunde
Reyſe, ſom man kior.
Giennem volden ſig en Bnre
Paa det verk at have kure
Rart ſig noget ret vil ſoye
Under fremmed oye.

» Pour achever ce projet, & tout ce » qui y avait rapport, la Reine Tyre ſe » fit élever une tourelle ſur le chemin qui » traverſe le rempart, afin de veiller elle- » même ſur les travailleurs: car il eſt rare » de voir réuſſir ce que dirigent des étran- » gers; l'œil du maître fait tout.

Efter onske voxte volden
Dannevirke kaldt
Som har mangen Tornnigholden
For den ſlet forſaldt
Ledet, ſagde Dronning Tyre
Har vi hongt, guð vangen hyre
At den ingen fremmed bryder
Eller Hof bud byder.

» Enfin on vit ſe former à ſouhait ce » fameux rempart qu'on nomme Dane- » virke, lequel a ſoutenu maints aſſauts » avant qu'il ait pu être détruit. Mainte- » nant, s'écria la Reine Tyre, la porte » eſt aſſiſe en ſa place, Dieu veuille pro- » téger l'enclos, enſorte qu'un étranger ne » puiſſe la rompre pour nous impoſer un » joug odieux.

Dannemarck oi nu kand ligne
Ved en frugt bar vang
Hegned rundt omkning gudſigne
Den i Nod og Frang
Lad, ſom korn opvoxe knegte
Der kand ſrisk mod Fienden fœgte
Og om Danebod end tale
Naar hun eri Dvale.

» A cette heure nous pourrons com- » parer le Dannemarck à un champ fertile » bien enfermé de toutes parts. Que le » maître du monde daigne le ſoutenir en » tout péril, & toute détreſſe, qu'il y pro- » duiſe, comme des épics ſans nombre, » une multitude de braves guerriers qui » combattent avec intrépidité contre tous » ſes ennemis, & qu'ils puiſſent exalter » Danebod, lorſqu'elle repoſera dans la » tombe ».

Pour que le Lecteur ait quelque connaiſſance des poéſies Danoiſes, il faut qu'il commence par lire ce que M. *Mallet* en dit dans ſon introduction à l'hiſtoire de Dannemarck, in-4°, pages 236 — 250. Nous ajouterons d'après M. *Jacobi* quelques éclairciſſemens ſur le méchaniſme des vers. Ceux qui deſireront en avoir de plus détaillés, pourront recourir à la Préface que le Jéſuite *Denis* a miſe en la tête de ſes poéſies

Allemandes, *Lieder des Barden Sineds*, imprimée à Vienne, in-8°, 1772.

Chanſons anciennes Scandinaves, comme on les chante encore en Iſlande.

Ire.

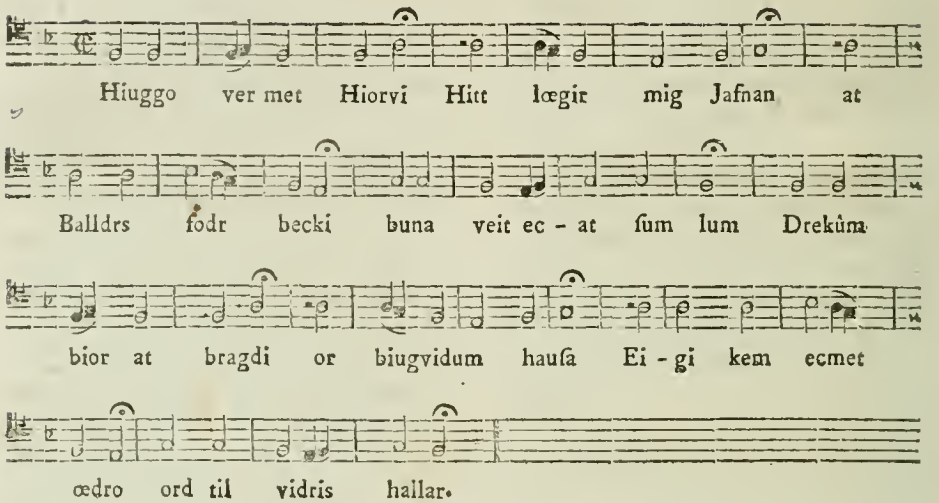

TRADUCTION.

« Nous les avons coupées (les têtes) avec nos épées; mais ce qui » cauſe ma joie, c'eſt que je ſais qu'Odin me rient un ſiege tout prêt » pour ſon feſtin. Bientôt j'y boirai de la cervoiſe (bierre) dans des » cornes recourbées; & ce n'eſt point en tremblant que je me préſente » à ſon palais ».

C'eſt ici la vingt-cinquieme ſtrophe de la chanſon attribuée au Roi *Regner Lodbrog*. Cette chanſon qui eſt imprimée toute entiere, mais peu correctement, dans *Wormii Litteratura Runica*, & dans le recueil de *Biorner*, intitulé *Nordiſea Kœmpedater*, a été traduite en Français par *M. Mallet*, dans ſes *Monumens de la Mythologie & de la Poéſie des Celtes*, page 150 — 156. Elle contient vingt-neuf ſtrophes en tout, qui

commencent toutes, excepté la derniere, par le premiers vers *Hiuggo ver met Hiorvi*, qui ſert comme de refrein.

Chaque ſtrophe eſt compoſée de huit vers; la même conſonne, ou une des voyelles ſe répete trois fois dans deux vers, ſavoir : deux fois dans le premier & une fois dans le ſecond. Biſarre entrave qui ne peut que nuire au génie.

Nous allons ajouter la derniere ſtrophe de la même chanſon, parce qu'elles nous apprend comment les anciens enviſageaient la mort. *Regner* allait périr par la morſure des ſerpens, dont on avait rempli ſa priſon.

Fyoumz Hins at Hætta	« Mon courage me dit qu'il faut mourir.
Heim bioda mer diſir	» Déja les Divinités qu'Odin a envoyées
(*a*) ver er or Herians Hollo	» au-devant de moi, m'invitent à entrer
Heir odin mer ſendar	» chez lui. Aſſis au haut de ſa table, je
Gladr man ec Olmet Aſum	» vais donc dans mon bonheur boire de
J Ondvegi drecka	» la cervoiſe qu'il m'offrira. Les heures
Lifs ero Lidnar ſtundir	» de ma vie ſont terminées, je mourrai
Læjande skal ec deyå.	» en riant ».

Cette chanſon eſt un *drottqued*, du genre appellé *hattleyſe*, c'eſt-à-dire, ſans rire.

Nous donnerons à la fin de ce chapitre toute la traduction de M. Mallet.

I I.

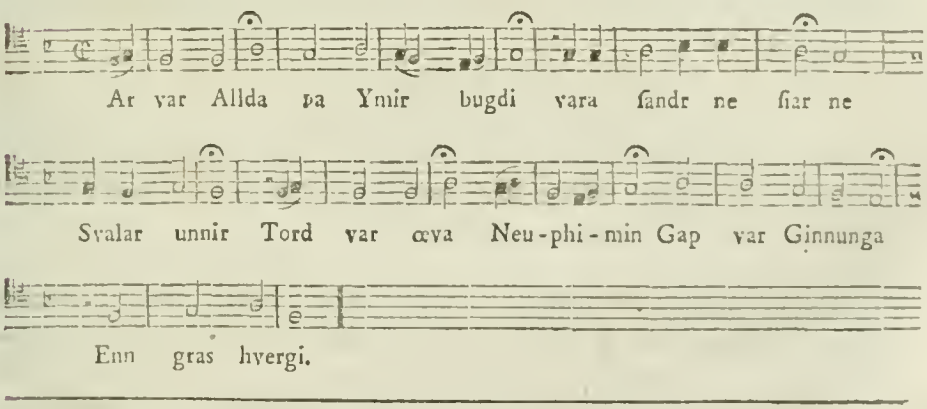

(*a*) Cette lettre répond au *th* des Anglais, & ſe prononce de même.

TRADUCTION.

« Les ſiecles ne faiſaient que commencer, lorſque vivait *Imir*. La » mer avec ſes ſables innombrables & ſes flots glacés n'exiſtait point » encore. Il n'y avait point de terre; il n'y avait point de ciel, on ne » voyait qu'un vaſte abîme ſans aucune verdure ».

Cette chanſon eſt une ſtrophe de la *Voluſpa*. On peut en voir l'explication dans M. *Mallet*, *Monumens celtiques*, pag. 133 — 136.

Elle eſt compoſée de plus de deux cent ſtrophes : la même conſonne, ou bien une des voyelles, ſe répete trois fois de deux en deux vers. Ce genre s'appelle *togmalt*, c'eſt-à-dire, *chant lent*.

III.

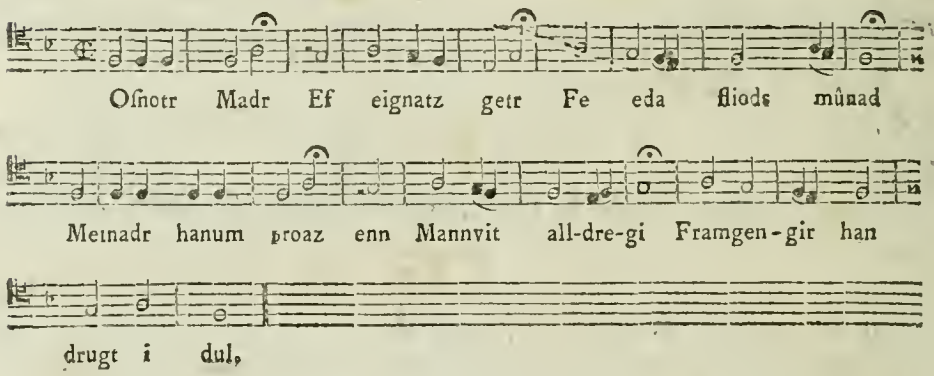

TRADUCTION.

« Si l'homme ſans eſprit acquiert des richeſſes, s'il obtient une femme » aimable, il s'enfle, il devient orgueilleux; mais jamais le ſage ne » s'égare dans ces ſentiers aveugles ».

Cette chanſon eſt une ſtrophe du *Haramal*, morceau ſublime attribué à *Odin* lui-même. M. *Mallet*, dans ſes *Monumens celtiques*, pag. 136 — 144, l'a traduit preſque tout entier.

Les ſtrophes ſont de ſix vers; une même conſonne ou une voyelle au commencement d'un mot ſe répete une fois dans les deux premiers vers, &

& deux fois dans le troiſieme. Cette ode eſt du genre appellé *togmolt*, dont nous venons de parler.

I V.

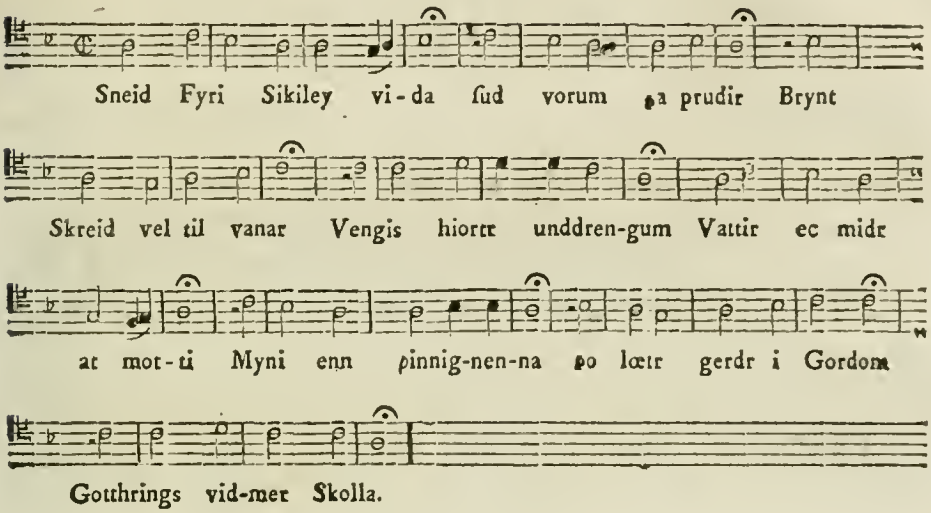

TRADUCTION.

« Notre vaiſſeau fendait les flots le long de la Sicile. Commandé par » des hommes braves, il eut un voyage heureux. Je ne crois pas que » l'homme le plus hardi oſe déſormais paſſer ſur nos traces; & cependant » une fille de Ruſſie me mépriſe » !

Cette chanſon eſt celle de *Harald* le vaillant, Prince de *Norvege*. M. *Mallet* l'a traduite dans le même ouvrage, page 156 — 158.

Outre la répétition de la même conſonne, qui eſt eſſentielle dans la Poéſie ſcandinave ancienne, chaque vers de cette ſtrophe contient une demi-rime & une rime entiere. M. *Jacobi* appelle demi-rime celle qui eſt formée par les mêmes conſonnes, mais avec différentes voyelles; lorſque les voyelles, auſſi bien que les conſonnes, ſont les mêmes, c'eſt la rime entiere. Cette ode eſt un *drotqued* rimé, & de ce genre ſont preſque toutes les anciennes chanſons qui nous reſtent.

Le même refrein termine chaque ſtrophe.

Nous la donnerons toute entiere à la fin de ce chapitre.

V.

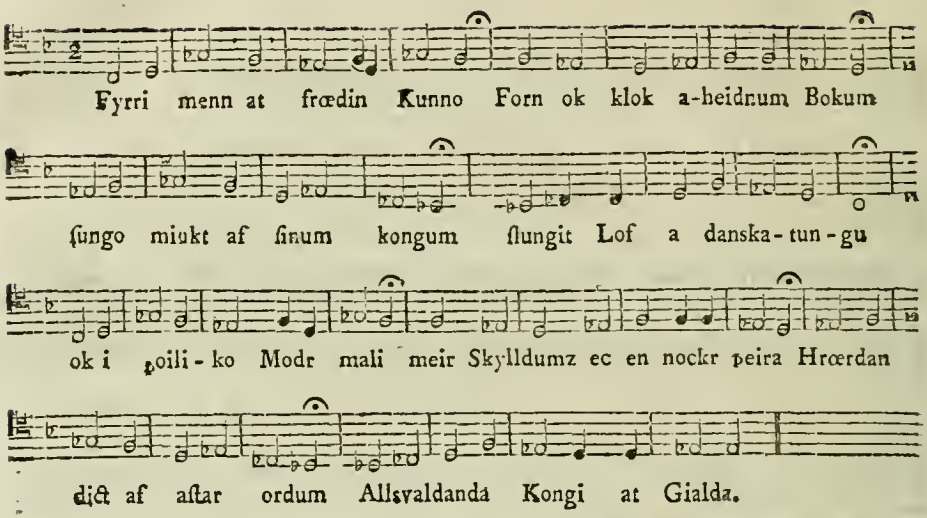

TRADUCTION.

« Ils poſſéderent les hautes ſciences, écrites avec élégance dès les tems » les plus réculés dans des livres profanes. Ils chanterent dans leurs » vers danois les louanges de leurs Princes ; & moi qui poſſede cette » langue, je me crois obligé plus qu'aucun d'eux à repréſenter au Roi » tout-puiſſant mes vers doux & agréables ».

Cette chanſon eſt une ſtrophe priſe d'une hymne appellée *Liſia*. On trouve des exemples de ce mêtre dans le *Clavis metrica* de *Sturleſon* : il y eſt appellé *Hryn hendr hattr*, c'eſt-à-dire, *chant cadencé* ; c'eſt une preuve qu'on le connaiſſait déja dans le treizieme ſiecle en Iſlande.

Dans la ſuite des tems le langage s'étant altéré, & les Moines ayant chaſſé les Scaldes des cours des Princes, l'ancienne Poéſie ſe perdit ; & au lieu de ces Poéſies qui contenaient la religion celtique & qui faiſaient toujours alluſion à la mythologie, on ſe contentait des rimes. M. Jacobi a une collection de deux cent chanſons pareilles rimées, dont la premiere centaine a été recueillie par Anders Wedel, 1591, réimprimée enſuite, & augmentée d'une autre centaine par Peder Sys 1695. Le ſujet de ces

chanſons eſt tantôt un fait hiſtorique, un combat, un rapt ou une aventure amoureuſe, tantôt un conte de Fées, une fable, une métamorphoſe : il n'y a gueres que les Payſans qui les ſavent chanter aujourd'hui.

CHANSONS NORVÉGIENNES.

Ire.

Voyage pour le Sœter (a).

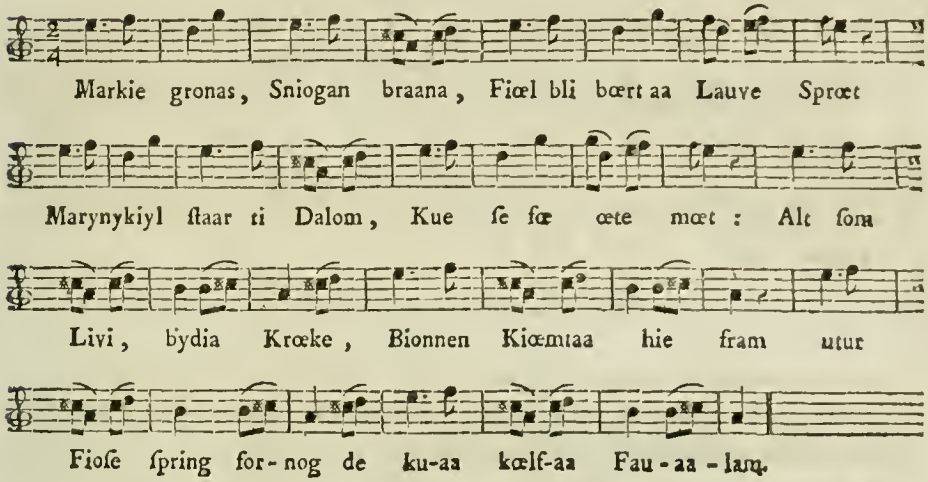

TRADUCTION.

« La campagne reverdit déja, la neige ſe fond, le ſommet des mon-» tagnes ſe découvre, & les feuilles ſe développent. La primevere fleurit » dans les vallons, le bétail peut trouver ſa pâture : tout ce qui vit, » commence à ſe mouvoir : l'ours quitte ſon fort : les vaches & leurs » veaux, les brebis & les moutons courent avec joie hors de leurs » étables ».

(a) C'eſt une cabane que les bergers en Norvege élevent dans les vallées, loin des habitations principales, pour y paſſer l'été & garder leurs vaches qu'ils y menent paître. M. Jacobi la croit ancienne.

Cette chanſon ſe chante par les bergeres lorſqu'elles ſe rendent aux cabanes d'été.

II.

Retour à la maiſon d'hiver.

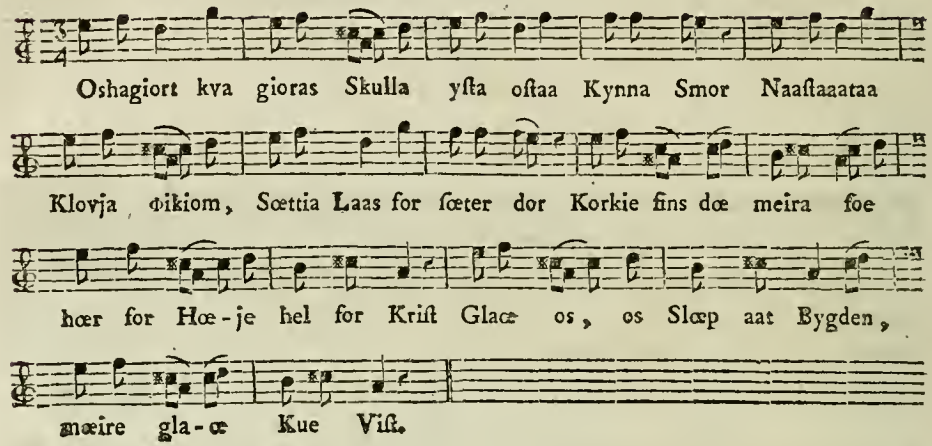

TRADUCTION.

« Nous avons fini tous nos travaux, battu le beurre & fait le fromage : » il ne nous reſte plus qu'à charger les chevaux de notre bagage & à » clore nos cabanes d'été. Il n'y a plus ici de nourriture pour les troupeaux » ni pour les hommes. Nous nous réjouiſſons d'être libres, de retourner » à nos habitations ; mais notre bétail s'en réjouit encore davantage ».

III.

Allegretto.

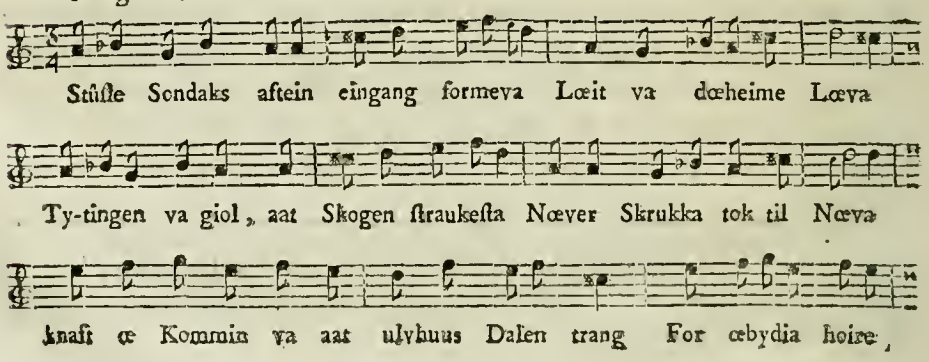

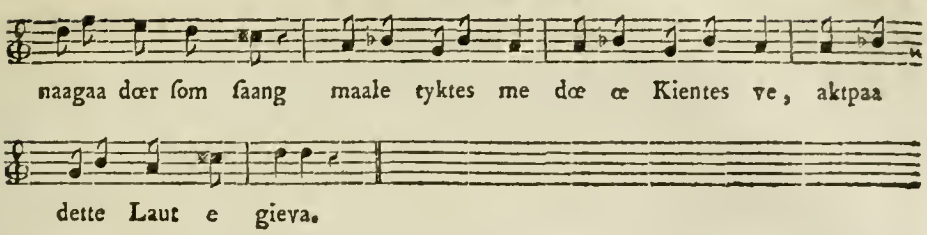

TRADUCTION.

« Un Dimanche après midi, le tems me paraiſſait d'une longueur » exceſſive, je m'ennuyais d'être dans la maiſon; les grains de Myrtil » étaient déja mûrs : je courus au bois pour en cueillir dans ma corbeille » faite d'écorce; à peine fus-je arrivé dans le vallon étroit, que j'entendis » quelqu'un chanter : il me ſemblait que ſa voix m'était connue; c'eſt » pourquoi je redoublai d'attention ».

I V.

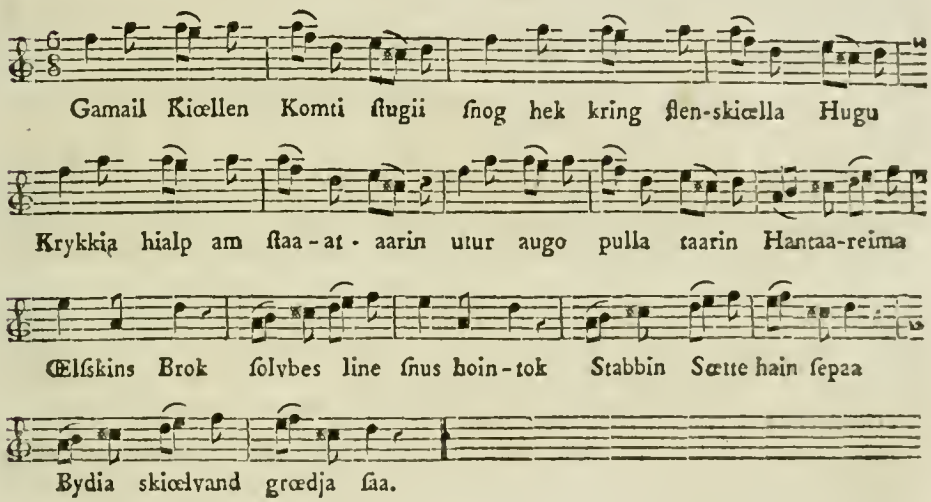

TRADUCTION.

« Un vénérable vieillard entra dans la chambre, les flocons de neige » pendaient autour de ſa tête chauve; ſa béquille l'aida à s'approcher » du feu; les larmes tombaient de ſes yeux : alors il tira de ſa culotte,

» faite de peaux d'élan & attachée par des courroies, ſa boëte à tabac » en poudre, garnie d'argent; il s'aſſit ſur le bloc à couper le bois » (place d'honneur); & commençant à chanter d'une voix chévrotante, » il dit, &c. »

V.

Allegretto moderato.

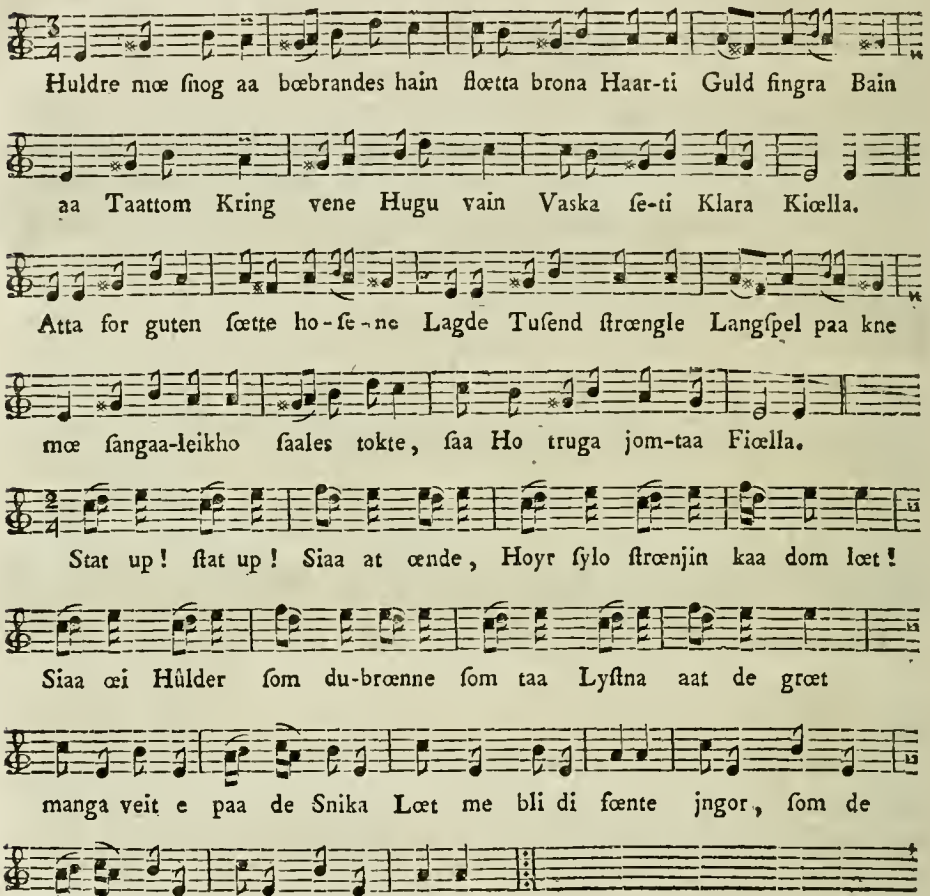

TRADUCTION.

« La Nymphe d'une main active & tremblante treſſait ſes cheveux » bruns avec un ruban tiſſu d'or, & en attachait les boucles autour de

» ſa tête charmante : elle ſe lava dans une ſource limpide, & s'aſſit
» derriere le jeune homme. Elle poſa ſur ſon genou ſon tympanon à
» mille cordes, & commença à chanter en s'accompagnant de ſon inſ-
» trument, de façon qu'elle forçait les rochers à répéter cette harmonie...
» Leve-toi ! leve-toi ! regarde derriere toi ! écoute comment réſonent les
» cordes d'argent. Vois une Nymphe que tu enflâmes, qui verſe pour toi
» des larmes de deſir & d'amour. Je ſais que pluſieurs fillettes cherchent à
» t'attirer ; mais choiſis-moi pour ton amante, jamais tu n'en trouveras qui
» te chériſſe avec tant d'ardeur ».

V I.

Duo entre un Payſan des montagnes & un Payſan des bords de la mer, au ſujet du jour de la naiſſance du Roi.

Premier.

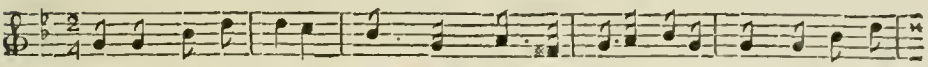

No-kom œg-ta fiella, der rauk ſnioven Likſo hava knap va dœ paa

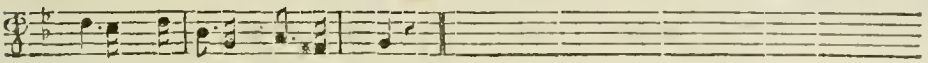

skinaa mehadde Sloppe fram.

Second.

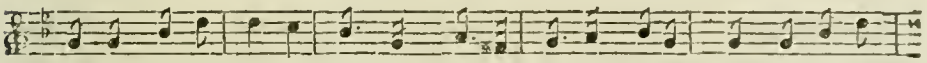

No kom œgta Siona der rauk Likſo œiſnio kava knap va dœ mœ

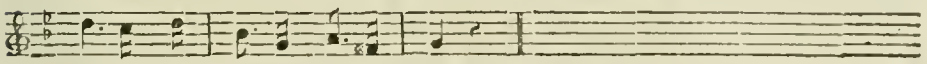

Baaten œg raa-kiaa-hadde Land.

Tous les deux.

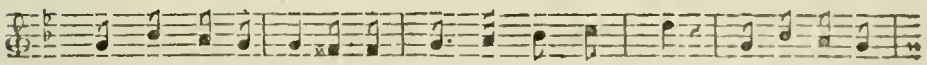

Ja gud ſigna mota aa vœl-va dœ me ſans me i dag vil

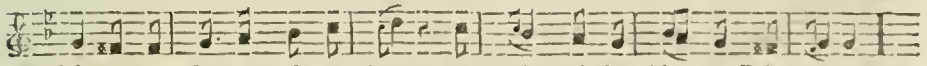

drikke aa ſnu aas i en dans me vœit vœl du kienne Primstaven. (a)

(a) C'eſt un calendrier runique tracé ſur des bâtons aplanis. Voyez M. Mallet, introduction à l'Hiſtoire de Dannemarck, pag. 224.

TRADUCTION.

Premier Payſan.

« Je deſcends de la montagne, la neige y tombait avec l'impétuoſité » des flots; c'eſt à peine que j'ai pu m'en tirer ſur mes patins ».

Second Payſan.

« J'arrive de la mer, elle fumait comme un brouillard de neige, à » grande peine mon bateau a pu atteindre le rivage ».

Tous les deux.

« Oui, le ciel ſoit béni de cette rencontre; c'eſt un bonheur de nous » trouver enſemble. Nous allons conſacrer cette journée à boire & à » danſer, je ſais que tu connais le bâton runique ».

CHANSONS DANOISES,

Compoſées par le roi Regner Lodbrog.

Ce fameux Poëte & Guerrier régnait en Dannemarck vers le commencement du neuvieme ſiecle. Après mille courſes maritimes, il éprouva enfin la mauvaiſe fortune en Angleterre. Pris, en combattant, par *Ella* ſon ennemi, Roi d'une partie de cette île, il périt par les morſures des ſerpens dont on avait rempli ſa priſon. Il laiſſa pluſieurs fils qui vangerent cette mort horrible, ainſi qu'il l'avait prévu dans ces vers qu'il compoſa pendant ſa captivité.

CHANSON.

« Nous nous ſommes battus à coups d'épées, dans le tems où jeune » encore, j'allai vers l'Orient préparer une proie ſanglante aux loups » dévorans. Toute la mer ne ſemblait qu'une ſeule plaie, & les cor- » beaux nageaient dans le ſang des bleſſés.

» Nous nous ſommes battus à coups d'épées, le jour de ce grand » combat

» combat, où j'envoyai les peuples de Helſingie dans le palais d'Odin.
» De-là nos vaiſſeaux nous porterent à *Iſa*, où les fers de nos lames,
» fumans de ſang, entamaient à grand bruit les cuiraſſes, & où les épées
» mettaient les boucliers en pieces.

» Nous nous ſommes battus à coups d'épée, ce jour où j'ai vu dix
» mille de mes ennemis couchés ſur la pouſſiere près d'un cap d'An-
» gleterre. Une roſée de ſang dégouttait de nos épées, les fléches
» mugiſſaient dans les airs en allant chercher les caſques : c'était pour
» moi un plaiſir auſſi grand que de tenir une belle fille dans mes bras.

» Nous nous ſommes battus à coups d'épée, le jour où mon bras fit tou-
» cher à ſon dernier crépuſcule ce jeune homme ſi fier de ſa belle chevelure,
» qui recherchait les jeunes filles dès le matin, & qui ſe plaiſait tant
» à entretenir les veuves. Quelle eſt la deſtinée d'un homme vaillant,
» ſi ce n'eſt de tomber des premiers au milieu d'une grêle de traits?
» Celui qui n'eſt jamais bleſſé, paſſe une vie ennuyeuſe, & le lâche ne
» fait jamais uſage de ſon cœur.

» Nous nous ſommes battus à coups d'épée. Il faut qu'un jeune homme
» ſe montre de bonne heure dans les combats, qu'un homme en attaque
» un autre, ou lui réſiſte. Ç'a été là toujours la nobleſſe d'un héros; &
» celui qui aſpire à ſe faire aimer de ſa maîtreſſe, doit être prompt &
» hardi dans le fracas des épées.

» Nous nous ſommes battus à coups d'épée; mais j'éprouve aujourd'hui
» que les hommes ſont entraînés par le deſtin; il en eſt peu qui puiſſent
» réſiſter aux décrets des Fées, euſſai-je cru que la fin de ma vie ſerait
» réſervée à *Ella*, lorſqu'à demi-mort je répandais encore des torrens
» de ſang, lorſque je précipitais les vaiſſeaux dans les golfes de l'Ecoſſe,
» & que je fourniſſais une proie ſi abondante aux bêtes ſauvages?

» Nous nous ſommes battus à coups d'épée; mais je ſuis plein de
» joie, en apprenant qu'un feſtin ſe prépare pour moi dans le palais
» d'Odin. Bientôt aſſis dans la brillante demeure d'Odin, nous boirons

» de la bierre dans les crânes de nos ennemis. Un homme brave ne » redoute point la mort. Je ne prononcerai point des paroles d'effroi en » entrant dans la salle d'Odin.

» Nous nous sommes battus à coups d'épée. Ah! si mes fils savaient » les tourmens que j'endure, s'ils savaient que des viperes empoisonnées » me déchirent le sein, qu'ils souhaiteraient avec ardeur de livrer de » cruels combats! La mere que je leur ai donnée, leur a laissé un » cœur vaillant.

» Nous nous sommes battus à coups d'épée; mais à présent je touche » à mon dernier moment. Un serpent me ronge déja le cœur : bientôt » le fer que portent mes fils sera noirci dans le sang d'*Ella*; leur colere » s'enflamera, & cette jeunesse vaillante ne pourra plus souffrir le repos.

» Nous nous sommes battus à coups d'épée dans cinquante & un » combats où les drapeaux flottaient. J'ai, dès ma jeunesse, appris à » rougir de sang le fer d'une lance, & je n'eusse jamais cru trouver un » Roi plus vaillant que moi : mais il est tems de finir, Odin m'envoie » ses Déesses pour me conduire dans son palais : je vais, assis aux » premieres places, boire de la bierre avec les Dieux. Les heures de » ma vie se sont écoulées, je mourrai en riant ».

*Chanson d'*HARALD *le vaillant, prince de Norvege.*

Ce Prince vivait au milieu du onzieme siecle. Il fut un des plus illustres avanturiers de son tems, & parcourut les mers du nord, l'Océan sur les côtes d'Afrique, & la Méditerranée. Il y fut pris, & conduit à Constantinople, où il resta quelque tems en captivité. Il se plaint dans cette chanson des rigueurs d'*Eliffit*, fille de *Jariflas*, Roi de Russie.

« Mes navires ont fait le tour de la Sicile. C'est alors que nous étions » brillans & magnifiques; mon vaisseau brun, chargé d'hommes, voguait » rapidement au gré de mes desirs; occupé des combats, je croyais » naviger toujours ainsi : cependant une fille de Russie me mépriſe.

» Je me ſuis battu dans ma jeuneſſe avec les peuples de Dronthe'm. » Ils avaient des troupes ſupérieures en nombre : ce fut un terrible » combat ; je laiſſai leur jeune Roi mort ſur le champ de bataille : » cependant une fille de Ruſſie me mépriſe.

» Un jour nous n'étions que ſeize dans un vaiſſeau ; une tempête » s'éleve & enfle la mer, elle remplit le vaiſſeau chargé ; mais nous le » vuidâmes en diligence. J'eſpérais de-là une heureux ſuccès : cependant » une fille de Ruſſie me mépriſe.

» Je ſais faire huit exercices ; je combats vaillamment ; je me tiens » fermement à cheval ; je ſuis accoutumé à nâger ; je ſais courir en » patins ; je lance le javelot ; je m'entends à ramer : cependant une fille » de Ruſſie me mépriſe.

» Peut-elle nier cette jeune & belle fille, que ce jour, où poſté près » de la ville dans le pays du midi, je livrai un combat, je ne me » ſois ſervis courageuſement de mes armes, & que je n'aie laiſſé après » moi des monumens durables de mes exploits : cependant une fille de » Ruſſie me mépriſe.

» Je ſuis né dans le haut pays de Norvege, là où les habitans » manient ſi bien les arcs ; mais j'ai préféré de conduire mes vaiſſeaux, » l'effroi des payſans, parmi les écueils de la mer, & loin du ſéjour » des hommes, j'ai parcouru les mers avec ces vaiſſeaux : cependant » une fille de Ruſſie me mépriſe ».

Danſe des Payſans dans le Diocèſe de Bergen en Norvege.

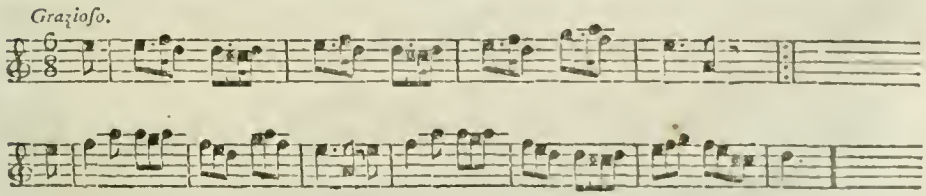

Autre.

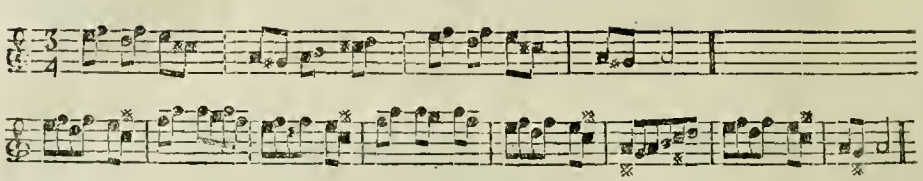

Autre.

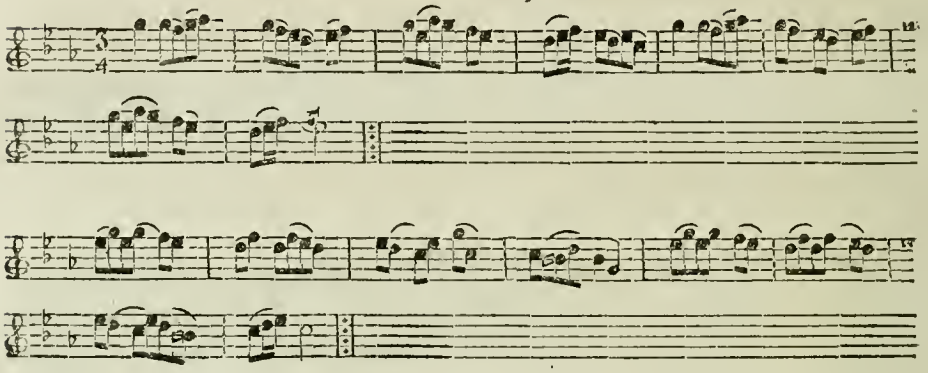

Autre.

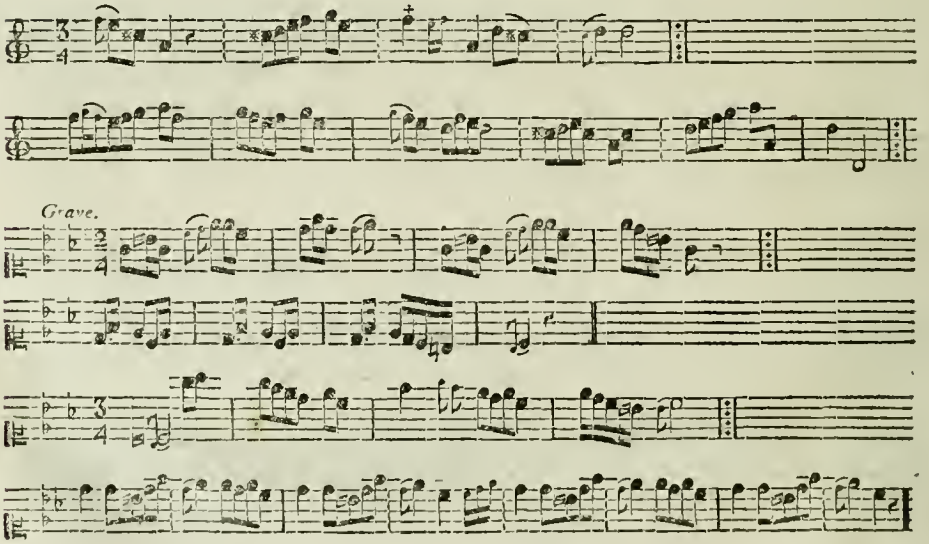

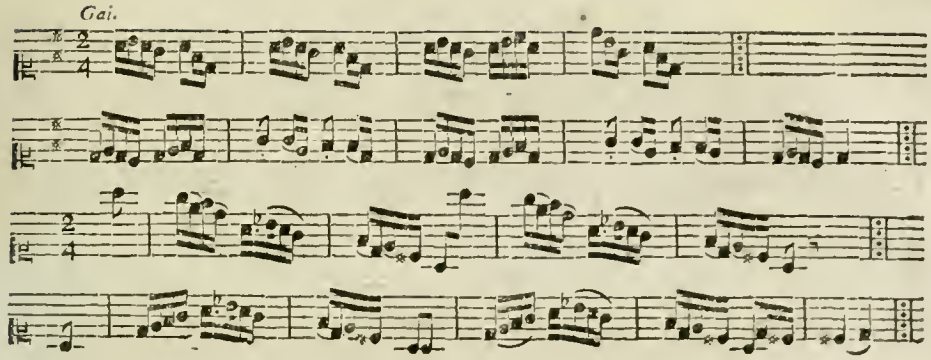

Autre.

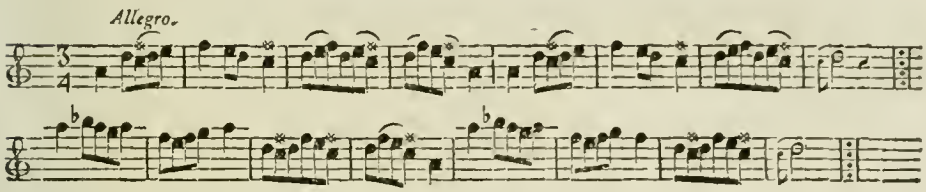

AIRS NORVÉGIENS.

Air de Danſe.

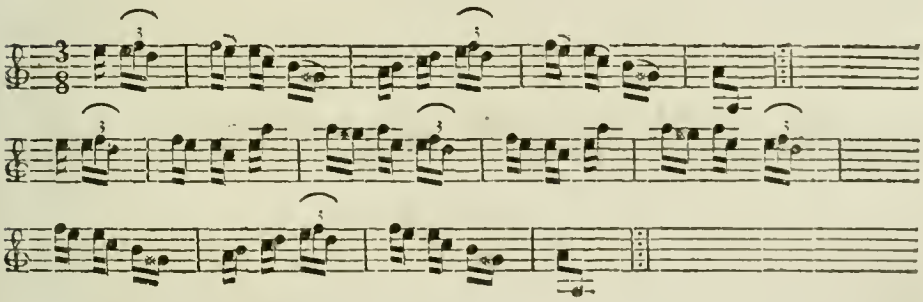

Chanſon.

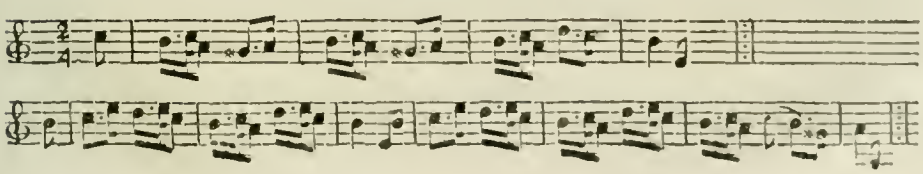

Danſe.

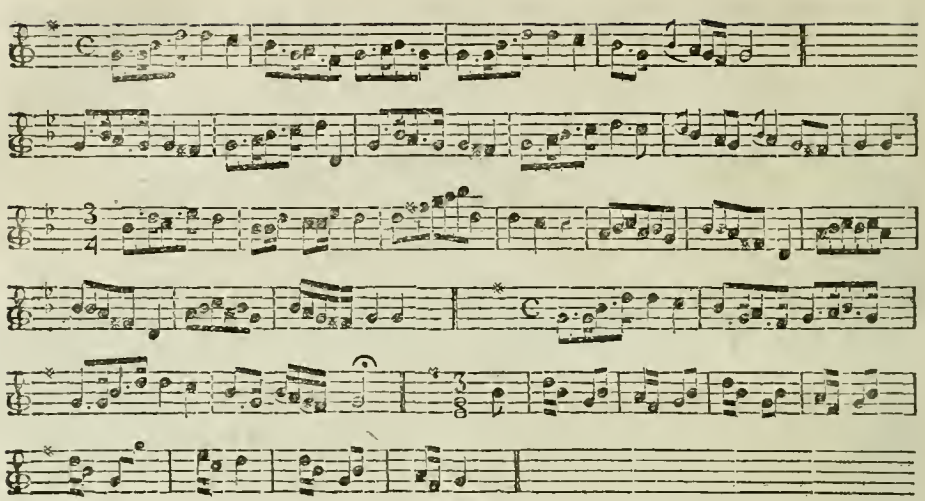

Autre.

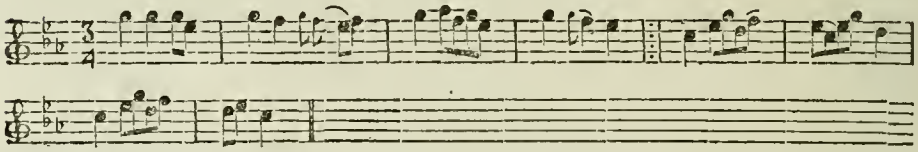

Autre.

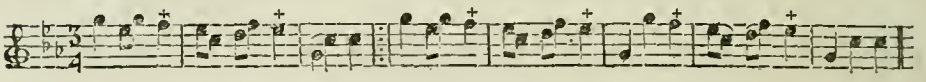

Muſique pour le Lour (a).

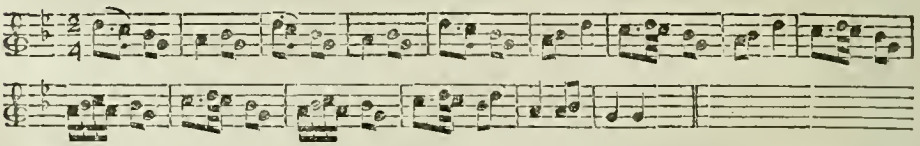

(*a*) Le *Lour* eſt une eſpece de Cor qui produit un ſon aigu, les Bergers en ſavent tirer pluſieurs ſons; cet inſtrument à vent eſt fort ancien, on s'en ſervait autrefois dans les guerres.

CHAPITRE X.

Des Chanſons & Poéſies Herſes (a).

Nous n'avons pu nous refuſer le plaiſir de parler ici de la Poéſie Gallique ou Herſe, de ce genre ſingulier de Poéſie, que nous regardons comme celui qui parle le plus à l'ame. Ceux de nos Lecteurs qui voudront avoir plus de détails ſur ce genre de poéſie, peuvent lire la ſavante Diſſertation de M. Blair, Miniſtre Ecoſſais, que l'on trouve dans le Journal étranger; & le Diſcours préliminaire de M. le Tourneur, qui eſt à la tête de ſon agréable Traduction des Poéſies d'Oſſian.

Les anciens Ecoſſais étaient une colonie des Celtes. Les Druides & les Bardes s'établirent chez eux, après avoir quitté les Gaules, & furent chargés de conſerver & de chanter leurs actions héroïques. Les Druides furent bientôt détruits; mais les Bardes plus heureux, ſubſiſterent preſque juſqu'à nos jours, ſous le même nom, & exerçant les mêmes fonctions dans le Nord de l'Ecoſſe & dans l'Irlande. L'hiſtoire nous apprend que, lorſqu'Edouard I conquit le Pays de Galles, il fit mettre à mort tous les Bardes qui s'y trouverent, parceque par leurs chants, ils avaient trop de pouvoir ſur l'eſprit du peuple. Ce n'eſt pas aſſurément la plus belle action de ſon régne.

Les Poëmes d'Oſſian & des anciens Bardes ſont en proſe meſurée; ils gardaient la rime pour les morceaux lyriques dont ils ſemaient leurs ouvrages, & qu'ils chantaient en s'accompagnant de la harpe.

Oſſian vivait avant l'établiſſement de la Religion Chrétienne en Ecoſſe, vers la fin du troiſieme ſiecle, ou au commencement du quatrieme. Ce fut l'an de J. C. 303, que la perſécution de Dioclétien fit paſſer quelques Chrétiens en Bretagne. Ces premiers Miſſionnaires vécurent dans des

(a) Par *Poéſies Herſes*, on entend les Poéſies Ecoſſaiſes & Irlandaiſes; on n'a conſervé ici le mot de *Herſes*, que parceque c'eſt ſous ce nom que dans les journaux on a fait connaître les Poéſies Ecoſſaiſes.

cavèrnes ; & ce fut avec eux qu'Oſſian, dans les dernieres années de ſa vie, diſputa ſur la Religion Chrétienne. La tradition a conſervé cette diſpute célèbre, & Oſſian y montre une telle ignorance des dogmes du Chriſtianiſme, qu'on ne peut pas ſuppoſer qu'il fût déja introduit en Ecoſſe.

Fingal, ſi célebre dans l'hiſtoire antique de l'Ecoſſe, & pere d'*Oſſian*, fameux par ſes poéſies, était un deſcendant de *Trenmor* qui détruiſit l'ordre des Druides, & qui fut proclamé Roi par toutes les tribus. Le rétabliſſement de *Ferard-Arto* ſur le trône de l'Irlande, fut le dernier exploit de *Fingal ;* alors il remit ſolemnellement ſa lance à *Oſſian*, qui en fit un digne uſage pour la défenſe du faible & de l'opprimé, juſqu'à ce que la vieilleſſe l'eut fait tomber de ſes mains. Alors privé de ſon pere & de ſon fils *Oſcar*, tué en trahiſon, aveugle & infirme, il charma ſa douleur & ſes maux, en chantant les exploits de ſes amis. Il ſe traînait ſouvent à la tombe de ſon pere, & ſe conſolait en la touchant de ſes mains tremblantes. *Oſſian* chantait pour un peuple que le ſpectacle de la nature ne laſſait jamais. C'eſt de ce ſpectacle qu'il emprunte ſans ceſſe ſes images & ſes comparaiſons. Cet homme ſingulier, doué par la nature d'une ſenſibilité exquiſe, était porté à cette tendre mélancolie qui accompagne ordinairement le génie (*a*), & ſon ame était également ſuſceptible de force & de douces émotions.

On diſtingue quatre périodes dans l'hiſtoire des Sociétés humaines.

1°. Les hommes ont commencé à vivre de la chaſſe.

2°. De leurs troupeaux.

3°. De l'agriculture.

4°. De leur commerce.

Les Poéſies d'Oſſian nous préſentent le tableau de la premiere période, & un peu de la ſeconde, mais rien des deux autres ; ce qui prouve leur haute antiquité.

On y voit des femmes enlevées de force, & toute la tribu ſe liguer, comme dans le tems d'Homere, pour venger l'injure.

Par le récit de leurs batailles, on voit qu'ils ne connaiſſaient point

(*a*) Ariſtote dit que la mélancolie eſt le partage des *grands génies : Omnes ingenioſos melancholicos eſſe.*

les

les trompettes, les tambours ni aucun inſtrument militaire. Le cri du Général était le ſignal du combat; auſſi la voix du terrible *Fingal* eſt-elle ſouvent citée.

Les deux caracteres diſtinctifs des poéſies d'Oſſian ſont la tendreſſe & le ſublime. C'eſt la poéſie du cœur, & on s'apperçoit que le Poëte cherchait moins à plaire aux autres qu'à exprimer ce dont il était profondément pénétré. Son plaiſir était de penſer aux héros avec leſquels il avait vaincu, de ſe rappeller la maîtreſſe qu'il avait adorée, & les amis qu'il avait perdus.

Il ne compoſait que lorſque ſa muſe l'inſpirait : alors s'écrie-t-il : » Quelle eſt cette voix qui frappe les oreilles d'Oſſian, & éleve ſon » ame? C'eſt la voix des tems qui ſont écoulés, ils roulent devant moi » avec les actions des hommes ».

Alors il chante ce qu'il voit, ce qu'il entend, & ſon ame verſe dans ſes chants tous les ſentimens dont elle eſt pleine.

Homere n'a de ſupériorité ſur Oſſian que celle que les Grecs avaient ſur les Celtes; & ſi la balance du ſublime devait pencher d'un côté, peut-être ne ſerait-ce pas en faveur d'Homere, bien ſupérieur cependant à Oſſian en variété, en idées, en peintures de caracteres, en agrémens, en gaité, &c. Oſſian pouvait-il être gai, il avait ſurvécu à tous ſes amis, & avait été préparé à la mélancolie par tous les événemens de ſa vie.

Nous ne citerons qu'un de ſes Poëmes.

OÏNA MORUL.

« Comme on voit la lumiere du ſoleil fuir devant l'ombre ſur la vaſte » coline de *Larmon*, ainſi, au milieu des ténèbres, les images des ſiecles » paſſés ſe ſuccèdent devant ma penſée. Quand les Bardes ſe ſont retirés, » quand les harpes ſont ſuſpendues aux voûtes de *Selma*, alors une voix » ſe fait entendre à l'oreille d'Oſſian, & réveille ſon ame. C'eſt la voix » des ſiecles paſſés; ils roulent devant moi chargés d'événemens. Je ſaiſis » les faits éclatans à meſure qu'ils paſſent dans ma mémoire, & je les » reproduis dans mes chants. Les chants d'Oſſian ne ſont point un torrent

» rapide & fangeux ; ils s'élevent dans les airs comme les doux concerts » de *Lutha*. O terre heureuſe de *Lutha!* quand la main légère de *Malvina* » vole & brille ſur la harpe, tes rochers répétent ſes accords harmonieux. » Fille de *Toſcar*, toi qui diſſipes les ſombres penſées qui aſſiégent mon » ame, ne veux-tu point entendre ma voix ? viens, fille charmante, » nous ferons revivre le paſſé dans nos chants.

» Sous le régne de *Fingal*, avant que l'âge eût blanchi mes cheveux ; » je m'embarquai dans la nuit pour l'île de *Fuarfed*. L'étoile de *Concathlin* » dirigeait ma courſe. Fingal m'envoyait au ſecours de *Malor*, Roi de » Fuarfed, que la guerre environnait de toutes parts. Nos aïeux s'étaient » aſſis enſemble aux fêtes de l'amitié.

» J'entrai dans la baie de *Colco*, & j'envoyai mon épée à Malor. Il » reconnut le ſignal d'Albion & treſſaillit de joie. Il ſortit de ſon palais, » il vint à moi, & me prenant la main d'un air triſte : pourquoi, » me dit-il, la race des héros vient-elle au ſecours d'un Roi près de ſa » chûte ? *Thormod* eſt chef de l'île de *Sardronlo :* il a vu, il a aimé ma » fille Oïna. Je l'ai refuſée à ſon amour : nos ancêtres étaient ennemis, » il eſt revenu à la tête d'une armée nombreuſe : mes guerriers ont fui » devant lui, quel motif porte la race des héros à me ſecourir. Je ne » viens point, lui répondis-je, pour être comme un enfant, ſpectateur » inutile des combats. *Fingal* ſe ſouvient de *Malor* & de ſa généroſité » pour les étrangers. La mer le jetta autrefois ſur ces bords, tu le reçus » avec joie, tu lui prodiguas les fêtes & les concerts. Voilà le motif » qui m'arme de cette épée, & peut-être fera-t-elle fuir tes ennemis. » Quelle que ſoit la diſtance qui nous ſépare de nos amis, jamais nous » ne les oublions dans l'infortune. Digne fils du vaillant *Trennor*, tes » paroles ſont comme la voix de *Cruthloda*, quand ce puiſſant habitant » du firmament ouvre ſon nuage & daigne nous parler. Mille autres » guerriers ſont venus ſe réjouir à mes fêtes, mais tous ont oublié l'in- » fortuné *Malor*. J'ai promené de tous côtés mes regards ſur la mer, & » je n'ai apperçu aucun vaiſſeau qui vint à mon ſecours ; le bruit de » mes fêtes ne les appelle plus dans le palais de *Malor*, on n'y entend » plus que le choc des armes. Mais la nuit approche, viens dans ma » demeure, enfant des héros, viens entendre les chants de ma fille.

» Nous entrâmes dans ſon palais : Oïna prend ſa harpe, chaque corde » frémit tour-à-tour ſous ſes doigts, & accompagne ſes triſtes accens. » J'écoutais en ſilence & contemplais la beauté de la fille de *Malor*. Ses » yeux humides de pleurs, brillaient comme deux étoiles au travers d'un » nuage qui verſe la pluie. Au point du jour nous combattîmes ſur la » rive du *Tormul*. Le ſon du bouclier de Thormod réglait les mou- » vemens de ſon armée. Le carnage s'étend d'une aîle à l'autre, j'attaque » le chef de *Sardronlo*. Son bouclier vole en éclats. Je le ſaiſis, l'en- » chaîne, & le livre à Malor. La défaite de l'ennemi ramena la joie » dans Fuarmed. *Thormod* humilié craignait de rencontrer les regards » d'*Oïna*.

» Fils de Fingal, me dit Malor, tu ne partiras point ſans emporter » une marque de ma reconnaiſſance : Oïna va s'embarquer avec toi. Elle » allumera dans ta grande ame la douce flame de l'amour. Elle eſt digne » d'habiter dans Selma, & ſa beauté la fera remarquer dans la demeure » des Rois.

» Je paſſai la nuit dans le palais. Mes yeux étaient à demi-fermés » par le ſommeil, j'entendis une voix douce & plaintive, ſemblable au » Zéphir qui vole & fait frémir le gazon des prairies. C'était la voix » de la fille de Malor, qui chantait dans la nuit ; elle ſavait combien » les ſons d'une douce Muſique attendriſſaient mon ame.

» Quel eſt ce jeune guerrier qui du haut du rocher promene ſes regards » ſur les vapeurs de l'Océan? Ses longs cheveux, noirs comme l'aîle du » corbeau, flottent au gré des vents, ſa démarche annonce la douleur, » les larmes roulent dans ſes yeux, ſa poitrine eſt gonflée de ſoupirs... » Retire-toi, malheureux, j'erre dans un pays inconnu. La race des » héros m'environne, mais leur préſence n'adoucit point mes ennuis. Ah ! » Thormod, objet de l'amour des Belles, pourquoi nos peres furent-ils » ennemis !

» Aimable Oïna, lui dis-je, pourquoi fais-tu retentir la nuit de tes gé- » miſſemens ? Les deſcendans du vaillant Trennor n'ont point une ame » cruelle. Non, tu ne viendras point errer ſur une terre étrangere : une » voix impérieuſe retentit dans le cœur d'Oſſian ; nul autre que lui ne » peut l'entendre ; elle lui ordonne d'écouter les malheureux au jour de

» l'infortune. Retire-toi, belle Oïna, ton amant ne te pleurera point ſur » ſon Rocher.

» Dès l'aurore je détachai les liens de Thormod & le rendis à ſon » amante. Pourquoi, dis-je à Malor, Thormod paſſerait-il ſes jours dans » la douleur? Il eſt de la race des héros. Il brille dans les combats. Vos » ancêtres, il eſt vrai, furent ennemis; mais aujourd'hui leurs ombres » réunies ſe réjouiſſent enſemble, & boivent à la même coupe dans le » palais de Loda. Guerriers, oubliez leur ancienne haine, qu'elle reſte » enſévelie dans le paſſé.

» Telle fut la conduite d'Oſſian dans ſa jeuneſſe, ce fut ainſi qu'il » rendit à ſon amant la tendre Oïna, malgré tout l'éclat de ſa beauté ».

CHAPITRE XI.

Chanſons Périgourdines, Strasbourgeoiſes & Auvergnates.

CHANSON PÉRIGOURDINE.

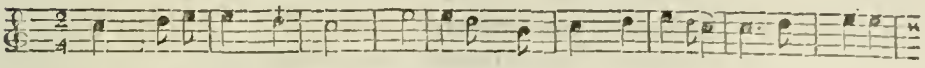

Quand tournara lou tems, Mignouno, que you t'aima-va, à tout hour'à

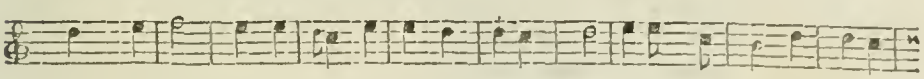

tout moument, te fa-ſio mil embras-ſadas, Mignouno, que you t'aima-va!

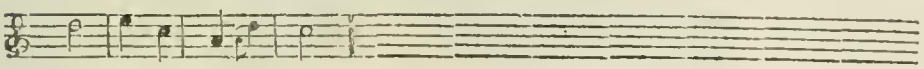

qu'houra li tourna-ren.

AUTRE.

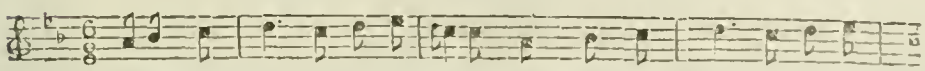

L'autre jour you me per-me-na-vo tout lou loung d'un tur-lu-tu-

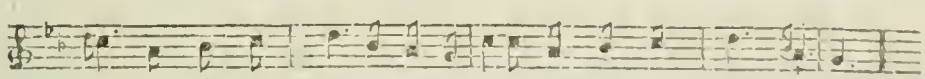

tu, tout lou loung d'un lan la-ri-reto, tout lou loung d'un vargié.

You rencountri gayo bargiero
Gardava ſoun turlututu,
Gardava ſoun lanlaliré,
Gardava ſoun troupé.

You m'aprouchi de la bargiero
Per la voulei turlututu,
Per la voulei lanlaliré,
Per la voulei beſer.

Elle déviraiya ſa counouillo
Per me voulei turlututu,
Per me voulei lanlariré,
Per me voulei frapé.

Tout beau, tout beau, gayo Bargiero,
Car you ſei toun turlututu,
Car you ſei toun lanlaliré,
Car you ſei toun Bargier.

Si ſei be ta feure quartana,
Que tu ſia moun turlututu,
Que tu ſia moun lanlaliré,
Que tu ſia moun Bargier.

Moun Bargier porta point d'eſpaſa,
Ni mai d'aqui, turlututu,
Ni mai d'aqui lanlaliré,
Ni mai d'aqui Baudriet.

Moun Bargier porta ſa muſetta
Per me faire turlututu,
Per me faire lanlaliré,
Per me faire danſer.

AUTRE.

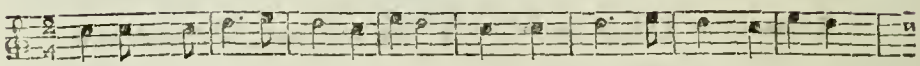

De boun ma-ti me ſei lev-ado, lou ſoun dau viauloun m'agrado,

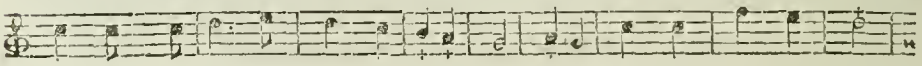

din moun vargier m'en ſei a-nado, doun déno, lou ſoun dau viau-loun,

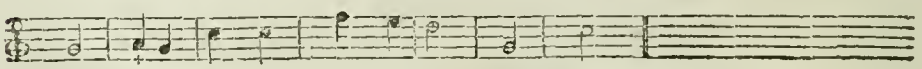

doun déno, lou ſoun dau viauloun, doun, doun.

Din moun vargier m'en ſei anada
Lou ſoun dau viauloun m'agrada
Moun bel ami my attrapada,
Doundeno,
Lou ſoun dau viauloun, &c.

Moun bel ami my attrapada
Lou ſoun dau viauloun magrada,
Sur l'herbetta eu ma rounſſada
Doundena,
Lou ſoun, &c.

Sur l'herbetta eu ma rounſſada;
Lou ſoun dau viauloun magrada
Cinq ou ſiei cops eu m'a bicada,
Doundena,
Lou ſoun, &c.

Cinq ou ſiei cops eu ma bicada;
Terra de Dieu qu'ala journadeo,
Dures à quo toutta l'annadeo,
Doundena,
Lou ſoun, &c.

Dures à quo toutta l'annada;
Lou ſoun dau vialoun magrada,
Sirio pus d'aiſe que Madama,
Doundena,
Lou ſoun, &c.

Sirio pus d'aiſe que Madama,
Lou ſoun dau viauloun magrada,
Ella po eſſe miei couéfada,
Doundena,
Lou, ſoun, &c.

Ella po eſſe miei couifada,
Lou ſoun dau viauloun magrada,
Ma ne ſerio pas miei bicada
Doundena,
Lou ſoun dau viauloun magrada,
Lac ſoun dau viauloun,
Doundoun.

SARLADOISE.

Chanſon à danſer de Sarlat en Périgord.

La Confeſſion.

Allegro

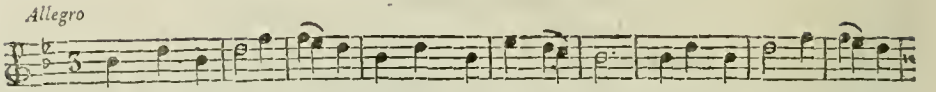

You me con-feſsi pero, lou cor plé de dou-lou d'avei ſur la faugie-ro

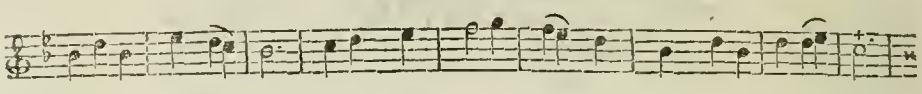

foulatra en Pia-rou, d'abord me fachi-gue-ri, me l'eſca-peri you:

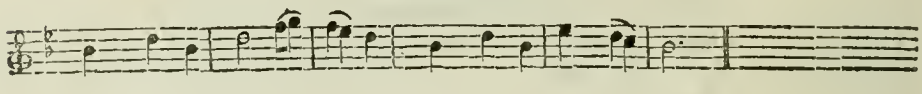

oh! que po la cou-lero contre un tendre pas-tou.

Avez péca fillote,
Countre lou Salvadou,
Reſpenti té païrotte,
Et laiſſe ton Piarrou,
Diou eis un tal boun payré
Qu'aimé la counverſion,
Mas né perdoune gayré
Qu'après la countriſſion.

You véſi bé moun Payré,
Qué vous avez raſou,
Si n'en couſtave gayré
D'abandonnas Piarou,
Yo vio jur'en conſienſo,
Hélas, moun Diou dé you,
Doublas lo pénitenſo
Et laiſſas mé Piarou.

AUTRE.

AUTRE.

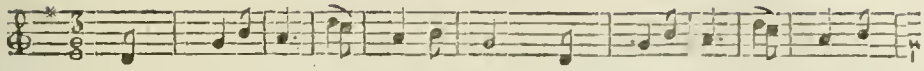

Quand Mari-on s'en vai la foun, quand Mari-on s'en vai la

foun, lo prend ſous brocs, lo court toujour, Brunet-to, a-nen à l'oum-

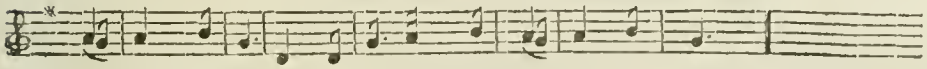

bret-to, Brunet-to, a-nen à l'oumbret-to dau bos.

Lo prend ſous brocs, lo cour toujour (*bis.*)
En ſon chami rencountro Amour, Bruneto,
Anen à l'ombretto, &c.

En ſon chami rencountro Amour, (*bis.*)
Amour, Amour, embraſſen-nous, Bruneto,
Anen, &c.

Amour, Amour, embraſſen-nous, (*bis.*)
Faſen vite, deſpeichen-nous, Bruneto,
Anen, &c.

Faſen vite deſpeichen-nous, (*bis.*)
You ai lo pato dedin lou four, Bruneto,
Anen, &c.

You ai lo pato dedin lou four, (*bis.*)
Lous meignajous au berſadou, Bruneto,
Anen, &c.

Lous meignajous au berſadou, (*bis.*)
You ai moun homé quei tan jaloux, Bruneto,
Anen, &c.

You ai moun homé quei tant jalour, (*bis.*)
Plet à Diou que tous lous jalous, bruneto,
Anen, &c.

Plet à Diou que tous lous jalous (*bis.*)
Tous lous jalous fuſſian moutous, Bruneto,
Anen, &c.

Tous lous jalous fuſſian moutous (*bis.*)
Y pourtarian lous cournichous, Bruneto,
Anen à l'oumbreto, Bruneto,
Anen à l'oumbreto dan bos.

AUTRE.

Lou Paſtour.

Louen de té Paſtouroulette,
De larmas n'ay fat un rieu,
Sey pus ſeic q'un Eycolette,
Une alumetta,
N'ey pas pus ſecco que yeu.

Lo Paſtourello.

Te trobi beſ coum un Ange,
Nou beſi res de pareil,
Boli que lou loup me mange,
Lo meyta del meux troupel
Si jomay cangé d'amour, paſtourel.

AUTRE.

Adiou ma tant emado,
Yo ne te veraï pu
Tu te ſé maridado
Malhurouzo journado,
Yo ne te veraï pu. (*bis.*)

Labas din qu'e village
Tu s'é qui per toujour,
Ne fai pas de doumagé,
Qu'un ſi genté viſagé,
Finiço en tai ſous jours. (*bis.*)

A qui m'an vi riré,
Me demanden qu'à tu,
Ne podé lour rediré
Neit & jour yo ſoupiré
Après quo que yo aï perdu. (*bis.*)

Adiou, &c.

CHANSON STRASBOURGEOISE.

Andantino.

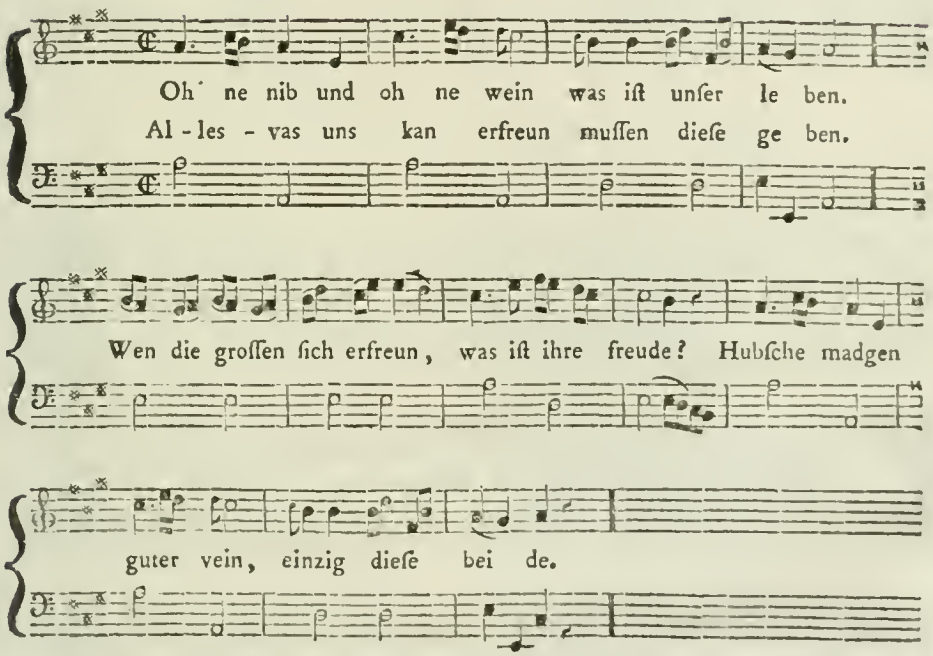

Traduction littérale.

Ohne lieb und ohne wein,
Was iſt unſer leben?
Alles vas uns kan erfreun
Muſſen dieſe geben.
Wen die groſſen ſich erfreun
Was iſt ihre freude?
Hubſche madgen, guter wein
Einzig dieſe beide.

Sieger du dis Siegs ſich freun
Fragen nichts nach cranzen.
Sie reholen ſich beim wein
Und bei ſchlauen tanzen
Uns druckt oft des lebens pein
Doch nur wenn wir dusten,
Aber gebt uns lieb und wein.
O ſo ſind wir furſten.

Sans amour & ſans vin,
Qu'eſt-ce que la vie?
Tout ce qui peut nous réjouir
Nous eſt accordé par-là.
Si les grands ſe réjouiſſent,
Quels ſont leurs plaiſirs?
Les jolies femmes, le bon vin,
Ils n'ont que cela.

Le guerrier victorieux
Se ſoucie peu des lauriers,
Il ſe dédommage par le vin
Et le plaiſir de la danſe,
Souvent les tourmens de la vie nous accablent
Quand nous avons ſoif;
Mais que l'on nous donne de l'amour & du vin,
Et nous ſommes des Rois!

AUTRE.

Allegretto.

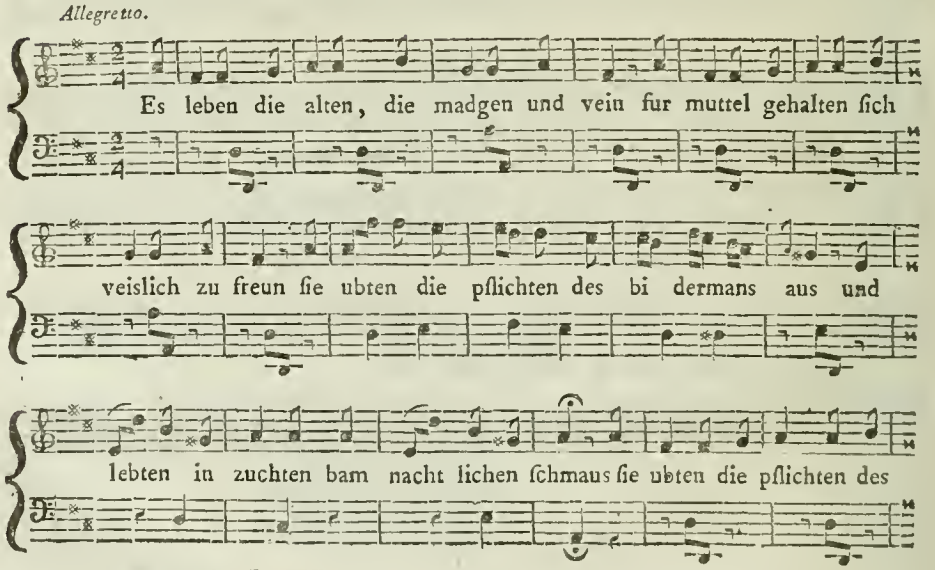

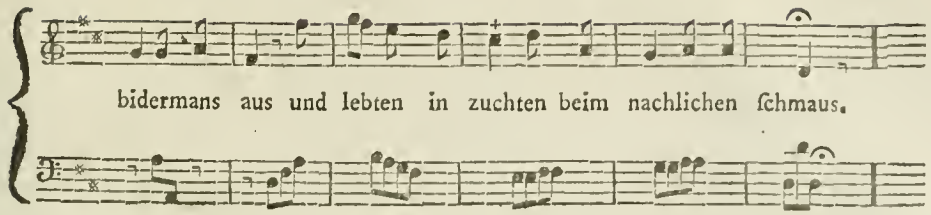

Lob der Alten.

Es leben die alten
Die madchen und vein
Fur muttel gehalten
Sich veiſlich zu freun
Sie ubten die pflichten
Des Bidermans aus
Und lebten in zuchten
Beim nacht lichen ſchmaus.

Da ludman die jugend
Zum mahle mit ein,
Und predigte tugend
Durch thaten allem
Man ruhmte die groſſen
Die tapfa und gert
Kem anderes vergoſſen
Als feindliches blat.

Dem lande zu chren
Nahm jeder ſem glas
Vergnügen halfs leeren
Doch hielten ſich maas
Und lachten ſich nüchtern
und ſangen in ruh
Von frotichen dichtern
Ein liedchen dazu.

Eloge de nos Anciens.

Vivent nos ancêtres,
Qui jugeoient les femmes & le vin,
Pour ſeuls moyens,
De ſe réjouir ſagement.
Ils exerçoient les devoirs
De l'honnête homme,
Et vivaient ſobrement
A un repas nocturne.

L'on invitait la jeuneſſe
A ces feſtins;
L'on ne prêchait la vertu
Que par des faits,
On vantait les hérôs,
Qui vaillans & preux
Ne répandaient
Que du ſang ennemi.

En honneur de la patrie
Chacun prenait ſon verre,
Le plaiſir le vuidait,
Mais ils ſavaient ſe borner,
Et ſe dégriſaient en riant,
Et chantant en paix
Des Poëtes gais
Les chanſonnettes.

Um mitternacht ſchieden
Sic küſſend vom ſchmaus
Und kehrten in friedin
Zum veibgen nach haus
Es leben die alten!
Ver folgen dem brauch
Aufden ſie gehalten
Und freuen uns auch.

A minuit ils ſe ſéparaient
En s'embraſſant,
Et retournaient paiſiblement
Chez leurs femmes.
Vivent nos ancêtres!
Suivons la méthode
Qu'ils ont établie,
Et réjouiſſons-nous comme eux.

AUTRE.

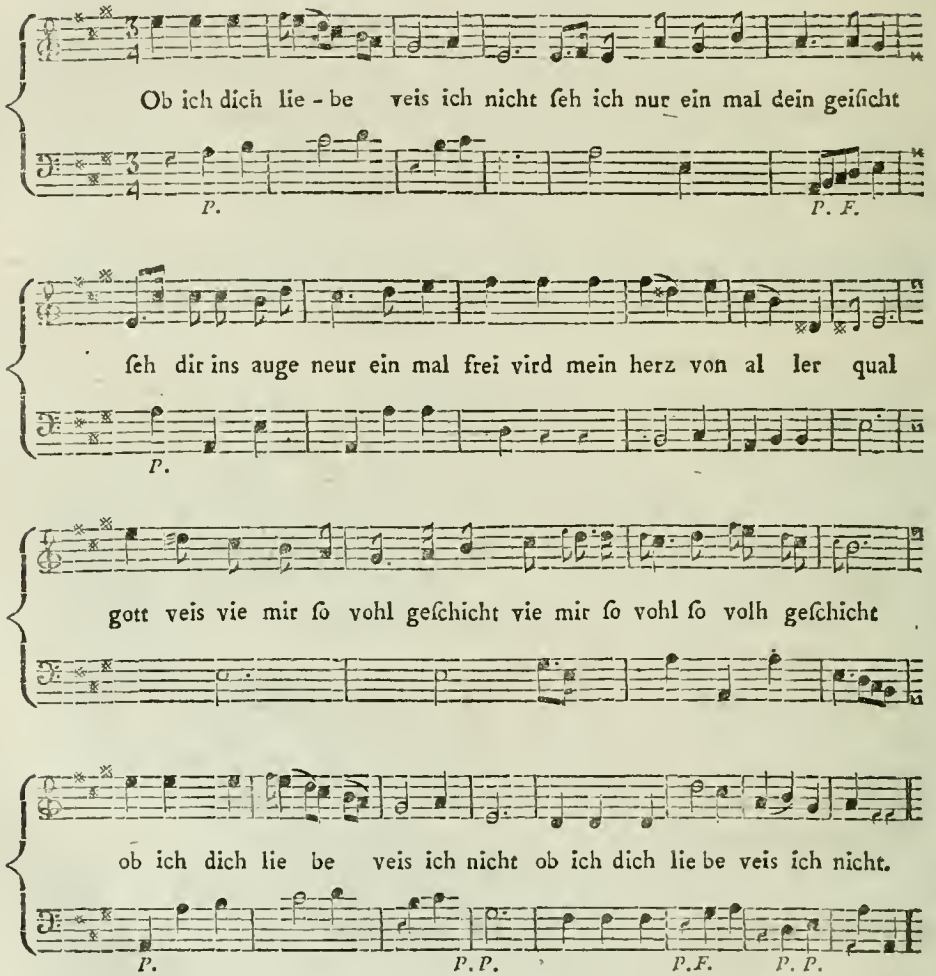

Ob ich dich liebe weis ich nicht:
Seh ich nur einmahl dein geſicht,
Seh dir ins auge nur emmahl,
Frei vird mein herz von aller qual;

Gott veis, vie mir ſo wohl geſchicht!

Ob ich dich liebe, weis ich nicht.

J'ignore ... ſi je t'aime ...
Mais à peine je vois ton joli minois,
A peine je fixe tes beaux yeux,
Que mon cœur ſe ſent débarraſſé de tout chagrin.
Dieux! que j'éprouve alors un ſentiment délicieux!
J'ignore .... ſi je t'aime.

AUTRE.

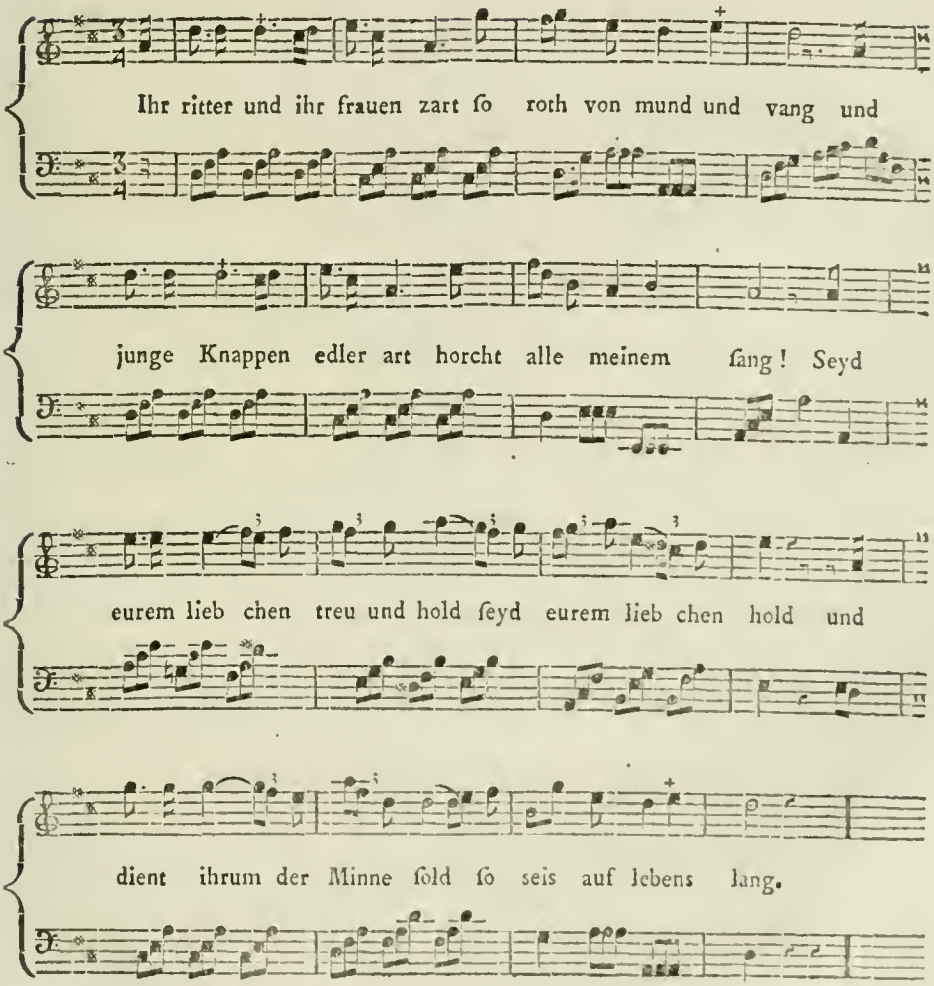

Air de Chevalerie.

Ihr ritter und ihr frauen zart
So rothvon mund als wang
Und junge knappen edler art
Horcht alle meinem ſang!
Seid eurem liebchen treu und hold
Und dient ihrum der minne ſold.
So ſeis auf lebenſlang.

Dem mein der ohne liebe bleibt
Und doch vor innerm drang
Sich raſt los hin aud vinder treibt
Iſts in der haut ſobang!
Iſt alles ihm: ſokalt sotod
Er iſt wit wangen ohne roeh
Und geigen ohne klang.

Doch liebe ſonder chrewar
Ein feuer ohne glanz:
Sic iſt, ich ſingeſlaut umher
Die roz im tugend cranz;
Iſt etwas edel bravund gut
Stracksgeht dahin iho lauf,
Dasherz wird rem in ihrer glut
Und lodert himmel auf

Wasgiebt dem menſchen gotter rang?
Die liebe giebts ihm traun!
Drum horchet alle mememem ſang
Ihr ritter und ihre fraun
Wünſcht ihr den achten minneſold
Der freuden aberſcrſhwang
Bleibt eurem liebchen treu und hold.
Und liebt auf teb inſlang.

Chevaliers & belles Dames,
Aux joues & lèvres vermeilles!
Jeunes & nobles Écuyers,
Ecoutez tous mes chants!
Soyez fideles à vos Belles,
Et ſi vous les ſervez en Chevaliers,
Que ce ſoit pour la vie.

L'homme qui ferme ſon cœur à l'amour
Eſt pouſſé par un mouvement intérieur.
De côté & d'autre, ſans gouter le repos,
Son cœur eſt iſolé & triſte;
Toute la nature ſemble être refroidie & morte
pour lui.
Il reſſemble à des joues ſans vermeil,
Et à un luth ſans ſon.

Mais l'amour ſans l'honneur
Serait un feu ſans clarté;
Il eſt (nos chants l'annoncent tout haut)
La roſe dans la couronne de la vertu.
Y a-t il quelque choſe de digne & de noble?
Il y dirige ſon cours;
Le cœur s'épure par ſa flâme,
Et elle étincelle juſqu'aux cieux,

Qui élève l'homme au rang des Dieux?
C'eſt l'amour sûrement!
Or écoutez tous mes chants,
Chevaliers & Dames:
Souhaitez-vous la vraie récompenſe de l'amour,
L'excès des plaiſirs?
Soyez fideles à vos amours,
Et aimez pour la vie.

AIR

AIR AUVERGNAT.

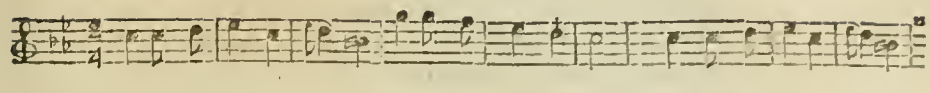

Nargua de la ca-reimo, benichot carmantran, Diou y donne la vi-da

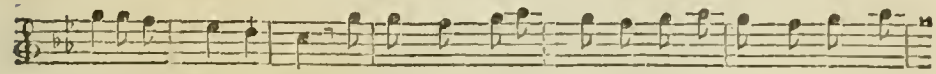

quatorze meys de l'an, peindint tout aquei teim io ſei contein com'un boun

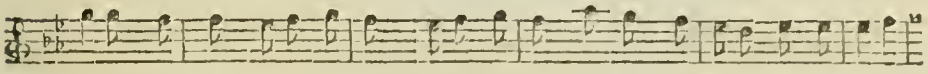

papo, quoquei morci dagniel, leibre, vedeit, toujours einchapo, in pinta de

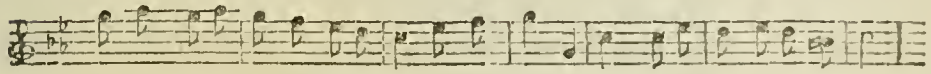

vi io minniore tous los mati, peu quan ſei ſadou dorme la reſta do jou.

AUTRE.

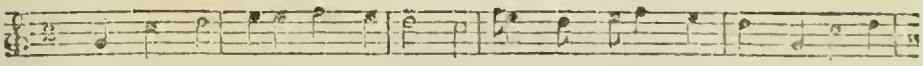

Moun per ma bela eun mari, ja-mais vous n'avez tant ri, eou me la

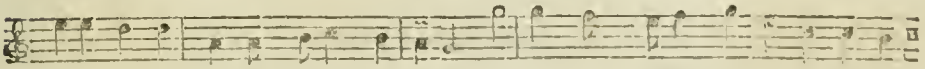

bela, io lei pri, io voulio tant rire, jamais vous n'avez tant ri comma io

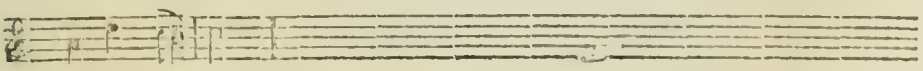

voulio ri-re.

Eou me la bela io lei pri;
jiamais vous n'avés tant ri,
Quand vinguait la proumera neuit,
Io voulio tant rire,
Jamais vous n'avés tant ri
Couma io voulia rire.

Quand vinguait la proumeira neuit,
Jamais vous n'avés tant ri,
Ne faguait re ma que dourmi,
Io voulio tant rire, &c.

Ne faguait re ma que dourmi,
Jamais vous n'avés tant ri,
Pringuai oun épione le piquei,
Io voulio tant rire, &c.

Pringuai oun épione le piquei,
Jamais vous n'avés tant ri,
Pringuait ſas brayas s'infugi,
Io voulio tant rire, &c.

Pringuait ſas brayas s'infugit;
Jamais vous n'avés tant ri,
Et io mos gounios le ſeguei,
Io voulio tant rire, &c.

Et io mos gounios le ſeguei,
Jamais vous n'avés tant ri,
De dien le jardin l'attrapei,
Io voulio tant rire, &c.

De dien le jardin l'attrapei,
Jamais vous n'aves tant ri,
De dien ſon leit le ramenei,
Io voulio tant rire, &c.

De dien ſon leit le ramenei,
Jamais vous n'avés tant ri,
Devina ce que me fagueit,
Io voulio tant rire, &c.

Devina ce quo me fagueit,
Jamais vous n'aves tant ri,
O par ma fe nein faubrei gi,
Io voulio tant rire,
Jamais vous n'avés tant ri;
Commo io voulio rire.

AUTRE.

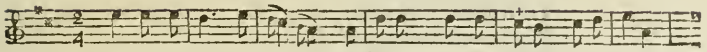

Quan io zera, pe-ti-ta Mignouna, la bour-reya vi-o-leta,

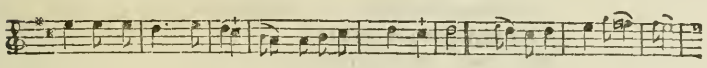

quan io zera, pe-ti-ta pe-ti-ta Margue-tou. Pe-ti-ta Margue-tou,

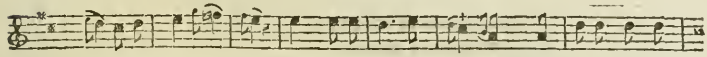

pe-ti-ta Margue-tou, io garda-va las oueillia, Mignouna, la bour-

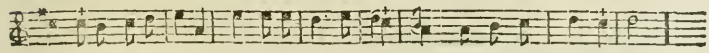

reya vi-o-le-ta, io garda-va las oueil-lia, las oueillia, los mautous.

Petita Marguetou,
Petita Marguetou,
Io gardava las oueilla,
Mignouna, la boureya, violeta,
Io gardava las oueilla,
Las oueilla, los mautous.

Las oueilla los mautous, (*bis.*)
Nin gardava pas gueio,

Mignona la bourreya violetta,
Nin gardava pas guero,
Nin gardava ma dous.

Nin gardava ma dous (*bis.*)
Ny aia un qu'zera borgna,
Mignonna la bourreya, violeta,
Ny aya un qu'zera borgna,
L'autra zera boueitous.

L'autra zera boueitous, (*bis.*)
Per le chami vein paſſo,
Mignonna la bourreya, violeta,
Per le chami vein paſſo,
Moucheu de Chazerou.

Moucheu de Chazerou, (*bis.*)
Chio vous zera pus granda,
Mignonna la bourreia, violeta,
Chio vous zera pus granda,
Vous menneiria bei nous.

Vous menneiria bei nous; (*bis.*)
Moucheu per ma joneſſa,
Mignona la bourreya, violeta;
Moucheu per ma joneſſa
Me refuſaria vous?

Me refuſaria vous? (*bis.*)
L'herba qu'ei Dien la prada,
Mignona la bourreya, violeta,
L'herba qu'ei Dien la prada
Crait la neut mais le jou.

Crait la neut mais le jou; (*bis.*)
Tau fant la jouna filla:
Mignona la bourreya, violeta,
Tau faut la jouna figlia,
Quand eias ſont preiſa d'amour.

AUTRE.

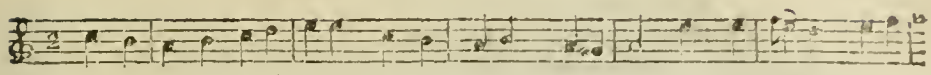

Le tinſon & l'alo-veto queu ſe voulions mari-da, queu ſe voulions mari-

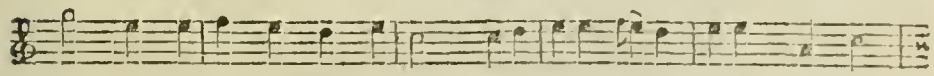

da, ma n'avion ren par mangea, fringounetto Mariou-neto, mon oi-

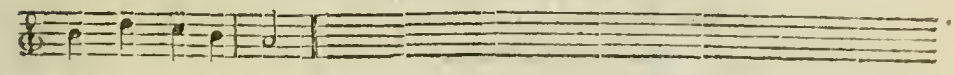

ſeau qui n'eſt ſi beau.

Queu ſe vouliont marida,
Ma n'avion ren par mangea,
An delai veinguait le lau,
Imbei un mautou à ſon cau,
Fringouneto, &c.

An delai veinguait le lau
Imbei un mautou à ſon cau,
Par de char noun aveins prou,
Ma de vi noun n'aveins pas
Fringouneto, &c.

Par de char noun aveins prou,
Ma de vi noun aveins pas,
De-là veinguait le rena,
Imbei un barele à ſon bras
Fringouneto, &c.

De-là veinguait le rena,
Imbei un barele à ſon bras,
Par devi noun aviens prou,
Ma de menetrei nous n'aveins pas,
Fringouneto, &c.

Par de vi noun aviens prou,
Ma de menettrei noun aviens pas,
Dau planchei ſortei un ra,
Imbei un vioulou à ſon bras,
Fringouneto, &c.

Dau planchei ſortei un ra
Imbei un vioulou à ſon bras,
Ma cou me para dau minau,
Vous farei ſauta juſqu'au trau,
Fringouneto, &c.

Ma cou me para dau minau;
Vous farei ſauta juſqu'au trau,
Le mino ſon dos ceindrei,
Qu'importo le meneitrei;
Fringouneto, &c.

Le mino ſon dos ceindrei,
Qu'importo le meneitrei,
Para de lei, para de lei
Notre meneitrei ſin veit,
Fringouneto, mariouneto,
Mon oiſeau qui n'eſt ſi beau.

DANSES DE LA BASSE BRETAGNE

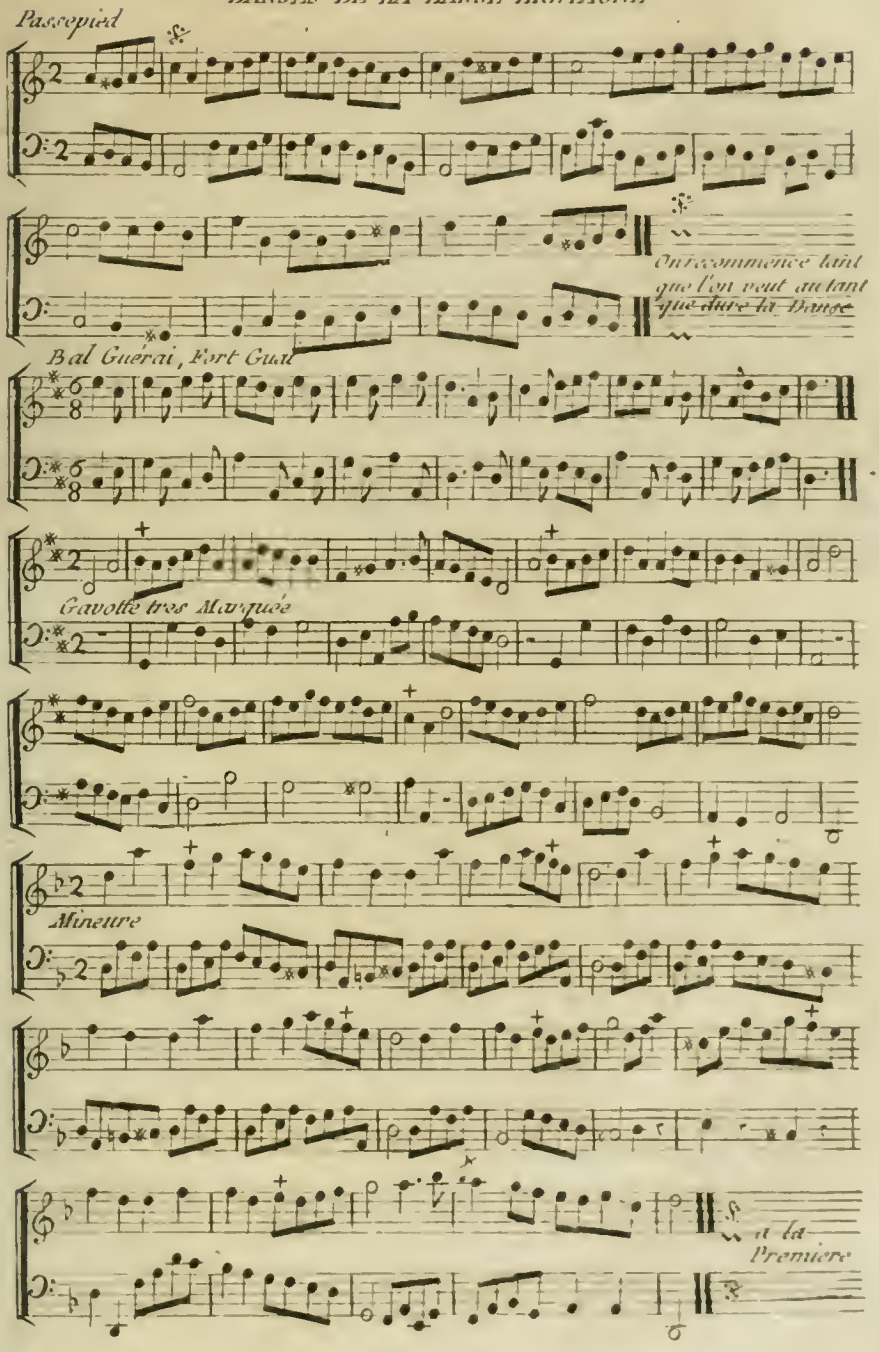

Nous avons raſſemblé quelques airs anciens du temps de *Henri IV*, de *Louis XIII*, de *Louis XIV* & de *Louis XV*; quelques-uns même, à ce qu'on dit, ſont du temps de *Philippe-Auguſte* & de *Saint-Louis*, mais nous ne les garantiſſons pas.

Nous avons préféré de les arranger à quatre parties, plutôt que de les donner ſimplement avec une baſſe, parce que cette maniere d'exécuter des airs chantans nous a paru délicieuſe, lorſque les quatre voix ſont parfaitement juſtes & intelligentes, & ne chantent qu'à demi-voix. Nous y ajoutons trois parties ſéparées pour la plus grande commodité des exécutans; la partie du deſſus ſe chantera dans le livre.

On trouvera auſſi des chanſons *Gaſcones*, *Béarnoiſes*, *Languedociennes* & *Provençales*; nous aurions deſiré pouvoir en donner de toutes les Provinces du Royaume & de tous les pays de l'Europe, mais les ſecours que nous avions demandés ne nous ont pas été accordés. Nous eſpérons être plus heureux, ſi dans quelques années on juge notre ouvrage digne d'une nouvelle édition.

Fin du quatrième Livre & du Tome ſecond.

CHAPITRE XII.

CHOIX

DE CHANSONS

MISES

A Quatre Parties

Gravées par Mde Moria

CHANSON DE RAOUL COMTE DE SOISSON DU TEMS DE S.T LOUIS

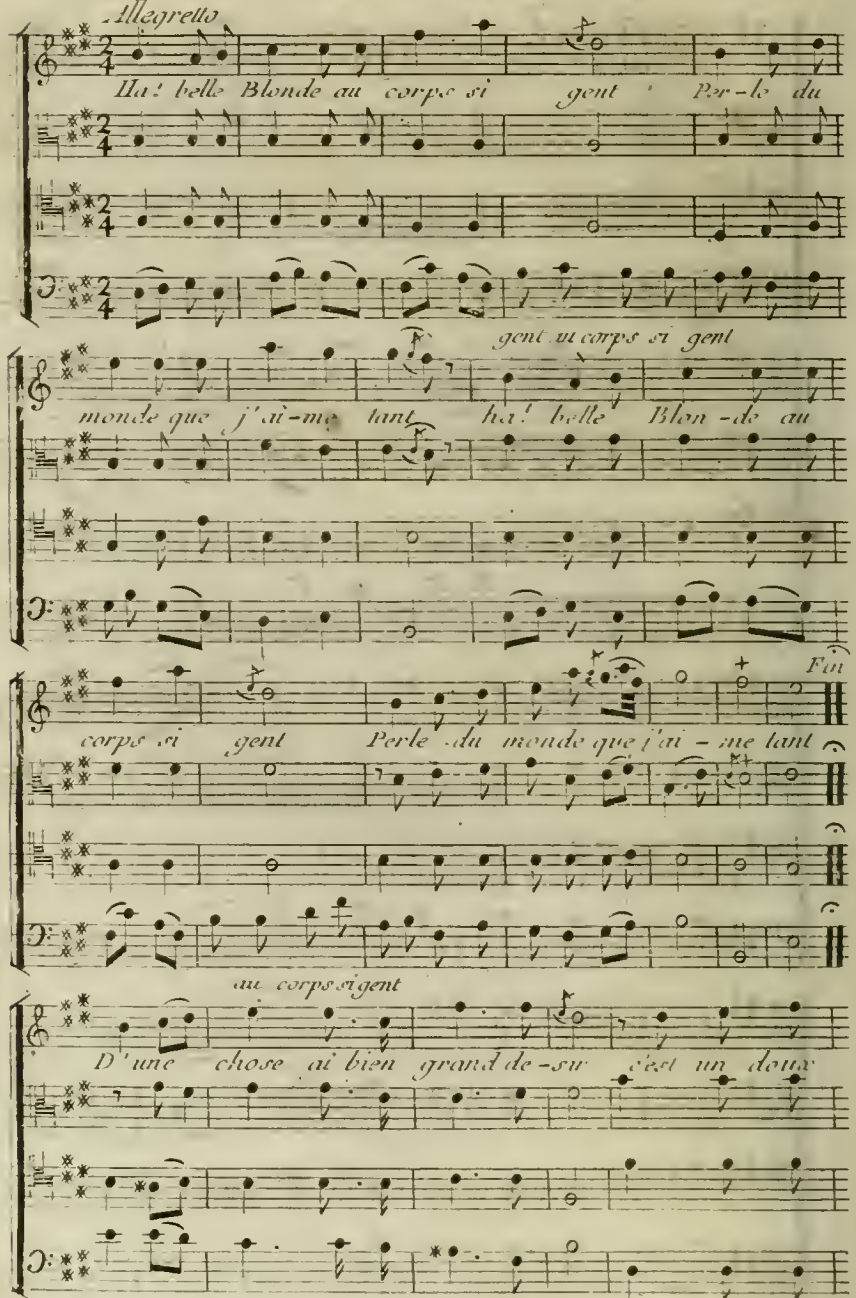

En comparant cette Chanson avec une que l'on trouvera dans le 6e Livre on n'aura pas de peine à voir qu'elle ne peut être de Raoul de Soissons probablement elle est de M.r le Monterif qui aura voulu imiter l'ancien langage.

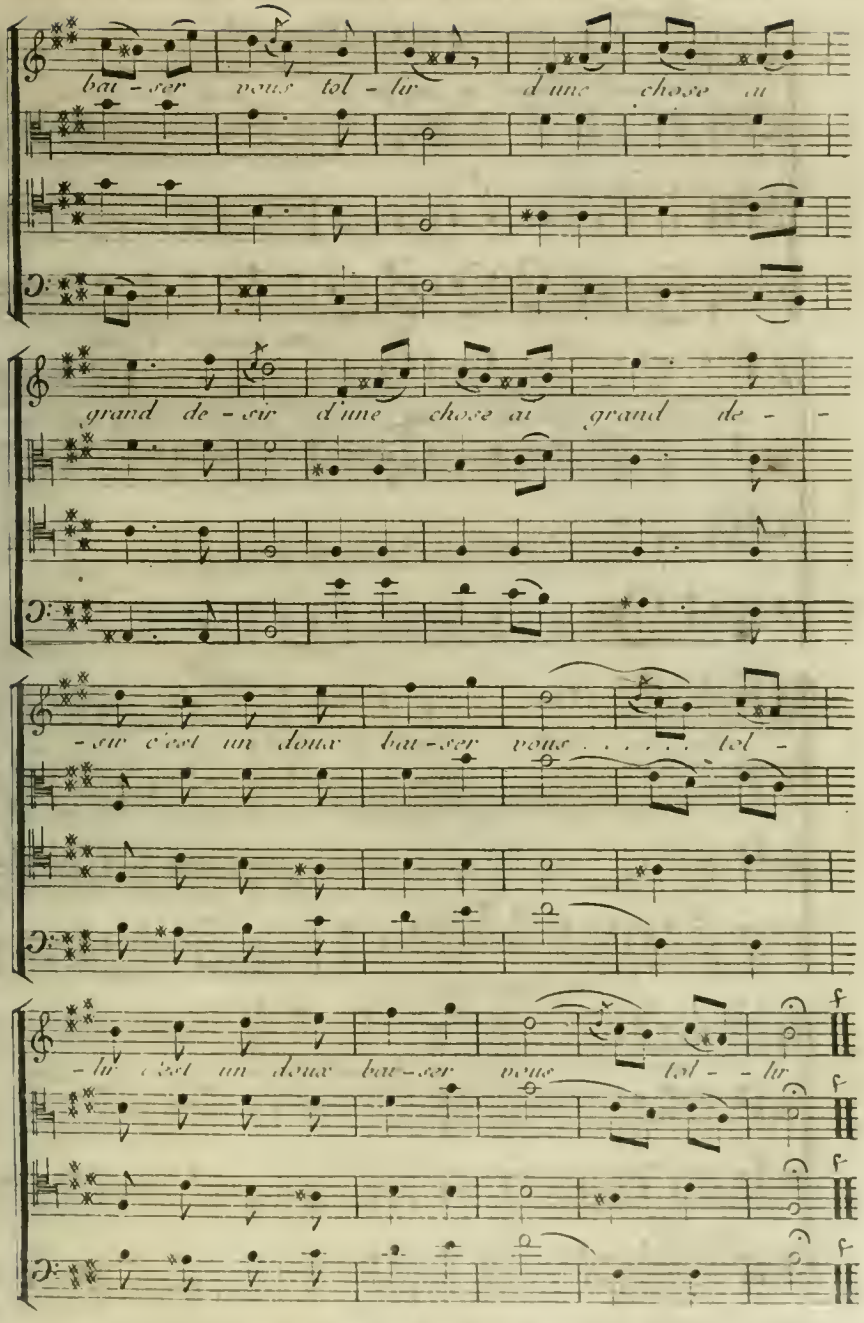
bai - ser vous tol - lir d'une chose au
grand de - sir d'une chose au grand de - -
- sir c'est un doux bai - ser vous . . . . . tol -
- lir c'est un doux bai - ser vous tol - - lir
f
f
f
f

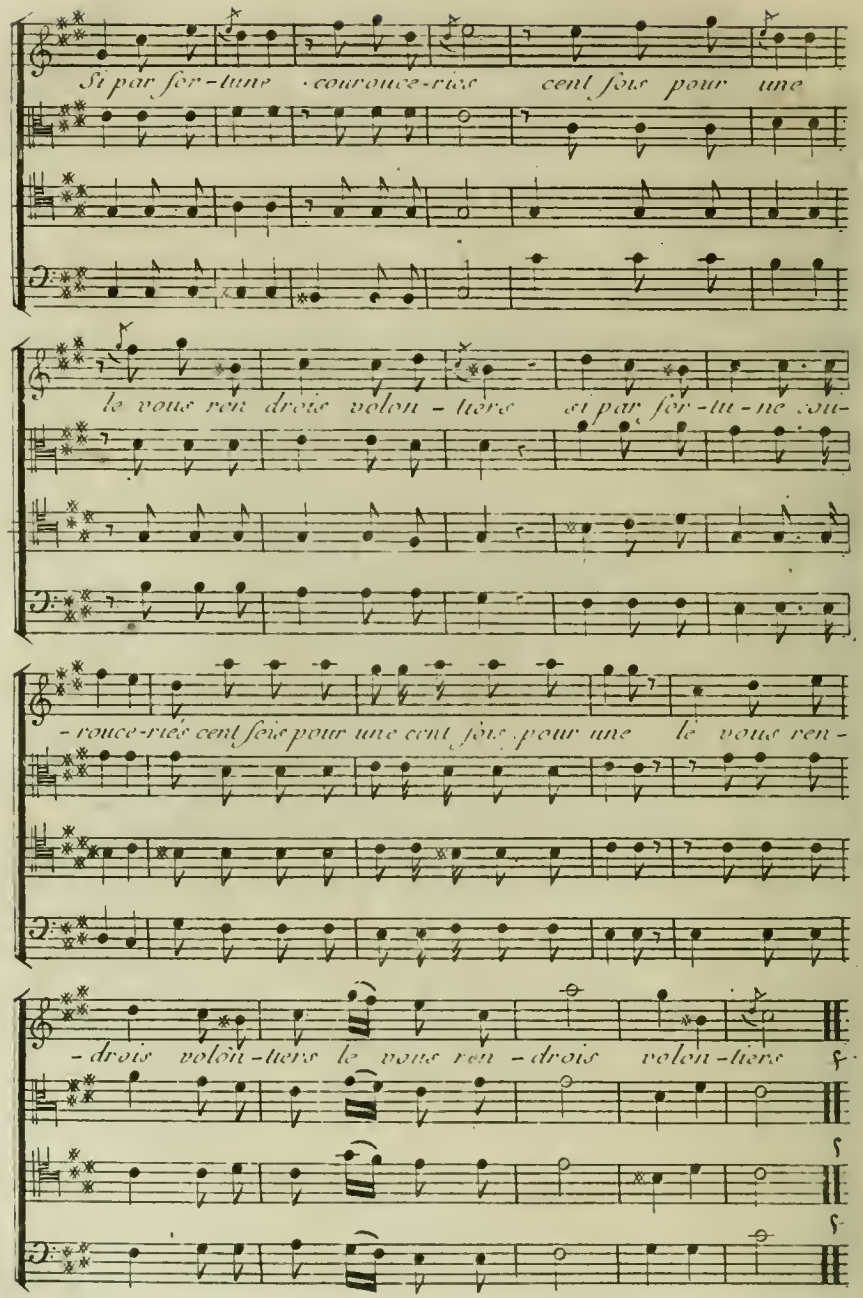
Si par for-tune courouce-riez cent fois pour une
le vous ren droiz volon-tiers si par for-tu-ne cou-
-rouce-riés cent fois pour une cent fois pour une le vous ren-
-droiz volon-tiers le vous ren-droiz volon-tiers

T. II.

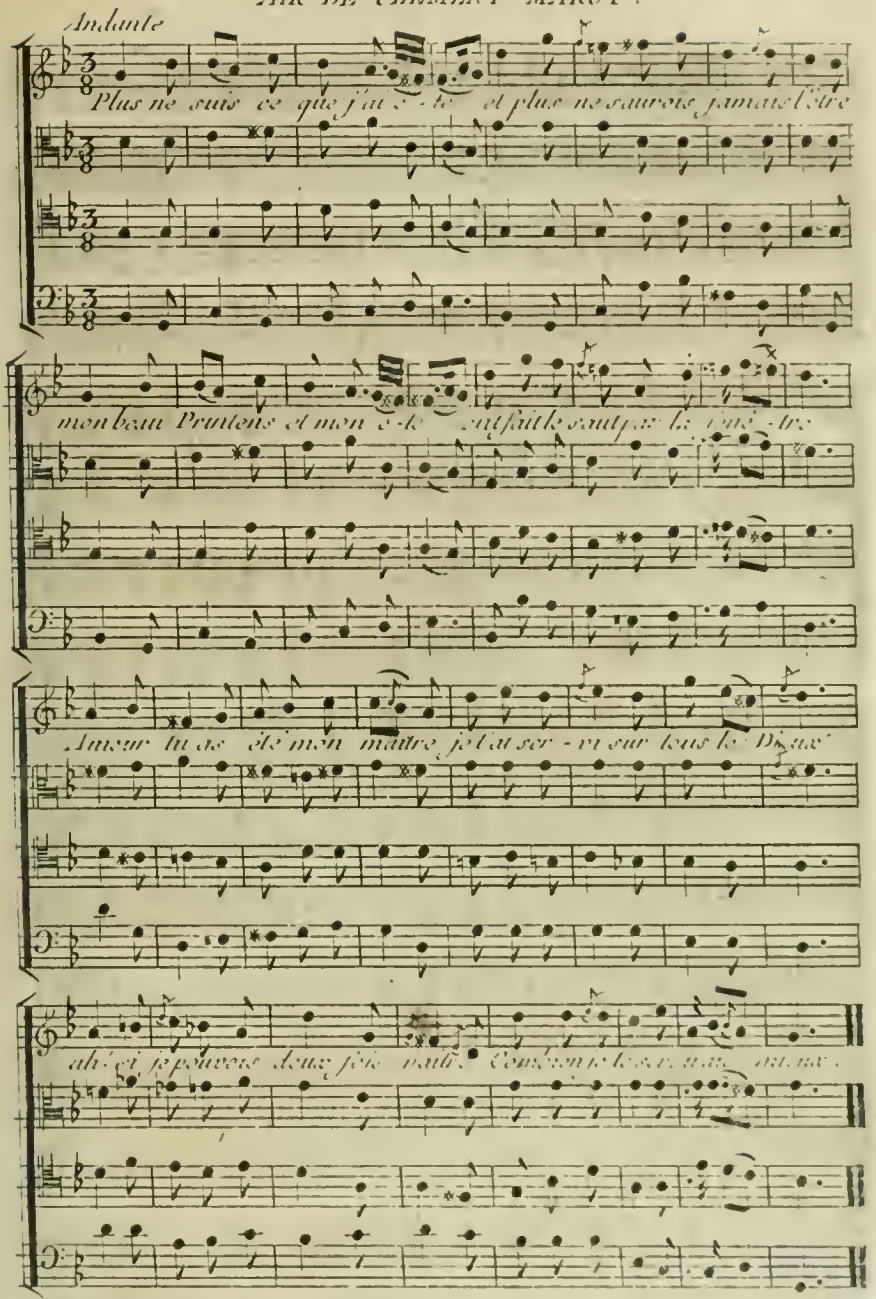
Andante
Plus ne suis ce que j'ai été et plus ne saurois jamais l'être
mon beau Printems et mon été n'ont fait le tout pas le tiers
Amour tu as été mon maître je t'ai servi sur tous les Dieux
ah! si je pouvois deux fois naître Comme je les ai mes aïeux.

CHANSON COMPOSÉE PAR RICHARD CŒUR DE LYON ET TIRÉE D'UN ROM.T DE CE PRINCE FAIT EN 1195. LES PAROLES ONT ETÉ MISES EN FRANÇOIS SUR LES MEMES MESURES PAR M.lle L'HERITIER

Allegretto

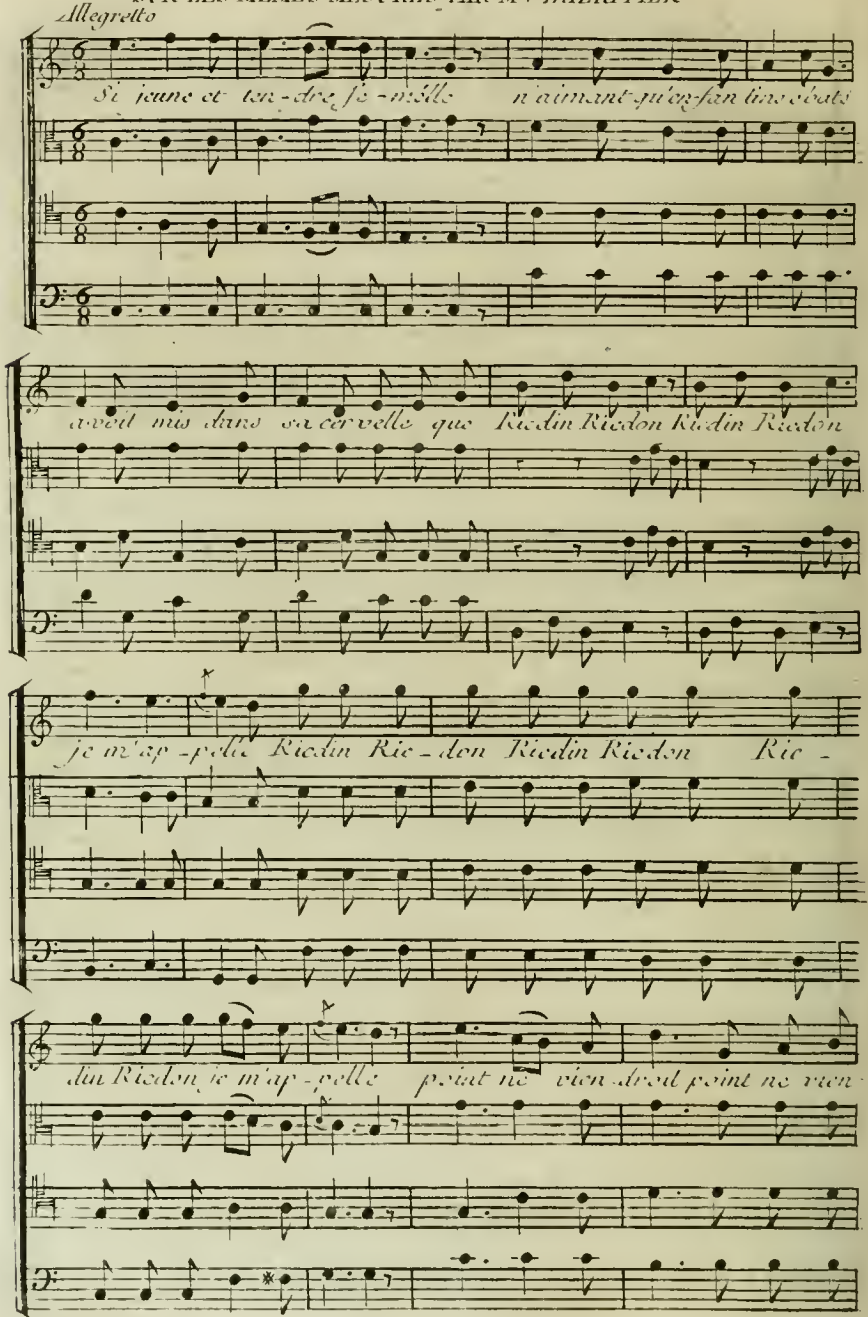

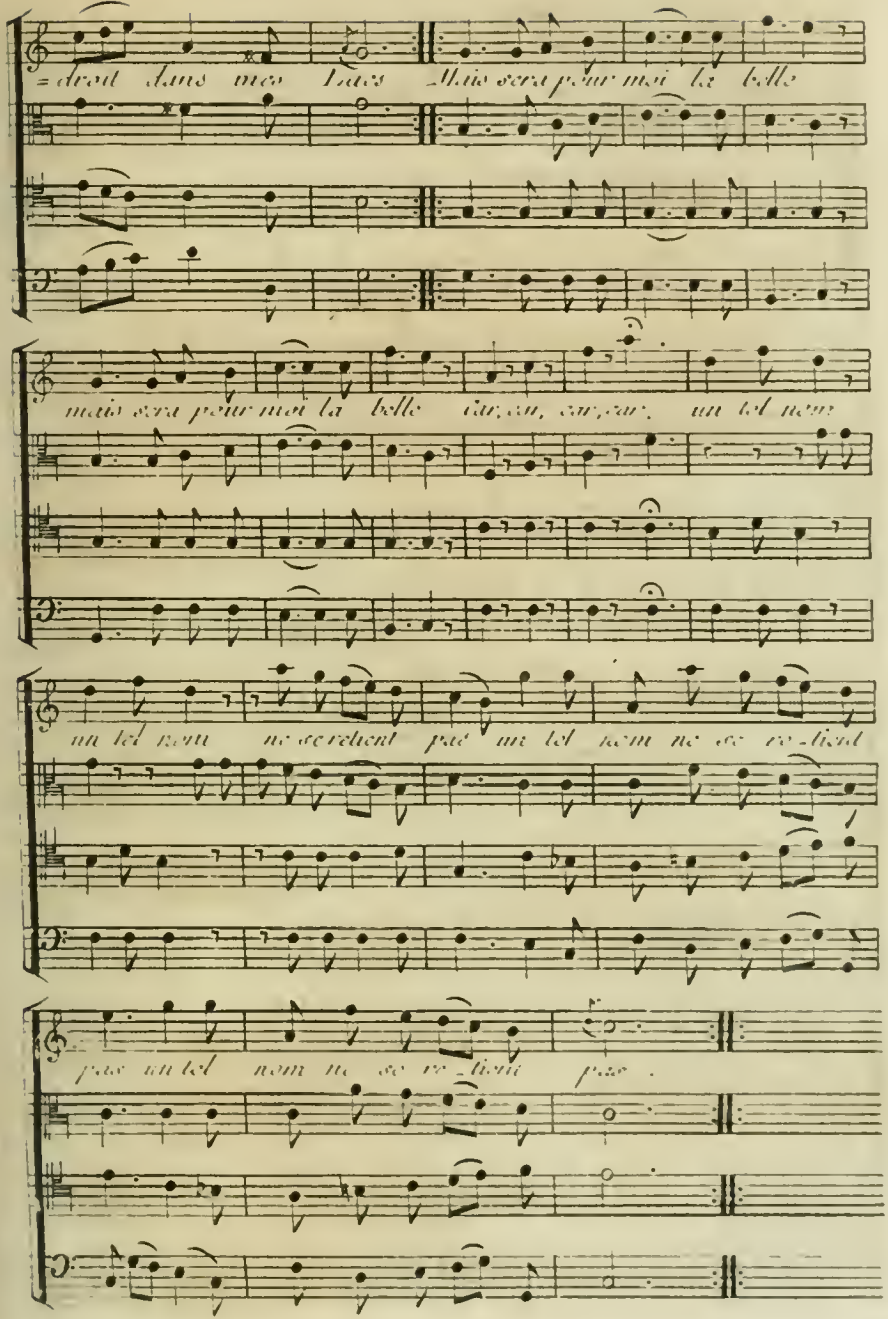
=droit dans mes lacs Mais sera pour moi la belle
mais sera pour moi la belle car, car, car, car, un tel nom
un tel nom ne se relient pas un tel nom ne se re-lient
pas un tel nom ne se re-lient pas .

CHANSON DE BLONDEL M.TRE DE MUSIQUE DE RICHARD 1 ROY D'ANGLETERRE
ET TRADUITE DE LA LANGUE ROMANCE PAR M.LLE L'HERITIER. *

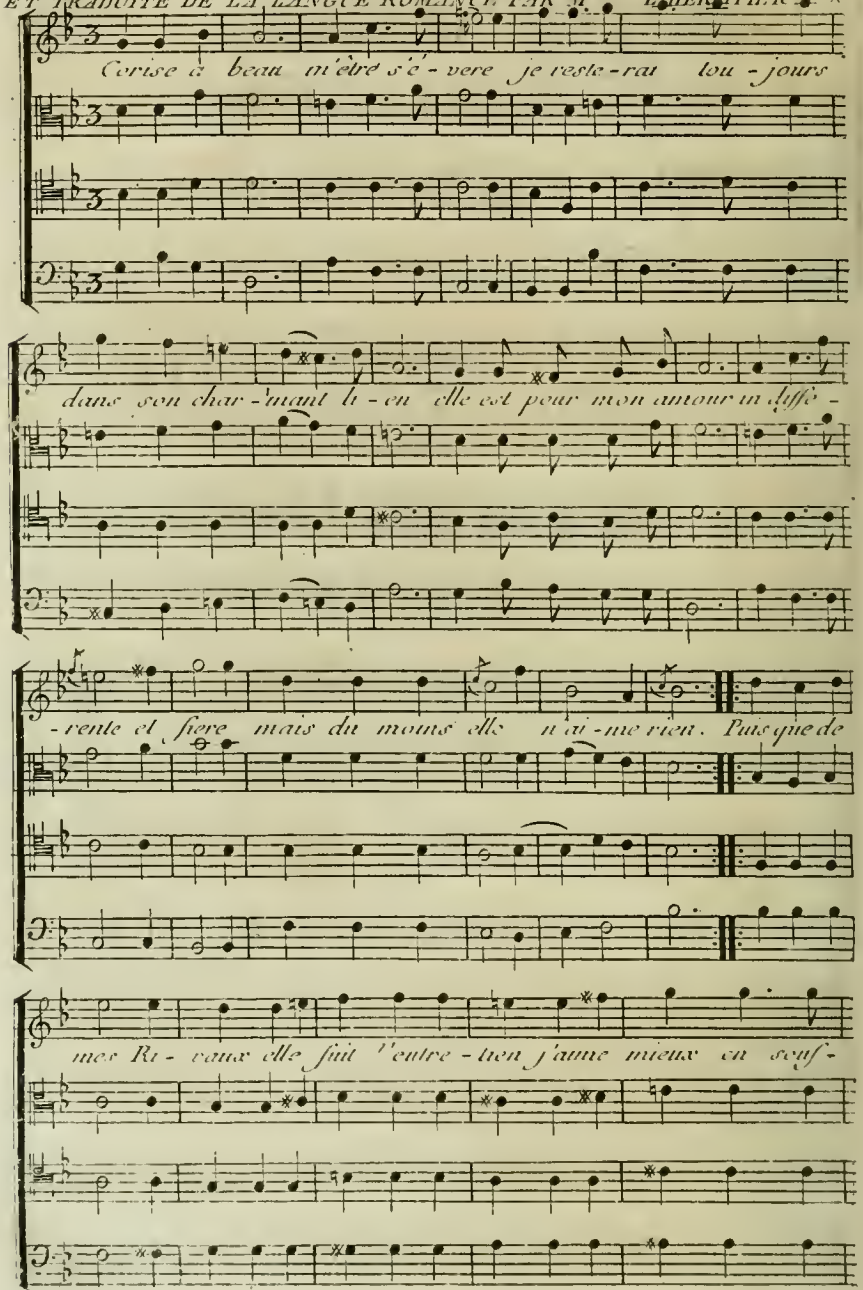

* Nous n'avons pu retrouver l'Original

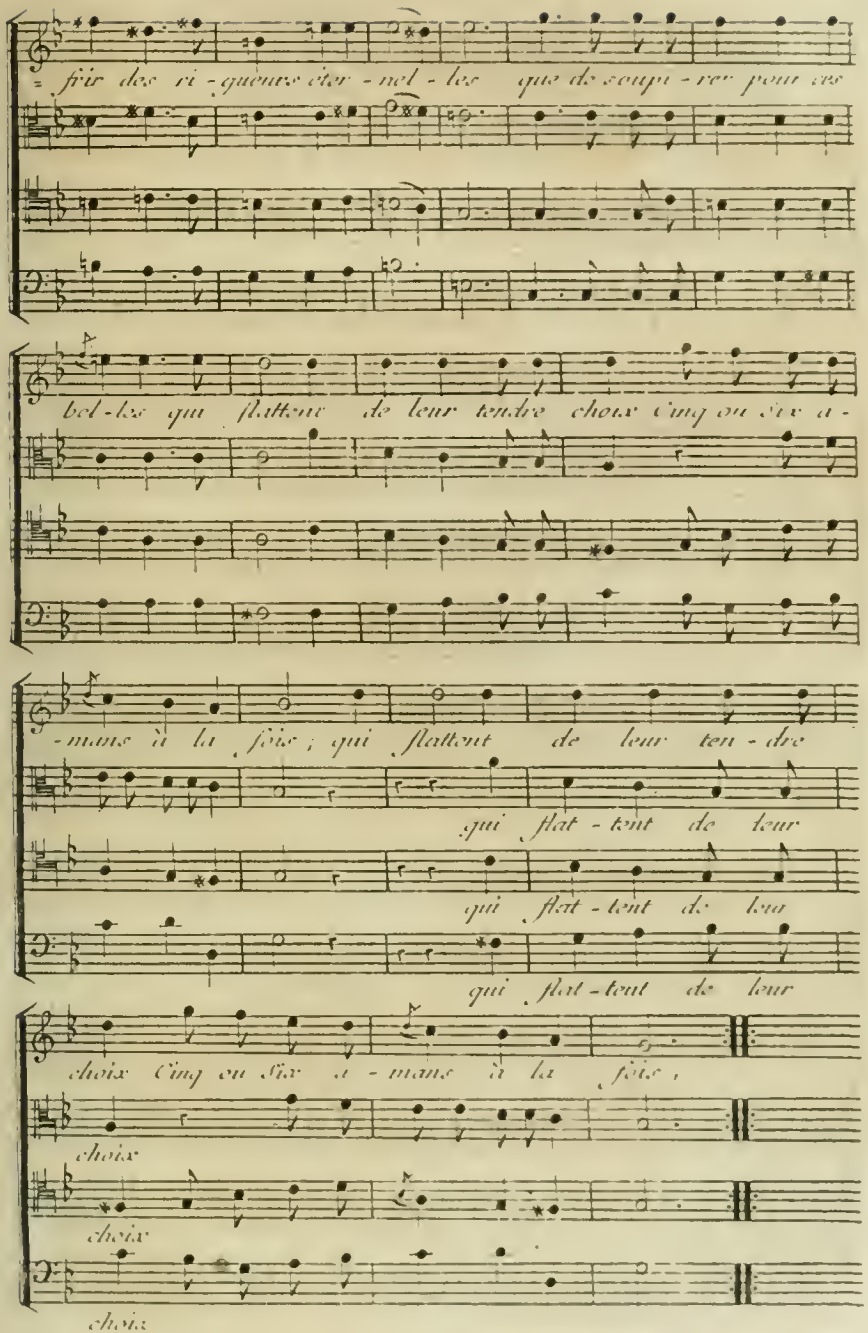
fûs des ri - gueux cor - nel - les que de soupi - rer pour ces
bel - les qui flattent de leur tendre choix cinq ou six a -
- mans à la fois ; qui flattent de leur ten - dre
qui flat - tent de leur
qui flat - tent de leur
qui flat - tent de leur
choix cinq ou six a - mans à la fois ,
choix
choix
choix

CHANSON DE BLONDEL MME DE MUSIQUE DE RICHARD CŒUR DE LYON.

Adagio LES PAROLES ONT ÉTÉ REMISES EN FRANÇOIS

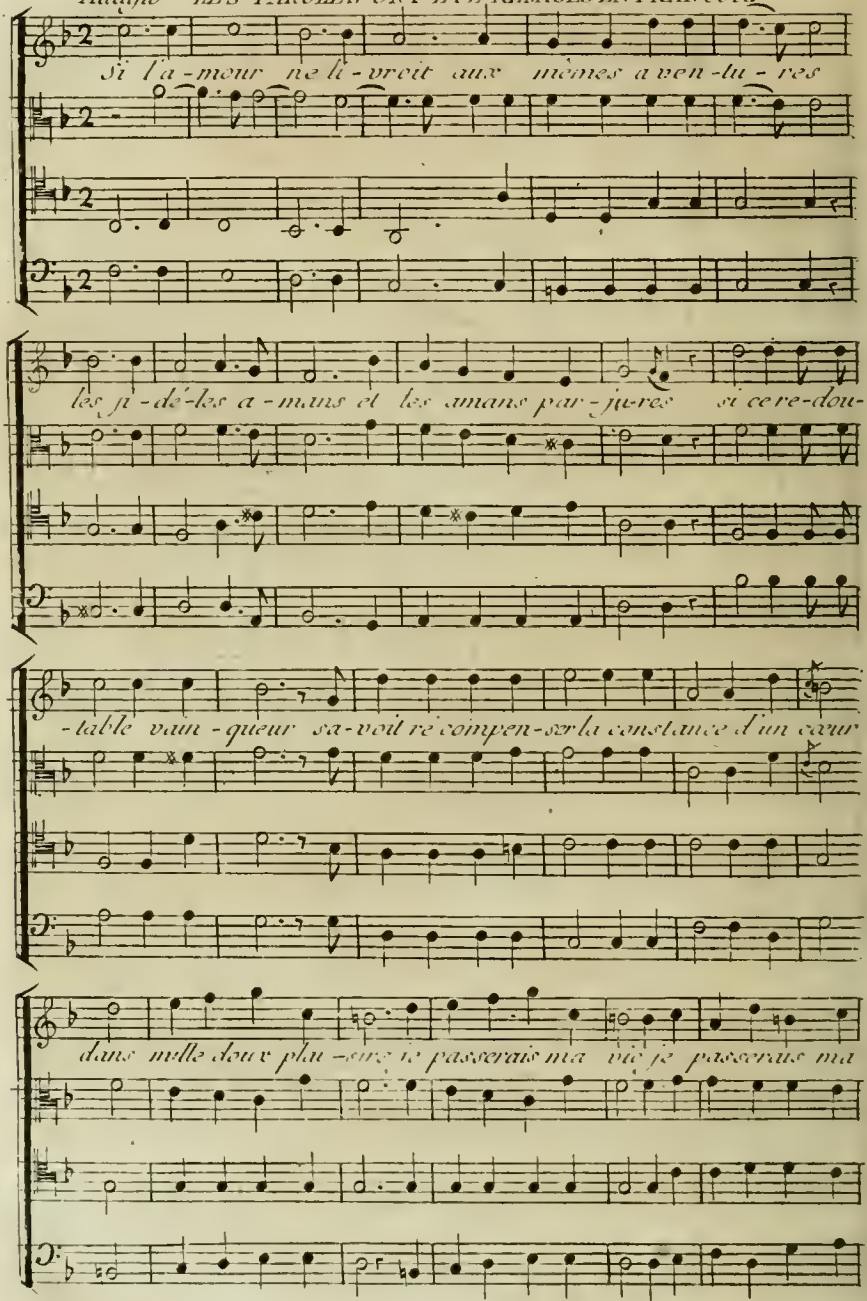

T. II. N.° 5

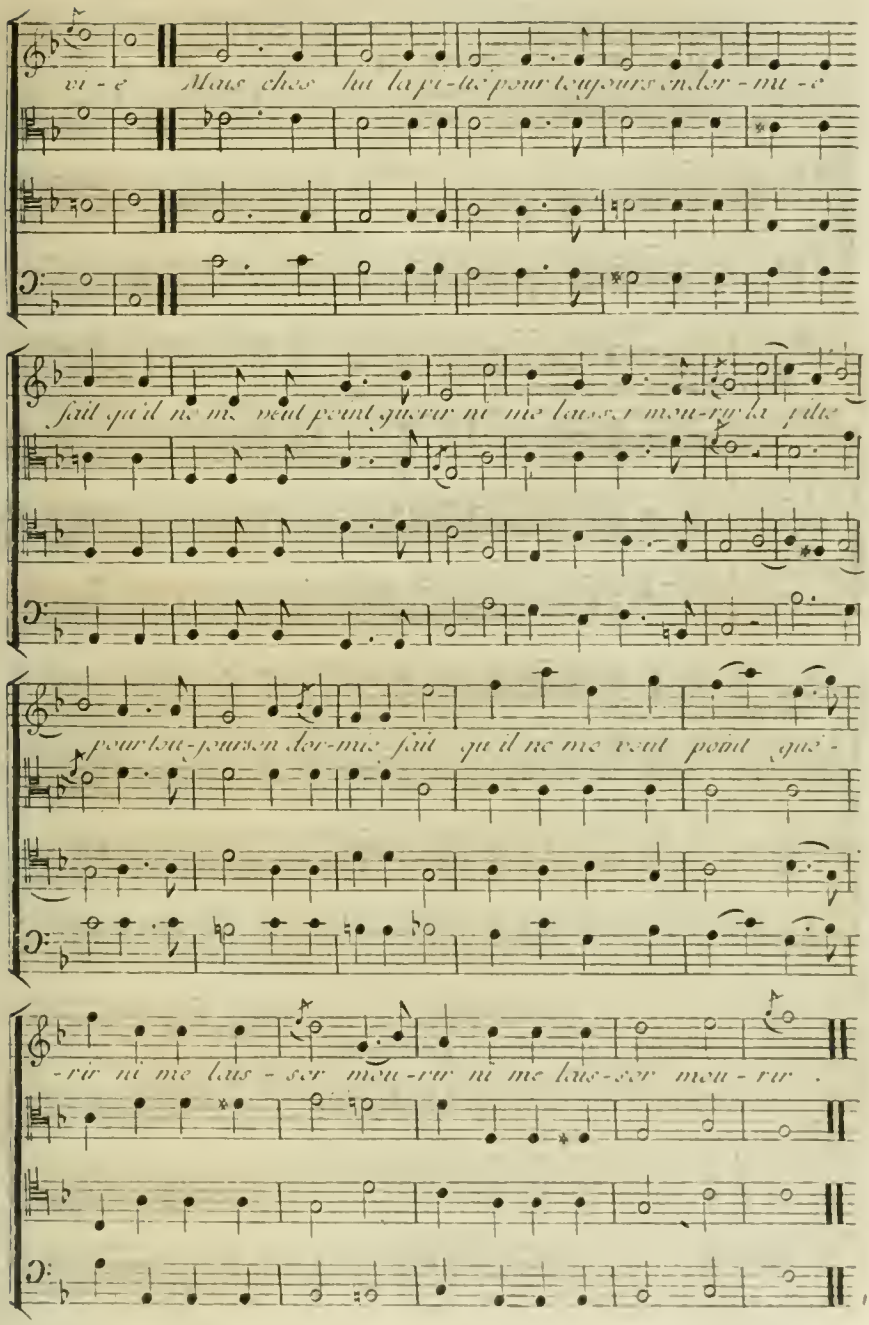
vi - e Mais chez lui la pi-tié pour toujours en-dor-mi - e
fait qu'il ne me veut point quer-rir ni me laisser mou-rir la pi-tié
pour tou-jours en dor-mir fait qu'il ne me veut point qué -
-rir ni me lais - ser mou-rir ni me lais-ser mou - rir .

CHANSON DE CLEMENT MAROT.

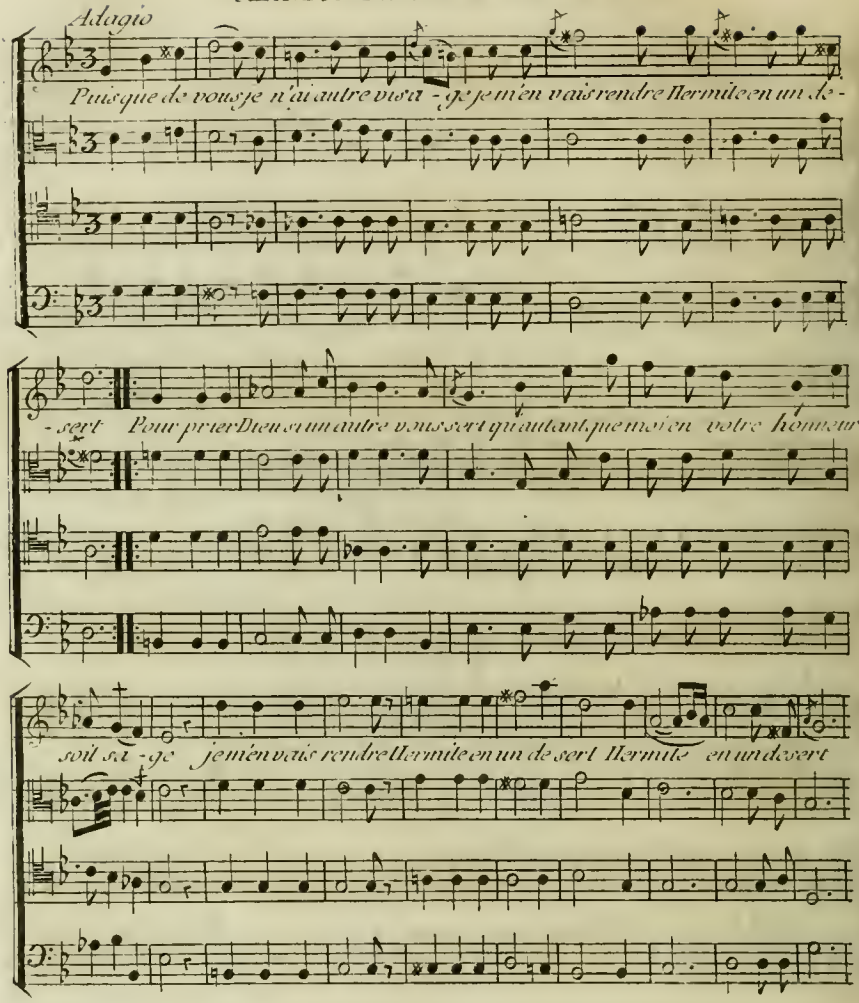

Adieu amour, adieu gentil Corsage
Adieu ces si beaux yeux,
Je n'ai pas eu de vous grand avantage,
Un moins amant aura peut être mieux (bis)

CHANSON DE BERTHAUD ÉVÊQUE DE SEES

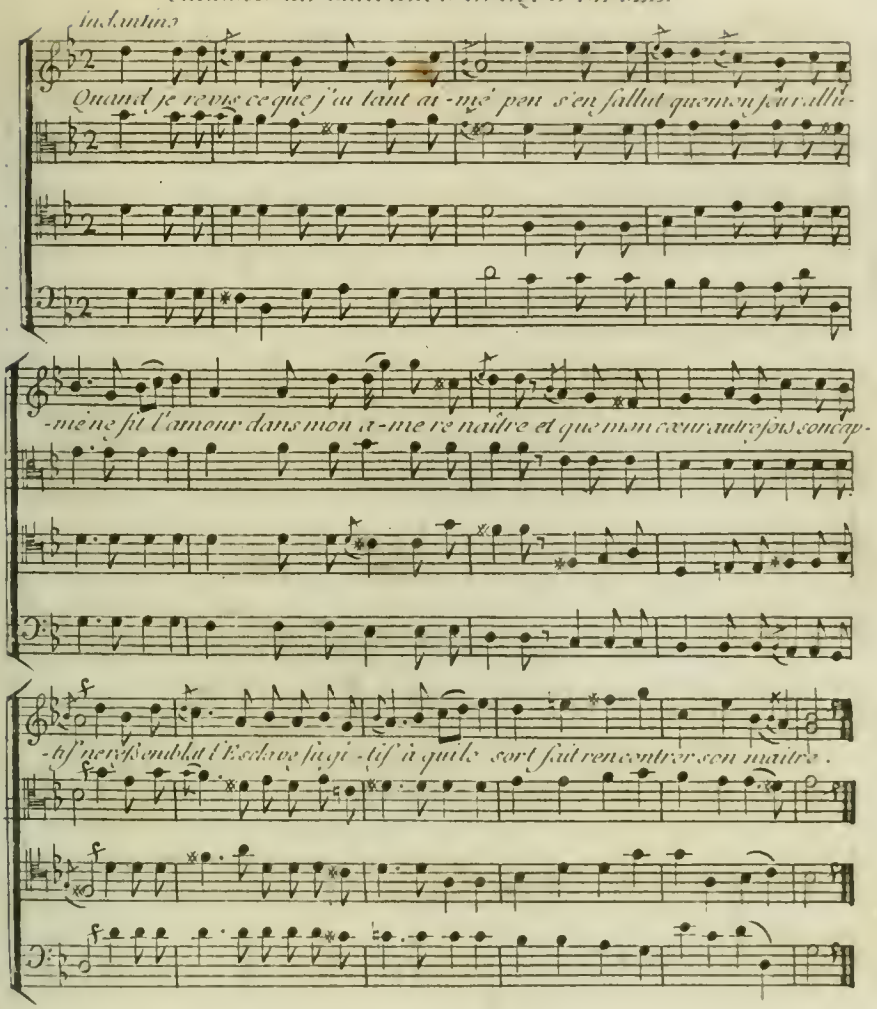

Que de discours mon ame séduisante!
Que de pensers l'un l'autre détruisant,
Sentis-je alors agiter mon courage!
Que mon esprit de soi-même échappé,
Se repentit de s'être détrompé!
Qu'il me déplut d'être devenu Sage!

CHANSON DE BERTHAUD EVÊQUE DE SÉES.

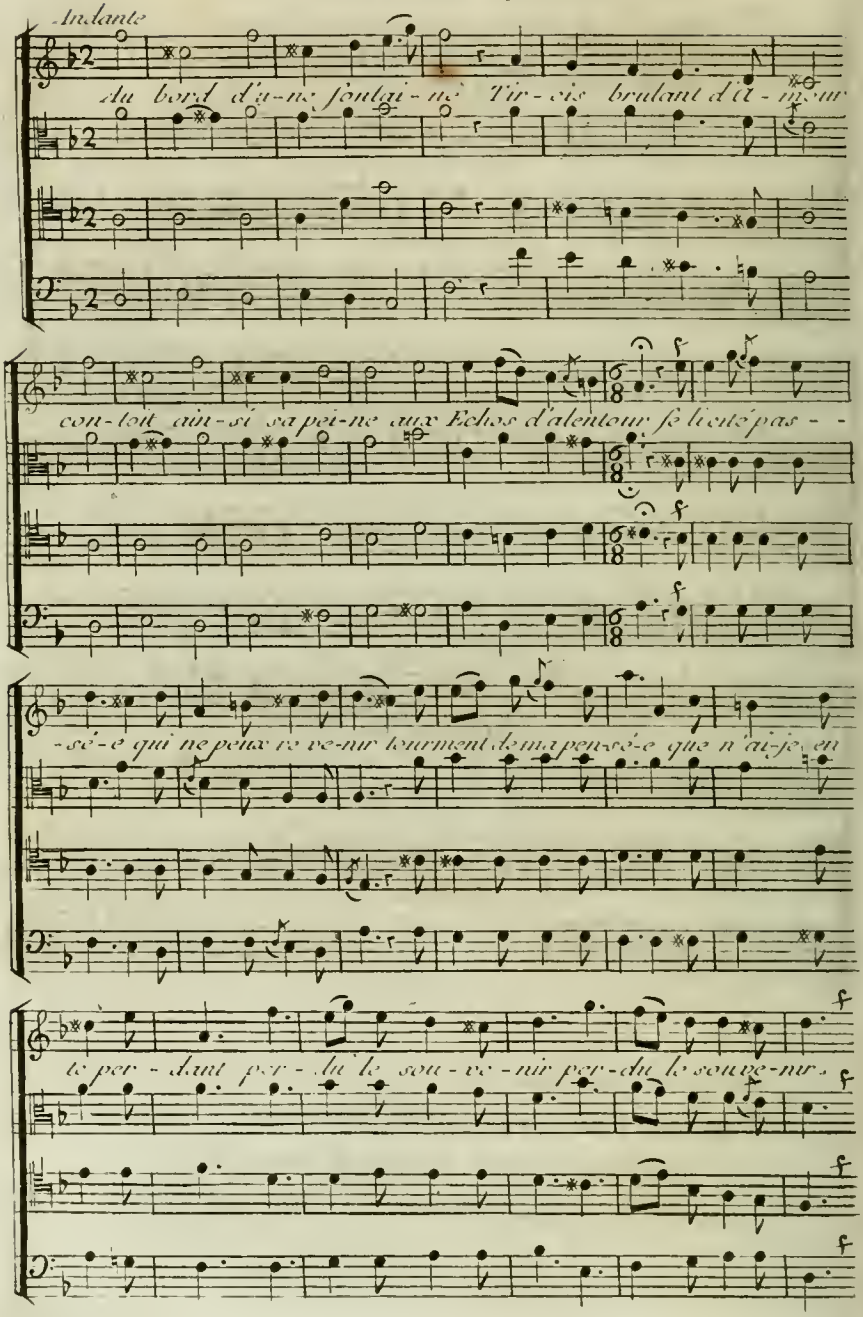

CHANSON DE BERTHAUD, EVESQUE DE SEES ET AUMO.ER DE CATHE.RE DE MEDICIS

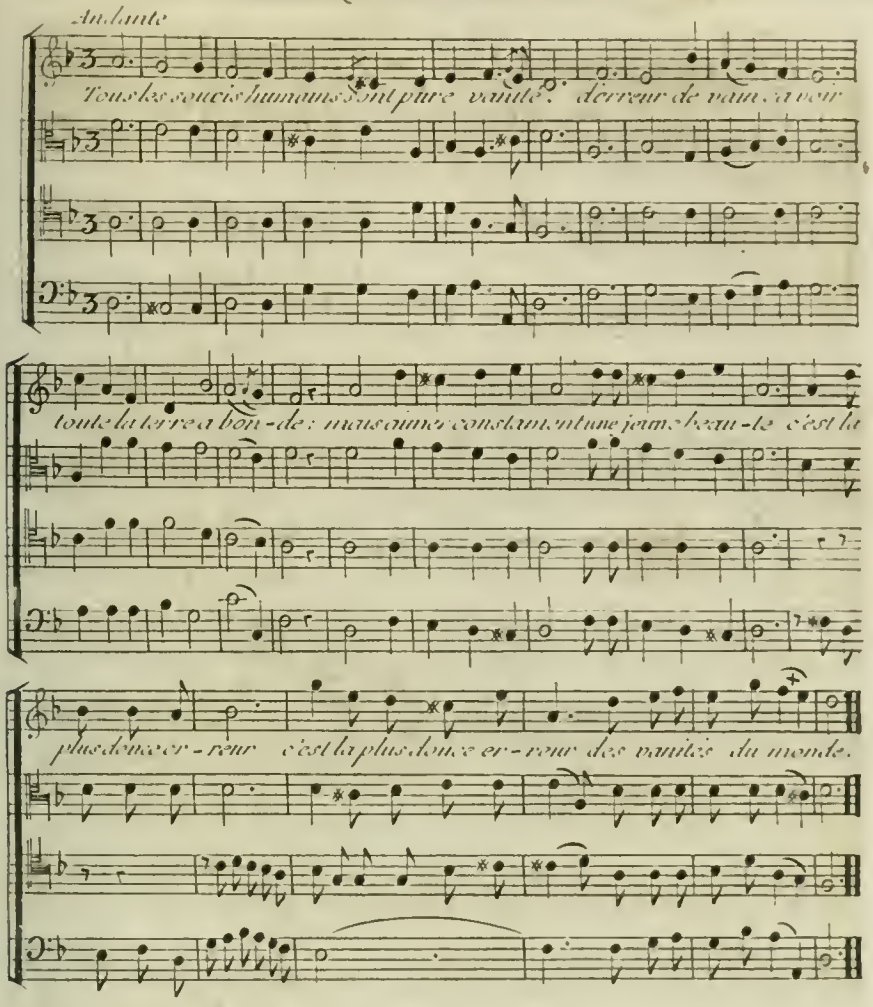

Non, non, n'écartons point un si plaisant souci,
Rien n'est doux sans amour dans cette vie humaine
Ceux qui cessent d'aimer cessent de vivre aussi,
Ou vivent sans plaisir comme ils vivent sans peine.

AIR DU S.r BATAILLE JOUEUR DE LUTH, IMPRIMÉ EN 1612

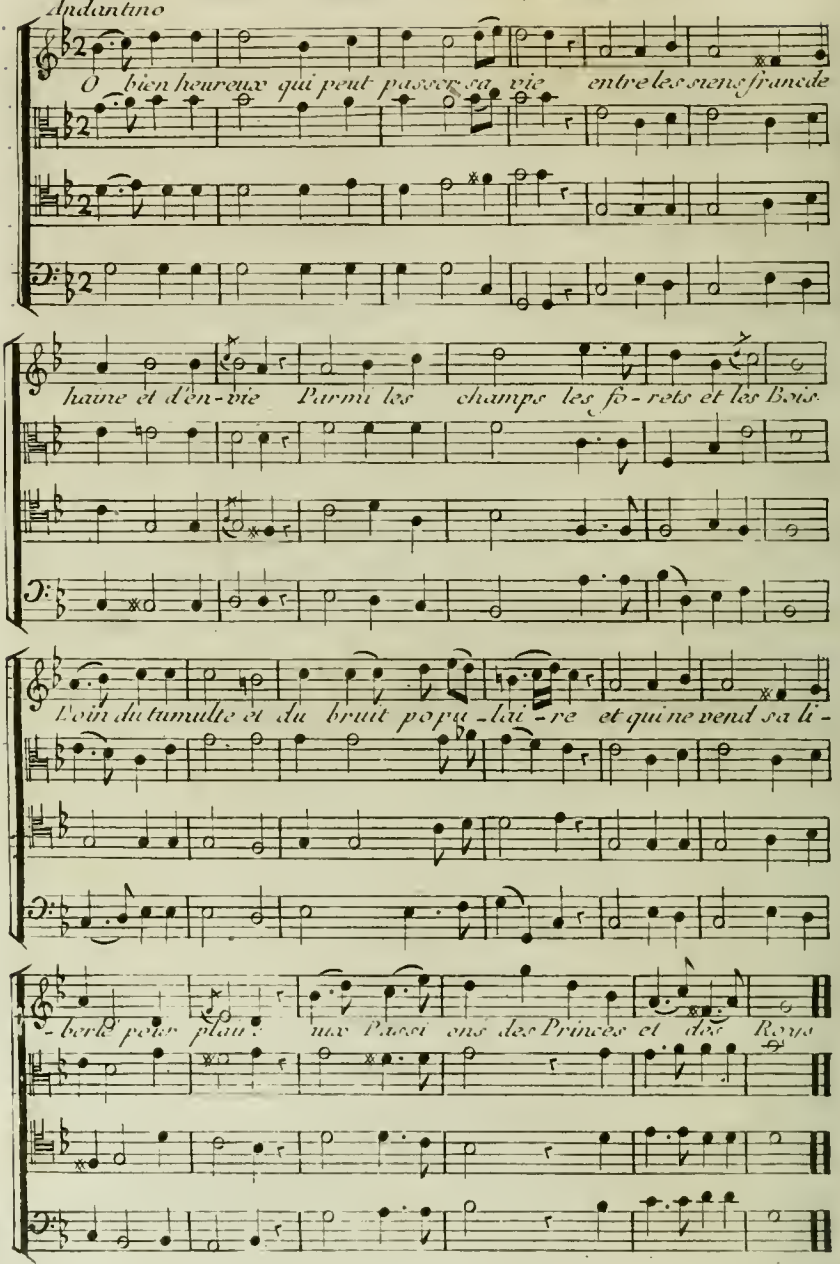

2.e

Il n'a souci d'une chose incertaine,
Il ne se paît d'une esperance vaine,
Nulle faveur ne va le decevant ;
De cent fureurs il n'a l'ame embrasée,
Et ne maudit sa jeunesse abusée,
Quand il ne trouve à la fin que du vent

3.e

L'ambition son courage n'attise
D'un fard trompeur son ameil ne déguise
Il ne se plaît à violer sa foi,
Des grands Seigneurs l'oreille il n'importune ;
Mais en vivant content de sa fortune,
Il est sa Cour, sa faveur, et son Roy.

4.e

Si je ne loge en ces maisons dorées,
Au front superbe aux voutes peinturées,
D'azur, d'émail et de mille Couleurs,
Mon œil se plaît des trésors de la plaine ;
Riche d'œillet, de lys, de Marjolaine,
Et du beau Thym des Printanieres fleurs.

5.e

Ainsi vivant rien n'est qui ne m'agrée,
J'ai des Oiseaux la Musique sacrée
Quand au matin ils bénissent les Cieux.
Et le doux son des bruyantes fontaines ;
Qui vont coulant de ces roches hautaines,
Pour arroser nos Prés délicieux.

6.e

Doucs Brebis mes fidèles Compagnes ;
Vergers, Buissons, Forets, Prés et Montagnes,
Soyés témoin de mon contentement :
Et vous ô Dieux, Satyres, je vous supplie,
Que cependant que durera ma vie,
Je ne connoisse un autre changement

CHANSON DE RONSARD

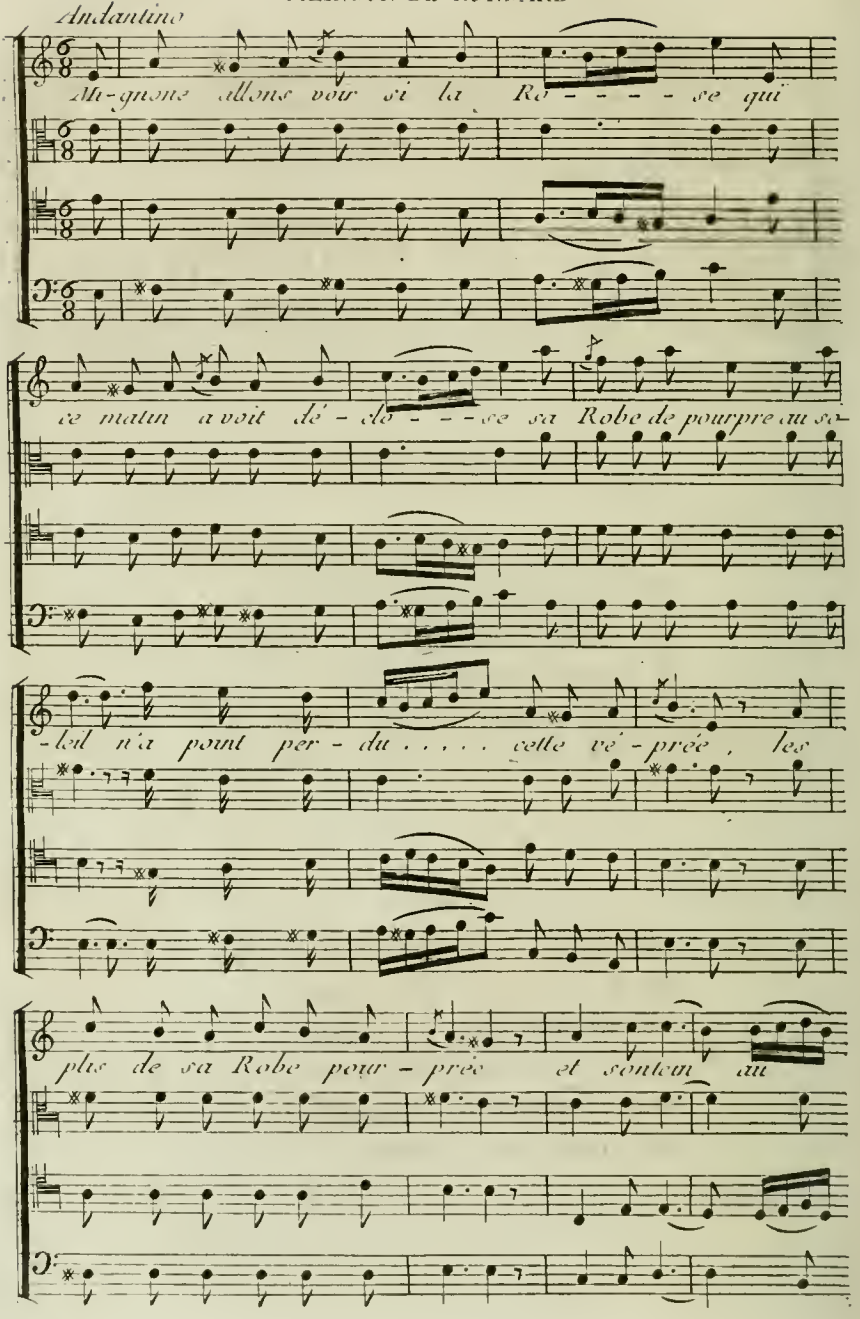

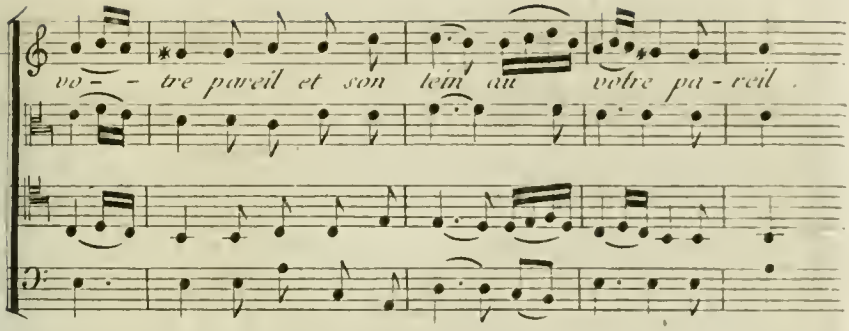

2 e

Las ! voyés comme un peu d'espace
Mignone , elle a dessous la place
Ses douces beautés laisse choir ,
O vraiment Marotte Nature
Puis qu'une telle fleur ne dure
Que du matin jusques au soir.

3 e

Donc si vous m'en croyés, Mignone ,
Tandis que votre âge fleurone
En sa plus verte nouveauté ,
Cueillés , Cueillés votre jeunesse
Comme cette fleur , la vieillesse
Fera ternir votre beauté .

CHANSON DE BAIF SOUS HENRY III.

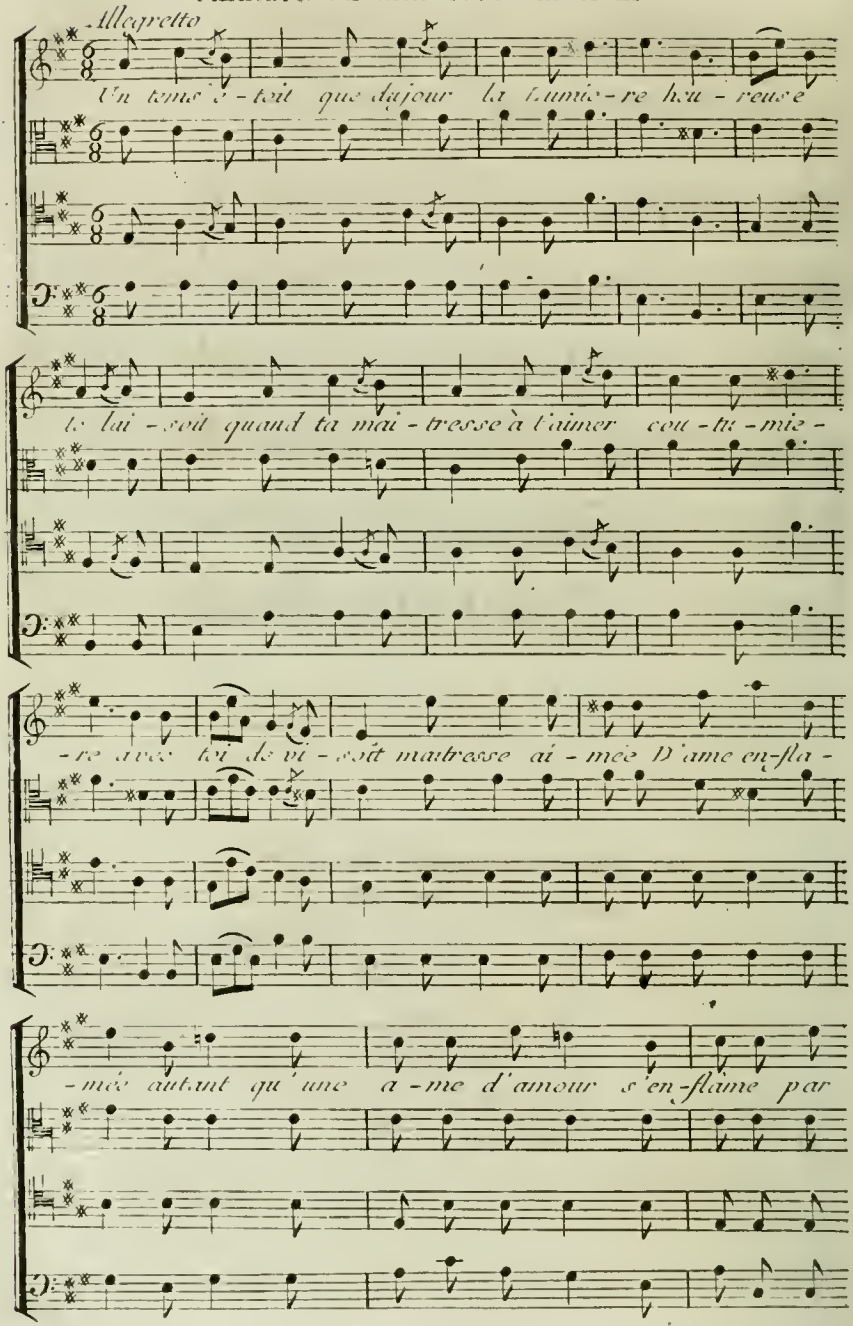

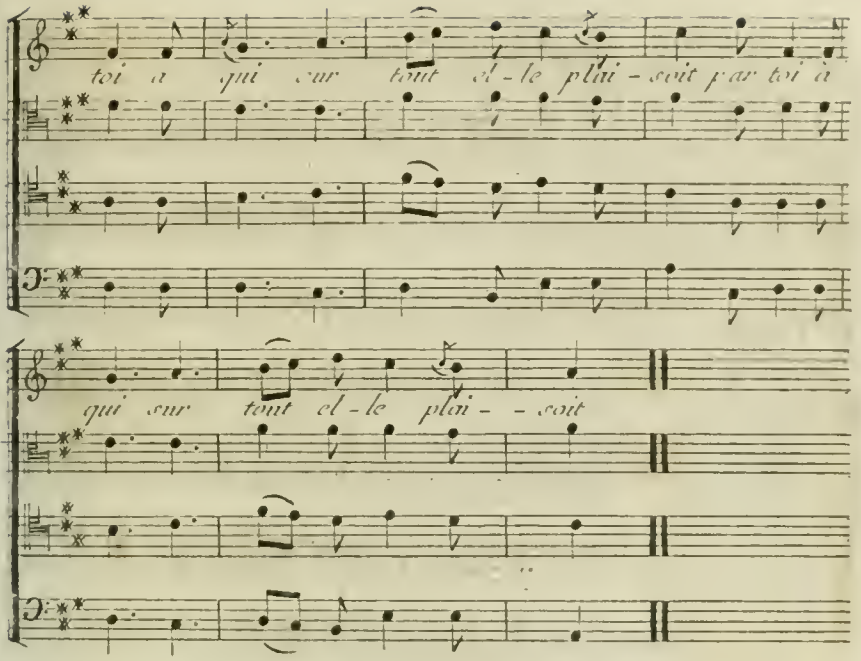

Lors s'efforçoient dix mille gentillesses
En tout heur et tout bien ;
Si tu voulois des jeux de mille especes,
Elle les vouloit bien.
Lors la Lumiere,
Te fut bien chere,
Alors la vie
Te fut amie,
Quand vous viviés en un si doux lien (bis.)

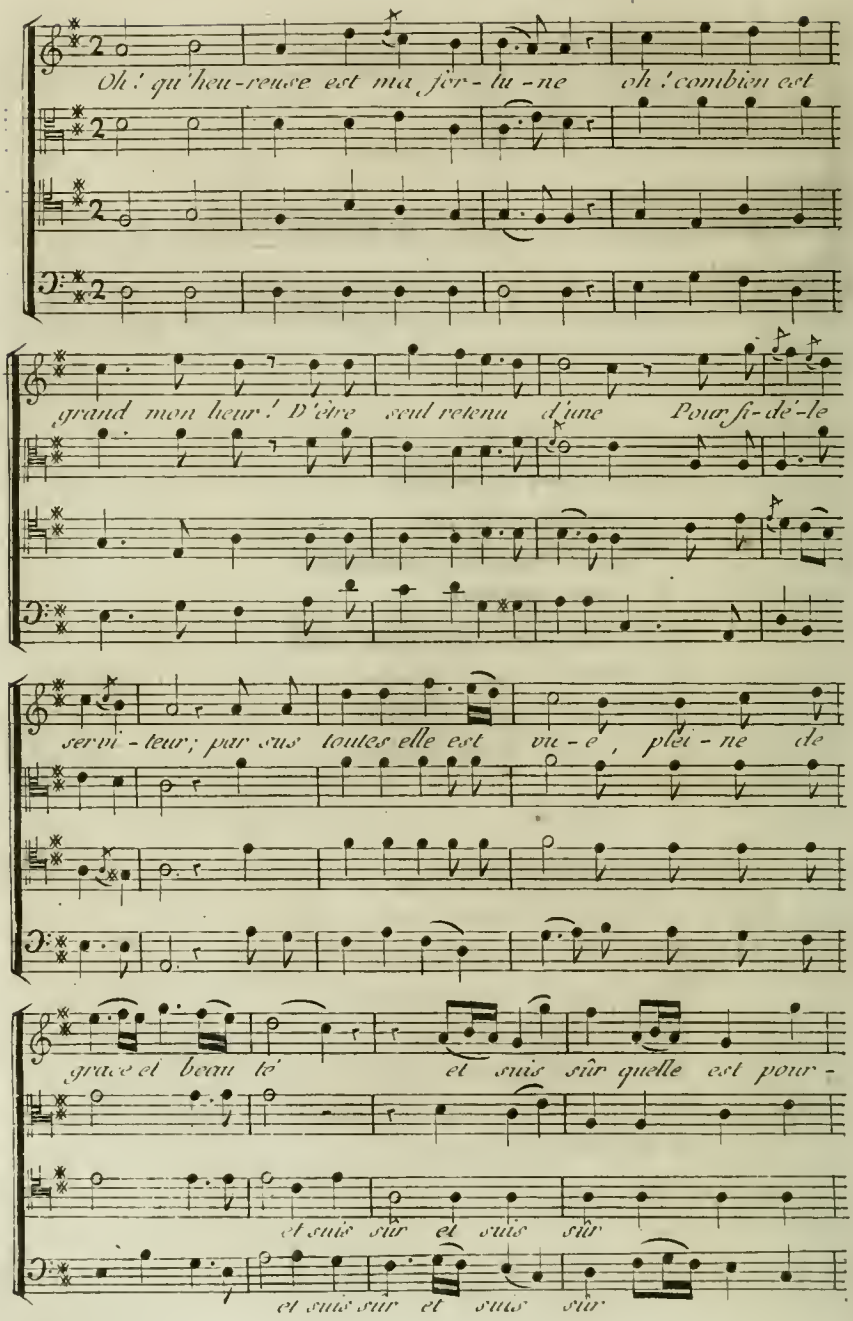
Oh ! qu'heu-reuse est ma for-tu-ne oh ! combien est
grand mon heur ! D'être seul retenu d'une Pour si-dé-le
servi-teur ; par sus toutes elle est vu-é, plei-ne de
grace et beau té et suis sûr quelle est pour-
et suis sûr et suis sûr
et suis sûr et suis sûr

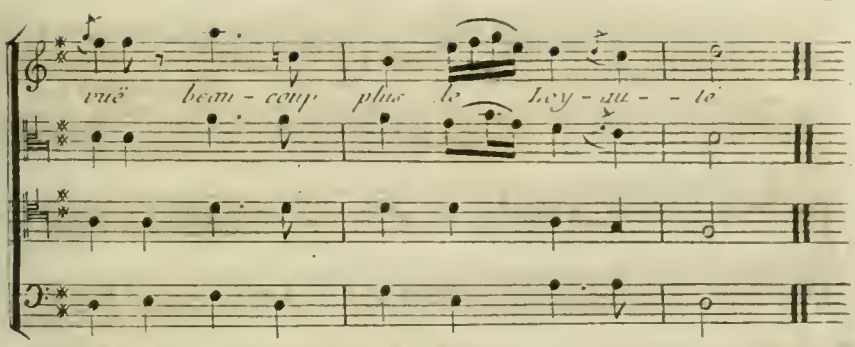

2.e

Comparer est impossible
Sa grande perfection ,
Vers qu'à mon heur indicible
Et à mon affection ,
Mais tous deux procedent d'elle
Et de moi seul je n'ai rien
Qu'un cœur loyal et fidelle
Encore n'est-il pas mien .

3.e

O vous qui ne l'avés vuë ,
Voyés-la pour votre bien ;
Puis jugés , l'ayant connuë
L'heur que ce m'est d'être sien .
Mais la voyant si parfaite ,
Gardés-vous bien un chacun ;
Car pour blesser elle est faitte
Et de tous n'en querir qu'un .

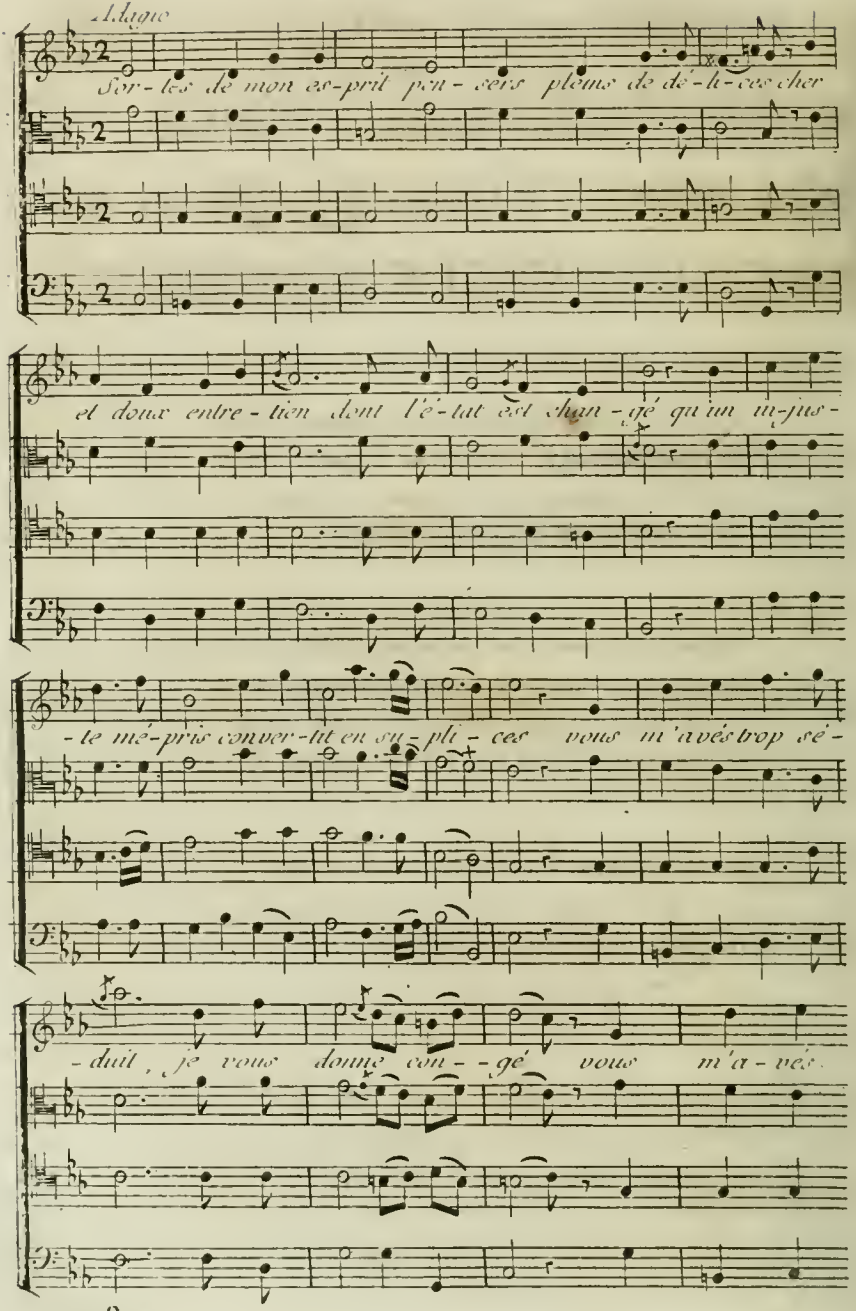
Adagio
Sor-tez de mon es-prit pen-sers plains de dé-li-ces cher
et doux entre-tien dont l'é-tat est chan-gé qu'un in-jus-
-te mé-pris conver-tit en su-pli-ces vous m'avés trop sé-
-duit, je vous donne con-gé vous m'a-vés

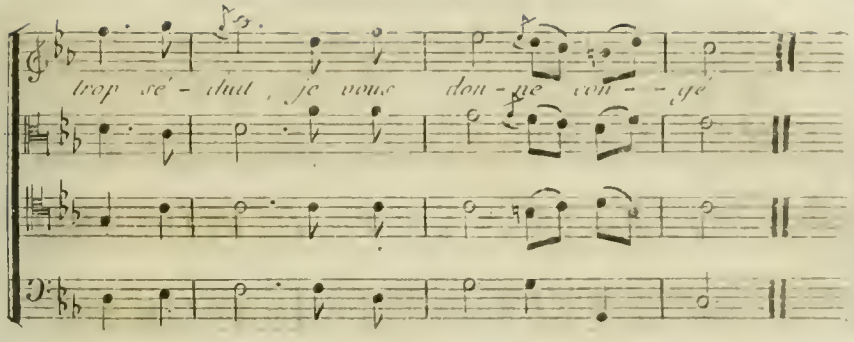

2 e

Avec vos mots flateurs et vos feintes idolas
De constance et de foi deitès sans pouvoir
Dont le son déçoussoit si souvent les paroles,
Quel amant n'eut été facile à décevoir !

3 e

Me jurer, que son cœur dont les flâmes sont mortes,
Embrasé d'un beau feu soupiroit nuit et jour,
Et de Myrte enchainé de mille et mille sortes,
Bruloit avec le mien sur l'autel de l'amour.

4 e

A moi qui ne vivois que pour lui rendre homage,
Et n'avois mon esprit enclin à l'adorer,
Que pour le seul respect des traits de son visage
Que l'amour de sa main y sut si bien tirer.

5 e

Adieu mais qu'ai je dit ! quelle erreur me transporte !
Qui moi, de tes beaux yeux vouloir rompre la loy :
Et briser tant de nœuds dont la Chaîne est si forte !
Comme si mon vouloir étoit encore à moi !

CHANSON DE DES PORTES EN 1560.

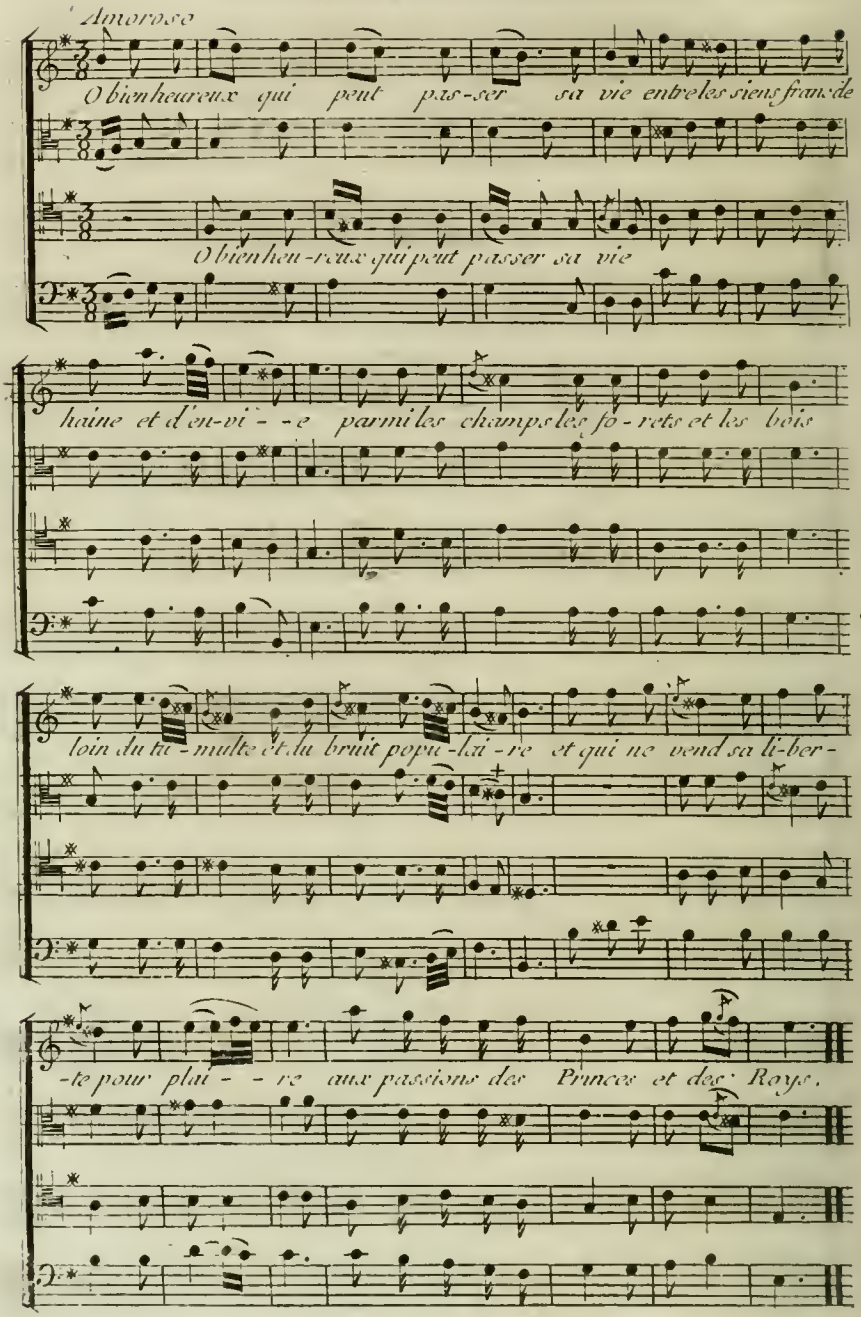

CHANSON FAITE PAR ANTOINE BOISSET, INTEN.T DE LA MUSIQUE DE LA CHAMBRE DU ROY ET DE LA REINE EN 1615.

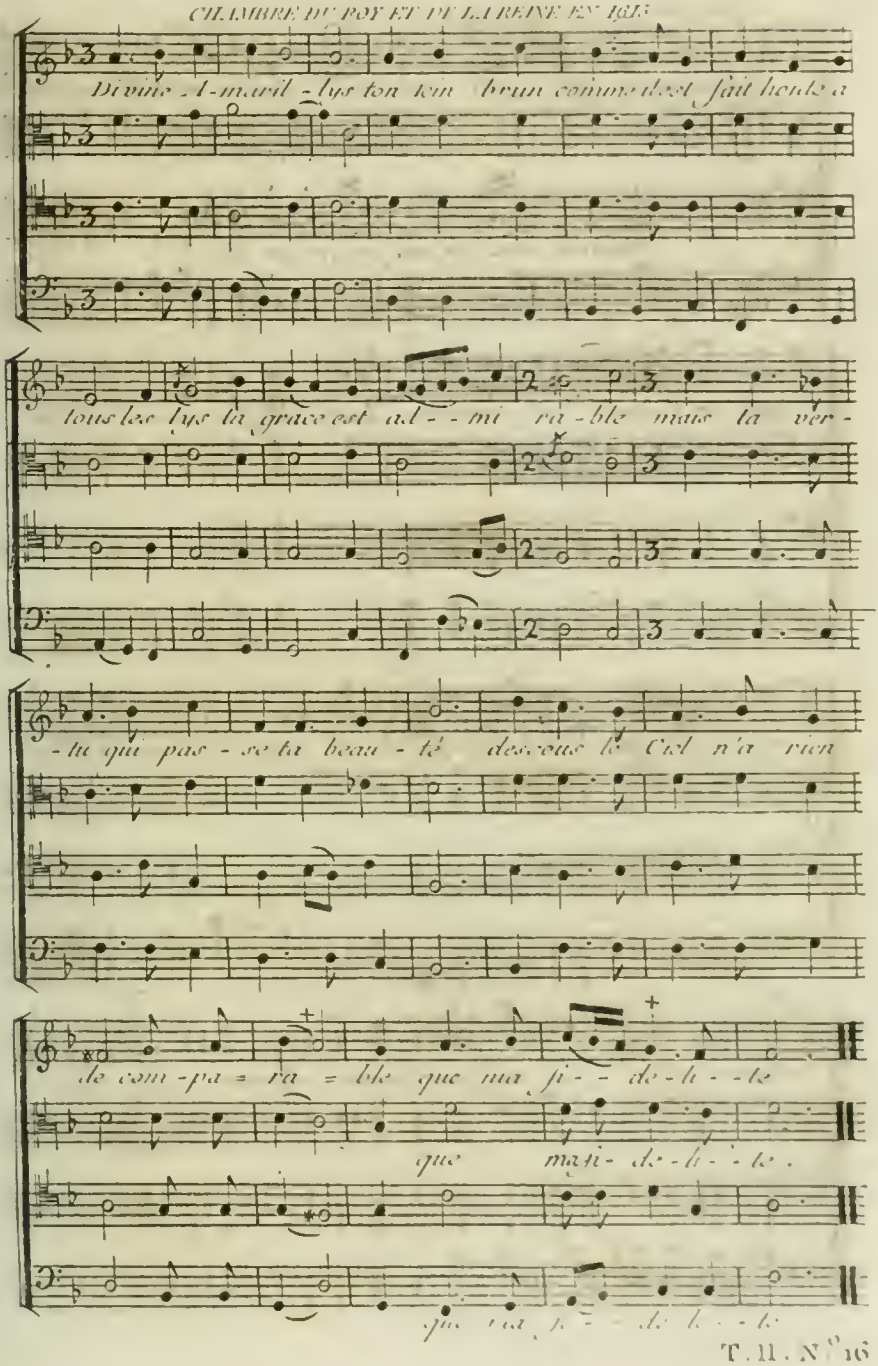

CHANSON DE JACQUES LE VEITRE COMPOSITEUR DE LA CHAMBRE DE LOUIS 13 EN 1613.

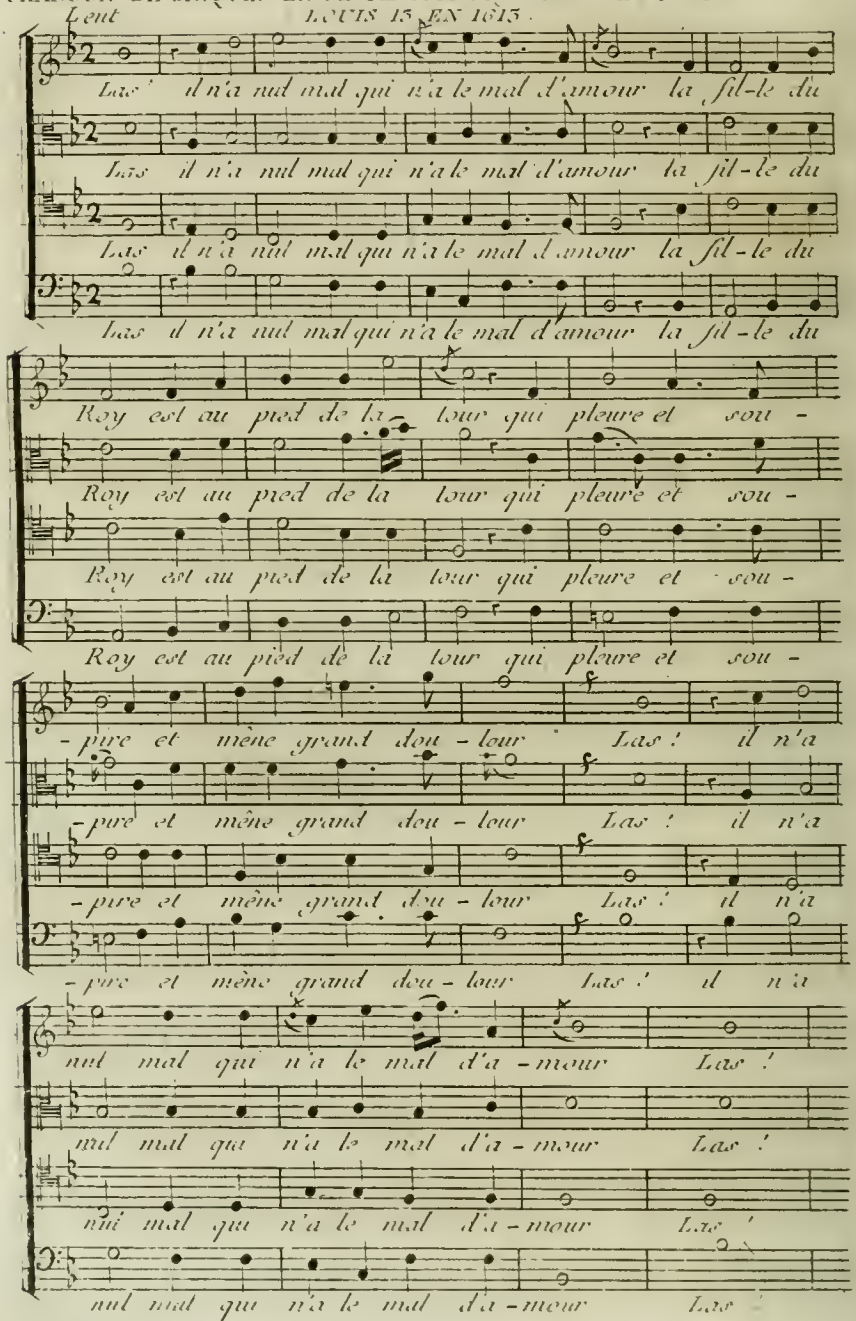

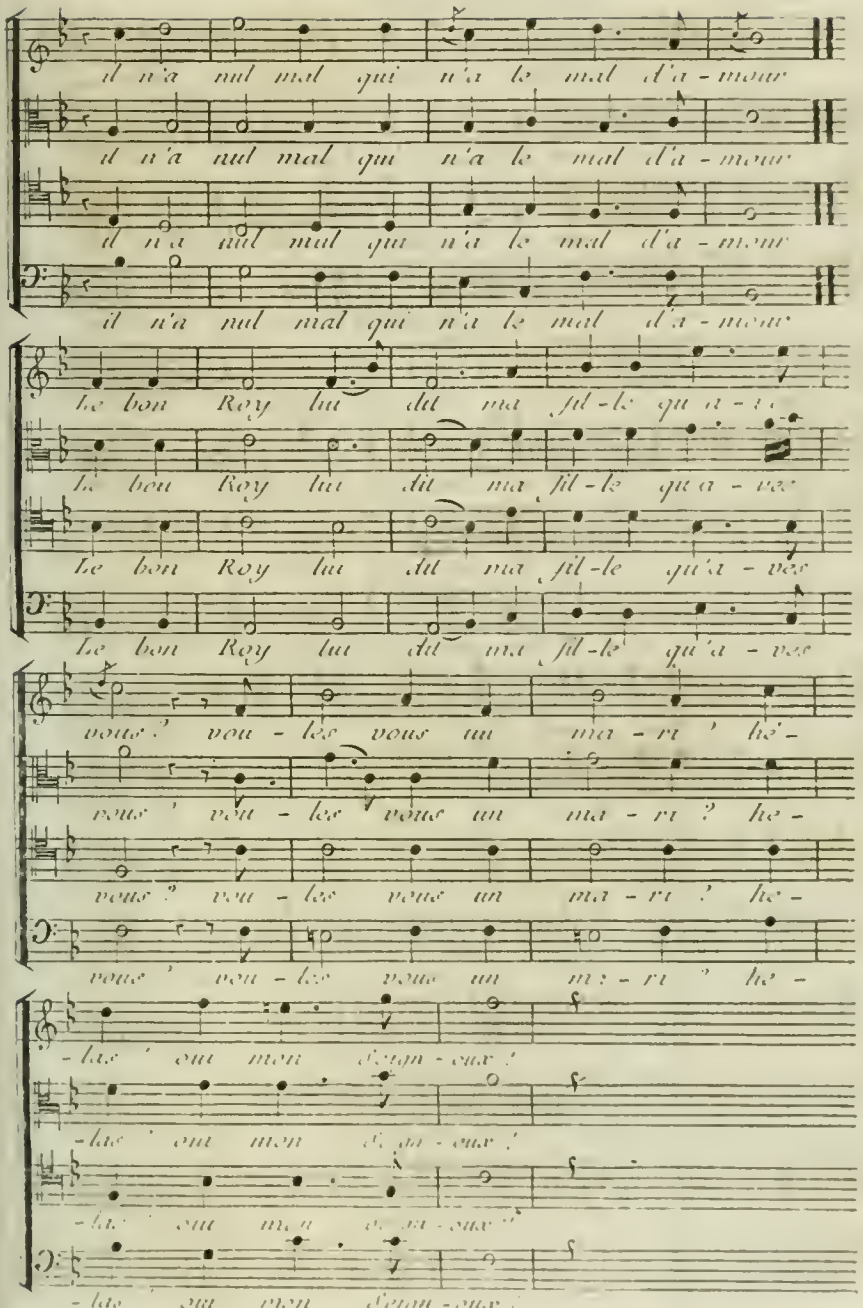
il n'a nul mal qui n'a le mal d'a - mour
il n'a nul mal qui n'a le mal d'a - mour
il n'a nul mal qui n'a le mal d'a - mour
il n'a nul mal qui n'a le mal d'a - mour
Le bon Roy lui dit ma fil-le qu'a - vez
Le bon Roy lui dit ma fil-le qu'a - vez
Le bon Roy lui dit ma fil-le qu'a - vez
Le bon Roy lui dit ma fil-le qu'a - vez
vous ? vou - lez vous un ma - ri ' hé -
vous ' vou - lez vous un ma - ri ? he -
vous ? vou - lez vous un ma - ri ' he -
vous ' vou - lez vous un ma - ri ? he -
- las ' ou mon d'eun - eux !
- las ' ou mon d'eun - eux !
- las ' ou mon d'eun - eux !
- las ' ou mon d'eun - eux !

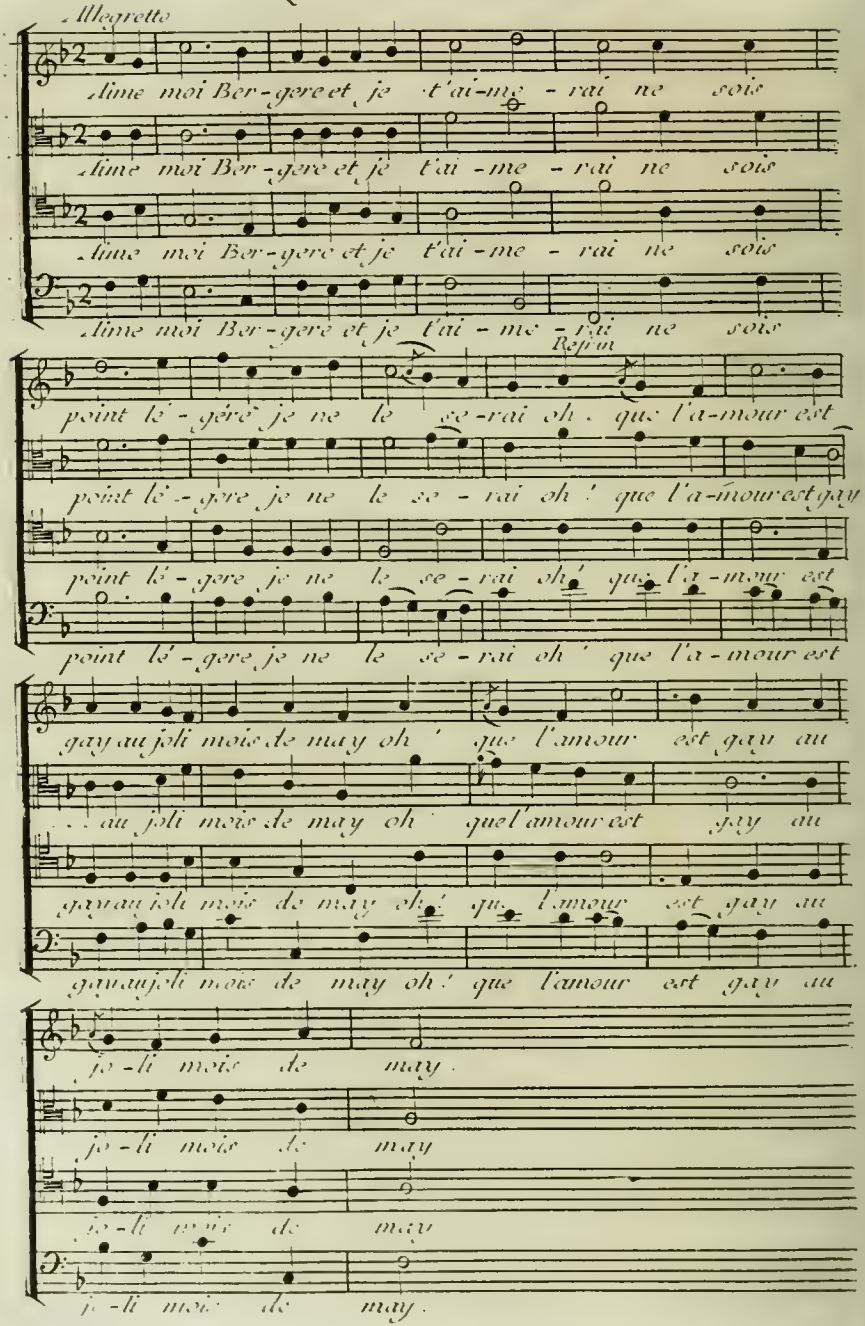
Allegretto
Aime moi Ber-gere et je t'ai-me-rai ne sois
Aime moi Ber-gere et je t'ai-me-rai ne sois
Aime moi Ber-gere et je t'ai-me-rai ne sois
Aime moi Ber-gere et je t'ai-me-rai ne sois
Reprin
point lé-gére je ne le se-rai oh! que l'a-mour est
point lé-gere je ne le se-rai oh! que l'a-mour est gay
point lé-gere je ne le se-rai oh! que l'a-mour est
point lé-gere je ne le se-rai oh! que l'a-mour est
gay au joli mois de may oh! que l'amour est gay au
au joli mois de may oh! que l'amour est gay au
gay au joli mois de may oh! que l'amour est gay au
gay au joli mois de may oh! que l'amour est gay au
jo-li mois de may.
jo-li mois de may
jo-li mois de may
jo-li mois de may.

T. II. N.° 18.

2

Mon cœur et ma vie
Je te donnerai.
Jamais d'autre amie
Je ne servirai.
Oh! que l'amour est gay
Au joli mois de May!

3

Dans ce verd Boccage
Je te menerai;
cens fois à l'ombrage
Je te baiserai.
Oh! que l'amour est gay
Au joli mois de May!

4

De nos amourettes
Je te parlerai:
Et sur les fleurettes
Je te jetterai:
Oh! que l'amour est gay
Au joli mois de May!

CHANSON FAITE PAR LOUIS XIII VERS 1625.

Andante PAROLES ET MUSIQUE

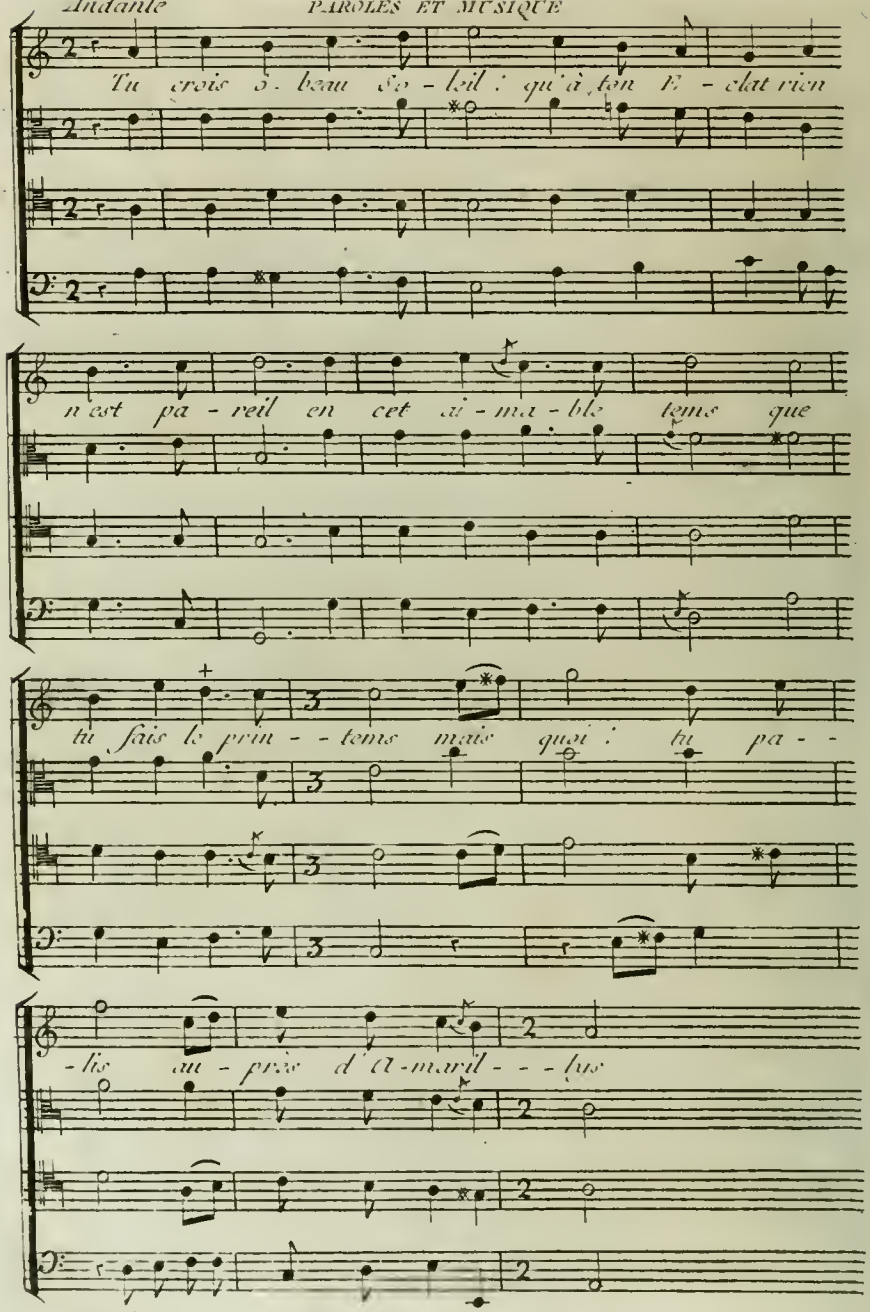

CHANSON FAITE VERS 1630.

Mise en musique en 1755.

Tendrement

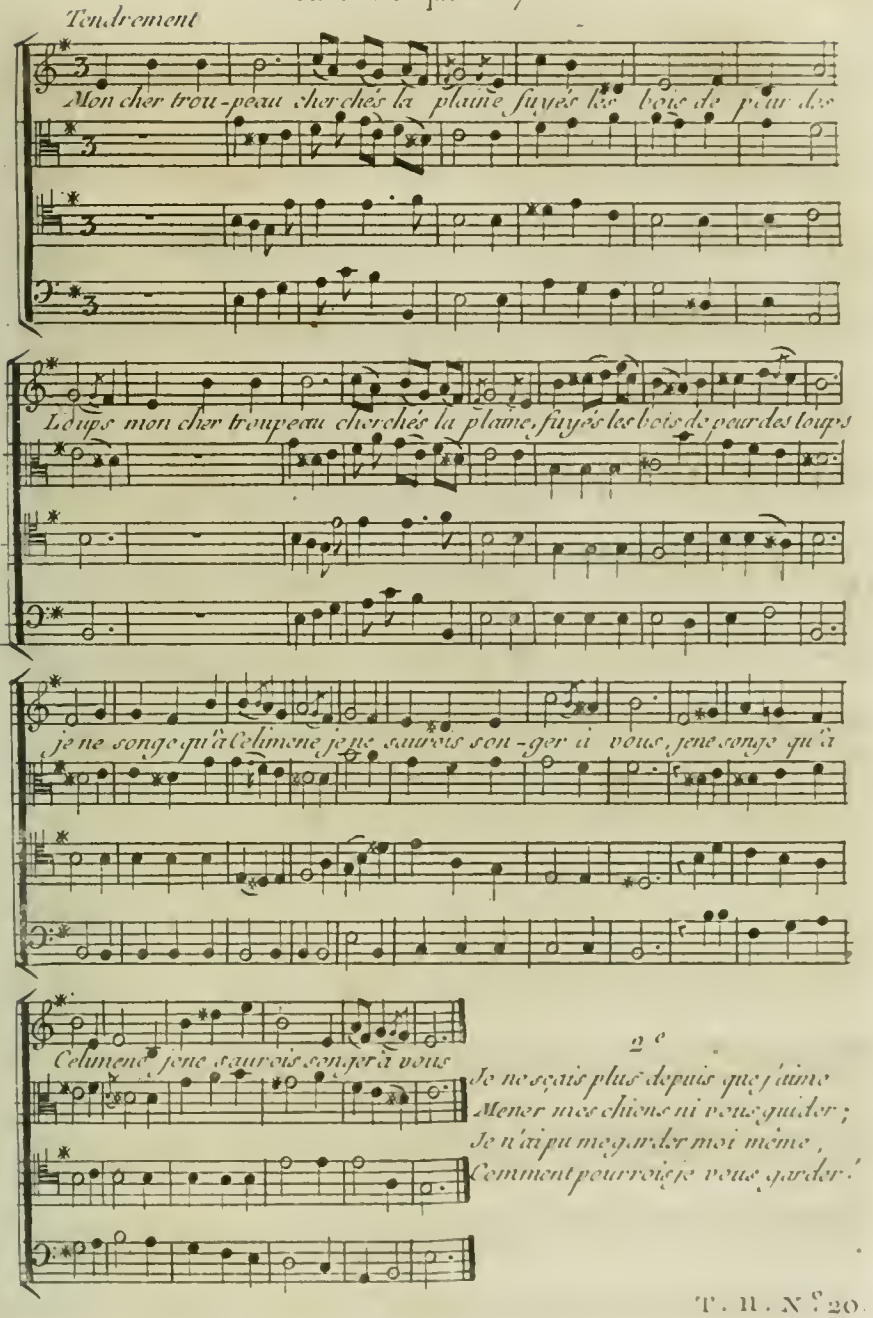

2.e

Je ne sçais plus depuis que j'aime
Mener mes chiens ni vous guider ;
Je n'ai pu me garder moi même,
Comment pourrois-je vous garder !

CHANSON DE PETIT

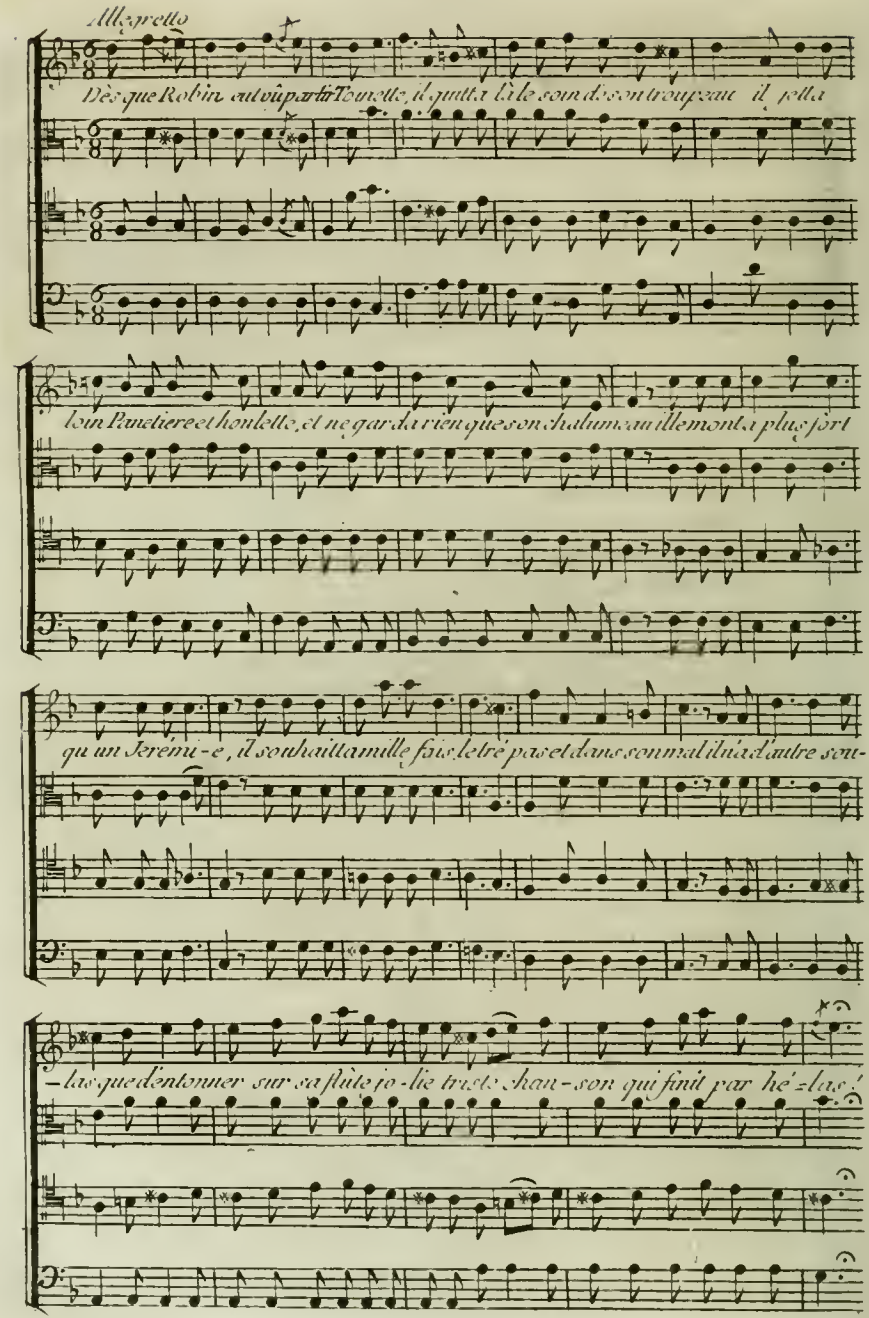

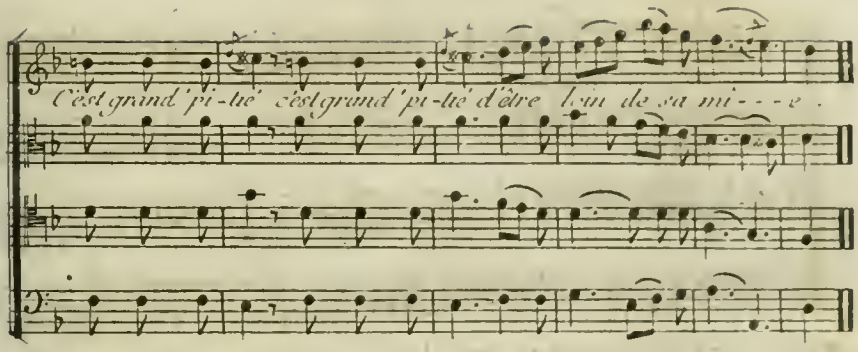

2.e

Ces derniers mots, sans cesse il repette,
Tantôt assis sur le bord d'un Ruisseau,
Tantôt couché dessus la tendre herbette,
Tantôt le dos appuyé d'un Ormeau;
Que ne mene Berger si triste vie:
Du doux sommeil il ne fait plus de cas,
Plus qu'un hermite il fait maigre repas;
Danses et jeux ja ne lui plaisent mie,
Et dans sa bouche il n'a[1] rien qu'un helas!
C'est grand pitié d'être loin de sa mie.

3.e

Il n'est Berger qui son mal ne regrette,
Et près de lui Bergers du hameau
Viennent chanter filant leur Quenouillette,
Pour consoler ce triste Pastoureau:
Mais leur doux chant point ne le Solace[2]
Tant la douleur le tient dedans ses Lacs
Pour ne rien voir, les yeux tient toujours bas
Et si leur dit laissés moi, je vous prie;
Puis aussi-tôt revient à son helas!
C'est grand pitié d'être loin de sa mie

1 Point 2 Conſole

CHANSON DE GILLES DURAND. VERS 1650.

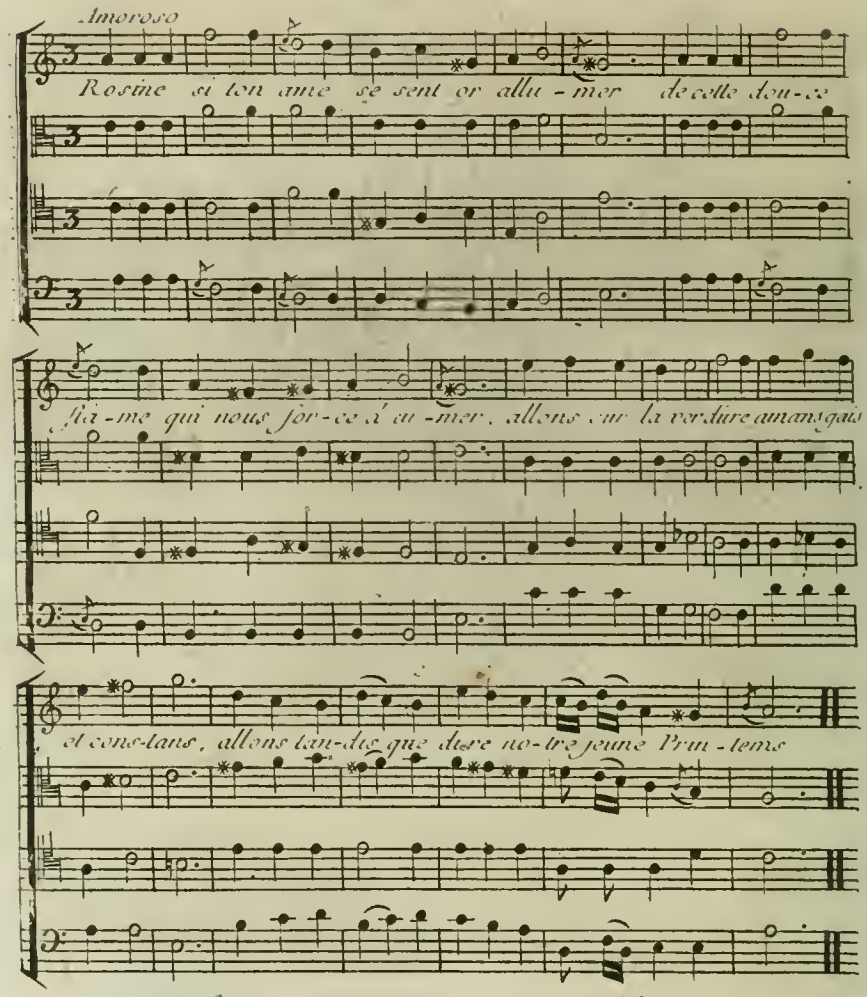

2.e

Avant que la journée
De notre age qui fuit,
Se trouve environnée
Des ombres de la Nuit.
De vivre notre vie
Prenons le doux loisir,
Et malheur à l'envie
Qui offense le plaisir.

3.e

Venés ma tant aimée
Ca trompons le destin;
Qui clôt notre journée
Souvent dès le matin;
Allons sur la verdure
Amans gais et constans,
Allons, tandis que dure
Notre jeune Printems.

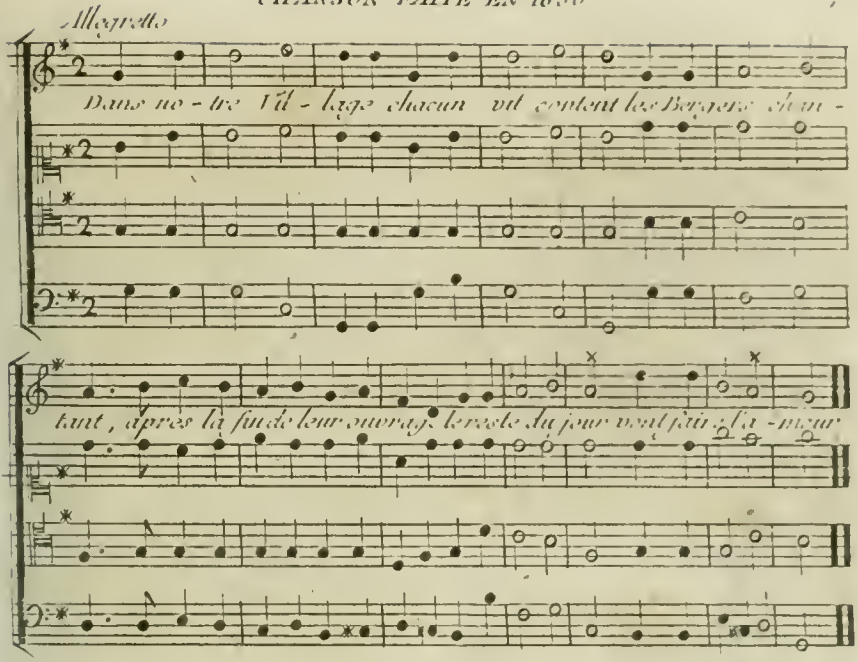

2

Il sont à leurs belles
Si fort attachés,
Qu'ils seroient touchés
D'une inquiétude mortelle,
S'ils passoient un jour,
Sans faire l'Amour.

3

Jamais la tristesse
Ne regne en ces lieux :
Les Ris, et les jeux
Y font leur demeure ordinaire,
Ah ! le beau séjour
Pour faire l'Amour !

TRIO DE LAUBERT EN 1660

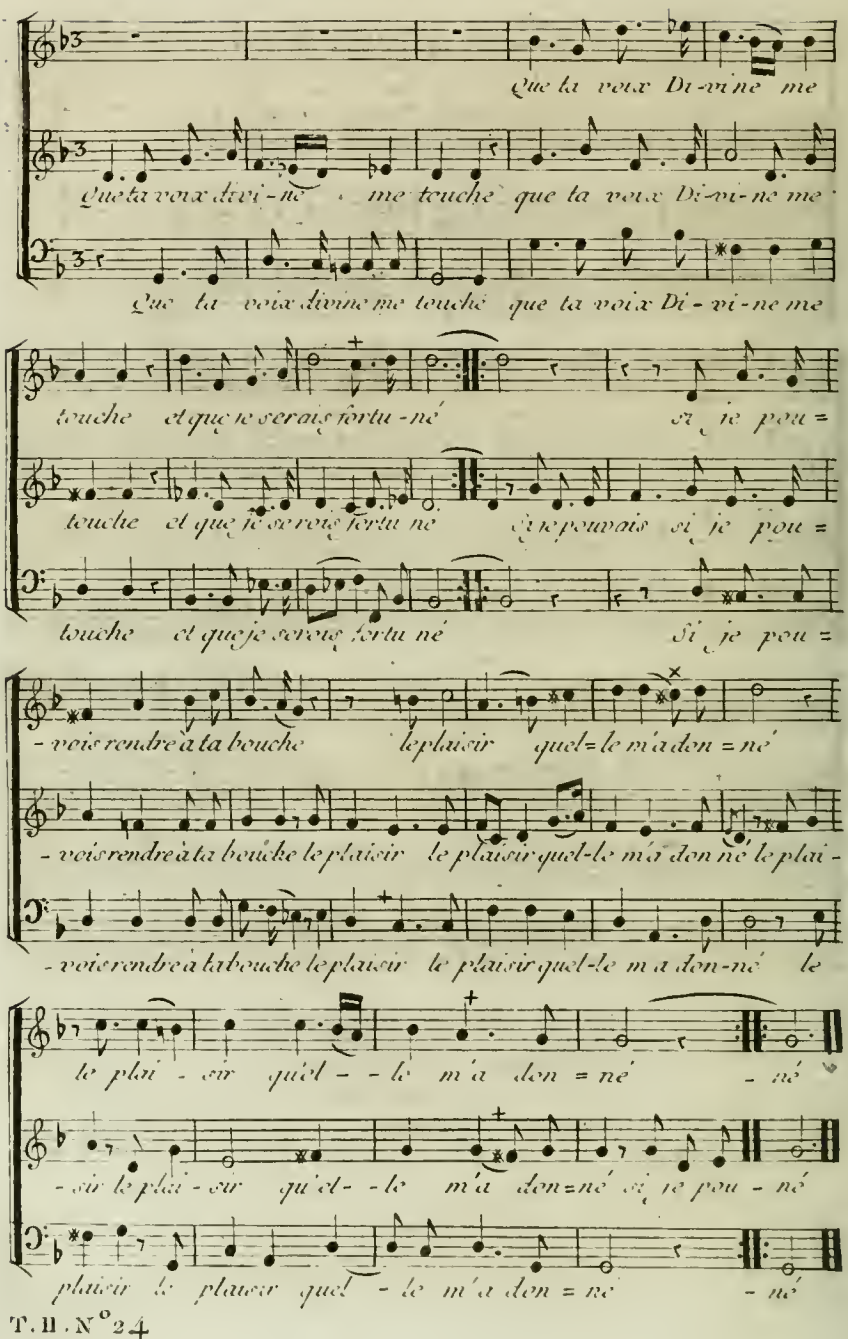

T. II. N°24

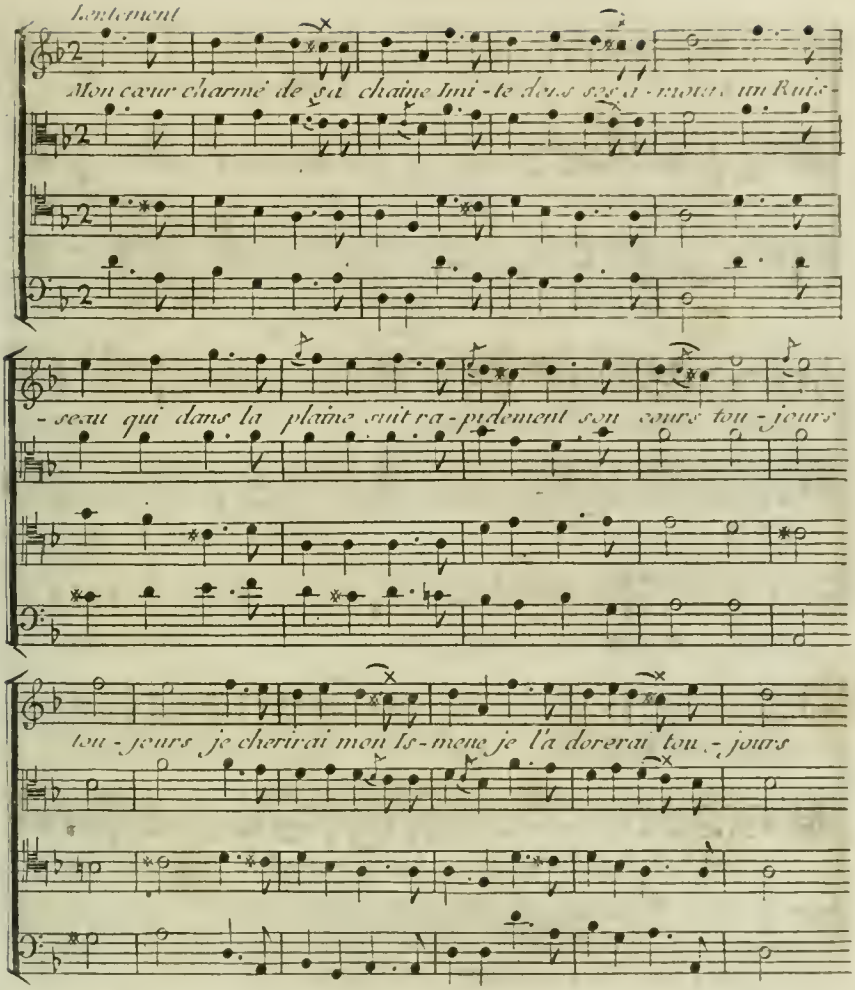

Quand le sort qui tout entraîne
Au tombeau nous conduira,
On gravera sur un Chêne
Que le tems respectera :
Hélas !
Hélas !
Rien ne fut si beau qu'Iemene,
Rien de plus tendre qu'Hylas.

CHANSON DE BOIS ROBERT EN 1667.

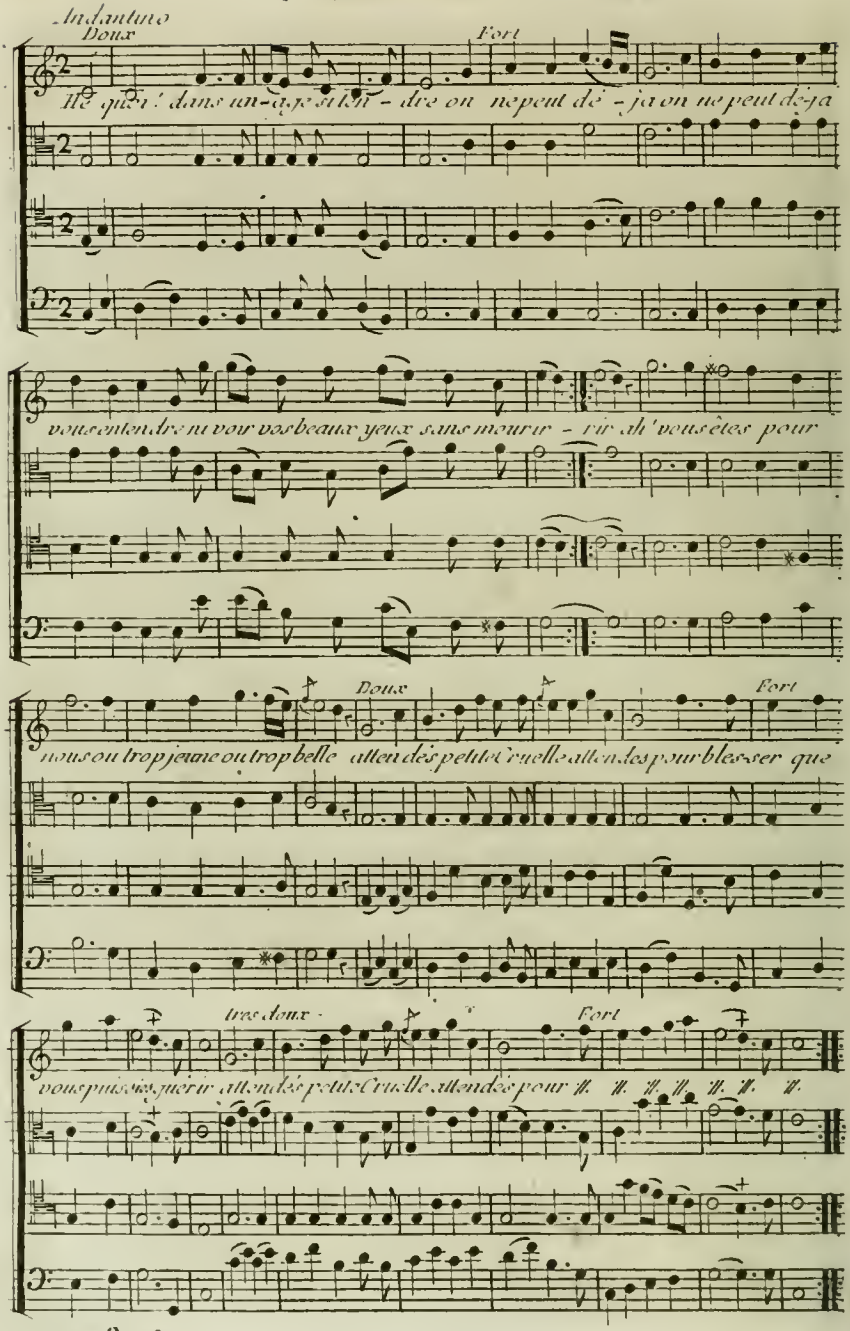

T. II. N.° 26

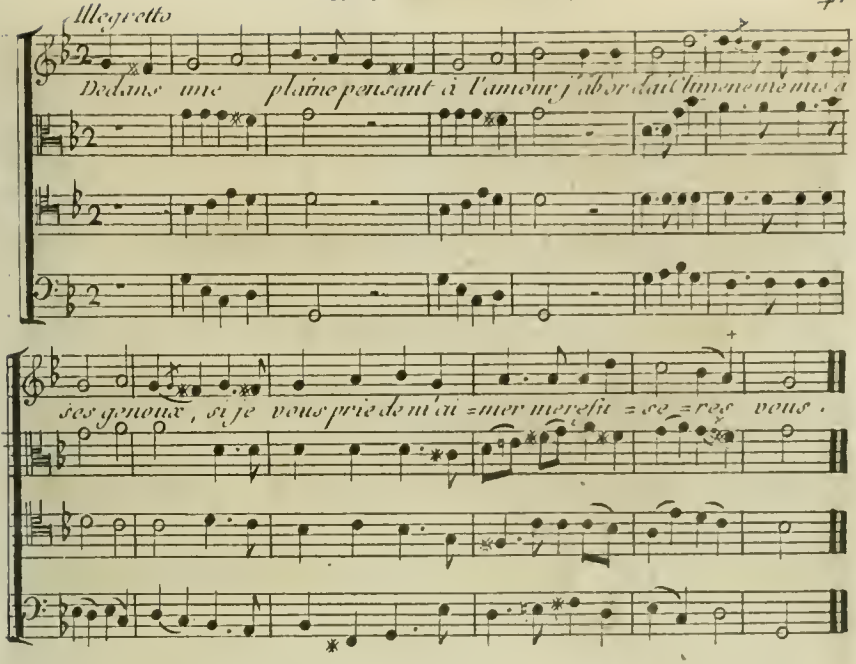

J'abordai Climene
Me mis à genoux,
Lui disant ma belle,
Donnés moi secours
Si &c

Lui disant ma belle
Donnés moi secours :
Ceux que vos yeux blessent
Les guerissés vous ?
Si &c.

Ceux que vos yeux blessent
Les guérissés vous ?
J'aurois trop à faire,
Berger laissés vous,
Si &c.

J'apperçois ma mere
Je crains son courroux
Vîte nous courumes
Pour nous bien cacher,
La peur l'empecha d'penser
A me rien refuser.

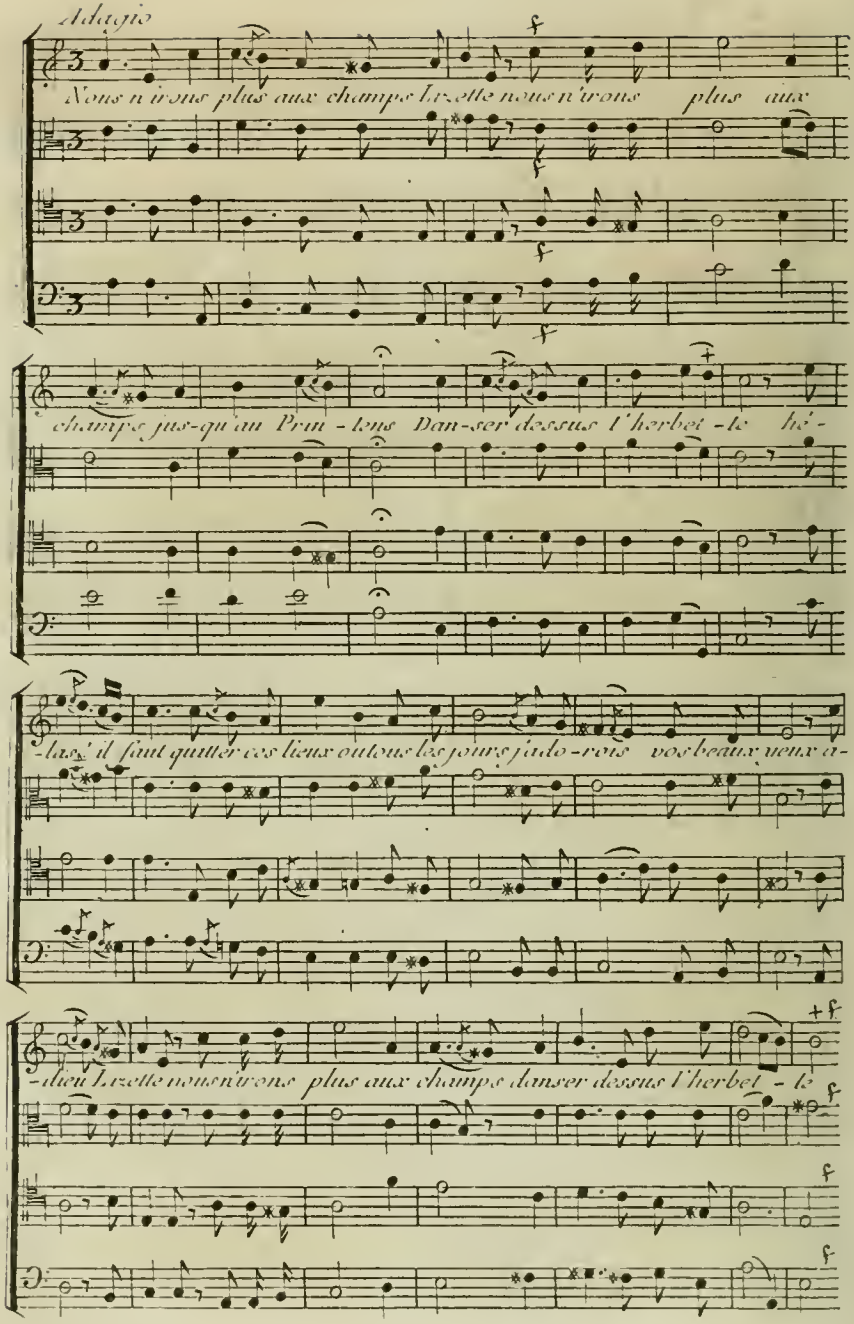
Adagio
Nous n'irons plus aux champs Lizette nous n'irons plus aux
champs jus-qu'au Prin - tems Dan-ser dessus l'herbet - te hé -
-las! il faut quitter ces lieux adieu les jours joli - vois vos beaux yeux a -
-dieu Lizette nous n'irons plus aux champs danser dessus l'herbet - te

CHANSON FAITE EN 1670.

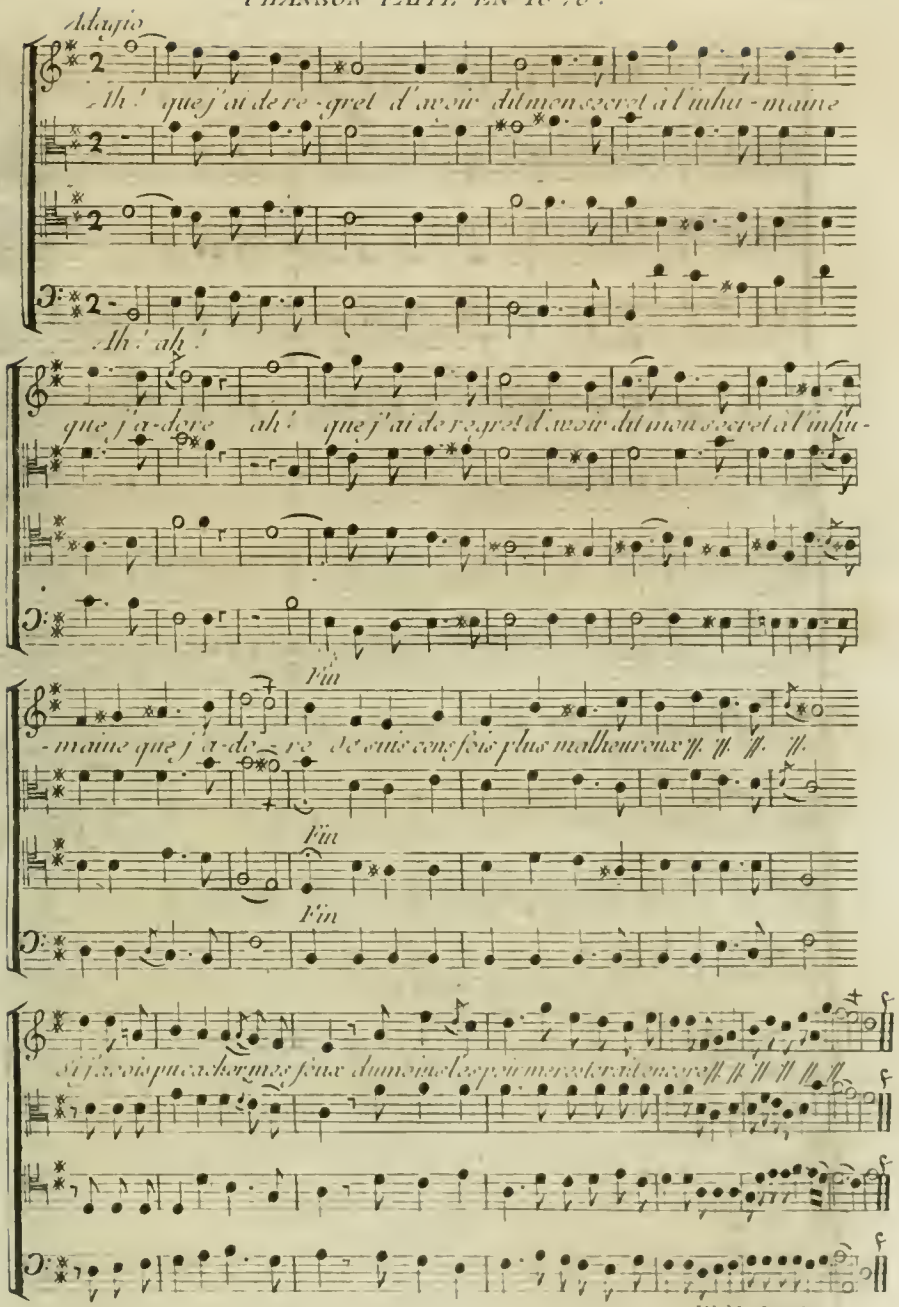

DE M.R LAMBERT MAITRE DE MUSIQUE DE LA CHAMBRE DU ROI EN 1680

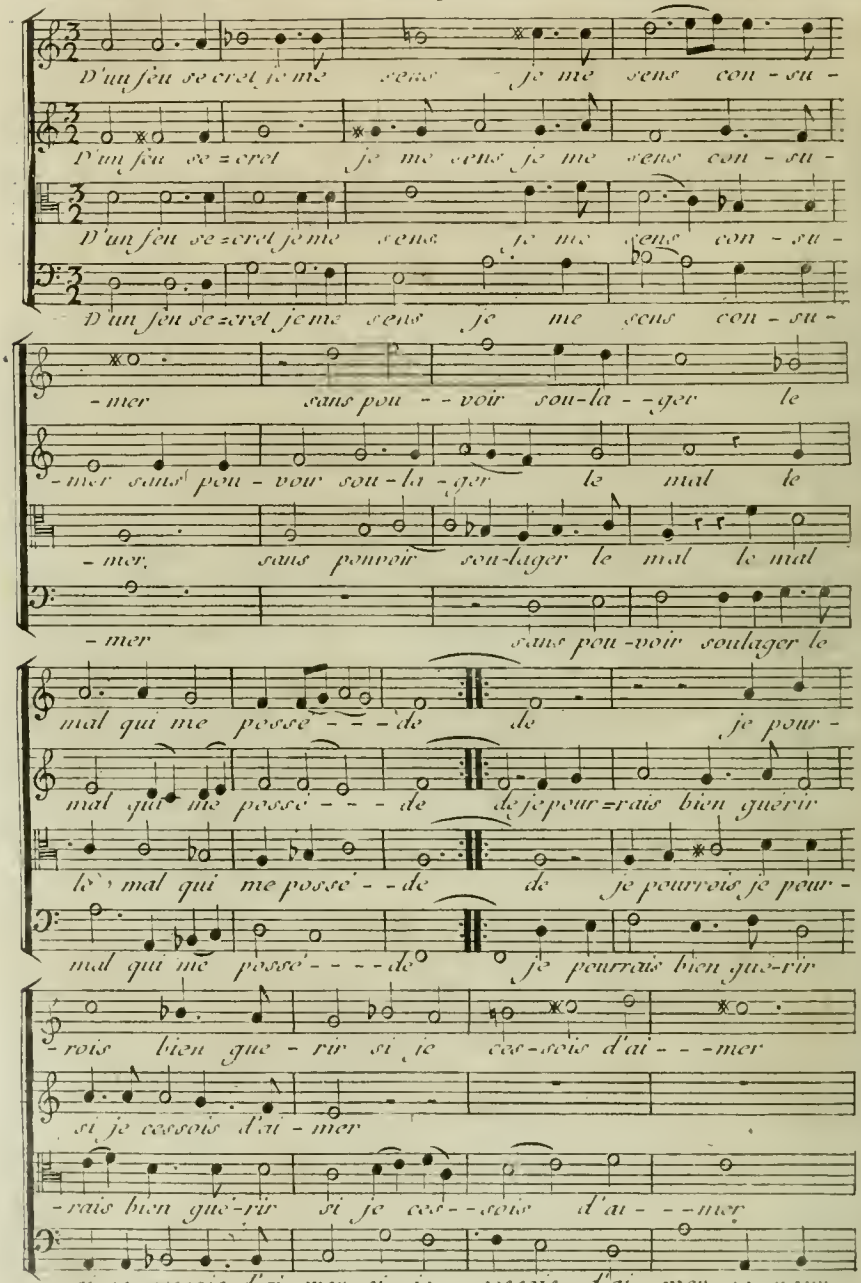

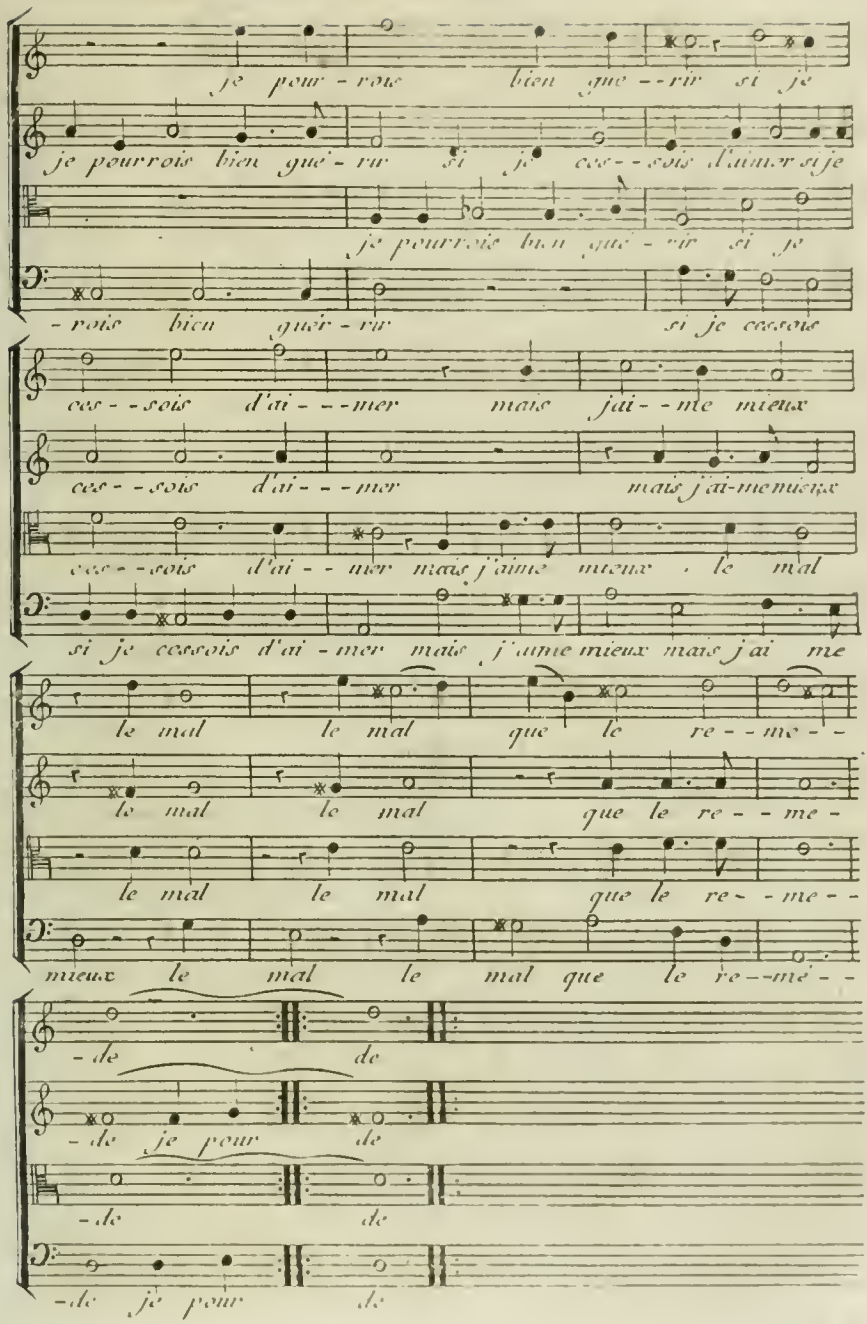
je pour - rois bien gue - rir si je
je pourrois bien gué - rir si je ces - sois d'aimer si je
je pourrois bien gué - rir si je
- rois bien gué - rir si je cessois
ces - sois d'ai - - mer mais j'ai - me mieux
ces - sois d'ai - - mer mais j'ai-me mieux
ces - sois d'ai - - mer mais j'aime mieux le mal
si je cessois d'ai - mer mais j'aime mieux mais j'ai me
le mal le mal que le re - - me - -
le mal le mal que le re - - me -
le mal le mal que le re - - me - -
mieux le mal le mal que le re - - me - -
- de de
- de je pour de
- de de
- de je pour de

CHANSON DONT LA MUSIQUE EST DE DU PARC EN 1702.

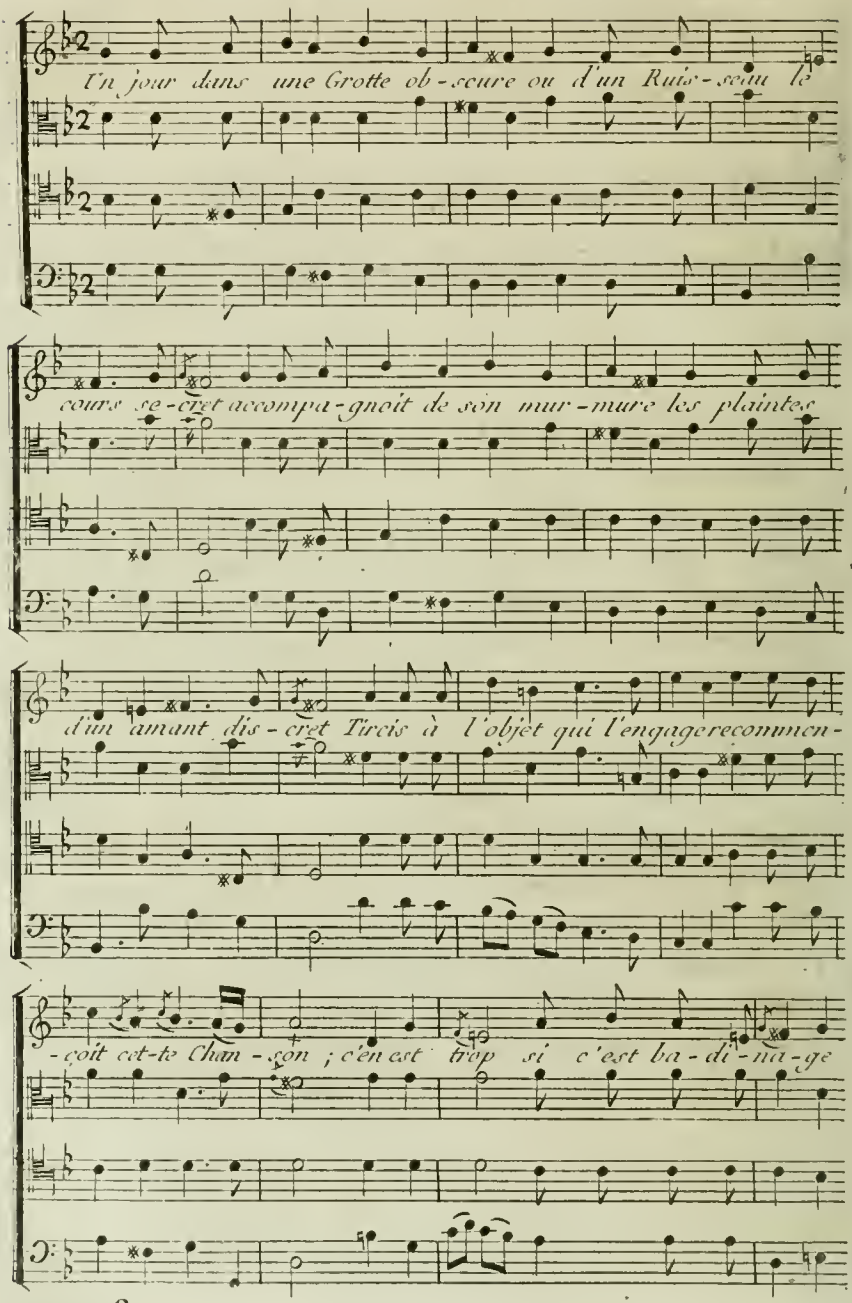

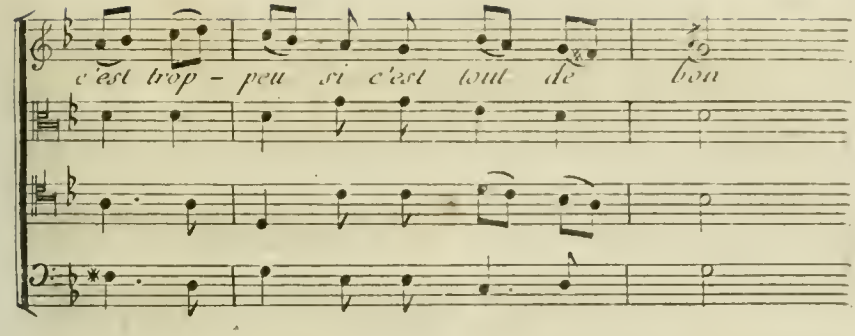

2.e

Quand sur ma Musette plaintive
Je chante quel qu'air langoureux
Je vous ton Oreille attentive
A mes préceptes amoureux
Si je veux les mettre en usage
Tu deviens sourde à ma leçon
C'en est trop &.

4.e

Quelque fois par un trait de flâme
Tes yeux aux miens font entre voir
Qu'amour qui captive mon ame
Te tient aussi sous son pouvoir :
Si j'en veux un baiser pour gage
Je n'enpuis obtenir le pardon ,
C'en est trop &.

3.e

Piqué de quelque jalousie
Si je te découvre mes maux
Tu le ris de ma Phrénésie ,
Tu plaisantes de mes Rivaux :
Avec eux sous l'Epais ombrage
Tu danses pourtant sans façon
C'en est trop &.

5.e

Ingrat, interrompt la Bergére
Avant qu'il fut prêt d'achever ,
Est-ce véritable colere ?
Ou la fines-tu pour m'éprouver ?
Je t'aime, A tu le scais, sois sage ,
Chasse un Injurieux soupçon ;
C'en est trop &.

CHANSON DE MONTREUIL EN 1703

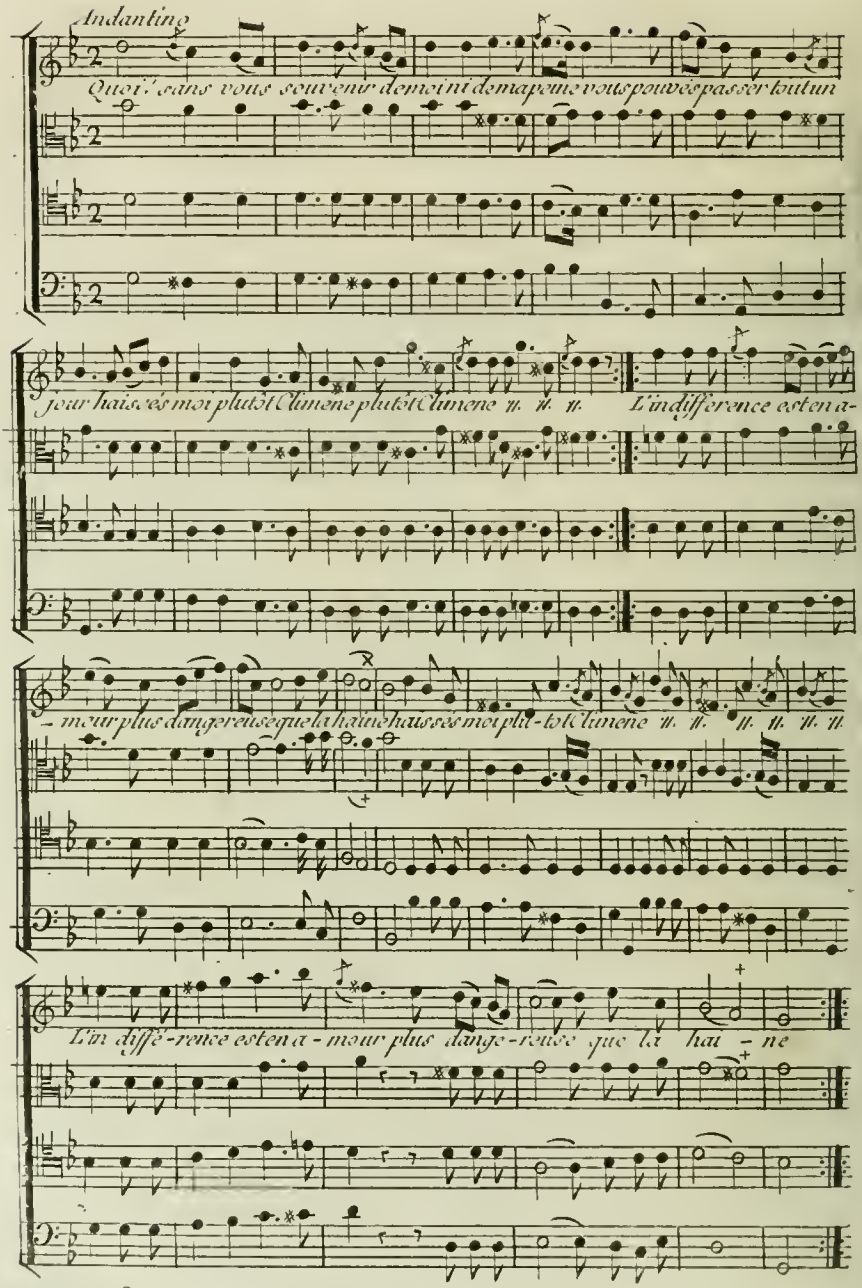

T. II. N° 52

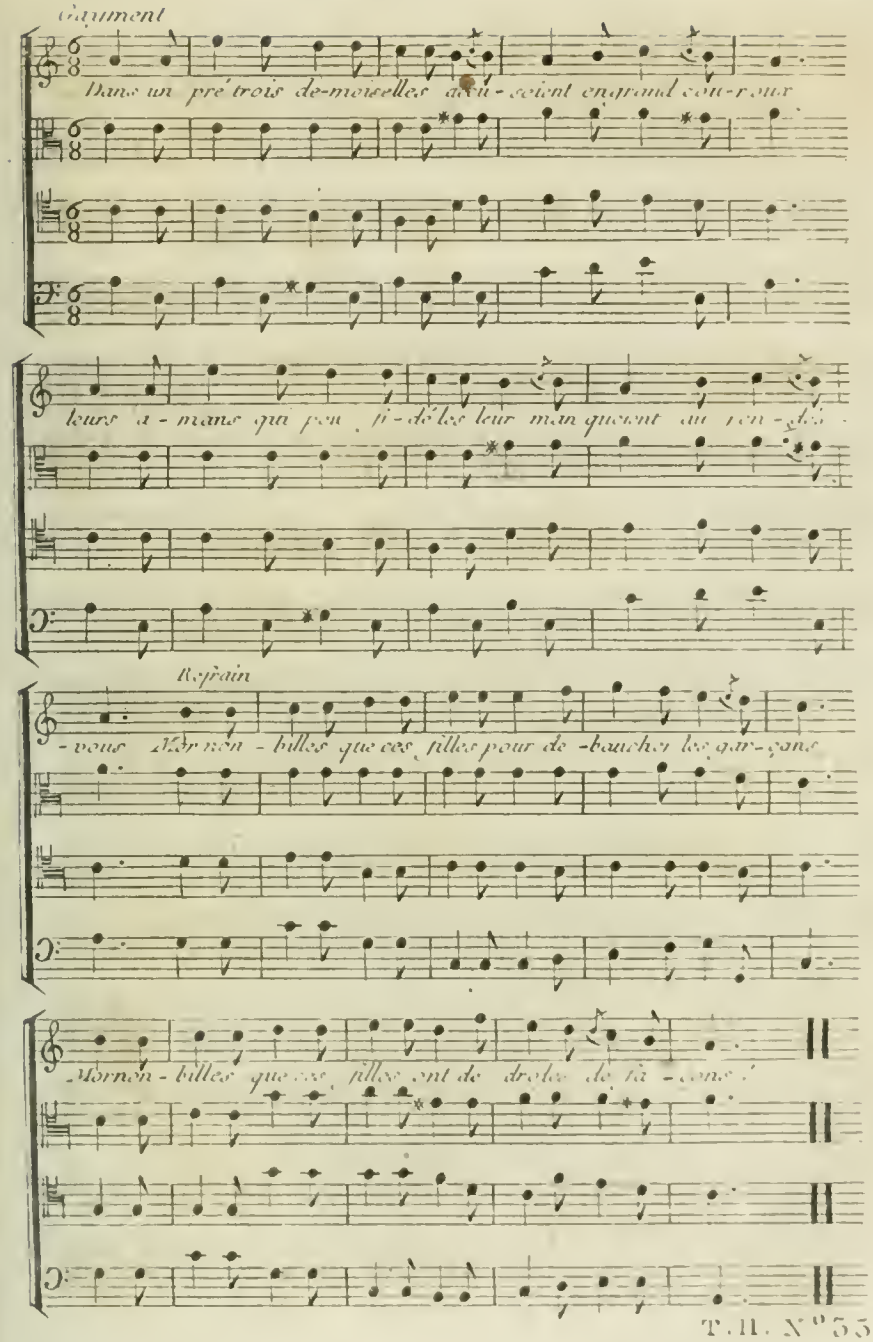
Gaiment
Dans un pré trois de-moiselles alloient en grand cou-roux
leurs a-mans qui peu fi-dèles leur manquoient au ren-dez-
Refrain
-vous Mor-mon-billes que ces filles pour de-boucher les gar-çons
Mormon-billes que ces filles ont de drôles de fa-çons !

2

Près de là par aventure
Passe un Manant jeune et frais,
D'une assés bonne encolure,
D'un maintien sot et niais,
Mornonbilles &c

3

Oh ! vraiment dit la plus fine
Nous ne perdrons pas nos droits ;
Ce drôle a toute la mine
De pouvoir payer pour trois.
Mornonbilles &c.

4

On l'appelle, il se presente,
En voyant, sur le Gazon
Un déjeuné qui le tente
Il prend place sans façon ;
Mornonbilles &c

5.

Ne faudra-t'il pas le battre
Pour le faire boire un coup ?
Non, j'en boirai plus de quatre,
Si le vin est de mon gout,
Mornonbilles &c

6.

Ayant repu sans mot dire,
S'en alloit sans dire mot,
Tout doux, lui dit on beausire,
Il faut payer votre Ecot ;
Mornonbilles

7.

Moi payer! qu'elle misere!
Je n'ai pas vaillant cinq sols ;
Et bien pour sortir d'affaire,
Tu danseras avec nous,
Mornonbilles &c

8.

Ah ! dit-il, pour danser, passe,
Je ferai bien cet effort ;
Si je n'ai pas bonne grace
J'ai du moins le jarret fort ;
Mornonbilles &c

9.

La premiere entrant en danse,
Fit avec lui du chemin ;
Bien qu'il chargeat la Cadence
Il la fit aller bon train ;
Mornonbilles &c

10.

Du garçon l'autre danseuse
Au moins ne se plaignit pas,
La troisieme moins chanceuse
s'apperçut qu'il etoit las.
Mornonbilles &c

11.

Vous plait-il que je revienne ?
Oui, reviens demain au soir.
Eh, bien! qu'à cela netienne,
Serviteur, jusqu'au revoir.
Mornonbilles &c.

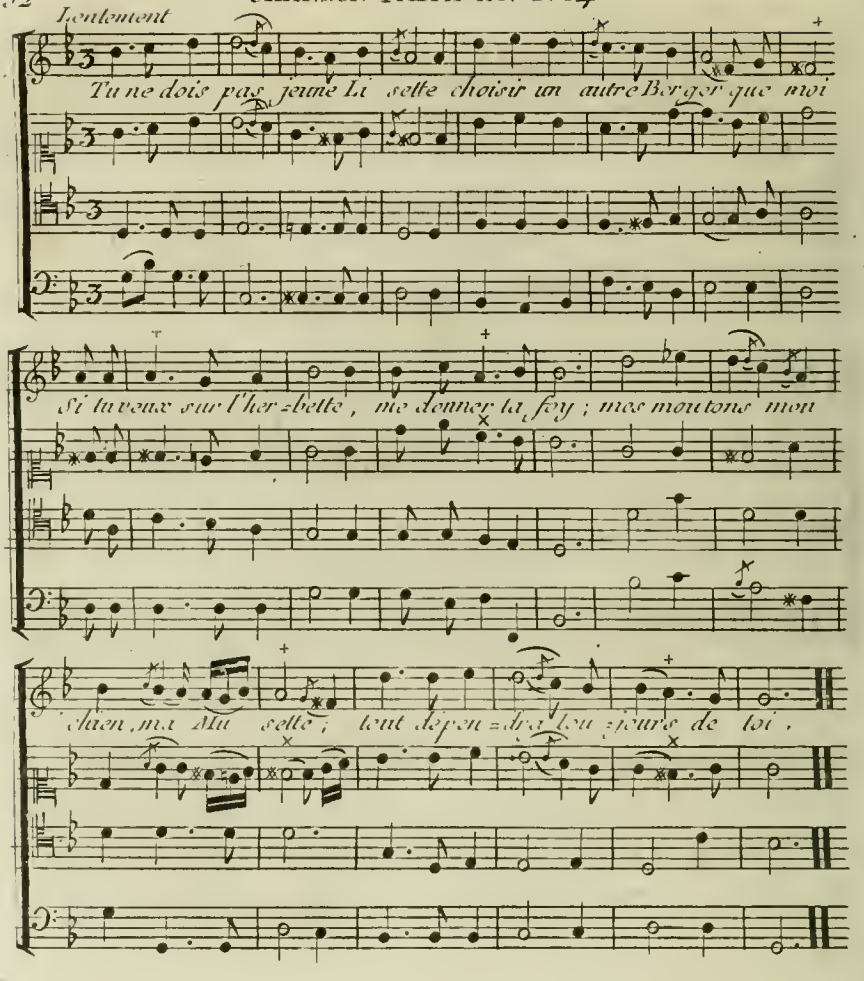

2e

D'autres amans, pour te surprendre
Viendront t'offrir des soins et des vœux,
Avant que de te rendre
Eprouve leurs feux :
si ton cœur est pour le plus tendre
Ah ! je serai le plus heureux

3e

Je veux toujours être Lisette.
Rire et chanter sera tout pour moi,
Si j'allois sur l'herbette
Te donner ma foi
Aujourd'hui j'aurois la Musette ;
Je dependrois demain de toi.

T. II, N.° 54

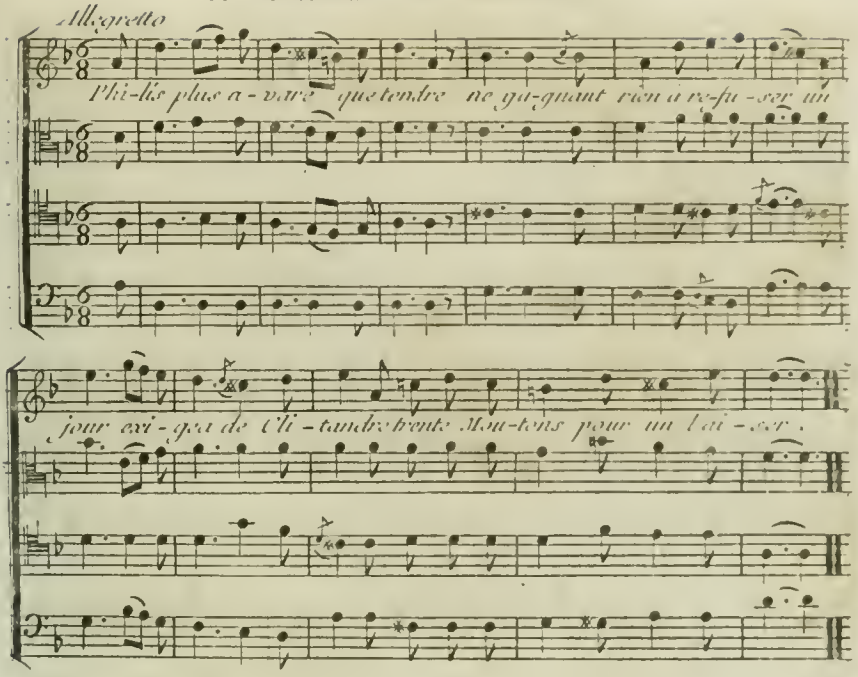

2e

Le lendemain nouvelle affaire,
Pour le Berger le Trez fut bon.
Car il obtint de la Bergère
Trente baisers pour un Mouton.

3e

Le lendemain Philis plus tendre,
Craignant de moins plaire au Berger
Dans un moment voulut lui rendre
Trente Moutons pour un baiser.

4e

Le lendemain Philis peu sage,
Auroit donné Moutons et Chien,
Pour un baiser que le volage,
A Lisette donnoit pour rien.

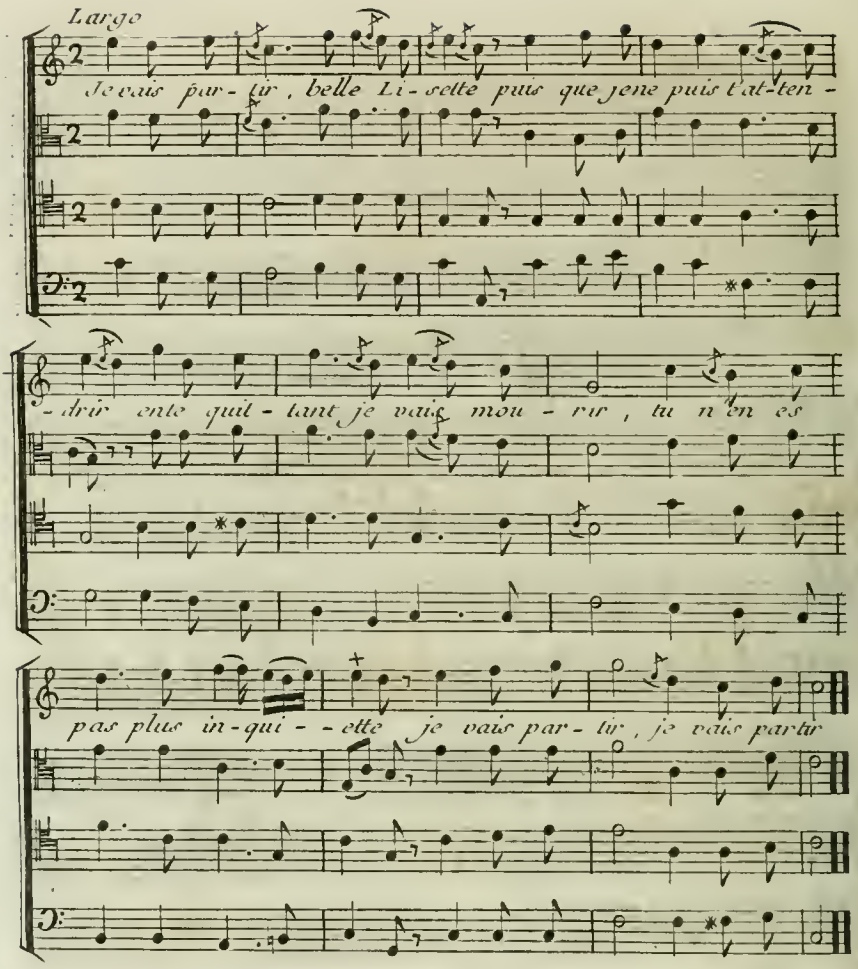

Veux tu toujours etre muette ?
Parle dumoins par un Soupir ;
Quoi ! je ne puis rien obtenir ?
Adieu , trop aimable Brunette ,
Je vais partir , je vais mourir .

J'allois quitter ses tendres charmes
Quand je vis la belle frémir ,
Quel attrait sçut me retenir ;
Ah ! dit , elle , en versant des larmes
Tu vas partir , je vais mourir .

CHANSON DE MONTECLAIR EN 1710.

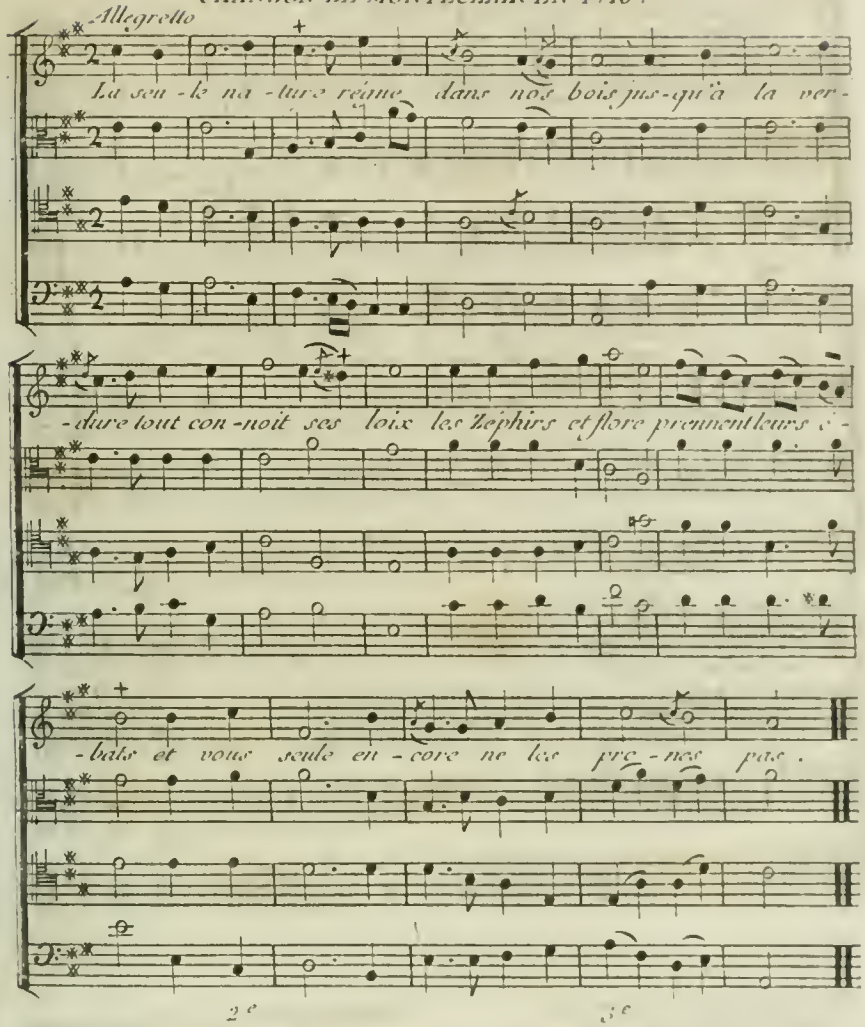

2.e 3.e

Les troupeaux des Plaines
S'aiment sans tourment,
L'amour à des peines
Pour vous seulement :
Les Poissons dans l'Onde
Ressentent ses feux ;
Et vous seule au monde
Les sentés moins qu'eux.

De votre jeune âge
Suivez les desirs,
C'est n'être pas sage
De fuir les plaisirs.
Dès que la vieillesse
Chasse nos beaux jours,
Adieu la tendresse
Les jeux, les amours.

AIR DE COCHEREAU EN 1710

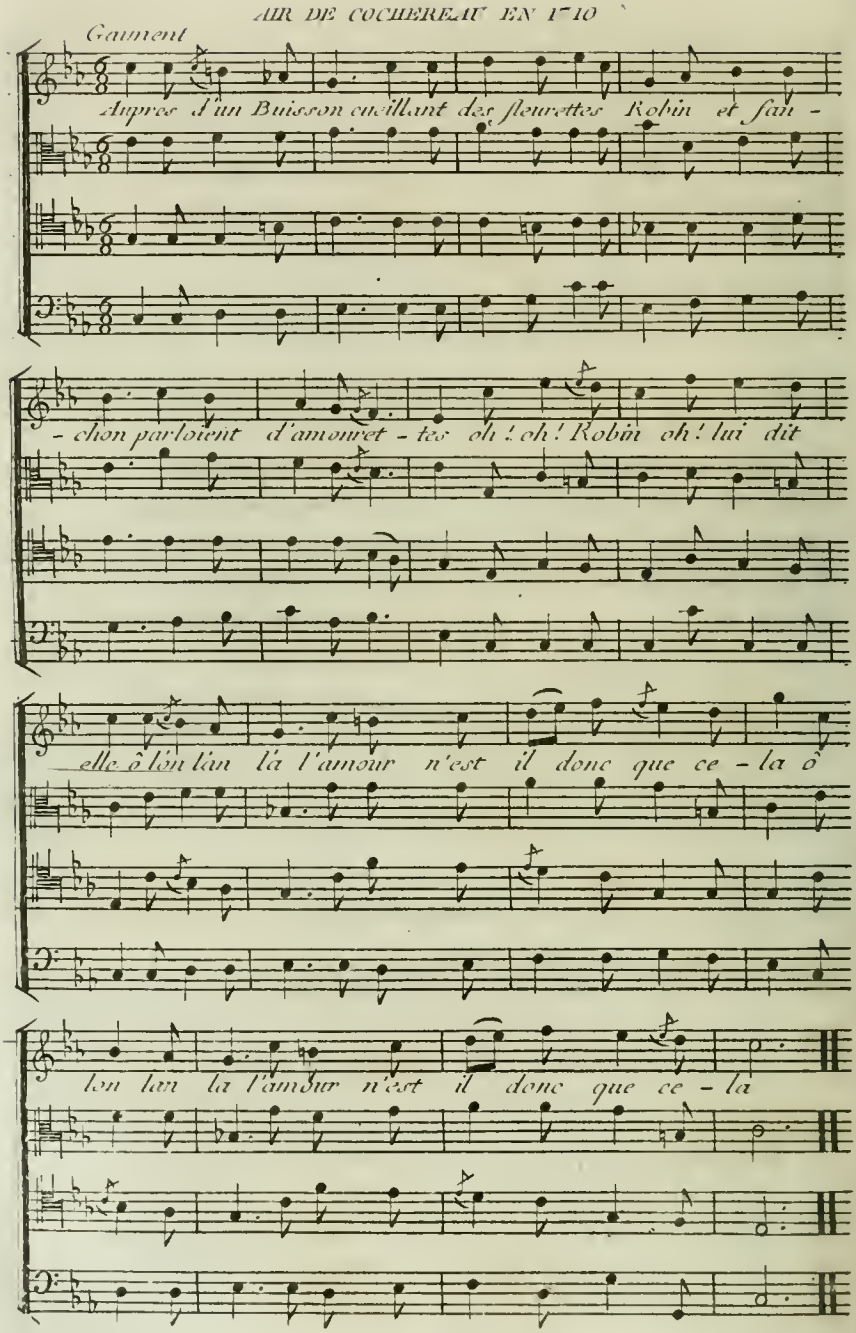

T. II. N.° 38

2.e

Oui dit le Berger,
Un amour extrême
Fait tout négliger
Pour ce que l'on aime
Ho ho &.

3.e

Il nous faut lever
Bien avant l'aurore,
Pour toujours rever
A ce qu'on adore
Ho ho &.

4.e

On se plaint tout bas
Sans cesse on soupire,
Quand le cœur n'a pas
Tout ce qu'il désire
Ho ho &.

5.e

Robin comprenant
Ce qu'on vouloit dire,
Tout en badinant
Dit à la Bergere
Ho ho Fanchon allons ma belle
O lon lanla
Que ne me disois tu cela

6.e

S'ils furent heureux
Je n'ose le dire,
Ils s'aimoient tous deux
Cela doit suffire:
Ho ho! Robin! ah lui dit elle,
O lon lanla
Il n'est point d'amour sans cela

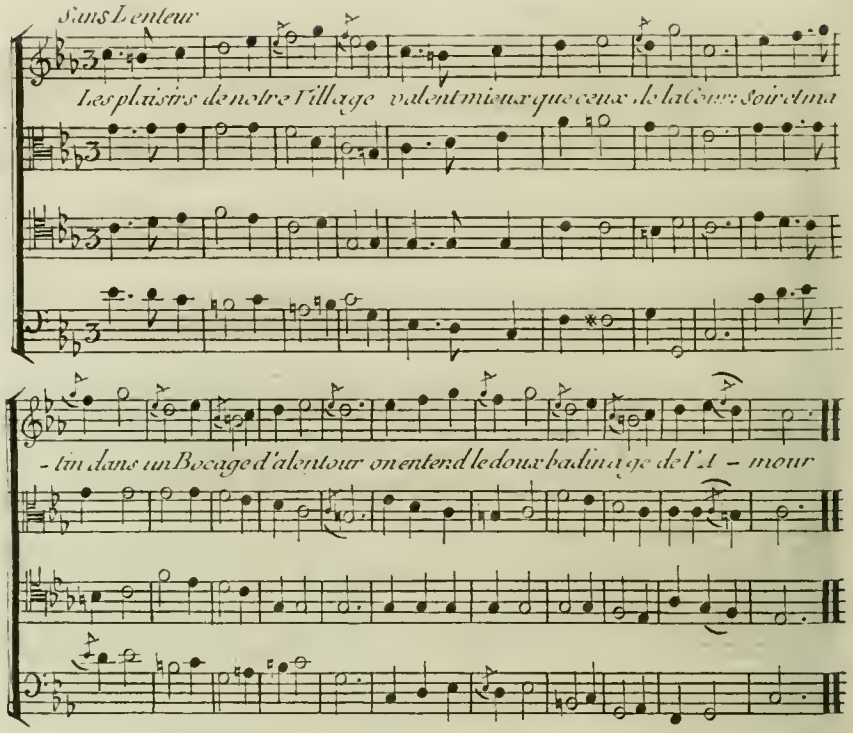

2

Avec plaisir et sans contrainte
On s'y divertit galamment,
Chacun y parle à son Aminte
Librement.,
Et l'on n'entend jamais la plainte
D'un amant.

3

Les Bergers n'y sont point volages,
Chez eux il n'est point de détour:
Ils n'offrent jamais leur hommage
Sans amour;
Aussi goutent ils l'avantage
Du retour.

4

S'il en est quelqu'un peu sincere,
Il est banni de ce sejour:
Et la peine la plus sévére
Est qu'à son tour,
Il doit aimer une Bergére
Sans retour.

5

L'amour las de mon inconstance
Fit serment de fixer mes vœux,
Mais il n'en trouve l'assurance
Qu'en vos yeux:
Jugés, Iris, de leur puissance
Par mes feux.

CHANSON DE M. DEON EN 1712.

Gaiment

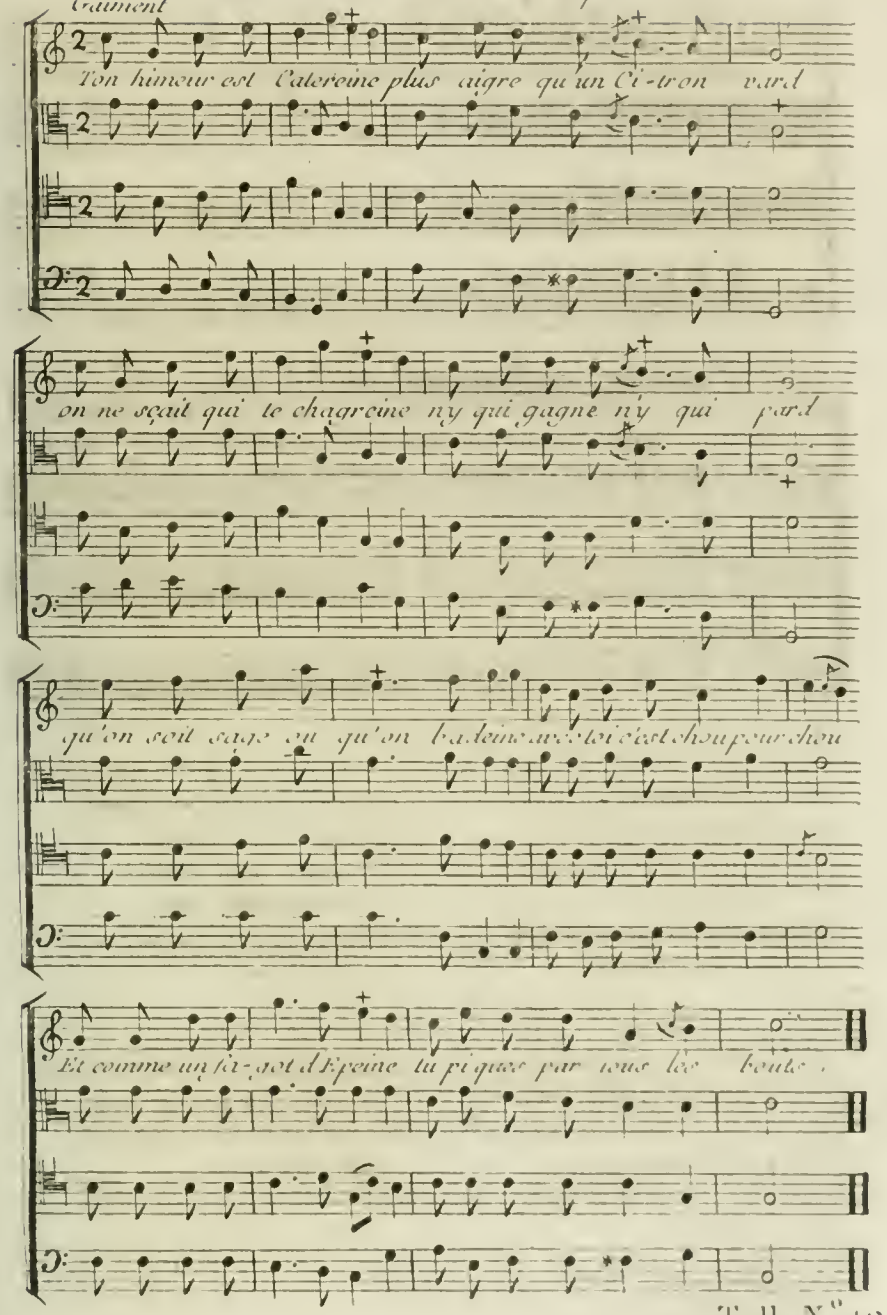

2

Si je parle tu t'offenses,
Tu grognes si je me tais;
Lors que je me plains, tu danses,
Quand je ris je te déplais
A ton oreille mal faite
Mes chansons ne valent rien,
Et ma tant douce Musete
N'est qu'un instrument de Chien.

3

D'un pot plein de Marjolaine
Quand je te fis un present,
Aussitôt pour son étrène
Tu le cassis moi présent:
Si j'en eus cru mon courage
Après ce beau grand-merci,
Ma main qui bouilloit de rage
T'eut cassé la gueule aussi.

4

L'autre jour d'un air honnête
Quand je t'otis mon chapiau,
Plus vite qu'une Arbalète
Tu le fis Sauter dans l'iau:
Et puis d'un ton d'arrogance
Sans dire ni qui, ni quoi,
Tu me baillis l'ordonnance
De m'approcher loin de toi.

5

Stan pendant quoi que tu dises
Je ne puis quitter ce lieu,
Et quoi que tu me méprises
Par tout je suivrai tes yeux:
Je m'en veux mal à moi même,
Mais quand on est amoureux,
Un cheveu de ce qu'on aime
Tire plus que quatre Bœufs.

6

Pour te mettre en oubliance
A d'autres je fis la cour,
Mais par cette manigance
Tu m'as baillé plus d'amour:
Je crois que tu m'ensorcelles,
Car à mes yeux ébloüis
Auprès de toi les plus belles
Ne sont plus que du pain bis.

7

Chacune de tes deux joues
Semble une pomme d'apis;
Comme deux centres de roues
Sont tout à point tes sourcils;
Tes yeux plus noirs que deux marles
Sembl'un'mouche dans du lait,
Et tes dents un rang de perles
Bien egal, et bien complet.

8

Parla morgué quel domage
Que tant de belles biautés,
Ne soyont pour tout partage;
Qu'un sac plein de duretés,
Quand sur ton himeur reveche
Je rumine en mon cerviau,
Tu me sembl'être une pêche
Dont ton cœur est le noyau.

9

Le Soleil qui fond la glace
N'est pas plus ardent que moi,
Comme un gueux de sa besace
Je me sens jaloux de toi:
Au grand Colas qui te lorgne
Je veux pêcher les deux yeux;
Ou du moins en faire un borgne,
S'i je ne puis faire mieux.

10

Avec lui dans nos prairies
Tu t'en vas batifoler;
Vous japés comme deux pies,
Et moi, je n'ose parler:
Il t'agasse, il te chatouille,
Il te torche le grouin,
Et moi d'abord que je grouille
Tu me flanqu'un coup de poing.

11

Sanguay vois ta Catereine
Je n'y saurois plus tenir;
Je crève dans ma poitrine
Il faut changer ou finir
Tu me prens pour une buche
Parce que j'ai l'air benin,
Mais tant à l'eau va la Cruche
Qu'elle se brise à la fin.

12

Quand j'aime une Criature
Jarnigué c'est tout de bon;
Je suis doux de ma nature
Autant et plus qu'un mouton:
Mais quand mon Amour sincére
N'est payé que de refus,
Dam'a lors dans ma Colere
Je suis pir qu'un Cerf en rus.

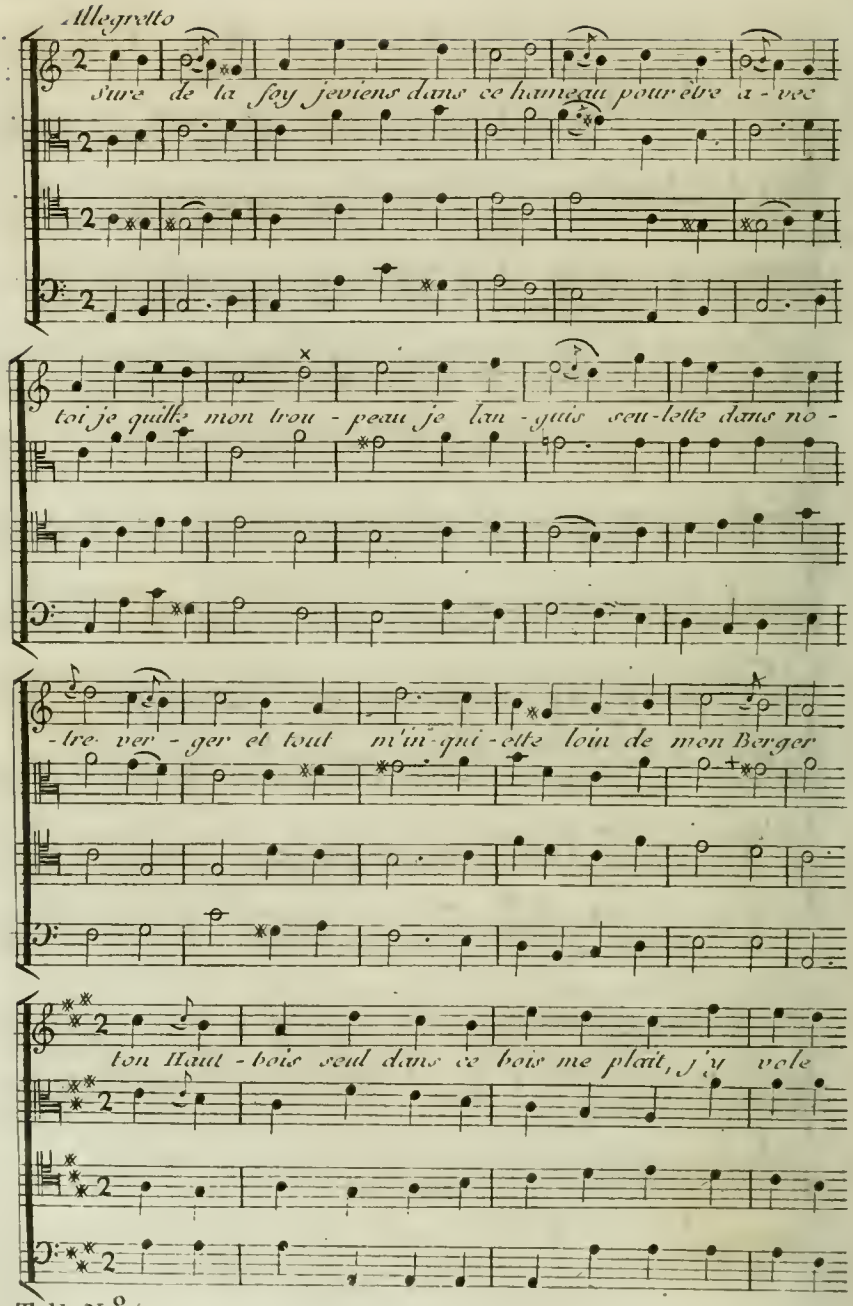
Allegretto
Sure de la foy je viens dans ce hameau pour être a - vec
toi je quitte mon trou - peau je lan - guis seu-lette dans no -
-tre ver - ger et tout m'in-qui-ette loin de mon Berger
ton Haut - bois seul dans ce bois me plait, j'y vole

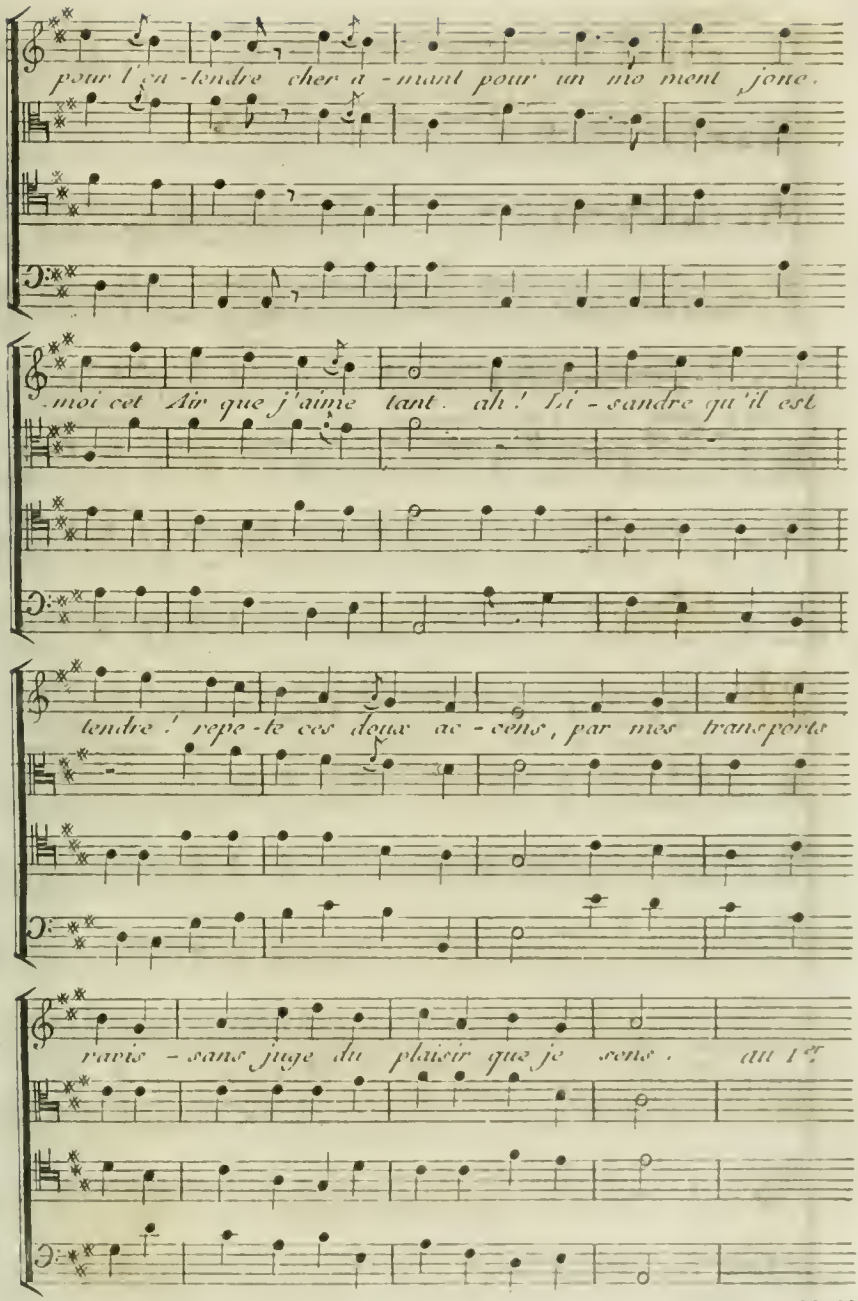
pour l'en-tendre cher a-mant pour un mo ment jouir.
moi cet Air que j'aime tant. ah! Li-sandre qu'il est
tendre! repe-te ces doux ac-cens, par mes transports
ravis-sans juge du plaisir que je sens. au 1er

CHANSON D'HAGUENIER EN 1718.

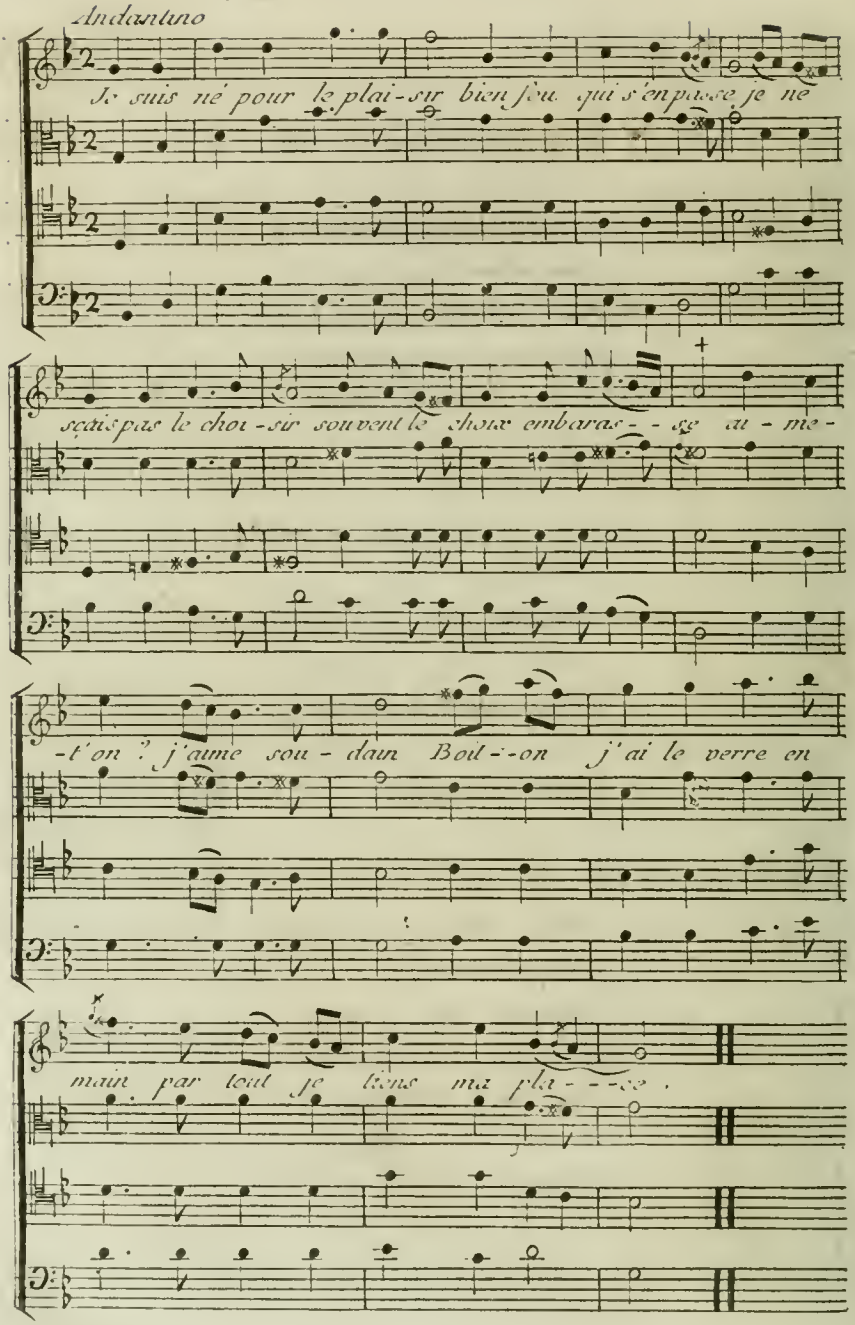

2.e

Dormir est un tems perdu
Faut il qu'on s'y livre ?
Sommeil prend ce qui t'est dû
Mais attend que je sois yvre
Saisis moi dans ce moment
Fais moi dormir promtement
Je suis pressé de vivre .

3.e

Mais si quelqu'objet charmant
Dans un songe aimable
Vient d'un plaisir séduisant
M'offrir l'image agréable ,
Sommeil attens doucement
L'erreur est dans ce moment
Un bonheur veritable .

4.e

Bacchus veut que ses Sujets
Soyent d'intelligence ,
Il ne craint dans ses projets
Ny reglement ny prudence .
Survient-il un different
Du vin versé promtement
L'étouffe en sa naissance .

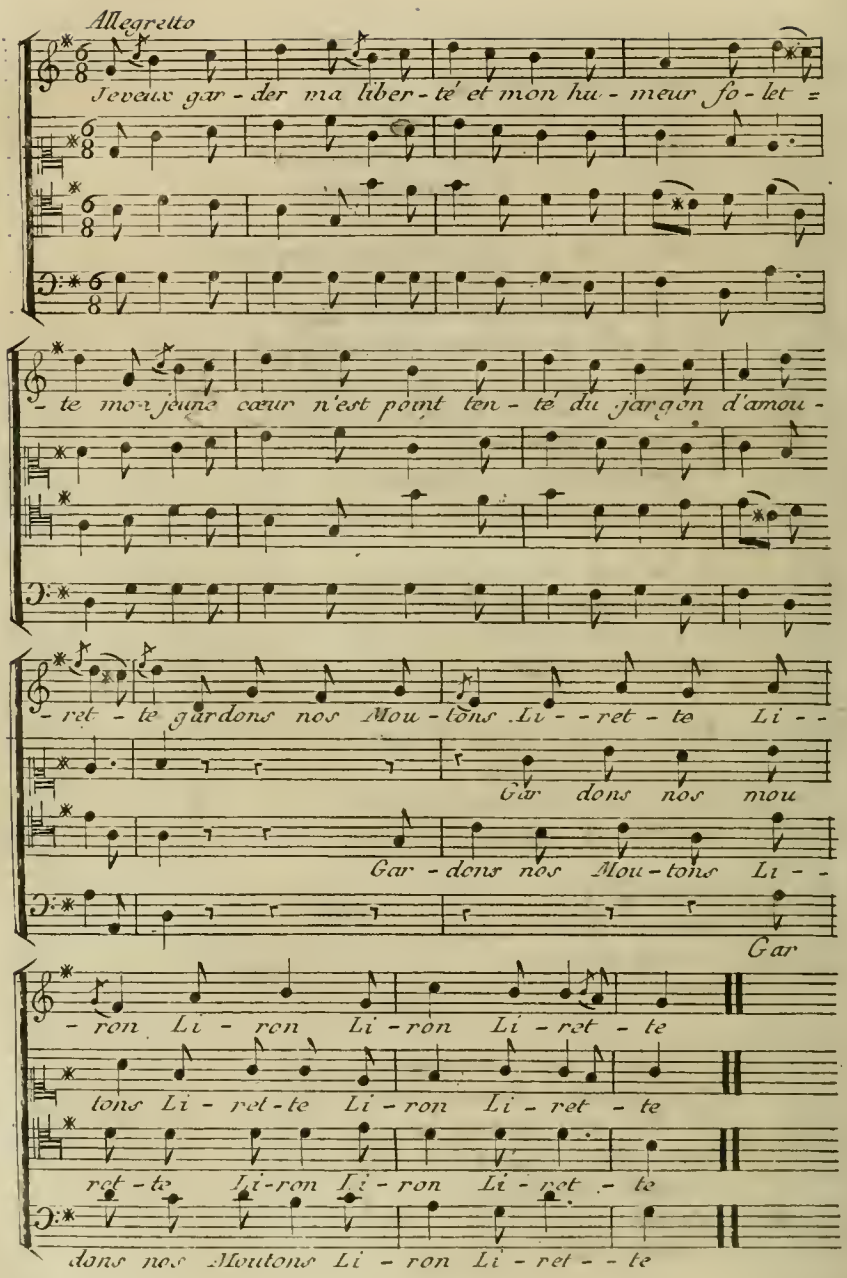
Allegretto
Je veux gar - der ma liber - té et mon hu - meur fo - let =
- te mon jeune cœur n'est point ten - té du jargon d'amou -
- ret - te gardons nos Mou - tons Li - - ret - te Li - -
Gar dons nos mou
Gar - dons nos Mou - tons Li - -
Gar
- ron Li - ron Li - ron Li - ret - te
tons Li - ret - te Li - ron Li - ret - te
ret - te Li - ron Li - ron Li - ret - te
dons nos Moutons Li - ron Li - ret - - te

T. II. N° 43

Pour me deffendre des amans
J'ai mon chien, ma houlette
Je ne crains pas leurs complimens
S'ils me trouvoient seulette, gardons &.

Maman dit qu'ils sont tous trompeurs
D'une humeur indiscrette
Qu'il ne faut aimer que les fleurs
Et jamais la fleurette, gardons &.

Quand on laisse engager son cœur
On est trop inquiette ;
L'on perd toute sa belle humeur
Et l'on est contrefaite : gardons &.

Si l'amour venoit quelque jour
Me voir dans ma chambrette
Je lacherois après l'amour
Ma fidelle Lisette. gardons &.

Je ne veux point changer de ton
Je veux rester fillette,
Il n'est point de plus joli nom
Que celui de Nanette : gardons &

J'aime à rire, j'aime à sauter
Au son de ma Musette
J'aime à danser, j'aime à chanter
Voila mon amusette : gardons &.

C'est ainsi que presentement
Parle la jeune Annette
Elle dira tout autrement
Un peu plus grandelette
Adieu les Moutons
Lurette Liron
Adieu Chien et Houlette

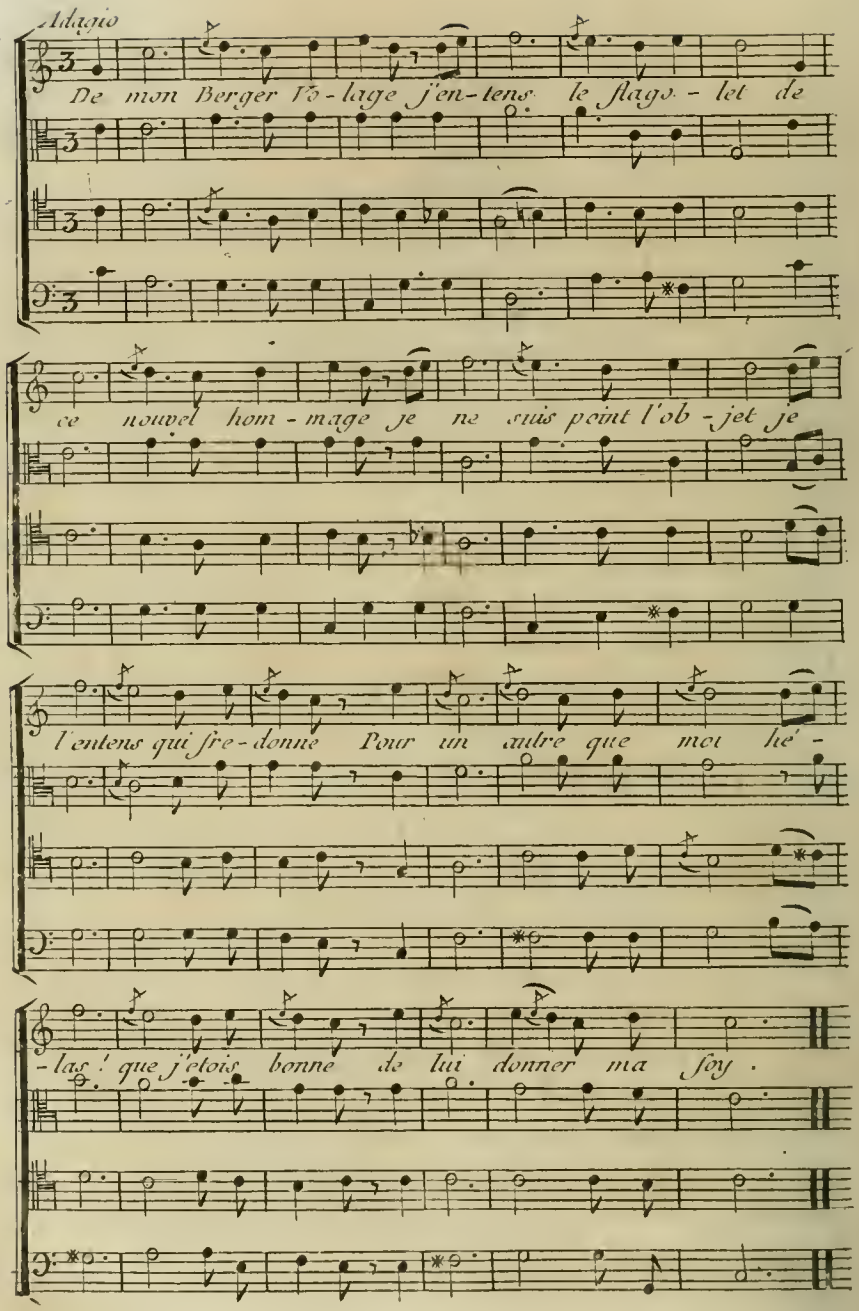
Adagio
De mon Berger Vo-lage j'en-tens le flago-let de
ce nouvel hom-mage je ne suis point l'ob-jet je
l'entens qui fre-donne Pour un autre que moi he'-
-las ! que j'etois bonne de lui donner ma foy .

T. II. N.° 44.

2.

Autre fois l'infidèlle,
Faisoit dire à l'Echo,
Que j'étois la plus belle
Qui fût dans le Hameau;
Que j'étois sa Bergere,
Qu'il étoit mon Berger;
Que je serois légere
Sans qu'il devint léger.

3.

Le Printems qui vit naître
De si belles ardeurs,
Les a vu disparoître
Aussi-tôt que les fleurs;
Mais s'il ramène à Flore
Les inconstans Zéphirs,
Ne pourroient-ils encore
Ranimer ces desirs?

4.

Dans ma douleur extrême
Je voudrois me venger,
Que ne puis-je de même
Prendre un autre Berger!
Mais non, pour l'amour même
Je ne voudrois changer.
Hélas! lors que l'on aime
Peut-on se dégager!

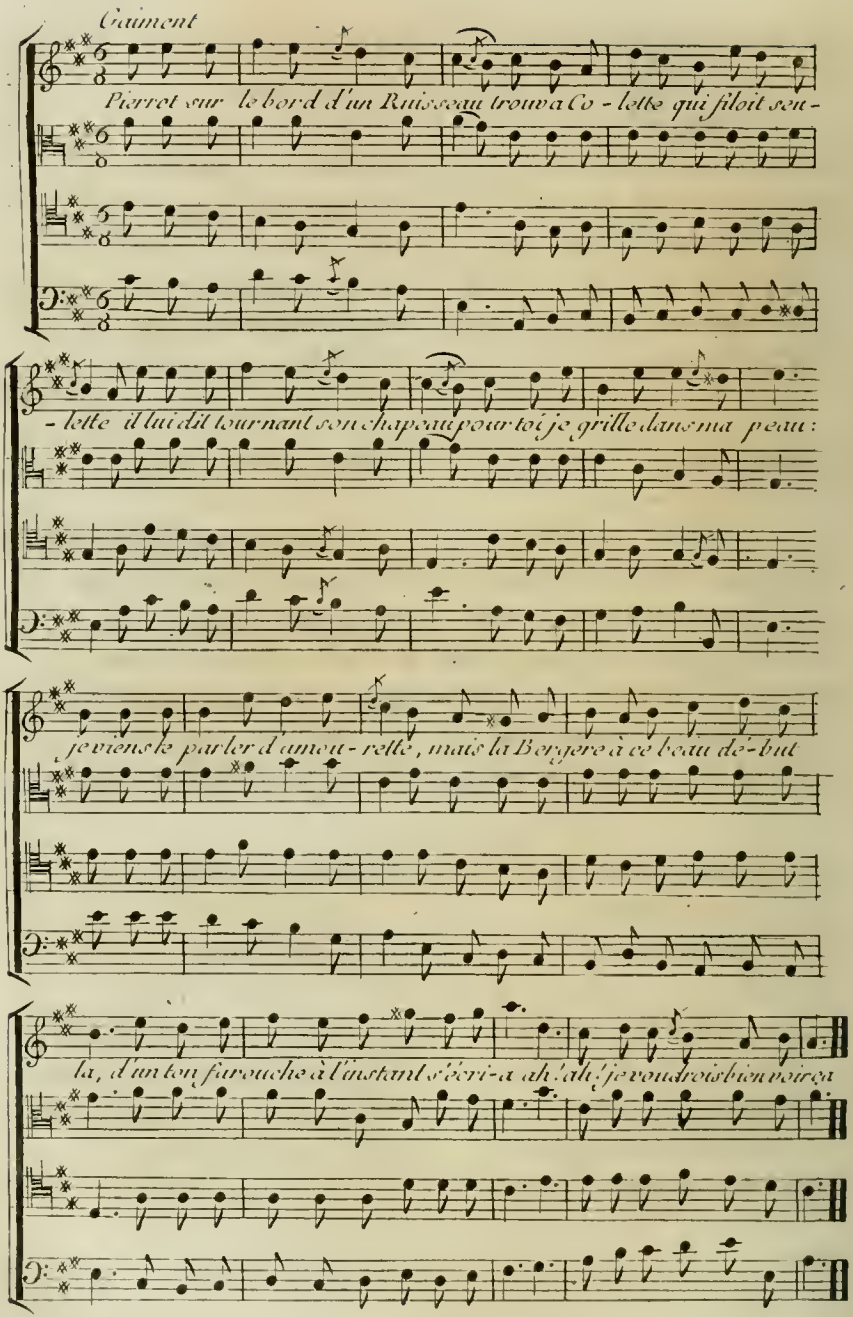
Gaiment
Pierret sur le bord d'un Ruisseau trouva Co - lette qui filoit sen -
- lette il lui dit tournant son chapeau pour toi je grille dans ma peau :
je viens ici parler d'amou - rette, mais la Bergere à ce beau dé - but
la, d'un ton farouche à l'instant s'écri - a ah ! ah ! je voudrois bien noir en

TH. N.° 45

Pierrot proc d'elle se placa
Et cette belle
Craintive et cruelle
Contre Pierrot se courrouce,
Et d'une main le repoussa.
Pierrot saisit la main rebelle,
Marque', dit il, baisons cebijou la?
Et la Bergere en grondant s'écria,
Ah! ah! je voudrois bien voir ça!

Pierrot qui devient hazardeux,
A l'instant baise
La main à son aise;
Pourquoi, dit il, cet air boudeux?
Sur ce garçon tous deux
Je vais, morgué, ne l'en déplaise,
Dans ton corset mettre ce bouquet la,
Et la Bergere en grondant s'écria,
Ah! ah! je voudrois bien voir ça!

Aussitôt dit, aussitôt fait,
Pierrot l'attache
Colette l'arrache,
Et le lui flanque au nés tout net,
Pierrot en est tout stupéfait
La résistance enfin me fâche,
Un doux baiser, dit il, me Vengera,
En se troublant Colette s'écria:
Ah! ah! je voudrois bien voir ça

Par un baiser fardent Pierrot
La déconcerte
La Bergere alerte
Lui baille un soufflet aussitôt,
Mais pas plus fort qu'il ne le faut:
Tu vas avoir la cotte Verte
Lui dit Pierrot pour ce beau soufflet la,
Mais la Bergere en riant s'écria:
Ah! ah! je voudrois bien voir ça!

Colette qui craint ce badin
Lui donne tape,
Et brusquement s'échappe:
Elle gagne un bosquet voisin
De cela rit l'amour malin.
Pierrot la suit et la ratrape,
Tu me pairas, dit il, pour cette fois là;
En soupirant colette s'écria
Ah! ah! je voudrois bien voir ça!

Je ne sçais comme il la punit,
Mais la folette
Quitta la retraite,
Avec certain air interdit
Qui ne marquoit aucun dépit
Ma vengeance n'est pas complette,
Mais dit Pierrot, rien n'y manquera;
En souriant Colette s'écria:
Ah! ah! je voudrois bien voir ça!

AIR DE BLAMONT

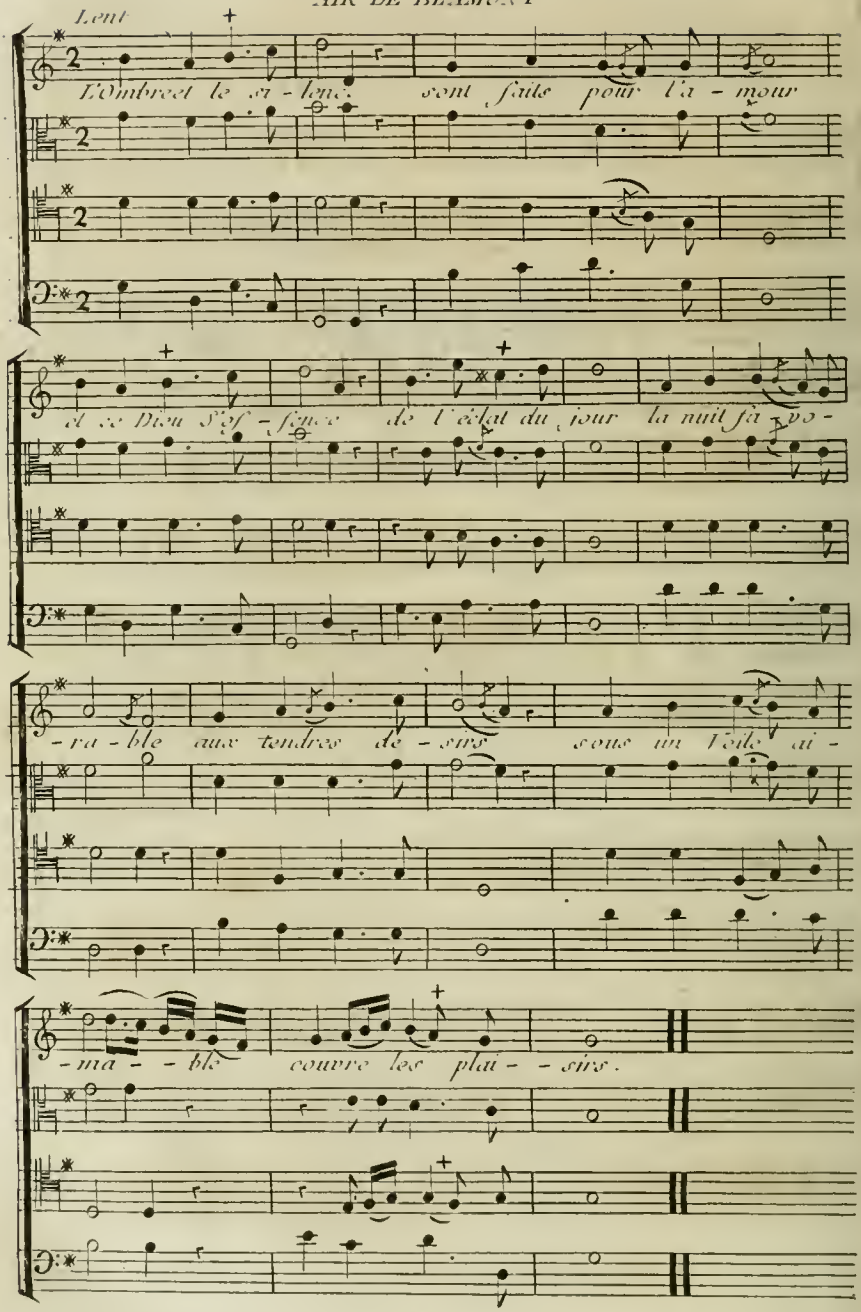

T. II. N°46

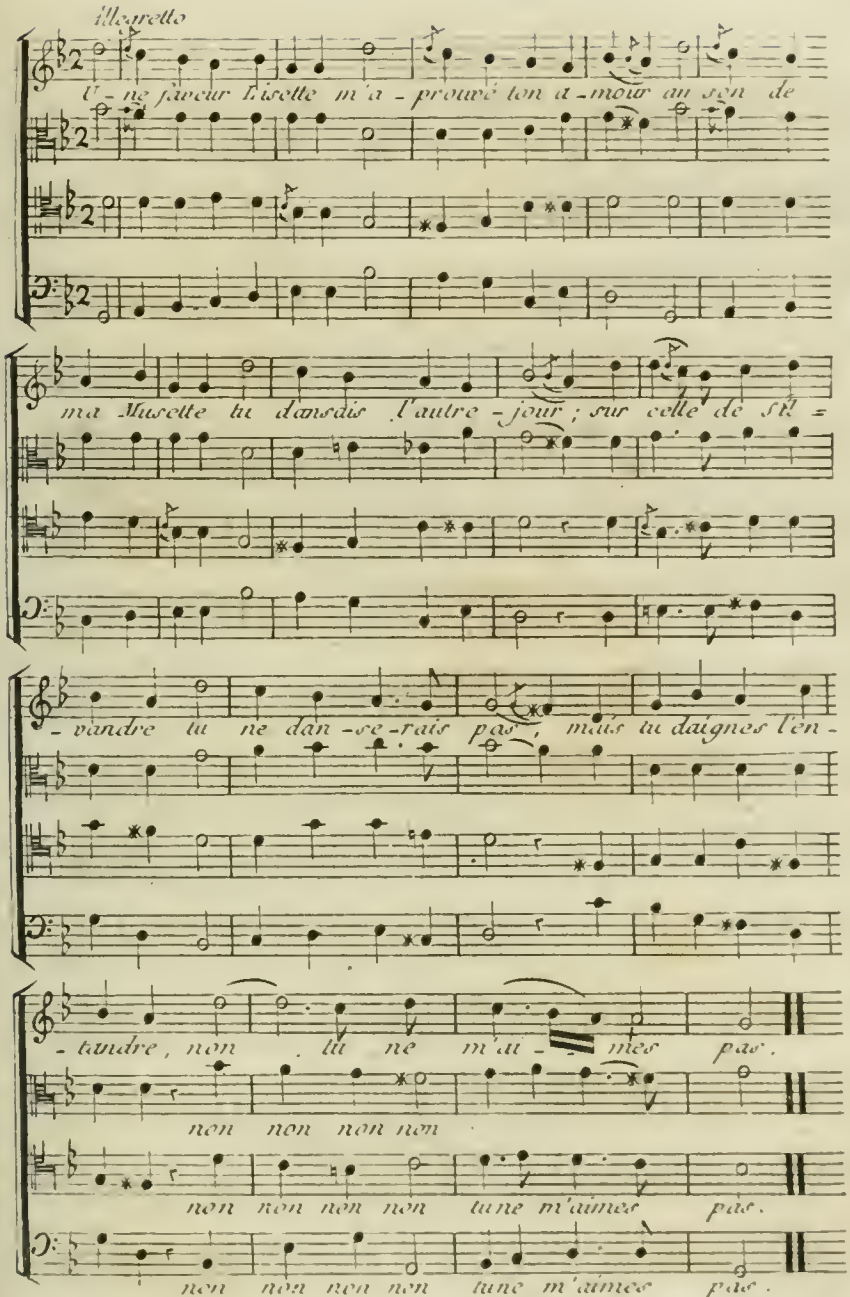
Allegretto
Une faveur Lisette m'a prouvé ton amour au son de
ma Musette tu dansois l'autre jour ; sur celle de Sil =
vandre tu ne danserais pas, mais tu daignes l'en =
tandre, non tu ne m'aimes pas.
non non non non
non non non non tune m'aimes pas.
non non non non tune m'aimes pas.

Pour toi dans ta Prairie
Je faisois un bouquet
Je l'offrois à Silvie
D'un air assez Coquet ;
Je feins de rendre hommage
A de nouveaux appas
Tu n'en prens point d'ombrage, non &.

Quand te trouvant seulette
Je conte ma langueur ;
Tu parois inquiette
Ton esprit est rêveur.
L'absence de Silvandre
Cause ton embarras
Ton cœur souffre à m'entendre ; non &.

Lors que dessus L'herbette
Mon chien vient te flatter,
D'un coup de la Houlette
On te voit L'ecarter.
Et quand le sien, Cruelle !
Par hazard suit tes pas
Par son nom tu l'appelle (A)
Non ! tu ne m'aimes pas

L'autre jour dans la danse
Avec moi sous l'ormeau ;
Tu suivois la Cadence
De mon doux chalumeau ;
De loin tu vis silvandre,
Et tu fis un faux pas ;
Je sous bien le comprendre,
Non ! tu ne m'aimes pas.

Son ame fut ravie
Mon pipeau s'en rompit,
Et la danse finie
(j'en rougis de dépit)
Ce Berger, d'un air tendre,
Te dit un mot tout bas,
Et tu daignas l'entendre,
Ah ! tu ne m'aimes pas.

(A) il faudroit tu l'appelles

CHANSON SUR LE MÊME AIR.

C'est la fille à ma tante
Pour qui j'ai de l'Amour,
Cette fille charmante
A pour moi du retour :
Mais c'est la vertu même,
Je n'y puis réussir ;
Cependant elle m'aime .....
Ça fait toujours plaisir.

L'hymen qui m'épouvante
Pour elle a des appas ;
Je sacrement la tente,
Mais je n'en tâte pas
Quand on est en ménage,
L'on se voit sans désir,
Mais hors du mariage
Ça fait toujours plaisir.

Badinant avec elle,
Je lui pris son bouquet,
Mais à l'instant la belle
Me campe un bon soufflet ;
J'en suis fâché, dit elle ;
D'un ton de repentir,
Quoique d'une cruelle,
Ça fait toujours plaisir.

Quelque fois je l'embrasse,
Car je suis son Cousin,
Et même elle me passe
Un baiser sur son sein,
Mais sitôt que j'approche
Du but de mon désir,
J'attrape une taloche,
Ça fait toujours plaisir.

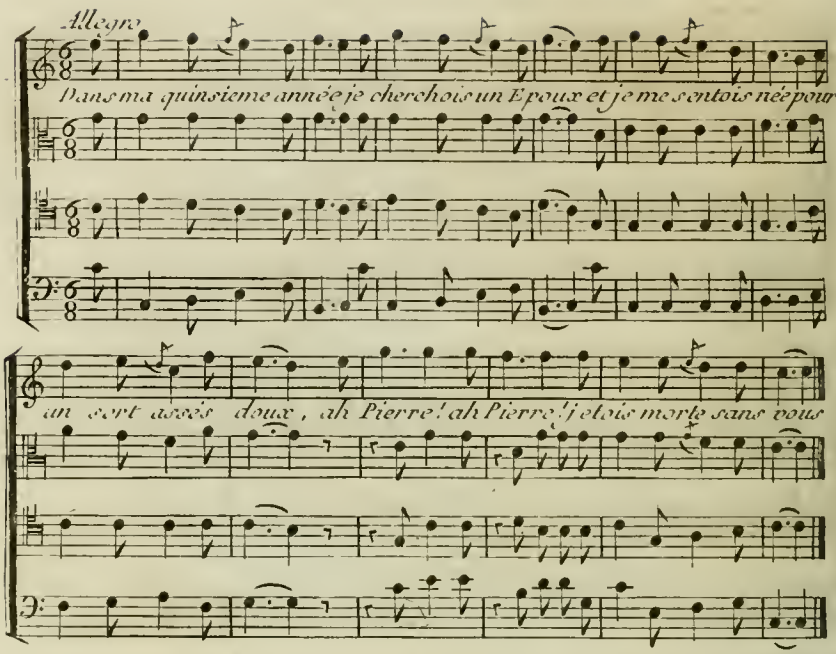

Quand de la destinée
Je ressentis les Coups,
Ma Mere m'a donnée
Au Vieux le plus jaloux
Ah! Pierre &.

Sa tendresse est bornée
A Serrer mes genoux,
Jamais au lit couchée
N'ai ouï que sa toux
Ah! Pierre &.

Sa mine suranné
Excite mon courroux,
Il entend l'Hymenée
Comme à ramer des choux
Ah! Pierre &.

Jamais dans la journée
N'a fermé les verroux,
Au fond de ma pensée
Je vois un bien si doux
Ah! Piere &.

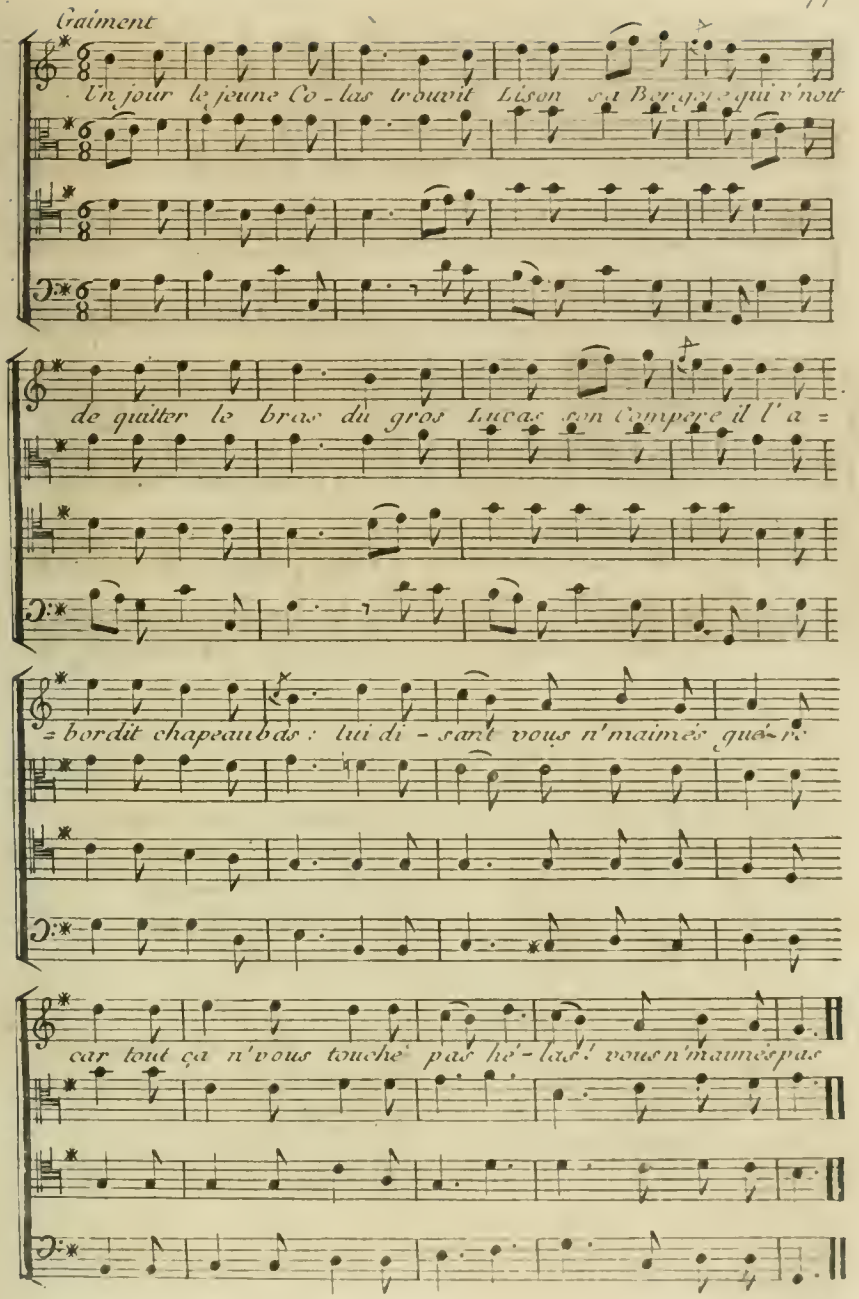
Gaiment
Un jour le jeune Co - las trouvit Lison sa Bergère qui v'nout
de quitter le bras du gros Lucas son Compère il l'a =
= bordit chapeau bas : lui di - sant vous n'maimés qué =
car tout ça n'vous touche pas hé - las ! vous n'maimés pas

Vous n'fait's plus du tout de Cas
D'un Berger qui persevere,
Vous desirés mon trépas
Mais las! pour vous satisfaire
Y m'faudroit un Coutelas,
Mon ptit cœur &.

Tout chacun dit qu'j'ai des rats
Je n'puis fermer la paupiere
Je m'chéme pour vos appas
D'une terrible magniere,
Autrefois j'étois si gras!
Mon ptit cœur &.

Vous disiais queuqu'fois, Colas,
Passe devant notre chaumiere,
Je m'tiendrai dessus le pas;
Ce Souv'nir me desespere
Car je ne vous y vois pas,
Mon ptit cœur &.

Souvent j'allions tout là bas
Dans ce bosquet solitaire,
Nous promener pas à pas
En dépit de votre mere,
Qui n'scavoit rien du tracas;
Mon ptit cœur &.

Quand on lui Contit le Cas
Ou la mit toute en Colere ,
Pourtant malgré son fracas ,
Ma mine vous etoit chére ,
Cn'est pas d'même à c'theure , helas !
Je l'vois bien &.

Vous soinvient-il ces jours gras
Quand j'fis une Bandoullere
D'un beau ruban de taf'tas ,
Qui vous servoit de jarquiere ?
Ni l'chagrin ni l'embarras
Dans c'tems là n'me troubloient guere ,
Mais tout ça &.

Si je marmotois tout bas ,
Quequ'chanson pour vous plaire ;
Vous m'disiois en riant Colas !
La sçais tu bien toute entiere
S'la chantois à tour de bras
Mon ptit cœur &.

Faut il qu'avec tant d'appas
Vous soyés parfaite et fiere ,
Et que j'parde tous mes pas ,
Pour vous avoir cru sincere !
Vous m'plantés là pour Lucas
Ho' fi donc ! vous n'maimes guerre
Car &.

LES PAROLES ET LA MUSIQUE SONT DE M.R LE DUC DE LA TREMOILLE

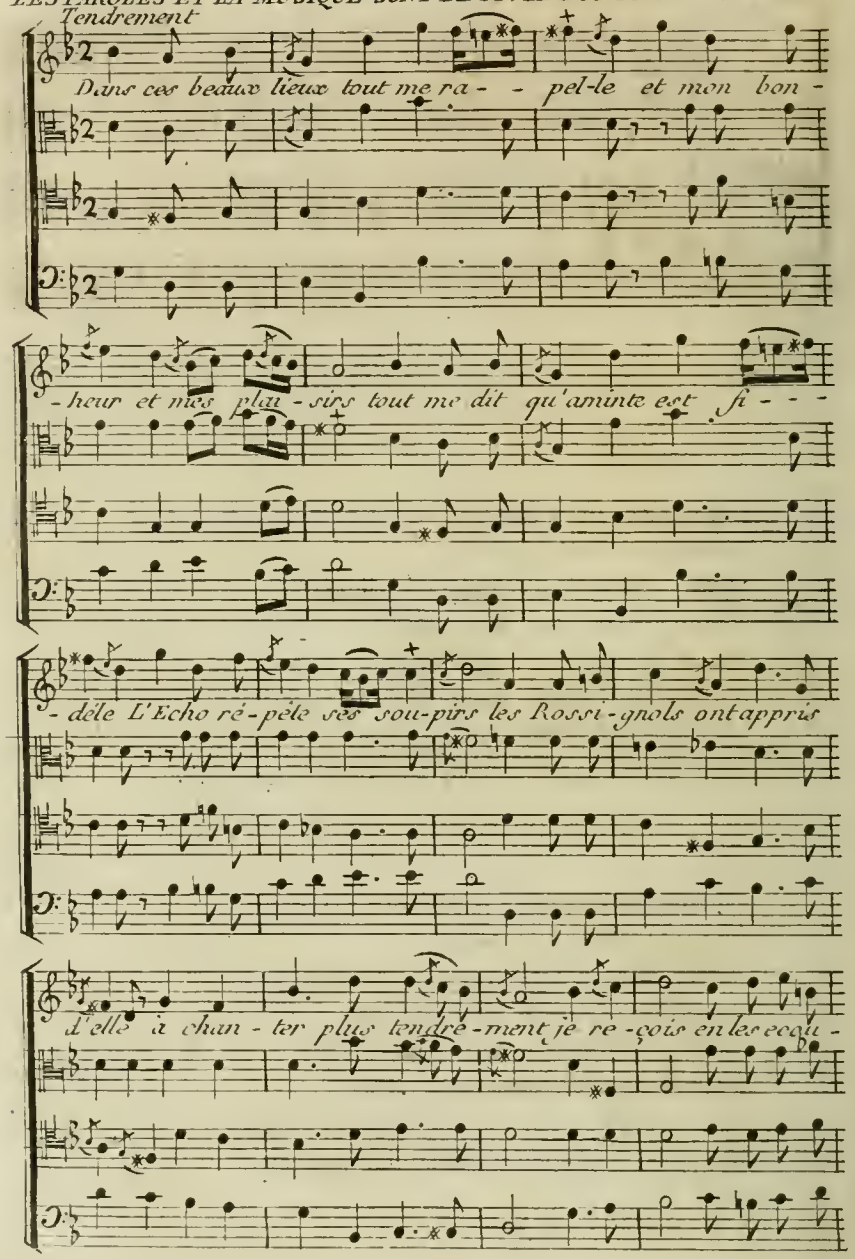

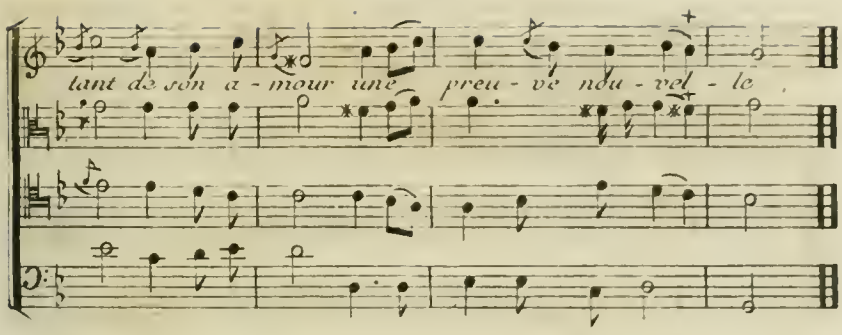

Sur ce gazon L'herbe foulée
Semble n'oser se relever,
Elle attend qu'Aminte troublée
Vienne avec moy la resouler,
On diroit que sur ce rivage
Tout s'unit pour mon bonheur;
L'onde nous prête sa fraicheur
L'obscurité régne dans ce Boccage.

Que tardés vous? venés Aminte
Tout favorise nos Desirs,
Nous pouvons ici sans contrainte
Gouter les plus tendres plaisirs:
Mais je la vois... que sapresense
Met de trouble dans mes sens!
Ah! Dieux! quels transports je ressens!
Et que d'Amour, et que d'impatience!

CHANSON DE M LE DUC DE LA TREMOILLE

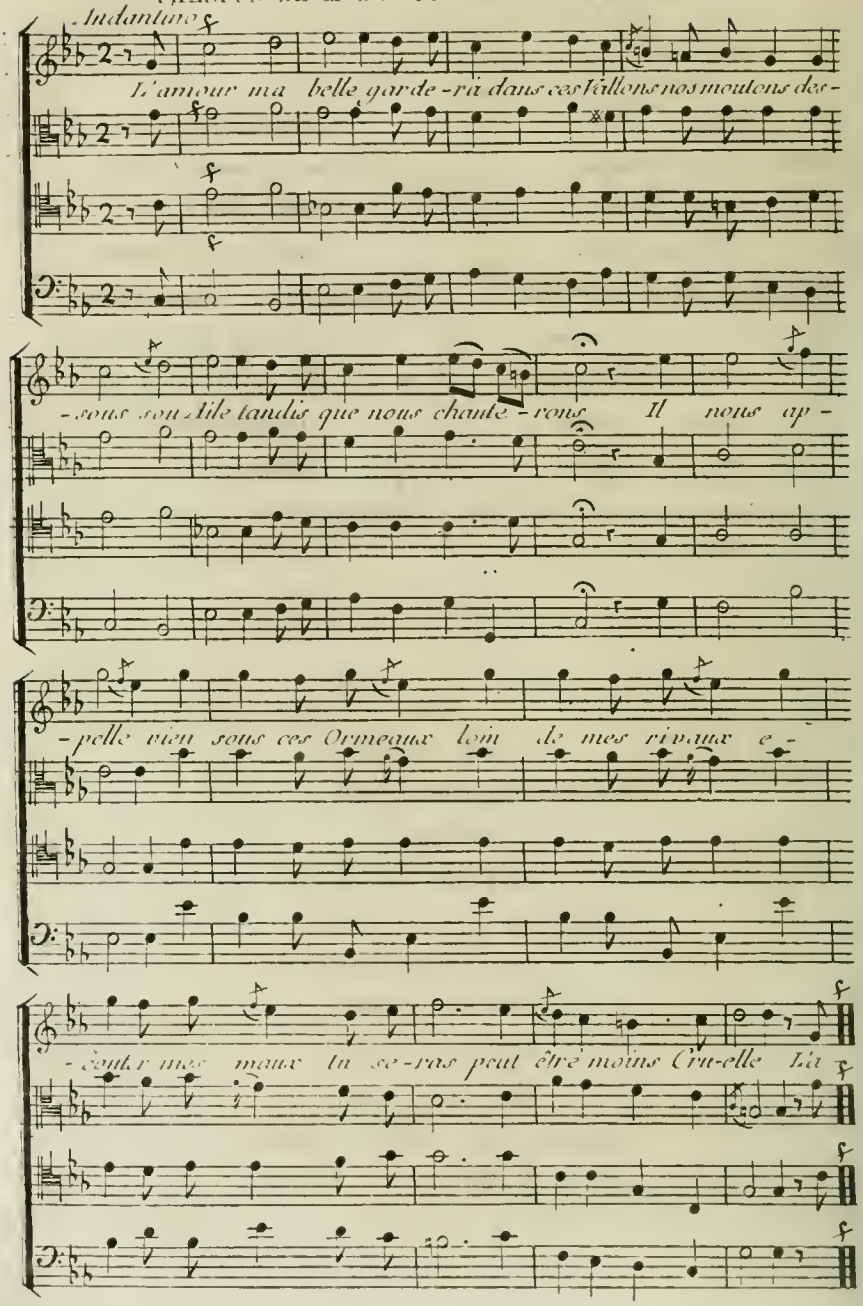

T II. N° 51

2

Tircis je n'ose
Ecouter ton chalumeau
Sous l'Ormeau,
Et l'on en cause
Deja dans notre Hameau.
Un cœur s'expose
Souvent au danger
De trop s'engager
Avec un Berger,
Et toujours l'Epine est sous la Rose
Tircis &c

3

Que sert de craindre
Un discret et tendre amour
Sans détour ?
Que sert de feindre
Pour mes feux un doux retour ?
C'est trop contraindre
Ton ardeur pour moi
Mon amour pour toi
Donnons nous la foy
Ce beau feu pourroit enfin s'éteindre
Que sert &.

4

Il faut se rendre
Mon Berger a des accens
Si touchans,
Vien donc apprendre
Ce que pour toi je ressens.
J'ai le cœur tendre
Fidèle et constant,
Si tu l'es autant
Tu seras content,
Tu n'auras rien perdu pour attendre.
Il faut &.

CHANSON DE M.R LORIMIER EN 1744

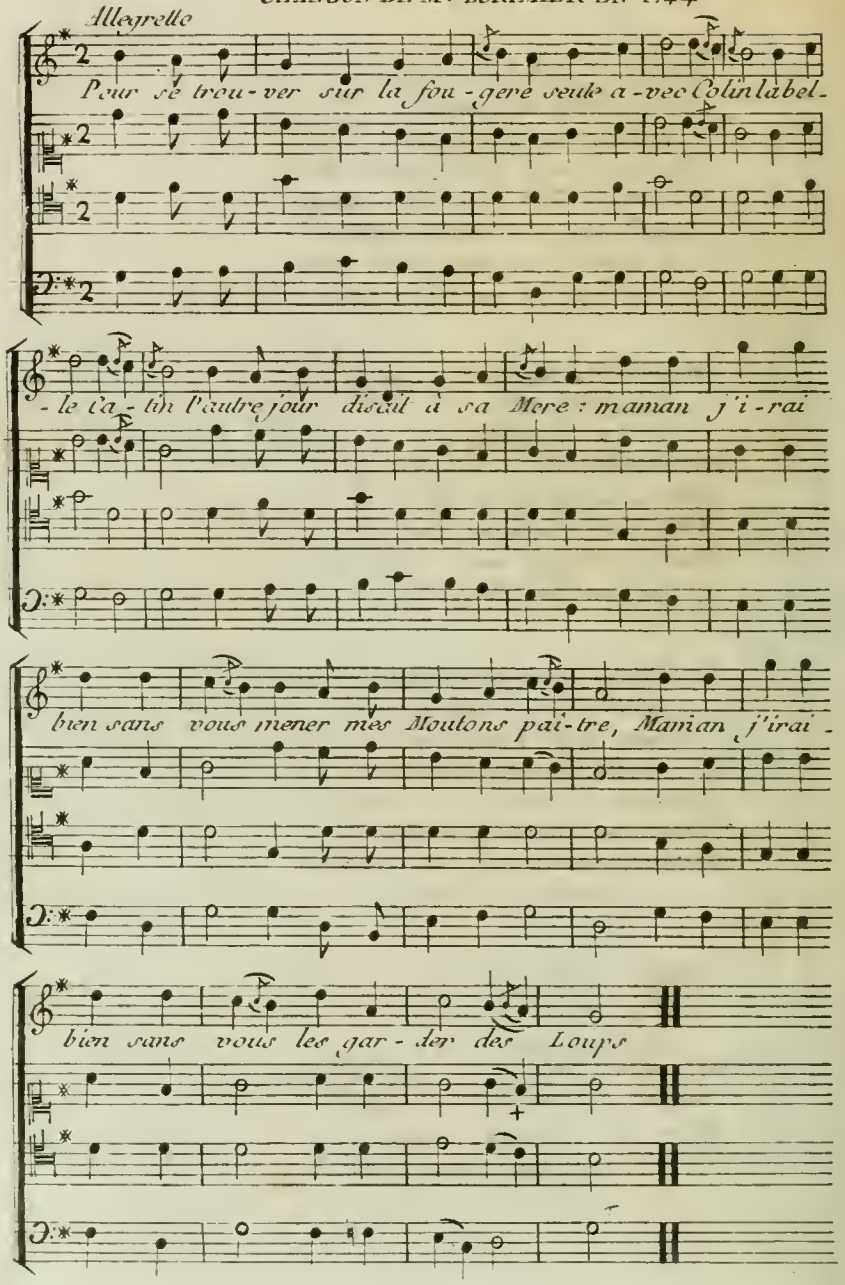

Ma fille repondit la Mere,
Je prévois des maux
Non pour nos troupeaux
Mais pour une Brebis plus chére,
Et je crains bien plus pour vous
Quand vous les menés paître,
Et je crains bien plus pour vous
Les Bergers que les Loups.

Malgré cette leçon si sage
Colin l'emporta,
Aubois s'en alla,
En chantant le long du Village
Colin je ne puis sans vous
Mener mes Moutons paître,
Colin je ne puis sans vous
Les garder des Loups.

Le Berger, que son amour presse
Accourt à sa voix;
Dans le fond des bois
Ces amans se disoient sans cesse
Comment pourrais-je sans vous
Mener mes Moutons paître,
Comment pourrais-je sans vous
Les garder des Loups;

L'amour charmé d'un jeu si tendre
Leur chanta ces mots;
Soyés en repos:
Je me tiens prêt pour vous défendre;
L'amour qui veille sur vous,
Méne vos Moutons paître;
L'amour qui veille sur vous
Les garde des Loups.

BRANLE DE PLATÉE PAR RAMEAU

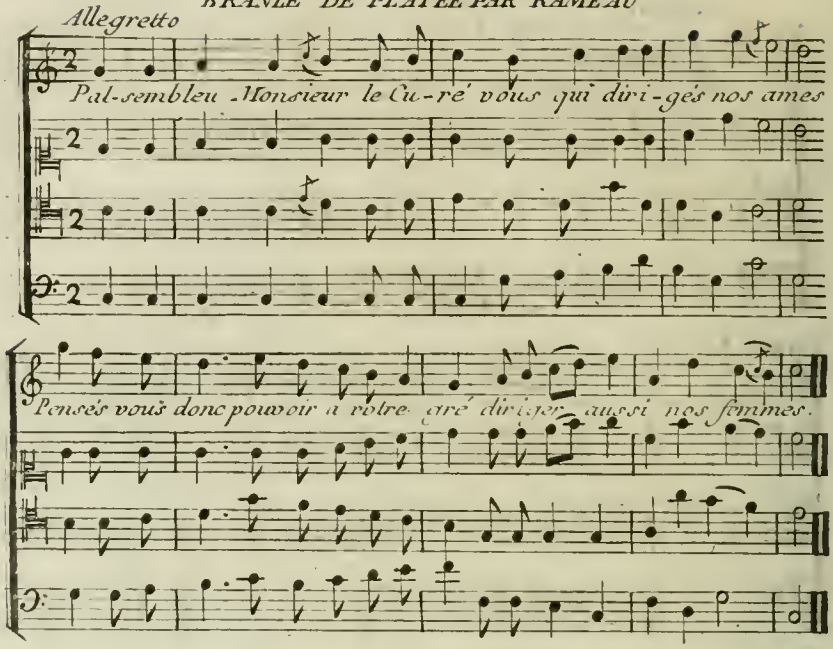

De ce soin débarrassés vous,
Nous ne voulons pas qu'on dise
Que les Enfans qui naissent parmi nous
Soient des enfans de L'Eglise.

Passe encor pour être Cocus
Moyennant grosse finance;
Mais porter cornes pour des Cremus
C'est un cas de consience.

Sans être Docteurs nous tenons
Pour une régle constante
Qu'un bon Pasteur doit, suivant les Canons
S'en tenir à sa Servante

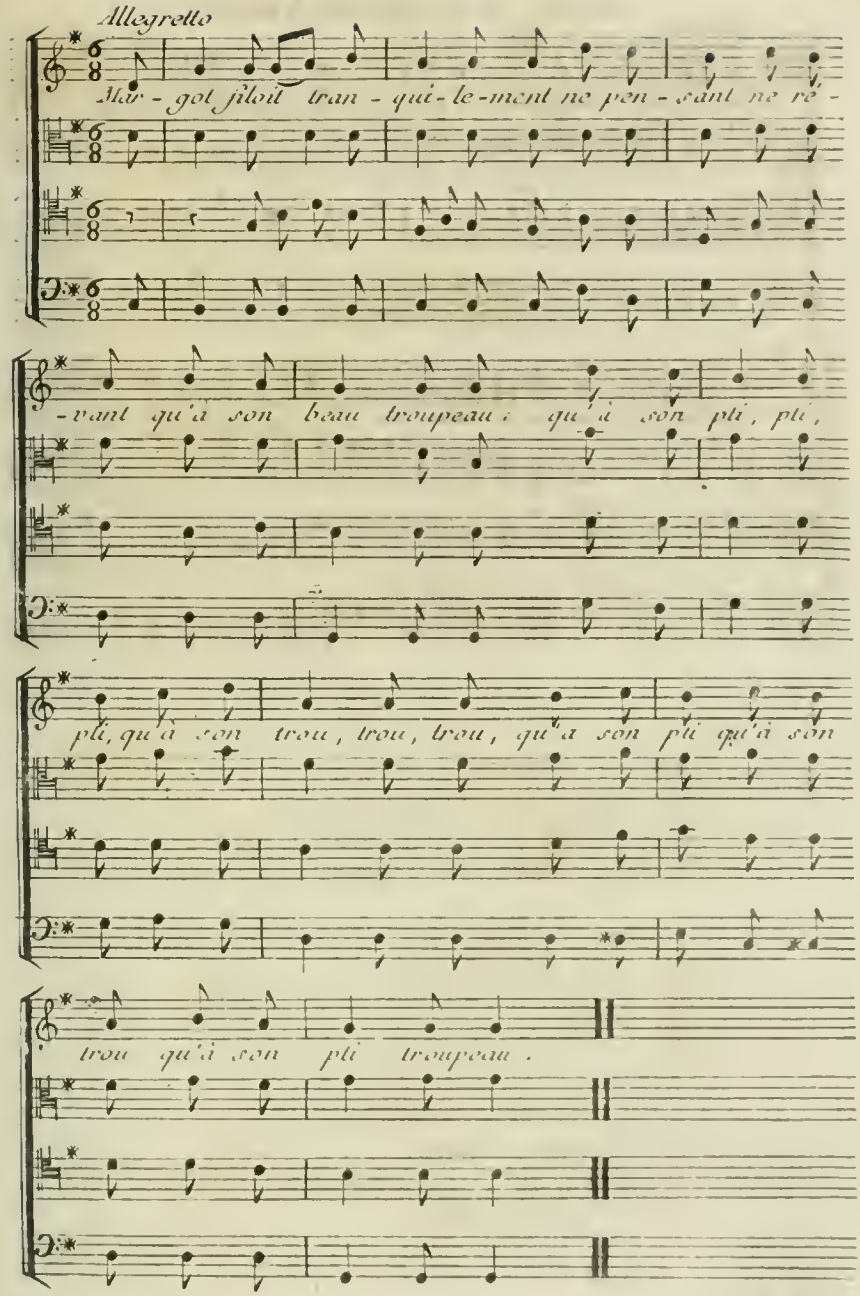
Allegretto
Mar - got filoit tran - quil - le - ment ne pen - sant ne ré -
- vant qu'à son beau troupeau ; qu'à son pli, pli,
pli, qu'à son trou, trou, trou, qu'a son pli qu'à son
trou qu'à son pli troupeau .

Tout près de là Colin étoit
Qui voyoit, qui L'orgnoit
Assis sous l'Ormeau
Son genti pti, pti &.

Si beau le trouva le Berger
Qu'il ne put s'empecher
De Crier tout haut :
Le charmant pti pti
Le charmant trou, trou,
Que ce pti
Que ce trou,
Que ce p'tit troupeau

Puis il aborda doucement
Et fort civilement
Ota son chapeau
Devant son pti, pti,
Devant son trou trou
Son pti, pti,
Son trou trou
Devant son troupeau

Et puis sans se faire prier
Il se mit à jouer
De son chalumeau
Auprès du pti, pti,
Auprès du trou trou
Pres du pti
Près du trou
Auprès du troupeau

Que ton instrument est charmant
Dit Margot, justement
C'est celui qu'il faut
Pour mon pti, pti, pti,
Pour mon trou trou, trou,
Pour mon pti
Pour mon trou
Pour mon pti troupeau

Si je l'avois j'en userois
Toujours j'en jouirois
Quand je mene à l'eau
Mon joli pli, pli,
Mon joli trou trou,
Mon pli, pli,
Mon trou, trou,
Mon joli troupeau.

S'il te plaît tant, dit le Berger
Nous n'avons qu'à changer,
Prens mon chalumeau,
Et moi ton pli, pli,
Et moi ton trou, trou,
Moi ton pli,
Moi ton trou
Et moi ton troupeau.

Et pour te faire un marché d'or
J'y veux bien joindre encor
Un autre joyau,
Pour ton pli, pli pli
Pour ton trou, trou, trou,
Pour ton pli
Pour ton trou,
Pour ton pli troupeau.

Tant et tant Colin marchanda
Qu'à la fin se trouva
Maître, ou peu s'en faut
De son pli, pli, pli,
De son trou, trou, trou,
De son pli
De son trou
De son pli, troupeau

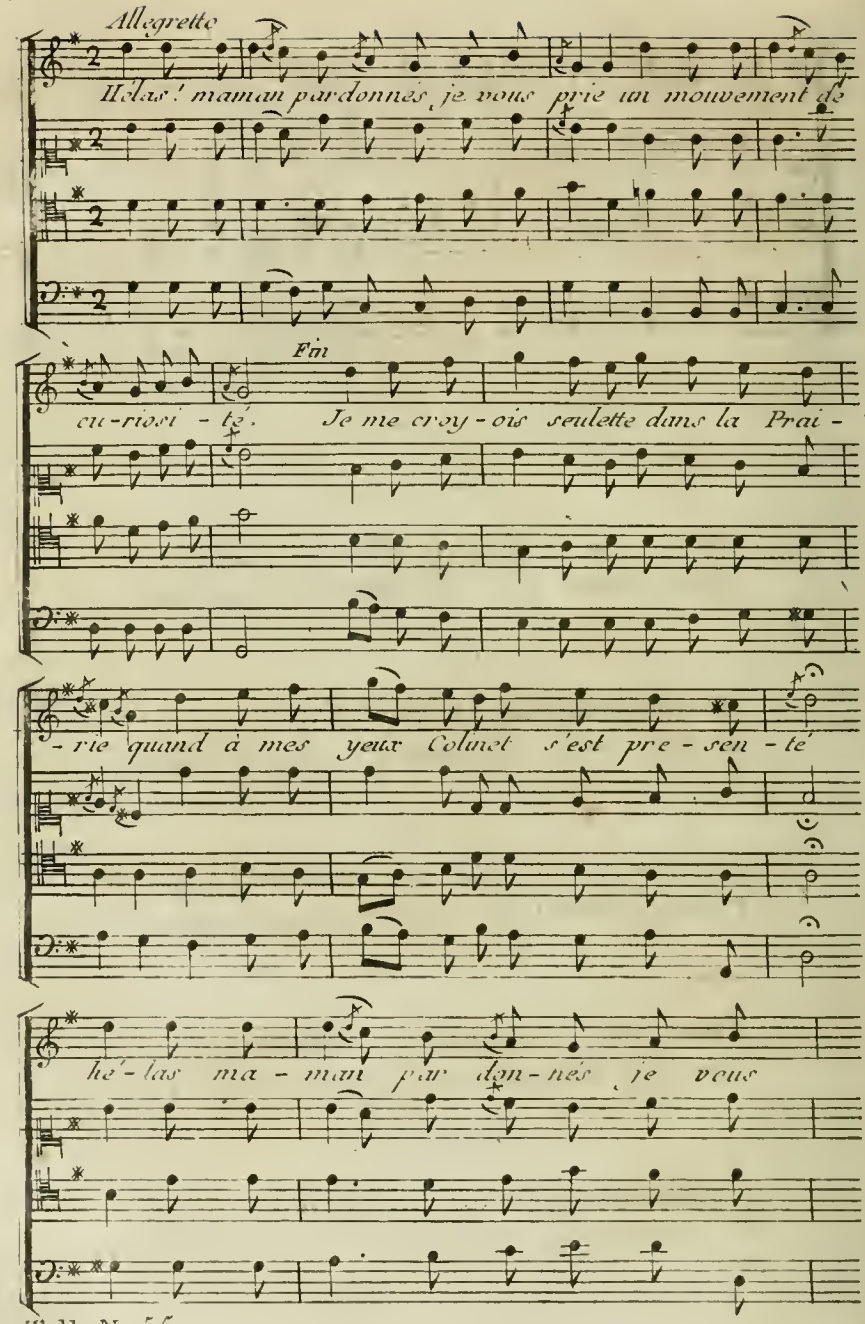
Allegretto
Hélas ! maman pardonnés je vous prie un mouvement de
Fin
curiosité. Je me croyois seulette dans la Prai-
-rie quand à mes yeux Colinet s'est présenté
hé-las ma-man par-don-nés je vous

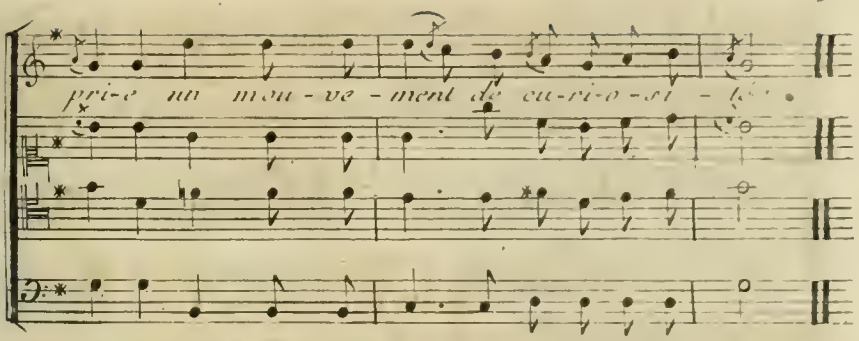

2

Vous le savés dans le village on publie
Que ce Berger n'a point d'égal en beauté hélas! &.

3

En m'abordant sur l'herbette fleurie,
A mes genoux à l'instant il s'est jetté: hélas &:

4

Au même instant sa bouche à la mienne unie
Fit naître en moi le gout de la volupté: helas &:

5

Il me vantoit les nœuds dont l'amour nous lie;
J'ai voulu voir s'il disoit la verité: helas &

6

Si ce plaisir est le charme de la vie
Est ce un grand mal à moi d'en avoir gouté helas &:

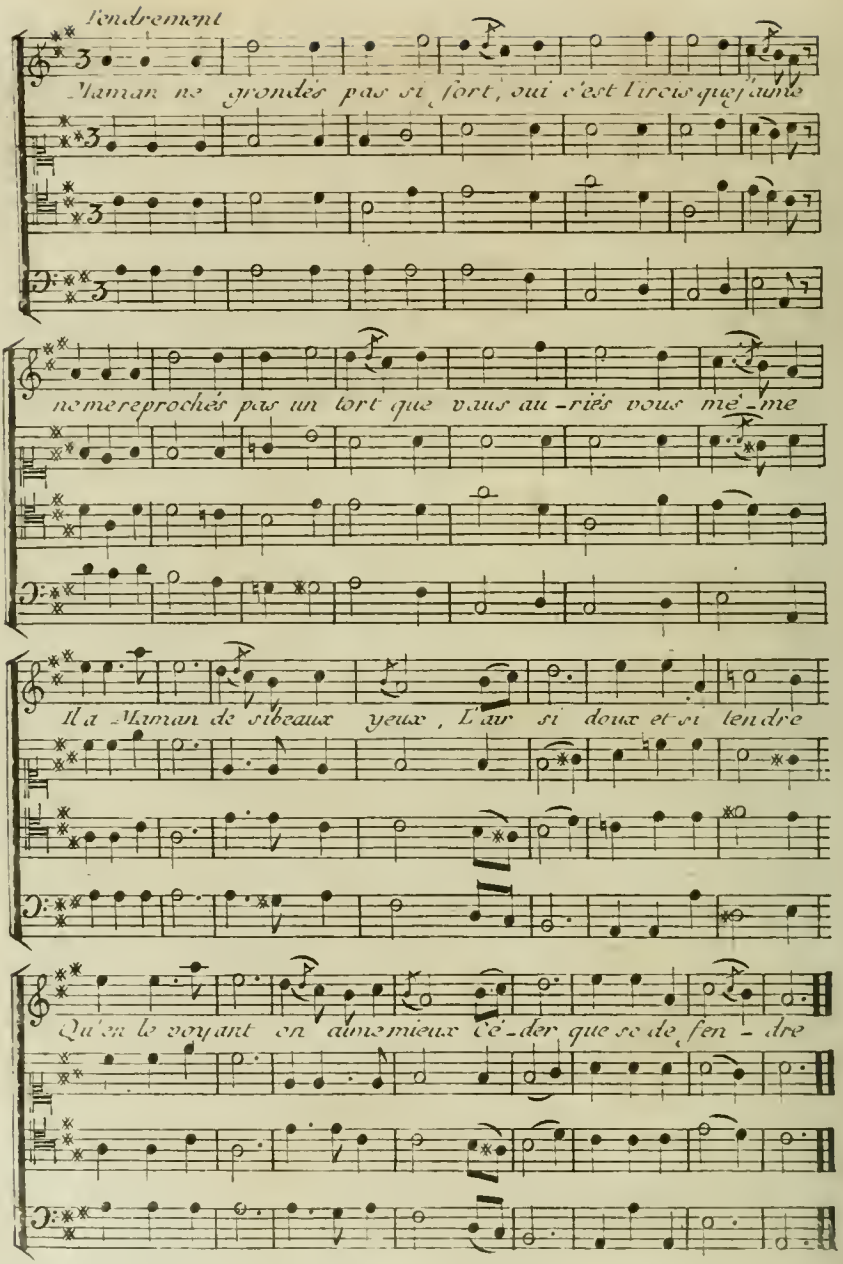
Tendrement
Maman ne grondés pas si fort, oui c'est vrais que j'aime
ne me reprochés pas un tort que vous au-riés vous mê-me
Il a Maman de si beaux yeux, L'air si doux et si tendre
Qu'en le voyant on aime mieux cé-der que se de-fen-dre

T. II. N.° 56

Je ne voulois pas m'engager
Ma froideur m'étoit chére ,
Tircis s'offrit pour mon Berger
Je devins sa Bergere ;
Je levai les yeux sur les siens
Et je me crus aimée
En tournant ses yeux sur les miens
Il me vit enflammée .

Il prit ma main et la baisa
Mon trouble fut extrême ,
Le fripon d'abord m'appaisa
En disant : je vous aime :
Ce joli mot fait excuser
Un amant téméraire ;
Je ne pus rien lui refuser ,
Et je le laissai faire .

De quoi , disoit il as tu peur ?
C'est moi qui te Caresse ;
Pour être plus près de ton cœur
Dans mes bras je te presse :
Eh ! quoi ! L'image des plaisirs
Te trouble et t'éffarouche ?
C'est pour confondre nos soupirs
Que je meurs sur ta bouche .

Ainsi Tircis me rassuroit ;
Quelle etoit ma foiblesse !
Le tendre Dieu qui m'inspiroit
Me cachoit mon yvresse .
Je donnai tout à mon vainqueur
Mon seul amour me reste ;
Quand on laisse prendre son cœur
Peut on garder le reste ?

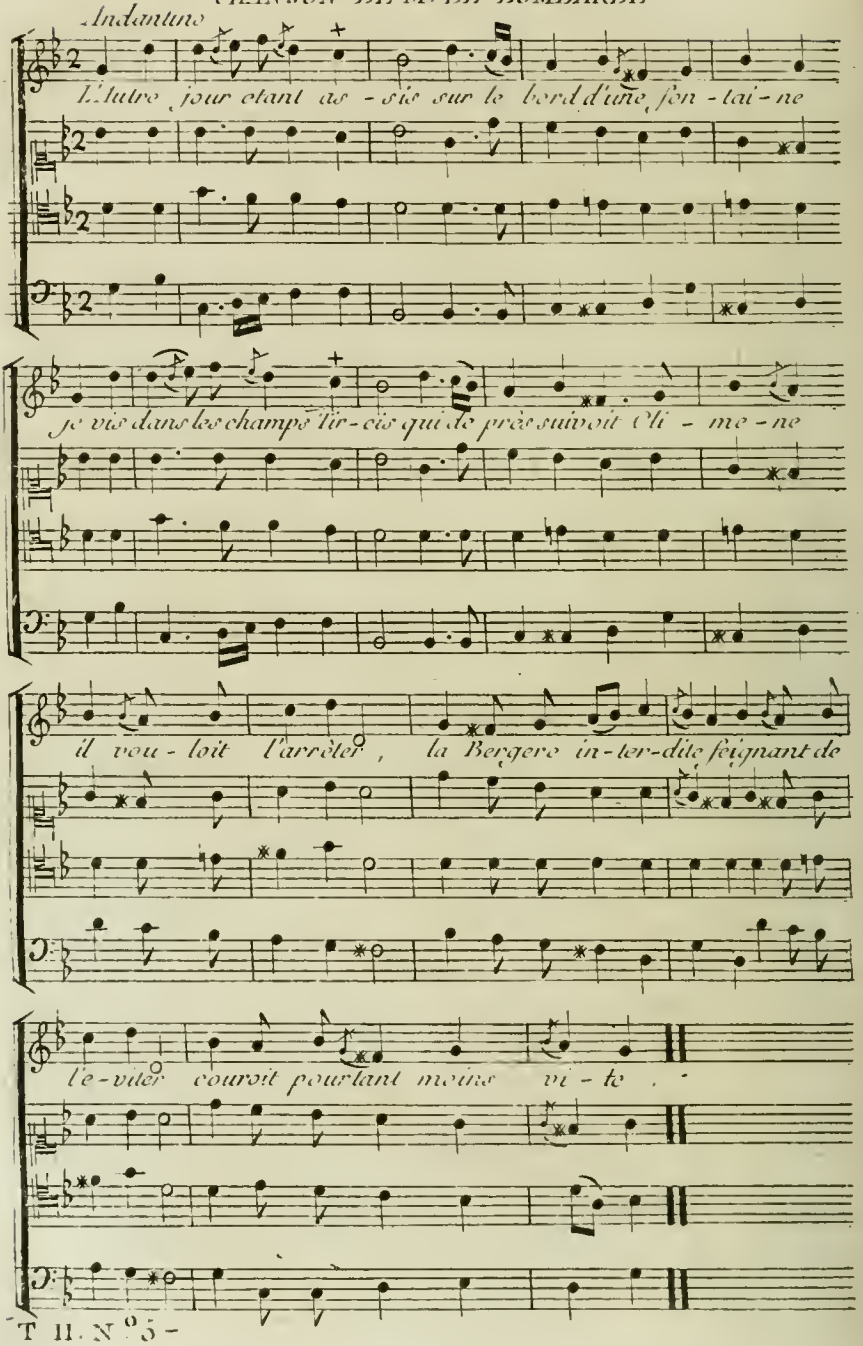
Andantino
L'autre jour etant as - sis sur le bord d'une fon - tai - ne
je vis dans les champs tir - eis qui de près suivoit Ti - me - ne
il vou - loit l'arrêter, la Bergere in - ter - dite feignant de
le - vier couroit pourtant moins vi - te.

Tircis qui s'en aperçoit
En devient plus téméraire,
Il la suit près de l'endroit
Ou je rêvais Solitaire ;
J'aprochai doucement
Afin de les entendre :
Rien n'est indifférent
Quand on à le cœur tendre.

J'entendis que le Berger
Dit à la jeune Bergere,
Quoi ! tu Crains de t'engager !
Que faut il donc que j'espere ?
Quand on sçait tout charmer
On ne hazarde guere ;
Ce n'est un mal d'aimer
Que quand on ne peut plaire.

Le Berger ne dit plus rien,
La Bergere etoit muette ;
Mais l'amour la servoit bien,
Il preparoit sa défaite :
La pudeur resistoit ;
Mais un soupir la chasse ;
Le seul desir restoit,
Le plaisir prit sa place.

CHANSON DE M.R WATELET

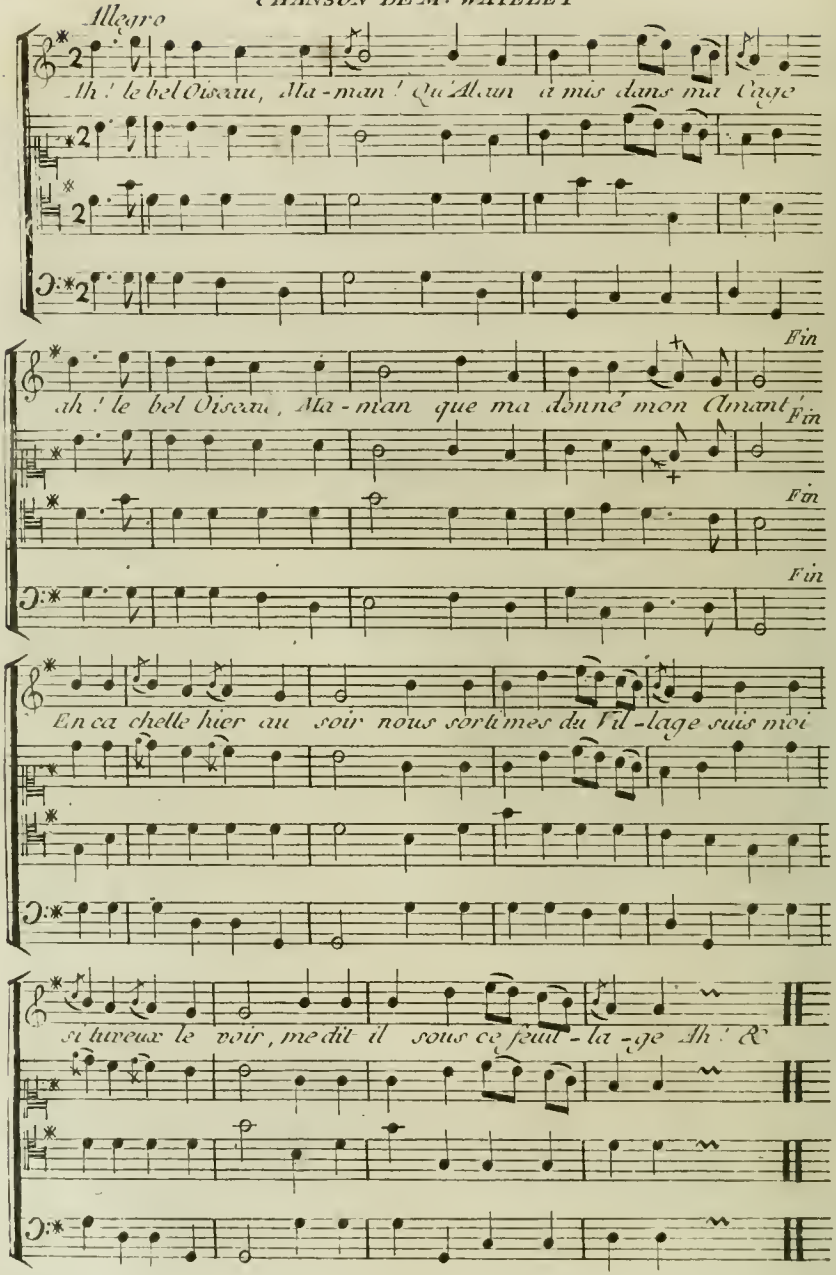

Pressons nous, mon cher Alain,
S'il s'échapoit, quel dommage!
Mon cœur bat, mets y la main
Le sien battoit davantage.
Ah! &c.

Il me prit un doux baiser
Alain, Alain sois donc sage,
C'est, dit il, pour préparer
Du bel Oiseau le langage,
Ah! &c.

Il me presse de Nouveau,
Je le tiens, dit il, courage
Le voici sous mon chapeau
C'est le plus beau du Village.
Ah! &c.

Il est à moi pour toujours
Il cherit son Esclavage,
C'est l'objet de mes amours
J'en veux jouir sans partage.
Ah! &c.

CHANSON DE M.LE D..DE N.....

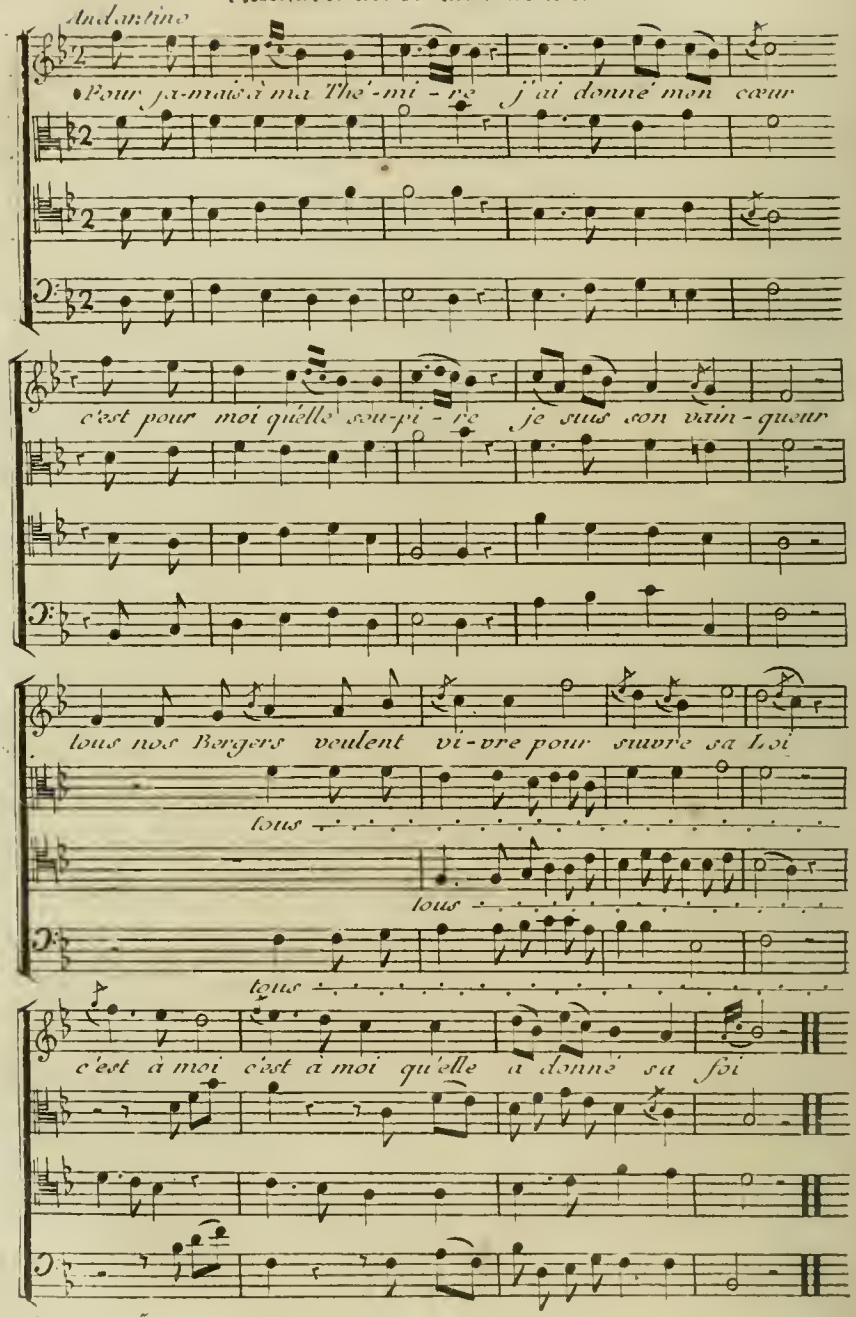

2

L'autre jour sur la fougère
Le beau Licidas
Vint parler à ma Bergère,
Qui n'écouta pas,
Elle méprise en son âme,
La flame
D'un Roi;
C'est à moi,
C'est à moi,
Qu'elle a donné sa foi.

3

S'il étoit une Déesse
Brillante d'appas
Qui vint m'offrir sa tendresse,
Je n'en voudrois pas;
C'est ton cœur seul où j'aspire,
Thémire,
Crois-moi:
C'est à toi,
C'est à toi,
Que j'ai donné ma foi.

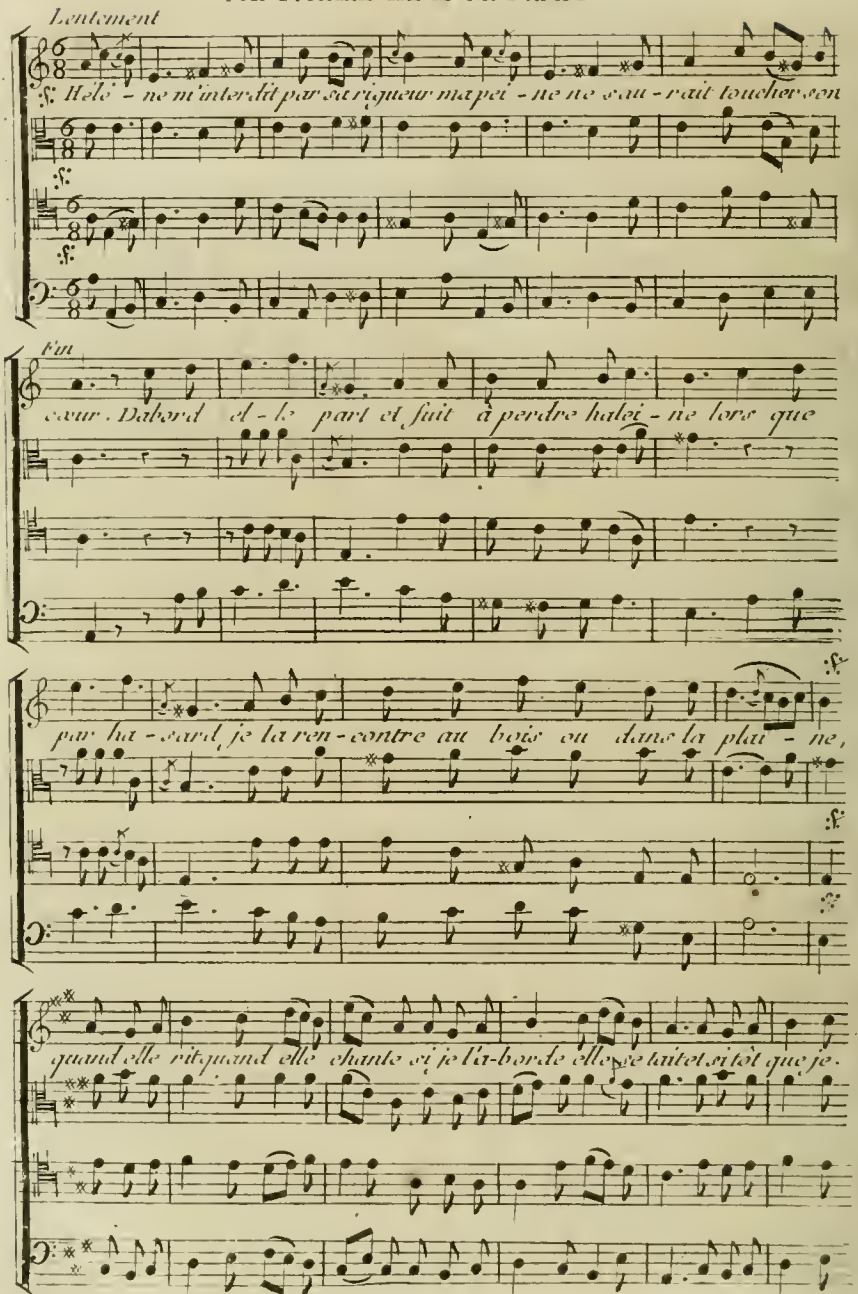
Lentement
Hélo - ne m'interdit par sa rigueur ma pei - ne ne sau - rait toucher son
Fin
cœur. Dabord el - le part et fuit à perdre hale - ne lors que
par ha - sard je la ren - contre au bois ou dans la plai - ne,
quand elle rit quand elle chante si je l'a-borde elle se tait et si tôt que je.

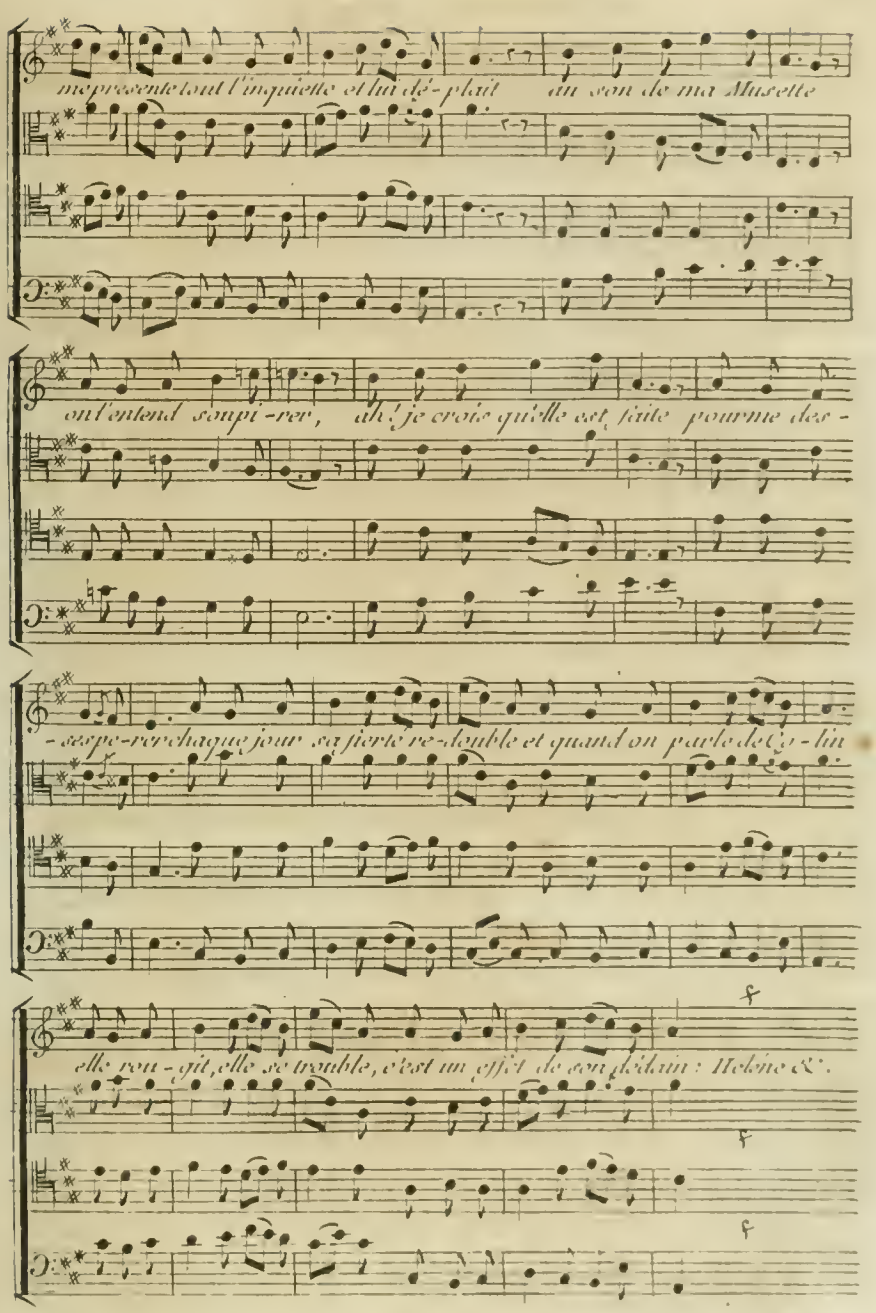
me présente tout l'inquiette et lui dé-plait au son de ma Musette
on l'entend soupi-rer, ah! je crois qu'elle est faite pour me des-
-sespe-rer chaque jour sa fierté re-double et quand on parle de Ju-lin
elle rou-git, elle se trouble, c'est un effet de son ghéaun : Helène &c.
f
f
f

CHANSON DE M. MONGENOT

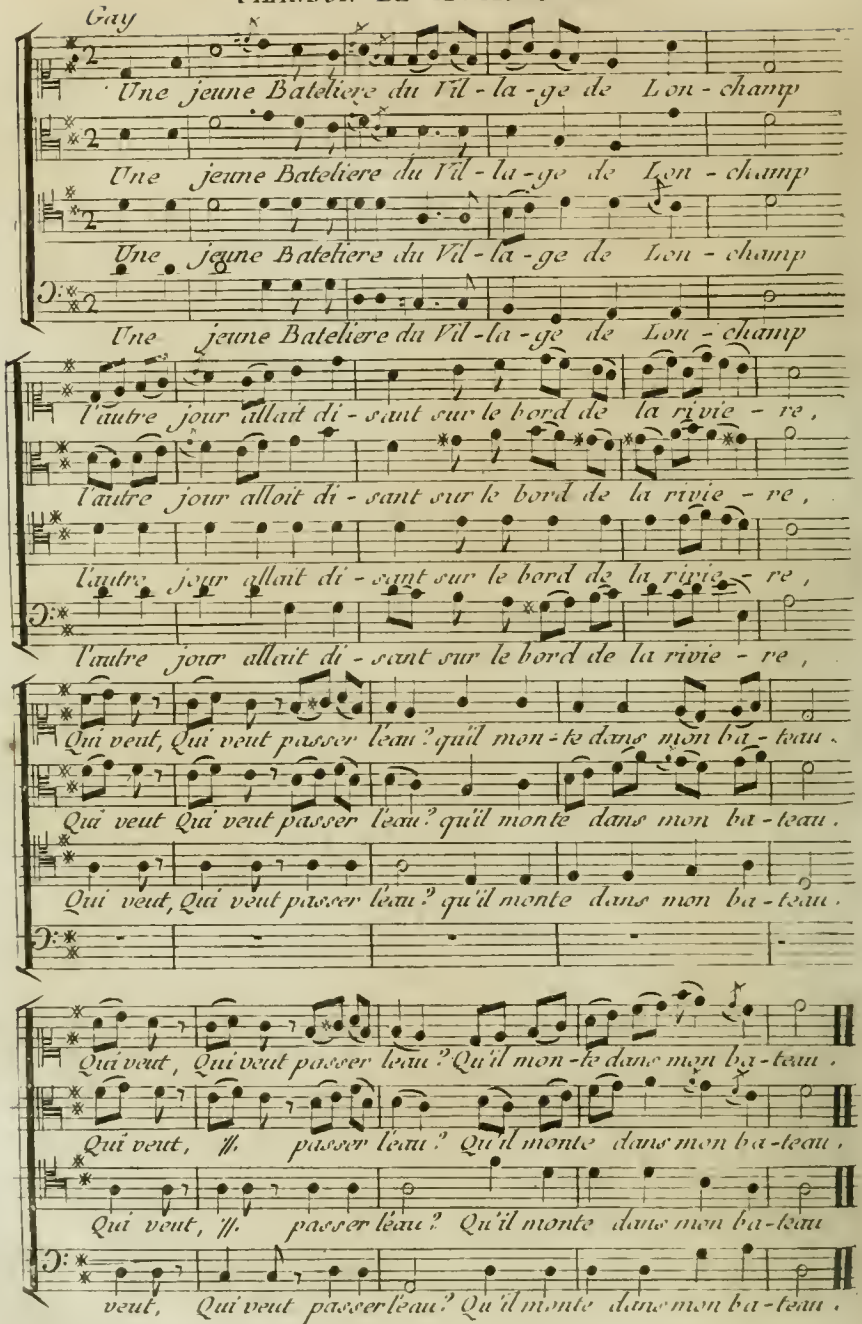

2e

Ma Nacelle est bien entière,
Embarquez vous hardiment;
Je lui criai sur le champ
Oh! la belle Batelière!
Je veux, je veux passer l'eau,
Reçois moi dans ton bateau.

3e

Dans sa Barque l'ouvrière
Me fit entrer lestement:
Si bien vogua qu'à l'instant
Nous traversa la rivière.
Qui veut, Qui veut passer l'eau,
Qu'il monte dans son Bateau.

4e

J'aime à passer la rivière
Et la passe fréquemment:
Jamais tel contentement
Je n'eus d'une Batelière:
Qui veut, Qui veut passer l'eau,
Qu'il choisisse son Bateau.

PAR M. CHODERLAUS DE LA CLOS EN 1776.

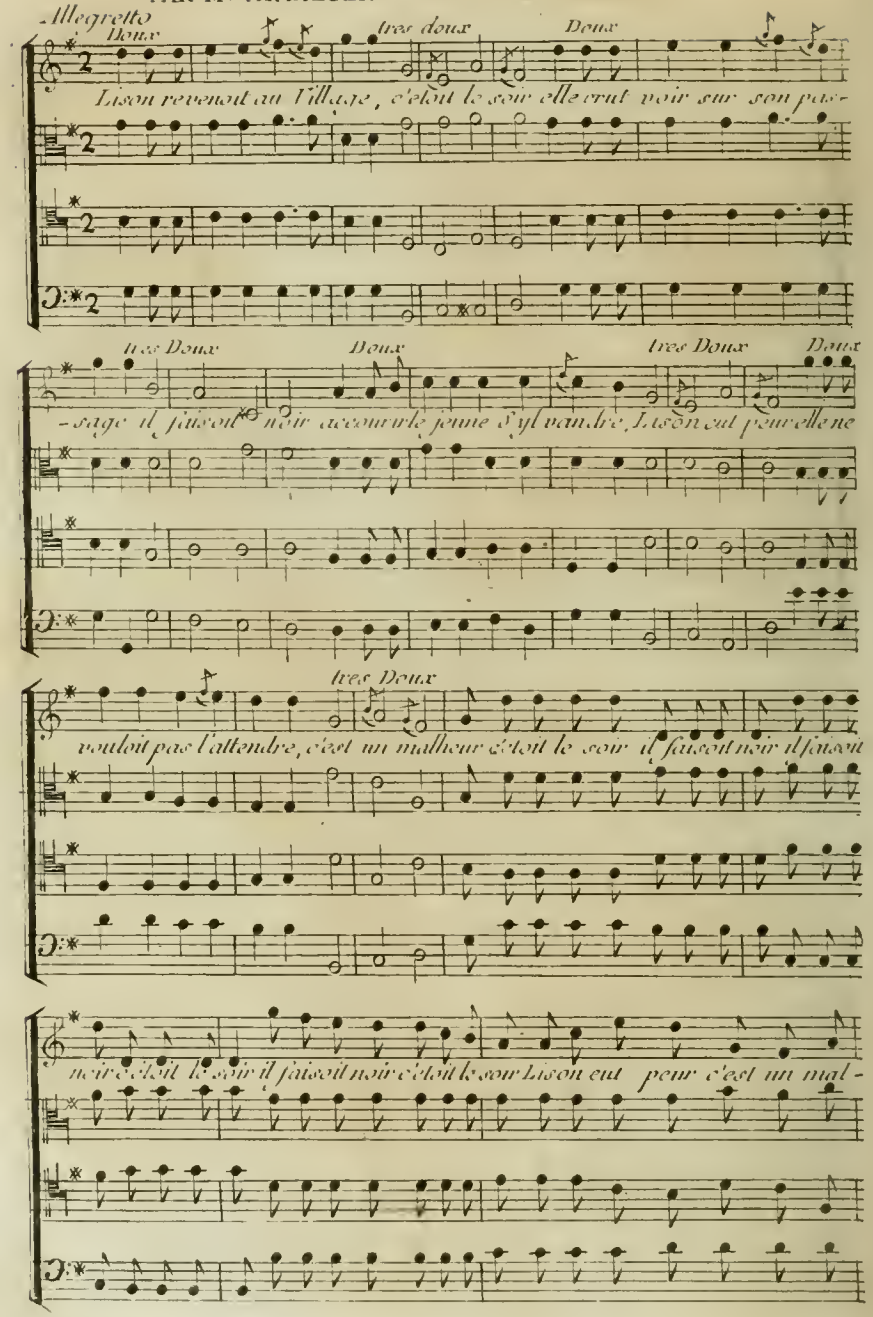

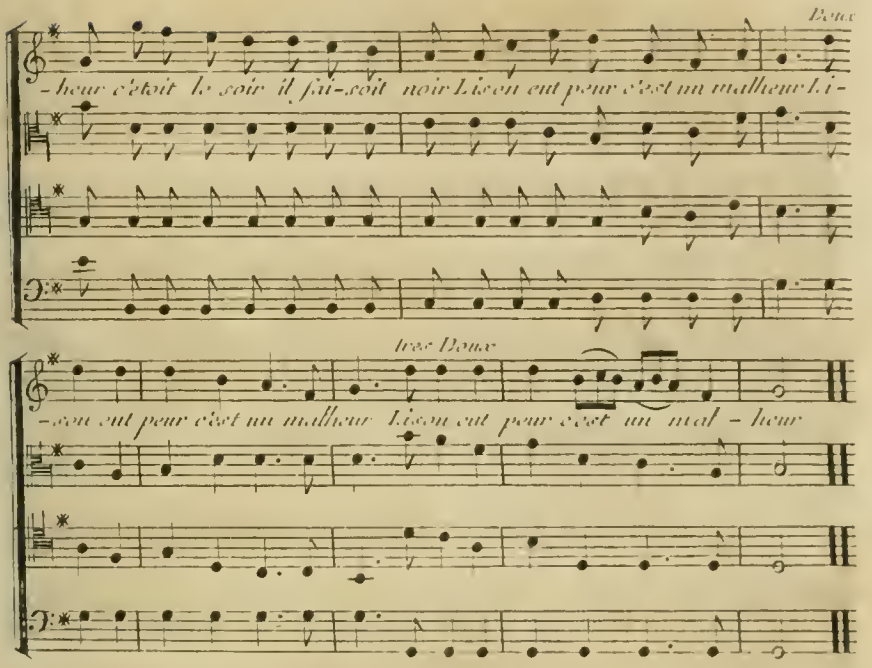

Que pouvoit faire cette belle ?
C'étoit le soir,
Silvandre court plus vite qu'elle ;
Il faisoit noir,
Bientôt il la joint et l'arrête,
Lison eut peur :
La peur la fit choir sur l'herbette,
C'est un malheur.
Il faisoit noir &c

Quand elle fut ainsi tombée
C'étoit le soir ;
Le Berger à la dérobée,
Il faisoit noir :
Voulut ravir certaine Rose,
Lison eut peur ;
La peur ne sert pas à grand chose,
C'est un malheur.
Il faisoit noir &c

Personne n'étoit sur la route,
C'étoit le soir ;
Bientôt Lison n'y vit plus goute,
Il faisoit noir :
Sa taille devint moins legere,
Lison eut peur.
Neuf mois après elle fut mere
C'est un malheur.
Il faisoit noir &c

LE FAMEUX AIR SUISSE APPELLÉ LE RANS DES VACHES. On prétend qu'autrefois les larmes venoient aux yeux des Suisses quand ils l'entendoient hors de leur Pays; et que même plusieurs en sont morts. On a effayé d'y mettre des paroles dans le genre de l'Air à peu-près.

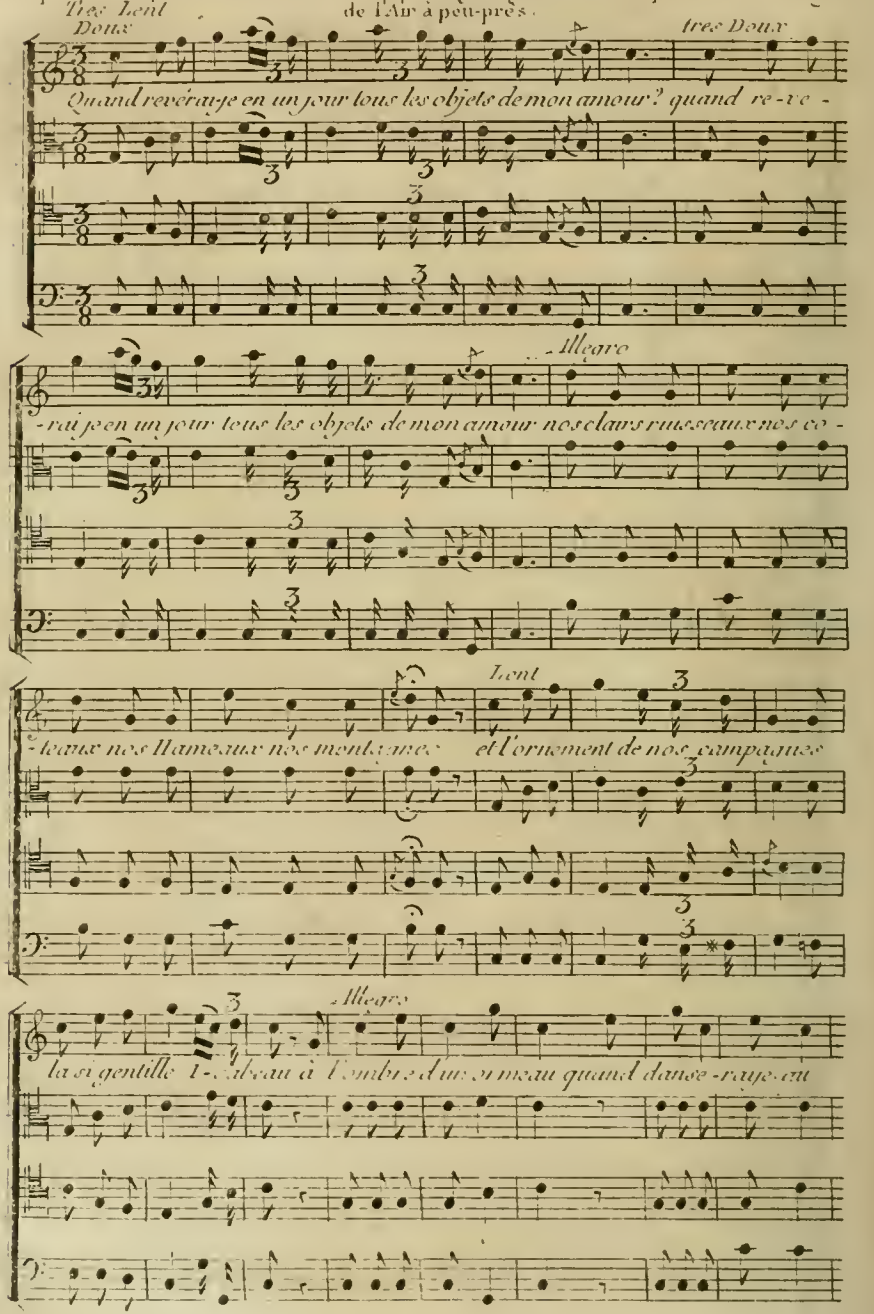

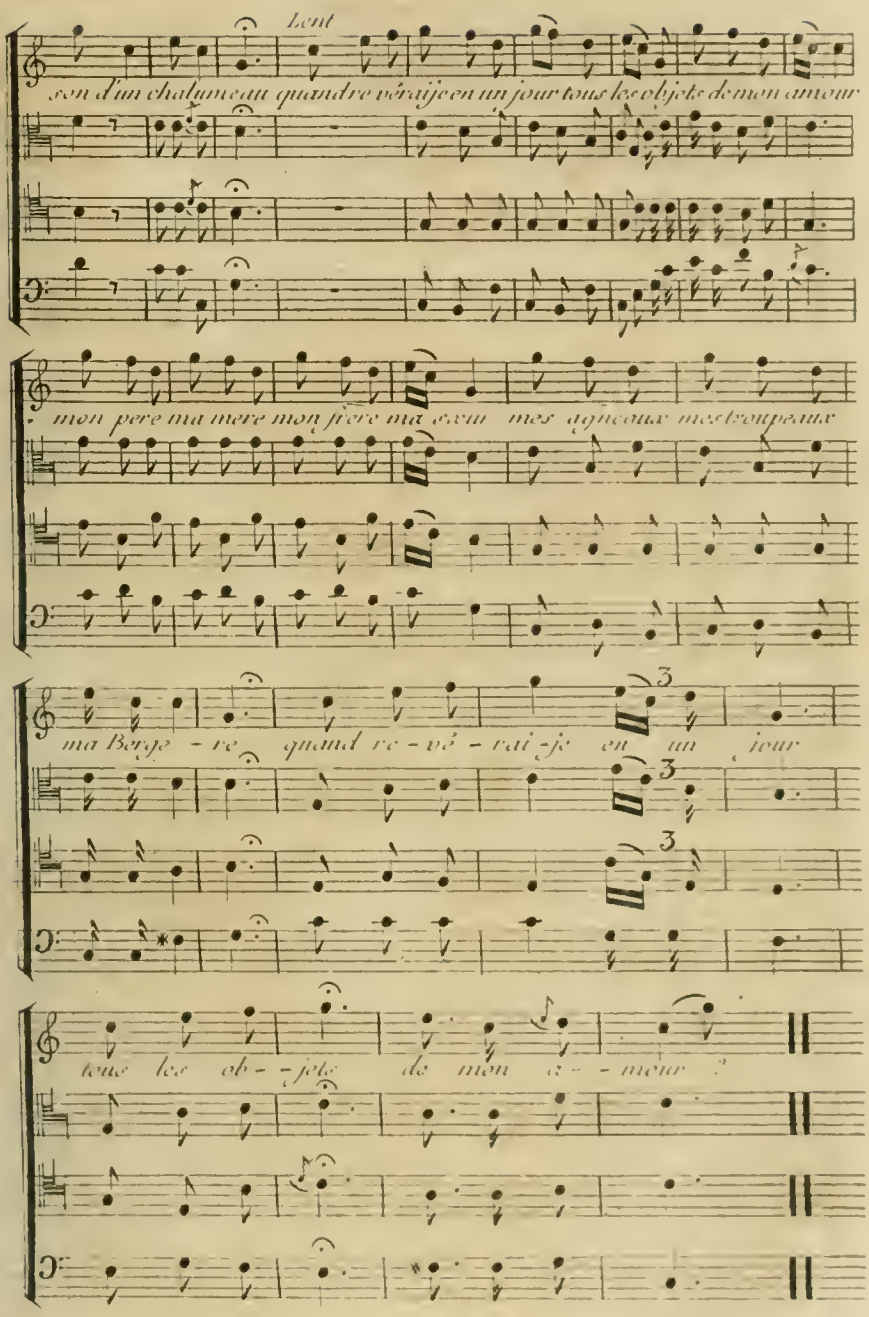
Lent
son d'un chalumeau quand je verrai je en un jour tous les objets de mon amour
mon pere ma mere mon frere ma sœur mes agneaux mes troupeaux
ma Berge - re quand re - ve - rai - je en un jour
tous les ob - - jets de mon a - - mour ?

CHANSON TIRÉE DU ROMAN D'ISAÏE LE TRISTE
REMISE EN FRANCOIS PAR M. LE M.IS DE P.

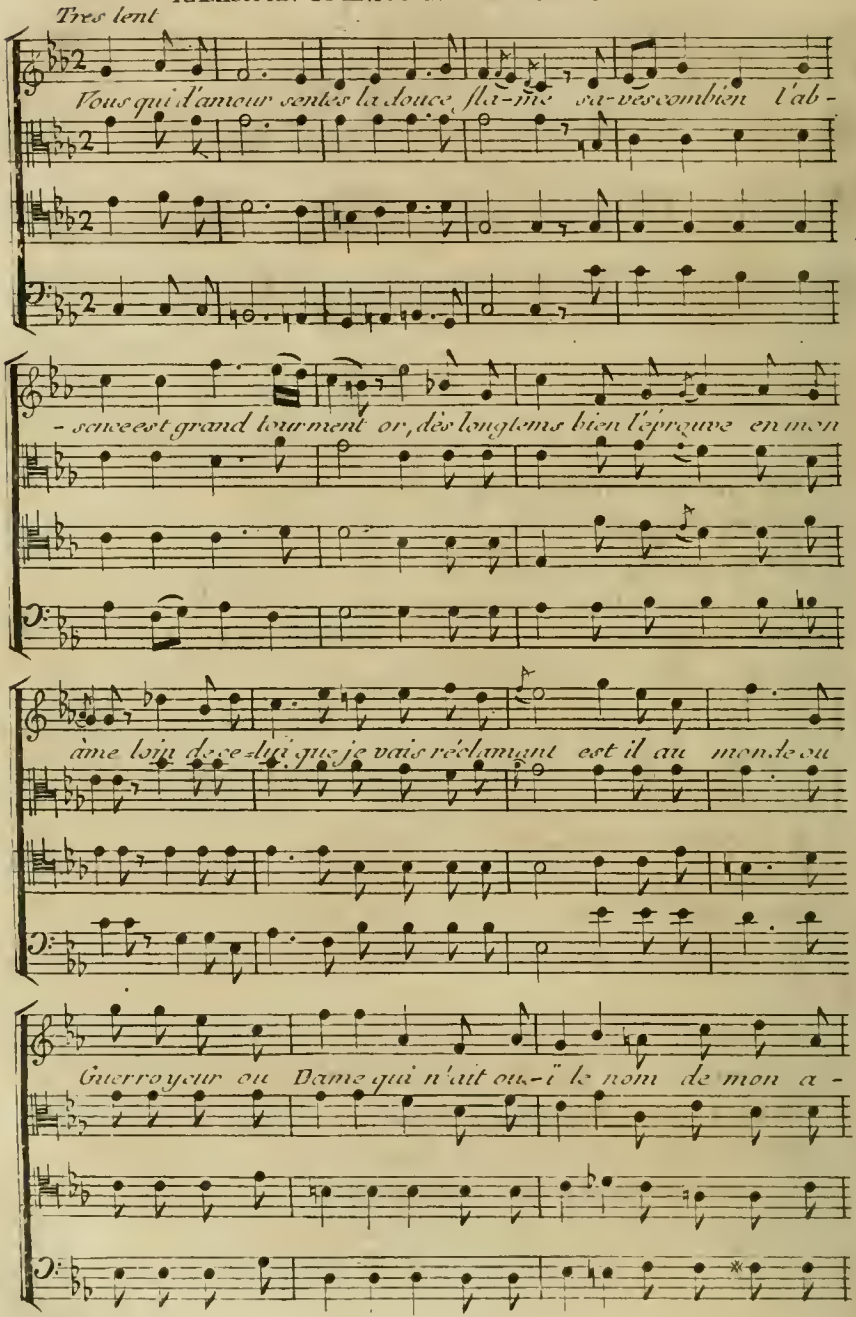

T. II. N. 64

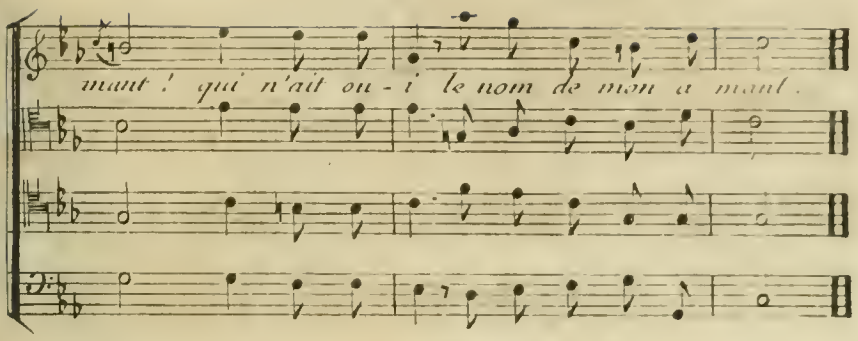

Lors qu'on aprend qu'une ville est réduite ,
Qu'un fier géant en deux est pourfendu
Qu'un seul a mis toute une armée en fuite ;
Qu'un grand Lion gît sur terre étendu ,
C'est mon amant qu'on nomme tout de suite ;
A telle gloire , autre eût-il prétendu ?

Qui mieux que lui sait signaler son zéle ,
Et les payens tuer , ou convertir ?
Qui pourroit mieux obtenir d'une belle ,
Palme d'amour , ou rose de plaisir ?
Qui défend mieux l'honneur d'une pucelle ,
Et, s'il le veut , qui peut mieux le ravir ?

A le chercher si je passe ma vie ,
Si le chanter est mon plus doux labeur ,
Peut-on avoir plus noble fantaisie ?
Peut on choisir plus aimable Vainqueur ?
S'il parmi vous, est mon cher Isaïe ,
Ah ! rendez-moi le maître de mon coeur .

AIR AJOUTÉ AU BARBIER DE SEVILLE. LES PAROLES SONT DE MONS.R DE BEAUMARCHAIS.

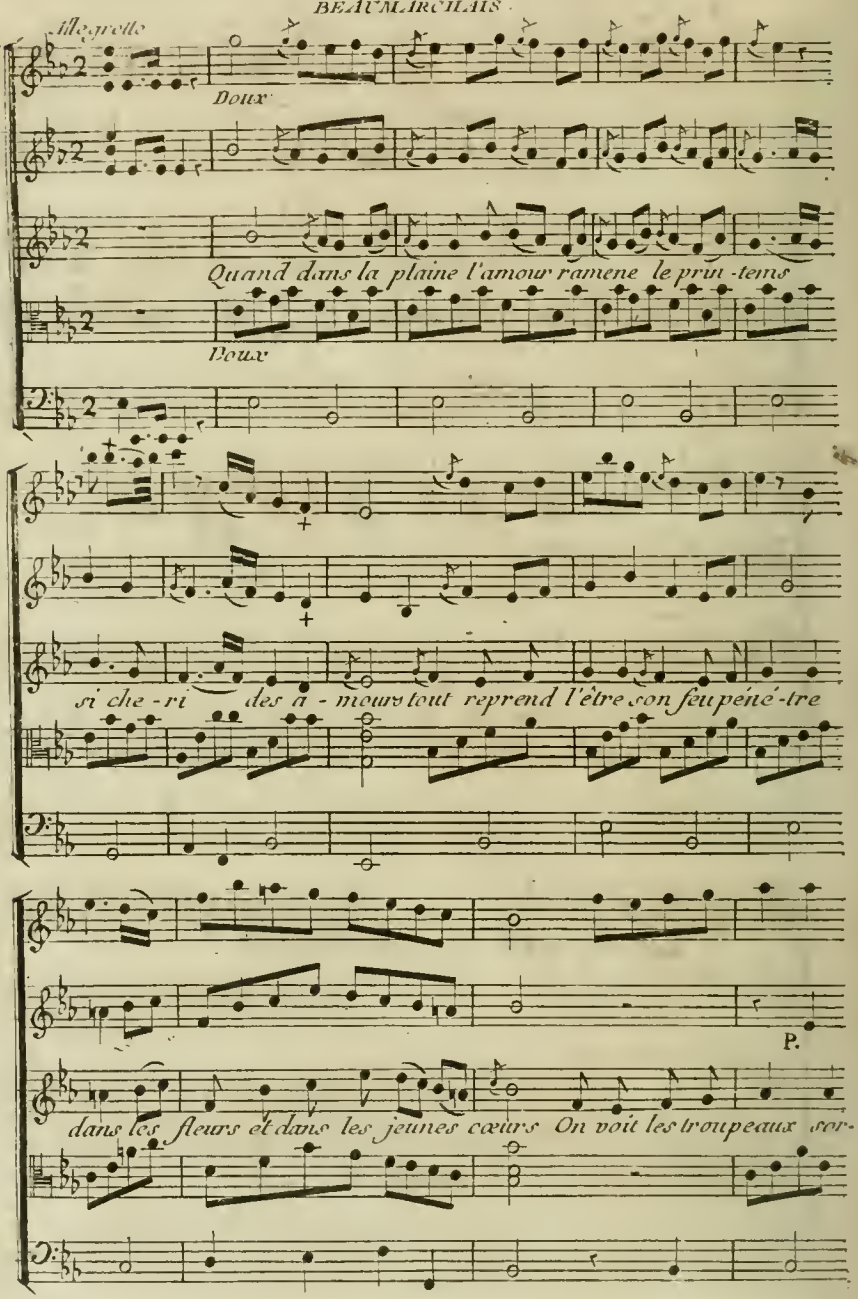

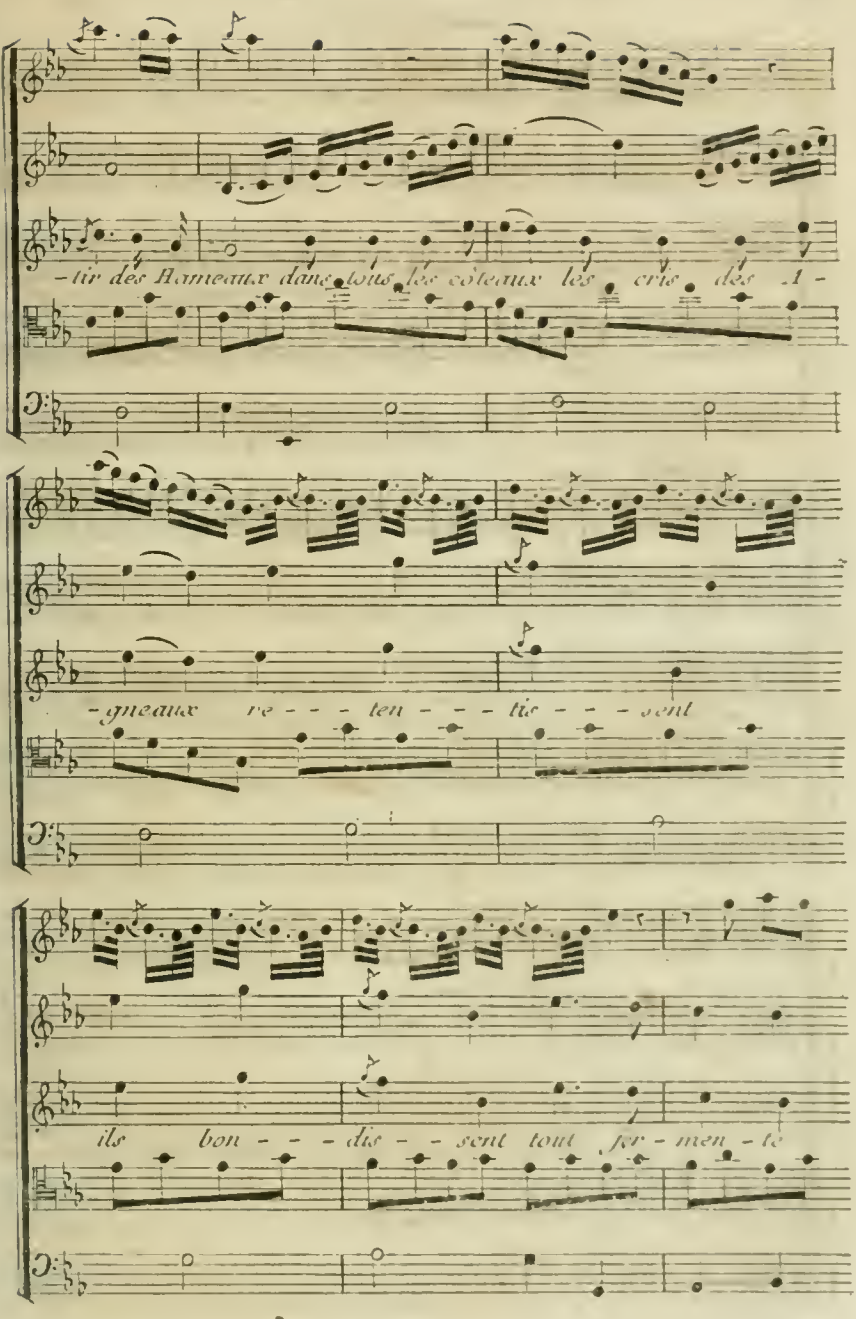
-tir des Hameaux dans tous les côteaux les cris des A -
-gneaux re - - - ten - - - tis - - - sent
ils bon - - - dis - - sent tout fer - men - te

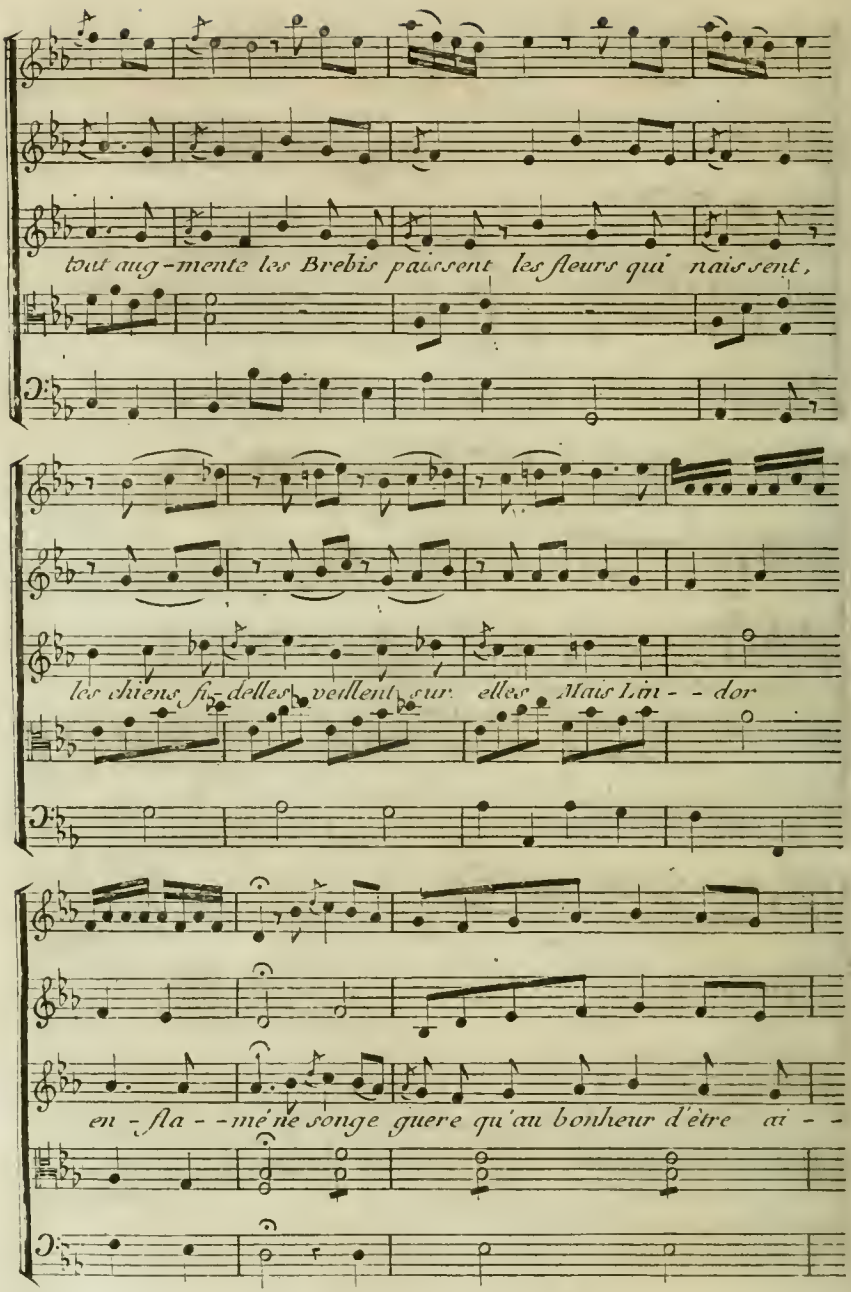
tout aug-mente les Brebis paissent les fleurs qui naissent,
les chiens fi-delles veillent sur elles Mais Lin- - dor
en - fla - - mé ne songe guere qu'au bonheur d'être ai - -

T. II.

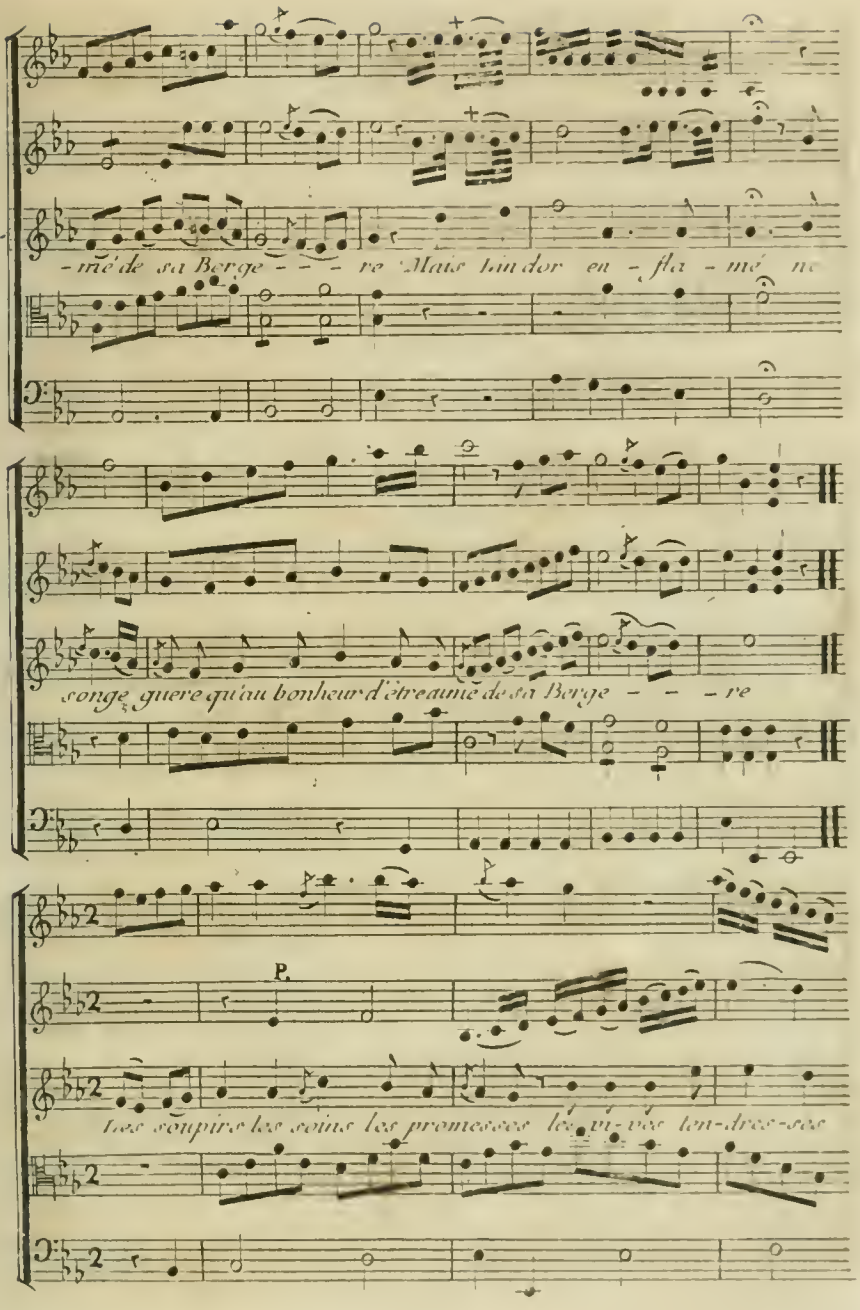
-mé de sa Berge - - - re Mais Lindor en - fla - mé ne
songe guere qu'au bonheur d'être aimé de sa Berge - - - re
P.
tes soupirs tes soins tes promesses tes vi-ves ten-dres-ses

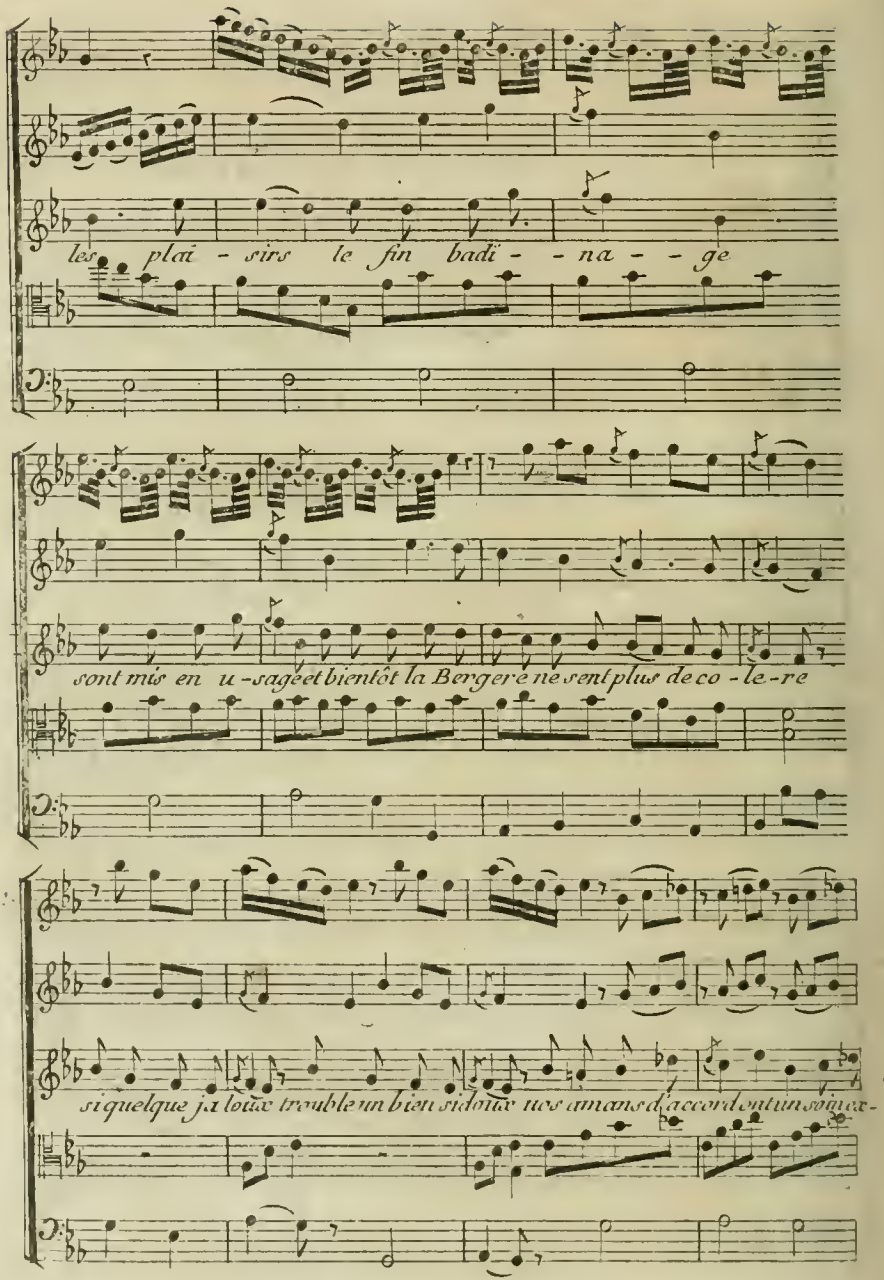
les plai - sirs le fin badi - - na - - ge
sont mis en u-sage et bientôt la Bergere ne sent plus de co-le-re
si quelque jaloux trouble un bien si doux que nos amans d'accord en tuns soi-ex-

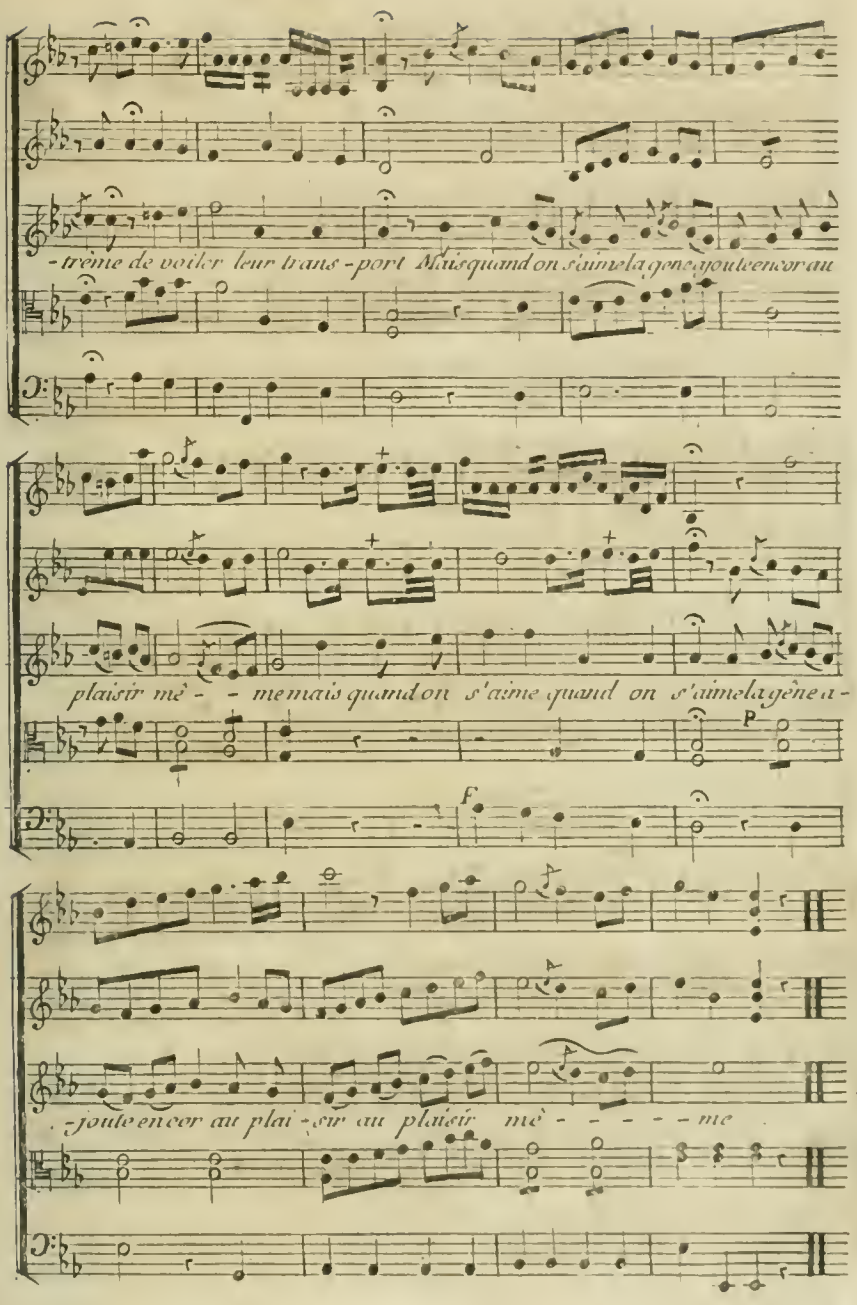
-trême de voiler leur trans-port Mais quand on s'aime la gêne ajoute encor au
plaisir mê- - me mais quand on s'aime quand on s'aime la gêne a-
P
F
-joute encor au plai-sir au plaisir mê- - - - - - me

CHANSON DE M. LE CH.ER DE CHASTELLUX

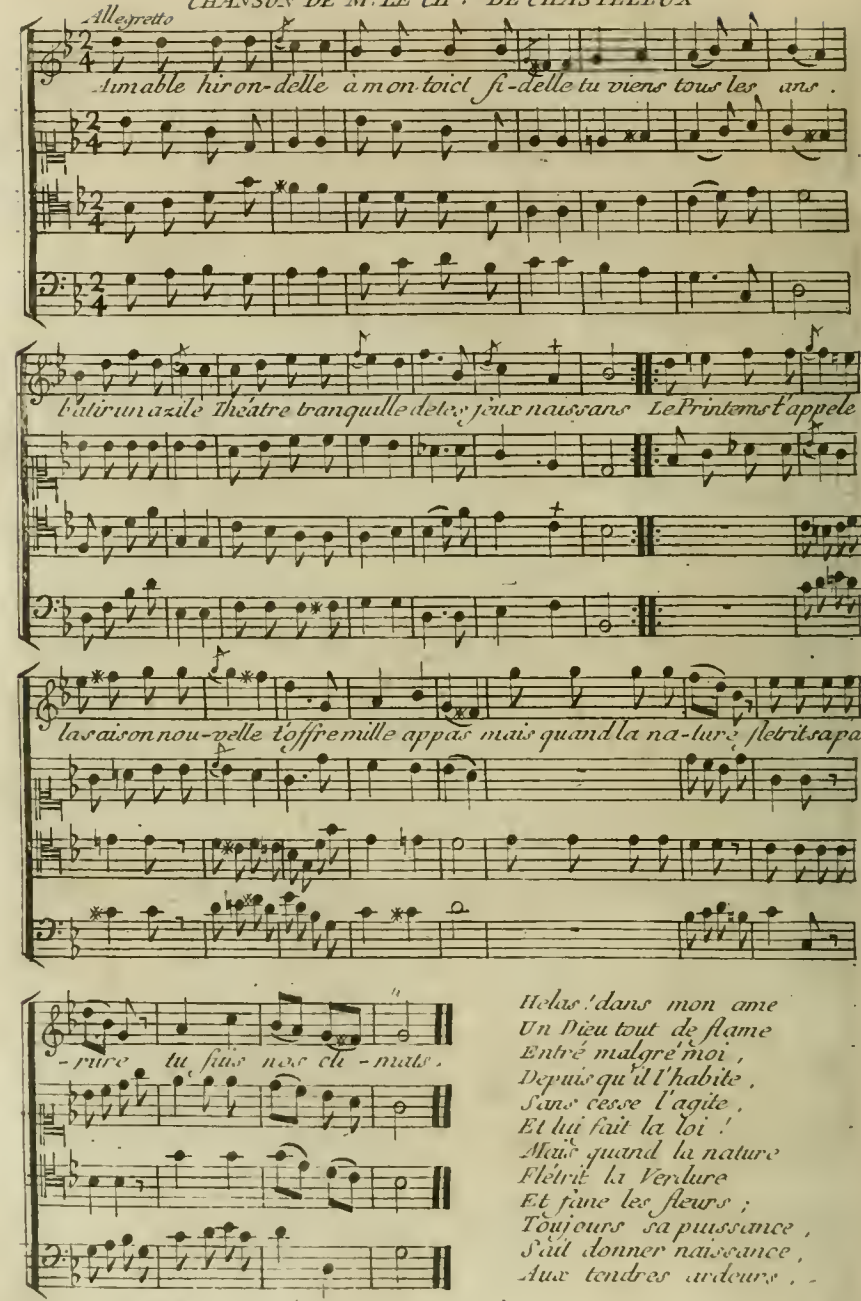

Helas ! dans mon ame
Un Dieu tout de flame
Entré malgré moi ,
Depuis qu'il l'habite ,
Sans cesse l'agite ,
Et lui fait la loi !
Mais quand la nature
Flétrit la Verdure
Et fane les fleurs ;
Toujours sa puissance ,
S'ait donner naissance ,
Aux tendres ardeurs ,

CHANSON DE ROLAND PAR M. LE M. DE P.

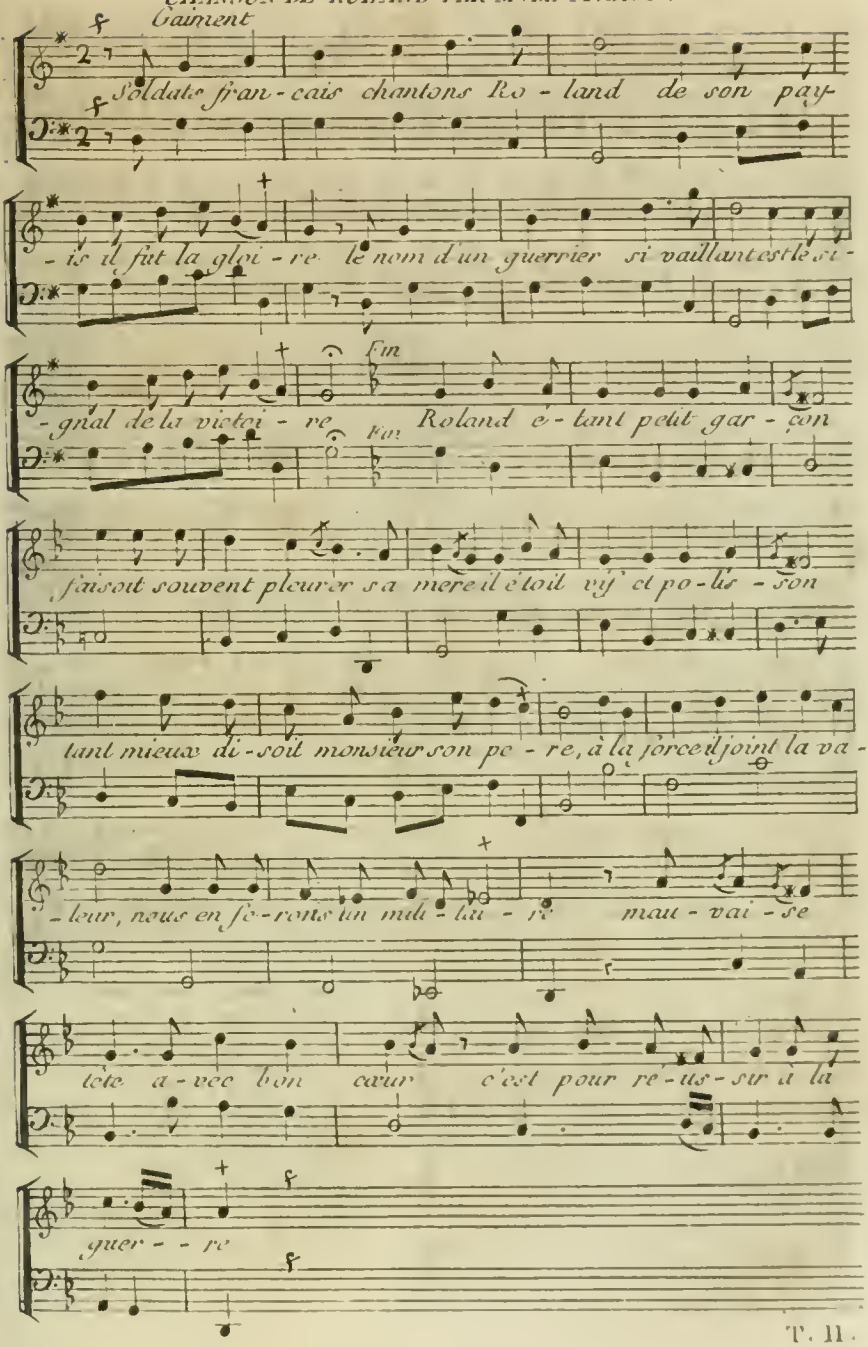

2

Le pere pensoit justement,
Car dès que Roland fut en age,
On vit avec étonnement,
Briller sa force et son courage,
Perçant escadron, bataillons,
Renversant tout dans la mêlée
Il faisoit tourner les talons
Lui tout seul à toute une armée ;
Soldats &c.

3

Dans le combat particulier
Il n'étoit pas moins redoutable,
Qu'on fut geant, qu'on fut sorcier,
Que l'on fut monstre, ou qu'on fut diable;
Rien jamais n'arrêtoit son bras,
Il se battoit toujours sans crainte ;
Et s'il ne donnoit le trépas,
Il portoit quelque rude atteinte ;
Soldats, &c.

4

Quand il falloit donner l'assaut,
Lui même il appliquoit l'échelle ;
Il étoit le premier en haut
Amis prenez-le pour modèle ;
Il passoit la nuit au bivac,
L'esprit gaillard, l'ame contente ;
Où dormant sur un avresac,
Mieux qu'un général sous sa tente:
Soldats &c.

5

Pour l'ennemi qui résistoit,
Réservant toute son audace,
A celui qui se soumettoit,
Il accordoit toujours sa grace :
L'humanité dans son grand cœur,
Renaissoit, après la Victoire,
Et le soir même le Vainqueur
Au Vaincu proposoit à boire :
Soldats. &c.

6

Quand on lui demandoit pourquoi
Les Français etoient en campagne,
Il repondoit de bonne foi ;
C'est par l'ordre de Charlemagne :
Ses Ministres, ses favoris
Ont raisonné sur cette affaire ;
Pour nous, battons ses ennemis,
C'est ce que nous avons à faire :
Soldats &c

7

Roland vivoit en bon Chrétien,
Il entendoit souvent la Messe,
Donnoit aux pauvres de son bien,
Et même il alloit à confesse ;
Mais de son Confesseur Turpin
Il tenoit que c'est Œuvre pie
De battre, et de mener grand train
Les ennemis de sa patrie :
Soldats &c.

8

Roland à table etoit charmant,
Buvoit du vin avec délice ;
Mais il en usoit sobrement
Les jours de garde, et d'exercice ;
Pour le service il observoit
De conserver sa tête entiere
Ne buvant que quand il n'avoit
Ce jour-la rien de mieux à faire :
Soldats &c

9

Il corrigeoit avec rigueur
Tous ceux qui lui cherchoient querelle
Mais il n'etoit point querelleur,
Bon camarade, ami fidele :
L'ennemi seul, dans les combats
Tremblait, voyant briller sa lame,
Et pour le dernier des soldats
Il se seroit mis dans la flamme :
Soldats &c.

10.

Roland aimait le cotillon,
(On ne peut gueres s'en défendre)
Et pour une Reine, dit on,
Il eut le cœur un peu trop tendre :
Elle l'abandonne un beau jour
Et lui fait tourner la Cervelle,
Aux combats, mais non en amour
Que Roland soit notre modele ;
Soldats &c.

11.

Roland fut d'abord officier,
Car il étoit bon Gentil-homme ;
Il eut un Régiment entier
De son Oncle Empereur de Rome ;
Il fut Comte, il fut general,
Mais vivant comme à la chambrée,
Il traitoit de frere, et d'égal
Chaque brave homme de l'armée :
Soldats &c.

COMPLAINTE DE LA PRINCESSE CHIRIN DANS LE ROMAN DE COSROES

Traduit par M. Cardonne, mise en vers par M. le M.i de P...

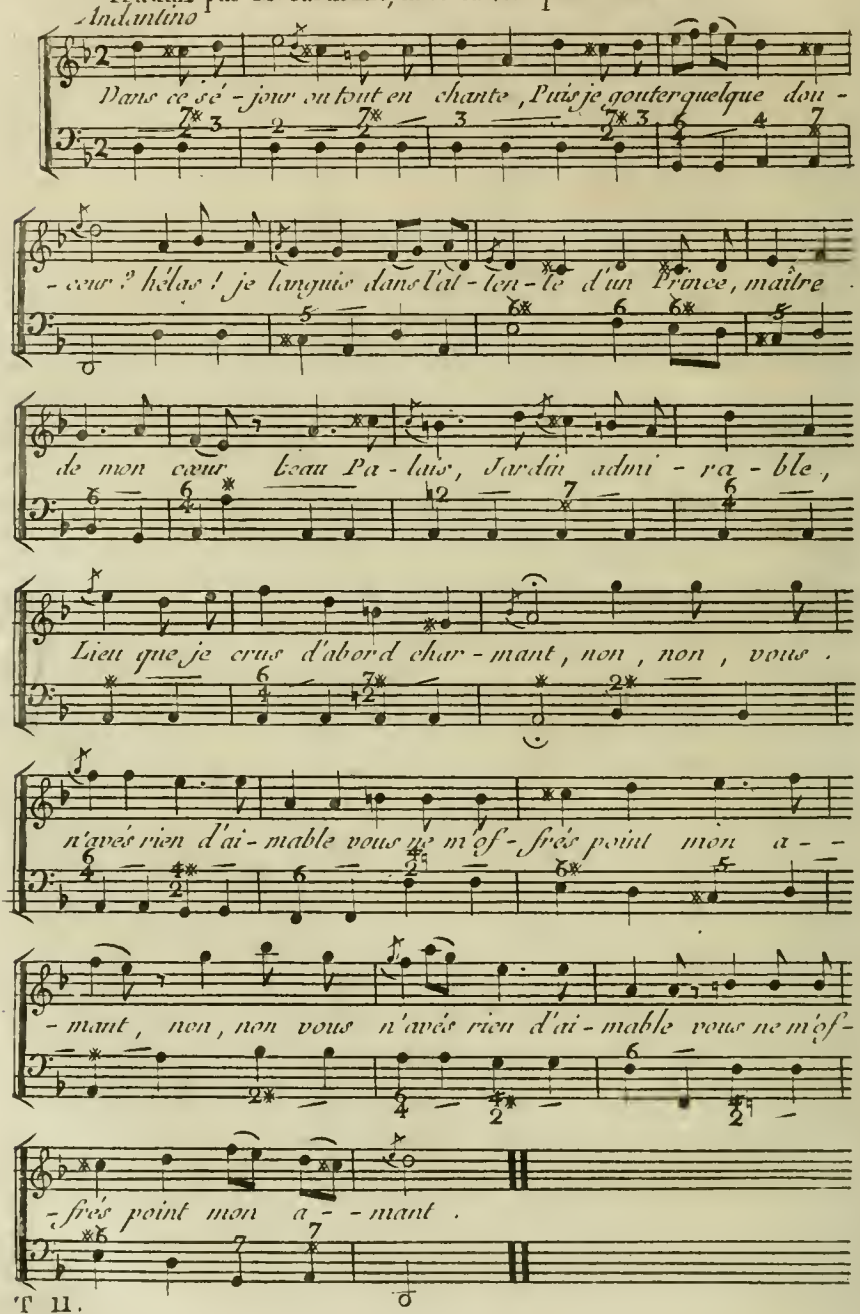

2

Une superbe Architecture
Orne vos vastes batimens ;
Une délicate Sculpture
En enrichit les ornemens ;
Beaux arts, rivaux de la Nature
Vous vous épuisés vainement ;
Je n'admire qu'une peinture,
C'est le portrait de mon amant.

3

Chaque jour, esclaves fidelles,
Vous voulés offrir à mes yeux
Spectacles, ou fêtes nouvelles
Parures, bijoux précieux :
Ah ! de vos soins mon cœur s'offense ;
Ces lieux à mon amant soumis
Autrement que par sa présence,
Pourroient ils donc être embellis ?

4

Loin de l'objet qui nous engage
Les parfums perdent leur odeur ;
Les oiseaux perdent leur ramage ;
Et les fruits perdent leur saveur :
La Nuit on s'agite, on soupire ;
L'astre du jour perd son effet ;
Si le cœur n'a ce qu'il desire,
Aucun des sens n'est satisfait.

COMPLAINTE DE DIANE DANS LA DIANE DE MONTE MAJOR, MISE EN VERS PAR M. LE M. DE P. . . .

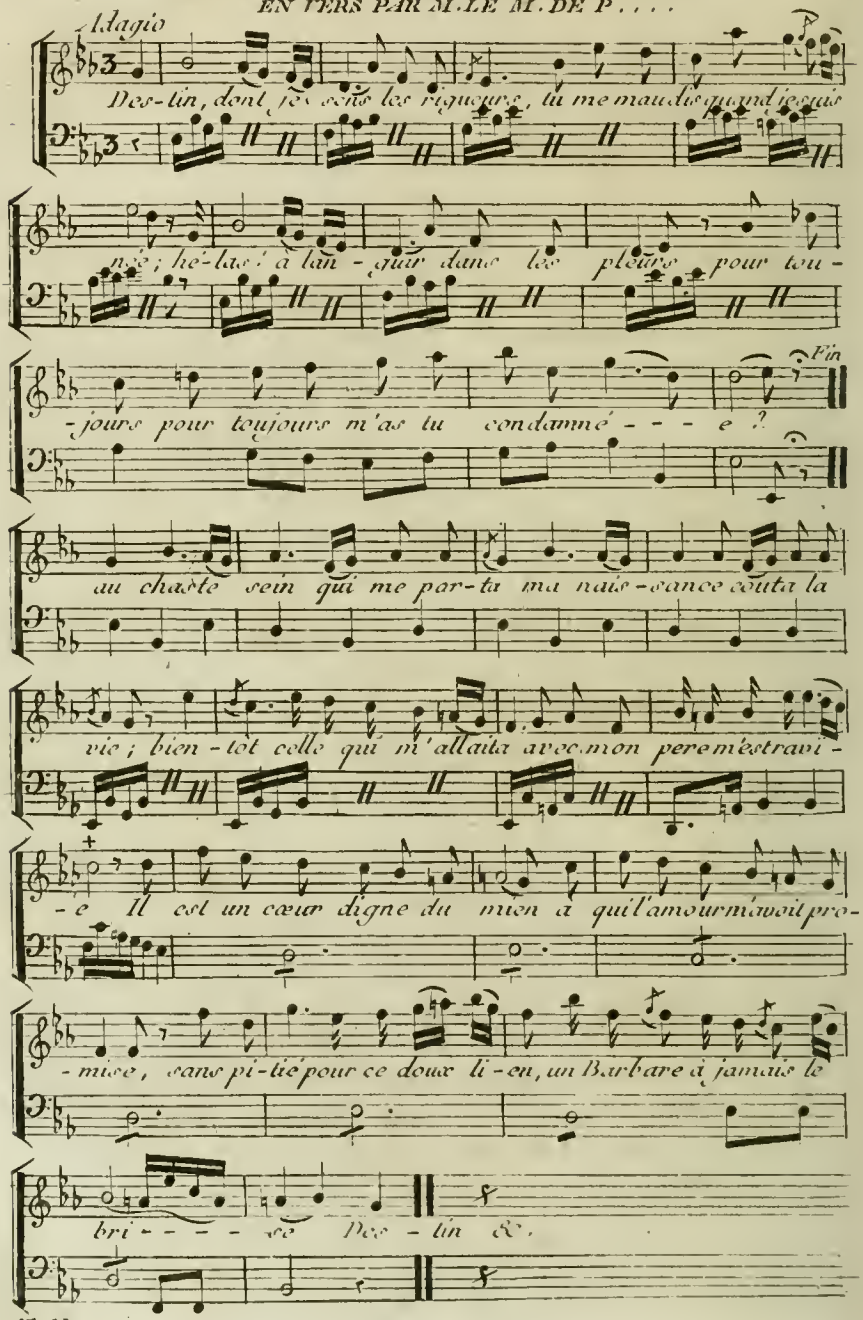

2

Ces lieux jadis etoient charmans ,
Des fleurs égayaient la verdure ;
L'air étoit pur , les Cieux rians :
Tout s'animoit dans la Nature ;
A Diane , à son tendre amant ,
On eut dit que tout vouloit plaire . . . .
O vains regrets ! penser cuisant !
Il est passé, ce tems prospère .
Destin , &c

L'horreur qui règne dans mon cœur
Autour de moi me semble peinte ,
Du Printems la verte fraîcheur
Avec mon bonheur est éteinte ,
D'épais brouillards voilent les Cieux ;
Tout est sombre comme ma flame :
La Nature est morte à mes yeux ,
Et l'espérance dans mon ame .
Destin , &c.

Mais quel délire m'égaroit !
Ah ! rien n'a changé que moi - même !
Avec l'amour tout me vivoit ;
Je perds tout dans celui que j'aime ,
Vers moi la mort vient à pas lents .
Ma tombe à chaque instant se creuse
Plus d'Amours ! . . . . . ah ! plus de Printems !
Rien ne charme une malheureuse .
Destin , &c.

ROMANCE TIRÉE DE L'HISTOIRE DES GUERRES DE GRENADE

MISE EN VERS PAR M. LE M.is DE P....

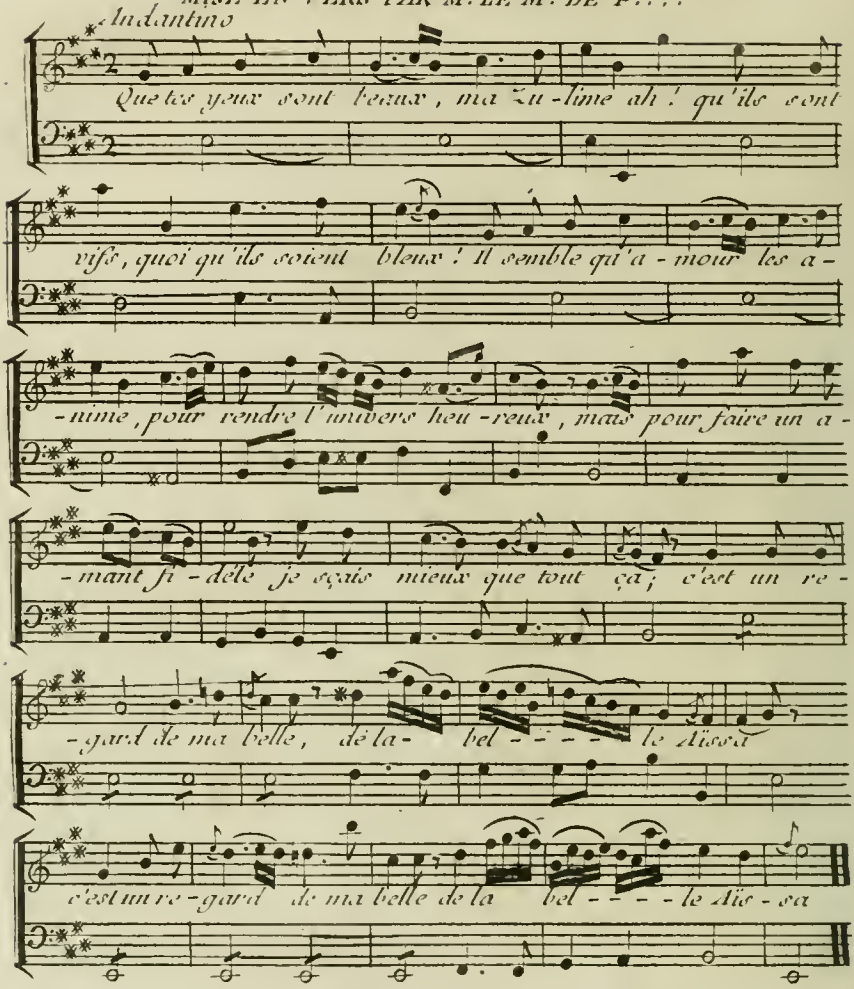

Admirons dans Almanzorine
L'éclat brillant du plus beau tein ;
Nez fait au tour, bouche pourprine,
Peau plus douce que le satin,
Mais celle à qui je rends hommage
A bien mieux que tout ça ;
Tout doit céder l'avantage
A la belle Aïssa.

Zaïde, ta voix est charmante ;
Tu touches de vingt instrumens ;
Que ta danse est vive et brillante !
Que tu possédes d'agrémens !
Mais de ma belle, une parole
Vaut bien mieux que tout ça ;
L'art des Talens est frivole
Pour la belle Alïssa

Fatime, de ta chevelure
La Nuance est d'un blond parfait ;
Et le bon goût de ta parure,
Sait même en augmenter l'effet ;
Mais je jure que je préfère
Dans mon cœur à tout ça,
Un seul cheveu de ma chère
De ma chère Alïssa.

Galime est jeune, elle est belle,
Elle sait l'art de tout charmer ;
J'ai long-tems soupiré pour elle,
Un autre objet vient m'enflammer.
Beauté naïve et cœur sincère,
Valent mieux que tout çà,
Désormais je ne veux plaire
Qu'à ma chère Alïssa.

LAY DE MORT DE TRISTAN DE LEONNOIS

PAR M. LE M. DE P. . .

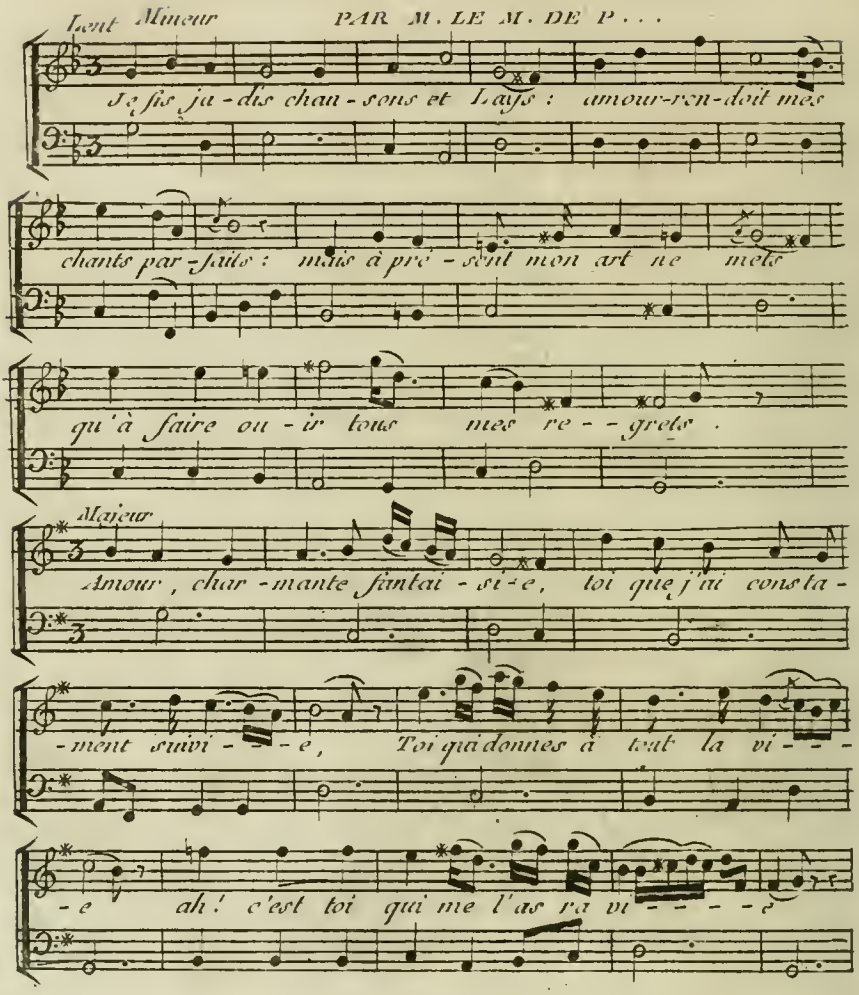

Mineur

D'Amour ainsi m'est advenu
Comme à celui qui a tenu ,
En son sein le serpent tout nu ,
Et puis en est à mort venu .

Majeur

En ma dernière heure te prie
Yseult, ô ma douce ennemie,
Toi qui jadis me fus amie,
Après ma mort, las, ne m'oublie.

Mineur.

Lors qu'en terre serai gisant
Sur ma tombe on ira Lisant :
„ Oncques personne n'aima tant
„ Comme Tristan ; Si meurt pourtant „

Majeur

Fleur de Noble Chevalerie,
Lancelot, dont la courtoisie
Et tant de valeur est unie,
Satisfais ma dernière envie.

Mineur.

Je te légue Lance et harnois,
Mais en Combats comme en Tournois,
Noble ami, dans tous les exploits,
D'Yseult fais respecter les Lois.

Majeur.

Toi, Dieu puissant que je réclame
Sauve moi de toute autre flamme
Que celle dont (A) j'ardo pour ma Dame
Donne salvement à mon ame.

(A), je brule

CHANSON DU DUC DE BRABANT MISE EN FRANCOIS PAR M. LE Mis DE P.

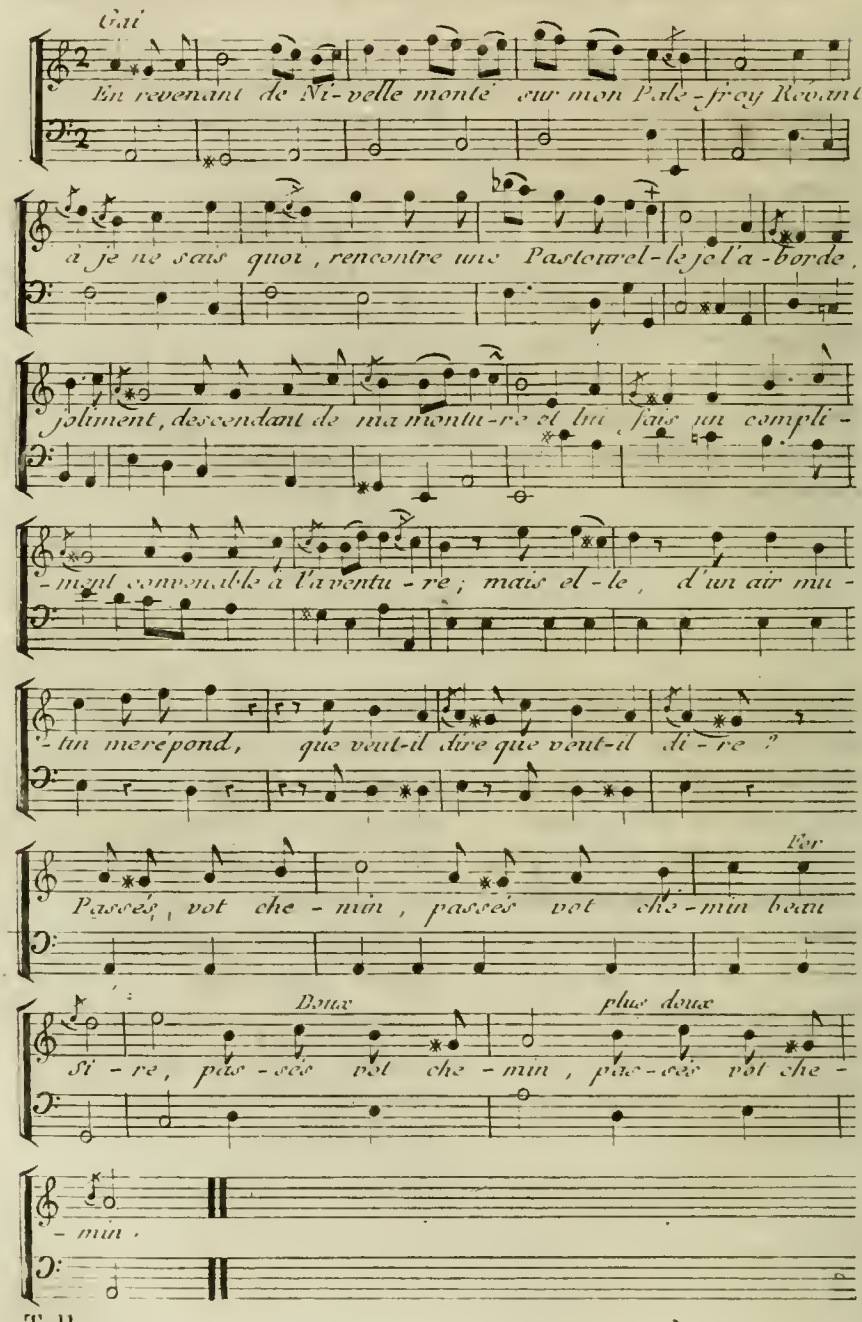

2

Je suis la fille au grand Jacques
Accordée à Mathurin,
J'nous sommes promis ce matin
D'nous marier après Pâques
Quand je pense à cet instant,
Déjà je n'me sens pas d'aise,
J'nous aimons en attendant
Il n'ia plus que lui que j'baise ;
Ainsi tenez pour certain
Que pour vous n'ia rien à faire,
Passez vot chemin, beau Sire,
Passez vot chemin.

3

Que je suis charmé d'apprendre
Un arrangement si beau ;
Mais avez-vous un trousseau ?
Non je ne sais où le prendre.
Eh bien ! j'en ferai les frais,
Corset rouge avec ses manches,
Ceinture, et ses affiquets,
Bandelets, et Coiffes blanches,
Chemisettes de fin lin.
Et si donc, vous voulez rire,
Passez vot chemin, beau Sire,
Passez vot chemin.

4

Lors ouvrant mon aumonière,
Et tirant maint beau denier,
J'en emplis son tablier ;
Et je dis à la Bergère,
Voici pour l'habillement,
Pour la chaussure propette,
Pour un riche ajustement,
Et même pour la Couchette ;
Vraiement n'êtes pas vilain
Et je n'ai plus rien à dire,
Sortons du chemin, beau Sire,
Sortons du chemin.

5

Nous étions sous le feuillage
Tous les deux fort bien d'accord ;
Quand du bon Mathurin fort
Pour regagner le Village ;
Ah ! parni, que fais tu là,
Dit-il à son accordée ? . . . .
Le bon Seigneur que voilà,
Répond la fille rusée,
A mon trousseau met la main,
De ces frais tu seras quitte,
Passe ton chemin bien vite,
Passe ton chemin.

CHANSON ATTRIBUÉE A BLONDEL EN 1192

et imitée par M. le Mis de P.

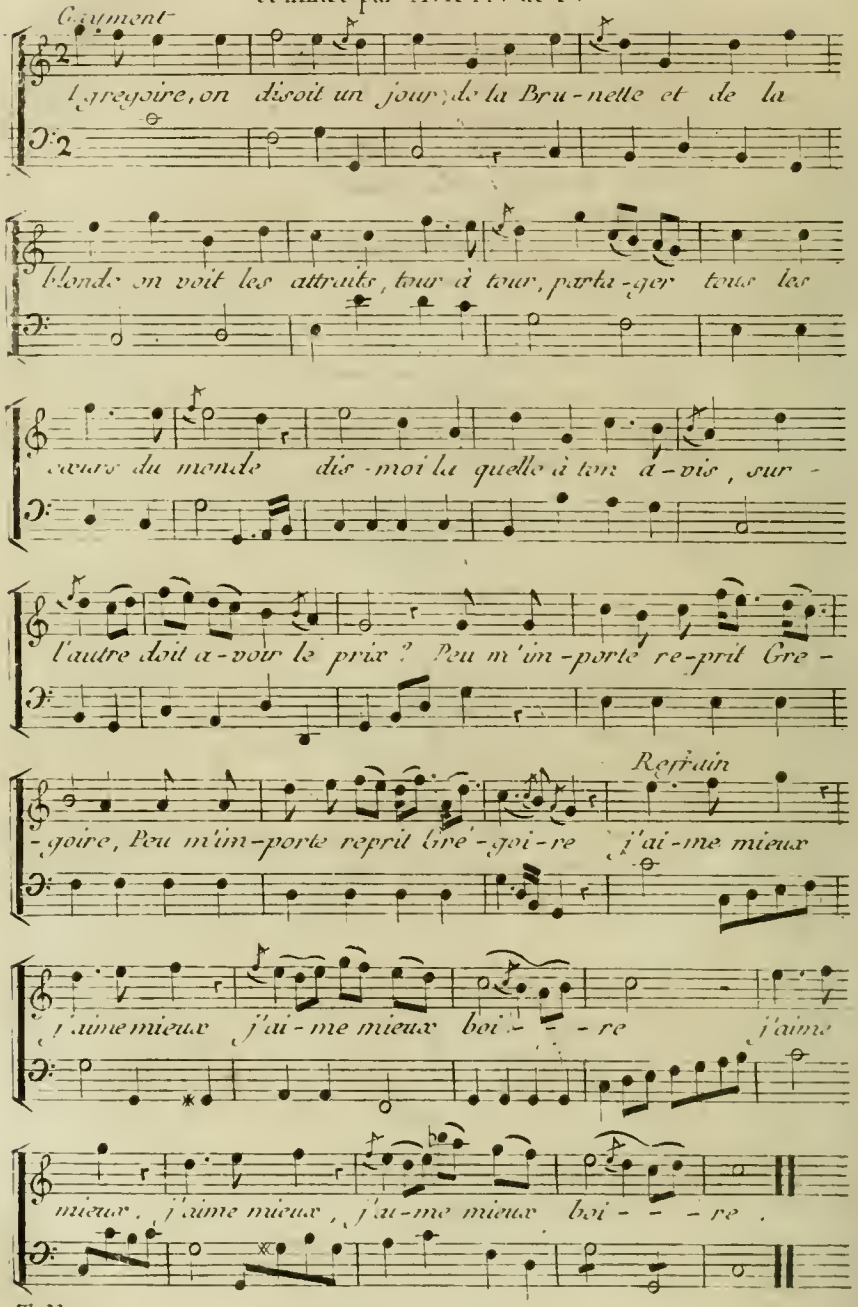

2

Le Sarrasin et le Croisé
Se font une guerre cruelle ;
Entre eux l'Univers divisé,
A pris parti dans leur querelle :
Ami dis moi lequel des deux
Doit être le victorieux ?
Peu m'importe, reprit Grégoire
J'aime mieux boire.

3

L'un soutient qu'il faut en amours
Etre constant, discret, et sage ;
L'autre, qu'il n'est point d'heureux jours,
Si l'on n'est pressant et volage.
Ami, dis moi, pour mieux jouir,
De ces moyens le quel choisir ?
Peu m'importe, reprit grégoire,
J'aime mieux boire.

4

Nos Demoiselles autrefois,
Laissoient, plaire leur chevelure,
Aujourd'hui de plus de vingt doigts
On voit s'élever leur Coëffure.
Leurs appas en sont ils accrus,
Ou la plume est elle un abus ?
Peu m'importe, reprit Grégoire,
J'aime mieux boire.

5

Mode, que ton pouvoir est grand !
Tout se soumet à ton empire,
Les vers, l'éloquence, le chant,
L'art de faire pleurer et rire.
La Philosophie, à tes loix
Soumet même ses justes droits
Que m'importe, reprit Grégoire,
J'aime mieux boire

CHANSON DU MENESTREL COLIN MUSET VERS 1240 Elle a été remise en françois par M. le Mis de P.

Andantino

Refrain

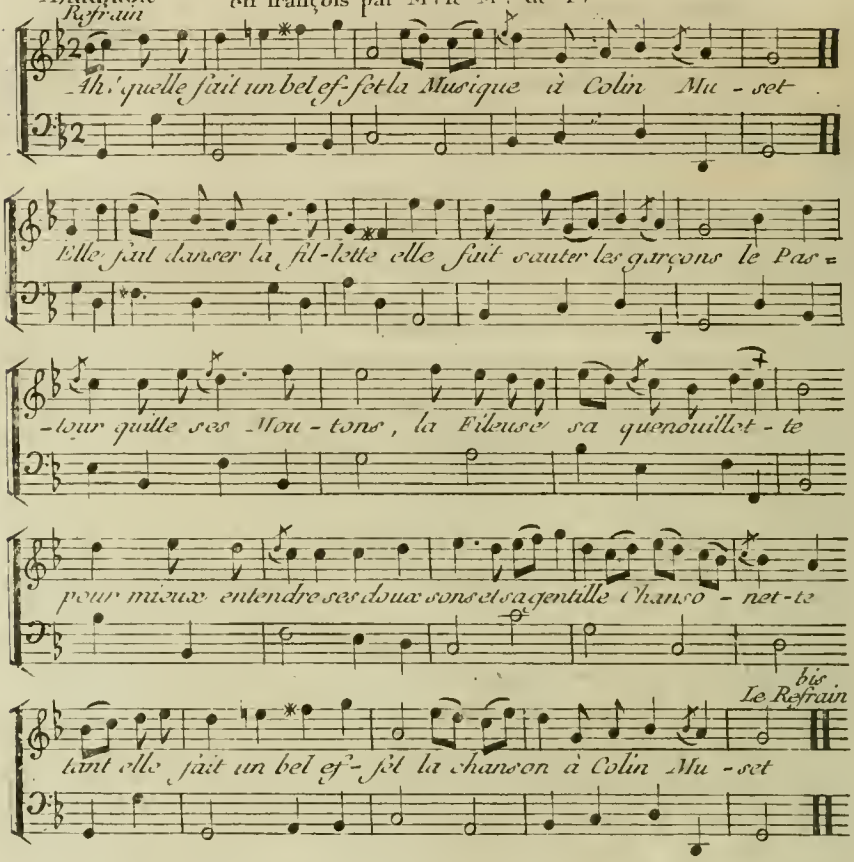

Des qu'en un Château d'importance
Apparoit le bon Menestrel,
Aussitôt le Maître d'hotel
S'apprête à doubler la bombance;
Le Seigneur met son beau Mantel,
La Dame sa belle attornance; A)
Par tout il fait un grand effet
Le Menestrel Colin Muset. } bis

A) *Parure*

Le Baron veut que l'on lui chante
Les exploits du brave Roland ;
La Baronne du beau Tristan
Veut ouir L'histoire touchante.
Tout le monde sera content ;
Dit Musset ; mais qu'on me contente,
Saurés jusqu'au dernier rollet
Les chansons à Colin Musset. } *bis*

Pendant un mois on le régale ;
Tous les jours un nouveau présent ;
Peut on payer trop son talent :
Est il un Jongleur qui l'égale ?
Il chante maint air différent,
Et maint instrument il étale.
Qu'elle à de ton, qu'elle a d'effet,
La Musique à Colin Musset ! } *bis*

Il chante avec Flûte ou Trompette,
Guitarre, Harpe, Flageolet,
Grande Corne, petit Cornet
Tambourin, Violon, Clochette ;
Il fait la Basse et le Fausset,
Il inventa Vielle et Musette ;
Pour la Manivelle ou l'Archet,
Nul n'égale Colin Musset. } *bis*

Quand Musset a fait bonne ronde,
Et reçu Vipes à foison,
Il retourne dans sa Maison,
Et rend satisfait tout son monde :
Ingelo, Perrete, Alison,
Pour bien baiser, tout le seconde :
Et vive le talent parfait
Du Menestrel Colin Musset. } *bis*

RONDE A DANSER IMITÉE DE COLIN MUSET PAR M. LE M.IS DE P...

C'eſt la plus ancienne Chanſon à danſer que l'on connoiſſe.

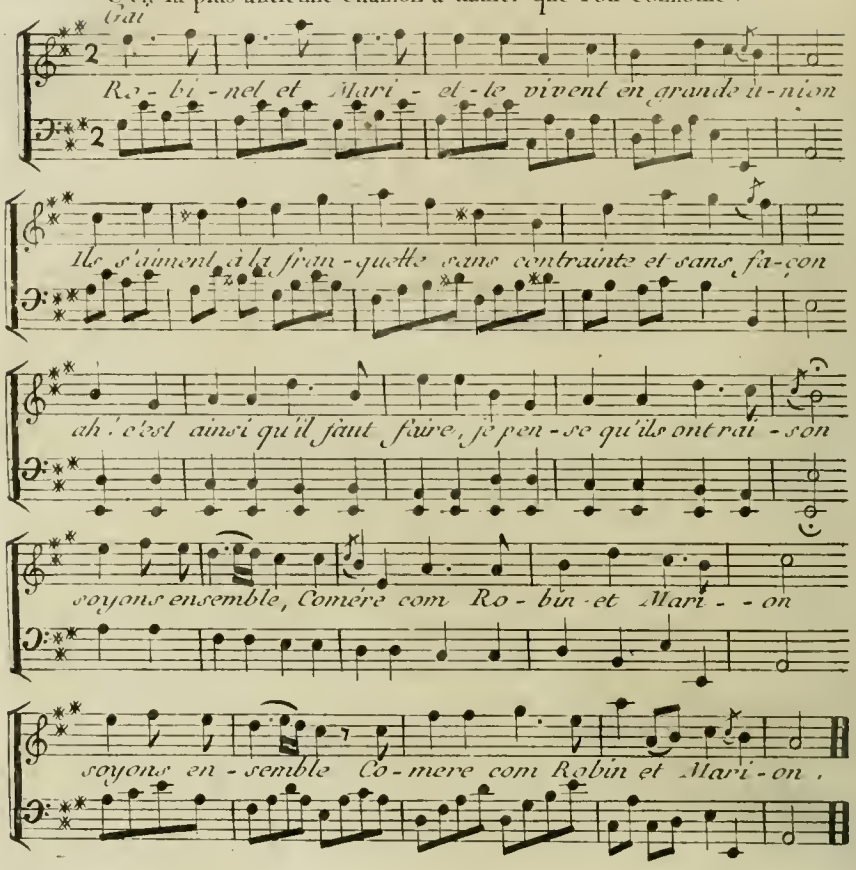

2

Quand ils firent connaissance
Ce fut au pied de l'Ormeau ;
Pour la mener à la danse
Robin ôta son chapeau :
N'en fallut pas davantage
La fille aima le garçon :
On diroit qu'c'est un ménage
Que Robin et Marion.

3

A Voir avec quel courage
Tout les deux ils s'embrassent,
On croit dans tout le Village
Que Mari et femme ils sont;
Et cependant le (A) Prouvère,
Le Bailli, le Tabellion,
Ne sont pour rien dans l'affaire
De Robin et Marion.

4

Bien avant dans la Nuitée,
Ensemble ils vont au bois,
La bonne Tante Macée
Les y trouvit une fois.
Elle gronda la fillette
Qui repond à sa leçon:
On dort bien dans sa Couchette,
On est mieux sur le gazon.

5

Garçon est fait pour fillette,
Et fillette pour garçon;
Sur tout quand l'une est bienfaite,
Et l'autre a bonne façon.
La Nature, ce me semble
Nous dit: enfans, c'est raison
Que vous vivies tous ensemble
Com Robin et Marion.

(A) Le Curé.

ROMANCE CHANTEE PAR LA BELLE YSEULT DANS LE ROMAN DE TRISTAN DE LEONNOIS PAR M.LE M.IS DE P. . .

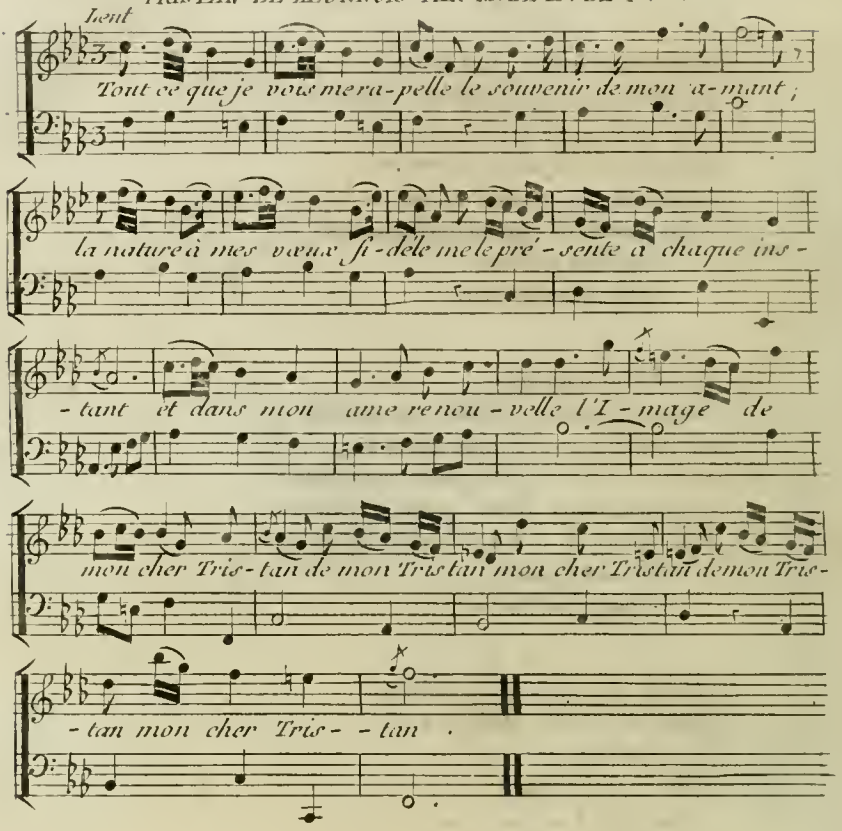

2.

Près de moi c'est un chien fidele,
Un mouton soumis, caressant ;
Quand l'honneur au Combat l'appelle,
C'est un fier Lion rugissant.
Quel chevalier, ou quelle Belle
Pourroit résister à Tristan,
Mon beau Tristan,
Mon cher Tristan. } bis

3.

Tantôt c'est un Oiseau timide,
Dans mes filets doux Prisonnier ;
Soudain c'est un Aigle intrépide
Qui vole arracher un laurier.
Que la gloire ou l'amour le guide,
Tu triomphes toujours, Tristan ;
Mon cher Tristan,
Mon beau Tristan. } bis

4

Comme le Printems fait éclore
Les Fleurs qui tapissent nos champs,
Dans mon ame timide encore,
Il fit naître des feux charmans.
Du bonheur j'entrevis l'Aurore,
Aux premiers regards de Tristan,
De mon Tristan } bis
Mon cher Tristan }

5

De l'été, la chaleur
Pour les combats peint son ardeur;
Un seul regard de son amante,
Est un doux Zéphir pour son cœur;
Que ton amour sans cesse augmente!
Sois heureux, Guerrier comme Amant,
Brave Tristan } bis
Mon cher Tristan. }

6

Tous les ans la fertile Automne
Offre des fruits délicieux,
Les plaisirs que l'amour nous donne,
Nous sont encor plus précieux:
Myrthe et Laurier sont la Couronne,
Et ta gloire est mon ornement,
Mon cher Tristan } bis
Mon beau Tristan. }

7

L'hyver nous peint l'indifférence;
Pour nos cœurs il n'existe pas:
Les seules peines de l'absence
Sont nos plaisirs et nos frimats,
Viens les fondre par ta présence
Et par l'ardeur du sentiment,
Mon beau Tristan, } bis
Mon cher Tristan. }

COMPLAINTE D'AMADIS SUR LA ROCHE PAUVRE

PAR M. LE M. DE TRES. * * *

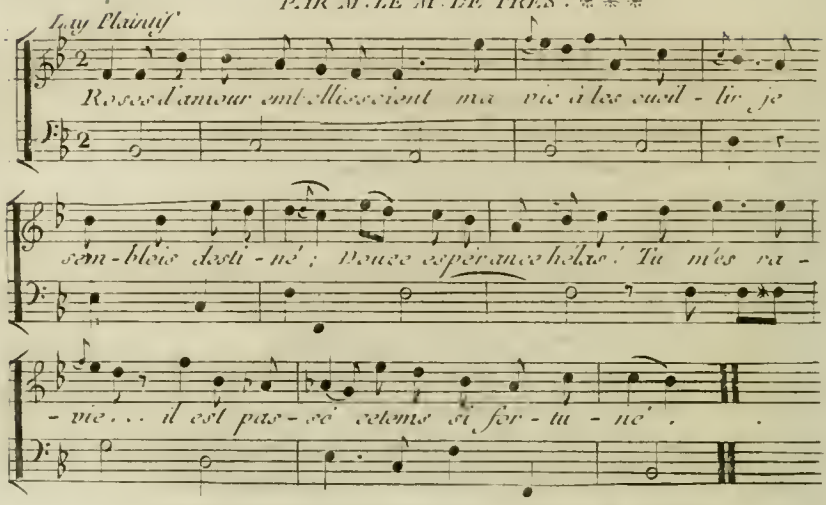

Il est passé . . . Dieux ! quelle Calomnie
Apu noircir le plus loyal amant ?
Aurois-je pu manquer à mon serment ?
Roses d'amour embellissoient ma vie .

Ton tendre cœur tu me l'avois donné !
Ta foi . . . ta foi . . . tu me l'avois jurée .
Toutes ces fleurs que répand Cytherée ,
A les Cueillir je semblois destiné .

Mais ton courroux , ta noire jalousie ,
Brisent un cœur qui n'adore que toi ,
Puisque tu crois qu'il t'a manqué de foi ,
Douce esperance . . . hélas ! . . . tu m'es ravie .

Sur cette roche , errant , abandonné
Cherchant la mort , la desirant sans cesse ,
Baigné de pleurs , je dis . . . j'eus sa tendresse !
Il est passé ce tems si fortuné !

Roses d'amour embellissoient ma vie
A les cueillir je semblois destiné ;
Douce esperance !... hélas ! tu m'es ravie ...
Il est passé ce tems si fortuné !...

Rapelle-toi les jeux de notre enfance !
Mon cœur ému, pour la première fois,
Ne palpitoit qu'aux accens de la voix,
Et ne craignoit que ton indifférence.

A peine alors le connus-je ce cœur,
Que je sentis qu'amour étoit son maître ;
Je n'ai cherché ceux qui m'ont donné l'être
Que pour en faire hommage à mon Vainqueur.

Oublieras-tu qu'en ton doux Vasselage
Ton seul desir fut ma suprême Loi,
D'un Los nouveau, refuse-tu l'hommage ?
L'arc redoutable a couronné ma foi.

Ah ! souvien-toi, qu'en une douce yvresse,
Quand je lisois mon bonheur dans tes yeux,
A tes genoux je répétois sans cesse,
Qui l'aime bien... doit l'en aimer bien mieux !

Roses d'amour embellissoient ma vie
A les Cueillir je semblois destiné
Douce espérance !... hélas ! tu m'ès ravie....
Il est passé ce tems si fortuné !

Mourons, mourons, puis qu'il ne peut renaître
Dieux ! qui m'arrête ?... ô transports superflus !
Amour medit... tu ne la verrois plus ;
Souffre pour elle... obéis à ton Maître.

CHANSON TIRÉE DE LA DIANE DE MONTE' MAJOR MISE EN VERS PAR M. LE M. DE P....

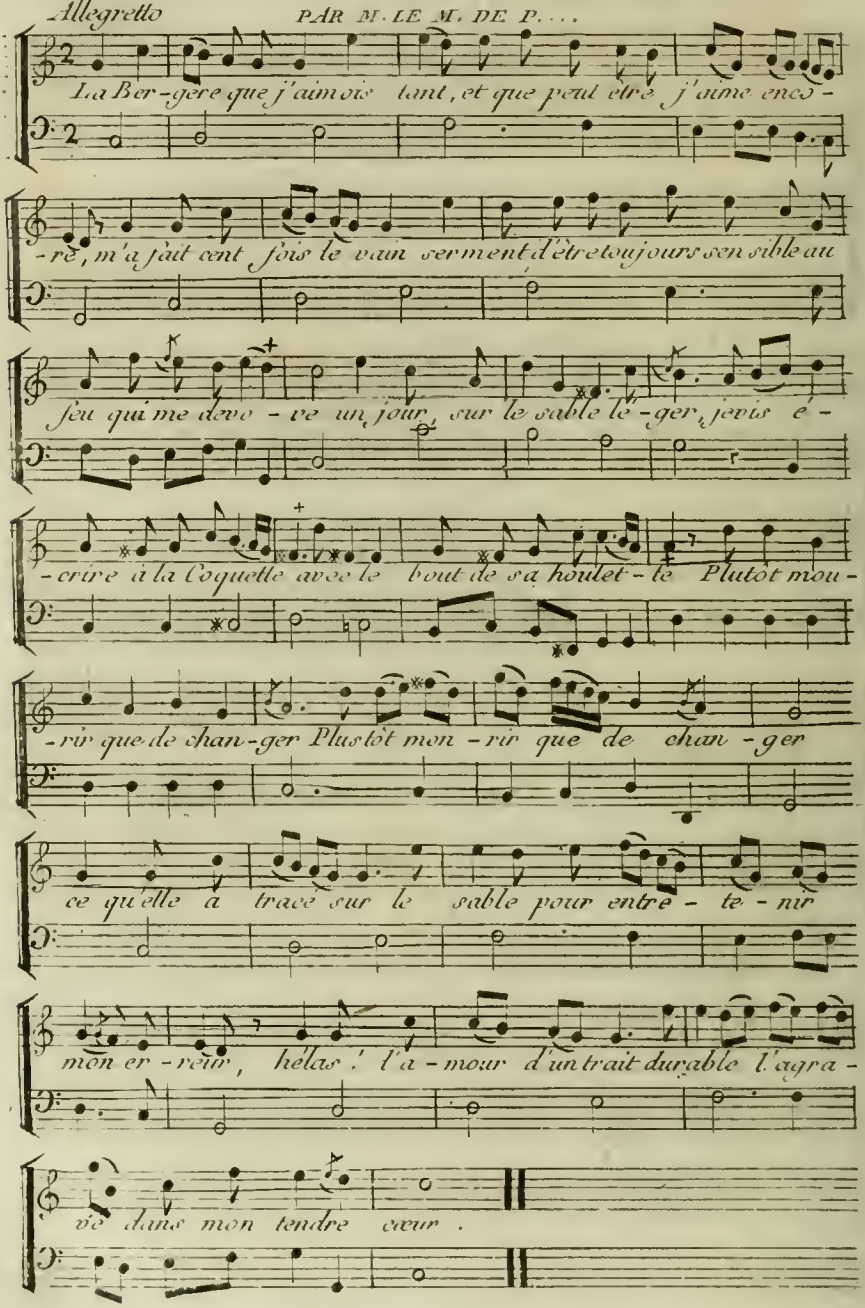

CHANSONS DES FEMMES DE L'ISLE DE PROCIDA PRES NAPLES.

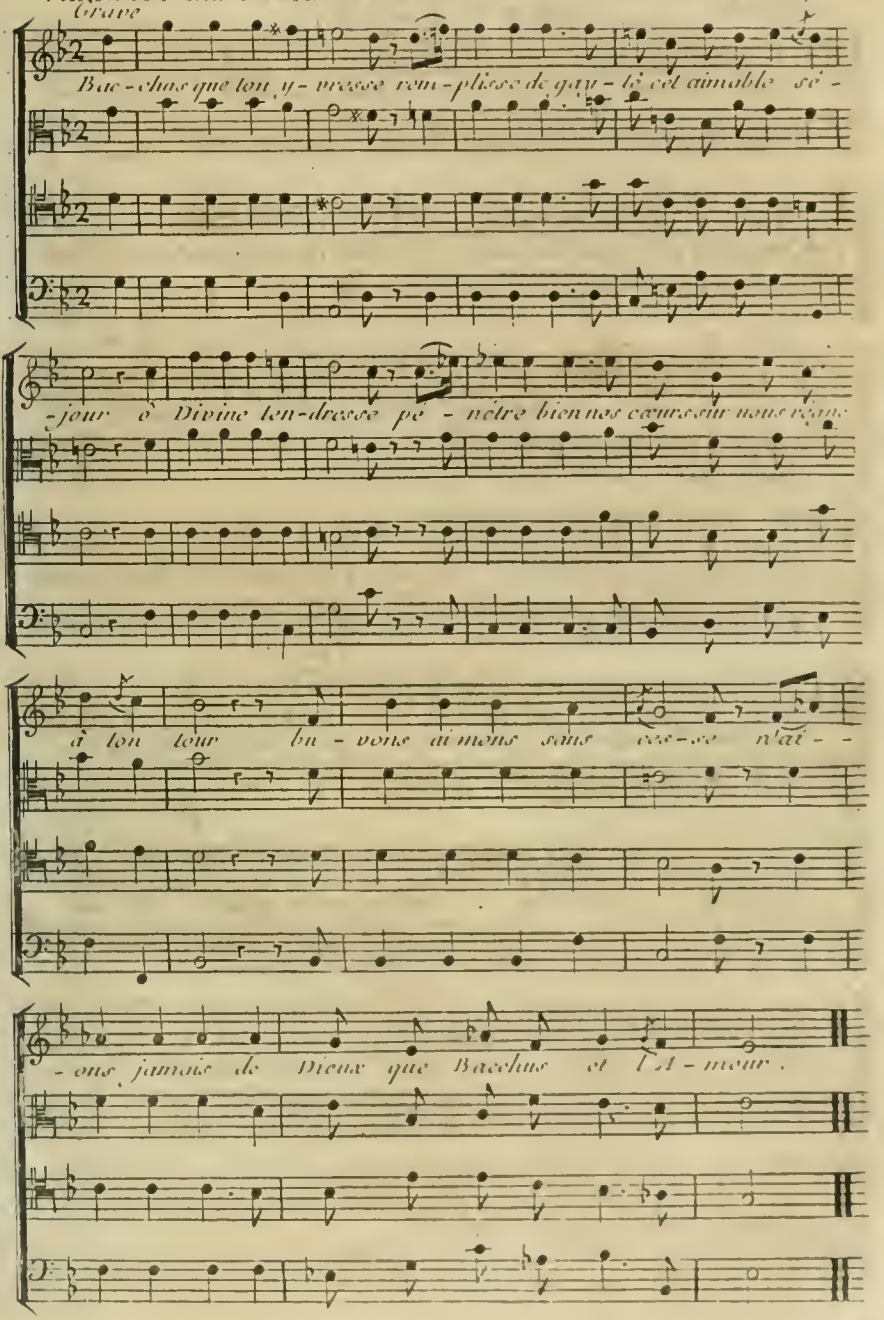

CHANSON TIRÉE DE L'ORCHESOGRAPHIE EN 1588.

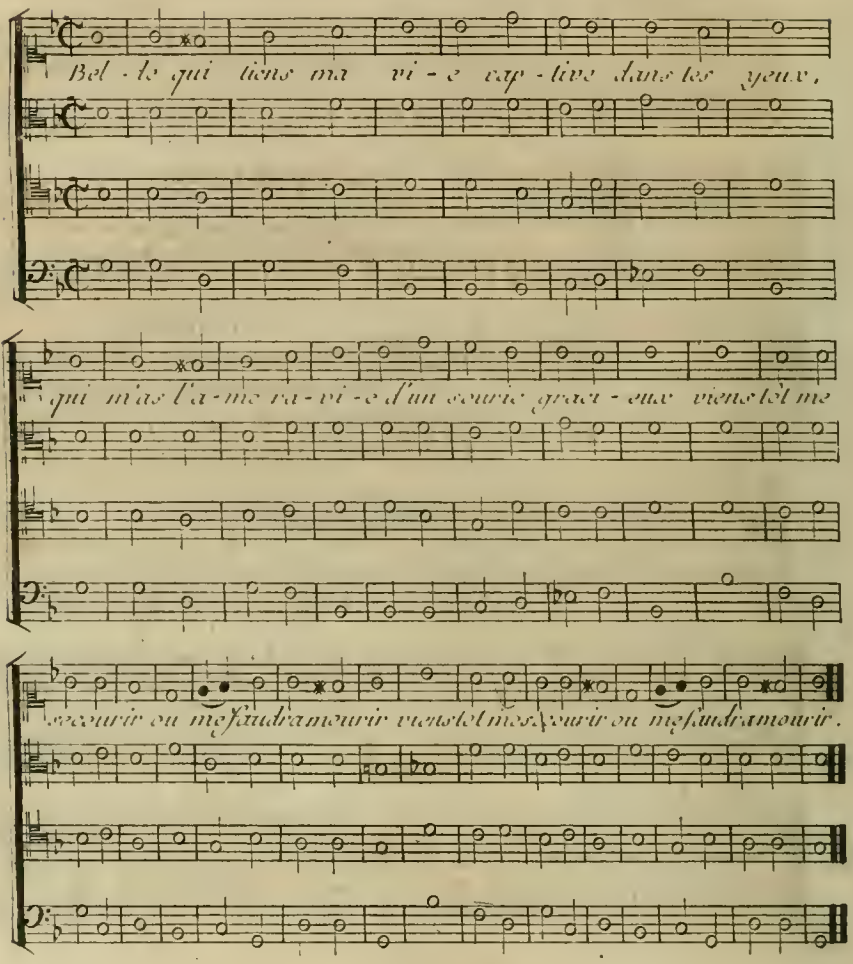

2e

Mon ame souloit être
Libre de passions
Mais amour s'est fait maître
De mes affections
Et a mis sous sa loy
Et mon cœur et ma foy.

3e

Plutôt on verra l'onde
Contre mont reculer
Et plutôt l'œil du monde
Cessera de bruler
Que l'amour qui m'époint
Décroisse d'un seul point.

CHANSON GASCONNE

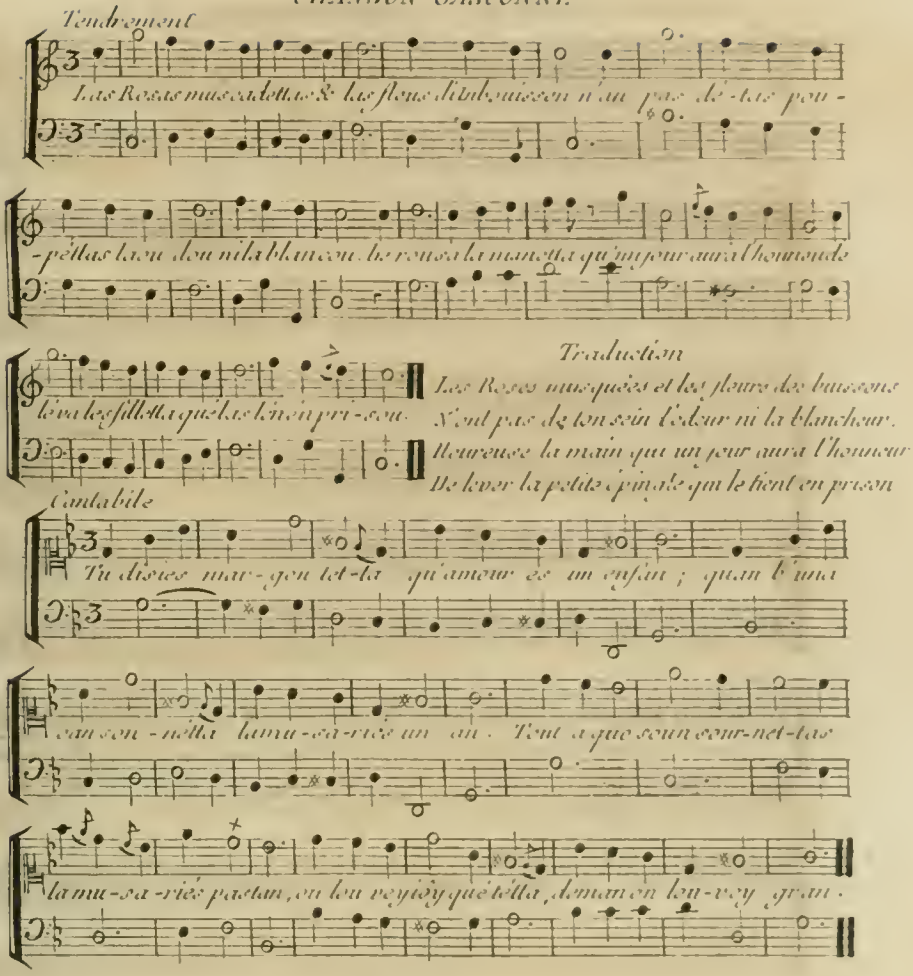

Traduction

Tu disoit, Marguerite,
Qu'Amour est un enfant,
Qu'avec une chansonnette
Tu l'amuserois un an.
Tout celà n'est que cornettes
Tu ne l'amuserois pas tant,
On le voit aujourd'hui qui tette,
Demain on le voit grand

CHANSON GASCONNE

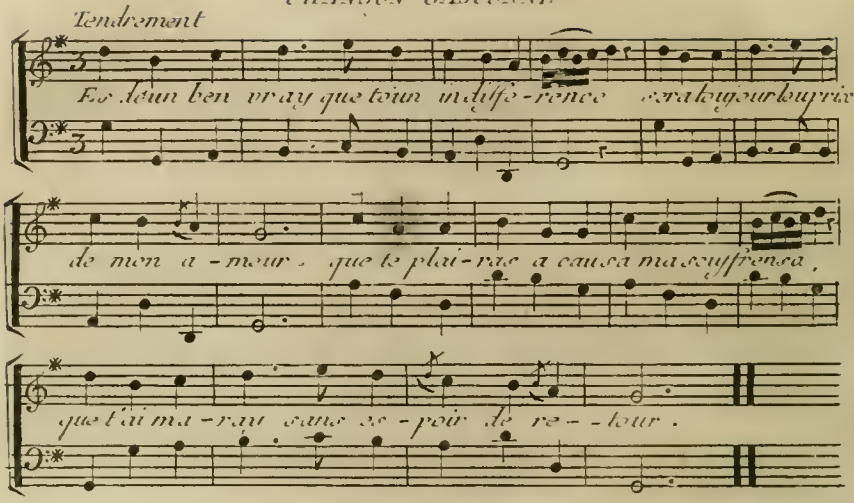

„ Est il bien vrai que ton indifférence
„ Sera toujours le prix de mon amour ;
„ Que tu te plais à causer ma souffrance,
„ Et que je t'aimerai sans espoir de retour.

Din lou transport d'un amoureux délire
Quan eus moun se te presse en be doucou
Se riei counten de te veire sourrire
Mes sies toujour pus frecha qu'un glaçon

„ Dans le transport d'un amoureux délire
„ Quand sur mon sein je te presse en douceur
„ Je serois content de te voir sourire,
„ Mais tu es toujours plus froide qu'un glaçon.

Qu'aou maurie dis qu'un excès de tendressa
Serie payat d'un excès de rigou !
Et qu'insensibla autourmen que mepressa
Ta mucaries a nourri ma doulou

„ Qui m'auroit dit qu'un excès de tendresse
„ Seroit payé d'un excès de rigueur !
„ Et qu'insensible au tourment qui me presse
„ Tu t'amuserois à nourrir ma douleur.

Ta crudeutat fay que passé ma vida,
A deplourá la rigeu de mon sort.
Perque l'amour te fasio tant poulida.
S'un jour devies me refusa toun cor.

„ *Ta cruauté fait que je passe ma vie*
„ *A déplorer la rigueur de mon sort*
„ *Pourquoi l'amour te faisoit elle si jolie.*
„ *Si un jour tu devois me refuser ton cœur*

Lou jouine dieu que te deou soun oumatge
En te fourman au men devie soungea,
Qu'un jour vendrie que soun pus bel ouvrage
Dessous saley voudrié pas se rengea

„ *Le jeune Dieu qui te doit son hommage*
„ *En te formant au moins devroit songer,*
„ *Qu'un jour viendroit que son plus bel ouvrage*
„ *Dessous sa Loi ne voudroit pas se ranger.*

Aurié ben fach per te rendre men fiera
De retrancha qui con de ta beutat:
Seneres pas pus bella que sa mera,
Me flaturie au men dextre escoutat.

„ *Il auroit bien fait pour te rendre moins fière*
„ *De retrancher quelque chose de ta beauté:*
„ *Tu ne serois pas plus belle que sa mere,*
„ *Et je me flatterois au moins d'être écouté.*

CHANSON GASCONNE

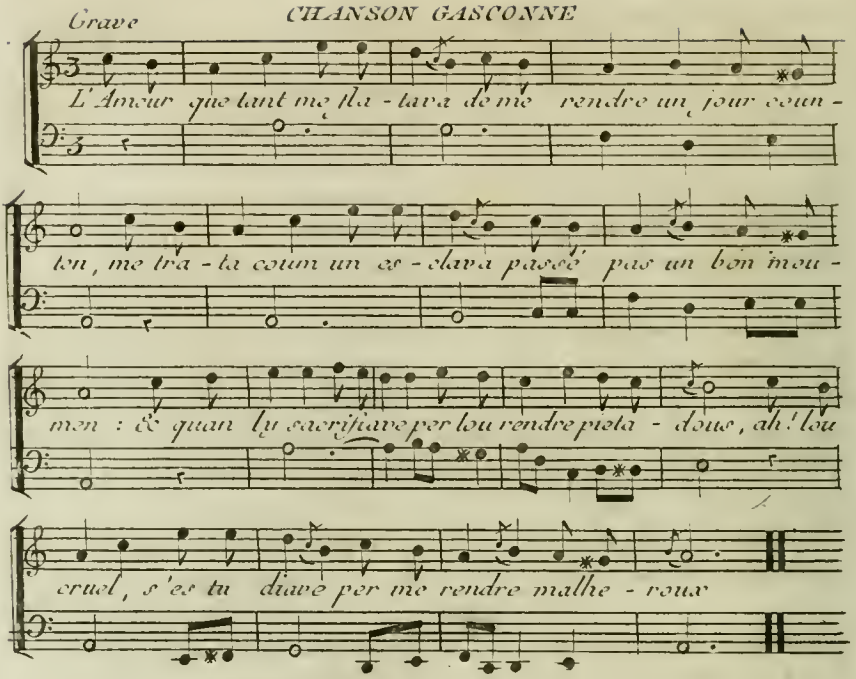

L'Amour qui tant me flatoit
De me rendre un jour content,
Me traite comme un Esclave
Je ne passe pas un bon moment
Et quand je lui offre un sacrifice
Pour le rendre compatissant
Ah ! le Cruel s'etudie
A me rendre malheureux

Per millou se satisfayre
Et se trufa de moun maou,
Ma blessat lou cor pecayre,
Tant qu'ay perdut lou repaou.
La neit et toujour sous pire
Per la brunetta Phillis
Que seris de moun martire
Et que toujour me fugis

Pour mieux se satisfaire
Et se mocquer de mon mal,
Il m'a blessé le coeur, helas !
Tant que j'ay perdu le repos
La Nuit et le jour je soupire
Pour la Brunette Philis,
Qui se rit de mon martire
Et qui toujours me fuit

Elle a soun toures blessada
Per un aoutre Pastourel,
Et secret la ben aymado :
Cependan es infidel
Aima d'aoutras pastourellas
Que volon ben l'esconta :
Savé pas se soun Cruellas
Mais el pot pas las quitta

Dieu nonet, sioque propice
En bun paoure pastourel,
Que te proumet sacrifice
De ce qu'aoura de plus bel.
Amour, se voulies ou faire,
Pourries tout arrenti ja
Fayli quitta soun engagere
Et força la de mayma.

Se jamay tel ben mariva
Veou trouffray per presen
Un Pigeoun en sa parina,
Te faray bralla d'encen.
Cantaray touta ma vida
Ta bountat et las favous,
Que tu soul me las causida
Per me rendre ben heureux,

Se jamay din la pradella,
Pastourellas et pastous,
Recountravos la Cruella,
Racountas li mas doulous :
Dignas ly que per tout more
Deneun poude ly parla,
Qu'ici fieu moun purgatore,
Devant que de trés passa.

Elle à son tour est blessée
Par un autre Berger,
Et s'en croit la bien aimée,
Cependant il est infidele.
Il aime d'autres Bergeres
Qui veulent bien l'ecouter
Je ne sçais pas si elles sont cruelles
Mais il ne peut les quitter

Petit Dieu soyés propice
A un pauvre Berger
Qui vous promet un sacrifice
De ce qu'il aura de plus beau
Amour, si tu voulois le faire
Tu pourois tout arranger
Fait lui quitter son amant
Et force la de m'aimer.

Si jamais tel bien n'arrive,
Je l'offrirai pour present
Un pigeon avec sa femelle
Je te ferai bruler de l'encens
Je chanterai toute ma vie,
Ta bonté et tes faveurs,
Que toi seul me l'as choisie
Pour me rendre bien heureux

Si jamais dans la Prairie
Bergeres et Bergers
Vous rencontrés la Cruelle
Racontés lui mes douleurs
Dites lui que par tout je meure
De ne pouvoir pas lui parler
Qu'ici je fais mon purgatoire
Avant que de trépasser

CHANSON GASCONNE

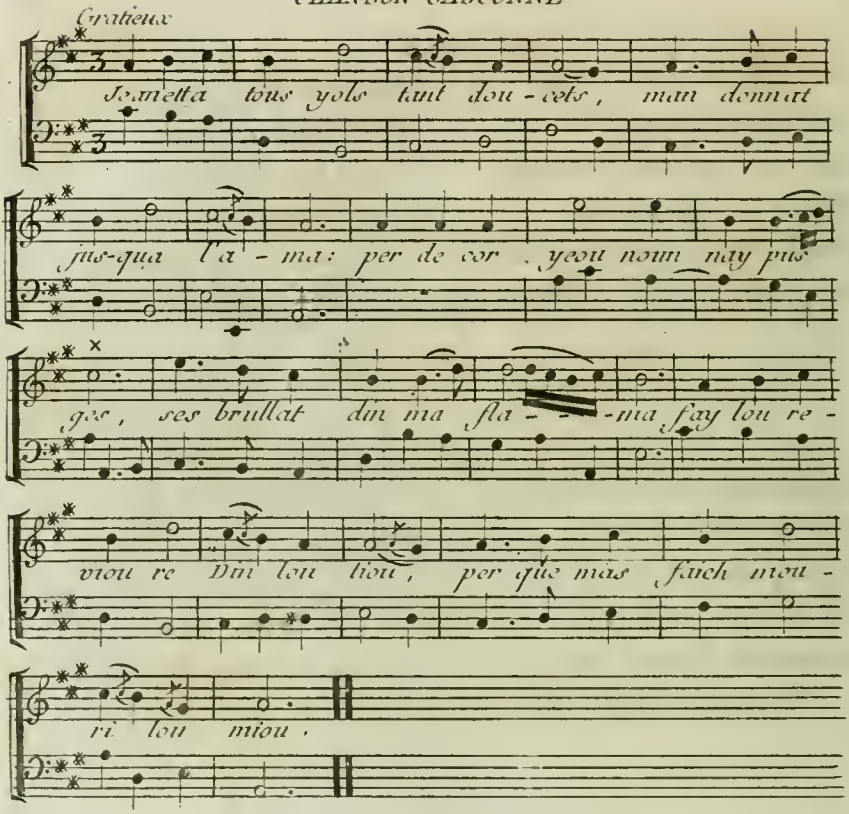

Traduction

Jeannette, tes yeux tant doux,
M'ont donné jus qu'à l'ame :
Pour de cœur, je n'en ai plus,
Il s'est brulé dans ma flame :
Fais le revivre dans le tien,
Puis que tu as fait mourir le mien.

Reponse

Lou cor que tas mavias dounat,	*Le cœur que tu m'avois donné*
Genti Pastour, en gage,	*Gentil Berger, en gage ;*
Ses pas perdut, ni may brullat,	*N'est ni perdu ni brulé*
Nay fach un autre usage	*J'en ai fait un autre usage ;*
Yeou lay mesclat embe lou miou	*Je l'ai meslé avec le mien,*
Sabé pas pus quinte es loution.	*Je ne scais plus quel est le tien*

Autre

Se yeou lay pas pus leou dounat,	*Si je ne l'ai pas plutôt donné*
Moun aymable Pastoura,	*Mon aimable Berger,*
Un Cor quetera destinat	*Un cœur qui l'étoit destiné*
Crei que nera pas houra :	*Crois que ce n'étoit pas l'heure ;*
Per enfin de l'ayma milliou	*Car afin de l'aimer mieux*
En beun autra preniai liçou	*Avec un autre j'ai pris leçons*

Reponse

Se toun cor nera destinat,	*Si ton cœur n'étoit destiné*
Pasteur couma pot estre,	*Berger, comme cela peut être*
L'amour nous aurie enseignat	*L'amour nous auroit enseigné*
Toutes sous tours de mestre	*Tous sos tours de Maître*
Deus cors noun saymon quemillieu	*Deux cœurs ne s'en aiment que mieux*
Quan entr'elles prenen liçon.	*Quand entr'eux ils prenent leçon*

CHANSON GASCONNE

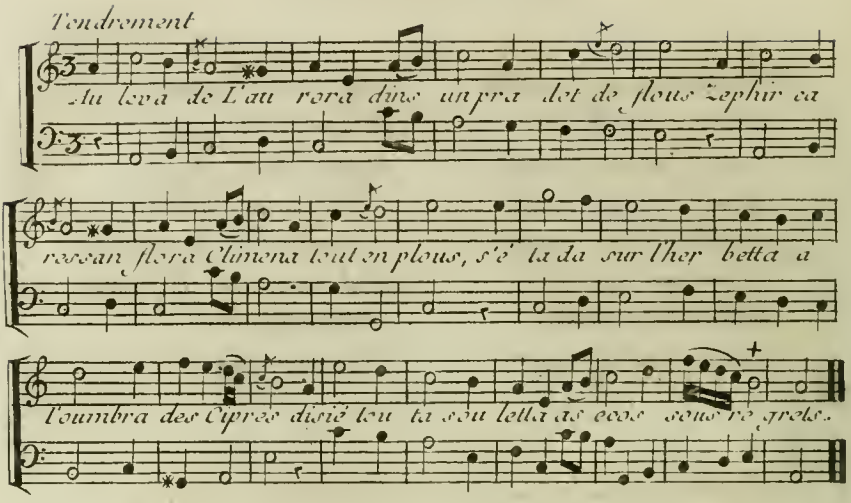

Traduction

Au lever de l'aurore
Dans un Pre de Fleurs ,
Zephir caressoit Flore .
Climéne toute en pleurs
Assise sur l'herbette
A l'ombre d'un Cyprès ,
Disoit toute soulette
Aux Echos ses regrets .

Tircis es mor, pecaire'!
Aou selous plouras-tou
Flourettas perme plaire
Changeas vostras Couleus ;
Plaintiva Tourtourella ,
Roussignaous amourous ,
Et vous écho fidella
Repettas mes douleus

Tircis est mort, hélas !
Oiseaux , pleurez - le ;
Fleurs , pour me plaire
Quittés vos Couleurs :
Plaintive Tourterelle
Rossignols amoureux ,
Et vous , Echo fidele
Repettez mes douleurs

Tircis lou vray moudella
De toutes les Pastous
Discret, sage et fidella,
Gardava maus moutons
Soun séple de Violettas,
Lour as Agnelous
Milla Mararidellas,
A yeou milla poutous.

Tircis le vrai modèle
De tous les Bergers,
Discret, sage, fidèle,
Gardoit mes moutons
Son sein plein de violettes
Il donnoit aux Agneaux
Mille marguerite
Et à moi mille baisers

Lou Roussignaou sauvage
Venie d'aou foun d'au bois,
Sus pendre soun ramage
Per entendre sa vois
Souuda la pus rapida
Coulaba lontamen
Per avedr'un aouzida
De soun doux instrumen.

Le Rossignol Sauvage
Venoit du fond des bois
Suspendre son ramage
Pour entendre sa voix
L'onde la plus rapide
Coulait lentement
Pour entendre le plus petit fredon
De son doux instrument.

Anas a lavanturo
A la merci das loups,
Cerca vostra pastura
Din un desert affrous.
Troupel yeou l'abandonne
Tircis es au toumbeau,
Qu'aco noun vous estpune
Yeou lou seguerai leou

Allez à l'aventure
A la merci des Loups
Chercher votre pature
Dans un desert affreux
Troupeau je vous abandonne
Tircis est au tombeau
Que cela ne vous etonne point
Je le suivrai bientôt

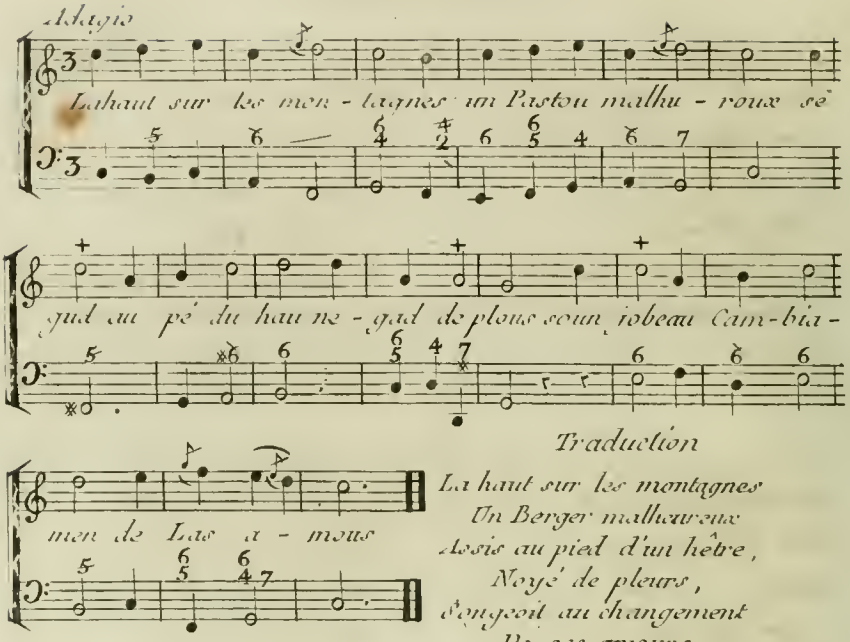

Traduction

La haut sur les montagnes
Un Berger malheureux
Assis au pied d'un hêtre,
Noyé de pleurs,
Songeoit au changement
De ses amours.

2

Co lugé, co boulat ge,
Dise l'infortunat
La tendresse à l'amou
Qui tay pourtat
Son aco lous rebuts
Qu'ay meritat.

Cœur leger, cœur volage,
Disoit l'infortuné,
La tendresse et L'amour
Que je t'ai porté
Sont ils donc les rebuts
Que j'ai mérité.

3

Despuch que tu frequentes
Las gents de condicion
As prez u ta haut bol
Que ma maysou
Non qu pron haute en sa tu
Du Cabiron

Depuis que tu frequentes
Les gens de condition,
Tu as pris un si haut vol
Que ma maison
N'est asses haute pour toy
D'un chevron.

4

Tas ouilles dop tas mias
Nous doignen plus mesda
Et tous superbs moutons
Despuch en ça
Nou s'approchen daous mes
Qu'en-tous tuma .

Tes brebis avec les miennes
Ne daignent plus se mêler ,
Et tes superbes moutons
Depuis-lors
Ne s'approchent des miens
Que pour les Cornes .

5

Encoüere que sioy praoube
Dens moun petit estat
Aymy miey moun barret
Tout espelat
Que nou pas tou plus bet
Chapeu bourdet

Encore que je sois pauvre
Dans mon petit état
J'aime mieux mon bonet
Tout pelé
Que non pas le plus beau
Chapeau bordé .

6

Adiu donques ligresse
Pouteure chens amou
Cambia be pots cambia
De serbidou
Jamey noun troubaras
Ctaou coum jou .

Adieu donc tigresse ,
Bergere sans amour ;
Changer tu peux changer
De serviteur ;
Jamais tu n'en trouveras
Un tel que moi .

CHANSON BEARNOISE

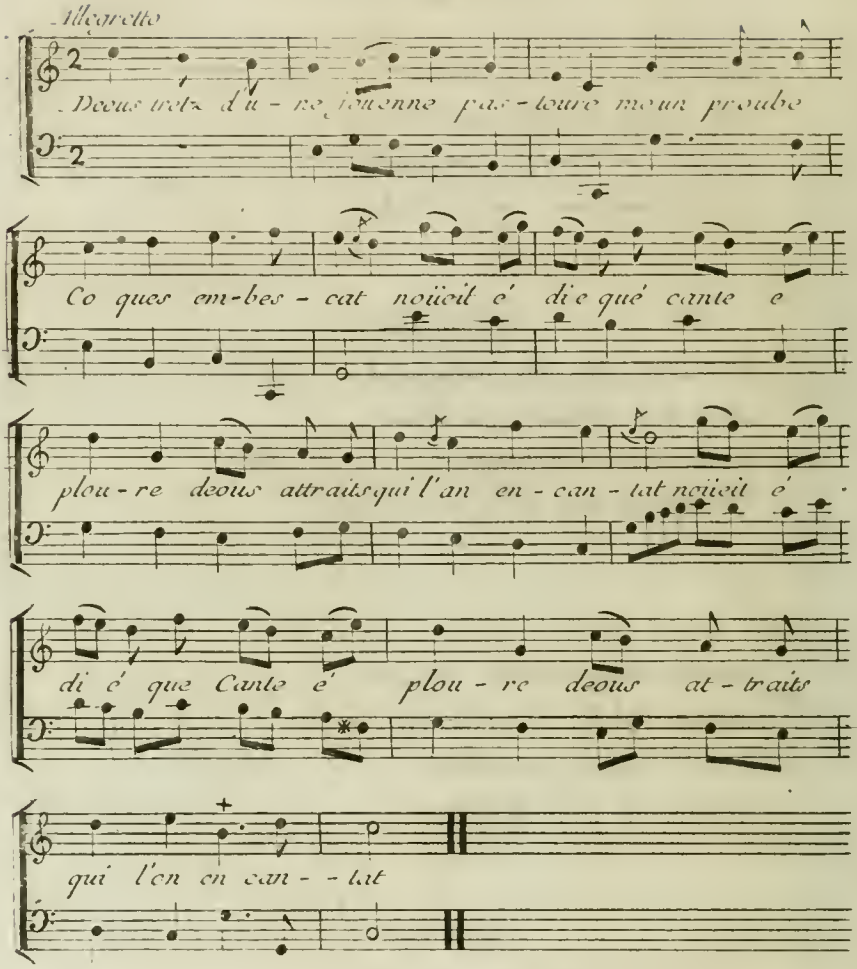

Traduction

Des traits d'une jeune Bergere
Mon pauvre cœur est anglué :
Nuit et jour il chante et pleure,
Des attraits qui l'ont enchanté.

Lous sous oueillous nou son que dues ames
Dus houeys allucats prés à prés
De quiou en la bolen Las flammes
Que L'Amou jette a m'a á rebes } bis

Traduction

Ses jolis yeux ne sont que deux ames
Deux feux allumés prés à prés,
De là volent les flammes
Que l'amour jette de la main gauche.

Lou sou nasou dessus sa Care
Jogue dab lous arrajs dou sou
E de l'Ombretta qu'indobare
Marque las ores de l'amou.

Traduction

Son petit néz sur son visage
Joüe avec les rayons du Soleil
Et de la petite ombre qui en descend
Marque les heures de l'amour.

CHANSON BEARNOISE

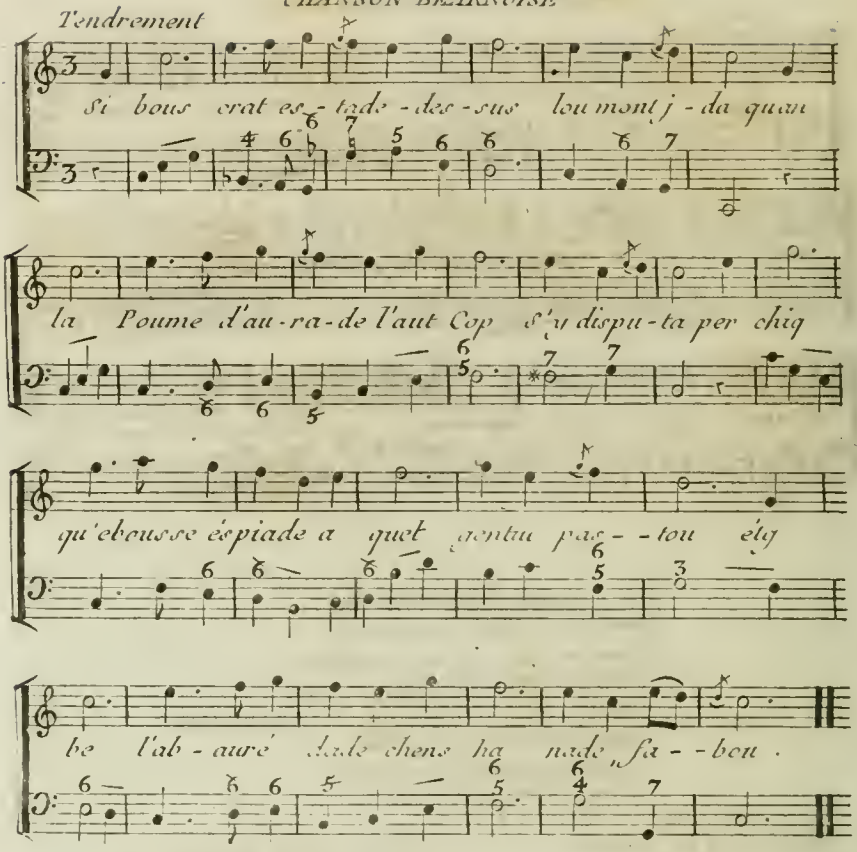

Traduction

Si vous eussiés été dessus le Mont Ida
Lors que la Pomme d'or jadis s'y disputa,
Pour peu que vous eut regardée
Ce gentil Pasteur,
Il vous l'auroit donnée
Sans vous faire aucune faveur.

CHANSON LANGUEDOCIENNE

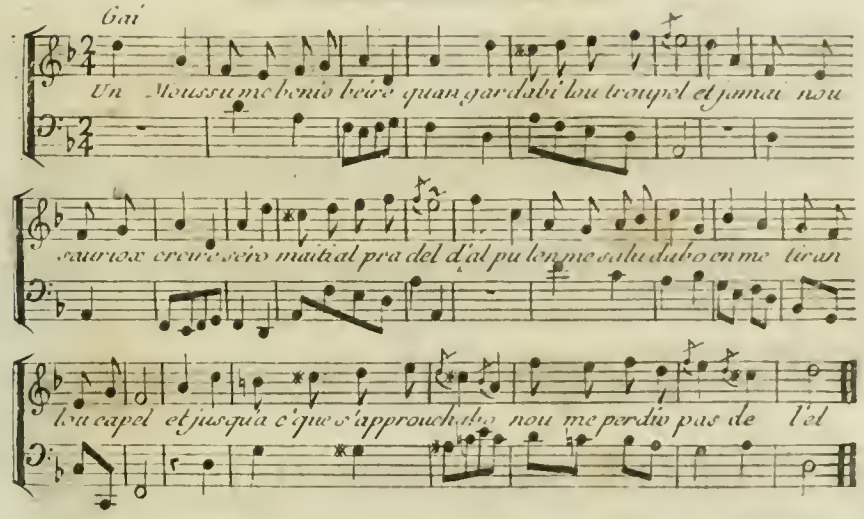

1re

Un Monsieur me venait voir
Quand je gardois le troupeau
Et jamais vous ne sauriez croire
S'il etoit bon matin à la prairie.
D'aussi loin qu'il me voyoit il me saluait
En me tirant son chapeau,
Et jusqu'à ce qu'il m'approchoit
Il ne me perdoit pas de l'œil.

2

A l'ombreto d'un fuillatge
Cantabo mil aires nouvels
Et sas doussos cansonnetos
Fasion tuze les aouzels
You aouriol boulgut l'entendre
Le beire et l'ebita
Lis toutes benguet à me prendre
Sans la poude arreta.

3

Tout risio dedins soun aire
Et you mouriol de frayou
Pu rapide qu'un esclaire
S'enboulo al prex de you
Més d'un galan le langatge
Reussis à nous calma
N'oun tramblori d'abantatge
Que de paou de le quitta.

2

A l'ombre d'un feuillage
Il chantoit mille airs nouveaux
Et ses douces chansonettes
Faisoient taire les Oiseaux.
J'aurois voulu l'entendre
Le voir et l'eviter;
Lui tout vint à me prendre,
Sans pouvoir l'arrêter.

3

Tout rioit dans son air
Et moi je mourais de frayeur
Plus rapide qu'un éclair
Il s'envola auprès de moi;
Mais d'un galant le langage
Reussit à nous calmer,
Je n'en tremblai davantage
Que de peur de le quitter.

CHANSON LANGUEDOCIENNE

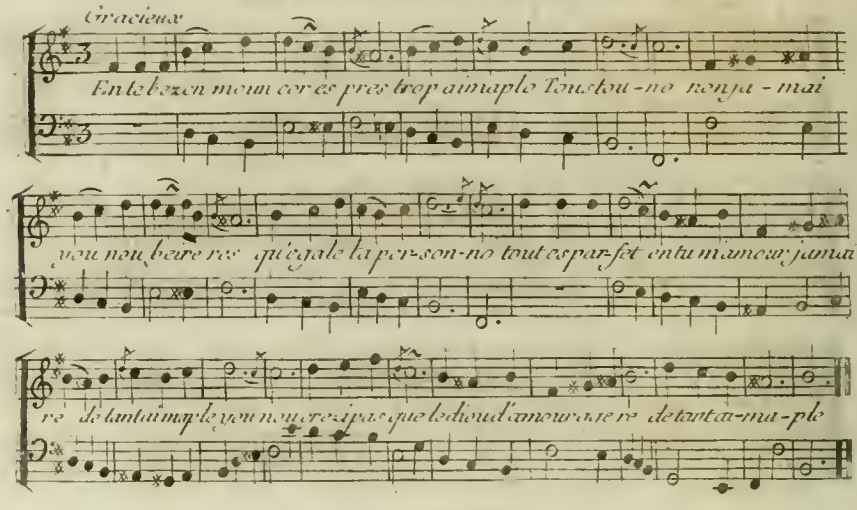

En te voyant mon cœur est pris ,
Trop aimable Toutonne ,
Non jamais je ne verrai rien
Qui égale ta personne
Tout est parfait en toi mamour ,
Jamais rien ne le fit comparable ;
Je ne crois pas que le Dieu d'Amour
Ait rien de si aimable .

Toutjoun you bezi d'ammetit
Uno beautat qu'encanto
Dabort se presenta à l'esprit
Uno dousson charmanto
Se cadque cop rides lou front
Es per me mettre en allarmo
Mes àpei à co se counfoun
Trobi un retour que me charmo .

Toujours je vois avec toi
Une beauté qui enchante ,
D'abord se présente à l'esprit
Une douceur charmante ,
Si quelquefois tu rides le front
C'est pour me mettre en allarme ,
Mais après, cela se confond
Et je trouve un retour qui me charme .

N'hesiten plus a nous aima
Per que l'amour l'ourdouno
You porti lou cor sur la ma
Trop aimaple Tous touno
Embrassen nous a tout mounmen
Sur la bouco mignouno
un plaze pago cent tourmen
Que l'infidelitat douno .

N'hesitons plus à nous aimer
Puisque l'amour l'ordonne ;
Je porte le cœur sur la main ,
Trop aimable Toutonne ,
Embrassons nous à tout moment .
Sur la bouche mignonne ;
Un plaisir paye cent tourmens
Que l'infidélité donne .

CHANSON LANGUEDOCIENNE

Cantabile

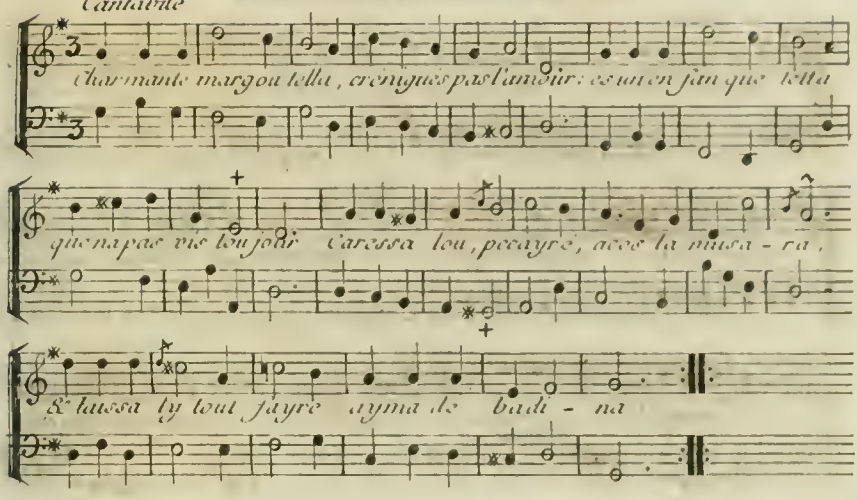

Traduction

Charmante Marguerite, ne craignez pas l'amour,
C'est un enfant qui tette et qui n'a pas vu le jour
Caressez le, de grace, cela l'amusera
Et laissez le tout faire, il aime à badiner

2

Que dous soun badinage.	Que son badinage est doux !
La aimaras tendramen	Vous l'aimerez tendrement
Un enfan da quel age	Un enfant de cet age
Es un amusamen	est un amusement
Embe sas manierettas	Avec ses petites manieres
Cerca pas qua trepa	il ne cherche qu'à folatrer
Et toujours sas manettas	Et toujours ses petites mains
Vouhu tout arrapa	veulent tout attraper, etc.

3.

Soun naturel docille	Son naturel docile
Es fach per toun plaze,	est fait pour ton plaisir
Te sera bén facille	il te sera bien facile
De lou mettre a toun ple	de le mettre à ton pli
Pressat a la brouquetta	Dressé à la brochette
Coumm'un passéreou fran,	comme un passereau franc
Te fara l'escaletta (A)	il te fera l'Escallette (A)
D'abort que sera gran	d'abord qu'il sera grand.

(A) *Ce mot ne peut se traduire en françois il représente ce que l'on fait faire à un Oiseau lorsqu'on le fait sauter d'un doigt sur l'autre, comme si on le faisoit monter à une Echelle.*

CHANSON PROVENÇALE
A DOUAS VOUAS.

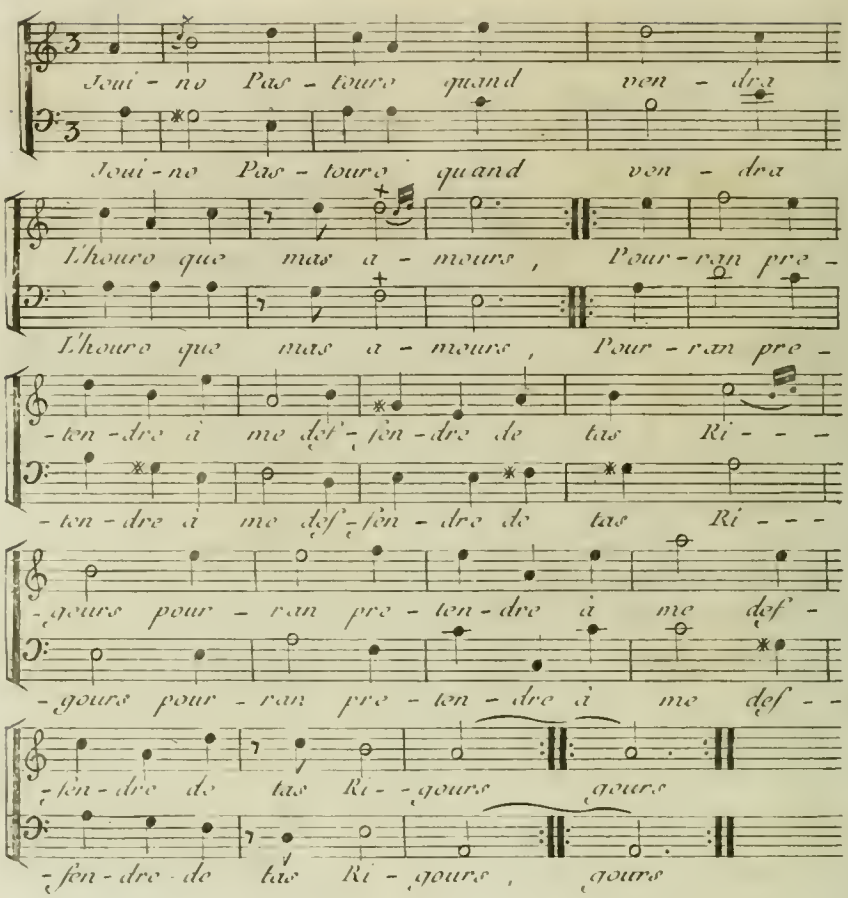

Jeune Bergère !
Quand viendra l'heure
Où mes amours
Pourront prétendre
A me défendre } bis
De tes rigueurs ?

2

Iu bel à faire' -
Per n'en coumplaire'
Toun sagè coüert
Tan siès ligresso
Senso tendresso } bis
Veiras ma moüert .

2

J'ai beau faire
Pour plaire
A ton cœur sage ,
Tu es si cruelle
Que sans pitié' } bis
Tu verras ma mort .

3

Noun sau pas gaire
Mestie de plaire
Eys amoureux
May tan siès tendre
Te voualy Rendre } bis
Amant hureux .

3 .

Je ne sais guère
Metier de plaire
Aux amoureux ,
Mais tu es si tendre
Que je veux te rendre
Amant heureux . } bis

4

Tès plours me pressoun
Mès rigours cessoun
Ley fau finy
May si vouuas lhoure
De ta Pastoure } bis
Fau la veny

4

Tes pleurs me pressent ,
Mes rigueurs cessent
Il faut les finir ;
Mais si tu veux lheure
De ta Bergere , } bis
Fais la venir .

CHANSON PROVENÇALE

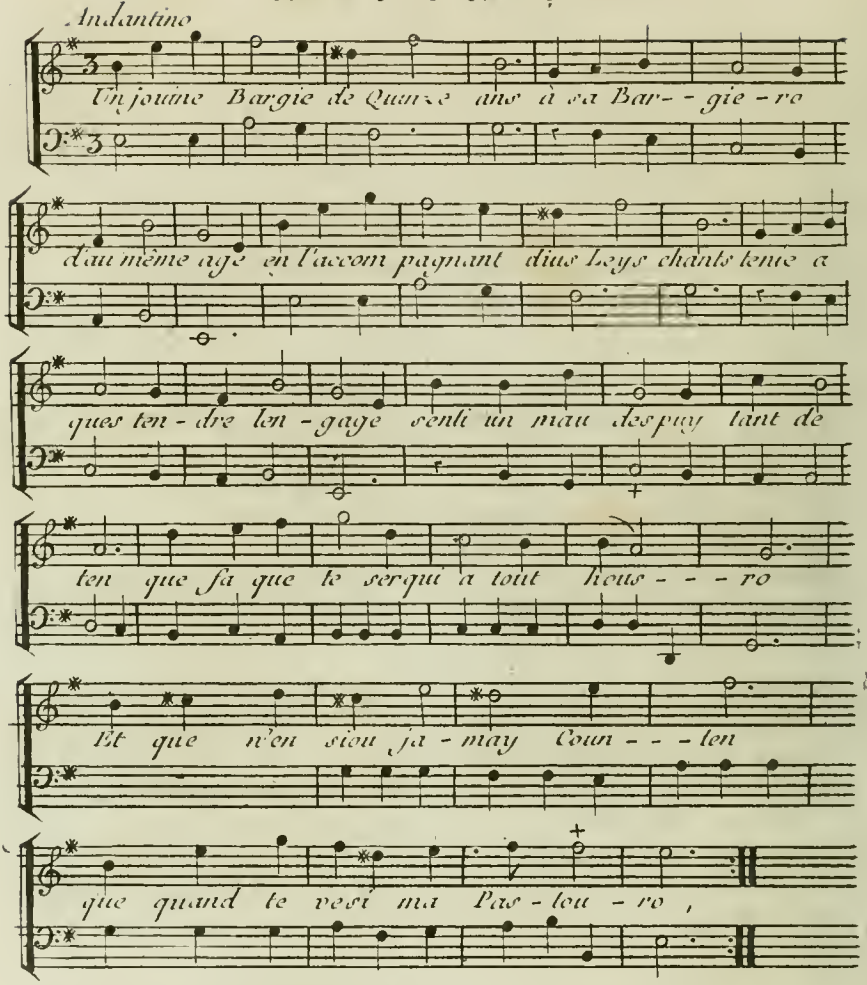

Un jeune Berger de quinze ans
A sa Bergère du même age
En l'accompagnant dans les champs
Tenoit ce tendre langage :
Je sens un mal, depuis tant de tems
Qui fait que je te cherche à toute heure,
Et que je ne suis jamais content
Que quand je te vois, ma Bergere.

Helas que voudriou pas avé
Helas que voudriou you pas faire
Te seroy à garda leis avé
Per tout voulariou per te plaire
De floux ames a te Para
Tenen Cuilliray dei plus bellos
Si ma vouas te desplasie pas
Ti diriou cent Cansoun nouvellos

Helas! que ne voudrois-je pas avoir ?
Helas! que ne voudrois-je pas faire ?
Si je te servois à garder tes Brebis,
Je volerois partout pour te plaire.
Tu aimes à te parer de fleurs,
Je t'en cueillerai des plus belles
Si ma voix ne te déplaisoit pas,
Je te dirois cent chansons nouvelles.

Sur ma musetto Cantaray
Teis beaus hueils ta bouquo Poulido
Toun teint plus frès qu'un mes de may
L'aroso à leigagne espandido
Que vouas de you moun bouen tendroun
Lou Ruban qu'orno ma houletto
Serie ty ren lou Passeroun
Que fa tan bon leis Escaletos

Je chanterai sur ma musette,
Tes beaux yeux, ta jolie bouche,
Ton teint plus frais que n'est au mois de mai
La Rose épanouie à la rosée.
Que veux-tu de moi mon bon tendron ?
Le ruban qui pare ma houlette ?
Ne voudrois tu pas l'oiseau
Qui fait si bien les petites echelles ?(1)

Vela qui que nen sion jaloux
Ah! quand baisara ta bouquette
Transporta d'un plesy tant doux
Que vay boullega seis aletto
Anara, vendra voulara
Sur ta testo sur teis espalos
Et per samga chausira
Tocia beou sen per luech de seis alos

Voila que je vais en être jaloux :
Ah! quand il baisera ta bouche mignone
Transporté d'un plaisir si doux
Qu'il va agiter ses petites ailes!
Il ira, il viendra, il volera
Sur ta tête sur tes épaules,
Et il choisira voulant se cacher,
Ton beau sein pour plaire ses ailes.

Quand seray absent d'un moumen
Souffrira pas que rès ta proche
Te bequetara fieramen
Et te puntara seis reproche
Si me trompes à mon retour
Seis crie me lou faran entendre
Et toutes doux mourren d'amour
Tout pecaire aven lou couer tendre

Quand je serai absent un moment
Il ne souffrira pas que rien t'approche ;
Il te becquetera vivement
Et te piquera ses reproches ;
Si tu me trompes à mon retour
Ses cris me le feront entendre.
Et tous deux nous mourrons d'amour
Tant nous avons, helas! le cœur tendre!

(1) Voltiger d'un doigt à l'autre.

CHANSON PROVENÇALE

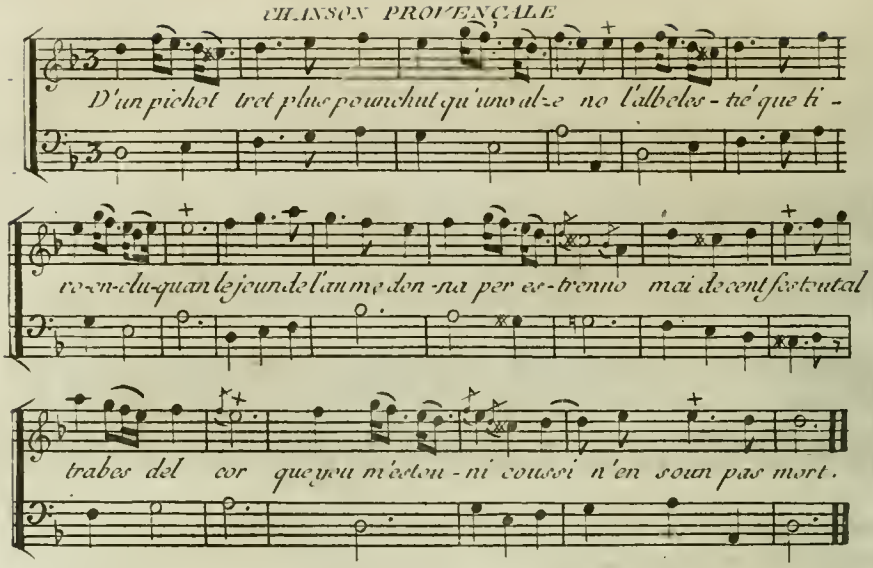

Traduction

D'un petit trait plus pointu qu'une haléne
L'amour qui tire en clignant le jour de lan
Me donna pour etrenne
Plus de cent fois tout à travers du cœur
Et je m'etonne comment je n'en suis pas mort

Se yeu mourrissoi me plaindrios tu pecaire — *Si je mourrois me plaindrois tu mon petit ami*
Nous farion pas soulomen lou semblan — *Vous n'en feriez pas seulement semblant*
Mais cependant bous aendaurios ben faire — *Mais cependant vous le devriés bien faire*
Car yeu bejeri tout en padejan — *Car je vis tout en badinant*
Quan me traobo li tegnioc la man. — *Qu'en me tirant vous lui teniés la main.*

ROMANCE (A) DE M. CASOTE.

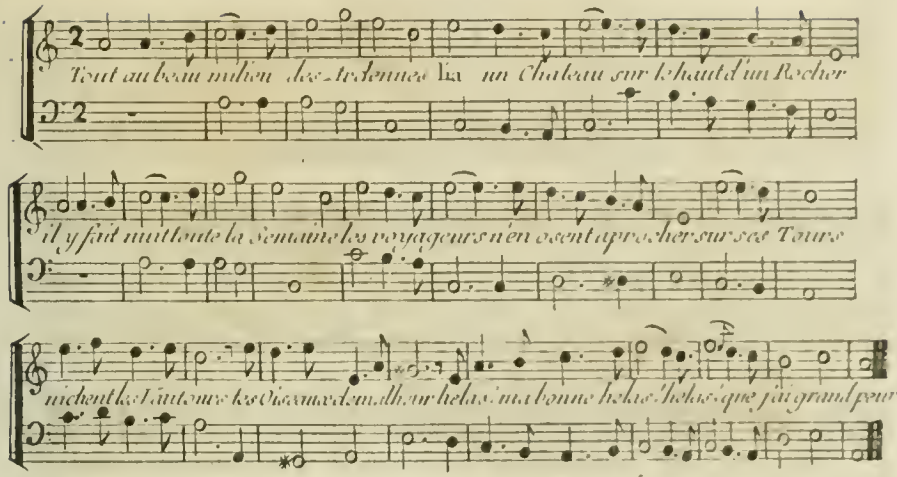

2.

Tout à l'entour de ses murailles
On y entend les Loups garoux hurler,
On entend trainer des ferailles,
On voit des feux, on voit du sang couler.
Tout à la fois
De triste voix
Qui vous glacent le cœur. helas! &:

3.

Sire Enguerrand venait d'Espagne
Passant par là Croiloit se reposer:
Il monte au haut de la Montagne,
Faites mon lit, car je veux me coucher
Beau Cavalier!
Restés en Etrier
Vous mourrez de frayeur. helas! &:

4.

Par la morbleu! par la cent Diables!
Est-ce qu'on me prend pour un jeune Ecolier?
Faites du feu, dressés la Table,
Mettés des Draps, venés me déboter.
Où sont ils donc,
Tous ces Esprits félons,
Qui causent tant d'horreur? helas! &:

5.

Bonsoir vous dis, mon Capitaine
Tenés vous bien ferme sur l'oreiller;
Madame, ne soyés en peine.
Si l'Diable vient, je prétends l'étriller
Dame croiés nous,
D'aussi fermes que vous
Vont manqué de cœur helas! &.

6.

Vers la minuit l'a grand Tapage
Tout le Chateau commence à s'ébranler,
On entend des cris pleins de rage,
Tous les enfers viennent s'y déchaner.
Que d'hurlemens!
Que d'affreux sifflemens!
Que de cris! que de Pleurs! helas! &:

7.

Tout à coup par la cheminée
Voi la des têtes et des cornes tomber,
Des Pieds, des mains de Griffe Armées
D'aspics et de Vipere en tortillées;
Au même instant
La Porte à deux battans
S'ouvre en grande rumeur helas! &

(A) *Il faut faire prêter l'air aux paroles dans plusieurs endroits*

8.

Un Damné de figure hideuse
Etoit traîné par cent Diables affreux ;
Sa bouche étoit toute Ecumeus
Le plomb fondu lui découlait des yeux,
Ses cheveux
Tout embrasés de feux,
S'hérissaient de douleur helas ! &.

9.

Sur ses Epaules déchirées
Les Demons fouettent à coups redoublés,
Les fouets dont leurs mains sont armées
Sont des Serpens des plus envenimés
Il veut crier,
Un Crapau, du gosier
Sort avec les Clameurs helas ! &.

10.

Une ame toute échévelée
Va lui plongeant un poignard dans le cœur,
Avec une épaisse fumée
Le Sang en sort si noir qu'il fait horreur.
A chaque pas
Meurs, dit elle scélérat,
Expie tes fureurs hélas ! &.

11.

Malheureuse ame Reprouvée
Dit le chevalier en élevant la voix ;
Qui vous ramène en ces contrées ?
Par Dieu vivant ! parlés, répondés moi.
En soupirant,
L'ame au même moment
Lui répondit, Monsieur . . . helas ! &.

12.

Le Comte Anselme Etait mon Pere,
Prince il étoit d'ici tout à l'entour.
J'etais belle, j'en étais fiere
Sage j'étais, je l'eusse été toujours.
De mes yeux,
Ce monstre odieux
S'épris, pour mon malheur helas ! &.

13

Prêtre il était, Las ! bien indigne
Et de mon pere il était Aumonier,
Au lieu de prêcher la Doctrine
Qu'à des Chrétiens il devoit enseigner ;
Ne faisoit rien,
Que penser au moyen
De m'enlever l'honneur hélas ! &.

14

Il n'osait découvrir son ame
Le Châtiment eut suivi son aveu,
Cela faisait croître sa flâme
Car la contrainte en attisoit le feu ;
Chaque moment
S'en allait redoublant
Son Impudique ardeur hélas ! &.

15.

Au desespoir l'âme livrée
Pour obtenir ce qui hâtient au cœur,
Va sur une route croisée
Pour se livrer au Pere de l'Erreur
Le Démon
Lui Octroye le Don
De me ravir ma fleur hélas ! &.

16

Tous les matins à l'aventure
J'allais au bois pour y prendre le frais,
Dans le cristal d'une eau bien pure,
Je me plaisais à mirer mes attraits
En beauté
Me disoit la vanité
Rienne vous égale ailleurs hélas ! &.

17

Là tout auprès d'une fontaine,
Une Rose étoit sur un Epais Rosier,
Fraiche brillante, éclose à peine,
Tout paroissoit Induire à la cueiller
Il semblait
Qu'elle repandait
La plus aimable odeur. hélas ! &.

18

J'en veux orner ma chevelure
Pour ajouter plus d'éclat à mon teint,
Je ne sçais quoi contre nature
Quand j'y touchais me repoussait la main
Mon cœur battant
Tout en battant me disait
Le Diable est sous ces fleurs hélas! &c.

19

A peine en suis-je la maîtresse,
Comment pourrai-je en faire le recit
Je me sens tomber en faiblesse
Le malheureux son dessein accomplit
Et le sort
Fait que sans remord
J'y sens de la douceur. hélas! &c.

20

Mais en fin étant revenüe
Je reconnais l'excès de mon malheur;
L'ame de desespoir émuë
En cris perçans j'exhale ma douleur
Suborneur
Lache seducteur
Lui dis-je avec fureur. hélas! &c.

21

Il veut m'apaiser; vas infâme
Tu m'as perdu, mais dis-je tu mourras;
Alors découvrant il s'enflâme
Et le Demon le poussant par le bras
L'œil hagard
Il tire un poignard
Et m'en perce le cœur hélas! &c.

22

Pour dérober son crime énorme
Il veut aider du secours de Satan
Faire une fosse au pied d'un Orme
Mais aussitôt elle s'emplit de sang,
Qui contre lui
Se tourne et rejaillit
D'une grande fureur hélas! &c.

23

Il veut aller à la fontaine
Pour effacer la trace de ce sang,
Mais le méchant y perd sa peine,
Plus il frotte et plus la tache s'étend
Dans le bois
On entend des voix
Des Cors et des chasseurs, hélas! &c.

24

Où m'enfoüirai-je misérable,
Pour m'engloutir Abîme, entr'ouvre toi,
D'un air officieux le Diable
Se change en bouc, monte, dit il, sur moi,
Ne crains rien,
Viens, mon ami viens,
Mon fidel Serviteur, hélas! &c.

25

Il monte, et sans qu'il s'en étonne
Il sent sous lui le Diable s'élever,
Sur son chemin l'air s'empoisonne
Et le terrain s'embrase sous ses pieds
En un moment
Il est plongé vivant
Au séjour des douleurs hélas! &c.

26

Depuis... l'Ame parlait encore
Mais par hazard parla le chevalier,
Jesus, s'il dit, je vous adore,
Et de la croix commence à se signer
A ce nom
Phantômes et Démons
Tout fut plein de terreurs. hélas! &c.

Morale

Apprenés par cecy, Mesdames,
Avons l'office de votre vanité
Et vous qui courtisés les femmes,
Retenez bien cette Moralité,
Qu'il ne faut pas
Se donner à Satanas
Pour avoir leurs faveurs hélas! &c.

CHANSON IMITÉE DE CELLE DE LA PAISSE

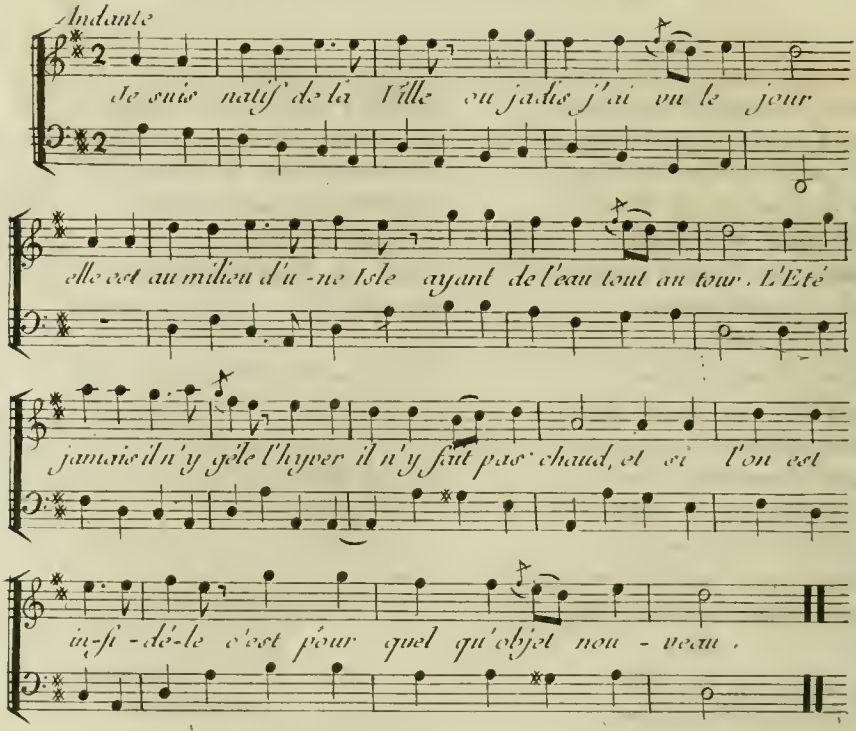

2.

Après la mort de ma mere
Mon Papa demeura veuf,
Si j'eusse eu Sept Sœurs, un Frere,
N'aurions nous pas été neuf ?
C'était une aimable Dame
Qu'il épousa (ce dit-on) ;
S'il n'eut jamais pris de femme
Il aurait vecu Garçon.

3

Il etait d'un Caractere
Débonnaire, affable, et doux,
N'entrant jamais en colere
Qu'on ne le mit en courroux.
Sa chevelure etait blonde
Il brillait comme un Soleil
S'il eut été seul au monde
Il n'eut point son pareil.

4

Pour soutenir sa naissance
Il avait fort peu de bien,
Dès qu'il fut dans l'abondance
Il ne manqua plus de rien.
Toujours (tant il fut honnête
Bien apris dès le Berceau;)
Il se decouvrait la tête
Dès qu'il etait son chapeau

5.

A le chercher à la Ville
On eut bien perdu son tems
Quand pour être plus tranquille
Il se promenait aux champs
Sur le plein et sur le vide
Il disputait savamment,
Disant La Pluye est humide
Je le dis publiquement.

6.

On assure cette chose
Parmi plusieurs traits divers;
Il n'écrivait pas en prose
Quand il écrivait en vers:
Il n'aimait pas la paresse
Et jamais il n'était las;
On tient qu'il veillait sans cesse
Pendant qu'il ne dormait pas.

7.

En allant sur la Riviere
C'était toujours en Bateau:
Il allait toujours par terre
A moins qu'il n'allat par eau.
Il s'acquit le don de plaire
Par son esprit et son air;
S'il avait voulu le faire
Le Roy l'eut fait Duc et Pair.

8

Par devant juge et Notaire
Un jour il fut assigné;
Il eut perdu son affaire
S'il eut été condamné
Il ne pouvait se résoudre
A charger ses Pistolets;
Quand il n'avait point de poudre.
On ne le croira jamais.

9

Un Devin, chose hardie
Lui dit, en faisant des Rondes
Qu'en mourant en Lombardie
Il mourrait delà les Monts;
Blessé d'une main cruelle
Il vit terminer son sort,
On dit. La Plaie est mortelle
Puis qu'hélas! il en est mort.

10.

Si sa mortelle blessure
Ne l'avait pas fait mourir
On eut opéré sa cure
Dès qu'on eut pû le guérir:
Cédant à la maladie
Il s'est montré le moins fort,
Il serait encore en vie
hélas! s'il n'était pas mort.

11.

Sur un fort bon lit de plume
Il est mort très mollement
S'il fut mort sur une enclume
Il fut mort plus durement
Il mourut digne d'envie
Regretté de ses Soldats.
Le dernier jour de sa vie
Fut le jour de son trépas

12

Ses ennemis ont sans doute
De sa mort été charmés,
On dit qu'il ne vit plus goute
Dès qu'il eut les yeux fermés
Ecrivant au Roy son maître
De sa mort il l'avertit
Le Roy n'eut point lû sa lettre
S'il n'avait jamais écrit.

Danse Grecque appellée Romeca

Allegro

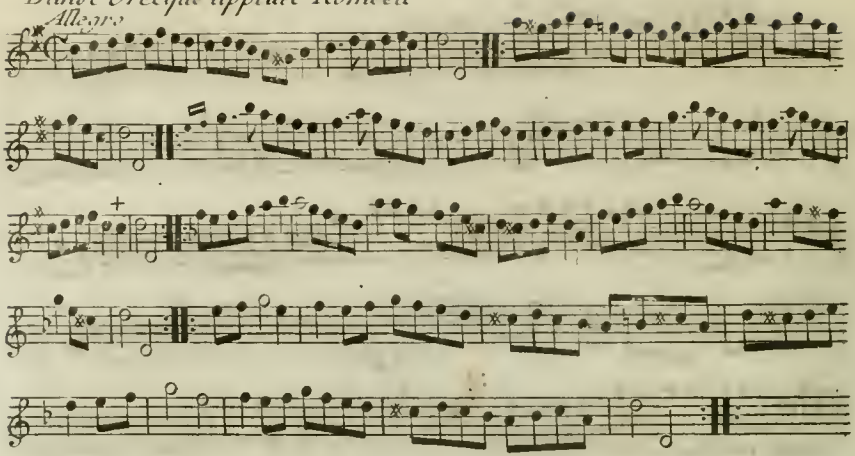

Presto

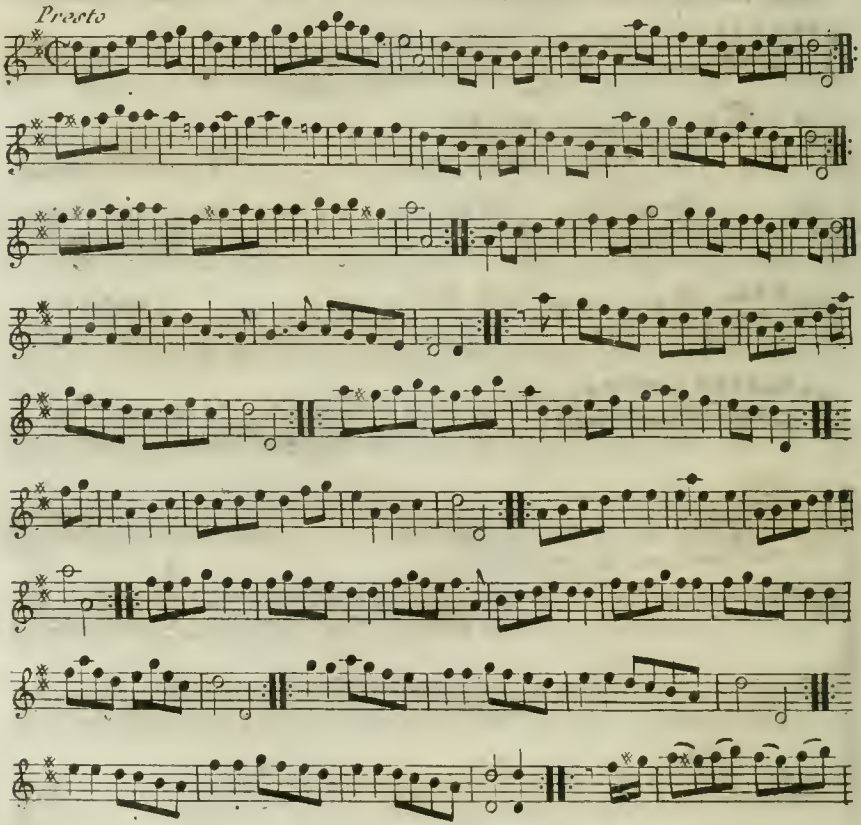

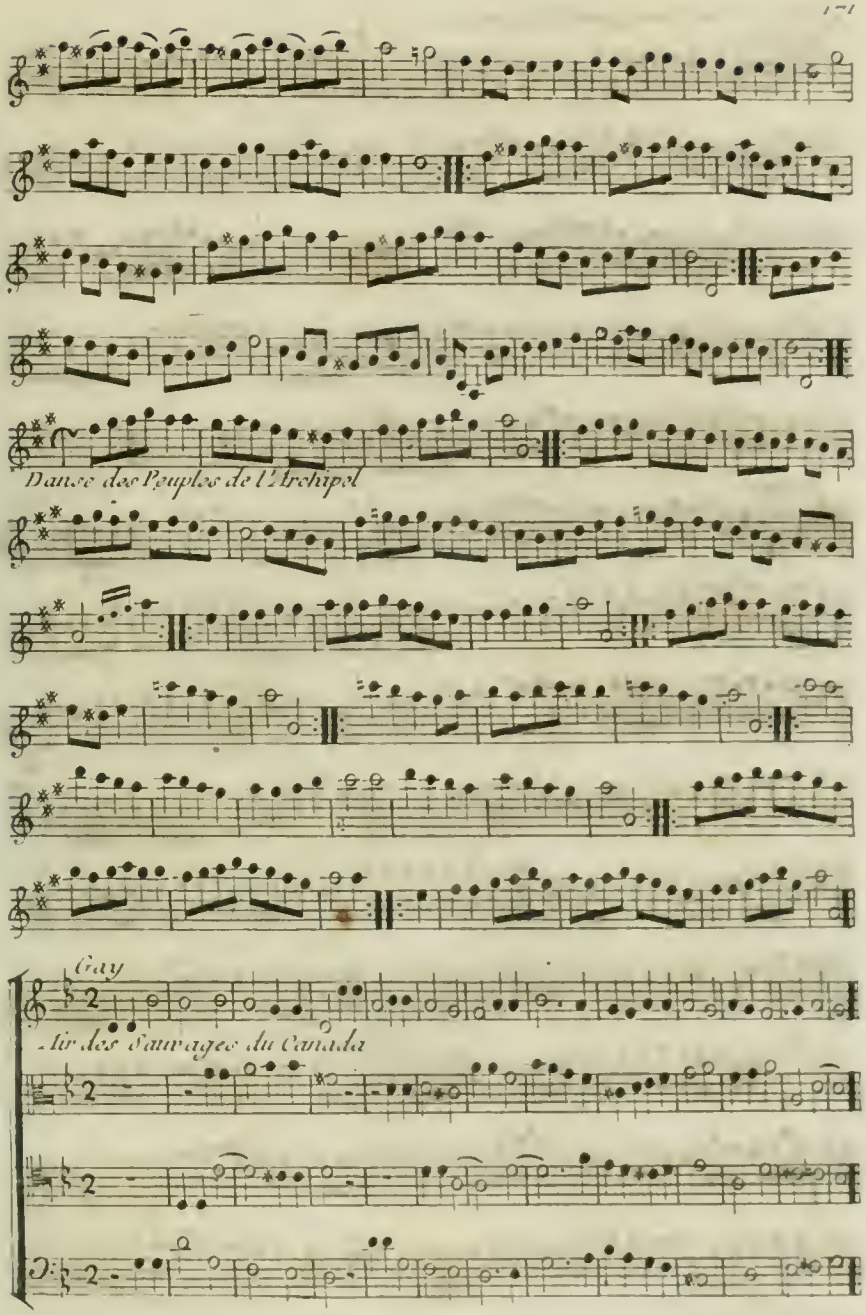

On a ajouté les trois parties

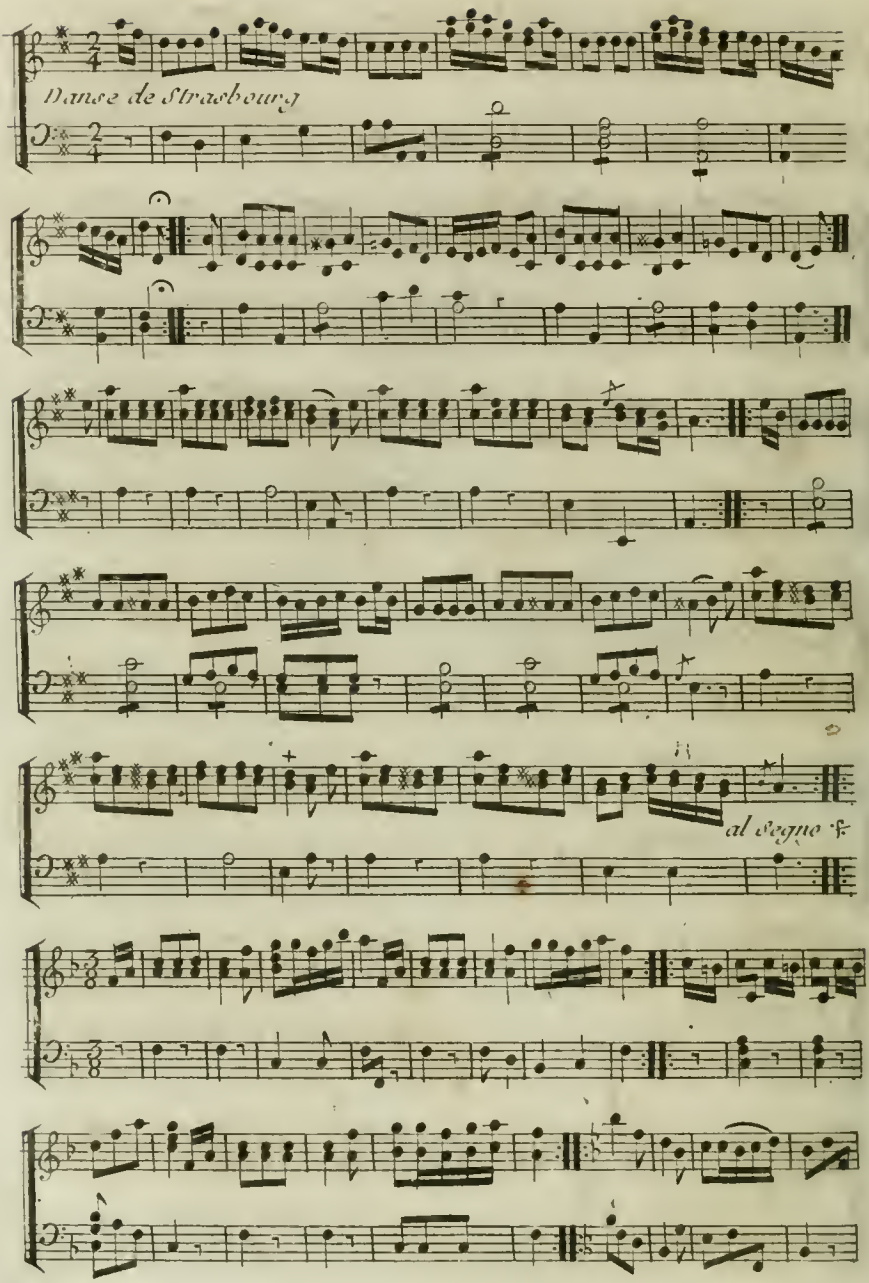
Danse de Strasbourg
al segno

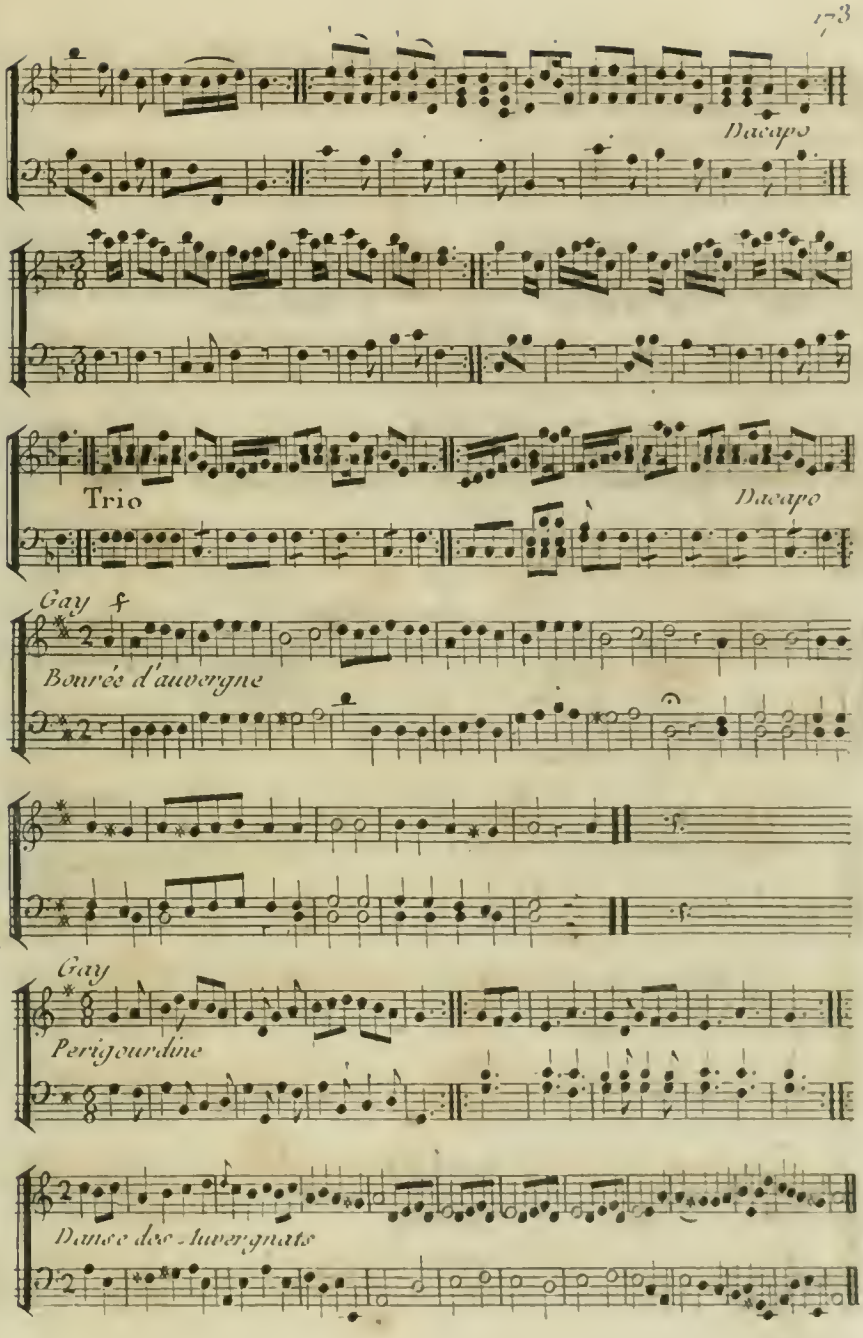
Da capo
Trio
Da capo
Gay
Bourée d'auvergne
Gay
Perigourdine
Danse des Auvergnats

Air Chinois mal noté dans le Pere du halde

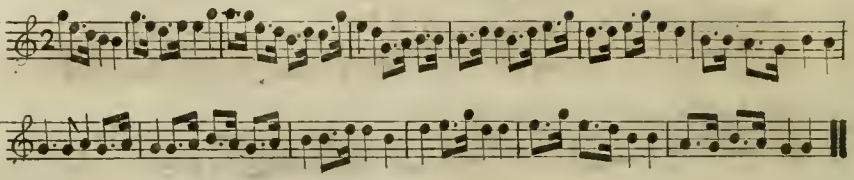

Autre

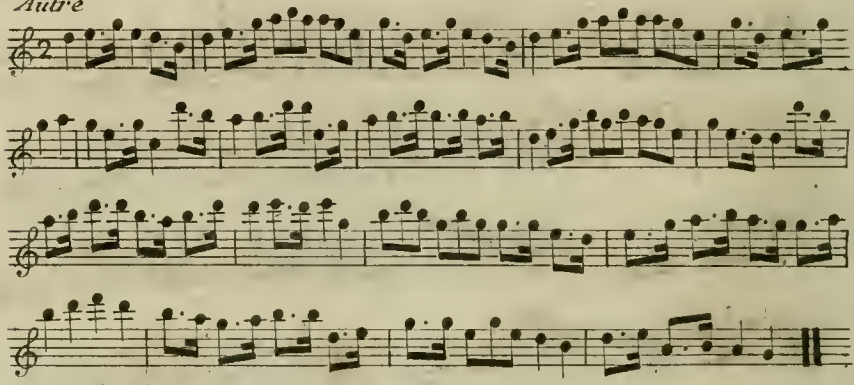

Air Irlandois

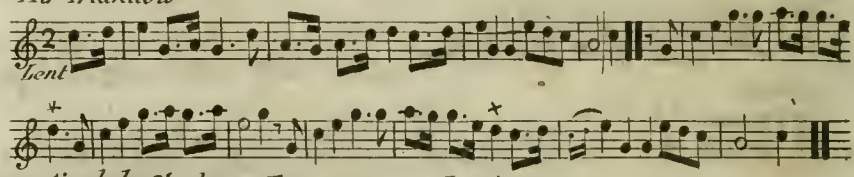

Air de la Clochete, Fameux sous Henri III.

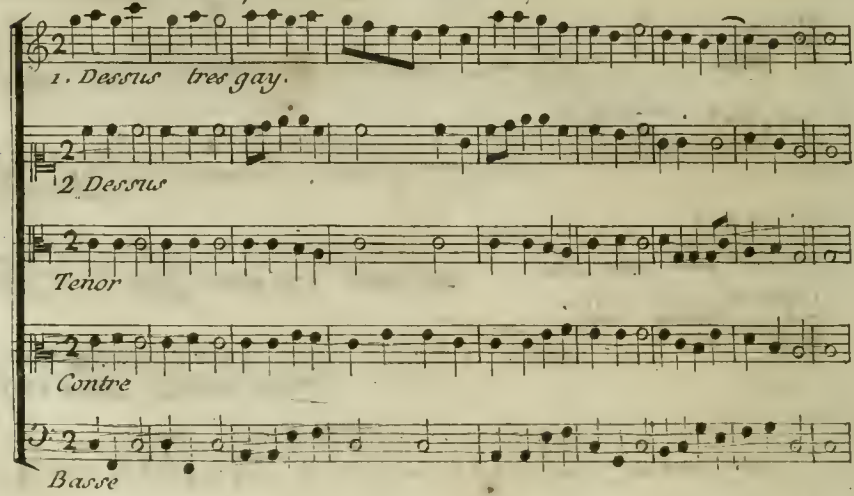

Voilà comme on écrivoit alors les parties. cet air est tiré de la Fête donnée par Beaujoyeux au Mariage du Duc de Joyeuse avec Mlle de Vaudémont.

Air de danse Russe

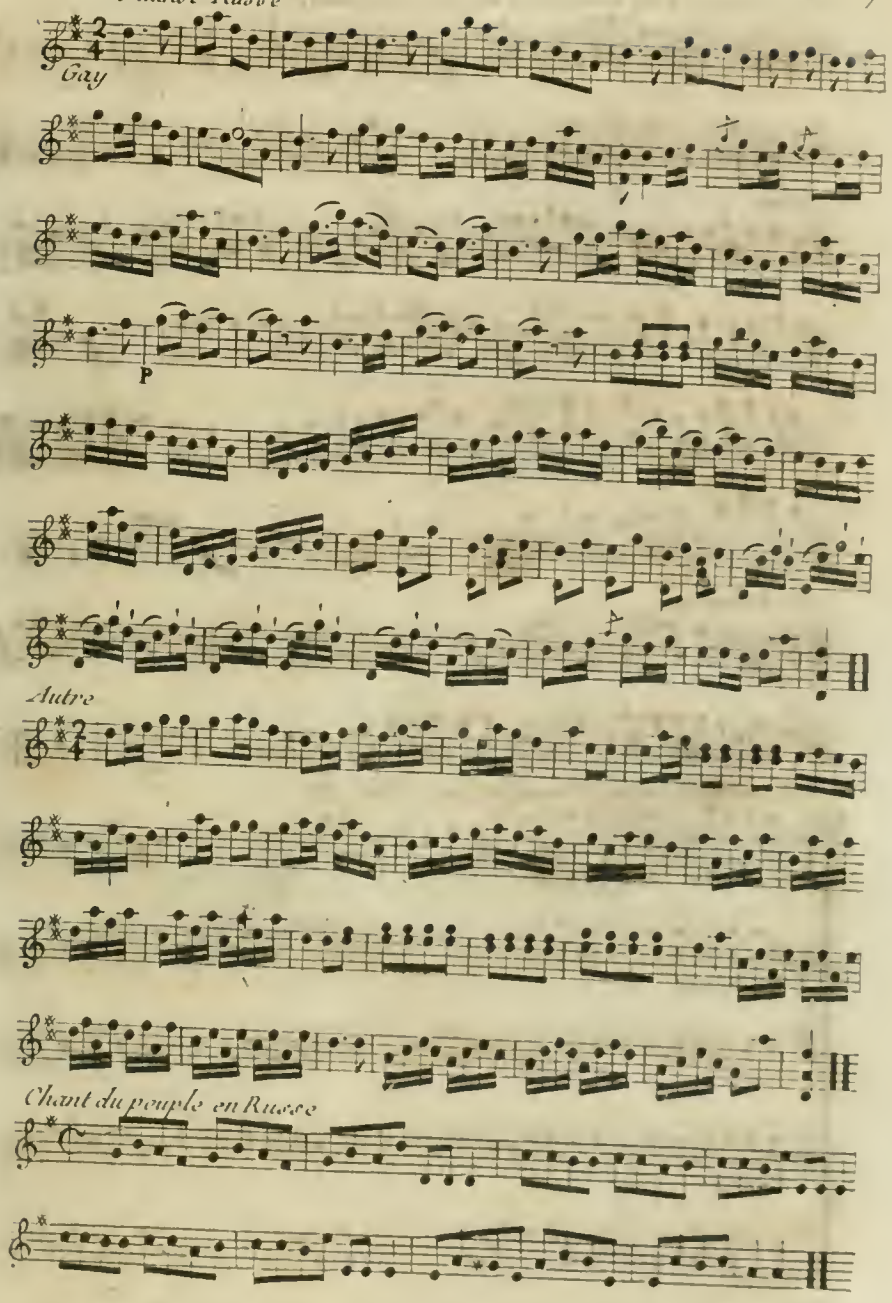

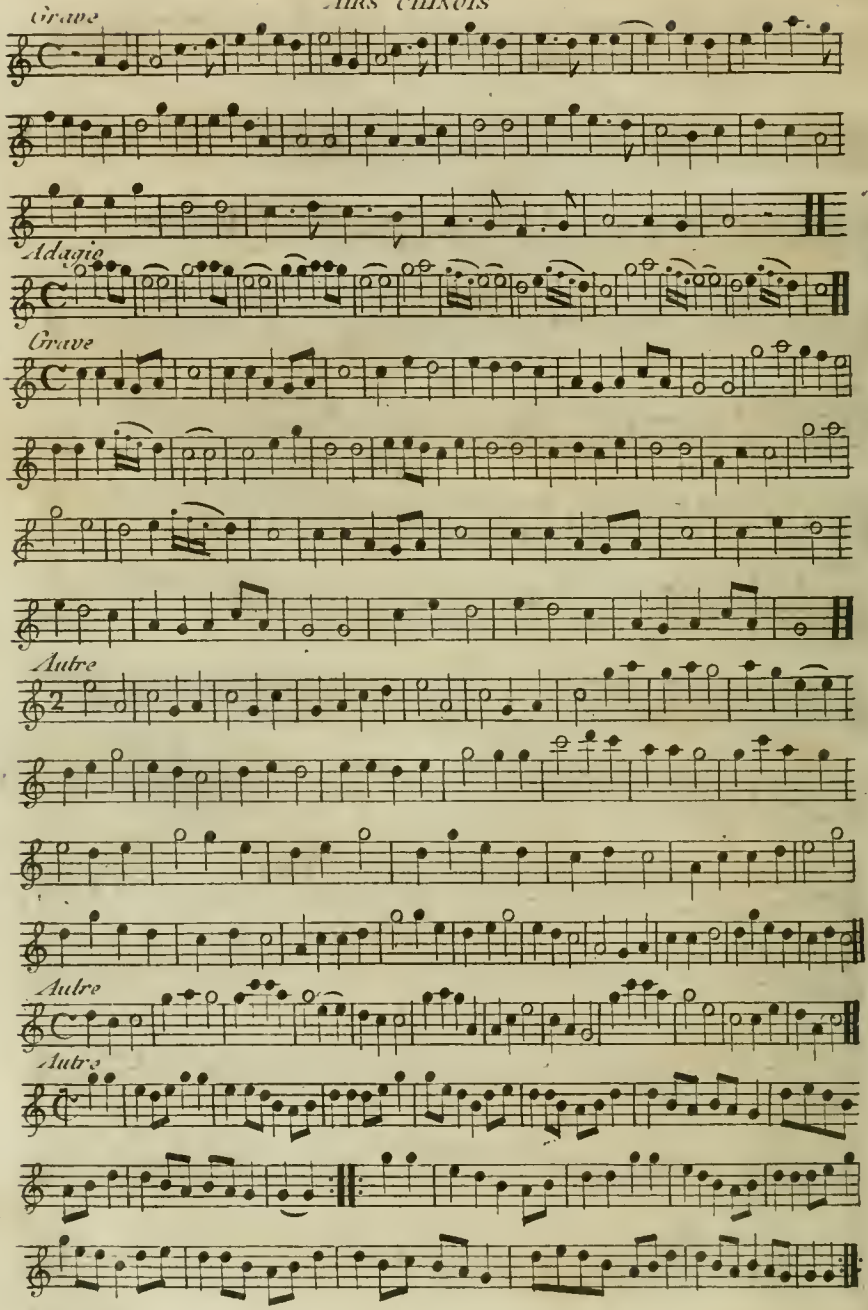
Grave
Adagio
Grave
Autre
Autre
Autre

Autre Grave

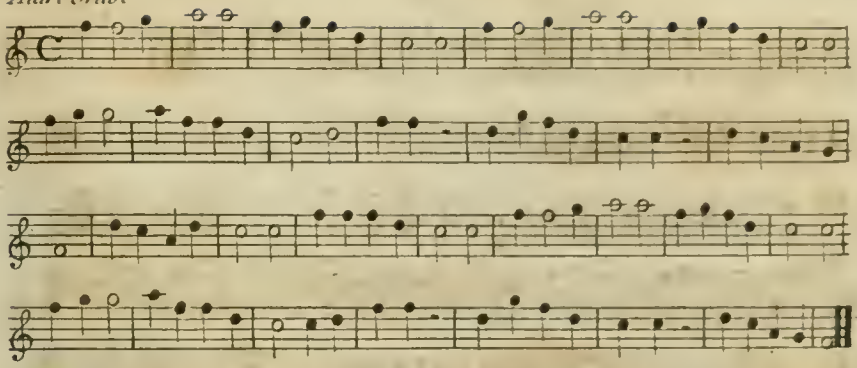

Autre

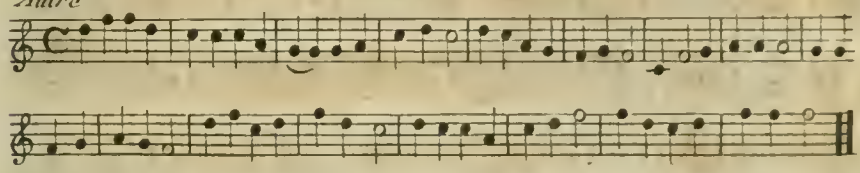

Autre

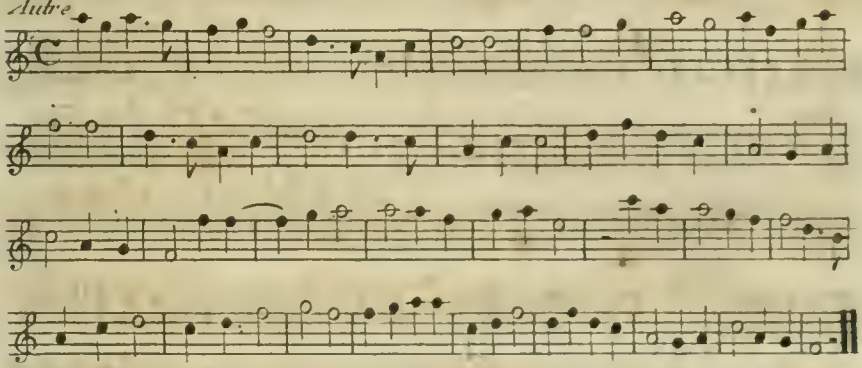

Autre

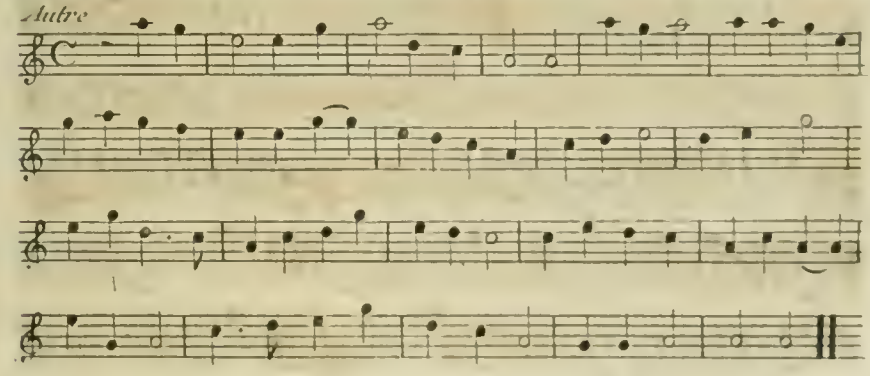

AIRS DE DANSE DES 15.E ET 16.E SIECLE TIRES DE LORCHESOGRAPHIE

Branle de l'Official

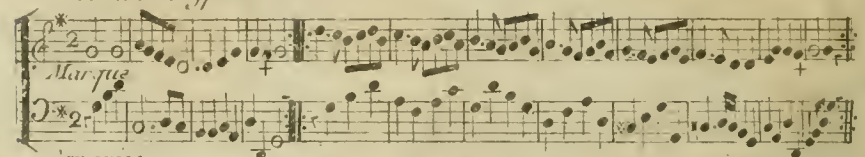

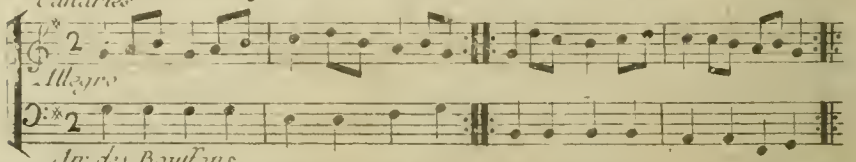

Air des Boufons

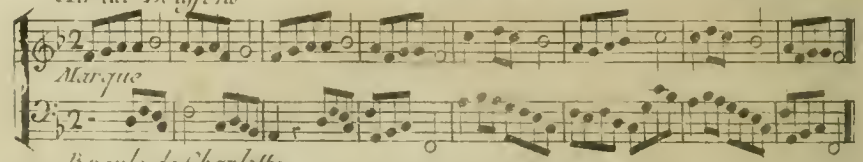

Branle de Charlotte

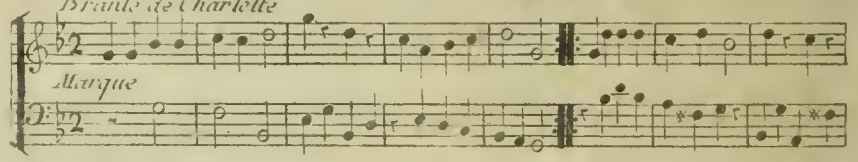

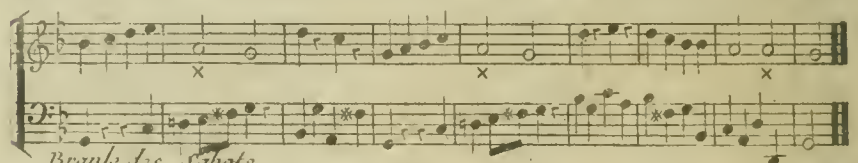

Branle des Sabots

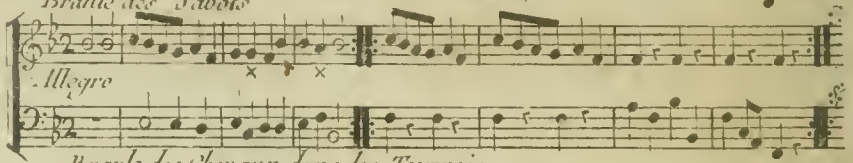
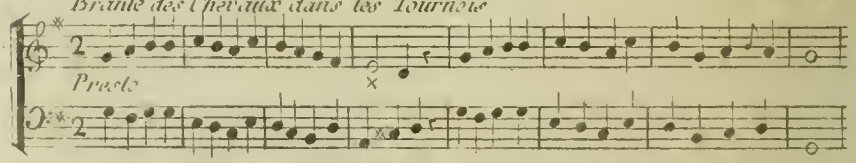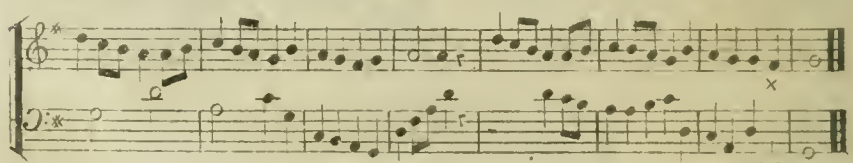
Branle des Chevaux dans les Tournois